

(2)

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES
& des Docteurs de l'Eglise ; des meilleurs Interpretes
de l'Ecriture-Sainte , juifs & chrétiens ; des Théolo-
giens scholastiques , moraux , mystiques , polémiques ,
hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non
controversées ; des Canonistes & des Commentateurs
des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des
Historiens , Bibliographes , Biographes & Agiogra-
phes ecclésiastiques ; des Orateurs sacrés ; des Litu-
rgistes , & généralement de tous les Auteurs qui ont
écrit sur les matieres ecclésiastiques,

A V E C

*Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire
de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres ,
pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des
Critiques sur la personne , le caractère , la doctrine ,
la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiasti-
ques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs
Ouvrages.*

*Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise,
depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.*

T O M E S E C O N D .



A L Y O N ,

Chez la Veuve BESSIAT , Libraire , rue Merciere.

M D C C . L X V I I .

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

1240 53442

DICHTIONNAIRE
DES
MOTS
FRANCOIS

DES
MOTS
FRANCOIS
DES
MOTS
FRANCOIS

DES
MOTS
FRANCOIS
DES
MOTS
FRANCOIS

DES
MOTS
FRANCOIS
DES
MOTS
FRANCOIS

DES
MOTS
FRANCOIS
DES
MOTS
FRANCOIS



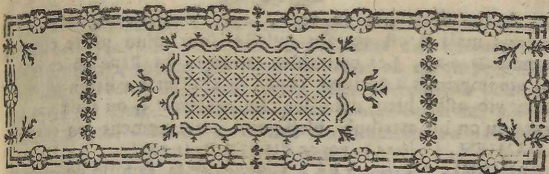
DIC

D



D

mais le d
fit repand
nés, Dam
banni par
à Rome
condamné
Aurence, e
illustre se
gouverné
à 80 ans,
de S. Jeron
ecclésiastie
posés en v
lettres, c
Toutes les
décrets qu
n'ont pas
virginité,
Tom



DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES PERES.

D

DAMASE, espagnol de nation, étoit fils d'un écrivain. Etant venu à Rome; il y fut connu du pape *Libere*, qui lui accorda son estime & sa confiance. L'empereur *Constance* ayant banni ce Pontife; *Damase*, alors diacre, voulut le suivre dans son exil. Après la mort de *Libere*, arrivée en 366, il fut élu pour lui succéder; mais le diacre *Ursicin*, s'étant fait élire, causa un schisme qui fit répandre du sang. Les droits des prétendans ayant été examinés, *Damase* fut confirmé dans le siege de Rome; & *Ursicin* banni par ordre de l'empereur *Gratien*. *Damase* tint un concile à Rome en 369, dans lequel *Ursace* & *Valens* ariens furent condamnés. Il en assembla un autre en 370, contre les Ariens; *Auxence*, évêque de Milan, y fut excommunié. Ce saint Pape eut un illustre secrétaire dans la personne de *St. Jerome*. Après avoir gouverné l'église de Rome pendant 18 ans, il mourut l'an 384, à 80 ans, docteur vierge de l'église vierge, suivant l'expression de *St. Jerome*. Ce pere de l'église le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, à cause de plusieurs opuscules très courts composés en vers héroïques, auxquels on peut ajouter sept à huit lettres, dont on en trouve deux dans les œuvres de *St. Jerome*. Toutes les autres qui lui ont été attribuées, sont supposées. Les décrets qu'on a mis sous son nom dans la collection de *Gratien*, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un poëme de la virginité, dont il ne nous reste rien. On lui attribue des épigrammes.

mes & des épitaphes en vers, rapportées par *Baronius* & par *Cruicer*; mais il est certain qu'elles sont d'un poëte espagnol nommé *Damase*. Les véritables ouvrages du Pape de ce nom, ont été imprimés à Paris en 1672, in-8°. Cette édition est ornée de sa vie assez bien détaillée. Le *pontifical*; ou l'histoire des Papes qu'on lui attribue, n'est point certainement son ouvrage.

DAMIEN, (*Pierre*) voyez PIERRE-DAMIEN.

DANDINI, (*Jerome*) né à Cefene de la famille du cardinal de ce nom, entra dans la société des Jésuites, où il se distingua par sa piété & son savoir. Envoyé à Paris, il y professa la philosophie, & c'est le premier de son ordre qui l'ait enseignée dans cette capitale de la France. Après avoir rempli avec distinction les places de recteur & de provincial, il fut envoyé par *Clement VIII*, en 1596, nonce chez les Maronites du Mont-Liban, pour découvrir la véritable croyance de ces chrétiens au sujet de l'eucharistie. A son retour il donna une relation de ses voyages que *Richard-Simon* traduisit en françois avec des remarques aussi curieuses que le texte. Outre cette relation on a de lui un in-fol. sous le titre d'*Ethica sacra* que *Richard-Simon* assure être un excellent ouvrage, mais dont d'autres auteurs ne portent pas le même jugement. Ce pieux & savant Jésuite mourut à Forli en 1634, à 83 ans, plein de jours & de vertus.

DANE'S, (*Pierre*) né à Paris d'une bonne famille, fut nommé par *François I* à la chaire de professeur en langue grecque, & ensuite à la cure de St. Josse à Paris. *Henri II* le choisit pour être précepteur du dauphin *François II*. *François I* l'envoya en qualité d'ambassadeur au concile de Trente, où il prononça un long & savant discours, pour exalter l'attachement des Rois de France à la religion chrétienne & au S. Siege. Il entra dans le détail des bienfaits que l'église romaine avoit reçus de la France, & rapporta ce qu'avoient fait en particulier *Pepin* & *Charlemagne*. Il prouva que les Papes persécutés n'avoient jamais trouvé d'asyle plus assuré que ce royaume. Ce discours, prononcé en 1546, fut imprimé depuis à Louvain avec les actes du concile. *Danés*, nommé évêque de Lavour en 1556, assista jusqu'à la fin à cette auguste assemblée, & s'y signala par son zèle pour le nom françois. Un jour *Nicolas Pseume*, évêque de Verdun, parloit avec assez de liberté contre les abus qui se commettoient à la cour de Rome, au sujet des bénéfices. L'évêque d'Orviète dit, en faisant une froide allusion au mot *gallus*, qui en latin veut dire à la fois un françois, & un coq: *Gallus cantat* (ce n'est qu'un françois ou un coq qui chante.) *Utinam*, reprit l'évêque de Lavour, *ad illud gallicinium Perrus respisceret* (plût à Dieu que ce chant du coq pût exciter *Pierre* à la pénitence.) Ce savant évêque mourut à Paris en 1577, à 80 ans. On a de lui des opuscules & des lettres latines recueillies & imprimées avec un abrégé de sa vie à Paris en 1731, in-4°. L'éditeur tâche de prouver contre *M. Dupin* que ce n'est pas le président *Duranti*,

mais *P. ecclesia*
mais *ces*
c'est qu'
fanter
docteur
de Paris
DAN
françois
Paris en
nous n'
l'ame, s'
in-12, à
Choisit, à
ministre
dialogue
L'abbé
sous le n
Suede &
Sibieski
celle de
arracha l
uns prêtre
cellent li
DANIE
chez lesq
cité, &
avoir pro
& la théo
Paris, où
ques son
repense a
Perrault d
ciens & d
engageren
il eut le c
entretiens
trainant,
le pere de
archevêqu
naissance
Le pere J
italien; n
composa l
II. *Histoire*
1700, in-1
que d'Arr
contre un li

mais Pierre Danés qui a compilé le grand ouvrage : *de ritibus ecclesie catholicae* ; & qui a le plus contribué à sa composition ; mais ses preuves ne sont pas décisives. Tout ce qu'on peut dire , c'est que l'évêque de Lavaur avoit assez d'érudition pour enfanter un tel livre. L'éditeur de ses opuscules est M. Danés , docteur & professeur de Sorbonne & conseiller au parlement de Paris.

DANGEAU , (Louis COURCILLON DE) membre de l'académie françoise , né en 1643 , posséda plusieurs bénéfices , & mourut à Paris en 1723. Parmi les différens ouvrages sur l'immortalité de l'ame , sur l'existence de Dieu , sur la providence & sur la religion , in-12 , à Paris 1684. Cet ouvrage qu'il composa avec l'abbé de Choisi , son ami & son confrere , fut vainement critiqué par le ministre Jurieu. Il manque peut-être de profondeur , mais le dialogue n'en comporte pas autant qu'un traité didactique. L'abbé de Dangeau avoit d'abord été connu dans le monde sous le nom de marquis de Courcillon , & envoyé par le Roi en Suede & en Pologne , où il eut l'honneur de suivre le grand Sobieski à la guerre. Le calvinisme étoit sa religion , ainsi que celle de ses peres ; mais l'abbé Bossuet , depuis évêque de Meaux , arracha le bandeau qui fermoit ses yeux à la vérité. Quelques-uns prétendent même que ce fut pour lui qu'il composa son excellent livre de *l'exposition de la doctrine catholique*.

DANIEL , (Gabriel) naquit à Rouen en 1649. Les Jésuites chez lesquels il fit ses études , lui donnerent l'habit de leur société , & il lui fit honneur par son savoir & ses talens. Après avoir professé avec distinction les belles-lettres , la philosophie & la théologie , il fut fait supérieur de la maison professée à Paris , où il mourut en 1728. Ses principaux ouvrages ecclésiastiques sont I. *Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe pour servir de réponse aux lettres provinciales* , in-12 , 1694. Les éloges que Perrault donna à l'ouvrage de Pascal dans son *parallèle des anciens & des modernes* imprimé en 1692 , choqua les Jésuites. Ils engagèrent le pere Daniel à entrer en lice avec le provincial , & il eut le courage , ou la mal-adresse de descendre dans l'arène. Ses entretiens sont écrits d'un style aisé , pur & élégant , mais foible , traînant , & l'opposé en tout de celui de Pascal. On prétend que le pere de la Chaise , confesseur du Roi , & M. de Harlai , archevêque de Paris , auroient voulu les supprimer dès leur naissance ; mais le zele aveugle de quelques Jésuites les répandit. Le pere Jouvenci les traduisit en latin , & un autre Jésuite en italien ; mais en même-temps dom Perit-Didier , Bénédictin , composa l'apologie des provinciales & pulvérisa son censeur. II. *Histoire apologétique de la conduite des Jésuites à la Chine* , 1700 , in-12. III. *Apologie pour la doctrine des Jésuites* , à M. l'évêque d'Arras , à Liege 1703 , in-12. IV. *Défense de S. Augustin* , contre un livre qui a paru depuis sous le nom de M. de Launoy , où

D A R

4
 On fait passer ce pere pour un novateur sur la prédestination & sur la grace , à Paris 1704 , in-12. V. Examen du livre intitulé : Du rémoignage de la verité dans l'église , à Paris 1715 , in-12. VI. Lettre à une dame de qualiré , ou l'on examine jusqu'à quel point il est permis aux dames de raisonner sur les matieres de religion , à Paris 1715 , in-12. VII. Lettre touchant la fréquente communion à un homme du monde qui s'est mis dans le bien , à Paris 1716 , in-12. VIII. Lettres au pere Alexandre , Dominicain , sur la doctrine des Thomistes & sur la probabilité , 1698 , in-12. IX. Traité théologique touchant l'efficaciré de la grace en 2 vol. in-12 , 1706. L'auteur est opposé à l'école de S. Thomas & de S. Augustin. Il fut un des Jésuites , qui combattirent avec le plus de chaleur sous la banniere du pere le Tellier , confesseur de Louis XIV. X. Des opuscules théologiques , qu'on peut voir dans le recueil de ses divers ouvrages , qu'on a publiés en 3 vol. in-4° , sous ce titre : Recueil de divers ouvrages philosophiques , théologiques , historiques , apologériques & de critique , à Paris 1724. On y trouve la plupart des écrits mentionnés ci-dessus ; mais on y a ajouté quelques pieces nouvelles , comme un traité théologique des péchés d'ignorance dans le tome premier.

DANTECOURT , (Jean-Baptiste) chanoine régulier de la congregation de Ste. Genevieve à Paris sa patrie , mourut en 1718 , à 75 ans , après avoir été chancelier de l'université de Paris & curé de S. Erienne du Mbnt : Bénéfice qu'il obtint en 1694 , & qu'il abandonna en 1710 , pour vivre dans la retraite. Le célèbre ministre Claude ayant laissé une défense de la réformation , imprimée à Paris en 1689 , le pere Dansecourt lui opposa peu de temps après la défense de l'église , ouvrage estimable par l'étendue de l'érudition & par la force du raisonnement.

DANTINE , voyez ANTINE.

DARTIS , (Jean) jurifconsulte célèbre , vit le jour à Cahors en 1572. Le président de Verdun , qui avoit connu son savoir à Toulouse , le crut digne d'habiter la capitale & l'y amena. Dartis y disputa la chaire d'antecesseur , & l'obtint en 1618 , & cinq ans après il fut nommé à la chaire royale de droit canon. Ce savant mourut à Paris en 1651 , avec la réputation d'un bon compilateur. Doujar , son successeur dans les deux chaires qu'il occupoit , publia ses ouvrages sous le titre d'opera canonica , in-fol. On y trouve , I. Un traité de *urbicarnis & suburbicarnis regionibus*. II. Un autre traité de *canonica disciplina*. III. Un autre de *statu ecclesia tempore apostolorum*. IV. Des traités des conciles , de la pénitence , des bénéfices & autres matieres canoniques. Ces différens écrits sont un tissu de passages , de canons , de décrétales. L'auteur puise indifféremment dans les ouvrages des peres , des canonistes , des jurifconsultes , des auteurs profanes. La plupart de ses remarques sont curieuses , mais ses conjectures ne sont pas toujours fondées ; son style a de la simplicité & de la clarté , mais sans élégance.

DATH
 républiq
 tiva la p
 de lui u
 de mora
 cherches
 DAUB
 à la préc
 coup de
 il en re
 truit de
 pagne Ph
 cour de
 lui , &
 Philippe
 fesseur de
 de 76 an
 les on re
 plications
 bienheure
 in-4° , &
 DAVE
 en 1615,
 de Sec. Cl
 Coventri
 1598. Ap
 Douay av
 terre en
 écrits &
 se cacher
 Charles II
 savant rel
 réputation
 & profan
 in-fol. en l
 de la préd
 concile uni
 ouvrages,
 de tractari
 DAVID
 s'acquit l
 les religie
 sont écrits
 DAVILA
 1603. On
 & un traité
 inconnus.
 DAUSQU

D A U

DATHUS, (*Augustin*) religieux Augustin, secretaire de la république de Sienne sa patrie, florissoit vers l'an 508. Il cultiva la philosophie, l'éloquence & les belles-lettres. Nous avons de lui un traité de l'*immortalité de l'ame* & d'autres ouvrages de morale en latin *in-fol.* à Sienne 1503. Il y a plus de recherches que de raisonnement.

DAUBENTON, (*Guillaume*) Jésuite, né à Auxerre, fut destiné à la prédication & il l'exerça durant quelques années avec beaucoup de fruit. Sa santé l'ayant obligé de quitter cet emploi, il en remplit plusieurs autres dans la société. *Louis XIV*, instruit de son mérite, le donna pour confesseur au roi d'Espagne *Philippe V*, son petit-fils; mais le Jésuite ayant déplu à la cour de Madrid, il céda à la tempête qui s'alloit élever contre lui, & se retira dans la province de Champagne en 1716. *Philippe V* le rappella en Espagne où il fut de nouveau confesseur de ce prince. Ce Jésuite mourut à Madrid en 1723, âgé de 76 ans. On a de lui quatre oraisons funebres, dans lesquelles on remarque un style plein & nombreux & des heureuses applications de l'écriture-sainte. On a encore de lui la *vie du bienheureux François Regis*, Jésuite, imprimée à Paris en 1716, *in-4°*, & à Lyon, *in-12*.

DAVENPORT, (*Christophe*) Cordelier anglois, passa à Douay en 1615, & y prit l'habit de Franciscain sous le nom de *François de Sec. Claire*. On l'appelloit aussi François Coventri, à cause de Coventri dans le comté de Warwick où il prit naissance vers 1598. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie à Douay avec un succès peu commun, il fut envoyé en Angleterre en qualité de missionnaire. Son zele soutenu par ses écrits & ses discours, opéra plusieurs conversions. Obligé de se cacher sous le gouvernement de *Cromwell*, il reparut sous *Charles II*, qui le nomma un de ses premiers chapelains. Ce savant religieux mourut à Londres en 1680, à 89 ans, avec la réputation d'un homme versé dans les sciences ecclésiastiques & profanes. Ses ouvrages ont été recueillis à Douay en 2 vol. *in-fol.* en latin. Ceux dont on fait le plus de cas, sont : Son traité de la *prédestination* imprimé à Paris en 1634, *in-4°*, & celui du *concile universel*, dont quelques auteurs font mal-à-propos deux ouvrages, l'un sous le titre de *systema fidei*; l'autre sous celui de *tractatus de concilio universalis*.

DAVID D'AUSBOURG, Cordelier allemand vers l'an 1248, s'acquit l'estime de ses contemporains par plusieurs traités sur les religieux, qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres*. Ils sont écrits d'un style lourd.

DAVILA, (*François*) Dominicain espagnol, florissoit vers l'an 1603. On a de lui un traité de la confession & de l'absolution, & un traité de la grace qui sont aujourd'hui presque entièrement inconnus.

DAUSQUEIUS, (*Claude*) Jésuite de S. Omer, mort vers l'an

1630, est connu par une version latine des ouvrages de S. Basile de Seleucie, accompagnée de notes qu'on trouve dans la bibliothèque des peres de l'édition de Lyon, tome VIII.

DECIUS, (Philippe) docteur en droit à Pise vers l'an 1518, est auteur de différens ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels on distingue son traité de la *supériorité de l'église sur le Pape*, qu'on trouve dans le tome III de la collection de Goldest. Son commentaire sur les décrétales mérite aussi quelque attention. Ce juriconsulte étoit né à Milan en 1454. Il professa le droit dès l'âge de 21 ans à Pise & ensuite à Pavie, où il eut un grand nombre d'éccoliers. Le zele avec lequel il soutint les décisions du concile de Pise assemblé par Louis XII, ayant déplu à Jules II, ce Pape l'excommunia & fit piller sa maison, ce qui l'obligea de se retirer en France, où il fut bien accueilli par Louis XII, qui le nomma professeur à Valence & conseiller au parlement de Grenoble. Decius rappellé en Italie par l'amour de la patrie, mourut à Sienne en 1555, âgé de plus de 80 ans.

DELAMET, voyez LAMET.

DELAN, (Hyacinthe) né à Paris, fut pourvu d'une chaire de théologie en Sorbonne, après avoir rempli avec distinction la théologique de Rouen à laquelle M. Colbert l'avoit nommé. Privé de sa chaire en 1729, à cause de son attachement aux nouveaux disciples de S. Augustin, il se consacra à la retraite & à l'étude, & ne voulut plus connoître que ses livres, les pauvres & ses amis. On a de lui quelques écrits théologiques & polémiques, parmi lesquels on compte une dissertation sur les *convulsions*, & un traité de l'*aurorité de l'église*. Ce savant mourut en 1754, à 82 ans.

DELFAU, (François) né à Montet en Auvergne en 1637, fit profession de la regle de S. Benoit dans l'abbaye de saint Alire de Clermont, de la congrégation de St. Maur. Il s'y rendit recommandable par la multiplicité de ses connoissances, par ses ouvrages, & entr'autres par l'édition de St. Augustin, à laquelle il a eu tant de part. Voici ce qui donna occasion de l'entreprendre. M. Arnould, docteur de Sorbonne, étant allé dans la bibliothèque de St. Germain-des-Prés pour y consulter un manuscrit de quelques ouvrages de St. Augustin, loua beaucoup les soins que les docteurs de Louvain avoient apportés pour revoir les ouvrages de ce pere; mais en même temps il avoua que leur édition étoit encore imparfaite, & même remplie de fautes. Il fit cette occasion pour exciter les Bénédictins à en entreprendre une nouvelle. On tint une assemblée sur ce sujet, & il y fut conclu que l'on entreprendroit cette édition. On en chargea dom Delfau, qui dès 1670 fit imprimer un avis pour faire connoître son dessein, & inviter les gens de lettres à l'aider de leurs lumieres & de leurs manuscrits. Le général envoya un pareil avis dans toutes les maisons de l'ordre, afin que chacun contribuât à cette entreprise qui devoit être si utile à l'Eglise. D. Delfau s'y appli-

qua avec toute l'ardeur dont il étoit capable. Il publia le prospectus en 1671, & il étoit déjà avancé dans son travail lorsque le livre intitulé : *l'abbé commendataire*, in-12, vit le jour. Ce livre s'éleve avec force contre les bénéfices tenus en commende, & contre le mauvais usage que certains moines font de leurs revenus. Les réflexions de l'auteur de cet ouvrage étoient aussi vraies que solides ; mais c'étoit précisément parce qu'elles étoient vraies, qu'un certain public fut révolté. On l'attribua à dom Delfau & il fut exilé à St. Mahé en basse-Bretagne. Il est bon de remarquer que dom Gerberon passe pour être l'auteur de la seconde & troisième partie de cet ouvrage. La fin de dom Delfau fut triste ; il périt dans une tempête en allant de Landevenech à Brest, où il devoit prêcher le panégyrique de Ste. Thérèse le 13 octobre 1676, à 39 ans. Nous avons encore de lui une dissertation latine sur l'auteur de l'imitation de J. C. où l'on trouve plus de savoir que de solidité.

DELRIO, (*Martin-Antoine*) né à Anvers, en 1551, prit le bonnet de docteur en droit dans l'université de Salamanque, en 1574. De retour dans les Pays-bas, il fut conseiller dans le parlement de Brabant, & ayant fait un second voyage en Espagne, il devint intendant d'armée. Le tumulte des armes n'étant pas fait pour lui, il prit l'habit de Jésuite à Valladolid en 1580. Ses supérieurs l'envoyèrent dans les Pays-bas, où il professa la philosophie, les langues & les lettres sacrées. Son érudition étoit peu ordinaire, & ses nombreux ouvrages en font la preuve. On a de lui, I. Des savans *commentaires* sur quelques livres de l'ancien testament. II. Des *adages sacrés* en 2 vol. in-4°. III. Un recueil d'*explications* sur les passages les plus difficiles & les plus utiles de l'écriture sainte. IV. Des *disquisitions magiques*, in-fol. 1601, à Mayence. Cet ouvrage, plein de recherches profondes & de fables absurdes, prouve que l'auteur avoit plus de mémoire que de jugement. On y cite une foule d'auteurs, la plupart inconnus ; mais à quoi sert ce ramas de passages lorsqu'on compile sans savoir discerner & discuter ? Delrio mourut à Louvain, en 1608, à 58 ans, avec une grande réputation de piété.

DENTRECOLLES, (*François-Xavier*) Jésuite, né à Lyon en 1664, se consacra à la mission de la Chine avec le pere Pavenain. Il y fut employé le même nombre d'années & mourut comme lui, en 1741, à 77 ans. Son caractère aimable, son esprit insinuant & ses manieres douces & affables lui gagnèrent l'estime & l'affection des lettrés & du peuple. Il fit imprimer un grand nombre d'ouvrages en langue chinoise, soit pour persuader la vérité de la religion aux gentils, soit pour former de nouveaux fideles à la piété. Outre ces écrits qui ne peuvent nous être connus, nous avons de lui plusieurs morceaux intéressans, dans le recueil des lettres *édifiantes & curieuses* & dans l'*histoire de la Chine* du pere du Halde. Ces différens écrits peuvent être très-

utiles à ceux qui voudroient entreprendre de porter la foi dans ces pays éloignés.

DENYS D'ALEXANDRIE, d'une naissance illustre, fut un des plus célèbres disciples d'*Origene*, auquel il succéda dans la fonction de maître de l'école de l'église d'Alexandrie. l'an de Jesus-Christ 231. Il avoit beaucoup lu les livres des hérétiques, & il fut par-là en état de les condamner avec plus de certitude. Un de nos freres qui étoit prêtre, dit-il, voulut m'empêcher de m'engager dans ce borbier; je pensois qu'il avoit raison, lorsque Dieu me dit dans une vision: *Lisez tout; car vous êtes en état de rejeter ce qui mérite de l'être.* St. *Heracle* étant mort, St. *Denys* fut choisi pour remplir le siege d'Alexandrie l'an de Jesus-Christ 248. L'édit de la persécution de l'empereur *Dece* ayant été publié à Alexandrie, *Sabin* préfet d'Egypte envoya un archer pour arrêter l'évêque *Denys*. Le saint attendit pendant quatre jours cet archer qui le cherchoit par-tout dans les chemins, sur la rivière, à la campagne & dans tous les endroits où il croyoit pouvoir le trouver caché, ne s'imaginant pas qu'étant recherché, il fût resté dans sa maison. St. *Denys* en sortit enfin par ordre de Dieu, & demeura dans sa retraite jusqu'à la fin de la persécution. Mais dans son absence, il n'abandonnoit point son peuple. Il faisoit aller secrètement à Alexandrie des prêtres & des diacres pour secourir son troupeau, pour assister les confesseurs qui étoient dans les prisons, & pour enterrer les corps des martyrs. Lorsque la persécution fut apaisée, il travailla à éteindre le schisme de *Novatien*, & à combattre diverses erreurs. La persécution s'étant renouvelée sous l'empire de *Valerien*, *Denys* confessa généreusement la foi devant le préfet d'Egypte, qui l'exila dans un lieu éloigné, du côté de la Lybie. Quoique les habitans de *Kephro* où il étoit exilé, persécutassent d'abord le saint confesseur & ses disciples, il y en eut en peu de temps un assez grand nombre qui quitterent les idoles pour se convertir à Dieu. Le préfet *Emilien* transféra ensuite les confesseurs de *Kephro* dans la *Maréote*. Cet exil dura deux ans. Il ne retourna à Alexandrie que quand *Gallien* eut fait cesser la persécution en 260. Il trouva cette ville affligée par la famine & par une sédition violente. La peste qui survint mit le comble à tous ces maux. Les Chrétiens seuls au milieu de ces calamités jouissoient de la paix que leur donnoit la patience. Le saint évêque ne pouvant leur rendre en personne tous les devoirs d'un pasteur, fut obligé de leur écrire d'Alexandrie même, comme s'il eût été dans une province éloignée. Les évêques s'étant assemblés à Antioche, pour juger *Paul* qui en étoit évêque & qui enseignoit le sabellianisme, *Denys* fut invité à y assister; mais il s'excusa d'y aller sur son grand âge, & il écrivit aux peres du concile pour rendre témoignage à la vérité contre cette nouvelle hérésie. Il mourut avant la fin du concile, la dix-septième année de son épiscopat 264 de Jesus-Christ. L'on a attribué à St. *Denys* plusieurs

plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui. Il seroit à souhaiter qu'on recouvât ceux qui en sont véritablement, sur-tout ses lettres, qui, au jugement d'*Eusebe*, étoient d'une grande utilité pour le bien de l'église. On voit par ce qui nous en reste, & par quelques fragmens de ses autres ouvrages, qu'il avoit un genie fort élevé, une érudition profonde, une connoissance exacte du dogme & de la discipline de l'église. Il étoit modeste dans ses sentimens, persuasif dans ses discours, plein de zele pour l'honneur de la religion, pour la pureté de la foi, pour la paix & pour l'unité de l'église. I. *Novarien* s'étant fait ordonner évêque de Rome du vivant du pape saint *Corneille*, écrivit à diverses églises des lettres par lesquelles il donnoit avis de son élection, disant qu'il avoit été ordonné malgré lui. *St. Denys* lui répondit par une lettre fort courte, mais où l'on voit toute la vivacité de son esprit & le feu de sa charité. „ Si l'on vous a ordonné malgré vous, comme vous dites, vous nous le prouverez en cédant volontairement. Car il falloit tout souffrir pour ne pas diviser l'église de Dieu. Le martyre que vous auriez enduré pour ne pas faire de schisme vous eût été, selon moi, aussi glorieux & plus encore que de mourir pour ne pas sacrifier aux idoles; puisqu'ici chacun souffre pour sauver son ame, & là pour le salut de toute l'église. Si néanmoins vous persuadez aux freres de se réunir, le bien que vous ferez effacera votre faute: on ne vous l'imputera plus. Que si vous n'êtes plus le maître des autres, du moins sauvez votre ame à quelque prix que ce soit. „ II. *St. Denys*, pour montrer combien il étoit éloigné des erreurs de *Novarien*, ordonna que l'on accorderoit l'absolution & la communion à tous ceux qui la demanderoient à la mort, sur-tout s'ils l'avoient demandée, avant que de tomber malade. Il écrivit aussi sur la pénitence à diverses églises, des lettres où il marquoit le temps que devoit durer la pénitence pour les différens péchés. III. Le zele que le saint docteur avoit pour la pureté de la foi, le porta à écrire contre l'hérésie de *Sabellius* qui confondoit les trois personnes divines, comme étant trois dénominations d'une seule & unique personne. *Denys* voulant prouver d'une manière simple la distinction des trois personnes de la Sainte Trinité, insistoit principalement sur le mystere de l'incarnation & raisonnoit ainsi: „ Le fils de Dieu s'est fait homme. On ne peut point dire la même chose du pere. Par conséquent le pere est distingué du fils. „ Quelques fideles, bien instruits de la foi, l'accuserent d'avoir dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere, & le dénoncerent au Pape. Le Pape assembla un concile qui désapprouva la doctrine attribuée à *St. Denys* d'Alexandrie. Le Pape lui écrivit suivant l'avis du concile, le priant d'éclaircir ce qu'on l'accusoit d'enseigner. En même-temps le Pape écrivit un traité où il condamnoit également les deux erreurs opposées, celle de *Sabellius* qui confondoit les personnes divines, &

celle que l'on attribuoit à St. *Denys* d'Alexandrie, de soutenir que le verbe étoit la créature du pere. IV. St. *Denys* d'Alexandrie répondit aussi-tôt par un ouvrage divisé en trois livres, où il expliquoit en quel sens il avoit dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere. Il l'avoit dit quant à sa nature humaine, mais non pas quant à sa nature divine. Je n'ai trouvé, dit il, ce mot dans aucun endroit des écritures, cependant j'ai dit plusieurs choses qui reviennent à ce sens. Il prouve qu'il a enseigné la doctrine que ce mot signifie, & qu'il a montré que le fils est un en substance avec le pere, que le fils est dans le pere & le pere dans le fils; que le fils n'est point une créature & n'a pas été fait, si ce n'est selon la nature humaine; qu'il est fils de Dieu non par adoption, mais par nature. St. *Athanasie* trouvoit sa doctrine si exacte, qu'il permettoit aux Ariens de parler en tout comme lui. V. *Denys* étoit dans les mêmes sentimens que St. *Cyprien* sur la question du baptême des Héretiques. Il en écrivit au pape St. *Etienne* & à ses successeurs St. *Sixte* & St. *Denys*. Mais il garda toujours une aussi grande modération que St. *Cyprien*. VI. Il écrivit contre l'erreur des *Millenaires* qui s'étoit fort répandue en Egypte. Il fait voir que les partisans de cette erreur n'avoient point des pensées hautes du regne glorieux de *Jésus-Christ* & de notre résurrection, & qu'ils sembloient n'attendre dans le royaume de Dieu que des choses petites, périssables & semblables à celles de la vie présente. Il rapporte que cette doctrine ayant causé de funestes divisions dans le canton d'Arfinoé, il s'étoit transporté sur les lieux, qu'il y avoit assemblé tous les prêtres & les docteurs, & avoit été en conférence avec eux pendant trois jours de suite, depuis le matin jusqu'au soir. On témoignoit des deux côtés ne rien désirer autre chose que la vérité. On se proposoit les questions avec douceur & charité. On discutoit les raisons avec beaucoup d'application. On n'éluoit point la force d'une bonne raison par de vaines chicanes. On exposoit tout ce que l'on savoit de plus fort en faveur de son sentiment, & on se rendoit à une vérité quand elle avoit été solidement prouvée. St. *Denys* vint à bout dans cette dispute vraiment chrétienne, exemple extrêmement rare, de ramener tous ceux qui étoient auparavant dans l'erreur, & qui le remerciaient de les avoir détrompés. VII. Comme l'apocalypse étoit le principal fondement de l'erreur des *Millenaires*, St. *Denys* parle de l'autorité de ce livre. Il est infiniment éloigné de le rejeter comme avoient fait quelques-uns. Je suis persuadé, dit le saint docteur, que l'apocalypse est aussi admirable, qu'elle est peu connue. Car quoique je n'en entende pas les paroles, je fais néanmoins qu'elle renferme de grands sens sous leur obscurité & leur profondeur. Je ne me rends point le juge de ces vérités, & je ne les mesure point par la petitesse de mon esprit; mais donnant plus à la foi qu'à la raison, je les crois si élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y atteindre.

dre. Ainsi je ne les estime pas moins, lors même que je ne puis les comprendre; mais au contraire, je les révere d'autant plus que je ne les comprends pas. " VIII. De tous les écrits de St. *Denys* d'Alexandrie, le seul qui nous reste entier est la lettre canonique à l'évêque *Basilde*, qui l'avoit consulté sur plusieurs points de discipline. La première question regarde l'heure à laquelle on pouvoit rompre le jeûne le jour de Pâque. St. *Denys* répond que la joie pascale ne doit commencer qu'à la résurrection de Jesus-Christ, & il prouve que Jesus-Christ est résuscité avant le jour. Ceux qui ont passé la semaine sans manger, peuvent manger plutôt. Il loue ceux qui ont assez de zèle pour ne point manger jusqu'à la quatrième veille, qui est six heures du matin. La plupart des fragmens des lettres de St. *Denys* se trouvent dans *Eusebe* & dans la collection de *Balsamon*.

II. DENYS, (*Saint*) évêque de Corinthe, dans le second siècle, mourut paisiblement suivant quelques-uns dans le sein de son église, & reçut suivant d'autres la couronne du martyr. Il ne se contenta pas d'instruire son troupeau; il étendit son zèle sur les autres églises par les lettres qu'il leur écrivit. Nous en connoissons huit, qui sont très-propres à nous faire connoître l'état où étoit alors l'église. I. La première étoit écrite aux Lacédémoniens, pour les instruire dans la foi orthodoxe, & les exhorter à la paix & à l'union. II. Dans la seconde, qui étoit adressée aux Athéniens, le saint évêque tâchoit d'enflammer leur foi, & de les fortifier dans une vie digne de l'évangile. C'est dans cette même lettre que nous apprenons que St. *Denys* l'Aréopagite a été le premier évêque d'Athènes. III. *Denys* écrivit la troisième lettre aux Nicomédiens, pour combattre l'hérésie de *Montan*. IV. La dernière des lettres de St. *Denys* fut écrite à l'église de Rome, & adressée au pape *Soter* qui la gouvernoit alors, & qui avoit envoyé à l'église de Corinthe quelques amonitions, avec une lettre pleine d'instruction. St. *Denys* en remerciant le Pontife romain disoit: nous avons aujourd'hui célébré le saint-jour du dimanche; & nous avons lu votre lettre que nous continuerons toujours de lire pour notre édification, aussi bien que la précédente qui nous a été écrite par *Clement*. Tel étoit l'ancien usage de lire ces lettres dans l'église, après les saintes écritures. On trouve les fragmens des lettres de St. *Denys* dans *Eusebe*.

III. DENYS AREOPAGITE, (*Saint*) l'histoire de ce saint ne doit pas entrer dans cet ouvrage; nous n'en faisons mention qu'à cause des écrits, qu'on mit sous son nom, dans le cinquième siècle. Ces ouvrages sont I. Un traité des noms divins & un autre de la hiérarchie céleste & ecclésiastique. Il seroit inutile de nous étendre sur les caractères de supposition que ces écrits portent. Ils ont été inconnus à tous les écrivains des cinq premiers siècles de l'église, & on y parle de plusieurs points de discipline qui sont postérieurs à St. *Denys* l'Aréopagite. Nous en avons

plusieurs éditions qui portent le nom de ce saint. *Denys le Chartreux* les avoit commenté, & ses remarques parurent à Cologne en 1556, in-fol. Il y en a eu deux autres éditions, toutes les deux en grec & en latin. Nous devons la première à *Pierre Lansfel*, à Paris chez *Morel* 1615, in-fol. & la seconde au pere *Balthasar Corder*, à Paris chez *Cottereau* 1644, 2 vol. in-fol. Celle-ci est la meilleure. voyez *HILDUIN*.

IV. *DENYS*, surnommé le *Perit* à cause de sa taille, étoit un moine, prêtre de l'église de Rome, recommandable par sa science & par sa piété. Quoique *Scythe* de nation, il avoit les mœurs d'un romain. Il savoit si parfaitement le grec & le latin, qu'il traduisoit également en lisant, le grec en latin & le latin en grec. Il fit plusieurs versions de livres grecs à la priere d'*Etienne*, évêque de Salone. Il traduisit le code des canons ecclésiastiques; dont il y avoit déjà une ancienne version, mais fort obscure. Cet ouvrage fut si bien reçu, que quelques années après, *Denys* fit encore le recueil de toutes les lettres décrétales des Papes qu'il put trouver. Ce recueil comprend les lettres de huit Papes, *Sirice*, *Innocent*, *Zozime*, *Boniface*, *Celestin*, *Léon*, *Gélase*, *Anastase*. *Denys le Perit* étoit savant dans la dialectique, l'arithmétique & l'astronomie. Il est l'auteur du calcul des années depuis l'incarnation de *Jésus-Christ*, dont nous nous servons maintenant. Car voyant le cycle pascal de *St. Cyrille* près de finir en l'année 248 de *Dioclétien*, c'est-à-dire, 581 de *Jésus-Christ*, il en fit un de 85 ans, pour continuer celui de *St. Cyrille*. Mais au lieu du nom odieux de *Dioclétien* que *St. Cyrille* avoit mis, en suivant la coutume de son temps & de son pays, *Denys* aima mieux mettre le nom de *Jésus-Christ*, à compter les années depuis l'incarnation. Les chronologistes les plus habiles croient qu'il a retardé de quatre ans la véritable année de l'incarnation. Il avoit si bien étudié l'écriture-sainte, qu'il étoit toujours prêt à répondre sur le champ à toutes les questions qu'on lui faisoit; & il joignoit à sa science une profonde humilité. Sa vie étoit pure & mortifiée, sans aucune singularité. *Cassiodore* qui avoit vécu plusieurs années avec lui, l'invoquoit comme un saint. *Denys* avoit aussi traduit la lettre de *Proclus* de Constantinople aux Arméniens, pour autoriser cette proposition, un de *la Trinité a souffert*, & y avoit joint une préface pour montrer l'utilité de cette proposition contre les Nestoriens. L'année de sa mort est inconnue. On trouvera le recueil des canons & des lettres des Papes dans la bibliothèque de droit canonique publiée par *Justel* in-fol. à Paris 1661.

V. *DENYS RICKEL*, ainsi appelé du lieu de sa naissance dans le diocèse de Liege, est connu sous le nom de *Denys le Chartreux*, parce qu'il embrassa cet ordre, auquel il fit honneur par sa science & par la sainteté de sa vie. Il mourut l'an 1471, âgé de soixante-neuf ans. Nous avons de ce célèbre auteur I. Des commentaires sur tous les livres de l'ancien & du nouveau

testament. II. Toutes les épîtres de St. Paul disposées par ordre des matieres. III. Un commentaire sur les livres attribués à St. Denys l'Aréopagite. IV. Un autre sur le livre des sentences. V. La moëlle de la somme de St. Thomas, & celle de la somme de Guillaume d'Auxerre. VI. Un traité sur le livre de la consolation de la philosophie de Boëce. VII. Une explication des anciennes hymnes. VIII. Un commentaire sur l'échelle de St. Jean Climaque & sur les œuvres de Cassien. IX. Divers ouvrages de philosophie. X. Un abrégé de théologie. XI. Huit livres de la foi catholique contre les gentils. XII. Deux livres de la théorie chrétienne. XIII. Quatre livres assez rares contre Mahomer. XIV. Un dialogue entre un chrétien & un mahométan. Ces ouvrages sont dogmatiques, de même que plusieurs autres dont nous ne donnons point les titres. Il y en a aussi un grand nombre sur la discipline, qui composent la seconde classe des œuvres de cet auteur. Voici les titres des principaux. I. Des maux & de la réforme de l'église. II. De l'autorité des conciles généraux. III. De la vie & du gouvernement des prélats & des archidiacres. IV. De la vie des chanoines & des ministres de l'église. V. De la vie des nobles, des princes, des militaires, des personnes mariées, des vierges, des solitaires. La troisième classe contient les œuvres de morale. I. Quatre recueils de sermons. II. Une somme des vertus & des vices. III. Des traités contre la pluralité des bénéfices, contre la simonie, contre l'ambition, contre l'avarice des moines. IV. Des traités de la conversion des pécheurs; de la voie étroite du salut; du mépris du monde; des quatre fins de l'homme; des vœux & de la profession religieuse; des remèdes des tentations; du discernement des esprits; des règles de la vie chrétienne. V. Enfin nous avons de cet auteur douze lettres, quelques poësies, un grand nombre de discours, de conférences, & de décisions de cas de conscience. A la fin du catalogue qu'il a fait de ses ouvrages, il nomme tous les livres qu'il avoit lus pendant les quarante-six années qu'il avoit été dans son ordre, & sur lesquels il s'étoit formé. Il écrit aisément, & ses ouvrages sont pleins de maximes & d'instructions salutaires; mais son style n'est ni précis ni correct. Denys le Chartreux est fort occupé des maux de l'église dans tous ses écrits. Ce saint homme y parle avec une force étonnante contre le dérèglement des différens ordres de l'église, & en particulier de la cour romaine. Tous les traités qui se trouvent dans les opuscules, ne sont remplis que d'affreuses peintures des excès où étoit tombé tout le clergé & de vives plaintes contre les auteurs de ces désordres. Les Protestans ont abusé de ces plaintes, qui n'étoient dictées que par l'ardeur de son zèle.

DESCHAMPS, (Jacques) naquit à Virumville dans le diocèse de Rouen en 1677. Il fit ses études à Paris avec distinction, & y reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. Ayant obtenu la cure de Dangu dans le diocèse de Rouen, il édifia cette pa-

roisse pendant 31 ans, par une vie constamment appliquée à tous les devoirs d'un bon pasteur. Ce pieux & savant curé finit ses jours au milieu de son troupeau le 3 octobre 1759. Il laissa à son église tout son mobilier, allant environ dix mille livres, à condition qu'on entretiendrait à perpétuité une maîtresse d'école & qu'on distribueroit chaque année une somme aux pauvres. M. Deschamps s'étoit principalement consacré à l'instruction des filles. Il entretenoit l'émulation par des récompenses, qu'il favoit distribuer à propos. Il veilla aussi avec un soin particulier à l'instruction des garçons, & quelques-unes de ces jeunes plantes formées sous ses yeux, donnerent des fruits précieux à la religion & à la société. Nous avons de lui un ouvrage posthume, intitulé : *Traduction nouvelle du prophete Isaïe, avec des dissertations préliminaires & des remarques, à Paris, chez Debure l'aîné 1760, in-12.* Ce livre offre de très-bons principes sur les prophéties, sur les miracles & des choses très-justes & très-satisfaisantes. La traduction est, en certains endroits, plus élégante que littérale. L'auteur s'est permis quelquefois de renverser l'ordre des versets & même de paraphraser. Il a voulu montrer par cette méthode la liaison, qu'il croyoit appercevoir dans toutes les parties d'une prophétie; mais il n'a pas senti qu'il pouvoit faire dire au prophete ce qu'il ne dit pas. Le but des notes est d'établir le sentiment du retour physique & réel des Juifs dans la terre de leurs peres après leur conversion à la foi catholique. Cette opinion, que l'auteur tâche de rendre probable, a souffert beaucoup de contradictions. Elle ne paroît pas cependant contraire à l'écriture; la lettre même des prophetes semble lui être favorable.

DESCHAMPS, voyez CHAMPS.

DESMARES, (*Toussaint*) né à Vire en basse Normandie en 1599, entra dans la congrégation de l'Oratoire nouvellement fondée par le cardinal de *Berulle*. On le destina au ministère de la chaire & il le remplit avec beaucoup de distinction. En 1653, il fut envoyé à Rome avec M. *Meunier* par les évêques défenseurs de la doctrine de *Jansenius*. Dans la congrégation qui se tint le 19 mai de la même année en présence du Pape, le P. *Desmares* parla pendant une heure & demie pour établir l'efficacité de la grace. Cette action publique lui attira de grands applaudissemens. Le Pape lui-même lui témoigna combien il avoit eu de plaisir à l'entendre. A son retour en France, il rentra dans l'obscurité, pour échapper à la persécution. Quelque-temps après, le P. *Desmares* se retira à Liancourt, où il passa le reste de sa vie. Un jour que *Louis XIV* y étoit, le duc de *Liancourt* dit à ce Prince, qu'il avoit chez lui une personne d'un rare mérite, que sa majesté ne seroit pas fâchée de voir, & que si elle l'agréoit, il le seroit paroître en sa présence. Ce seigneur ajouta qu'on cherchoit celui dont il parloit pour l'exiler ou l'enfermer à la Bastille; & qu'ainsi il supplioit sa majesté qu'il ne lui fût rien fait;

Je vous donne ma parole de Roi, répondit Louis XIV, qu'il ne lui arrivera aucun mal & qu'il restera caché & inconnu. Le P. Desmares fut appellé, & se présenta. Il dit au Roi fort librement : Sire, je vous demande une grace. Demandez, répondit Louis XIV, & je vous l'accorderai. Sire, reprit agréablement le P. Desmares, permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je considère & que je contemple le visage de mon Roi. Louis XIV, se mit à rire de bon cœur, en disant qu'il n'avoit point encore entendu depuis qu'il étoit Roi, un compliment qui lui eût fait tant de plaisir. Alors montrant un visage gai au P. Desmares qui avoit pris ses lunettes, il se laissa considérer long-temps par ce vieillard. Le P. Desmares mourut le 19 janvier 1687, âgé de 87 ans. Quoique ce pieux & savant prêtre de l'Oratoire fût très-capable de composer de très bons ouvrages, il nous en reste peu de lui, & la plupart sont polémiques. Les principaux sont I. *Les peres vengés par eux-mêmes des impostures du sieur de Marandé, dans son livre des antiquités de l'église, in-4°.* II. *Réponse au docteur Chamillard, in-4°.* III. La premiere partie du livre intitulé : *Idée du sacerdoce & du sacrifice de J. C.* IV. Quelques ouvrages manuscrits.

DESMARETS, (*Charles*) prêtre de l'Oratoire, né à Dieppe, en 1619, curé de Ste. Croix de Rouen, occupa cette place pendant 24 ans & ne montra pas moins de zele que de lumieres. Il mourut en 1675, à 73 ans; laissant un ouvrage intitulé : *Élévations sur la passion de Notre-Seigneur J. C.* Le pere *Quesnel* le publia après l'avoir retouché, & il s'en est fait un grand nombre d'éditions.

D'ESPENCE, voyez ESPENCE.

DESMOLETS, vöyez MOLETS.

DEZ, (*Jean*) né à Ste. Ménéhould en Champagne, en 1643, se fit Jésuite & enseigna successivement dans son ordre les humanités, la philosophie & la théologie. Il prêcha ensuite avec quelque succès, mais ses supérieurs l'ayant nommé recteur du college de Sedan, ville remplie de Calvinistes, il crut devoir se consacrer à la controverse. Ses travaux ne furent pas sans fruit, & un grand nombre de Protestans lui dûrent leur conversion. Louis XIV, instruit de son zele, l'employa à Strasbourg à l'établissement d'un college royal, d'un séminaire & d'une université catholique. Le cardinal de *Furstemberg* favorisoit ces établissements, qui furent confiés aux Jésuites françois. La place de recteur de l'université fut donnée au pere *Dez*, qui mourut d'une colique néphrétique, en 1712, après avoir été député deux fois à Rome & cinq fois provincial. Il avoit suivi M. le Dauphin dans les campagnes que ce prince avoit fait en Allemagne & en Flandre. Le pere *Dez* étoit un homme ardent, né pour la controverse & qui auroit embrassé ce genre par tempérament, s'il ne l'avoit pas choisi par état. Il se signala dans la querelle des missionnaires au sujet des rites de la Chine. Il ne se montra

pas avec moins d'ardeur , contre les disciples de *Jansénius* & de *Quefnel*. On a de lui , I. *La réunion des Protestans de Strasbourg à l'Eglise romaine , également nécessaire pour leur salut & facile selon leurs principes*, in-8°. Cet ouvrage est assez estimé. II. *La foi des Chrétiens & des Catholiques justifiée contre les Déistes , les Juifs , les Mahométans , le Sociniens & les autres hérétiques* , Paris 1714 , 4 vol. in-12 , livre moins estimé que le précédent. III. Plusieurs écrits sur les affaires du temps.

DIANA , (*Anronia*) clerc régulier de Palerme , mort en 1663 , à 77 ans , fut aussi connu par sa piété que par son savoir. On a de lui divers ouvrages , parmi lesquels on distingue sa *somme de théologie* , & ses *résolutions morales* , l'une & l'autre en latin. C'étoit un des casuistes des plus consultés de son temps. Il avoit beaucoup approfondi cette partie de la morale , mais il n'est pas toujours assez sévère. Son style est comme celui de la plupart de théologiens scholastiques , c'est-à-dire , d'une simplicité plate , mesquine & rampante.

DIAZ , (*Jean-Bernard*) grand vicaire de Salamanque & de Toledé , se fit connoître à la cour d'Espagne par sa piété & ses ouvrages. On le nomma conseiller du grand conseil des Indes & ensuite évêque de Calahora. Envoyé au concile de Trente en 1552 , il se distingua parmi les prélats de sa nation. Nous avons de lui divers ouvrages en latin & en espagnol. Ceux du premier genre sont I. *Practica criminalis canonica*. II. *Regula juris*. III. *Commentaria in Isaiam*. Ses ouvrages espagnols roulent sur la morale , & il étoit regardé dans son pays comme un maître dans la vie spirituelle. Ce pieux & savant prélat mourut en 1556.

DIDYME , naquit à Alexandrie vers l'an 309. Il perdit entièrement la vue à l'âge de quatre à cinq ans. Cet accident ne fit qu'enflammer davantage l'extrême desir qu'il avoit de savoir ; & il demandoit sans cesse à Dieu , non de lui rendre la lumière corporelle , mais d'éclairer son esprit & son cœur. Il joignit à la priere l'industrie & le travail. Il alloit écouter assidûment ceux qui faisoient profession d'instruire les autres , & employoit la plus grande partie de la nuit à repasser dans son esprit ce qu'il avoit entendu. Il apprit de cette maniere , non seulement la grammaire , la rhétorique , les beaux endroits des poëtes & des orateurs , la dialectique , toutes les opinions des philosophes , mais encore les écritures de l'ancien & du nouveau testament , dont il développoit les divers sens , & les dogmes de l'Eglise qu'il expliquoit avec beaucoup d'ordre & de netteté. Ses talens attirerent à Alexandrie un grand nombre de personnes qui venoient pour l'entendre , ou seulement pour le voir. Saint *Arbanaise* l'estimoit singulièrement , & lui confia le soin de l'école d'Alexandrie si célèbre depuis long-temps. *Didyme* s'opposa avec autant de zele que de lumière à l'impiété des Ariens. Saint *Antoine* lui rendit plusieurs visites. *Didyme* se fit aussi conduire chez

chez ce grand saint, qui ayant fait tomber la conversation sur son aveuglement, lui demanda s'il n'avoit point de peine d'être privé de la vue. *Didyme* faisoit difficulté de répondre; mais voyant que saint *Anoine* insistoit, il avoua ingénument qu'il en étoit très-fâché. „ Je m'étonne, lui dit saint *Anoine*, qu'un „ homme aussi judicieux que vous, regrettiez une chose en soi „ si peu importante. Il vaut infiniment mieux être éclairé de „ la lumière spirituelle, qui nous est commune avec les anges „ & les saints, que d'avoir des yeux corporels, qui peuvent „ par un seul regard précipiter un homme dans les enfers.

Rufin qui vint à Alexandrie pour voir *Didyme* & prendre ses leçons, nous apprend que quelqu'admirables que fussent ses ouvrages, les discours qu'il faisoit de vive voix avoient encore plus de grace & d'énergie. Saint *Jerome* fit aussi en 385 le voyage d'Alexandrie, pour consulter *Didyme* sur plusieurs difficultés de l'écriture; & il se glorifioit depuis de l'avoir eu pour maître. Il ne paroît pas qu'il soit mort avant l'an 399. D'un très-grand nombre d'ouvrages que *Didyme* avoit composés, il ne nous en reste que deux. I. Le premier est le livre qu'il a intitulé : *Du Saint-Esprit*. Nous ne l'avons qu'en latin, de la traduction de S. *Jerome*, qui l'entreprit à la prière du pape *Damase*. C'est de cet excellent livre, qu'il dit que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont écrit sur cette matière. Il est divisé en trois parties. *Didyme* s'appliqua à cet objet, tant pour satisfaire aux prières réitérées de ses frères, que pour empêcher que les fideles ne fussent séduits par ceux qui avançaient sur ce sujet beaucoup de choses, qui n'étoient fondées ni sur l'écriture ni sur la tradition. *Didyme* établit solidement la divinité du Saint-Esprit. II. Le second ouvrage qui nous reste de *Didyme*, est un traité contre les *Manichéens*, où il fait un grand usage de la métaphysique. Comme *Didyme* s'étoit fort attaché à *Origene*, & qu'il avoit pour lui une estime extraordinaire, il se déclara son apologiste contre tous ceux qui le traitoient d'hérétique. Il entreprit de montrer qu'*Origene* n'avoit point enseigné d'erreurs sur la Trinité, & voulut même justifier le livre des principes. Le zèle de *Didyme* pour *Origene* indisposa saint *Jerome* contre lui; & il faut convenir que ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison. Il paroît que c'est dans l'école d'Alexandrie, que se sont formés ceux qui ont été les auteurs des grandes hérésies qui ont causé de si terribles ébranlemens à l'église grecque, pendant les quatrième & cinquième siècles. Les ouvrages d'*Origene* qui y étoient admirés, y répandirent un poison subtil dont plusieurs furent infectés. D'ailleurs la possession où étoit cette école d'être regardée comme un oracle que l'on consultoit de tous côtés, engageoit ceux qui en étoient les docteurs à beaucoup étudier *Aristote* & *Platon*, à creuser la métaphysique, pour être en état de satisfaire les philosophes & tous les savans, qui propoisoient des difficultés sur les vérités de la religion. L'on eût épargné à l'église une infinité de maux, si l'on se fût per-

suadé que nous ne pouvons savoir de vraie métaphysique que ce que l'écriture nous en apprend.

DINUS MUGELLANUS, ainsi appelé parce qu'il étoit né à Mugello, bourg de Toscane, sur la fin du douzième siècle. La ville de Bologne fut le principal théâtre de ses talens ; il y enseigna le droit avec un succès inoui. Le pape *Boniface VIII*, instruit de son mérite, le choisit pour travailler à la compilation du *sexre*, qui est le huitième livre des décrétales. Ce savant homme ne fut pas récompensé, comme il le méritoit, & il mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pas été fait cardinal, à Bologne en 1303. Si cette anecdote est vraie, il avoit plus d'érudition que de philosophie. On a de lui un *commentaire* sur le sixième livre des décrétales, un traité sur les règles du droit canonique & quelques ouvrages sur le droit civil *in-fol.* à Lyon 1617. Ce juriconsulte écrivoit avec assez de netteté & de facilité en latin, mais sans élégance. Son esprit étoit vif, & il s'énonçoit très facilement en public & en particulier.

DIROIS, (*François*) docteur de Sorbonne, alla à Rome en 1672 avec le cardinal d'Estrees. La Reine ayant fait demander au Pape un décret sur la conception immaculée, il fit un écrit pour montrer qu'on ne pouvoit décider ce point sans témérité. Ayant obtenu un canonicat à Avranches, il y fut consulté par son évêque & par les diocésains ; & y mourut en 1691, laissant une mémoire chère aux gens de bien. Il avoit été d'abord lié très-étroitement avec les M.M. de Port-Royal ; mais il se brouilla avec eux à l'occasion du formulaire, qu'il soutint dans plusieurs écrits, dont on nous dispensera de donner la liste. Nous aimons mieux citer l'ouvrage, qui a été plus utile à l'église & qui a eu presque tous les suffrages. Il a pour titre : *Preuves & préjuges pour la religion chrétienne & catholique, contre les fausses religions & l'athéisme*, Paris *in-4°*. Les raisonnemens de ce livre sont très-pressans, & l'érudition y est répandue à propos.

DITHMAR, écrivain du onzième siècle, fils de Sigefroi comte de Saxe, vit le jour en 976. Ayant embrassé l'état monastique à Magdebourg, à l'âge de 38 ans, il nourrit son ame de la lecture des saints peres, & son esprit de celle des auteurs profanes. Ses vertus l'ayant fait élire évêque de Mersbourg en 1018, il instruisit & édifia son troupeau. Nous avons de lui une *chronique* depuis *Henri I* jusqu'à *Henri II* sous lequel il florissoit. Elle est grossièrement écrite, mais on y trouve assez d'exactitude. L'auteur, ainsi que tous les chroniqueurs de son siècle, ajoutoit foi très-facilement aux choses extraordinaires. On a plusieurs éditions de cet ouvrage, I. *in-fol.* à Francfort 1588. II. Dans la collection des écrivains d'Allemagne. III. Dans celle des écrivains servant à illustrer l'histoire de Brunswick à Hanovre, *in-fol.* Cette édition donnée par le célèbre *Leibnitz*, est ornée de variantes & de corrections. Ce prélat mourut en 1028, à 42 ans.

DITTON, (*Humphrey*) maître de l'école de mathématiques,

érigée
paren
au m
dans
ne cr
qu'i
terre
cette
par M
dam
riem
trois
confé
ture &
nit le
suppl
gion
1729
médi
un au
des liv
à 40
I. D
avoit
diffère
le recr
H. I
évêque
J. C. e
en 14
DON
DON
auteur
tins, c
DOR
logne v
tres de
vre ine
bliogra
DOR
la vie.
science
florissoi
grec &
mons t
On les
DOR
honnête

élevée dans l'hôpital du Christ à Londres, naquit à Salisbury de parens non-conformistes, qui le consacrerent dès son enfance au ministère de leur communion. Il fit des progrès si rapides dans l'étude de la théologie & dans celle des langues, qu'on ne craignit pas de le charger des fonctions pastorales, quoiqu'il fût très-jeune. Le succès que le déisme avoit en Angleterre, l'engagea d'écrire en faveur de la religion. Il publia dans cette vue un ouvrage dont nous avons une traduction françoise par M. de la Chapelle, théologien protestant. Elle parut à Amsterdam en 1728, en 2 vol. in-8°, sous ce titre : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Notre-Seigneur J. C., en trois parties*, dont la première expose aux yeux des Déistes les conséquences d'un examen négligé ; la seconde explique la nature & l'obligation de l'évidence morale ; & la troisième fournit les preuves de la résurrection de Notre-Seigneur : avec un supplément où l'on développe les principaux points de la religion naturelle. Cet ouvrage important réimprimé à Paris en 1729, in-4°, est une véritable démonstration bien digne d'être méditée par les amis de la religion. L'auteur avoit entrepris un autre livre sur la nécessité de la révélation & l'inspiration des livres sacrés ; mais il mourut sans l'avoir achevé en 1715, à 40 ans.

I. DOMINIQUE, patriarche de Grado, florissoit vers 1040 ; il avoit des lumières assez étendues. On a de lui un traité sur les différends de l'église grecque & de la latine ; on le trouve dans le recueil des monumens de l'église grecque par *Cotelier*.

II. DOMINIQUE DE DOMINICIS, savant vénitien, fut fait évêque de Bresce, & se fit connoître par un traité du sang de J. C. en latin à Venise 1557. Ce prélat pieux & savant florissoit en 1465.

DOMINIS, voyez MARC-ANTOINE DE DOMINIS.

DOMNIZON, prêtre allemand, qui vivoit vers l'an 1130, est auteur d'une vie de la comtesse *Mathilde*, en mauvais vers latins, qui a été publiée à Ingolstadt en 1612, in-4°.

DORLANDUS, (*Pierre*) pieux & savant Chartreux de Cologne vers l'an 1498, a laissé un ouvrage sur les hommes illustres de son ordre, imprimé in-8° à Cologne en 1508. Ce livre inexact & mal écrit, seroit d'un très-foible secours aux bibliographes qui voudroient travailler sur la même matière.

DOROTHE'E, abbé de Palestine, dont on connoît très-peu la vie. On pense communément qu'il eut pour maître dans la science du salut le fameux moine *Jean le Prophète*, & qu'il florissoit dans le sixième siècle. On a de lui I. Quelques lettres en grec & en latin sur des sujets de morale. II. Vingt-quatre sermons sur la manière de régler sa vie avec sagesse & avec piété. On les trouve dans la *bibliothèque des peres*.

DORSANNE, (*N.*) né à Iloudun en Berri, d'une famille honnête, qui cultiva ses talens, vint de bonne heure à Paris.

Le cardinal de *Noailles*, archevêque de cette capitale, se l'attacha par des places & par la confiance la plus intime. Il fut son grand vicaire & il devint successivement archidiacre, chantre & official. L'abbé *Dorsanne* étant le conseil du cardinal, eut beaucoup de part à toutes les négociations qui se firent pour faire accepter la bulle *unigenitus* à ce prélat. Il ne vouloit pas qu'il se refusât à cette démarche, mais il exigeoit des explications qu'il s'imaginait être nécessaires pour mettre la vérité à couvert. Le cardinal ayant accepté purement & simplement, l'official refusa de l'enregistrer & il fut obligé de sortir de l'archevêché. Retiré aux incurables, il y mourut dans de grands sentimens de piété en 1726. L'abbé *Dorsanne* est principalement connu par des *Mémoires*, en 6 vol. in-12. Le cardinal de *Noailles* l'avoit chargé d'écrire chaque jour tout ce qui se passoit en France & en Italie dans l'affaire de la constitution *unigenitus*. Ce journal curieux est écrit avec beaucoup de simplicité, de naturel & de candeur. On y voit avec douleur, que les hommes font agir les ressorts les plus profanes dans les matieres les plus sacrées. Quelques récits de l'historien ont été contestés, & cela ne pouvoit être autrement. Il étoit d'un parti; il falloit bien qu'il fut contredit par le parti contraire.

DOUCIN, (*Louis*) Jésuite, né à Vernon, remplit divers emplois dans sa société avec distinction. Il écrivit beaucoup sur les matieres controversées à l'occasion de *Jansenius* & de *Quesnel*; mais il est principalement connu par l'histoire de diverses hérésies, telles que *l'origénisme*, le *nestorianisme*, *l'eutichisme*, &c. sur chacune desquelles il a donné un vol. in-4°. L'auteur y développe avec sagacité les manœuvres & les artifices des hérétiques anciens, & il met le lecteur à portée d'en faire des applications aux hérétiques modernes. Le pere *Doucain* mourut à Orléans en 1726, regardé comme un savant théologien.

DRACONCE, prêtre espagnol sous l'empire de *Théodose* le Jeune, adressa une élégie à cet Empereur: ouvrage foible & qui sent le poëte du cinquieme siecle. Nous avons encore de lui un poëme intitulé: *Hexameron* en vers latins, dans lequel il chante les merveilles de l'ouvrage des six jours de la création. *St. Eugene II*, évêque de *Toledo*, augmenta & corrigea cette production, qui avoit besoin de la lime, & qu'on pourroit retoucher encore. Le pere *Sirmond*, Jésuite, en a donné une édition. On trouve aussi ce poëme dans la *bibliothèque des peres*.

DRAPIER, (*Roch*) né à Verdun en 1685, exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat au parlement de Paris, où il mourut en 1734, à 48 ans. On a de lui I. Un recueil de décisions sur les matieres bénéficiales, en 2 vol. in-12, dont il y a eu aussi une seconde édition en 2 vol. in-12 en 1732. II. Un recueil de décisions sur les dixmes, imprimé pour la premiere fois en 1730, & dont *M. Brunet*, avocat, a donné une seconde édition en 1748, augmentée & corrigée. Ces deux ouvrages sont estimés.

D
fut p
vern
puta
dive
div
les o
Le g
cures
l'égli
Cet
gran
dara
tribu
pere
miers
fere
profo
simpl
DR
de bo
Et ap
exem
de pi
ils on
produ
fait t
ans,
l'avo
DR
théolo
s'oppo
aigre
nom c
exhort
théolo
sieurs
livres,
précéd
Le for
nombr
l'écritu
des pe
mels;
siffes;
traite t
se born
d'une x

DRAPPIER, (*Gui*) licencié de la faculté de théologie de Paris, fut pourvu d'une cure de la ville de Beauvais sa patrie. Il la gouverna pendant 59 ans, & mourut en 1716 à 91 ans, avec la réputation d'un bon théologien & d'un bon canoniste. On a de lui divers ouvrages. I. *Traité des oblations*, in-12, à Paris 1685. II. *Tradition de l'église touchant l'extrême-onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires*, à Lyon 1699, in-12. III. *Le gouvernement des diocèses en commun par les évêques & par les curés*, 2 vol. in-12. L'auteur prouve qu'il n'y a proprement dans l'église chrétienne & catholique, qu'un troupeau & qu'un pasteur. Cet ouvrage a essuyé quelques contradictions ; mais il y a un grand nombre de principes solides. IV. *Défense des abbés commendataires & des curés primitifs*, imprimée en 1685. V. On lui attribue plusieurs écrits faits en faveur des *reflexions morales* du pere *Quésnel* & contre la bulle *unigenitus*, dont il vit les premiers progrès avec beaucoup de douleur. On voit dans ces différens ouvrages un homme quelquefois passionné ; mais d'une profonde érudition, sur-tout ecclésiastique. Son style est fort simple, sans ornemens & trop diffus.

DREXELIUS, (*Jérémie*) Jésuite, né à Ausbourg, se remplit de bonne heure des maximes contenues dans les livres saints. Et après s'être instruit lui-même, il instruisit les autres par ses exemples, ses discours & ses ouvrages. On a de lui divers livres de piété imprimés en 2 vol. in-fol. & en plusieurs vol. in-16. Ils ont été beaucoup lus autrefois, mais le grand nombre de productions du même genre que nous avons eu depuis, leur a fait tort. Ce pieux Jésuite mourut à Munich en 1638, à 57 ans, laissant une grande idée de vertu. L'électeur de Bavière l'avoit choisi pour son prédicateur.

DRIEDO, (*Jean*) né dans le Brabant, fut professeur en théologie à Louvain, & ensuite curé dans la même ville. Il s'opposa au luthéranisme avec beaucoup de zèle ; mais sans aigreur & sans passion. *Adrien Florent* qui fut depuis pape sous le nom d'*Adrien IV*, en lui donnant le bonnet de docteur, l'avoit exhorté à quitter les sciences profanes pour s'appliquer à la théologie. *Driedo* suivit ce conseil, & se mit en état d'écrire plusieurs excellens ouvrages. On a de lui I. Un traité en quatre livres, sur l'*écriture-sainte* & sur les *dogmes ecclésiastiques*. Il est précédé d'un avertissement qui montre le bon goût de l'auteur. Le fond de l'ouvrage est important, & renferme un très-grand nombre de matières. Ce docteur appuye tout ce qu'il avance par l'*écriture sainte*, les décisions des conciles, & les sentimens des peres, dont il cite les passages les plus beaux & les plus formels ; ne s'amusant point, comme quelques autres controversistes, à chicaner, ni à entrer dans des disputes personnelles. Il traite toujours ses adversaires avec politesse & modération, & se borne à établir solidement la vérité, & à réfuter l'erreur d'une manière triomphante. Pour être un controversiste parfait,

il ne lui manquoit que la critique sur les auteurs. Mais cette portion de la science ecclésiastique n'étoit point encore éclaircie comme elle l'a été depuis. II. On commençoit alors à agiter les matieres de la grace & du libre-arbitre, à l'occasion de *Luther* & des autres novateurs, qui avançaient diverses erreurs contre la liberté de l'homme & contre le mérite des bonnes œuvres. L'habile controversiste s'attacha à bien développer la doctrine de *St. Augustin*, qui est celle de l'église, & à en faire sentir l'importance & le prix. Il composa un traité de la concorde du libre-arbitre & de la prédestination divine; deux livres de la grace & du libre-arbitre; un traité de la captivité & de la rédemption du genre-humain, & un autre traité en trois livres sur la liberté chrétienne. On en peut voir l'analyse dans *Dupin*. Dans la préface du premier de ces ouvrages, *Driedo* parle ainsi: Il y a deux extrémités à éviter quand on instruit les fideles sur cette matiere; l'une, d'anéantir le libre-arbitre, en relevant la grace de *Jesus-Christ*; l'autre d'affoiblir la grace de *Jesus-Christ*, en soutenant la liberté de l'homme. Il déclare qu'il évitera ces deux excès dans son ouvrage. Il prouve d'abord par les raisonnemens de *St. Augustin*, que la prédestination est entièrement gratuite, & que le bon usage de la grace & des mérites n'est pas la cause, mais l'effet de la prédestination divine. Il s'appuye sur les mêmes preuves que *St. Augustin*, se propose les mêmes objections, & y fait les mêmes réponses: ce qui prouve combien il avoit étudié les ouvrages de ce grand docteur. Ses écrits ont été souvent imprimés à Louvain, in 4° & in-fol. en quatre volumes, par les soins de *Gravius*. *Driedo* finit ses jours dans cette ville en 1535.

DROGO, écrivain du onzieme siecle, devint abbé de *St. Jean* de *Laon*, ensuite cardinal, & enfin évêque d'*Osie* en 1136. Nous avons de lui un traité de l'*office divin*, un autre des sept dons du *St. Esprit*, & quelques autres traités qui donnent une plus grande idée de sa piété que de ses talens.

DRUTHMAR, (*Chrétien*) né en *Aquitaine*, prit l'habit religieux, dans l'abbaye de *Corbie*, sur la *Somme*. Les études fleurissoient dans ce monastere, & il en recueillit les fruits pour les répandre ailleurs. Il professa avec succès au monastere de *Stavelo* & de *Malmédi* dans le diocèse de *Liege*. On ignore le temps & le lieu de sa mort, mais on fait qu'il vivoit dans le neuvieme siecle. Ce religieux étoit savant pour son temps; il possédoit le grec, un peu d'hébreu & l'histoire sainte & profane. Il avoit beaucoup médité l'écriture-sainte. Nous avons de lui une exposition sur *St. Martheu*, qu'on trouve dans la bibliothèque des peres, & un commentaire abrégé sur saint *Luc* & sur saint *Jean*.

DUAREN, (*François*) Jurisconsulte du seizieme siecle, né à *St. Brioux* en *Breragne*, eut *Alciat* pour maître, & il profita de ses leçons. Devenu professeur en droit à *Bourges*, il bannit des

écol
droi
Bar
aprè
men
de
hain
ont
in-f
eccl
le c
gall
fici
prét
n'ém
D
dans
son
à Po
beau
1624
pour
Uniq
mais
ne b
Nous
pour
6 vol
éditi
parut
Sebat
St. C
Basse
tions
DU
DU
conn
puis
sons l
Consa
ruine
en di
fares
dictio
rare a
in-fol.
Le pr
verfi

écoles la barbarie des glossateurs, & adoucir la sécheresse du droit par les charmes de la littérature. Son collègue *Eguinard Baron*, qui voulut marcher sur ses traces, excita son envie, mais après sa mort il lui rendit justice, & lui fit élever un monument. Le célèbre *Cujas*, jeune alors, fut aussi pour lui un sujet de jalousie; mais il se retira à Valence pour s'arracher à la haine de *Duaren*, qui mourut en 1559, à 50 ans. Ses ouvrages ont été recueillis à Geneve, à Lyon & à Francfort en 1592, in-fol. Les principaux sont I. *De ratione beneficiaria*. II. *De sacris ecclesie ministeriis ac beneficiis*, lib. 8. III. Des commentaires sur le code & sur le digeste. IV. Un traité des libertés de l'église gallicane. Tous ces ouvrages prouvent qu'il avoit approfondi la science du droit; c'étoit d'ailleurs un assez bon littérateur. On prétend qu'il étoit protestant dans le fond du cœur, & que s'il n'embrassa pas le calvinisme, ce ne fut que par crainte.

DUC, (*Fronron du*) fils d'un conseiller de Bordeaux, naquit dans cette ville en 1558. L'ordre des Jésuites auquel il devoit son éducation, se l'affocia en 1577. Ses supérieurs l'employèrent à Pont-à-Mousson, à Bordeaux & à Paris, où il enseigna avec beaucoup de succès. Il mourut dans cette dernière ville en 1624, à 66 ans, aussi estimé pour sa vertu & sa modestie que pour l'étendue de son érudition & la justesse de son esprit. Uniquement livré aux douceurs de l'étude, il ne connut jamais celle de la vie aisée; il ne faisoit qu'un seul repas, & ne buvoit que de l'eau. Ses travaux furent très-considérables. Nous avons de lui, I. Une édition de St. Jean *Chrysostome*, ou pour mieux dire une version latine des œuvres de ce saint, en 6 vol. in-fol. 1613. II. La bibliothèque des peres grecs. III. Une édition de *Nicephore Caliste*, dont on fait beaucoup de cas; elle parut à Paris en 1630, en 2 vol. in-fol. avec une version latine chez *Sebastien & Gabriel Cramoisi*. IV. Il a publié les ouvrages de St. Grégoire de Nazianze, de St. Grégoire de Nyffe, de St. Basile, &c. Les versions qu'il a jointes à la plupart de ces éditions, passent pour exactes, & sa critique est saine.

DUCANGE, voyez FRESNE.

DUCAS, auteur grec, florissoit vers l'an 1452. Il est moins connu par ses actions que par une histoire de l'empire grec, depuis 1431 jusqu'en 1462. Elle renferme tout ce qui s'est passé sous les Empereurs de Constantinople, *Jean Manuel*, *Jean & Constantin Paléologue* jusqu'à la prise de cette capitale, & à la ruine de leur puissance. Comme l'auteur avoit été employé en diverses négociations, & qu'il connoissoit la cour & les affaires, on peut compter sur les faits qu'il raconte, mais sa diction est incorrecte, dure & pesante. Son ouvrage est assez rare aujourd'hui. *Ismaël Bouillaud* le fit imprimer au Louvre in-fol. 1649, en grec & en latin, avec des savantes remarques. Le président *Cousin* le traduisit en françois, & on trouve cette version dans le huitième vol. de sa version de l'histoire byzantine.

DUCHE' DEVANCY , (*Joseph François*) né à Paris en 1662 , d'un gentilhomme ordinaire de la chambre , s'adonna d'abord à la poésie profane , & il cultiva ensuite la poésie sainte. Son talent en ce genre lui procura l'amitié & l'estime de madame de *Mainrenon* , qui le fit travailler pour *St. Cyr*. On y chante encore les hymnes & les cantiques sacrés qu'il a composés. On a encore de lui d'autres poésies & une paraphrase du psaume *beatus vir qui non abiit* , &c. & un recueil d'*histoires édifiantes* en prose in-12 , plusieurs fois réimprimées. Elles réunissent , dit un auteur , les agrémens du style & l'avantage des instructions. Quelques-unes , comme *Judith* , sont remplies de pensées fortes , de sentimens élevés & d'expressions sublimes; d'autres , telles qu'*Athenais* , ont toute la douceur du sentiment , tout le coloris de l'aménité & toutes les graces de la nature ; elles plaisent encore par la variété des personnages & des caractères : les Juifs , les Grecs , les Romains , les Chinois , &c. des hommes , des femmes , des Rois , des ministres , des particuliers paroissent successivement sur la scene. *Duché* mourut en 1704 , membre de l'académie des inscriptions qu'il honoroit par la douceur de ses mœurs & par les graces de son esprit.

DUCROS , (*Pierre*) ou D'AUVERGNE , entra dans l'ordre de *St. Dominique* , où il enseigna avec applaudissement. Il fut un des plus illustres disciples de *St. Thomas* , & il donna un supplément à la *somme de théologie* de son maître. L'évêché de *Clermont* ayant vaqué , il fut élu pour remplir ce siege , & il répondit à l'attente des peuples. Ce savant prélat florissoit vers l'an 1280.

DUDON , écrivain du douzieme siecle , fut chanoine , puis doyen de *St. Quentin* en *Vermandois*. On a de lui une *histoire* des premiers ducs de *Normandie* , qu'on trouve dans la collection des écrivains normands de *Duchesne*. Cet ouvrage fait avec assez peu de jugement est écrit d'un style barbare.

DUGUET , (*Jacques-Joseph*) né à *Montbrison* en 1659 , de l'avocat du Roi , au présidial de cette ville , fit ses humanités dans le college des peres de l'*Oratoire*. Le roman de l'*Astrée* d'*Urfé* lui étant tombé entre les mains , pendant qu'il faisoit sa troisieme , il composa dans le même goût une *histoire* des aventures de *Montbrison* ; mais il la jetta au feu par le conseil de sa mere. *Que vous seriez malheureux* , lui dit cette dame vertueuse , *si vous abusiez ainsi des talens dont Dieu vous a favorisé*. Cette réflexion toucha le jeune *Duguet* qui pensa alors à se consacrer à Dieu dans la congrégation de l'*Oratoire*. Après avoir passé deux ans à l'institution de Paris , il alla faire son cours de théologie à *Saumur* & ensuite professer la théologie à *Troye*. Ses succès l'ayant fait rappeler à Paris , il fut élevé au sacerdoce en 1677. Ses supérieurs le placerent au séminaire de *St. Magloire* , où il enseigna la théologie scholastique , & où il fit des conférences publiques sur l'écriture-sainte & sur l'histoire &

& la discipline de l'église. Ses travaux dérangerent sa santé naturellement très-délicate ; il fut déchargé de tout emploi en 1680, mais l'année d'après il alla faire des conférences à Strasbourg, à la priere du maréchal de Chamilly, qui étoit gouverneur de cette ville. De retour à Paris, il composa divers ouvrages, jusqu'à l'année 1685, qu'il sortit de l'Oratoire pour se retirer auprès du célèbre docteur *Arnauld*. L'air de ce pays ayant altéré sa santé, il revint à Paris où il vécut comme un anachorète dans la maison du président de *Menars*. Sa vie fut assez tranquille, jusqu'en 1715, que les querelles de la bulle *unigenitus* vinrent la troubler. Mais avant que de parler de ses traverses, il faut parler des ouvrages sortis de sa plume : ouvrages qui furent en partie la cause des persécutions de ses ennemis. Nous avons de lui I. *La conduite d'une dame chrétienne*, qu'il composa pour madame d'Aguesseau, en 1680. Cét ouvrage est in-12, & on y trouve d'excellentes leçons pour une mere de famille. II. *Le traité des devoirs d'un eveque*, auquel il travailla en 1682, à la priere de M. de *Lescar* évêque de Lavour. III. Une lettre sous le nom de la mere *Anno-Marie de Jesus*, Carmelite, (Mlle. d'Épernon) pour une dame protestante qui avoit confiance dans cette religieuse. *Bossuet* ne put s'empêcher de dire en la lisant, qu'il y avoit bien de la théologie sous le voile de cette religieuse. IV. Réfutation du systême de la grace générale de M. *Nicole* pour répondre à M. *Gilloz* chanoine de Rheims, qui l'avoit consulté sur cette matiere. L'abbé *Duguet* pensoit sur cette matiere plutôt comme *Arnauld* que comme *Nicole*. Il est évident par ce livre, qu'il adoptoit les idées de ce célèbre docteur. Nous dirons à cette occasion, qu'il n'étoit pas moins opposé que lui au formulaire ; voici ce qu'il en dit dans une fameuse lettre adressée à l'évêque de Montpellier. Nous citons cette lettre comme un échantillon de son style, sans adopter ses sentimens. „ Il est „ étonnant, dit-il, qu'on ait établi un formulaire, pour faire „ signer la condamnation d'un livre épargné à dessein dans le „ commencement, enveloppé ensuite par artifice dans la censure de quelques propositions dont il enseigne les contradictions, examiné avec si peu d'attention en France, & ne l'ayant „ été nulle autre part. Il est inoui dans toute l'antiquité, qu'on „ ait condamné un auteur pour des propositions qui ne fussent „ pas conçues dans ses propres termes. On n'en peut citer aucun „ exemple ; & quand on en pourroit citer, ce seroit un scandale & non pas un exemple, parce qu'il est du droit naturel, „ de ne rendre un auteur responsable que de ce qu'il a dit, & „ non de ce qu'on a substitué à ses paroles. Il est inoui qu'on „ ait jamais censuré un ouvrage entier sur un extrait arbitraire „ que ses ennemis en aient fait. Il est inoui que cet extrait ait „ d'abord été proposé comme une doctrine indépendante & détachée, afin que la censure trouvât moins d'obstacle, & qu'on „ la fit ensuite retomber sur un gros volume, où des matieres

» très-importantes sont traitées, sans qu'on vérifiât dans les
 » formes que cet extrait en contient toute la doctrine. Il est
 » inoui que lorsqu'il n'y a personne qui enseigne ou qui défende
 » l'erreur, qu'il n'y a ni chefs ni disciples, qu'il n'y a point om-
 » bre de secte ou de parti, & que les preuves en sont aussi
 » évidentes que le soleil, on ait établi une formule, pour faire
 » signer à tout le monde la condamnation d'une erreur qui est
 » rejetée de tout le monde. « V. Le traité des saints mystères,
 » composé pour M. Baudoin chanoine de Rheims. On l'a imprimé
 in-12, avec le traité de la priere publique, auquel il mit la
 main à la sollicitation de M. Giffior. La piété & l'onction carac-
 terisent ces deux ouvrages. VI. Un petit traité sur l'usure, adressé
 à un négociant d'Orléans. VII. Un traité des exorcismes, qui fut
 pour M. Boccoillor. Ces deux ouvrages ont été réunis en un seul
 volume en 1727, & on ne peut qu'en louer l'exaetitude & la
 solidité. VIII. Commentaire littéral spirituel sur la genèse, qu'il
 commença à la priere du célèbre Rollin, en 6 vol. in-12. On
 trouve séparément en un seul volume, ce qui regarde l'ouvrage
 des six jours. IX. Explication du livre de Job, 4 vol. in-12. X.
 Explication de septante-cinq pseumes de David, en 7 vol. in-12.
 XI. Explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe, en plu-
 sieurs vol. in-12. XII. Regles pour l'intelligence des saintes escri-
 tures, avec l'application de ces regles au retour des Juifs, in-12. La
 préface de cet ouvrage est de l'abbé d'Asfeld, à la priere duquel
 il avoit composé les précédens. XIII. Explication du mystere de la
 passion de Notre-Seigneur J. C. suivant la concorde, 11. vol. in-12.
 XIV. Explication des qualirés & des caractères que St. Paul donne
 à la charité, in-12. XV. J. C. crucifié, 2 vol. in-12, Paris 1727.
 XVI. Traité des scrupules. XVII. Traité dogmatique sur l'eucharistie,
 in-12. XVIII. Traité des principes de la foi chrétienne, 3 vol. in-12.
 XIX. Traité de l'éducation d'un prince, in-4°, & en 4 vol. in-12.
 XX. Conférences ecclésiastiques, 2 vol. in-4°. On y voit avec éton-
 nement des preuves de la vaste érudition d'un auteur qui étoit
 encore si peu avancé en âge. Ce recueil contient soixante-sept
 dissertations sur les auteurs, les conciles & la discipline des pre-
 miers siècles de l'église. S'il se trouve des gens qui soient choqués
 de ce qu'on leur remet devant les yeux une discipline si severe,
 & que l'église a eu de bonnes raisons de changer, M. Duguet
 leur dit lui-même à la fin de sa trente-huitieme dissertation: si
 nous sommes les vrais disciples des peres & des docteurs de
 l'église, nous devons respecter leurs sentimens & admirer leur
 conduite. Il est juste que nous honorions au moins ce que tant
 de grands hommes ont fait & ont dit, si nous ne sommes plus
 assez forts pour les suivre & les imiter. L'église toujours infail-
 lible ne regarde point aujourd'hui comme des excès, ce qu'elle
 autrefois regardé comme des vérités. C'est nous qui avons
 changé, & c'est pour nous que l'église a changé, non de senti-
 ment, mais de conduite. Mais il ne faut pas que sa condescen-

d'anc
 doit
 desce
 confu
 capab
 ne p
 ment
 Non e
 cina r
 On n
 diffé
 les o
 d'auf
 ques
 céléb
 l'un d
 ingén
 reux,
 vent
 moins
 féctat
 eu d'
 natur
 de ce
 l'Orat
 disoit
 à se f
 car po
 effort
 somm
 che d
 de lui
 cliquet
 de M.
 pressio
 été un
 obliga
 roient
 l'un n
 les hex
 l'occaf
 nistère
 à écrit
 doit; i
 abbaye
 On pré
 projet
 écrivai

ance nous la fasse méconnoître, & rien au contraire ne nous doit donner tant d'amour pour elle, que de voir d'où elle est descendue pour nous. Enfin il convient que nous portions la confusion d'être devenus si malades, que nous n'avons pas été capables de supporter de plus salutaires remèdes, & que nous ne puissions être guéris que par l'affoiblissement & le relâchement d'un régime plus proportionné à la grandeur de nos maux: *Non est hoc nostrorum gloria meritorum*, dit St. Augustin, *sed medicina morborum*. XXI. *Lettres de piété & de morale*, en 9. vol. in-12. On ne s'attachera point à porter un jugement particulier sur ces différens ouvrages; on dira en général, qu'il y en a peu parmi les ouvrages ecclésiastiques & ascétiques d'aussi bien faits, d'aussi instructifs & d'aussi intéressans; mais on y trouve quelques défauts. M. Duguet, solide & touchant, dit un critique célèbre, tient de Nicole & de Fénelon; mais il est inférieur à l'un & à l'autre; dangereux peut-être, parce qu'il est brillant, ingénieux, trop coupé dans son style; inépuisable en tours heureux, mais pas assez variés, & qui d'ailleurs ne présentent souvent que le même fond de pensées. Si sa grande piété étoit moins connue, on soupçonneroit de la recherche & de l'affectation dans sa manière d'écrire, & peut-être y en avoit-il eu d'abord; mais dans la suite cette manière lui étoit devenue naturelle, & même si facile, qu'il disoit la plus grande partie de ce qu'il composoit. M. l'abbé Bignon, qui l'avoit connu à l'Oratoire où ils avoient passé l'un & l'autre plusieurs années, disoit que dans sa jeunesse M. Duguet avoit beaucoup travaillé à se faire un style. C'est le moyen d'écrire peu naturellement; car pour que la diction soit naturelle, il faut qu'elle naisse sans effort, de la netteté & de la vivacité des idées. Au reste nous ne sommes pas les seuls qui ayons fait à M. l'abbé Duguet le reproche de l'affectation du style. On prétend que M. Arnauld disoit de lui, *cet homme a un clinquant qui m'éblouit les yeux, & un cliquetis qui m'étourdit les oreilles*. Il ne faut que lire les lettres de M. Duguet, pour voir qu'il donnoit quelquefois dans les expressions recherchées. Mais ce défaut n'empêche pas qu'il n'ait été un des plus beaux esprits que l'Oratoire a produits. Les obligations que la littérature & l'église avoient à M. Duguet auroient dû lui mériter des récompenses & le repos; il n'eut ni l'un ni l'autre. Le traité de l'action de Dieu sur les créatures, les hexaples & le livre du témoignage de la vérité ayant paru à l'occasion de la bulle *unigenitus*, les Jésuites firent agir le ministre pour engager M. Duguet, dont on connoissoit la plume, à écrire contre ces trois ouvrages. C'étoit un piège qu'on lui tendoit; il refusa de le faire, & fut obligé de se retirer à Tamiers abbaye située dans les états du roi de Sardaigne *Victor-Amédée*. On prétend que ce fut à la prière de ce prince, qu'il conçut le projet de son livre de l'institution d'un Prince, mais quelques écrivains ont révoqué en doute cette anecdote. Le duc d'Orléans

étant plus favorable aux anticonstitutionnaires que Louis XIV, l'abbé *Duguer* revint à Paris, où il signa le renouvellement d'appel en 1721. Il fallut encore en sortir sous le ministère du cardinal de *Fleuri*. Il chercha un asyle en Hollande, & l'y trouva. L'archevêque d'Utrecht *Barkman* l'accueillit comme un homme, que ses talens & la persécution rendoient doublement respectable. Enfin il vint mourir à Paris après une vie errante & traversée le 25 octobre 1733, à 84 ans. La douceur de son caractère, la pureté de ses mœurs & la beauté de son esprit lui ont mérité une place distinguée parmi les nouveaux disciples de St. *Augustin*. Quoiqu'il fût de ce parti, il n'eut point du tout les fureurs d'un homme de parti. On connoît sa lettre au sujet des nouvelles ecclésiastiques, qu'il regardoit comme un libelle très-contraire à l'esprit de l'évangile, & à celui de la charité, qui ne dit pas même le mal connu. Ce sage écrivain ne désapprouvoit pas moins les convulsions : extravagances qui étoient réservées à la lie d'une secte, qui a produit les *Arnauld* & les *Pascal*. On lui a reproché cependant d'avoir favorisé quelques idées singulieres, adoptées par le pere de *Gumes*, Oratorien. Il prétendoit qu'il n'y avoit plus de ressource pour l'église, que dans la réprobation des Gentils & dans la conversion des Juifs. Voici ce que nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique de M. *Racine* à ce sujet : M. *Duguer* avoit médité de bonne heure le plan & l'économie des desseins de Dieu révélés dans les divines écritures. M. *Bossuet* qui de son côté réfléchissoit sérieusement sur l'état où se trouvoit l'église, alla un jour lui rendre visite, étant accompagné de l'abbé de *Fleuri*, depuis évêque de Fréjus & cardinal ministre. Il témoigna son embarras à la vue des maux sans nombre & des scandales de tout genre dont l'église étoit inondée. Tous deux suivirent cette longue chaîne d'iniquités qui se forme depuis tant de siècles. Ils jetterent les yeux sur l'état de la religion dans les différentes parties du monde, & repasserent les divers jugemens que Dieu avoit exercés sur son peuple. Quel remède donc, demandoit M. *Bossuet*, quelle issue, quelle ressource ? Alors M. *Duguer* dit : Monseigneur, il nous faut un nouveau peuple. Et tout de suite il développa le plan des écritures conformément au chapitre onzième de l'épître de St. Paul aux Romains. On a donné un supplément d'*Isaïe*, dans lequel il fait un parallèle suivi & complet, suivant l'auteur du dictionnaire des livres jansénistes, entre la réprobation de Tyr & celle de Rome. Il y prétend, suivant le même auteur, que le parallèle qu'a fait St. Paul entre les Juifs & les Gentils est aujourd'hui complet, & que nous touchons au moment du retour de la synagogue à la foi, & de la réprobation de la gentilité convertie. Il est certain que quelques enthousiastes de ces derniers temps ont eu ces idées, mais l'abbé *Duguer* les adoptoit vraisemblablement avec des restrictions. M. l'abbé *Goujer* a écrit sa vie.

DUMOUSTIER, (*Arthur*) Récollet de Rouen vers l'an 1630

se fit
ges d
de l'o

DU
logne
tout
par l
de fo
cure
provi
cella
Christ
imagin
par la
à 85

DU
où for
moins
il fut
favori
doit é
prince
d'Ache
Dunga
biblioth

DU
à Dum
Freres
vint e
soutin
dont il
dans le
tâche d
„ la V
„ qu'e
„ que
„ que
„ Scor ap
„ Dieu
„ ble d
„ conti
que Sco
avec bio
de la ca
semble
me siec
roit sup
introdu
ment n

se fit un nom dans son ordre par sa piété, & par différens ouvrages d'histoire ou de doctrine. Le plus connu est son *martyrologe de l'ordre de St. François*; livre inexact, mais savant.

DUNCAN, (*Martin*) né à Kempen, dans le diocèse de Cologne, en 1505, fit ses études à Louvain avec distinction. Il tourna ses études du côté de la controverse, & se fit redouter par les Protestans. Les Anabaptistes furent sur-tout l'objet de son zèle, & il en convertit plusieurs. Il fut pourvu d'une cure en Hollande. Les Protestans s'étant rendus maîtres de cette province, ils le persécutèrent en diverses manières, mais il ne cessa d'écrire contr'eux. Ses principaux ouvrages sont I. *De verâ Christi ecclesiâ*. II. *De sacrificio Missæ*. III. *De piarum & impiarum imaginum differentiâ & cultu*. Ces productions sont estimables par la solidité, la justesse & le savoir. *Duncan* mourut en 1590, à 85 ans, à Amersfort.

DUNGAL, auteur hibernois du neuvième siècle, passa en France, où son habileté le fit connoître. Il n'est pas certain qu'il ait été moine de *St. Denis* comme quelques-uns l'ont prétendu, mais il fut fort attaché à cette abbaye. *Charlemagne*, instruit de son savoir, le consulta en 811 sur deux éclipses de soleil qu'on prétendoit être arrivées l'année précédente. La réponse qu'il fit à ce prince se trouve dans le tome 10 du spicilege de dom *Luc d'Acheri*. *Clement*, évêque de Turin, ayant attaqué les images, *Dungal* les défendit, dans un traité qu'on trouve dans la bibliothèque des peres.

DUNS ou SCOR, (*Jean*) surnommé le docteur subtil, naquit à Duns en Ecosse vers l'an 1260. Etant entré dans l'ordre des Freres Mineurs, il étudia à Oxford avec beaucoup de succès. Il vint ensuite à Paris où il fut élevé au degré de docteur. Il y soutint l'opinion de la conception immaculée de la sainte Vierge, dont il parle ainsi : On dit communément qu'elle a été conçue dans le péché originel. Il en rapporte les raisons, auxquelles il tâche de répondre, & ajoute : „ Je dis que Dieu a pu faire que la Vierge ne fût jamais en péché originel. Il a pu faire aussi qu'elle n'y fût qu'un instant, & il a pu faire qu'elle y fût quelque-temps, & que dans le dernier instant elle fût purifiée. *Scor* apporte des raisons de ces trois possibilités, & conclut ainsi : „ Dieu fait lequel de ces trois il a fait ; mais il semble convenable d'attribuer à Marie ce qui est le plus excellent, s'il n'est contraire ni à l'écriture ni à l'autorité de l'Eglise. “ C'est ainsi que *Scor* s'explique sur ce sujet ; & quoiqu'il le fasse, comme on voit, avec bien de la modestie, il passe pour le premier auteur de l'opinion de la conception immaculée qui a fait depuis tant de progrès. Elle semble néanmoins avoir été proposée dès le milieu du douzième siècle. La lettre de *St. Bernard* aux chanoines de Lyon paroitroit supposer qu'elle étoit le fondement sur lequel on vouloit introduire la fête de la conception. Mais cela n'étoit pas absolument nécessaire : il suffisoit pour établir cette fête, qu'on vouloit

honorer le premier moment de la sanctification de *Marie*, sans déterminer quel avoit été ce premier moment. Les Grecs célèbrent encore aujourd'hui la conception de St. *Jean-Baptiste*, qui étoit aussi marquée autrefois dans la plupart des martyrologes de l'église latine. Après que *Scor* eut enseigné deux ou trois ans à Paris, il fut envoyé à Cologne, où il mourut l'an 1108, âgé de quarante-trois ans, selon ceux qui lui donnent la plus longue vie. Il a néanmoins tant écrit, que ses ouvrages font douze volumes *in-folio*, quoique tous ceux qu'il a composés ne soient pas encore imprimés. Cette édition en 12 vol. fut donnée à Lyon en 1639, & ne fut guere achetée que par les Cordeliers. La scholastique qui composoit toute la science prétendue des siècles d'ignorance y domine par-tout; mais c'est cette scholastique pointilleuse & barbare, qui se nourrit de vaines subtilités & de syllogismes captieux. Ce fut par elle que *Jean Duns* fut en crédit auprès de ses contemporains, & c'est par elle aussi qu'il est aujourd'hui si fort méprisé.

DUNSTAN, (*Saint*) archevêque de Cantorberi, né vers 924, fut tiré du monastere où il étoit entré, pour être élevé sur le siege de Worchester & ensuite sur celui de Cantorberi. Le récit de tout ce qu'il fit pour rétablir la régularité dans les cloîtres & les vertus dans le monde, n'appartient point à cet ouvrage. On le trouvera fort au long dans l'*histoire ecclésiastique* de M. l'abbé *Fleuri*. Nous ne devons parler ici que de ses écrits. On lui en attribue un grand nombre, mais il y en a peu qui soient certainement de lui, & il est assez difficile de les indiquer. On imprima sous son nom à Douay en 1626, *in-8°*. une *concorde des regles*: ouvrage qui peut être utile pour l'histoire de l'ordre monastique.

DUPERRAI, (*Michel*) mort à Paris en 1730, doyen des avocats, avoit fait pendant quelque-temps la fonction d'expéditionnaire en cour de Rome. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur les matieres canoniques, I. *Notes & observations sur les cinquante articles de l'édit de 1695, concernant la juridiction ecclésiastique*, 2 vol. *in-12*. II. *Traité historique & chronologique des dixmes*, qui depuis la premiere édition a été revu & augmenté par M. Brunet, avocat, 2 vol. *in-12*. III. *Traité des dispenses de mariage, de leur validité & invalidité, & de l'état des personnes*, vol. *in-12*. IV. *Traité des droits honorifiques & utiles des patrons & curés primitifs*, *in-12*, dont il a donné une nouvelle édition en 1720. V. *Traité des portions congrues*, *in-12*. VI. *Observations sur le concordat*, *in-12*. VII. *Questions sur le concordat*, *in-12*. VIII. *Traité sur le partage des fruits des bénéfices*, *in-12*. IX. *Traité des moyens canoniques, pour acquérir & conserver les bénéfices*, 4 vol. *in-12*. X. *Traité de l'état & de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres & les bénéfices*, imprimé en 1703 *in-4°*, réimprimé en 1708 sous le titre pompeux de *droit canonique de France*. XI. *Traité des contrats de mariage*, *in-12*. XII. Enfin il a fait des

observ
auxque
été imp
de M.
civil &
choses
d'ordre
jusqu'à
DUP
son tem
produisi
sur les r

DUP
gregatic
droit. I
gregatic
& doctre
vrages a
de ses é
des rech
faire des
çoise, co
ge & le
lences, l

DUP
Châtre, P
Il obtint
& il rem
évêque
coné &
un puiss
dirigea.
lui, il se
où il m
çoise eut
plusieurs
ce poète
l'office di
raordin

DUP
bonne he
au colleg
autant q
recteur,
1717, il
entra ave
de cette b
de lui des

observations sur le traité des loix ecclésiastiques de M. d'Hericourt, auxquelles celui-ci a fait des réponses. Ces différens écrits ont été imprimés à la tête des loix ecclésiastiques. Tous les ouvrages de M. Duperrai prouvent des vastes connoissances dans le droit civil & canonique ; il y a beaucoup à profiter pour le fond des choses, mais le style est pesant & désagréable. Il n'y a point d'ordre, & l'auteur ne fait point se décider. Il poussa sa carrière jusqu'à 90 ans.

DUPONT, (Louis) Jésuite espagnol, mort en 1624, fut dans son temps un des maîtres de la vie spirituelle. Ses directions produisirent des grands biens. Nous avons de lui des *méditations sur les mysteres de la foi*, qui ont été traduites en François.

DUPORT, (Gilles) né à Arles en 1625, entra dans la congrégation de l'Oratoire âgé de 22 ans, après avoir étudié en droit. Il professa les humanités au Mans, & sortit de sa congrégation en 1660. Il mourut en 1691, protonotaire apostolique & docteur en droit civil & canon. Nous avons de lui divers ouvrages assez mal écrits en François, I. *L'histoire de l'église d'Arles, de ses évêques, & de ses monasteres*, in-12, livre où l'on trouve des recherches. II. *L'art de prêcher contenant diverses méthodes pour faire des sermons & des panegyriques*, in-12. III. *Rhetorique françoise, contenant les principales regles de la chaire*, in-12. Cet ouvrage & le précédent ne sont plus lus aujourd'hui. IV. *Les excellences, les utilités & la nécessité de la priere*.

DUPUI, (Germain) prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Châtre, petite ville à sept lieues de Paris, où il fit beaucoup de bien. Il obtint ensuite un canonicat de St. Jacques de l'hôpital à Paris, & il remplit le ministère de la chaire avec fruit. M. de Barillon, évêque de Luçon, instruit de son mérite, lui donna l'archidiaconé & la théologale de sa cathédrale. Ce nouveau poste fut un puissant aiguillon pour son zele ; il prêcha, il instruisit, il dirigea. Lorsqu'il sentit que la vieillesse alloit s'appesantir sur lui, il se retira chez les peres de l'Oratoire de Niort en Poitou, où il mourut en 1713, âgé de plus de 70 ans. La poésie françoise eut des attraites pour lui, & il traduisit en vers François plusieurs pieces latines du fameux *Saureuil*, entr'autres celles où ce poète instruit le clergé sur la maniere dont il faut chanter l'office divin. On a encore de lui une *relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Anieres contre le jansénisme*.

DUPUIS, (Jean) né dans le diocèse de Laon, vint de très-bonne heure à Paris, où il fut nommé professeur d'humanités au college des quatre Nations. Il forma ses élèves à la vertu autant qu'au savoir. L'université de Paris l'ayant choisi pour recteur, il remplit cette place avec un zele extraordinaire. En 1717, il appela de la bulle *unigenitus* au futur concile, & il entra avec beaucoup de feu dans tous les projets des ennemis de cette bulle. Dupuis mourut à Paris en 1739, à 80 ans. On a de lui des *réflexions chrétiennes & morales sur des endroits choisis*

de l'ancien & du nouveau testament. Elles furent imprimées en 1701, & dédiées au cardinal de Noailles.

DUPUY, voyez PUY.

I. DURAND, (Guillaume) jurisconsulte célèbre, sur la patrie duquel on n'est pas d'accord. On pense communément qu'il vit le jour à Puimoisson dans le diocèse de Riez en Provence. Ses grandes connoissances dans le droit canon le firent choisir pour professer cette science à Modene. Le pape *Clement IV* se l'attacha par les titres de son chapelain & d'auditeur de son palais. *Gregoire X*, qui ne faisoit pas moins de cas de lui, le nomma légat au concile de Lyon en 1274. L'évêché de Mende, qu'on lui donna en 1286, fut la récompense de son zele & de son savoir, & dès qu'il eut cette épouse il ne voulut jamais en avoir d'autre. Ce fut en vain que *Nicolas IV* lui offrit l'archevêché de Ravenne; mais il accepta la légation dont ce Pape le chargea auprès du Sultan d'Egypte. Il mourut à Nicosie dans l'isle de Chypre, d'où son corps fut rapporté à Rome. Ce prélat surnommé le pere de la pratique avoit beaucoup d'habileté pour son temps; il eut aussi beaucoup de crédit, mais il le dut autant à sa vertu qu'à son savoir. Nous avons de lui I. *Speculum juris*, qui lui fit donner le nom de *speculator*. II. *Rationale divinarum officiorum*, imprimé d'abord à Mayence en 1459, & ensuite à Lyon en 1612, in-8°. La premiere édition est très-rare. III. *Repositorium juris*, imprimé à Francfort en 1592. Il ne faut pas rechercher dans ces ouvrages la pureté & l'élégance du style, mais il y a des choses solides & d'assez bons principes.

II. DURAND, (Guillaume) neveu du précédent, lui succéda dans l'évêché de Mende, en 1290. S'il eut les places de son oncle, il en eut aussi la piété & les lumieres. Le pape *Clement V* l'ayant appelé au concile de Vienne en 1320, il composa un excellent traité de la maniere de célébrer le concile général. Son premier conseil est de rappeler l'esprit de l'antiquité. Il veut qu'on réduise les dispenses à leurs justes bornes, & que ce soit une exception du droit commun pour un plus grand bien; en sorte qu'on préfere toujours l'intérêt public au particulier. Il exhorte le Pape à révoquer les exemptions qui sont devenues pernicieuses, & renversent la subordination établie dans l'église par l'antiquité, suivant laquelle tous les monasteres doivent être soumis aux évêques, qui ont reçu de Dieu leur puissance. Il soutient que le Pape ne peut faire de nouvelles loix contre les anciens canons. Il recommande la tenue des conciles provinciaux, comme étant le tribunal ordinaire où se doivent terminer les affaires ecclésiastiques. Il condamne l'abus de donner les bénéfices à des étrangers qui n'entendoient pas la langue du pays. Il insiste sur la nécessité de la résidence pour les curés & les évêques; & parle fortement contre la pluralité des bénéfices. „ Par une suite de cet abus on a, dit-il, nouvellement „ introduit contre les canons, que les cardinaux pourroient se „ faire

„ fai
„ qu
„ au
„ dif
„ sur
„ leu
„ dr
On v
plus
pose
dient
ne po
ou le
c'est
après
de M
qu'on
ont é
ce qu
la mu
qui fo
plique
cher à
que l'
te, de
doctri
écclési
de dor
canons
nistrat
de per
voir de
dit qu
abus. I
de Rom
rageoi
ferens
il arriv
par la
teur de
Rome,
si comm
comme
voyoit
Rome p
tribut d
point en
trêque

„ faire donner des prieurés & d'autres bénéfices réguliers, quoi-
 „ qu'ils ne se fassent point religieux. Rien n'est plus contraire
 „ aux loix de l'église, ni plus capable de ruiner totalement la
 „ discipline régulière; parce que les religieux n'ont plus de
 „ supérieur qui les instruisse, les corrige & les gouverne selon
 „ leur règle. D'ailleurs l'hospitalité est négligée, les biens & les
 „ droits de ces bénéfices dissipés, & les bâtimens dégradés.
 On voit ici le commencement des commendes. Pour distribuer
 plus également les bénéfices & les mieux remplir, l'auteur pro-
 pose d'en assigner la dixième partie aux pauvres écoliers qui étu-
 dient dans les universités. Il demande aussi que le Pape ne don-
 ne point de bénéfices à d'autres, tant qu'il y aura dans la ville
 ou le diocèse, des docteurs qui n'en seront point pourvus,
 c'est l'origine du droit de gradués, établi environ six-vingt ans
 après au concile de Bâle. Mais en même temps que l'évêque
 de Mende vouloit qu'on favorisât les études, il vouloit aussi
 qu'on les réformât. Il se plaint de ce que parmi ceux même qui
 ont étudié, il s'en trouve peu qui soient bien instruits de
 ce qui regarde la foi & le salut des âmes. Ce mal vient de
 la multitude & de la variété des gloses & des autres ouvrages
 qui font négliger les textes originaux; & de ce que l'on s'ap-
 plique aux vaines subtilités de la dialectique, au lieu de s'atta-
 cher à l'écriture-sainte & à la vraie théologie. Le remède seroit
 que l'on fit composer par des docteurs choisis en chaque facul-
 té, des traités fort courts qui renfermassent l'essentiel de la
 doctrine. Il faudroit aussi réformer les universités, afin que les
 écoliers s'appliquassent sérieusement à l'étude. Il seroit très-utile
 de donner aux curés un livre facile à entendre, où l'on mît les
 canons pénitentiaux avec une instruction solide touchant l'admini-
 stration de la pénitence & des autres sacremens. L'auteur traite
 de pernicieuse la coutume établie en plusieurs églises, de rece-
 voir de l'argent pour le baptême & les autres sacremens, &
 dit que le mauvais exemple que donnent les prélats autorise cet
 abus. Il se plaint sur-tout de la simonie qui régnoit à la cour
 de Rome, où l'on exigeoit des prélats des sommes qui se par-
 rageoient entre le Pape & les cardinaux. Cette cour avoit dif-
 férens moyens d'évoquer à soi les élections des évêques; d'où
 il arrivoit que les églises demeuroient vacantes plusieurs années
 par la longueur des procès, au grand préjudice des âmes. L'au-
 teur demande une grande & sérieuse réforme, dans la cour de
 Rome, dans les évêques & tout le clergé. L'incontinence y étoit
 si commune, qu'il proposoit de permettre le mariage aux prêtres,
 comme dans l'église grecque. Il se plaint aussi fortement qu'on
 voyoit des lieux de debauches près des églises, & en cour de
 Rome près du palais du Pape, & que son maréchal tiroit un
 tribut des personnes infâmes. Les religieux mendians n'avoient
 point encore entièrement perdu leur première ferveur. Car cet
 évêque si zélé dit qu'ils étoient utiles pour suppléer à l'ignorance

& à l'incapacité de ceux qui étoient chargés des ames. „ Ces re-
 „ ligieux, dit-il, font communément recommandables par leurs
 „ mœurs & leur science, l'austerité de leur vie, la prédication,
 „ le zele pour la défense de la foi & la conversion des infideles.
 „ C'est pourquoi il faudroit pourvoir à leur subsistance, enforte
 „ qu'ils eussent en commun des revenus suffisans, ou qu'ils
 „ subsistassent du travail de leurs mains, comme faisoient les
 „ Apôtres. „ Il propose de confier le gouvernement des ames
 „ aux meilleurs d'entre eux, & à ceux qui étoient les mieux éprou-
 „ vés; & de les empêcher de s'attacher à des études curieuses, en
 „ les rappelant à celles qui sont véritablement solides. Par les
 „ plaintes que fait l'auteur contre les seigneurs temporels, on
 „ voit jusqu'à quel excès on étendoit alors la juridiction ecclé-
 „ siastique. Aussi ne la rendoit-on pas gratuitement. Tous les
 „ ministres de justice, depuis les premiers jusqu'aux moindres,
 „ recevoient des présens, & se faisoient payer chèrement leurs
 „ salaires; & les prélats affermoient le revenu de leurs justices.
 „ Comme ce traité est important & qu'il fait connoître les maux
 „ qui affligeoient alors l'église, nos lecteurs nous pardonneront
 „ d'en avoir donné une analise un peu étendue. Il y en a plusieurs
 „ éditions; la dernière est celle de Paris, in-8° 1671. Un jurifcon-
 „ sulte de Bourges l'avoit fait imprimer dans la même ville en
 „ 1545, avec une dédicace au pape *Paul III*, & aux prélats qui de-
 „ voient composer le concile de Trente.

III. DURAND DE S. POURÇAIN, né dans le bourg de ce nom en
 Auvergne, entra dans l'ordre de *St. Dominique*. Ses supérieurs
 l'envoyèrent à Paris, où il prit le bonnet doctoral. Son mérite
 le fit choisir pour maître du sacré palais. L'évêché du Puy en
 Velai lui fut donné en 1318, & il s'y livroit aux soins d'un bon
 pasteur, lorsqu'il fut transféré huit ans après à l'évêché de Meaux.
 L'année 1333 est l'époque de sa mort, suivant l'opinion la plus
 commune. Ses ouvrages sont I. Un *commentaire* sur le maître des
 sentences, imprimé in-fol. à Venise en 1571. Les sentimens
 singuliers, dont il est rempli, le font rechercher. *Durand de St.*
Pourçain, né avec un génie vif & subtil, voulut parler & écrire
 de lui-même, & quoique Dominicain il s'éloigna souvent des
 opinions de saint *Thomas*: aussi lui donna-t'on la qualité de
docteur très-résolusif. II. Un *Traité* de la juridiction ecclésiasti-
 que & des loix, à Paris in-8° 1506. III. Il avoit réfuté le sen-
 timent de *Jean XXII*, au sujet du délai de la béatitude des élus
 jusqu'au jour du jugement, mais ce traité est perdu.

IV. DURAND ou DURANDELE, parent du précédent & Domi-
 nicain comme lui, défendit la doctrine de saint *Thomas* contre
 les attaques réitérées de *Durand de St. Pourçain*. Ils avoient
 autant de vivacité l'un que l'autre, mais *Durand de St. Pourçain*
 avoit un esprit plus libre. Nous avons de *Durandele* un com-
 mentaire sur le quatrième livre des sentences, & d'autres ouvra-
 ges qu'on trouve dans la bibliothèque de *St. Victor* de Paris.

DU
 aux
 se fit
 1563
 ces d
 Henr
 la m
 enco
 voulu
 le 10
 Toul
 bles,
 qui e
 dable
 ouvra
 nume
 par l
 lettre
 il fit
 l'Esq
 DU
 tra da
 plaud
 des p
 versio
 se est
 teur
 de l'é
 les c
 places
 Ioppé
 par St
 marty
 quelq
 St. Je
 vrage
 toriqu
 mérite
 avoir
 salur
 doret,
 portan
 mais
 ranti
 de l'O
 lemen
 un pré
 DU

DURANTI, (*Jean-Etienne*) né à Toulouse d'un conseiller aux requêtes du palais de cette ville, se consacra au barreau & se fit un nom célèbre par son éloquence. Il fut capitoul en 1563, & ensuite avocat général. L'intégrité qu'il montra dans ces deux places, le fit nommer premier président en 1581, par *Henri III.* Les fureurs de la ligue désoloient alors Toulouse : la mort du duc de *Guise* & du cardinal son frere en 1589 irrita encore le fanatisme des rebelles. Le président *Duranti* ayant voulu ramener ces factieux enthousiastes, fut massacré par eux le 10 février de la même année. Le calme ayant été rétabli à Toulouse, on rougit de cet assassinat. On poursuivit les coupables, & on rendit de grands honneurs à la mémoire de celui qui en avoit été la victime. Le Président *Duranti* est recommandable par son traité de *ritibus ecclesia* à Rome in-fol. 1591 : ouvrage qu'on a très-faussement attribué à *Pierre Danés.* Ce monument du savoir & des recherches de *Duranti* lui a été assuré par l'historien de Languedoc. Ce savant magistrat protégea les lettres en les cultivant ; il fit fleurir l'université de Toulouse ; il fit élever plusieurs jeunes gens, & il fonda le college de l'*Esquille* dirigé par les Peres de la Doctrine chrétienne.

DURANTI DE BONRECUEIL, (*Joseph*) d'Aix en Provence, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna avec applaudissement. S'étant retiré à Paris, il traduisit divers ouvrages des peres. I. Les œuvres de *St. Ambroise* sur la virginité. Cette version est aussi fidele qu'élégante ; mais ce qui la rend précieuse est une préface en forme de dissertation, dans laquelle l'auteur expose divers points d'histoire ecclésiastique. L'antiquité de l'état des vierges, les jours destinés pour leur consécration, les cérémonies avec lesquelles on leur donnoit la voile, les places qu'elles occupoient dans l'église ; tout cela se trouve développé dans cet ouvrage curieux. II. Les *panégyriques des martyrs* par *St. Jean Chrysostome*, avec un abrégé de la vie de ces mêmes martyrs, Paris 1735, in-8°. La Préface du traducteur renferme quelques réflexions sur les panégyriques en général & sur ceux de *St. Jean Chrysostome* en particulier. Elle est bien écrite ; & l'ouvrage y répond. III. *Lettres de St. Ambroise*, avec des notes historiques & critiques, en 3 vol. in-8° 1741. Cette traduction mérite les mêmes éloges que les précédentes. L'auteur paroît avoir eu les mêmes motifs, l'instruction du public & le zèle du salut des ames. IV. Les *pseaumes de David*, expliqués par *Théodore*, *St. Basile* & *St. Jean Chrysostome*, en 7. vol. in-8°. L'importance de cet ouvrage l'a fait rechercher par plusieurs lecteurs, mais il auroit mérité un succès encore plus grand. Le pere *Duranti* mourut à Paris en 1756, à 94 ans, à la maison des peres de l'Oratoire rue *St. Honoré.* Il étoit fils d'un conseiller au parlement de Provence ; c'étoit un exact observateur de l'évangile, un prêtre vertueux & charitable.

DURET, (*Edmond-Jean-Baptiste*) Bénédictin de la congréga-

tion de St. *Maur* né à Paris en 1671. Ses vertus lui concilièrent l'estime & l'amitié de ses confreres qui le perdirent en 1758. Il a traduit en françois le second vol. des entretiens d'une ame avec Dieu par M. *Hamon*, & la dissertation théologique d'*Arnauld*, sur une proposition de St. *Augustin*. Ces versions ne sont pas de la dernière élégance, mais elles sont fideles.

DUVAL, (*André*) docteur de Sorbonne, né à Pontoise, fit ses études à Paris où il se distingua. *Henri IV* le choisit pour remplir la chaire de théologie positive, qu'il venoit d'établir en Sorbonne. Ce ne fut pas la seule place qu'il occupa, quoique son penchant à l'ultramontanisme eût dû l'écartier de tous les postes. Il fut supérieur général de Carmelites de France & supérieur de Sorbonne. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de force contre le fameux docteur *Richer*. Il donna le nom de *Richeristes* à ses disciples ; il persécuta leur maître, & contribua beaucoup à lui faire signer une rétractation de son livre de la *puissance ecclésiastique & politique*. Ce docteur fanatique mourut en 1638, à 74 ans, doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui, I. Un commentaire sur la somme de St. *Thomas* en 2 vol. in-fol. II. *Libelli de ecclesiastica & politica potestate elencus*, in-8°. III. *La vie admirable de sœur Marie de l'incarnation*, in-8°. IV. *Les vies de plusieurs saints de France & des pays voisins*, pour servir de suite à celles de *Ribadeneira*, Jésuite espagnol, d'une crédulité imbécille. Le docteur *Duval* étoit bien digne de le continuer. La scholastique étoit toute sa science, & il ne connoissoit que très-peu les bonnes sources. Dans ses ouvrages théologiques il n'est pas au-dessus des théologiens de son siècle. Ses productions polémiques ne sont remarquables que par des déclamations pleines de fiel & d'amertume ; enfin ses légendes sont pleines de rêveries & de faux miracles.

E

EADMER, disciple de St. *Anselme*, archevêque de Cantorberi, marcha sur les traces de son maître dans la carrière des lettres & de la vertu. Nous avons de lui, I. Une *histoire* de son temps. II. Quelques ouvrages de piété. III. La vie de St. *Anselme* en deux livres, dans laquelle il s'est attaché principalement à faire connoître le caractère, l'esprit & les miracles de son héros. Il n'est pas exempt du reproche de crédulité, & on y trouve quelquefois des choses puérides. Ces différens écrits ont été recueillis dans l'édition de St. *Anselme*, in-fol. Paris 1675.

ECCARD, (*Jean-George*) né à Duingen dans le duché de Brunswick en 1674, devint professeur d'histoire à Helmestadt. La grace ayant touché son cœur & éclairé son esprit, il quitta la religion luthérienne pour embrasser la catholique. Il se retira à Wurzburg où il exerça les charges de conseiller épiscopal,

d'histo
cette
putati
d'une
ecclési
sive
poribu
gestas
per m
On y
pilati
EC
son in
son co
polygl
l'envi
peign
eut un
bonne
langu
n'emp
societ
bible
gues
même
1664.
Horri
tale,
remar
Ebed
des liv
ques
les se
reproc
diffé
diter
mais
ges su
dans l
ges,
doute
EC
dre de
thequ
Quer
de ce
Scrip
erici
Echar

d'historiographe, d'archiviste & de bibliothécaire. Il mourut en cette ville en 1730, âgé de près de 60 ans, avec une grande réputation de savoir & de probité. Nous le plaçons ici à cause d'une excellente collection, qui peut être très-utile pour l'histoire ecclésiastique. Elle est intitulée : *Corpus historicum mediæ ævi, sive scriptores res in orbe universo, præcipuè in Germania, à temporibus maximè Caroli M. Imp. usque ad finem sæculi post C. N. XV. gestas enarrantes, aut illustrantes, è variis codicibus manuscriptis per multos collecti & nunc primum ediri*; in-fol. 2 vol. Lipsiæ 1723. On y trouve plusieurs piéces curieuses & rares, & cette compilation est assez bien digérée.

ECHELLENSIS, (*Abraham*) savant maronite connu par son intelligence dans les langues orientales. *Gabriel Sionica*, son compatriote, l'attira à Paris pour travailler avec lui à la polyglote de *le Jai*. Les deux amis ne le furent pas long-temps; l'envie le désunit. *Gabriel* porta ses plaintes au parlement, & peignit son adversaire avec des couleurs affreuses. *Ecchellensis* eut une autre dispute avec l'abbé de *Flavigni*, docteur de Sorbonne, qui voulut lui prouver son peu de capacité dans la langue syriaque. Les écrits que son adversaire publia contre lui, n'empêchèrent point la congrégation de la Propagande, de l'associer en 1636 à ceux qu'elle employoit à la traduction de la bible en arabe. On le rappella de Paris, où il professoit les langues syriaque & arabe au college royal, & on lui donna le même emploi à Rome. *Abraham* mourut dans cette ville en 1664. On a de lui, I. *Eurhychius vindicatus* contre *Selden* & *Hortinger*. Ce dernier écrivain avoit composé une histoire orientale, pleine de bévues, que l'auteur relève avec soin. II. Des remarques sur le catalogue des écrivains Chaldéens composé par *Ebed Jesu*. Elles sont estimables par une grande connoissance des livres de théologie écrits en syriaque & en arabe. III. Quelques ouvrages contre des Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'église romaine. Les reproches que les adversaires d'*Abraham Ecchellensis* lui firent en différens temps ont servi de prétexte aux Calvinistes, pour décréditer les témoignages qu'il rend de la foi de l'église orientale; mais c'est sans raison. *Abraham Ecchellensis* appuie ses témoignages sur des extraits de différens livres, qui sont pour la plupart dans la bibliothèque du Vatican. Il n'y a qu'à vérifier les passages, & s'ils sont exactement cités, comme on n'en peut pas douter, qu'importe la probité de celui qui les a mis en œuvre?

ECHARD, (*Jacques*) né à Rouen en 1644, entra dans l'ordre de *St. Dominique*, où il fut employé à continuer la bibliothèque des auteurs Dominicains commencée par le pere *Jacques Querif*, qui en avoit fait un quart. Le pere *Echard* se chargea de ce travail, & le publia en deux vol. in-fol. sous ce titre : *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti, norisque historicis & criticis illustrati, &c.* Inchoavit *Jac. Querif*, absolvitque *Jac. Echard*, ambo ejusdem ordinis alumni, in-fol. 2 vol. Parisiis

1719, 1724. Le premier vol. imprimé à Paris, parut en 1719, & le second n'y fut publié qu'en 1724. Cette bibliothèque, où il y a un grand nombre de recherches, est très-bien dirigée. On y trouve tous les détails qu'on peut désirer dans les livres de ce genre : l'abrégé de la vie des auteurs, une liste détaillée de leurs ouvrages, l'indication des endroits, où ils ont été imprimés & des bibliothèques, où l'on trouve les manuscrits de ceux qui n'ont pas eu les honneurs de la presse. Il seroit peut-être à souhaiter que l'auteur n'eût pas prodigué autant les éloges, & qu'il eût été plus sévère dans la critique; mais on ne doit pas exiger d'un Dominicain, qui écrit sur ses confrères, autant de sévérité qu'on en demanderoit à un indifférent. Le pere *Echard* mourut à Paris en 1724, à 80 ans. Sa piété égala son savoir; sa mémoire sera long-temps chère à son ordre.

ECHIUS ou ECKIUS, (*Jean*) né dans la Souabe en 1483, se signala de bonne heure par son érudition, qui lui mérita la place de professeur en théologie dans l'université d'Ingolstadt. Il occupoit cette place, lorsque *Luther* répandit le poison de ses erreurs. Il ne se contenta pas d'écrire contre lui; il voulut le combattre de vive voix. On assembla une conférence à Leipzick en 1519. Cette conférence mérite une attention particulière, & nous croyons devoir la détailler. *Luther* & *Carlostad* y disputèrent contre *Eckius* en présence du prince *Georges* de Saxe, auquel cette ville appartenoit, du sénat & de l'université. Dans la première conférence *Carlostad* disputa seul contre *Eckius*, & on commença par la matière du libre-arbitre. *Eckius* soutint contre *Carlostad*, que le libre-arbitre n'étoit pas entièrement perdu depuis le péché, mais seulement affoibli; & que la volonté n'étoit point purement passive sous la motion de la grace, mais qu'elle consent & coopere au bien que la grace lui fait faire. Cette matière occupa pendant plusieurs jours, & le quatrième de juillet *Carlostad* quitta la dispute & se retira. *Luther* prit la place de *Carlostad* dans la conférence du quatrième de juillet. On y établit d'abord treize propositions qui renfermoient ses erreurs sur la pénitence, le purgatoire, le libre-arbitre, les indulgences & la primauté du Pape. Ensuite *Eckius* en opposa treize autres, conformes à la doctrine de l'église. On commença par la primauté du Pape, & on continua de disputer sur cette matière les trois jours suivants matin & soir. *Eckius* prouva par l'écriture & par la tradition qu'elle étoit de droit divin. *Luther* soutint toujours que ce qui distinguoit le Pape des autres évêques, ne lui appartenoit que par une institution purement humaine, & ne témoigna que du mépris pour toutes les autorités alléguées par *Eckius*, sans en excepter les conciles généraux. On passa à la question du purgatoire, qui occupa jusqu'au matin du onzième de juillet. *Luther* dit qu'il étoit persuadé qu'il y avoit un purgatoire, mais il ajouta aussitôt que les preuves n'en étoient pas convaincantes; & que le livre des *Machabees*, d'où l'on tire une de ces preuves, ne se trouvoit pas dans le canon

des Jui
comme
oppo
soir du
ne nia
ni qu'e
voient
pensés
dulgen
de l'ég
du dou
qu'elle
soutint
par l'a
sur la
le péch
soutint
de juil
Luther
che da
hérieti
s'appuy
Romain
Tout le
ses adv
succès
avoit b
défense
que les
logien
mé plu
dante,
plusieu
propo
1543. L
les prin
l'église
IV. De
Eckius
miers
combai
EDE
jurisco
feiller
Il est c
titre :
qu, in-
EDM

des Juifs. *Eckius* répondit qu'il suffisoit que ce livre fût reçu comme canonique par toute l'église pour faire autorité, & opposa à *Luther* des témoignages formels de St. *Augustin*. Le soir du même jour on agita la matiere des indulgences. *Luther* ne nia pas absolument que l'église eût le pouvoir d'en accorder, ni qu'elles pussent être utiles; mais il ajouta qu'elles ne seroient de rien aux fideles fervens qui ne vouloient pas être dispensés des œuvres satisfactoires. *Eckius* prouva l'utilité des indulgences par l'autorité des conciles, & par le consentement de l'église universelle. La pénitence fut le sujet de la conférence du douzieme de juillet. *Eckius* prouva par l'écriture & les peres, qu'elle commence ordinairement par la crainte. Mais *Luther* soutint qu'il n'y en avoit point d'autre que celle qui commence par l'amour. Les deux jours suivans, on disputa uniquement sur la maniere dont étoient remises les peines temporelles dont le pécheur demeure redevable à la justice de Dieu; & *Luther* soutint qu'elles ne l'étoient pas en vertu des clefs. Le quinzieme de juillet *Carlostad* reprit à son tour la dispute à la place de *Luther*. Il fut principalement question de savoir, si le juste préche dans toutes ses bonnes actions, comme le prétendoient ces hérétiques. *Eckius* résuta fortement cet étrange paradoxe, & s'appuya principalement sur le chapitre septieme de l'épître aux Romains. Ainsi finirent les fameuses conférences de Leipfick. Tout le monde convint qu'*Eckius* y avoit eü tout l'avantage sur ses adversaires. En 1538, il ne combattit pas avec moins de succès à la diete d'Ausbourg la confession des Protestans. Il avoit beaucoup d'érudition, de facilité & de zele, & il fut le défenseur intrépide de la foi dans toutes les disputes publiques, que les Catholiques eurent avec les hérétiques. Ce savant théologien mourut à Ingolstadt en 1543, à 57 ans, après avoir formé plusieurs controversistes. Son école fut une source abondante, d'où sortirent de vives lumieres. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, I. Un traité contre les articles proposés à la conférence de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. II. Un manuel de controverses, dans lequel il discute les principaux points, sur lesquels les novateurs attaquent l'église romaine. III. Deux traités sur le sacrifice de la Messe. IV. Des homélies. V. Un commentaire sur le prophete *Aggée*. *Eckius* montra plus de subtilité que de lumiere dans ses premiers ouvrages contre les Protestans; mais il devint fort en combattant, & ses dernieres productions sont très-solides.

EDER, (*George*) né à Freilingen, fut un des plus célèbres jurisconsultes d'Allemagne. Son savoir lui mérita le titre de conseiller des empereurs *Ferdinand I*, *Maximilien II* & *Rodolphe II*. Il est célèbre par un livre assez mal digéré & imprimé sous ce titre : *conomia bibliorum sive particionum biblicarum libri quinque*, in-fol.

EDMOND, (*Saint*) né en Angleterre, fit ses études à Paris,

où il fut reçu docteur en théologie. Son mérite lui gagna la confiance du pape *Innocent III*, qui le chargea de prêcher une croisade, & qui l'en récompensa par l'archevêché de Cantorberi. S'étant brouillé avec son chapitre & ayant encouru la disgrâce d'*Henri II* roi d'Angleterre, il passa secrètement en France, & se retira dans l'abbaye de Pontigni en Champagne : asyle ordinaire des prélats exilés d'Angleterre. Etant tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il fut transporté au monastère de Soisilac, pour respirer un air plus tempéré. Il y mourut quelques mois après, le 16 novembre 1240, & fut canonisé en 1249 par *Innocent IV*. Nous avons de lui un traité intitulé : *Serulium ecclesie* qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres* ; il le composa pour l'édification des moines de Pontigni. La bulle de sa canonisation contient un précis de ses vertus & de ses miracles.

EGESIPPE, étoit juif de naissance. Ayant embrassé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres *l'histoire ecclésiastique*, depuis la passion de *Jésus-Christ* jusqu'à son temps. C'étoit un recueil sincère des traditions apostoliques d'un style simple. *Egesippe*, quoique très-savant, imitoit la manière dont écrivoient les apôtres, aussi bien que leur vie. Pendant un voyage qu'il fit pour aller à Rome, il conféra avec plusieurs évêques, & trouva qu'ils étoient tous attachés à la même doctrine & aux mêmes maximes. Il rendoit témoignage que jusqu'à son temps, il n'y avoit aucun siège épiscopal, où l'on ne gardât très-exactement ce que le Seigneur avoit lui-même prêché. On marque sa mort vers l'an 181. L'église lui donne le titre de saint. Nous avons perdu ses écrits, excepté quelques petits fragmens conservés par *Eusebe*.

EGINHART, secretaire de l'empereur *Charlemagne*, étoit allemand. C'est le plus ancien historien qui soit sorti de cette nation suivant *Vestius*, cité par *Bayle*. Ses talens & son savoir lui méritèrent la confiance & l'amitié de *Charlemagne*, dont il épousa la fille, suivant quelques-uns. Cette fille s'appelloit *Imma* ; mais un auteur allemand a prouvé que l'empereur *Charlemagne* n'avoit point de fille de ce nom. Ainsi tous les contes qu'on a débités à ce sujet, tombent d'eux-mêmes. *Eginhart* recueillit les récompenses dues à son mérite ; il eut la direction de plusieurs abbayes, & fut le fondateur & le premier abbé de *Selingstat*, monastère de l'ordre de *St. Benoît* dans l'archevêché de *Mayence* ; il y fit fleurir les sciences & la piété. Il joignit à l'étude de la théologie celle des belles lettres, qui embellit les autres études. On place sa mort vers le milieu du neuvième siècle. Les ouvrages de cet homme illustre sont I. Des *annales* qui vont jusqu'en 829 ; on les trouve dans la collection des écrivains françois. II. La *vie de Charlemagne*, dont on a donné une très-bonne édition à *Utrecht* en 1711, in-4°. avec des savantes remarques. III. Des *lettres* à *Francfort*, in-fol. 1715. Le style d'*Eginhart*

nhart
lui de
choix d
peuvent
de ca
EISE
dans sa
pit dan
de lui u
ces mo
les Pro
même g
une chr
des me
tempor
d'Ingol
de cont
méritem
ELIE
pieux &
St. Gré
des ceu
ELIE
dans un
passa la
enseign
quelque
coup de
uns en l
eu parmi
tr'autres
voyelles.
appartien
Massorer,
qui ait e
publia un
glossaire
barbares
Nous av
des rema
ELINA
l'ordre d
mond. C
lumiere.
qu'en 12
reste que
les trou
ieux de
Tot

chart est assez noble ; on y trouve plus de politesse que dans ce-lui de ses contemporains. Ses histoires ne brillent pas par le choix des faits , ni par l'exactitude des recherches ; mais elles peuvent être utiles , & la narration en plaît assez par cet air de candeur & de simplicité , si peu commun dans notre siècle.

EISENGREIN , (*Guillaume*) né à Spire , obtint un canonicat dans sa patrie. Ce bénéfice ne fut pas pour lui une raison de croi-pir dans l'oïveté ; il cultiva les lettres avec succès. Nous avons de lui un catalogue latin des témoins de la vérité. Il entend par ces mots les controversistes catholiques , qui ont écrit contre les Protestans. *Flavius Illiricus* a composé un catalogue dans le même goût pour les écrivains de sa secte. On a encore d'*Eisengrein* une chronique de Spire , imprimée en 1564 , ouvrage où il y a bien des mensonges. Il y a un autre EISENGREIN , (*Martin*) contemporain de *Guillaume* , qui fut vice-chancelier de l'académie d'Ingolstadt , & qui mourut en 1578. On a de lui plusieurs livres de controverses , remplis d'emportement , & dont la plupart ne méritent aucune attention.

ELIE , archevêque de Crête vers l'an 587 , étoit un prélat pieux & savant , dont nous avons des commentaires grecs sur *St. Grégoire* de Nazianze. On les trouve dans la dernière édition des œuvres de ce saint.

ELIE ou ELIAS LEVITA , rabbin , mort à Venise en 1550 dans un âge très avancé. Il étoit allemand de nation ; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Rome & à Venise où il enseigna la langue hébraïque à plusieurs chrétiens , & même à quelques cardinaux. *Munster* le consulta souvent & profita beaucoup de la lecture de ses ouvrages , dont il traduisit quelques-uns en latin. *Elie* est le plus savant critique que les Juifs aient eu parmi eux. Il rejetta plusieurs traditions mal fondées , & entra autres celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles. Il les attribue à *Esdras*. Ce rabbin a éclairci ce qui appartient à la Massore dans un livre intitulé : *Massoret Ham Massoret* , imprimé à Venise & à Bâle. *Elie* est le seul des Juifs , qui ait entendu parfaitement les paraphrases chaldaïques , & il publia un Dictionnaire chaldaïque de ces paraphrases , outre un glossaire hébreu , intitulé : *Tisbi* , qui explique les mots hébreux , barbares ou étrangers. *Paul Fagius* a traduit ce glossaire en latin. Nous avons encore de lui plusieurs livres sur la grammaire & des remarques sur les livres de grammaire des deux *Kimchi*.

ELINAND ou HELINAND , né en Beauvoisis , entra dans l'ordre de Citeaux & demeura long-temps à l'abbaye de Froimond. C'étoit un homme simple , qui avoit plus de vertu que de lumiere. Nous avons de lui , 1. Une *Chronique* depuis *Adam* jusqu'en 1204. Elle comprenoit 48 livres , mais il ne nous en reste que quatre qui vont depuis l'an 634 , jusqu'en 1200. On les trouve dans la *bibliothèque de Citeaux* , publiée par un religieux de cet ordre. On ne pouvoit guere faire un plus médiocre

présent au public. L'ouvrage d'*Elinand* n'est qu'une compilation peu judicieuse & mal écrite. On y trouve cependant quelques faits pour l'histoire de France de son siècle. II. Des sermons qui n'ont pas plus de prix que son histoire. III. Des vers françois sur la mort, que *Loisel* publia in 8^e en 1594; on auroit dû les laisser dans la poussière des bibliothèques, à moins qu'on ait voulu les donner comme une époque de la barbarie de notre langage.

ELEUTHERE, évêque de Tournai vers l'an 490, fut un prélat édifiant, dont il nous reste un sermon sur la Trinité qui a été imprimé dans la *bibliothèque des peres*.

ELOI, (*Saint*) naquit dans le village de Cadailiac près de Limoges vers l'an 538, d'une famille chrétienne. Ses parens remarquant en lui beaucoup d'adresse pour les ouvrages des mains, le confierent à un orfèvre nommé *Abdon*, directeur de la monnoie à Limoges, qui lui apprit son art en peu de temps. A l'âge de trente ans, quelques affaires l'obligerent d'aller à la cour de *Cloaire II*, qui étoit alors à Paris. Le Roi voulant faire faire un siege magnifique orné d'or & de pierreries, *Eloi* se chargea de ce travail & apporta deux chaises au lieu d'une qu'on attendoit. A la vue de la premiere, *Cloaire* admira l'habileté de l'ouvrier; mais il admira beaucoup plus sa fidélité, quand il vit la seconde. Remarquant beaucoup d'esprit dans ses réponses, il lui donna part à sa confiance, & crut devoir l'employer à des choses plus importantes. Pour se l'attacher plus sûrement, il lui proposa de prêter le serment de fidélité. *Eloi* craignant de jurer sans nécessité, s'en défendit avec toute l'humilité possible; & croyant qu'il ne pouvoit éviter d'offenser Dieu ou de déplaire au Roi, il versa des larmes. Le Roi en fut touché, & dit que *cette délicatesse de conscience l'assuroit plus de sa fidélité, que tous les sermens qu'il eût pu faire*. St. *Eloi*, peu content de ce qu'il avoit fait jusqu'alors pour son salut, entreprit de mener une vie plus mortifiée. Il portoit des habits magnifiques, & quelquefois tout de soie, quoiqu'elle fût encore rare; car l'usage des vers à soie n'étoit venu des Indes qu'au commencement du sixieme siècle. Il avoit des ceintures & des bourfes garnies d'or & de pierreries. Mais quand il eut fait de plus grands progrès dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux pauvres, & il se couvroit si simplement, que souvent une corde lui servoit de ceinture. *Eloi* fonda deux célèbres monasteres; l'un près de Limoges, qui est *Solignac* où il mit des moines tirés de *Luxeu*. En peu de temps il y eut jusqu'à cent cinquante moines de divers pays, qui exerçoient plusieurs métiers & vivoient dans une grande régularité. St. *Eloi* vouloit s'y retirer lui-même, mais la providence le destinoit ailleurs. L'autre monastere qu'il établit, fut pour les filles, à Paris dans la maison que le Roi lui avoit donnée. Il y mit une discipline très-exacte, y assembla jusqu'à trois cens filles, & leur donna pour abbesse *Ste. Aurea*

Cette
il emp
plu
Tours
tant e
Après
pour l
prêcha
d'églis
concil
les év
sous M
décem
core l
contie
ne peu
Oien n
œuvre
devoir
dre &
St. Cé
condan
devins
& d'at
sances
chanse
font p
de la v
l'Evêq
verfior
& un
I. E
l'emp
de Fla
éclata
un dia
sur l'in
parle
roi de
dit qu
& que
decine
dans l
brosse
par Je
savant
II. I
sa scie

Cette abbaye a subsisté long-temps sous le nom de St. *Eloi*. Il employa son art pour orner d'or & de pierreries les chasses de plusieurs Saints, de St. *Germain* de Paris, de St. *Martin* de Tours, de Ste. *Genevieve*, de St. *Quentin*, de St. *Lucien*. N'étant encore que laïc, il avoit l'autorité & le zele d'un évêque. Après la mort de St. *Acaire*, évêque de Noyon, St. *Eloi* fut élu pour lui succéder en 640. Dès qu'il fut élevé à l'épiscopat, il prêcha la foi à des peuples idolâtres, fonda un grand nombre d'églises & de monastères, & parut avec grand éclat dans un concile tenu à Châlons. Député avec St. *Ouen* vers l'an 651, par les évêques de France, il alla à Rome au concile qui fut tenu sous *Martin II*. Sa mort fut comme sa vie, elle arriva le premier décembre 1663. On a seize homélies qui portent son nom; encore les critiques doutent qu'elles soient de lui, quoiqu'elles contiennent des restes précieux de l'ancienne discipline. Mais on ne peut douter de l'abrégé de la doctrine de St. *Eloi*, que St. *Ouen* nous a conservé dans sa vie, & qui se trouve aussi entre les œuvres de St. *Augustin*. Cet abrégé comprend les principaux devoirs de la vie chrétienne, expliqués d'un style simple, tendre & paternel. La plus grande partie est tirée des sermons de St. *Césaire*, dont les évêques se servoient souvent. St. *Eloi* y condamne tous les restes d'idolâtrie, comme de consulter les devins, d'observer les éternuemens, ou le chant des oiseaux, & d'autres superstitions. Il défend les mascarades & les réjouissances profanes du premier jour de janvier; les danses, les chansons à la fête de St. *Jean*. De telles pratiques, dit-il, ne sont pas de Dieu, mais du diable. Nous avons une traduction de la vie de St. *Eloi*, publiée en 1693 in-8°, à Paris par l'abbé l'Évêque, chapelain de la chapelle des orfèvres. Il y joignit une version françoise des homélies, qui portent le nom du saint prélat, & un recueil de plusieurs fragmens de sermons du même saint.

I. ENE'E DE GAZE, philosophe platonicien, florissoit sous l'empire de *Zénon* & sur la fin du cinquieme siecle. Il quitta la secte de *Platon*, pour se faire chrétien, & il rendit des témoignages éclatans à la religion qu'il avoit embrassée. Nous avons de lui un dialogue intitulé: *Theophraste*; cet ouvrage important roule sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps. Il y parle des souffrances de quelques martyrs d'Afrique sous *Huneric*, roi des Vandales, & il en rapporte des choses surprenantes. Il dit qu'on avoit arraché la langue à plusieurs jusqu'à la racine, & que cependant ils parloient contre toutes les loix de la médecine & contre l'ordre de la nature. Son dialogue se trouve dans la *bibliothèque des peres* traduit de grec en latin par *Ambroise* le Camaldule. Nous en avons une édition séparée, publiée par *Jean Bayer* à Leipzig en 1655, in-4°. L'éditeur y a joint des savantes notes par *Barrus*.

II. ENE'E, évêque de Paris vers l'an 853, se distingua par sa science & par sa piété. Il fit briller ces deux qualités dans

Les conciles de Savonieres & de Troye où il se trouva. Ce fut lui qui reçut les reliques de St. *Maur*. Nous avons de lui une réponse aux objections des Grecs où il y a de la solidité, mais son style n'a point cette pureté & cette élégance qu'on y désireroit. Cette réponse se trouve dans le *Spicilege* de dom Luc d'Acheri & dans les collections des conciles. Elle est divisée en sept questions. On trouve dans la sixieme, où il établit la primauté du Pape, une chose fort remarquable. Il dit que le grand *Constanrin*, avant que de quitter Rome pour fonder Constantinople, donna à l'évêque de Rome l'autorité royale, & en fit écrire l'acte authentique, qui fut dès-lors répandu par tout le monde. La fausseté de cette prétendue donation de *Constanrin* a été démontrée dans le siecle dernier; & avant *Enée*, on ne voit point d'auteur qui en ait parlé.

ENNODIUS, né en Italie en 473, étoit issu d'une famille illustre des Gaules. Son esprit brilla beaucoup dès sa jeunesse; on le choisit pour faire la panegyrique du roi *Théodoric*, & il s'en acquitta avec succès. Il entreprit ensuite la défense du concile de Rome, qui avoit absous le pape *Symmaque*. Elevé sur le siege de Pavie vers l'an 510, il montra beaucoup de zele pour la réunion de l'église d'Orient avec celle d'Occident. Le pape *Hormisdas* l'envoya légat à Constantinople, mais ce voyage fut inutile, *Ennodius* en fit un second qui n'eut pas plus de succès. Ce prélat finit sa carrière à Pavie en 521, à 48 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont I. Vingt-huit discours ou déclamations. II. Un panegyrique de *Théodoric*, roi des Ostrogoths. III. Une apologie du concile de Rome. IV. Neuf livres d'épîtres à diverses personnes. Le pere *Sirmond*, Jésuite, publia une édition de ces différens ouvrages en 1612. On trouve dans la plupart du savoir & de l'éloquence, du moins de celle qui étoit à la mode de ce temps-là.

I. EPHREM, (*Saint*) diacre d'Edeffe, naquit en Mésopotamie. Son origine n'avoit rien que de bas selon le monde: mais la vraie noblesse, qui vient de la foi, se trouvoit dans sa famille puisqu'on y comptoit des martyrs. *Ephrem* ne fut pas exempt de la légèreté & des autres défauts ordinaires aux jeunes gens. Il se mit étant encore peu avancé en âge, sous la conduite d'un saint vieillard, qui vivoit sur une montagne voisine de Nisibe. Il commença alors à mener une vie très-pénitente, priant sans cesse, dormant peu, observant un jeûne rigoureux, & vivant dans une pauvreté parfaite. Dieu qui lui avoit inspiré de mener ce genre de vie, l'éleva par ce moyen à une haute perfection. Il réprima si parfaitement l'impétuosité naturelle de son caractère que l'on ne vit jamais un homme plus doux ni plus uspatient. L'esprit de composition dont il étoit plein, & qui faisoit son caractère particulier, donne encore aujourd'hui beaucoup de force & d'onction à ses écrits, comme il en donnoit pendant sa vie à ses exhortations. Mais la grande vertu de St. *Ephrem* étoit l'humilité. La vue des dignités ecclésiastiques lui

donné
élu é
prend
Achis
il pri
qu'il
ayant
après
ville d
grand
diacor
cours
roient
cœur
pas de
cessité
une g
rent d
ville &
qu'ils
leurs f
voiroit
environ
malade
qu'il ce
cellule
dance.
devoit
& ce f
aux par
qui mo
qu'une
avoir fa
par des
fait pré
apparem
l'an 378
tion des
les enn
dans la
més de
du saint
l'écriture
deux ce
& dont
il en av
syrtaque
tant de

donnoit une telle frayeur , qu'ayant un jour appris qu'on l'avoit élu évêque d'une ville , & qu'on cherchoit les moyens de le prendre pour le faire sacrer , il imita l'action de *David* chez *Achis* , en contrefaisant l'insensé. Quand il vit qu'on le laissoit , il prit son temps pour s'enfuir , & demeura caché jusqu'à ce qu'il fut qu'on en avoit élu & sacré un autre. Le saint solitaire ayant passé plusieurs années dans les déserts de Nisibe , alla après la mort de l'illustre *St. Jacques* dont il étoit ami , à Edesse , ville célèbre par la piété de ses habitans , & environnée d'un grand nombre de saints solitaires. Il y fut élevé malgré lui au diaconat , & il fut chargé de prêcher la parole de Dieu. Ses discours pleins de la lumiere d'une science toute divine , ne respiroient que la charité , l'humilité , & la componction dont son cœur étoit pénétré. Ses travaux pour l'église ne l'empêchoient pas de vivre dans la retraite , d'où il ne sortoit que par la nécessité de son ministère. Peu de temps avant sa mort il arriva une grande famine & une maladie contagieuse , qui l'obligèrent de quitter sa cellule , pour venir assister les pauvres de la ville & de la campagne. Il parla aux riches avec tant de force , qu'ils firent des efforts extraordinaires pour le soulagement de leurs freres. Chargé de la distribution des aumônes , il pourvoyoit chaque jour à tous les besoins des pauvres. Il fit disposer environ trois cens lits dans les galeries publiques , pour les malades. Il les servoit lui-même , & ensevelissoit les morts ; ce qu'il continua pendant un an entier ; & il ne retourna dans sa cellule , qu'après que la nouvelle récolte eut ramené l'abondance. Un mois après , il fut attaqué de la maladie dont il devoit mourir. Toute la ville d'Edesse accourut à son monastere , & ce fut en sa présence qu'il fit son testament. Il fit donner aux pauvres tout ce qu'on avoit préparé pour ses funérailles , qui montoit à de grandes sommes. Il n'accepta qu'un cercueil , qu'une dame le conjuroit de recevoir ; mais ce fut après lui avoir fait promettre , qu'elle ne se feroit plus porter en chaise par des hommes , comme la coutume en étoit établie. On ne fait précisément ni son âge , ni l'année de sa mort ; mais il y a apparence qu'il a vécu long-temps , & qu'il est mort au plutô l'an 378. *St. Ephrem* a composé plusieurs ouvrages pour l'instruction des fideles , & pour la défense des vérités de la foi , contre les ennemis de l'église. Ils étoient écrits en langue syriaque ; dans la suite ils ont été traduits en grec , & tellement estimés de toute l'antiquité , que quelques années après la mort du saint diacre on les lisoit publiquement dans les églises après l'écriture-sainte. Nous avons parmi les œuvres de *St. Ephrem* , deux cens dix-neuf opuscules qui portent le nom de ce pere , & dont on ne peut douter que la plupart ne soient de lui ; mais il en avoit composé un plus grand nombre. Ceux qui savent le syriaque , trouvent une si grande élégance dans l'original , & tant de traits d'éloquence , qu'ils ont peine à décider , si c'est

de la beauté de ses expressions , ou de la sublimité de ses pensées , que ses discours empruntent leur force & leur élévation. On traduisit en grec plusieurs de ses discours , même de son vivant. St. Ephrem y fournit des armes non seulement contre les hérésies de son temps & celles qui l'ont précédé , mais encore contre celles qui devoient s'élever dans la suite. Ils sont pleins de force , & en même-temps écrits d'une manière si pathétique , qu'on ne peut s'empêcher d'être touché en les lisant. St. Ephrem avoit le don particulier de répandre par-tout un esprit de pénitence , de componction & de gémissemens , même dans les sujets qui en paroissent moins susceptibles. On peut dire que ce saint docteur s'est peint au naturel dans son testament , que l'on doit regarder comme le monument de ses vertus. Le cardinal Quirini , fit publier depuis 1732 jusqu'en 1747 , toutes les œuvres de St. Ephrem d'après les manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Cette édition faite à Rome , augmentée & enrichie de tout ce qui peut la faire rechercher , est en grec , en syriaque & en latin en 3 vol. in-fol. Elle a paru sous ce titre : *S. Ephrem Syri opera omnia qua exstant graece , syriace , & latine , ad MSS. codices collata. Syriacum texum recensuit P. Benedicti soc. Jesu ; graecum curavit Simon Assemanus cum notis , & animadversionibus. Romæ 1747.* Nous avons en françois les œuvres de piété de St. Ephrem , diacre d'Edesse , & docteur de l'église , 2 vol. in-12.

II. EPHREM , (Saint) patriarche d'Antioche , écrivit plusieurs ouvrages pour la défense du concile de Calcédoine , de St. Cyrille & de St. Léon , dont Phorius nous a conservé des extraits.

I. EPIPHANE , (Saint) naquit en Palestine vers l'an 310. Après avoir eu dans l'enfance une éducation chrétienne , il passa en Egypte où il fut instruit par d'excellens maîtres. Il y demeura long-temps , & s'y occupa sur tout à connoître & à pratiquer ce qu'il y avoit de plus parfait dans les exercices des solitaires. Il y conversa avec des Gnostiques , & apprit de leurs bouches leurs dogmes & leurs mystères. Ils tâchèrent de lui corrompre le cœur ; mais Epiphane fut garanti de leurs pièges , par la grâce. La pureté de sa foi ne fut pas moins à l'épreuve de leurs hérésies ; & loin de s'y laisser surprendre , il les découvrit aux évêques des lieux , qui en firent bannir près de quatre-vingt. Etant retourné dans la Palestine , il y fonda un monastere , dont il prit le gouvernement , & il fut élevé au sacerdoce. Il profita de sa retraite pour étudier l'écriture sainte , & les auteurs ecclésiastiques qui avoient écrit sur la religion avant lui. Après avoir gouverné quelque-temps ce monastere , il fut ordonné malgré lui évêque de la métropole de l'île de Chypre nommée auparavant Salamine , & alors Constantia. Comme c'étoit une ville maritime & de grand abord , son application , même aux affaires temporelles , fit éclater sa vertu & le rendit très-célebre. Mais ces sortes d'affaires ne le dissipoiént point , parce qu'il ne perdoit pas Dieu de vue au milieu de ses occupations.

En des
solitai
soin le
person
naste
de ce f
sante p
biens
schism
382. Il
l'hiver
383 ; &
dant di
rempli
austérit
quelqu
chargé
tenir ;
104 : ce
veillat
phane é
pas sa p
à la pri
un gran
pital de
principe
qu'il le
écrits. L
tr'autres
Il engag
la comm
contrain
donna
le concil
Au com
il ordon
me qui
l'avoit p
encore f
le nom
plie de f
lui ont
illustrés
d'avoir é
ennemis
son zèle
Epiphane
l'ancorat

En devenant évêque , il n'avoit point quitté l'habit pauvre des solitaires , & il en avoit conservé avec encore beaucoup plus de soin les pratiques les plus importantes. Un grand nombre de personnes se rangerent sous sa discipline , & établirent des monastères de tous côtés en l'isle de Chypre , pour être plus près de ce saint homme. Comme on connoissoit sa charité compatissante pour les pauvres , chacun s'empressoit de lui remettre ses biens entre les mains , afin qu'il en fût le distributeur. Le schisme d'Antioche l'engagea de faire un voyage à Rome l'an 382. Il logea chez la célèbre veuve *Ste. Paule*. Ayant ainsi passé l'hiver chez elle , il retourna à Salamine au printemps de l'an 383 , & *Ste. Paule* le suivit peu de temps après. Il la retint pendant dix jours dans sa maison , & admiroit combien elle étoit remplie de l'esprit de Dieu. Mais comme elle pouvoit loin ses austérités , qu'il craignoit qu'elle ne s'affoiblit trop , il vouloit quelquefois modérer la rigueur de sa pénitence. S'étant un jour chargé de l'engager à user d'un peu de vin , il ne peut rien obtenir ; & comme on lui demandoit le succès de son entretien ; *tout ce que j'ai gagné*, dit-il , *c'est qu'elle a presque persuadé à un veillard comme moi , de n'user jamais de vin*. Au reste *St. Epiphane* étoit lui-même un évêque très-pénitent ; mais il ne mettoit pas sa piété dans la grandeur des austérités extérieures. L'assiduité à la prière & à l'étude , son application aux fonctions épiscopales , un grand zèle pour rendre service au prochain , faisoit le capital de sa pénitence , dont l'amour de Dieu étoit l'ame & le principe. *St. Epiphane* a toujours été fort opposé à *Origene* : parce qu'il le croyoit coupable des erreurs qui se trouvent dans ses écrits. Il se brouilla pour cela avec plusieurs personnes , entre autres avec *Jean* évêque de Jérusalem , zélé partisan d'*Origene*. Il engagea même les moines du diocèse de *Jean* à se séparer de la communion de leur évêque , & par une autre entreprise aussi contraire à la prudence qu'elle étoit opposée aux canons , il ordonna *Paulinien* pour être leur prêtre. En l'an 401 , il assembla le concile de sa province ; où il condamna la lecture d'*Origene*. Au commencement de l'an 403 , il alla à Constantinople , où il ordonna un diacre sans le consentement de *S. Jean Chrysostome* qui en étoit évêque , & contre qui *Théophile* d'Alexandrie l'avoit prévenu. Il mourut en s'en retournant à Salamine , étant encore sur mer l'an 403 , âgé d'environ 93 ans. Sa vie qui porte le nom d'un de ses disciples est une piece sans autorité , remplie de fables & d'anachronismes. Malgré les grands éloges qui lui ont été donnés pendant sa vie & après sa mort par de très-illustres peres de l'église , on ne peut s'empêcher de l'accuser d'avoir été trop crédule , de s'être lié trop légèrement avec les ennemis de *St. Chrysostome* , & d'avoir quelquefois plus consulté son zèle que ses lumières. Les écrits que nous avons de *St. Epiphane* , sont le traité des hérésies ; l'abrégé de ce traité ; l'aucozat ; un livre des poids & des mesures ; un sur les douze

pierres précieuses de l'habit du grand prêtre, imprimé à Rome
 sous ce titre : *S. Epiphani de XII gemmis rationalis summi sa-*
cerdotis Hebraorum liber ad Diodorum. Prodit nunc primo ex antiqua
versione latina opera, & studio Fr. Foggini qui & notas adjecit, in-4^o,
Rom. 1743 ; le physilogue ; une lettre à Jean de Jérusalem, &
une à St. Jerome. I. Le traité des hérésies est le plus considéra-
 ble des ouvrages de St. Epiphane. St. Augustin le préfère au traité
 de St. Philastre sur la même matière. Il en a lui-même suivi
 la méthode & transcrit des endroits dans son livre des hérésies.
 C'est au jugement de *Phorius*, le traité le plus étendu & le plus
 utile qu'on eût fait jusqu'alors contre les hérésies, parce qu'on
 y trouve recueilli tout ce que les autres avoient dit de bon sur
 la même matière. Il est cité par les peres du septieme concile,
 qui donnent à St. Epiphane la gloire d'avoir triomphé de toutes
 les hérésies en 80 titres. L'ouvrage est en effet divisé en 80
 hérésies. Par le mot d'hérésies, St. Epiphane entend une secte ou
 une société d'hommes qui ont sur la religion des sentimens
 particuliers. Il distingue, comme St. Philastre, entre celles qui
 ont paru avant la naissance de Jesus-Christ, & celles qui ne
 sont venues qu'après. Les premiers sont au nombre de vingt,
 les autres au nombre de soixante. II. Le second écrit de
 St. Epiphane est l'*ancorat*, dans lequel il traite non-seulement
 de la Trinité, mais encore de l'incarnation, de la résurrection
 des morts, & de presque tous les dogmes de la religion. Il pose
 pour premier objet de notre foi un seul Dieu en trois person-
 nes, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit, toutes les trois éter-
 nelles & de même essence. Le nom d'*ancorat* que St. Epiphane
 donna à cet ouvrage est un mot grec qui signifie ancre. Comme
 il y avoit recueilli tous les passages de l'écriture qui servent à
 établir notre foi, il desiroit que ce livre pût, comme l'ancre
 d'un vaisseau, affermir les fideles dans la doctrine orthodoxe,
 au milieu des tempêtes & des agitations de l'hérésie. Cet ouvrage
 devint si célèbre, qu'il se répandit presque par toute l'église.
 III. Celui dans lequel il fait paroître plus d'érudition est son traité
 des *poids & des mesures*. Son dessein paroît être de donner aux
 fideles des instructions générales pour l'intelligence de la bible.
 IV. Le recueil des propriétés des animaux sous le nom de *phy-*
siologie est plus ancien que St. Epiphane, puisqu'il est cité par
Origene ; mais on ne peut ôter à ce pere les réflexions mystiques
 & morales sur ce naturaliste. Il est aisé de juger par les écrits de
 St. Epiphane qu'il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. En
 lisant son grand traité contre les hérésies, on y trouve non-
 seulement une exposition assez détaillée des dogmes de la reli-
 gion, & des opinions tant des hérétiques que des philoso-
 phes, même les plus éloignés de son siècle ; mais encore quan-
 tité de fragmens des anciens écrivains ecclésiastiques, & une
 partie considérable de l'histoire de l'église. C'est sans doute ce
 qui a fait dire à St. Jerome que les doctes lisoient les ouvrages

de St. Y
 ajoute q
 remmen
 des moi
 comba
 mais son
 quefois
 bonne c
 qui tom
 quelques
 Ces défa
 qu'ils ne
 leur le t
 de ses o
 latin, par

II. EPI
 célèbre C
 qu'il trad
Sozomene
 composer
 qu'il avoi
 trois histo
 sion des
 nom à Ox
 de courtes
 tre de St
 Cet écriv
 troisieme
 ses versio

III. EPI
 Chypre, se
 qui doive
 sermons qu
 de St. Epi
 l'an 870.

IV. EPI
 nous avons
 intitulé : S
 recueils.

ERASME
 fut enfant
 drale d'Utr
 l'obligerent
Augustin. P
 de, & com
 mépris du m
 Il alla à Pari
 bit de son
 Tome II.

de St. *Epiphane* à cause des choses qu'ils contenoient. Lorsqu'il ajoute que les simples les lisoient pour les paroles, il veut apparemment caractériser le style de St. *Epiphane* qui est à la portée des moins intelligens par sa simplicité. Il y a des hérésies qu'il combat foiblement, d'autres avec plus de force & de succès; mais son style est le même par-tout, bas, rampant, & quelquefois obscur & embarrassé. Crédule au-delà des regles de la bonne critique, il ajoutoit foi trop légèrement aux mémoires qui tomboient entre ses mains; delà vient qu'il se contredit quelquefois & qu'il péche souvent contre la vérité de l'histoire. Ces défauts que l'on reprend dans ses écrits n'ont pas empêché qu'ils ne soient très-estimés, & qu'ils n'aient mérité à leur auteur le titre d'illustre docteur de l'église. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Paris, in-fol. 1622, en grec & en latin, par le P. *Petau*.

II. EPIPHANE LE SCHOLASTIQUE, vers l'an 510, étoit ami du célèbre *Cassiodore*, premier ministre de *Théodoric*. Ce fut à sa prière qu'il traduisit du grec en latin les historiens ecclésiastiques, *Socrate*, *Sozomene* & *Theodoret*. *Cassiodore* se servit de cette version pour composer un corps d'histoire qu'il nomma *Tripartzite*, parce qu'il avoit fait un choix de ce qu'il y avoit de meilleur dans ces trois historiens. On attribue encore à *Epiphane* une ancienne version des antiquités des Juifs de *Joseph*: elle a paru sous son nom à Oxford l'an 1700, in-fol. Les savans lui donnent encore de courtes scholies sur la première épître de St. *Pierre*, sur l'épître de St. *Jude*, sur la première & seconde épître de St. *Jean*. Cet écrivain paroît dans ces différens ouvrages un auteur du troisième ordre. Son style est infecté de la barbarie de son siècle; ses versions ont quelque fidélité, mais sans élégance.

III. EPIPHANE, archevêque de Constance dans l'isle de Chypre, se signala par les vertus épiscopales, & par les lumieres qui doivent accompagner ces vertus. On a de lui plusieurs sermons que le pere *Petau*, Jésuite, fit imprimer avec les œuvres de St. *Epiphane*, in-fol. 2 vol. à Paris 1622. Il florissoit vers l'an 870.

IV. EPIPHANE, moine de Jérusalem vers l'an 955, dont nous avons un ouvrage qui peut être utile aux historiens, il est intitulé: *Syria & urbs sancta*; *Leon Allarius* l'a publié dans ses recueils.

ERASME, (*Didier*) naquit à Rotterdam vers l'an 1465. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans dans la cathédrale d'Utrecht. Après la mort de *Gerard* son pere, ses tuteurs l'obligerent de prendre l'habit de chanoine régulier de saint *Augustin*. Pendant qu'il fut dans le cloître, il s'appliqua à l'étude, & composa quelques ouvrages de piété, comme celui du *mepris du monde*. Ordonné prêtre en 1492 par l'évêque d'Utrecht, il alla à Paris pour y continuer ses études, portant toujours l'habit de son ordre, & demeura quelque-temps au college de

montaigu. Y étant tombé malade à cause de la mauvaise nourriture, il retourna en Flandre. Bien-tôt après il revint à Paris pour y étudier la théologie; mais il ne goûta point la méthode scholastique qui y étoit en usage. Il fit un voyage en Angleterre en 1499, & retourna ensuite à Paris d'où la peste le fit passer à Orléans. Il y étudia en droit, & y fit d'assez grands progrès. Après s'être appliqué quelque-temps à cette étude, il fit un second voyage en Angleterre, & revint à Paris pour la troisième fois. Il n'y demeura pas long-temps: le desir qu'il avoit de voir l'Italie, lui en fit entreprendre le voyage en 1506. Il demeura près d'un an à Bologne, & s'y fit recevoir docteur en théologie. Ce fut alors qu'il écrivit à *Lambert Brunnus*, secrétaire du pape *Jules II*, pour demander la dispense de ses vœux. Le Pape fit aussi-tôt expédier un bref pour la lui accorder. De Bologne *Erasme* alla à Venise où il fut quelque-temps correcteur dans la belle imprimerie d'*Alde Manuce*. Appelé à Padoue par le prince *Alexandre*, fils naturel de *Jacques IV*, roi d'Ecosse, pourvu de l'archevêché de saint *André*, il le suivit à Ferrare & enfin à Sienne. Lorsqu'*Erasme* demouroit dans cette dernière ville, ses amis l'inviterent à venir à Rome, & le présentèrent au Pape, dont il fut très-bien reçu. Les cardinaux lui firent aussi beaucoup d'accueil, entr'autres le cardinal de *Medicis* qui fut depuis Pape sous le nom de *Léon X*. On lui offrit la charge de pénitencier, qu'il refusa. Après avoir fait quelque séjour en cette ville, il vint retrouver à Sienne l'archevêque de *St. André*, avec lequel il retourna à Rome, où on voulut le fixer. Mais ses amis d'Angleterre le rappellerent, en lui faisant espérer de grands avantages de la part du roi *Henri VIII*, qui avoit pour lui une estime particulière. Il arriva donc en Angleterre en 1509, & alla demeurer chez *Thomas Morus*, grand chancelier du royaume. Il refusa une cure qu'on lui offrit: cet emploi ne convenant point à un homme qui avoit un goût si décidé pour les voyages. Il vint encore à Paris, & peu de temps après il retourna en Angleterre, où il enseigna publiquement la langue grecque dans l'université d'Oxford. Mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce royaume, il le quitta pour aller demeurer à Bâle, d'où il alloit assez souvent dans les Pays-bas, & même en Angleterre. *Léon X* ayant été élevé sur le St. Siege, *Erasme* lui écrivit pour le prier de trouver bon qu'il lui dédiât son édition grecque & latine du nouveau testament. Le Pape lui fit une réponse très-obligeante, & agréa la proposition qu'il lui avoit faite. La protection que *Léon X* donna à cet ouvrage, n'empêcha pas plusieurs catholiques de l'attaquer & de le censurer. *Erasme* en fit l'apologie, & obtint une nouvelle approbation du Pape pour une seconde édition du même ouvrage. On a fait depuis plusieurs autres éditions de cette même version du nouveau testament, qui n'a jamais été condamnée. L'empereur *Charles V* le fit conseiller de ses états d'Am

riche :
vers l'a
ment.
& eure
à l'exco
contre
étoit sy
plusieu
extraire
propo
censure
tions 8
adressa
norable
vant ho
verains
plois tr
terre.
d'eux. I
logne,
essayer
considé
persuad
engager
termes
sur le
pas en
qui v
mais
enséve
Erasme
choses d
cune au
princes
abusent
Cette le
le fit acc
tholique
tion auff
ferentes
Luther n
que par
me il av
en cense
pour lui
Péglise c
ses écrits
fa lettre,

riche : titre qui augmenta son crédit & sa réputation. Ce fut vers l'an 1520 qu'il composa ses *paraphrases* sur le nouveau testament. Elles furent moins critiquées que sa version & ses notes, & eurent même l'approbation de presque tous les théologiens, à l'exception de *Noël Beda* & de quelques autres très-prévenus contre *Erasme*. La faculté de Paris sollicitée par *Beda* qui en étoit syndic, censura ses *colloques familiers*, comme contenant plusieurs erreurs contre la foi & les bonnes mœurs. *Beda* fit extraire ensuite par quelques docteurs, un grand nombre de propositions des autres ouvrages d'*Erasme*, & en poursuivit la censure, qui ne parut qu'en 1531. *Erasme* publia des explications & des déclarations sur chaque proposition censurée, qu'il adressa à la faculté même, avec une préface respectueuse & honorable pour ce corps. Cette censure n'empêcha pas que ce savant homme ne fût toujours très-estimé des Papes & des Souverains. *Paul III* voulut le faire cardinal, & lui offrit des emplois très-considérables. *Clement VII* & *Henri VIII*, roi d'Angleterre, lui écrivirent de leur propre main, pour l'attirer auprès d'eux. Le roi *François I*, *Charles-Quint*, *Sigismond* roi de Pologne, *Ferdinand* roi de Hongrie, & plusieurs autres princes essayèrent en vain de le fixer dans leurs états par des pensions considérables. L'hérésiarque *Luther* s'étoit efforcé de le gagner, persuadé qu'il accrédiroît beaucoup son parti, s'il pouvoit y engager un homme si généralement estimé. Il lui écrivit en ces termes : „ Mon cher *Erasme*, qui faites tout notre honneur, & „ sur lequel nous espérons, quoique nous ne vous connoissions „ pas encore, regardez-moi comme un frere en *Jesus-Christ*, „ qui vous honore, vous estime & vous aime parfaitement, „ mais dont l'ignorance est si grande, qu'il ne mérite que d'être „ enlevé & caché dans un coin inconnu au ciel & à la terre. *Erasme* répondit poliment à *Luther*, & lui conseilla entr'autres choses de ne point se laisser emporter par la colere, ni par aucune autre passion; de ne jamais parler en chaire contre les princes ni contre les Papes, mais seulement contre ceux qui abusent de leur confiance & du crédit qu'ils ont auprès d'eux. Cette lettre, qui sembloit devoir attirer des louanges à *Erasme*, le fit accuser d'être d'intelligence avec *Luther* contre l'église catholique. *Erasme* étonné de voir former contre lui une accusation aussi grave avec aussi peu de fondement, s'en plaignit en différentes lettres, & se justifia en disant, qu'il ne connoissoit ni *Luther* ni ses écrits, qu'il n'avoit sur lui aucune autorité, & que par conséquent il devoit se contenter de lui donner, comme il avoit fait, les avis qu'il croyoit nécessaires, sans s'ériger en censeur de sa conduite. *Erasme* écrivit au pape *Clement VII*, pour lui témoigner l'attachement inviolable qu'il avoit pour l'église catholique, & la disposition où il étoit de corriger dans ses écrits tout ce qu'on y trouveroit de reprehensible. En finissant sa lettre, qui est de 1524, il exhorte le Pape à appaiser les trou-

bles causés par les guerres & par la nouvelle hérésie. „ Vous
 „ réussirez, lui dit-il, si vous êtes également favorable à tous
 „ les princes, & si vous changez les choses qui peuvent être
 „ changées, sans faire tort à la religion. “ Ce conseil étoit bien
 sage. *Erasme* reçut peu de temps après une lettre de *Melanchron*,
 qui se plaignoit de quelques sectateurs de *Luther*, & s'efforçoit
 de gagner celui à qui il écrivoit. *Erasme* répondit à *Melanchron*,
 qu'il avoit raison de se plaindre de plusieurs qui abusoient du
 nom de l'évangile. Je ne veux point, ajoute-t'il, juger des mo-
 tifs de *Luther*, ni vous obliger à changer de sentiment; mais
 j'aurois souhaité qu'ayant un esprit propre aux lettres, vous
 vous y fussiez entièrement attaché, sans vous mêler de cette
 querelle de religion. On voit ici un homme tout occupé de bel-
 les-lettres, & qui couvre sous le nom de modération, une es-
 pece d'indifférence. Néanmoins à la fin de la même lettre, *Erasme*
 disoit nettement que plusieurs choses le choquoient dans la
 doctrine & la conduite de *Luther*; que cet homme en outrant
 tout, & se portant aux dernières extrémités, ne dispoit point
 les évêques & les princes à embrasser la réforme. L'évangile de
 Jesus-Christ, ajoutoit-il, a rendu les hommes meilleurs :
 mais le prétendu nouvel évangile ne fait que les corrompre.
Melanchron avoit mandé à *Erasme* qu'il ne trouvoit pas mauvais
 qu'il écrivit sur le libre-arbitre contre *Luther*, peut-être parce
 qu'il savoit que ce savant homme devoit écrire sur cette matie-
 re. En effet, sollicité par ses amis, il composa un traité qu'il
 intitula : *Conférence sur le libre-arbitre*. Il y attaque l'erreur de
Luther sans toucher à sa personne. Il prouve par l'écriture-sainte,
 que l'homme a été créé libre; que par le péché d'*Adam* son
 esprit & sa volonté ont été corrompus; qu'il a besoin de la
 grace pour être délivré de cet état; & que, quoique sa liberté
 ait été très-dangereusement blessée par le péché du premier
 homme, elle n'a pas néanmoins été entièrement détruite. Il
 combat l'erreur de ceux qui disent que la volonté est purement
 passive, que le libre-arbitre est un nom en l'air, & que tout ce
 que l'homme fait, il le fait par nécessité. Il répond ensuite à
 tout ce qu'avoit allégué *Luther* pour établir son erreur contre le
 libre-arbitre. L'hérétique parut mépriser ce traité, tant qu'il
 ne fut qu'en latin; parce que les grands ni le peuple n'enten-
 doient point cette langue. Mais dès qu'*Erasme* & *Cochlée* l'eurent
 traduit en allemand, il entreprit de le réfuter. Il le fit deux
 ans après avec tant d'empoiement, que *Melanchron*, son cher
 disciple, ne put s'empêcher de dire : Plût à Dieu que *Luther* gar-
 dât le silence ! J'espérois que l'âge le rendroit plus modéré; & je
 vois qu'il devient de jour en jour plus violent. *Erasme* répliqua à
 l'écrit de *Luther* par un ouvrage assez gros, où presque tout est
 personnel, & ne contient rien de nouveau sur le fond de la
 doctrine. Ces querelles lui firent beaucoup de peine. Quand il
 vit que les prétendus réformateurs devenoient chaque jour plus

puissa
 sept
 ou il
 avoir
 més,
 70 ans
 Bâle
 dam f
 de cet
 piedes
 ser. T
 1540,
 adressé
 quatri
 rhétori
 dont p
 les livr
 avec se
 veau t
 vrages
 furent
 additio
 œuvres
 onze v
 notis Cl
 inséré d
 tes sur
 regarde
 l'église
 broise,
Erasme
 veilleux
 cation.
 tome, f
 gie; un
 sont des
 doctrine
 fuste ou
 té en qu
 & des v
 grande q
 prédicate
 de Dieu
 cœur pur
 l'éleve au
 du mond
 reconnoit
 à toutes l

puissans à Bâle, il se retira à Fribourg en 1529. Il y resta environ sept ans, travaillant continuellement. En 1536, il revint à Bâle où il fut honoré de la qualité de recteur de l'université. Après avoir revu ses écrits & les avoir mis en état d'être tous imprimés, il mourut d'une dysenterie le douzième de juillet âgé de 70 ans. Il fut enterré honorablement dans l'église cathédrale de Bâle où sa mémoire est en vénération, aussi-bien qu'à Rotterdam sa patrie. On voit encore aujourd'hui dans la grande place de cette dernière ville sa statue de bronze, qui est sur un piedestal orné d'inscriptions & entouré d'un balustre de fer. Toutes les œuvres d'*Erasme* furent imprimées à Bâle l'an 1540, en neuf volumes *in-folio*, avec une épître dédicatoire adressée à l'empereur *Charles V.* Les deux premiers tomes & le quatrième ne contiennent que des ouvrages de grammaire, de rhétorique & de philosophie; le troisième comprend ses lettres, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'église; le cinquième, les livres de piété; le sixième, la version du nouveau testament avec ses notes; le septième, ses paraphrases encore sur le nouveau testament; le huitième, ses traductions de quelques ouvrages des peres grecs; & le neuvième, ses apologies. Ses lettres furent réimprimées en Angleterre en 1642, avec plusieurs additions. En 1703, on a fait à Leyde une nouvelle édition des œuvres d'*Erasme*, plus ample que les précédentes: elle parut en onze volumes *in-folio*, sous ce titre: *Erasmi opera omnia, cum notis Clerici & aliorum*, in-fol. XI rom. Lugd. Bat. 1702. On y a inséré dans le recueil de ses lettres plusieurs préfaces très-savantes sur divers Auteurs ecclésiastiques & profanes. Les premières regardent le caractère & les ouvrages des plus illustres peres de l'église, saint *Irenée*, saint *Cyprien*, saint *Augustin*, saint *Ambroise*, saint *Chrysostome*, saint *Basile*, saint *Hilaire*, *Origene*. *Erasme* y donne une grande & juste idée de ces hommes merveilleux, qu'on ne sauroit étudier avec trop de soin & d'application. Les principaux ouvrages contenus dans le cinquième tome, sont: le manuel du soldat chrétien; de la vraie théologie; un catéchisme; les explications de plusieurs *psaumes*, qui sont des discours fort étendus, où il traite différens points de doctrine & de morale; de la manière de se confesser; l'ecclésiaste ou le prédicateur; c'est un traité sur la prédication, divisé en quatre livres. Dans le premier, où il parle de la dignité & des vertus du prédicateur, il dit que sa fonction est la plus grande qu'il y ait dans l'église. Il gémit sur le grand nombre de prédicateurs ignorans. Il veut que celui qui annonce la parole de Dieu, n'ait pour fin que d'enseigner la vérité, qu'il ait le cœur pur & enflammé de la charité, & un esprit courageux qui l'éleve au-dessus des menaces, des persécutions, & des honneurs du monde; les plus grands ennemis d'*Erasme* ont été forcés de reconnoître qu'il avoit d'excellentes qualités, un esprit propre à toutes les sciences, une mémoire prodigieuse, une facilité éton-

nante pour écrire. Il s'étoit fait un style particulier, qui ne cede en rien à celui des meilleurs auteurs. Il étoit constamment le plus bel esprit & le plus savant homme de son siècle. Naturellement ennemi de l'ignorance & des illusions qui en sont les suites, il s'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des langues. Il consulta les savans de son temps, & les alla chercher en France, en Italie, en Angleterre, aux Pays-bas, en Allemagne. Les philosophes, les orateurs, les historiens, les auteurs sacrés & profanes contribuerent fort à le former. Les plus savans hommes de l'Europe & les plus illustres prélats se firent un honneur d'être en commerce de lettres avec lui. Il a parlé fortement contre les abus qui avoient donné lieu à la naissance de l'hérésie de *Luther*, & c'est ce qui lui a fait tant d'ennemis. Mais devoit-on lui faire un crime de s'élever contre des défordres qui déshonoroient l'église, & qui faisoient chaque jour multiplier les partisans de *Luther* & des autres hérétiques ? Ses ennemis se prévalurent beaucoup des censures que la faculté de théologie de Paris fit de quelques-uns de ses ouvrages. Mais dit l'abbé *Marsollier* dans son apologie d'*Erasme*, les Rois, les Papes, les princes, les cardinaux, les évêques & tous les grands hommes de l'église catholique, ont fait de cet auteur des éloges, qui peuvent contrebalancer ces censures. D'ailleurs, continue le même apologiste, on ne prétend pas qu'*Erasme* ne se soit jamais trompé, & qu'il n'y ait à reprendre soit pour les choses, soit pour la manière de les écrire, dans ce nombre prodigieux d'ouvrages qu'il a composés. Il ne l'a pas prétendu lui-même. Mais s'il s'est éloigné en quelque chose des sentimens reçus ; il a si bien pensé, & si excellemment écrit sur une infinité d'autres, que toutes les censures qu'on a pu faire, n'ont pas empêché & n'empêcheront pas à l'avenir, qu'on ne le regarde comme l'un des plus savans hommes que Dieu ait donnés à son église. Ce qui fit dire autrefois au cardinal *Ximenes* à un des censeurs d'*Erasme* : *Ou faites mieux, ou laissez faire ceux à qui Dieu en a donné le talent.* On ne prétend donc point qu'*Erasme* ait été irrépréhensible, mais de son temps on pouvoit disputer de beaucoup de choses, dont il n'est plus permis de douter, depuis que le concile de Trente a fixé nos sentimens & notre croyance. Le temps d'*Erasme* tenoit encore beaucoup de ces siècles ténébreux, qui avoient introduit tant de nouveautés parmi le peuple. L'on y connoissoit peu l'antiquité : tout ce dont on n'avoit point oui parler deux ou trois siècles auparavant, passoit pour nouveau, pour suspect, pour censurable. Il suffisoit que l'usage autorisât quelque chose, abusive ou non ; on ne pouvoit souffrir que l'on parlât contre. Parmi tant de gens prévenus, il pouvoit y avoir quelques savans, qui voyoient plus clair que les autres, mais ils ne faisoient pas le plus grand nombre ; & dans les occasions dont il s'agit, c'est le nombre qui décide : on ne pèse pas les voix, on les compte. Il

est cert
que le
d'*Erasme*
ami Bi
,, m'en
,, plit
,, fait
ERIC

I. ES
gnol,
& un tr
raires fu
en 9 vo
mais qu
morale,
de l'étr
dans se
qu'un th
lier tou
sont in
ges font
de ses
lui qu'a
bon mar

II. ES
mille di
buer au
les infid
travaux
en 1624
latin por
gneur,
des Sts.

l'obscuri
ESCR
distingué
direction
bonheur
de quatu
jusque. C

à 87 an
ESPEN
vain en
scholasti
esprit, il
deme de
né en 16
lege du p

est certain que quelques-unes de ces censures ont été plus loin que le concile de Trente. On a une preuve de la soumission d'*Erasme* à l'église, dans une lettre qu'il écrivit en 1527 à son ami *Bilibeldus* de Bâle. „ On ne doit pas s'étonner, dit-il, si je „ m'en tiens à l'interprétation de l'église, lorsqu'il s'agit d'ex- „ pliquer l'écriture-sainte; puisque c'est son autorité, qui me „ fait recevoir l'écriture, & qui m'engage à y croire.

ERIGENE, voyez SCOT.

I. ESCOBAR DE MENDOSA, (*Antoine*) fameux Jésuite espagnol, mort en 1669, à plus de 80 ans, fut un bon religieux & un très-mauvais casuiste. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur l'ancien & le nouveau testament en latin, à Lyon 1669, en 9 vol. *in-fol.* qui ont eu quelque succès au-delà des Pyrénées; mais qui ont fait très-peu de bruit en France. II. Une *théologie morale*, imprimée plus de quarante fois, & qui ne méritoit pas de l'être une seule. L'éloquent *Pascal* en a relevé tous les excès dans ses *lettres provinciales*. Il est étonnant qu'un chrétien, qu'un théologien, qu'un religieux ait cherché à excuser ou à pallier tous les vices. III. Des *instructions pour les confesseurs*; elles sont infectées des principes de sa théologie morale. Ces ouvrages sont en latin. *Escobar* étoit également connu par l'austerité de ses mœurs & par le relâchement de sa morale. On disoit de lui qu'il *acheteroit le ciel bien cher pour lui-même, & le donnoit à bon marché aux autres.*

II. ESCOBAR, (*Barthelemi*) né à Seville en 1558, d'une famille distinguée, vendit presque tous ses biens pour les distribuer aux pauvres. Animé de l'ardeur de porter l'évangile chez les infidèles, il passa aux Indes où il prit l'habit de Jésuite. Ses travaux répondirent à son zèle, & il mourut saintement à Lima, en 1624. Nous avons de lui un grand nombre de *sermons* en latin pour un avent, un carême, pour les fêtes de Notre-Seigneur, &c. On y voit un homme nourri de l'écriture-sainte & des Sts. peres; mais le défaut d'élégance les confine dans l'obscurité des bibliothèques.

ESCRIVA, (*François*) Jésuite espagnol, né à Valence, fut distingué dans son ordre par ses vertus & son talent pour la direction. Il bruloit de zèle pour le salut des âmes, & il eut le bonheur d'en ramener plusieurs. Nous avons de lui, I. Un traité de *quatuor novissimis*. II. *Discursus de obligationibus status uniuscujusque*. Ce pieux & savant Jésuite termina sa carrière en 1617, à 87 ans.

ESPEN, (*Zeger-Bernard Van*) célèbre canoniste, né à Louvain en 1646, s'adonna pendant quelque-temps à la théologie scholastique. Cette science aride ne nourrissant pas assez son esprit, il se consacra à l'étude de la discipline ancienne & moderne de l'église. Le bonnet de docteur en droit lui fut décerné en 1675, & il enseigna depuis lors cette science dans le collège du pape *Adrien VI.* Son mérite lui suscita des jaloux & des

ennemis. Un pere *Desfrant* Augustin lui imputa des projets atroces en matiere de religion & d'état : mais n'ayant pas pu prouver son accusation il fut obligé de disparoître. Un écrit sur le sacre des évêques (*de episcopis requisitis ad consecrationem*) excita une nouvelle tempête contre lui en 1726. Il paroissoit approuver dans cet ouvrage le sacre de M. *Estenoven*, archevêque d'Utrecht, & on le regardoit comme non canonique. Cette affaire, jointe à sa façon de penser sur les disputes du jan'sénisme, le força à abandonner sa chaire & Louvain. Le cardinal archevêque de Malines l'ayant sommé de souscrire le formulaire d'*Alexandre VII*, & la constitution *unigenitus*, il se réunit avec quarante ecclésiastique du pays, pour porter ses plaintes à l'Empereur des vexations continuelles, que les Jésuites, où leurs suppôts, leur faisoient subir. Cette plainte ne paroissant pas avoir un bon effet, il se retira parmi les Catholiques de Hollande, qui avoient une grande idée de son savoir & de sa piété. Amersfort fut la ville qu'il choisit pour asyle, & dans laquelle il finit ses jours en 1728, à 83 ans. Sa modestie, sa simplicité, sa frugalité, sa candeur & sa piété le faisoient autant aimer que respecter. Il ne se contentoit pas de donner aux pauvres les revenus de sa chaire, il leur consacroit une partie de son patrimoine. Ami de l'étude & de la retraite, il ne se monroit au public que par ses écrits. Plusieurs tribunaux de justice, un grand nombre d'évêques, & quelques souverains le consultoient comme un oracle. L'empereur faisoit tant de cas de lui, qu'il donna en 1729, à un imprimeur de Cologne un nouveau privilege écrit de sa main, pour tous les ouvrages de ce savant. Les principaux sont, I. *Jus ecclesiasticum universum*, à Louvain (Paris) 1753, 4 vol. in-fol. II. *De peculiaritate & simonia*. III. *De officiis canonicorum*. IV. *Tractatus historico canonicus in canones*. V. *De censuris*. VI. *De promulgatione legum ecclesiasticarum*. VII. *De recursu ad principem*. VIII. Quelques écrits sur les affaires du temps. La plupart de ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois. Ils sont une preuve de la lecture assidue, qu'il avoit faite de l'écriture-sainte, des peres, des conciles, du droit civil & canonique. Il seroit injuste d'y desirer plus d'agrément qu'on n'y en trouve, parce que le genre qu'il traitoit ne les comporte guere.

ESPENCE, (*Claude d'*) naquit à Châlons-sur-Marne, d'une famille noble. Il fut recteur de l'université de Paris, & ensuite docteur de la maison de Navarre. Le cardinal de Lorraine qui se l'étoit attaché, le mena à Rome, où il fut si fort estimé de *Paul IV*, que ce Pape avoit quelque dessein de le faire cardinal.

» Toutes les fois, dit-il, depuis, qu'il me souvient de cette
 » courte fumée, & du bruit qui pour lors me passa devant les
 » yeux, d'un honneur si grand & si gratuit, que tels si chérement
 » marchandoient, & ne l'emportèrent; autant de fois je
 » remercie Dieu de ce qu'il ne permit pas que le Pape exécutât
 » la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt
 tant

tant c
 coup de
 de la foi
 l'église
 avons de
 & à Tit
 texte de
 que mot
 cours au
 l'autre pa
 la discip
 donne le
 il expliqu
 la même
 ajoute au
 distingue
 suit touj
 prédestina
 des peres
 ces Scs. d
 truisoient
 encore par
 que doive
 leur digni
 dont les
 II. Cinq
 l'antiquité
 sont que d
 mais dans
 ges choisiss
 noble.

ESTIUS
 noble, fit s
 que sa théo
 pendant de
 docteur en
 il fut fait su
 de l'église d
 fleurit beau
 de l'amour
 arriva à Dou
 savans ouvr
 massacrés d
 pays. II. De
 du maître d
 III. Un comm
 IV. Des rem
 imprimées à
 Tome I.

tant de mal. Il assista au colloque de Poissi, & eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France pour la conservation de la foi catholique. Il mourut en 1571, & fut enterré dans l'église de St. Côme, où l'on voit encore son épitaphe. Nous avons de lui un *commentaire* sur les épîtres de St. Paul à Timothée & à Tito, composé de deux parties. Il explique dans l'une le texte de l'apôtre par des notes judicieuses & savantes, sur chaque mot, pour en faire connoître le sens & la force. Il a recours au texte grec, & cite souvent les peres. Il traite dans l'autre partie plusieurs belles questions touchant la hiérarchie & la discipline de l'église, par des dissertations auxquelles il a donné le nom de digressions. Dans une note sur le sens littéral, il explique la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, de la même manière que St. Augustin, dont il cite les passages. Il ajoute aux explications de ce pere celle de Jean Damascene, qui distingue la volonté antécédente & la volonté conséquente. Il suit toujours St. Augustin sur les mystères de la grace & de la prédestination, & dit qu'il faut lire avec précaution les ouvrages des peres grecs, sur le libre-arbitre. On fait que la plupart de ces Srs. docteurs avoient à combattre les Manichéens, qui détruisoient le libre-arbitre; & que les Pélagiens n'avoient point encore paru. L'auteur fait de belles réflexions sur la vie sainte que doivent mener les évêques, & sur les devoirs attachés à leur dignité. Il a composé un grand nombre d'autres ouvrages, dont les principaux sont, I. Six livres de la *contenance*. II. Cinq sur l'adoration de l'Eucharistie. III. Un traité sur l'antiquité & les auteurs des *collectes*. La plupart de ses écrits ne sont que des recueils, où il ne fournit presque rien de son fonds; mais dans lesquels il met dans un bel ordre quantité de passages choisis, sur les sujets dont il parle. Le style en est assez noble.

ESTIUS, (Guillaume) de Gorcum en Hollande, d'une famille noble, fit ses premières études à Utrecht, & sa philosophie, ainsi que sa théologie, à Louvain. Après avoir enseigné ces deux sciences pendant deux ans avec un succès peu commun, il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1580. Appelé à Douay pour y professer, il fut fait supérieur du séminaire de cette ville & ensuite prévôt de l'église de St. Pierre, & chancelier de l'université. Cette école fleurit beaucoup par ses soins, & il donna le premier l'exemple de l'amour du travail, de la retraite & de la modestie. Sa mort arriva à Douay en 1613, à 72 ans. Nous avons de lui plusieurs savans ouvrages en latin, I. L'*histoire des martyrs de Gorcum* massacrés dans la révolution que le calvinisme causa dans ce pays. II. Des *commentaires* en 2 vol. *in-fol.* sur les quatre livres du maître des sentences, qui embrassent toute la théologie. III. Un *commentaire* sur les épîtres de St. Paul aussi en 2 vol. *in-fol.* IV. Des remarques sur les passages difficiles de l'écriture sainte imprimées à Douay & à Anvers. Le *commentaire d'Estius* sur le

maître des sentences est une des meilleures théologies que nous ayons. Il établit la doctrine de l'église par des passages de l'écriture & des peres, & par des raisonnemens solides. On ne sauroit trop en recommander la lecture aux jeunes théologiens. Celui sur les épîtres de St. Paul est généralement estimé. On y trouve beaucoup d'érudition, de justesse & de discernement. Il y explique exactement le texte, en rend fidèlement le sens, applanit toutes les difficultés, & donne une si parfaite intelligence de ces épîtres, qu'on peut se passer des autres commentaires, quand on a bien étudié celui-ci. Il appuye tout ce qu'il dit des passages des peres grecs & latins. Il a expliqué aussi les épîtres canoniques jusqu'au cinquième chapitre de la première épître de St. Jean. Barthelemi de la Pierre a suppléé le reste, & a fait quelques additions au commentaire sur les épîtres de St. Paul. Les remarques d'Estius sur les endroits difficiles de l'écriture, sont le fruit de ses conversations ou conférences qu'il avoit avec les ecclésiastiques du séminaire de Douay. On y trouve la même lumière & la même solidité que dans ses commentaires sur St. Paul : cet écrit est recommandable sur-tout par sa clarté. La meilleure édition des commentaires d'Estius est celle de Paris en 1679 par les soins d'Horstius.

ETHERIUS, prêtre espagnol vers l'an 794, écrit deux livres contre *Elipand*, évêque de Toledé, qui soutenoit que J. C. n'étoit que fils adoptif de Dieu.

I. ETIENNE I, Pape, succéda à St. Luce l'an 255. C'est sous ce Pontife que s'éleva la dispute sur la validité du baptême conféré par les hérétiques. St. Cyprien soutenoit qu'il étoit invalide ; St. Etienne pensoit au contraire qu'il étoit bon & valide. On doit croire qu'il ne regardoit comme tel, que celui qui étoit conféré par les hérétiques qui y observoient la même forme que l'église catholique, & qui baptisoient au nom des trois personnes divines ; car St. Cyprien auroit eu raison de rejeter le baptême de certains hérétiques qui en auroient perverti la forme. St. Etienne avoit pour lui le plus grand nombre des églises. Sa grande raison étoit la tradition & l'usage où étoit l'église de ne pas donner le baptême à ceux à qui les hérétiques l'avoient donné. *Nihil innovetur nisi quod traditum est, ut manus illis impendantur in penitentiam.* „ Qu'on ne renouvelle rien que ce que „ la tradition nous apprend devoir être renouvelé ; non le baptême, mais l'imposition des mains pour la pénitence. „ L'efficacité du nom de J. C. est si grande, disoit le pape Erienne, que des païens mêmes font quelquefois des miracles en son nom. On doit juger des sacremens conférés par des hérétiques, comme de ceux que donnent des évêques de très-mauvaise vie. Ne peut-il point arriver que des évêques errent dans la foi, soient ignorans, oublient de dire ce qu'il faut ? (Il est clair, même par ce qui suit, qu'il ne s'agit pas ici de ce qui est essentiel au sacrement.) Faudra-t'il regarder comme nul un sacrement, des

que le m
l'aura p
vertu ce
dignité d
Il est v
mais les
saints &
glise éle
tenans.
baptême
des hom
par des f
ils le de
que le t
l'appliqu
qui s'en
& aux gé
même co
attribue
son fils,
& en vé
mains in
rendent
le Saint-
l'église q
sainte so
& peut
hérétique
timent,
de Nicée
persecuti
Cyprien &
mais les
II. ET
de St. Pi
Pepin, ro
mais à l
Rome pe
tous les
dans cet
l'histoire
au nom
côté enco
ques con
ou Dieu
martyrs,
tement.
dit-il,

que le ministre aura négligé quelque chose qui y a rapport, ou l'aura profané par son indignité ? Reconnoissons la force de la vertu céleste, & de l'opération divine qui supplée, & à l'indignité du ministre, & à l'omission de ce qui n'est pas essentiel. Il est vrai qu'il n'y a chez les hérétiques ni sainteté, ni salut; mais les sacremens peuvent subsister & être valides sans rendre saints & conduire au salut. L'hérésie enfante & expose, & l'église élève ces enfans exposés & les nourrit comme lui appartenans. Outre ces raisons, en voici encore quelques-unes. Le baptême est à J. C. il est donné en son nom, & non en celui des hommes. Donc les ministres bons & mauvais, & séparés par des sociétés différentes, donnent le même baptême, quand ils le donnent au nom de celui qui en est l'auteur. C'est ainsi que le sceau du prince est le même, quoique les mains qui l'appliquent soient différentes; & soit que ce soit un étranger qui s'en serve, ou un de ses sujets. D'ailleurs c'est aux prières & aux gémissemens des saints dans l'unité non-seulement d'un même corps, mais encore d'un même esprit, que St. *Augustin* attribue l'effet des sacremens; parce que Dieu ne regarde que son fils, & cette portion de son église qui lui est unie en esprit & en vérité. Ainsi quand on est baptisé dans l'église par des mains impures & des ministres indignes, les prières des saints rendent ce baptême efficace. Ces prières des justes, formées par le Saint-Esprit, composent un seul & perpétuel gémissement de l'église qui est l'unique épouse comparée à la colombe. Cette sainte société administre les sacremens par la main des méchans, & peut les administrer aussi par celle des schismatiques & des hérétiques. Malgré ces raisons, St. *Cyprien* persista dans son sentiment, qui ne fut une hérésie, qu'après la décision du concile de Nicée. Le pape *Erienne* reçut la couronne du martyr dans la persécution de *Valerien* en 257. La lettre de ce Pontife à St. *Cyprien* & à *Firmilien* sur le baptême des hérétiques est perdue; mais les historiens ecclésiastiques en ont conservé la substance.

II. ETIENNE II, romain, fut placé sur le trône pontifical de St. *Pierre* l'an 752. Il vint en France implorer le secours de *Pepin*, roi des Lombards. *Pepin* passa les Alpes pour les réduire, mais à peine fut-il de retour qu'*Astolphe* mit le siege devant Rome pendant trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des assauts tous les jours. Le Pape dans cette extrémité usa d'un artifice sans exemple dans toute l'histoire de l'église. Il écrivit au Roi & aux François une lettre au nom de St. *Pierre*, le faisant parler lui-même, comme s'il eût encore été sur la terre. Le titre imité des épîtres canoniques commence ainsi : *Pierre* appelé à l'apostolat par J. C. fils au Dieu vivant. il fait parler avec lui la vierge, les anges, les martyrs, & tous les saints, afin que les François viennent promptement au secours de leur mere spirituelle. „ Je vous conjure, dit-il, par le Dieu vivant, de ne pas permettre que ma ville



de Rome soit plus long-temps assiégée par les Lombards, afin que vos corps & vos ames ne soient point livrés aux flammes éternelles. Si vous ne m'obéissez au plutôt, sachez que par l'autorité de la sainte Trinité, & la grace de mon apostolat, vous serez privés du royaume de Dieu & de la vie éternelle. Cette lettre est importante, pour connoître le génie du huitième siècle, & jusqu'où les hommes les plus graves savoient pousser la fiction, quand ils la croyoient utile. Au reste elle est pleine d'équivoques, comme les précédentes. Le mot d'église signifie ici, non l'assemblée des fideles, mais les biens temporels consacrés à Dieu; le troupeau de J. C. sont les corps & non pas les ames; les promesses temporelles de l'ancienne loi, sont mêlées avec les spirituelles de l'évangile; & les motifs les plus sacrés de la religion sont employés pour une affaire d'état. *Pepin* se rendit à de si vives instances, & força *Astolfe* de rendre tout ce qu'il avoit pris. Il en fit une donation à *St. Pierre*, à l'église de Rome, & à tous les Papes à perpétuité, & l'acte en fut gardé dans les archives de cette église. L'abbé *Fulrat*, conseiller du roi *Pepin*, mit le Pape en possession de toutes les villes au nombre de vingt-deux. Voilà le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'église de Rome. C'est-là proprement, dit le pere *Daniel*, le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Jusqu'au temps du grand *Constantin*, dit encore cet auteur, l'appanage le plus ordinaire des successeurs de *St. Pierre* étoit les persécutions & souvent le martyre. *Etienne* mourut le 6 avril 757, après avoir occupé la chaire de *St. Pierre* pendant cinq ans. Ce Pape étoit assez savant pour son temps; il aimoit l'étude de l'écriture-sainte & celle des bons livres, & il la recommandoit souvent à ses ecclésiastiques. Il nous reste de lui cinq lettres & un recueil de *constitutions canoniques*. Son style est barbare, comme celui de la plupart des écrivains de son siècle.

III. ETIENNE D'AUTUN, écrivain qui florissoit au commencement du douzième siècle, a écrit un traité du corps & du sang de J. C. qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres*.

IV. ETIENNE LANGTON, chancelier de l'église de Paris en 1206, fut un des plus illustres membres de l'université; il réunit la piété avec le savoir. Nous avons de lui, I. Divers commentaires sur l'écriture-sainte, où il s'attache moins au sens littéral qu'au sens spirituel. II. Un écrit sur la translation de *St. Thomas* de Cantorberi, qu'on trouve avec les épîtres de ce saint in-8°, à Bruxelles 1682. III. Des *constitutions synodales*, qu'on peut voir dans les collections des conciles.

V. ETIENNE DE PARIS, évêque de cette ville vers l'an 1151, se distingua par son zèle pour la discipline ecclésiastique & par son savoir. Nous avons de lui plusieurs lettres dans le *spicilege* de dom *Luc d'Acheri*.

VI. ETIENNE, abbé de *Stc. Genevieve* de Paris, fut un re-

Meieux
en 119
avons
elles p
pline
I. EV
406, f
des ins
trouve
de Cor
II. E
vers 53
exerça
titre qu
récomp
préfet.
lui mé
Maurice
Elle est
en l'ann
elle fin
Cer ou
qui ne
agréable
ses faits
d'œuvre
trouve a
contre l
rien en
Valois, q
EUCH
riche fé
deux fils
même de
& s'étoi
conduite
talens po
leur for
les mains
plus rien
pour se r
goûta ces
remplit l
Se trouva
l'île de
pour la f
merce de
grands se

Hgieux pieux & savant ; son mérite le fit élire évêque de Tournai en 1192. Il fit fleurir dans ce diocèse la piété & le savoir. Nous avons de lui plusieurs lettres imprimées à Paris, in-8°, en 1632 ; elles peuvent servir à faire connoître quelques points de discipline de son siècle.

I. EVAGRE DE PONT, archidiacre de Constantinople, mort en 406, fut un savant distingué dans son siècle. Nous avons de lui des instructions pour les moines, & d'autres ouvrages. On les trouve dispersés dans la bibliothèque des peres & dans le recueil de Corcellier, tome 3.

II. EVAGRE LE SCHOLASTIQUE, historien, né à Epiphanie vers 336, se consacra au barreau. La profession d'avocat, qu'il exerça avec succès à Antioche, le fit appeller le Scholastique : titre qu'on donnoit alors à ceux qui plaidoient. Son mérite fut récompensé par la charge de tribun & de garde des dépêches du préfet. Evagre avoit composé un grand nombre d'ouvrages, qui lui méritèrent les bienfaits & l'estime des empereurs Tibere & Maurice ; mais son histoire ecclésiastique est le seul qui nous reste. Elle est divisée en six livres & elle commence en 431, c'est-à-dire, en l'année où Socrate & Théodoret avoient terminé la leur ; & elle finit à la douzième année de l'empereur Maurice en 594. Cet ouvrage est intéressant par les détails & même par le style, qui ne manque ni d'élégance ni de politesse, & qui seroit très-agréable, s'il étoit moins diffus ; si l'auteur avoit su mieux choisir ses faits ; & s'il étoit moins fécond en digressions & en hors d'œuvre. Comme Evagre n'étoit engagé dans aucune secte, on ne trouve aussi aucune erreur dans son histoire ni contre la foi ni contre la discipline. Nous avons une bonne édition de cet historien en grec & en latin avec des savantes notes par Henri de Valois, qui la publia en 1679 à Paris, in-f. l.

EUCHER, (Saint) évêque de Lyon, avoit d'abord été un riche sénateur. Il épousa une fille nommée Galle dont il eut deux fils, Salone & Veran, qui furent depuis évêques du vivant même de leur pere. Eucher les avoit formés lui-même à la vertu, & s'étoit chargé de les instruire. Il leur traçoit dans sa propre conduite un modele de la véritable piété, & il employoit ses talens pour leur donner par écrit les maximes les plus propres à leur former le cœur & l'esprit. Il les mit ensuite à Lerins entre les mains des saints qui habitoient ce désert ; & quand il n'eut plus rien qui le retint dans le siècle, il le quitta promptement pour se retirer dans la solitude. Il choisit aussi Lerins, où il goûta ces joies pures & ces consolations ineffables, dont Dieu remplit le cœur de ceux qui ne cherchent & ne desirent que lui. Se trouvant cependant trop estimé à Lerins, il se retira dans l'île de Lero, nommée aujourd'hui Ste. Marguerite. Son amour pour la solitude ne l'empêcha point d'être dans un saint commerce de lettres avec St. Paulin, St. Hilaire d'Arles, & d'autres grands serviteurs de Dieu. On le tira malgré lui de son désert,

pour le faire évêque de Lyon vers l'an 434. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 441 au premier concile d'Orange, où il donna des marques de sa science & de sa sagesse. L'histoire ne nous a laissé aucune particularité de son épiscopat. *Claudian Mamert* nous a appris que *St. Eucher* tenoit souvent à Lyon des conférences, dans lesquelles il donnoit toujours des preuves de sa doctrine & de son zele. Il fut toujours inviolablement attaché à la doctrine de *St. Augustin* sur la grace, & très-zelé pour le bien de l'église. Il prêchoit souvent, & toujours solidement. Il alla jouir du repos éternel vers l'an 454. I. Le premier des écrits qui nous restent de lui, est un traité en forme de lettre, adressée à *St. Hilaire*. Elle contient un magnifique éloge du désert & des avantages de la solitude. On ne peut la lire sans concevoir du dégoût pour les entretiens que l'on a avec les hommes, & sans désirer avec ardeur de ne plus converser qu'avec Dieu. Quelque longue que soit cette lettre, *St. Isidore* de Seville la trouvoit courte, à cause des belles choses qu'elle renferme, de la sublimité des pensées, de l'élégance des paroles, du style doux & agréable. II. On ne trouve pas moins de beauté dans la lettre à *Valerien* son parent, dont le pere & le beau-pere étoient élevés aux premières dignités du siècle. Les raisonnemens en sont pleins de force, les pensées nobles, les expressions vives, les comparaisons belles & bien choisies. L'auteur y fait voir combien le monde est méprisable, & combien est heureux celui qui soule aux pieds ses biens & ses plaisirs, & qui connoit le vuide affreux que couvre la superficie trompeuse à laquelle tant de personnes se laissent prendre. „ Rien n'est plus raisonnable, dit-il, que d'aimer par-dessus tout celui en qui nous
trouvons tout. Rassemblez donc, pour le donner à Dieu seul,
l'amour que vous avez jusqu'ici donné si injustement aux créatures : que vos affections mieux réglées n'aient dans la suite
que de saints objets ; & reconnoissant votre erreur, donnez
maintenant tout votre cœur à Dieu. L'espérance de l'avenir
doit être le sujet continuel de notre joie : c'est J. C. la vérité
même, qui a promis aux justes des récompenses éternelles,
lui qui par le mystere ineffable de son incarnation, étant Dieu
& homme tout ensemble, a réconcilié les hommes avec Dieu ;
& qui, par un autre mystere non moins incompréhensible, a
obtenu la rémission de leurs crimes par le sang qu'il a répandu
pour eux sur la croix. Quittez l'étude de cette vaine philosophie qui vous amuse & vous distrait, & ne vous occupez que
des livres sacrés. Vous y trouverez de quoi vous remplir l'esprit d'instructions admirables, par des paroles pleines d'efficacité. Vous y apprendrez à craindre Dieu parce qu'il est votre
maître, & à l'aimer parce qu'il est votre pere. Vous y
apprendrez à vous fortifier contre toutes les passions déréglées,
à résister aux attraites de la volupté, comme à un cruel ennemi qui prend plaisir à insulter ceux qu'il a vaincus : vous y

appr
distri
été tra
trouve
C'est u
l'usage
disting
goriqu
d'une p
plique
texte h
V. Un
est l'hi
Thébé
rieux à
oculair
suite il
de St.
tainem
quoiqu
EUD
alla ét
renu e
pays q
d'un ch
1625,
tenoit
une al
contin
séditie
censur
Clergé
précéd
regard
avilliss
affaires
EUL
à Rye
ans da
pour t
Sa con
son bo
Jesus e
former
homm
échauff
au cour
ane id

„ apprendrez qu'on ne peut mieux conserver son bien , qu'en le
 „ distribuant aux pauvres. “ Ces deux lettres de St. *Eucler* ont
 été traduites en françois par M. *Arnaud d'Andilly*. III. On ne
 trouve pas la même beauté du style dans le traité des formules.
 C'est une explication de quelques endroits de l'écriture , pour
 l'usage du second de ses fils nommé *Veran*. Il l'avertit qu'on doit
 distinguer plusieurs sens dans les livres saints , le littéral , l'allé-
 gorique , & le moral. IV. Les deux livres des instructions sont
 d'une plus grande utilité que le traité à *Veran*. St. *Eucler* y ex-
 plique un grand nombre de difficultés de l'écriture. Il y cite le
 texte hébreu , & a recours quelquefois aux anciens interpretes.
 V. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à St. *Eucler* ,
 est l'histoire de St. *Maurice* & des autres martyrs de la légion
 Thébéenne. Ce St. évêque qui avoit appris un événement si glo-
 rieux à la religion , de ceux qui disoient le savaoir de témoins
 oculaires , crut devoir le mettre par écrit , de peur que dans la
 suite il ne tombât dans l'oubli. On nous a donné ious le nom
 de St. *Eucler* plusieurs ouvrages dont quelques-uns ne sont cer-
 tainement pas de lui , & dont quelques-autres lui sont attribués ,
 quoiqu'on ne soit pas assuré qu'il en soit auteur.

EUDEMON, (*Jean-André*) Jésuite, né dans l'isle de Candie ,
 alla étudier à Rome , où il prit l'habit de la société. Il étoit
 venu en France avec le nonce , & à son retour il publia contre le
 pays qu'il avoit quitté , un libelle latin intitulé : *avertissement*
d'un theologien à Louis XIII , roi de France. Ce livre publié en
 1625 , ne pouvoit être sorti que d'une tête fanatique. On y sou-
 tenoit , que dans la guerre de la Valteline la France avoit fait
 une alliance impie avec les Protestans , & qu'elle ne pouvoit
 continuer cette guerre injuste sans détruire la religion. Cet écrit
 séditieux fut brulé par une sentence du Charelet , suivie d'une
 censure de la Sorbonne & d'une déclaration de l'assemblée du
 Clergé , de l'an 1626. L'auteur étoit mort à la fin de l'année
 précédente. respecté à Rome où il avoit défendu *Bellarmin* , &
 regardé par-tout ailleurs comme un de ces fous dangereux , qui
 avilissent la religion , en voulant la faire entrer dans toutes les
 affaires.

EUDES, (*Jean*) frere du célèbre historien *Mezerai* , naquit
 à Rye dans la basse Normandie. Après avoir passé environ 18
 ans dans la congrégation de l'Oratoire , il la quitta en 1643 ,
 pour travailler à un établissement , dont il vouloit être le chef.
 Sa congrégation connue aujourd'hui sous le nom d'*Eudistes* eut
 son berceau à Caen , où elle prit le nom de *congrégation de*
Jesus & Marie. L'auteur de cet institut , dont le but est de
 former de bons ecclésiastiques dans les séminaires , étoit un
 homme d'un esprit simple , mais de cette simplicité que le zèle
 échauffe & qui donne dans les excès. Son livre de *la dévotion*
au cœur de la vierge Marie , qu'il publia en 1650 , donna de lui
 une idée très-peu favorable. Cet ouvrage plein de faux princî-

pes , de rêveries & de puérités , fut beaucoup recherché à cause de sa singularité. L'abbé *Eudes* mourut à Caen en 1680 , à 79 ans.

EVEILLON , (*Jacques*) chanoine & grand vicaire d'Angers sa patrie , naquit dans cette ville en 1682. Le succès de ses premières études donna une grande idée de son mérite. *Guillaume Fouquet* , évêque d'Angers , le nomma chanoine de la cathédrale & son grand vicaire en 1620. Il conserva cette place sous les trois évêques qui lui succéderent ; il jouit sur-tout d'un grand crédit sous *Henri Arnauld*. Sa mort arriva en 1551. Les pauvres , pour lesquels il s'étoit privé de toutes les commodités de la vie , le pleurerent amèrement. On lui reprochoit un jour , qu'il n'avoit point de tapisseries chez lui ; il fit cette belle réponse : *Lorsqu'en hiver j'entre dans ma maison , les murs ne me disent pas qu'ils ont froid , mais les pauvres , que je vois tout tremblans à ma porte , me disent , qu'ils ont besoin de vêtements. C'est à Eveillon que le diocèse d'Angers est redevable de la réformation de son bréviaire & de son rituel. Nous avons encore de lui un traité des excommunications & monitoires , in 4^o : cette matiere y est traitée avec beaucoup de profondeur. L'auteur paroît très-versé dans la lecture des conciles , des peres & du droit canon. Le style n'en est pas agréable , mais ses recherches peuvent être très-utiles.*

I. EUGENE III , (*Pierre-Bernard*) religieux de l'ordre de Cîteaux , étoit natif de Pise. *St. Bernard* , sous la discipline duquel il se mit , fit connoître son mérite. Devenu abbé du monastere de *St. Athanase* hors des murs de Rome , il répandit la bonne odeur de J. C. & fut élu Pape le 27 février 1145 , le jour même de la mort de *Luce II*. *St. Bernard* ayant appris cette élection & tremblant pour son disciple , écrivit aux évêques & aux cardinaux en ces termes : „ que Dieu vous pardonne ce que vous „ venez de faire. Vous avez retiré un mort du tombeau , & „ réplongé dans les affaires un homme qui ne cherchoit qu'à s'en „ éloigner. A quoi avez-vous pensé , de vous jeter tout d'un „ coup après la mort du Pape , sur un homme rustique , & de „ lui ôter des mains la coignée & la bêche , pour le revêtir de „ pourpre & l'élever sur la chaire pontificale ? Ne semble-t'il pas „ ridicule de prendre un petit homme couvert de haillons , pour „ être au-dessus des princes , commander aux évêques , disposer „ des empires ? Je ne suis pas sans inquiétude : je crains qu'é „ tant modeste & accoutumé au repos , il ne s'acquitte pas des „ fondions pontificales avec toute l'autorité nécessaire. Quels „ doivent être les sentimens d'un homme , que l'on arrache „ tout d'un coup du secret de la contemplation & de la soli „ tude du cœur , comme un enfant du sein de sa mere , pour „ le produire en public , & le mener comme une victime à des „ occupations nouvelles & désagréables ! Hélas ! si la main de „ Dieu ne le soutient , il faut qu'il succombe sous ce fardeau „ formidable aux anges mêmes. “ *St. Bernard* n'écrivit pas si-tôt au Pape

Pape n
piendr
amis ,
intrus
„ de
„ souh
„ regar
„ Que
„ glise
„ étend
„ gent
„ prémun
„ Je de
„ occup
„ mirab
„ les en
„ vous
„ cher &
„ velle
„ la coig
„ tailler
„ votre
„ toujou
„ avez v
„ occupé
Eugene I
sédition
Il y tint
Clairvau
sa régula
couchoit
Cîteaux e
Tibur l'a
cinq moi
rurions qu
que *St. Be*
veloppe t
II. EU
480. Cett
qu'*Hunne*
qui étoie
vince de T
de son e
église , m
leur renou
silence le
à perdre l
dans le L
Tome

Pape même, croyant qu'il lui écrivoit le premier, pour lui ap-
 prendre les circonstances de son élection. Enfin pressé par ses
 amis, il lui écrivit à l'occasion de l'archevêché d'York dont un
 intrus s'étoit emparé. „ Mon fils *Bernard*, dit-il au Pape, est
 „ devenu par un changement heureux mon pere *Eugene* ; je
 „ souhaite que l'église aussi change en mieux, & que vous vous
 „ regardiez comme étant obligé de donner votre vie pour elle.
 „ Que je serois heureux, si avant que de mourir je voyois l'é-
 „ glise telle qu'elle étoit dans son premier âge, quand les apôtres
 „ étendoient leurs filers, non pour prendre de l'or & de l'ar-
 „ gent, mais pour prendre des ames ! “ Le St. abbé voulant
 prémunir le Pape contre l'avarice de la cour de Rome, ajoute :
 „ Je desire ardemment que vous disiez comme celui dont vous
 „ occupez la chaire : que ton argent périsse avec toi. Parole ad-
 „ mirable, parole foudroyante, & capable de confondre tous
 „ les ennemis de Sion. C'est ce que l'église attend de vous ;
 „ vous êtes établi sur les nations & les royaumes pour arra-
 „ cher & pour détruire, pour édifier & pour planter. A la nou-
 „ velle de votre promotion, plusieurs ont dit en eux mêmes :
 „ la coignée est maintenant à la racine des arbres, le temps de
 „ tailler la vigne est venu. Prenez donc courage, faites sentir
 „ votre pouvoir aux ennemis de la vertu : mais souvenez-vous
 „ toujours que vous êtes homme. Pensez combien de Papes vous
 „ avez vu mourir à vos yeux, & souvenez-vous que comme vous
 „ occupez leur siege, vous les suivrez bientôt dans le tombeau.
Eugene III, regretta souvent les douceurs de sa solitude. Une
 sédition excitée à Rome l'obligea de passer en France en 1147.
 Il y tint divers conciles pour la croisade, & se rendit ensuite à
 Clairvaux, où il édifia toute la communauté par son humilité &
 sa régularité. Il portoit sur sa chair une tunique de laine, &
 couchoit sur la dure. Il assista au chapitre général des abbés de
 Cîteaux comme un d'entr'eux. Il retourna en Italie, & mourut à
 Tibur l'an 1153 après avoir tenu le St. Siege huit ans & près de
 cinq mois. Nous avons de lui des *épîtres*, des *décrets* & des *consti-
 tutions* qu'on trouve dans les *collections* des conciles. C'est à ce Pape
 que *St. Bernard* adressa ses cinq livres de la *considération*, où il dé-
 veloppe tous les devoirs d'un Pontife romain.

II. EUGENE, évêque de Carthage, fut élevé sur ce siege en
 480. Cette église étoit alors en proie aux vexations des Ariens,
 qu'*Hunneric* soutenoit. Ce prince sollicité par les évêques ariens,
 qui étoient jaloux de ses bonnes œuvres, l'exila dans la pro-
 vince de Tripoli ; & ce ne fut qu'après sa mort qu'*Eugene* revint
 de son exil. Le regne de *Gondebaud* en 484 donna la paix à son
 église, mais ce Roi étant mort en 496, *Trasamond* son succes-
 leur renouvella les fureurs d'*Hunneric*. *Eugene* ayant réduit au
 silence le chef des Ariens en présence du Roi, fut condamné
 à perdre la tête, mais cette peine fut changée ensuite en un exil
 dans le Languedoc. L'illustre prélat se retira à Albi, où il finit

ses jours en 505. Les écrits qui nous restent de lui sont des monumens de la pureté de sa foi, ainsi que de l'ardeur de son zèle. Les principaux sont, I. *Expositio fidei catholica*. II. *Apologiaricus pro fide*. III. *Altercatio cum Arianis*. IV. Un discours au roi *Huneric* dans l'histoire de la persécution des Vandales de *Victor*, évêque de Vite en Afrique, à Paris 1693 in-8°, par dom *Ruinart*.

III. EUGENE DE TOLEDE, fut d'abord clerc de l'église royale, soit la cathédrale de Toledé, soit la chapelle du Roi. L'amour de la vie monastique le fit aller à Sarragoce où il se fit moine. Le Roi l'en tira malgré lui, & le fit ordonner archevêque de Toledé. Il étoit petit, & d'une complexion délicate; mais il étoit enflammé d'un saint zèle. Il corrigea le chant, & les offices ecclésiastiques. Il écrivit un traité de la Trinité: sans doute à cause des restes de l'arianisme en Espagne, & deux petits livres, l'un en vers des différentes mesures, l'autre en prose. Il corrigea & augmenta l'ouvrage de *Dragence*, de la création du monde. Il gouverna environ deux ans l'église de Toledé, & ce fut lui qui eut pour successeur *St. Hildeonse*. C'est au pere *Sirmond*, Jésuite, que nous sommes redevables de l'édition des opuscules de ce prélat.

EUGIPIUS, abbé dans le royaume de Naples vers l'an 514, se distingua par sa régularité & par ses lumieres. Nous avons de lui la vie *St. de Severin*, qu'on trouve dans la collection des Bollandistes sous le 28 janvier, & un abrégé de la doctrine de *St. Augustin*; livre aujourd'hui très-rare.

EULOGE, d'un famille illustre de Cordoue, ville alors capitale des Mores, fut élevé au sacerdoce, dont ses lumieres & ses vertus le rendoient digne. Après la mort de l'évêque de Toledé, les fideles voulurent le placer sur ce siege, mais la persécution la plus forte s'étant élevée, il fut arrêté pour recevoir la couronne du martyre. Il eut la tête tranchée en 859. Nous avons de lui quelques ouvrages, I. Une exhortation au martyre. II. Une apologie pour les martyrs. III. L'histoire des martyrs de Cordoue en trois livres. IV. Des épîtres. On trouve ces différens ouvrages dans le quatrieme vol. de l'*Hispania illustrata* & dans la *bibliothèque des peres*.

I. EUSEBE DE CESARE'E, naquit, à ce que l'on croit, en Palestine vers la fin de l'empire de *Gallien*. *St. Pamphile* qui souffrit le martyre à Cesarée durant la persécution de *Diocletien*, fut son premier maître, & il mit à profit ses leçons. Il exhorta les Chrétiens à souffrir courageusement pour la foi de J. C. & il leur donna lui-même l'exemple dans la dure prison où il fut mis. Il est faux qu'il offrit de l'encens aux idoles pour en sortir, comme quelques auteurs l'en ont accusé. Lorsque la paix eut été rendue à l'église, *Eusebe* qui avoit ouvert une école célèbre à Cesarée, fut élu évêque de cette ville en 313. Pour honorer la mémoire de son illustre ami *Pamphile*, il avoit pris son

nom & i
temps d
de Nico
cette hé
évêque
tant plus
concile
droite de
coup d'
dans cert
souffrire
de foi ca
consulsta
enluite &
pas sans
il assista
évêque d
de mettr
au concil
confesseu
vant les
adressant
Quoi, Eu
frir? N'é
Pour moi
vous en é
de l'assen
Athanafe
des évêqu
de cette
pouvoir
rent à ce
Athanafe
lébrer le
qui fut la
de ce pri
en 338.
souple, fi
qu'à la fo
atien, &
fait des
Les ancie
Eustache,
posent ce
coup l'éru
ne laisse p
de la fact
tâchent d

nom & il le conserva sur le siege épiscopal. C'étoit alors le temps des ravages de l'arianisme. *Eusebe* entraîné par *Eusebe* de Nicomédie son parent, prit la défense d'*Arius*, auteur de cette hérésie, & s'efforça de le rétablir auprès d'*Alexandre* son évêque. Cette chute d'*Eusebe* fut une tache à son nom, & d'autant plus grande qu'il usa de dissimulation pour la cacher. Le concile de Nicée ayant été assemblé en 325, il fut placé à la droite de l'empereur *Constantin*, & lui porta la parole avec beaucoup d'éloquence. Les erreurs d'*Arius* furent anathématisées dans cette auguste assemblée, mais *Eusebe* eut quelque peine à souscrire à ces anathemes; il proposa au concile une formule de foi captieuse, à laquelle les peres ajouterent le terme de *consubstantiel*. Ce terme l'effaroucha d'abord, mais il l'admit ensuite & souscrivit à la profession de foi du concile. Ce ne fut pas sans se faire violence: toujours lié avec les évêques ariens, il assista au concile d'Antioche de 330, dans lequel *Eustache*, évêque de cette ville, fut injustement déposé; mais il refusa de mettre un autre évêque à sa place. *Eusebe* se trouva encore au concile de Tyr, tenu en 335 contre St. *Athanasie*. Cet illustre confesseur de la divinité de J. C. y parut comme un accusé devant les juges, *Potamon* ne put souffrir une telle indignité; & adressant la parole à *Eusebe* de Cesarée, il lui dit tout haut: *Qui, Eusebe, vous êtes assis pour juger Athanasie? Le peur-on souffrir? N'écions-nous pas en prison ensemble pendant la persécution? Pour moi j'y perdis un œil: vous êtes sain & entier, comment vous en êtes-vous donc tiré? Eusebe* se leva à l'instant, & sortit de l'assemblée en se plaignant de la prétendue tyrannie de St. *Athanasie* & de ses défenseurs. Il se rendit ensuite à l'assemblée des évêques convoquée à Jérusalem pour la dédicace de l'église de cette ville. Les évêques de cette assemblée connoissant le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de *Constantin* le députerent à cet Empereur pour défendre le jugement rendu contre *Athanasie*. *Constantin* faisoit alors faire des réjouissances pour célébrer le commencement de la trentième année de son empire, qui fut la dernière de sa vie. *Eusebe* prononça le panegyrique de ce prince qu'il combla d'éloges. Il mourut peu de temps après en 338. *Eusebe* étoit un homme d'un esprit vif, artificieux, souple, flatteur & dissimulé, plus propre au métier de courtisan qu'à la fonction sublime d'évêque. Il étoit très-certainement arien, & c'est bien inutilement que quelques modernes ont fait des efforts pour le justifier des erreurs dont il a été accusé. Les anciens les mieux informés de ce qui le concernoit, St. *Eustache*, St. *Athanasie*, St. *Hilaire*, St. *Epiphane*, St. *Jerome* déposent contre lui. Ce dernier pere, qui d'ailleurs esimoit beaucoup l'érudition d'*Eusebe*, & qui lui donne de grandes louanges, ne laisse pas de l'appeller aussi un *hérétique*, un *arien*, un chef de la faction des Ariens. Il y a quelques personnes habiles qui tâchent de justifier *Eusebe*, & qui veulent qu'il ait été ortho-

doxe depuis le concile de Nicée. Mais il déclare lui-même qu'en signant le symbole de Nicée, il ne changea point de sentiment. Comment d'ailleurs excuser le silence qu'il garde sur l'arianisme dans son histoire ? Ses écrits faits depuis le concile de Nicée sont pleins d'expressions ariennes ; on n'y trouve jamais celles de l'église, opposées à l'arianisme. Il voudroit faire passer pour des saints les plus infignes ariens, tels qu'*Eusebe* de Nicomédie, dont il loue jusqu'aux défauts. On le vit toujours uni aux ennemis de la foi, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la tête de ceux qui les opprimoient par des injustices criantes. Est-il donc fort avantageux & fort honorable pour l'église, de forcer le sens naturel des mauvaises expressions d'*Eusebe*, pour défendre, contre l'autorité des saints & des peres, un homme qui étoit indubitablement arien de faction & de cabale, sans parler de son hérésie sur le Saint-Esprit ? Il est vrai qu'il est mort dans la communion de l'église : mais on peut dire la même chose des plus criminels de la faction des Ariens. Il est vrai aussi qu'*Eusebe* avoue que le fils n'est point créature ; mais il paroît qu'il avoit donné la torture à son esprit pour trouver un milieu entre Dieu & la créature ; & c'est dans ce milieu que les semi-Ariens, à son exemple, plaçoient le fils de Dieu. *Eusebe* est beaucoup plus estimable comme auteur, que comme évêque. Il avoit étudié l'écriture-sainte quelque-temps à Antioche sous le prêtre *Dorothee*. Il eut une intime liaison, comme nous l'avons déjà dit, avec le prêtre St. *Pamphile*, dans la bibliothèque & en la compagnie duquel il étudioit les lettres sacrées avec un soin & une application infatigables. Depuis que *Constantin* se fut rendu maître de l'Orient, *Eusebe* se servit du grand crédit qu'il avoit auprès de ce prince, pour amasser de toutes parts les livres dont il avoit besoin. Aussi il paroît par ses écrits, qu'il avoit lu toute sorte d'anciens auteurs grecs, philosophes, historiens, théologiens. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont perdus. Les personnes qui lui ont été le plus opposées, lui ont accordé la gloire de l'érudition, d'une lecture prodigieuse, & d'une multitude de connoissances. Il avoit du discernement ; & on ne voit pas qu'il ait regardé comme légitimes des ouvrages apocryphes & supposés. Il y a pour l'ordinaire de la solidité d'esprit dans ses raisonnemens. Il trouvoit pour la composition de ses écrits beaucoup de secours dans la riche bibliothèque, dont le martyr *Pamphile* l'avoit fait héritier. Nous avons de lui, 1. La réfutation de *Hierocles*. Ce prétendu philosophe avoit mis au jour durant la persécution de *Dioctrien*, un livre intitulé ; *L'amateur de la vérité*. Le but de ce détestable ouvrage étoit de mettre *Appollonius de Tyane* fort au-dessus de J. C. C'étoit faire disputer la fable avec l'histoire, & les prestiges avec les vrais miracles. *Eusebe* démontra le peu de justesse du parallèle ; il força de reconnoître que l'histoire de l'imposteur de Tyane étoit fautive dans la plupart de ses points, dou-

teuse da
les dep
à ce fau
cette ré
II. La
que la t
voir. L'
quoi les
tres Paie
cela à l'
& c'est
une foul
écritures
les extra
donc qu
d'ambig
des sacri
tons les
l'infail
lonté lib
que de f
des relig
des vaste
c'est par
le de die
éternel,
loix dire
cles ; il c
qui l'Ete
étrangers
Theophras
dene ; *Eu*
mier seca
font à la
célébres,
a de plu
l'origine
la nature
sur la réce
principe
informes
brassons p
plagiaires
c'est qu'a
que nous
tendus sag
hommes.
donc il n

ceuse dans les autres & contradictoire presque en tous. Il détruisit les dépositions de *Damis*, seul garant des merveilles attribuées à ce faux prophète. Il mit en lumière ses vraies aventures, & cette réponse parut si solide que personne n'osa la contredire. II. La *preparation évangélique* en 15 livres, dont le projet marque la beauté de son génie, l'exécution & l'étendue de son savoir. L'auteur avoit en vue dans cet ouvrage de montrer, pour quoi les Chrétiens ont rejeté la doctrine des Grecs & des autres Païens, pour s'attacher à celle des Hébreux. Il remonte pour cela à l'origine de l'idolâtrie; il trouve son berceau en Egypte, & c'est de là qu'elle se répandit dans le reste de la terre avec une foule de fables, la plupart formées d'après les vérités de nos écritures qu'on avoit corrompues. *Eusebe* en développe toutes les extravagances. En vain on les appuie sur les oracles: qu'est-ce donc que ces oracles? une chaîne d'impostures, de prestiges, d'ambiguités, de fraudes & d'artifices? Que demandoient-ils? des sacrifices tantôt impurs, tantôt dénaturés, & quelquefois tous les deux ensemble. Que prédisoient-ils? rien qui marquât l'infaillible connoissance des déterminations futures de la volonté libre. Après avoir résuté le paganisme avec autant de force que de savoir, l'auteur porte ses regards vers la plus ancienne des religions, celle des Hébreux. Ce peuple n'est pas au rang des vastes empires, mais il existe depuis l'origine du monde; & c'est par lui que le monde commence. Il n'admet point une foule de dieux, la plupart ridicules; mais il reconnoit un Dieu éternel, unique, créateur, conservateur, & il en a reçu des lois directes. Le ciel lui a marqué sa faveur par d'inignes miracles; il compte une suite nombreuse d'hommes vénérables, à qui l'Eternel a daigné confier ses secrets. Les témoignages étrangers déposent en faveur de la vérité de son histoire. *Théophraste*, *Ecarée*, *Cléarque*, *Numenius*, *Cheriles*, *Hermippe*, *Abidene*, *Eupoleme*, *Arctapan*, *Aristée* mettent à ces écrits le dernier sceau de la certitude humaine. Les livres de ce peuple sont à la fois si anciens & si sublimes, que les nations les plus célèbres, les plus savantes en ont tiré ce que leur philosophie a de plus majestueux & de plus vrai. Les idées de *Platon* sur l'origine du monde, sur sa fin, sur l'immortalité de l'ame, sur la nature du vrai bien, sur la résurrection générale des morts, sur la récompense des justes, sur le châtement des impies, sur le principe & sur l'ordre de nos devoirs, ne sont que des extraits informes & grossiers des écritures des Juifs. Ainisi si nous n'embranchons point la sagesse des Grecs, c'est que leurs philosophes, plagiaires de *Moyse* & des prophètes, en ont altéré la doctrine; c'est qu'aucune secte ne s'accorde avec elle-même; c'est enfin que nous avons l'infaillible révélation de Dieu; & que les prétendus sages du paganisme n'ont que la parole trompeuse des hommes. III. La *démonstration évangélique* divisée en 20 livres, dont il ne nous reste que les dix premiers. *Eusebe* avoit terrassé

les Païens dans la préparation ; il triomphe des Juifs dans sa démonstration. Il leur prouve par leurs écritures mêmes , qu'ils ne possédoient la vraie religion qu'en image ; leurs loix n'étoient , suivant lui , qu'une préparation à une loi plus parfaite qui devoit être l'accomplissement de la première. Toutes les nations devoient s'y soumettre successivement , & enfin toutes ensemble. Les Chrétiens , héritiers des promesses faites aux patriarches , sont le peuple enté sur l'ancienne tige de la race d'Abraham. J. C. leur chef , est le verbe de Dieu fait homme , existant avant toute créature , & éternellement engendré dans le sein du pere. Toutes les prophéties , tout le corps des anciennes écritures , toutes les révolutions de l'état judaïque , toutes les loix , toutes les cérémonies de la première alliance n'annonçoient que lui , ne figuroient que lui ; il étoit en Adam le pere de la postérité des saints ; innocent , vierge & martyr en Abel. Il étoit réparateur de l'univers en Noe , beni en Abraham , souverain prêtre en Melchisedech , victime en Isaac , chef des élus en Jacob , esclave dans Joseph. Il étoit législateur dans Moïse , souffrant & abandonné dans Job , haï & persécuté dans la plupart des prophetes. Il étoit vainqueur & Roi dans David , consacrateur d'un nouveau temple dans Salomon , enseveli & resuscitant dans Jonas : image naïve de sa mort de son retour à la vie. Les tables de la loi , la manne du désert , la colonne lumineuse , le serpent d'airain , la Pâque étoient le symbole de ses dons & de sa gloire. Long-temps avant qu'il parut , on avoit désigné le temps précis de sa manifestation ; on avoit nommé ses peres selon la chair ; on avoit fixé le lieu de sa naissance ; on avoit désigné son précurseur ; on avoit vu dans la vocation de ses apôtres le berceau de son église. Enfin tout avoit été marqué d'avance ; & J. C. ayant tout rempli , il ne reste aucune excuse à l'incrédulité de la synagogue. Il faut avoir lu cet ouvrage , pour sentir l'éclat qu'il répand sur les livres sacrés. Eusebe y découvre J. C. par-tout , & s'il tombe quelquefois dans des sens forcés & arbitraires , ses explications sont le plus souvent simples & naturelles. Il paroît si rempli de l'écriture-sainte , que son style en a la teinte & la dignité. La meilleure édition de la préparation & de la démonstration évangélique est celle de Paris , in-fol. 2 vol. 1628 , en grec , & en latin. Les premiers chapitres du premier livre , & la conclusion du dernier , ne se trouvent point dans cette édition ; mais ils nous ont été donnés en 1725 par Fabricius , dans sa bibliothèque des auteurs qui traitent de la religion. IV. Histoire ecclésiastique depuis l'avènement de J. C. jusqu'au premier concile universel ; c'est la plus ancienne qui nous soit restée , & les meilleurs archives de l'église naissante. L'auteur donne la succession des évêques des grands sieges ; il marque les différentes erreurs qui s'étoient élevées , & le temps de leur chute au pied de la foi. Il expose la suite des persécutions & leurs circon-

tances ;
 suit les p
 Son style
 une firm
 a contes
 d'esprit.
 recherch
 des tradi
 leurs éd
 en latin.
 1720 en
 ecclésiast
 Petri Th
 qui a été
 sous ce t
 &c. ex r
 rationibu
 in-fol. to
 une table
 me anné
 les dates
 jours le
 nologie.
 tions , la
 & la sec
 vie de Co
 la mort d
 & il le f
 vrage qu
 où l'on c
 mes rem
 & déguif
 Isaac , qu
 ques per
 son , en
 comment
 dans les
 II. EU
 Il fut éle
 piété , q
 meurer à
 le rendir
 Tout le p
 élu par le
 monde a
 bits étoie
 sa vertu.
 exhortati

tances ; il rapporte les actes sinceres des premiers martyrs , & suit les principaux événemens de la vie de nos grands hommes. Son style est sans agrément & sans beauté , mais il y regne une simplicité qu'on aime beaucoup dans les récits. *Phozius* lui a contesté avec quelque fondement la finesse & la pénétration d'esprit. Il tombe dans d'assez fréquentes contradictions ; ses recherches ne sont pas toujours exactes , & il adopte quelquefois des traditions , dont la vérité n'est pas bien établie. Les meilleures éditions de cette histoire sont, 1°. Celles de Paris en grec & en latin, in-fol. 1672 par *Henri de Valois*. 2°. Celle d'Oxford, in-fol. 1720 en 3 vol. 3°. Celle de Rome sous ce titre : *Eusebii historia ecclesiastica lib. IX. ut & Ruffini Aquileiensis libri duo, cum notis Petri Th. Cacciarum*, in-4° tom. 2. Roma 1740. 4°. Celle de Turin , qui a été faite d'après l'édition angloise. Elle a paru en 1743 sous ce titre : *Historia ecclesiastica scriptores, Eusebii Pamphili, &c. ex recensione, & interpretatione Henrici Valefi, cum observationibus criticis, lectionibus, tabulis geographicis, & indicibus*, in-fol. tom. 3. Taur. 1748, *grac. & lat.* V. Une chronique , qui est une table de l'histoire universelle depuis *Adam* jusqu'à la vingtième année de *Constantin*. L'auteur concilie, autant qu'il le peut, les dates sacrées avec les profanes , & son ouvrage sera toujours le principal fond qui nous reste pour l'étude de la chronologie. *St. Jerome* l'a traduit en latin. Nous en avons deux éditions , la première par *Arnauld Pontac*, in-fol. à Bordeaux 1604, & la seconde par *Joseph Scaliger*, in-fol. à Leyde 1657. VI. La vie de *Constantin* en 4 livres , qu'il composa peu de temps après la mort de ce prince. *Eusebe* l'avoit trop encensé de son vivant , & il le flatta trop après sa mort. On ne peut regarder cet ouvrage que comme un panégyrique , où l'on exagere les vertus & où l'on cache les défauts. VII. Des commentaires sur les psaumes remplis du poison de l'arianisme , mais d'un poison subtil & déguisé par un homme habile. VIII. Des commentaires sur *Isaie*, que l'on trouve dans la collection des ouvrages de quelques peres grecs donnée à Paris en 1706, par dom de *Manfaucon*, en 2 vol. in-fol. grec & latin. Le même auteur publia les commentaires sur les psaumes ; on trouve les mêmes erreurs dans les unes & dans les autres.

II. EUSEBE, évêque de Verceil , étoit de l'isle de Sardaigne. Il fut élevé à Rome , où il donna des marques d'une si grande piété , qu'il fut fait lecteur de cette église. Il vint ensuite demeurer à Verceil , ville du Piémont. Ses belles qualités & sa vertu le rendirent digne de remplir le siege épiscopal de cette ville. Tout le peuple le demanda d'un commun consentement , & il fut élu par les évêques. Il joignoit à une grandeur d'ame que tout le monde admiroit , une vie très-austere & très-pénitente. Ses habits étoient pauvres , & son extérieur découvroit l'éminence de sa vertu. Il instruisoit sans cesse son peuple de ses devoirs ; & ses exhortations firent tant d'impression , qu'on vit en peu de temps

toute la ville de Verceil embrasée du feu de l'amour divin. On venoit de fort loin admirer les effets de la grace dans le troupeau de ce St. pasteur. Le moyen qui parut le plus propre à St. *Eusebe* pour travailler avec fruit à la sanctification des ames, fut de former sous ses yeux de jeunes ecclésiastiques dont l'innocence & la piété lui furent connues, afin de les employer ensuite dans les fonctions du St. ministère. Il sortit de cette sainte école un grand nombre d'évêques savans & vertueux. St. *Eusebe* fut le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique avec la vie cléricale. Au milieu de la ville, il vivoit avec son clergé comme les saints moines des déserts. St. *Ambroise* fait une admirable peinture de la vie que menoit *Eusebe* avec ses disciples. St. *Eusebe* meritoit bien d'entrer dans les travaux de ceux qui s'opposoit au progrès de l'arianisme. Dans un concile où il n'avoit pu se dispenser de se trouver, les Ariens ayant proposé la condamnation de St. *Athanase*, *Eusebe* proposa de son côté l'acceptation du concile de Nicée. Les Ariens n'avoient garde d'écouter cette proposition, qui ne servit qu'à leur rendre odieux le St. évêque. Ils le firent exiler en Palestine dans une ville, qui avoit pour évêque l'un des chefs de la faction arienne. Les partisans de l'erreur enfermerent St. *Eusebe* dans une petite chambre, où ils venoient le maltraiter à diverses heures, pour l'obliger à signer leur formulaire. Ils le traînoient par terre à demi-nud, & le faisoient descendre un escalier à la renverse & la tête en bas, sans pouvoir arracher de sa bouche aucune parole favorable à l'erreur. Au milieu de ces horribles violences, il recut la consolation de la visite d'un diacre & d'un autre clerc de son église, qui lui apportèrent des lettres & des aumônes de son troupeau. Après le départ de ces clercs, les Ariens redoublèrent leurs vexations, & l'enfermerent dans une prison, où ils lui firent souffrir tout ce qu'un faux zele peut inspirer à des hommes forcenés. Après l'avoir maltraité en toutes sortes de manieres, ils obtinrent de la cour un ordre qui le transféroit en Cappadoce, & delà dans la basse Thébaidé, d'où il ne revint qu'après la mort de *Constance*. *Julien* ayant rappelé tous les exilés, St. *Eusebe* retourna à son église, & passa par Alexandrie. Il y conféra avec St. *Athanase* sur les moyens de remédier aux maux de l'église. Il alla ensuite à Antioche & en plusieurs autres villes, pour y rétablir la foi, pour fortifier les foibles & relever ceux que la persécution avoit fait tomber. Il arriva enfin en Italie où il se joignit à St. *Hilaire*, avec lequel il combattit de concert les Ariens, qui étoient puissans en Illyrie & sur-tout à Milan. Après tant de travaux pour l'église universelle, le St. évêque revint à Verceil. Il y trouva tout en bon ordre par les soins des saints prêtres qu'il y avoit laissés, & particulièrement de St. *Gaudence* qui fut depuis évêque de Novarre. St. *Eusebe* mourut vers l'an 370. Ce pieux & savant évêque avoit beaucoup écrit pour la foi, mais il ne nous reste de lui qu'une lettre écrite pendant

pendant
d'Elvire,
suite de
version
titre: E
exaratus
opora & s
nais, &
version in
EUSTA
Son méri
gua entre
C'est ce q
avec lui d
Arius. St.
Vers l'an 3
Srie, par
la provinc
loix de l'
même, q
tant de sa
confesseur
mandable
posa contr
Il ne se co
dans les a
ger les fid
étroit assis
que ce fut
cita de la
glise sa p
de Nicée r
ticulier *Eusebe*
d'introduir
que faisoie
tine de la
& *Eusebe* c
d'intrigues
blée d'évê
me honteu
nisme. Les
obéir à une
pêcher; &
rent obligé
à qui ils pe
avant que
meur fer
force, que

pendant son exil à son église, une autre lettre écrite à Grégoire d'Elvire, & un petit billet adressé à Constance. On les trouve à la suite de quelques éditions de St. Hilaire. On lui attribue une version latine des évangiles publiée à Milan en 1748 sous ce titre: *Eusebii magni episcopi & martyris evangeliorum codex, manu exaratus ex autographo basilica Vercellensis, ad unguem exhibitus, operâ & studio Joan. And. Trici Tridincensis, cum ejusdem præfatione, notis, &c. in 4°, tom. 2. Mediol. 1748.* Il n'est pas sûr que cette version importante soit de St. Eusebe.

EUSTATHE, (Saint) étoit de la ville de Side en Pamphlie. Son mérite le fit élever sur le siege de Berée, & il s'y distingua entre les plus zélés défenseurs des dogmes apostoliques. C'est ce qui engagea St. Alexandre, évêque d'Alexandrie, à s'unir avec lui dans la guerre qu'il avoit entreprise contre l'hérétique Arius. St. Eustathe y apporta autant de zèle que de capacité. Vers l'an 324 il fut transféré de Berée à Antioche, capitale de Syrie, par un consentement général des évêques & du clergé de la province. Quoique cette translation ne fût pas conforme aux loix de l'église, on la lui fit envisager comme venant de Dieu même, qui faisoit entendre sa voix par ce concours unanime de tant de saints évêques. Eustathe avoit acquis le titre glorieux de confesseur dans les persécutions, & il étoit également recommandable par la sainteté de sa vie & par sa doctrine. Il composa contre les Ariens plusieurs ouvrages que nous n'avons plus. Il ne se contentoit pas de conserver pure son église; il envoyoit dans les autres des hommes capables d'instruire & d'encourager les fideles. Il assista au concile de Nicée, & l'on croit qu'il étoit assis le premier du côté droit dans la salle du concile; que ce fut lui qui adressa la parole à Constantin, & le félicita de la grace que Dieu lui avoit faite d'accorder à l'église sa protection. Le saint évêque attaqua après le concile de Nicée tous ceux qui s'éloignoient de sa décision, & en particulier Eusebe de Césarée. Celui-ci accusoit de son côté Eustathe d'introduire le sabellianisme; car c'étoit le reproche ordinaire que faisoient les Eusebiens à ceux qui étoient attachés à la doctrine de la consubstantialité. Les Ariens résolurent de le perdre; & Eusebe de Nicomédie, homme souple, insinuant, capable d'intrigues, vint à bout de le faire condamner dans une assemblée d'évêques vendus à l'injustice. Eustathe fut accusé d'un crime honteux auquel on ajouta le reproche vague de sabellianisme. Les évêques catholiques presserent Eustathe de ne point obéir à une sentence si injuste. Le peuple même voulut l'en empêcher; & il y eut une si grande résistance, que les Ariens furent obligés de sortir d'Antioche, & d'aller trouver Constantin à qui ils persuaderent tout ce qu'ils voulurent. Le saint évêque, avant que d'aller trouver l'Empereur, exhorta son peuple à demeurer ferme dans la vérité. Ses exhortations eurent tant de force, que ce peuple lui garda une fidélité qui ne put être

ébranlée ni par les artifices ni par les violences des Ariens. *Constantin* exila *St. Eustathe* dans la Thrace où il mourut vers l'an 338. Après l'injuste déposition du saint évêque, les Catholiques s'étoient divisés en deux partis. Les uns communiquèrent avec les évêques ariens qui furent mis à la place de *St. Eustathe*; les autres, tant ecclésiastiques que laïcs, ne crurent pas pouvoir en conscience communiquer avec des intrus. Ils firent donc des assemblées particulières, & furent appelés *Eustathiens*. *Eustathe* avoit composé plusieurs ouvrages. I. Des *homélies*. II. Des *traitez* de l'ame. III. Une *dissertation* sur la pythonisse. IV. Une autre *dissertation* contre *Origene*. V. Plusieurs ouvrages contre les Ariens. Il fut le premier qui écrivit contre ces hérétiques selon *St. Jerome*. Son traité sur la pythonisse fut publié en 1629 par *Léon Allarius*, avec un autre traité sur l'*Exaëmeron* qu'il attribue à *St. Eustathe*, mais qui paroît être d'un auteur plus moderne.

EUSTRATIUS, prêtre de Constantinople vers la fin du sixième siècle, fit honneur à cette église par ses connoissances. Nous avons de lui, I. Une *dissertation* sur l'ame de ceux qui sont morts, qu'on trouve dans la *concorde* de l'église orientale avec l'occidentale par *Allarius*. II. La vie du patriarche *Eutychius*, que les Bollandistes ont placé au sixième d'avril dans leur immense collection.

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie depuis 933 jusqu'en 940, composa une histoire de son église & une histoire universelle. Ce dernier ouvrage, fautif & mal écrit, fut publié à Londres en 1642, in-4°. *Pocock* en donna une nouvelle édition à Oxford en 1658, avec une version latine assez exacte. C'est en vain que *Selden* a voulu prouver par ses annales, que dans les premiers siècles de l'église, il n'y avoit point de différence entre les évêques & les prêtres.

EUTYMIUS ZIGABENUS, moine grec, un des plus savans de son siècle, florissoit au commencement du douzième. Ses ouvrages prouvent son érudition. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur les psaumes, sur les dix cantiques de l'écriture-sainte & sur les évangiles. L'auteur s'attache à la lettre & à l'esprit, & il saisit assez bien l'un & l'autre. Sa morale est solide, & ses allégories sont moins tirées que celles des écrivains de son siècle. Son style a de la simplicité & de la clarté. II. *Panoplie*, c'est une exposition de toutes les hérésies avec la réfutation de chacune tirée des peres que l'auteur avoit beaucoup lus. Il composa cet ouvrage par ordre de l'Empereur. L'auteur ne se borne pas aux hérésies; il parle aussi du mahometisme, & il réfute l'alcoran, dont il relève les inepties & les extravagances. Il est assez exact dans les explications des dogmes de la religion, qu'il développe avec netteté. Cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque des peres. Un chanoine de Verone en fit imprimer une version latine en 1575, laquelle fut réimprimée à Lyon en 1586.

EYME
cet emp
fut pas
C'est à l
à Rom
coup de
n'est pas
qu'il pro
minicain
EZCO
dont no
donne u

I. FAB
son
archiduc
de lui da
de Vienn
contre l
la confes
il fut be
ontété r
qui forn
son aute
Il faut
que les
soule de
rent apr
III. Un
ces deux
IV. Des/
de grand
de Conf
conféren
II. FA
une répu
mondé c
aujourd'
plusieurs
in-4°, co
sur la m
manque
certaine

EYMERIC, (*Nicolas*) Dominicain & grand inquisiteur, exerça cet emploi avec beaucoup de zèle, & pour que sa pratique ne fut pas perdue pour les successeurs, il y joignit l'enseignement. C'est à lui qu'on est redevable du *directorium inquisitorum*, in-fol. à Rome 1587. Cet ouvrage qui est assez rare, a souffert beaucoup de contradictions, sur-tout dans les pays où l'inquisition n'est pas établie. Les principes que l'auteur établit, & les règles qu'il prescrit, ont paru à quelques-uns insoutenables. Ce Dominicain vivoit vers l'an 1355.

EZECHIEL, poète juif ou chrétien vers l'an 184 de J. C. dont nous avons une tragédie dans la *bibliothèque des peres*, qui donne une très-foible idée de son génie.

F

I. FABER ou LE FEVRE, (*Jean*) Dominicain d'Allemagne, que son mérite fit connoître à la cour de Vienne. *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, le nomma son confesseur. Il fut si content de lui dans cette place, qu'il le fit monter sur le siege épiscopal de Vienne. *Faber* remplit l'idée qu'on avoit de lui; il combattit contre les entreprises des nouveautés, & veilla avec attention à la conservation du dépôt des vérités anciennes. *Erasme*, avec lequel il fut beaucoup lié, se faisoit gloire d'être son ami. Ses ouvrages ont été recueillis en 3 vol. in-fol. On y trouve, I. *Malleus hæreticorum* qui forme seul 1 vol. Le titre de ce livre devint le surnom de son auteur, & on l'appella souvent le marteau des hérétiques. Il faut avouer que ce marteau ne frappe pas les mêmes coups que les *Bossuet*, les *Arnauld* & les *Nicole*; mais on y trouve une foule de passages qui servirent aux controversistes qui travaillèrent après *Faber*. II. Un traité de la foi & des bonnes œuvres. III. Un autre du sacrifice de la Messe. L'auteur s'attache dans ces deux traités à réfuter les auteurs des nouvelles doctrines. IV. Des sermons & des homélies, où l'on trouve plus de citations que de grands mouvemens. *Faber* avoit été official & grand vicaire de Constance en 1519. Ce qui le fit le plus connoître, fut une conférence qu'il eut en 1526 contre les hérétiques.

II. FABER, (*Jean*) autre Dominicain, né à Hailbron, se fit une réputation dans son ordre comme théologien, & dans le monde comme auteur & comme prédicateur. Il n'est guere connu aujourd'hui sous aucune de ces qualités. On a cependant de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Enchiridion bibliorum* in-4°, compilation qui peut être utile. II. Un traité latin in-4°, sur la manière de connoître les hérétiques; où le savoir n'y manque pas, & ce savoir est curieux; mais on y désireroit une certaine finesse & de la profondeur. III. Un autre traité latin

in-4°, pour prouver que la foi peut être sans la charité. Il n'étoit pas besoin d'enfanter un *in-4°*, pour démontrer une proposition aussi évidente, mais on a fait des *in-folio* en Allemagne, pour établir des vérités encore plus claires. IV. Un *traité* sur la Messe & sur la présence réelle, où il y a bien des choses triviales, mais elles l'étoient moins de son temps.

FABRE, (*Jean-Claude*) prêtre de l'Oratoire, vit le jour à Paris en 1668; son pere étoit un habile chirurgien qui lui donna une bonne éducation. Il enseigna les humanités à St. *Quentin* avec quelque succès, il étudia ensuite en Sorbonne où il prit le degré de bachelier. La congrégation de l'Oratoire avoit toujours eu des attrait pour lui; il y entra & fut employé comme professeur de philosophie à Rumilly en Savoie, à Toulon, à Riom, au Mans, & à Nantes. Il enseigna ensuite la théologie pendant trois ans à Riom, puis pendant trois autres années au séminaire de sa congrégation à Lyon. Une édition du *dictionnaire de Richeler*, qu'il donna dans cette ville en 1709, lui attira des reproches & des chagrins. Il avoit inséré dans cette édition une liste des auteurs, où il prodiguoit les plus grands éloges aux solitaires du Port-Royal, sans en donner à leurs adversaires. Plusieurs articles favorables au jansénisme parurent déplacés dans un dictionnaire de langage, où il ne s'agissoit que d'être utile. M. *Mador*, évêque de Bellay, très-zélé contre les nouveautés, s'éleva contre cette édition & la fit supprimer. Le malheureux éditeur, obligé de sortir de sa congrégation, se retira à Clermont en Auvergne où il se chargea de l'emploi de précepteur: emploi si honorable aux yeux de la raison, & si avili par le préjugé. Le pere *Tellier*, Jésuite, confesseur du Roi, homme emporté & vertueux, auquel il s'adressa dans ses malheurs, lui fit tenir deux fois de l'argent. Le pere *Fabre* soupiroit toujours pour sa congrégation; il y rentra en 1715, & fut envoyé à Douay & ensuite à Montmorenci en 1723, année de la mort de l'abbé *Fleuri*. Ce célèbre écrivain avoit laissé son histoire ecclésiastique au vingtième volume; il étoit question de trouver un continuateur. Le pere *Fabre* se présenta, & il ne craignit point de continuer un historien, qu'il ne pouvoit certainement pas remplacer. Il donna successivement 16 vol. *in-4°* & *in-12*; & il en préparoit un grand nombre d'autres, lorsqu'il reçut une défense de les continuer. Cette défense ne fit pas beaucoup de peine au public. L'auteur écrivoit facilement, mais sans élégance & sans exactitude. Peu heureux dans les détails & dans le choix des faits, il donne la préférence à ceux qu'il trouve tout arrangés dans les autres historiens. Voilà pourquoi l'histoire profane est si fort mêlée avec l'ecclésiastique dans cette compilation. L'auteur ne cherchoit qu'à entasser vol. sur vol. pour allonger l'ouvrage. On ne trouve dans cette continuation aucun de ces discours admirables, qui donnent tant de prix à l'ouvrage de M. *Fleuri*. Le seul qui y soit est de M. l'abbé *Goujer*, & il roule sur le renou-

vellement
chargé
da l'ave
des con
plus cap
Paris da
mœurs
de la pi
pas exce
portoit
leurs un
naissance
fort vive
autres ou
tiennent
Christine
qu'il com
FABRE
Bellay, c
par son f
la Trinit
mourut l
d'ouvrage
satisfique
compagn
drokji, so
de Bernar
ciales. Ce
Fabri, fut
doctrin m
in-fol. &
de la pai
brûlée à P
Bruno Neve
Lérins. E
V. Summu
maculée o
la toléran
livre que
mentorum
lité, réfut
ce dialogu
faveur des
le nom d'
ouvrages l'
pidité avec
manque de
& de corr

vement des études ecclésiastiques. Ce savant écrivain s'étoit chargé de revoir l'ouvrage du pere *Fabre*, son ami. Il auroit bien dû l'avertir des négligences du style, du défaut de précision, des contre-sens de ses traductions, &c. personne n'étoit plus capable que lui de le redresser. Le pere *Fabre* mourut à Paris dans la maison de St. *Honore* en 1753, à 85 ans. Ses mœurs étoient celles d'un homme, que le goût de l'étude & de la piété a retiré du grand monde. Si ses productions ne sont pas excellentes, il n'avoit pas la vanité de le croire, & il supportoit la critique que les auteurs aiment si peu. C'étoit d'ailleurs un homme de beaucoup d'érudition, & qui avoit des connoissances dans plus d'un genre. Son ardeur pour le travail étoit fort vive, & rien ne pouvoit le distraire. On a de lui plusieurs autres ouvrages outre son histoire ecclésiastique, mais ils n'appartiennent pas à ce dictionnaire. On ne citera que ses *entretiens de Christine & de Pelagie sur la lecture de l'écriture-sainte*, brochure qu'il composa à Douay.

FABRI, (*Honoré*) né en 1606 ou en 1607 dans le diocèse de Bellay, entra dans la société de Jesus en 1626. & s'y distingua par son savoir. Il professa long temps à Lyon dans le college de la Trinité, & vint ensuite à Rome où il fut pénitencier. Il y mourut le 9 mars 1688. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Sans parler de ses productions profanes, les ecclésiastiques sont, I. Des remarques sur les notes dont M. *Nicole* accompagna les lettres provinciales, *nota in notas Willelmi Wendroki*, sous le nom de *Bernard Stubrock*. II. Il prit le même nom de *Bernard Stubrock* dans la réponse qu'il fit aux lettres provinciales. Ces deux derniers ouvrages avec quelques autres du pere *Fabri*, furent inférés dans le recueil ou la grande apologie de la doctrine morale de la société de Jesus, imprimé à Cologne en 1672, in-fol. & ensuite mise à l'Index à Rome. III. Une lettre au sujet de la paix de *Clement IX*. Cette lettre fut condamnée à être brûlée à Paris le 26 mars 1669. IV. Des *vindicia*, sous le nom de *Bruno Neusser*, au sujet de St. *Hilaire* d'Arles, & de *Vincent* de Lerins. Elles se trouvent dans les *Bollandistes*, tom. 2, pag. 34. V. *Summula rheologia*, in-4°. VI. Un traité en faveur de l'immaculée conception de la sainte Vierge. VII. Un autre contre la tolérance en matière de religion. VIII. Une réfutation du livre que *Conringius* avoit publié sous le titre de *concessio fundamentorum fidei pontificis*. IX. Un dialogue en faveur de la probabilité, réfuté par l'abbé *Gradi*, bibliothécaire du Vatican. C'est ce dialogue du pere *Fabri*, avec quelques autres de ses écrits en faveur des casuistes, qui lui firent donner par MM. de Port-Royal le nom d'*avocat des causes perdues*. On admire dans ces différens ouvrages l'étendue de son savoir qui embrassoit tout, mais la rapidité avec laquelle il composoit, s'y montre à chaque page. Il manque de discernement dans le choix des matériaux, de goût & de correction dans son style. Il avoit certainement des talens,

un esprit vif, pénétrant, une mémoire prodigieuse, mais à quoi servent tous ces avantages sans l'art de les employer? Le pere *Fabri*, enthousiaste pour sa société, en défendit très-mal à-propos la morale. Cette tache pourroit faire tort à la réputation de vertu qu'on lui a donnée, si l'on ne savoit que le cœur ne participe pas toujours aux travers de l'esprit.

FABROT, (*Charles-Annibal*) jurisculte célèbre, né à Aix en Provence en 1581, fut reçu avocat dans le parlement de cette ville. Ce ne fut point un vain titre en lui; il avoit pénétré dans toutes les profondeurs des juriscultes anciens & modernes. *Guillaume du Vair*, premier président du parlement d'Aix, dont son savoir lui avoit concilié l'amitié & l'estime, le fit nommer à une chaire de professeur en droit en 1609. Ce magistrat ayant été fait garde des sceaux en 1617, il attira *Fabrot* à Paris qui y resta jusqu'en 1622. De retour en Provence, il fut bientôt rappelé par le chancelier *Seguier*, qui l'engagea de travailler à la traduction des *basiliques*; on appelle ainsi les constitutions des Empereurs d'Orient. *Fabrot* les publia en 6 vol. in-fol. & cette version dont on loue l'exacritude lui procura une pension considérable. Nous avons encore de lui, I. Le recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques de *Théodore Balzamon*, qu'il accompagna de notes très-savantes & très-curieuses. On trouve ce recueil dans le second volume de la *bibliothèque du droit canon* par *Justel*. II. Des éditions de plusieurs auteurs, qui peuvent être utiles pour l'histoire ecclésiastique, tels que *Cedrene*, *Nicetas*, *Anastase* le bibliothécaire, *Constantin Manasses*, *Simocate*, *Chalcondile*, &c. Les remarques dont l'auteur a orné ces éditions, achevent de les rendre précieuses; on y trouve une lecture prodigieuse; son style sans être pur est assez aisé. Ce célèbre jurisculte mourut en 1659, à 78 ans, jouissant de l'estime de plusieurs célèbres magistrats, parmi lesquels on compte *Mathieu Molé* & *Jerome Bignon*. Il devoit ces sentimens autant aux qualités de son cœur qu'à celles de son esprit.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane en Afrique, fut un des plus illustres prélats du sixième siècle. Il assista en 547 à la fameuse conférence que tint le pape *Vigile* à Constantinople sur l'affaire des trois chapitres. Il en avoit composé la défense dans un ouvrage, qu'il adressa à l'empereur *Justinien*; c'est le meilleur qui ait été fait pour ce parti. Il est divisé en douze livres; & d'abord *Facundus* approuve la confession de foi de l'Empereur, par laquelle commençoit l'édit contre les trois chapitres. Il remarque, que l'Empereur a eu raison de reconnoître qu'un de la Trinité a été crucifié; que la sainte Vierge est vraiment & proprement mere de Dieu; & qu'il y a deux natures en J. C. mais il soutient que la condamnation des trois chapitres n'est venue que du dépit qu'ont eu les Origénistes, de ce que l'Empereur a condamné *Origene*. Il montre à l'Empereur les motifs secrets qu'ils ont eus en l'engageant dans cette malheureuse affaire, &

que l'espe
texte & u
le reste
deux nat
quoique
l'Empere
concile d
nent la le
tures: ils
parle mal
Isidore de
continue
mais ce P
de ses aut
doine. Ce
mais pour
& la plus
d'*Ibas*. On
l'ait reçue
il n'est plu
la définit
excepté l'
clare la le
J. C. St.
Nestorius
tinction
examen,
plaint seu
reste *Ibas*
le concile
de *Celestin*
Jamais, o
mule que
pas *Theod*
sieurs fide
plusieurs
vrai hom
deux nat
Facundus
par ses p
eurs, con
qui est ex
ouvrages
trouve so
cieux. Il
concile d
y ait quel
sile a pu

que l'espérance de la réunion des Eutychiens n'étoient qu'un prétexte & un piège, par lequel ils l'ont surpris. *Facundus* emploie le reste de son premier livre à prouver qu'il faut reconnoître deux natures en J. C. Dans le second, *Facundus* déclare que, quoique la condamnation des trois chapitres porte le nom de l'Empereur, il n'en reconnoît pour auteurs que les ennemis du concile de Calcédoine. Il ajoute que les Eutychiens ne condamnent la lettre d'*Ibas*, que parce qu'elle reconnoît les deux natures : ils disent, ajoute-t'il, qu'ils la condamnent, parce qu'elle parle mal de St. Cyrille : mais il a été bien plus maltraité par St. *Isidore* de Peluse dont ils ne se plaignent point. Ils déclarent, continue *Facundus*, qu'ils attendent la décision du pape *Vigile* : mais ce Pape ne combattra pas les décisions du grand St. *Leon* & de ses autres prédécesseurs, qui ont approuvé le concile de Calcédoine. Ce n'est pas pour détruire les sentimens de ses peres, mais pour les soutenir & les défendre, qu'il a reçu la premiere & la plus grande puissance. *Facundus* vient ensuite à la lettre d'*Ibas*. On ne peut nier, dit-il, que le concile de Calcédoine ne l'ait reçue & déclarée orthodoxe ; & après la décision du concile, il n'est plus permis d'y revenir. St. *Leon* n'a pas seulement approuvé la définition de foi du concile, mais tous ses actes & ses décrets, excepté l'entreprise d'*Anatole* de Constantinople. Le concile a déclaré la lettre catholique, parce qu'elle confesse deux natures en J. C. St. *Cyrille* les reconnoît aussi quoiqu'en écrivant contre *Nestorius* qui les séparoit trop, il ait moins insisté sur leur distinction. Quand *Ibas* a dit que *Nestorius* avoit été condamné sans examen, il n'a pas désapprouvé sa condamnation, mais il s'est plaint seulement que l'on n'eût pas attendu les Orientaux. Au reste *Ibas* a pu se tromper dans le jugement de *Nestorius*, comme le concile de Palestine & le pape *Zozime* à l'égard de *Pelage* & de *Celestius*. L'auteur tâche aussi de justifier *Théodore* de Mopsueste. Jamais, dit-il, on n'a usé contre aucun hérétique, de la formule que l'on emploie contre lui : Si quelqu'un n'anathématise pas *Théodore* & sa doctrine, qu'il soit anathème ; parce que plusieurs fideles peuvent ignorer la doctrine & les noms mêmes de plusieurs hérétiques. *Théodore* a reconnu J. C. non-seulement vrai homme, mais encore vrai Dieu par nature, & en ses deux natures il a reconnu une seule personne. C'est, ajoute *Facundus* qui ne connoissoit pas bien *Théodore* de Mopsueste, par les passages clairs, qu'il faut expliquer ceux qui sont obscurs, comme l'on fait à l'égard des autres peres. Cette regle, qui est excellente, n'a pas son application à *Théodore*, dont les ouvrages sont infectés du venin de diverses hérésies, où l'on trouve souvent des erreurs manifestes & des principes pernecieux. Il ne faut pas trouver mauvais, ajoute *Facundus*, que le concile de Calcédoine n'ait pas condamné *Théodore*, quoiqu'il y ait quelque chose à reprendre dans ses écrits, puisque le concile a pu croire que ces passages avoient été insérés par ses

ennemis, ou pouvoient avoir un bon sens. *Facundus* en revient à l'autorité du concile de Calcédoine, contre laquelle il soutient qu'il n'est pas permis de s'élever. Il prouve qu'on ne doit point examiner ce qu'il a décidé, & il allègue sur ce sujet plusieurs passages de *St. Leon*, & l'autorité de l'empereur *Marcien*. D'où il prend occasion de montrer à *Justinien*, que les Princes dans les matieres de foi, loin de s'attribuer l'autorité des évêques, ne doivent apporter que de la soumission à leurs décisions. C'est ainsi qu'en a usé l'empereur *Leon*. Au contraire *Zénon* voulant décider sur la foi par son *Hénotique*, n'a fait qu'introduire un long schisme dans l'église. L'auteur insiste sur cet exemple, & sous le nom de *Zénon*, il instruit finement *Justinien*. Cet ouvrage dont le style est véhément décele un zèle qui ne l'est pas moins. L'auteur fut un de ceux qui souffrirent l'exil plutôt que de signer la condamnation de *Theodore de Mopsueste*, des écrits de *Theodore* & de la lettre d'*Ibas*, & qui se séparèrent même de la communion de ceux qui avoient signé. Le pere *Sirmond* publia en 1629 l'ouvrage de *Facundus*, & on le trouve aussi dans la *bibliothèque des peres*. La chaleur avec laquelle il écrit, le jette quelquefois dans des raisonnemens très-peu concluans, mais à ce défaut près son ouvrage est un monument estimable.

FAGNANI ou FAGNAN, (*Prosper*) célèbre canoniste, fut pendant près de quinze ans secrétaire de la sacrée congrégation à Rome, où il mourut en 1678 âgé de plus de 80 ans. Des l'âge de 44 ans, il étoit aveugle; il n'en fut pas moins savant, & ce fut d'après cet accident malheureux qu'il composa son commentaire sur les décrétales en latin, imprimé en 3 vol. in-fol. à Rome 1661, & réimprimé à Besançon en 1740 sous ce titre : *Commentaria in quinque libros decretalium cum disceptatione de grangiis, & textu*, in-fol. tom. 5. Vefuntione 1740. Cet ouvrage fut dédié au pape *Alexandre VII*, qui en avoit chargé l'auteur. Ce Pontife l'honoroit d'une estime particulière, & les Papes, ses prédécesseurs, avoient eu pour lui les mêmes sentimens. Le commentaire de *Fagnan* est un trésor d'érudition canonique; mais non pas de critique saine. L'auteur est favorable aux préjugés des Ultramontains sur le pouvoir des Pontifes de Rome, & cela ne pouvoit pas être autrement; il écrivoit par l'ordre d'un Pape, & sous les yeux d'un Pape. La table de son ouvrage est une des mieux faites que nous ayons. *Fagnan* avoit une memoire prodigieuse, un jugement juste, toute la patience qu'il faut pour les grands travaux.

FALKEMBERG, (*Jean de*) religieux Dominicain au commencement du quinziesme siecle, se mêla des querelles des chevaliers teutoniques avec le roi de Pologne contre lequel il écrivit un mauvais livre, qui le fit mettre en prison à Constance, où se tenoit alors le concile général. Ce libelle est adressé à tous les Rois, princes, prélats, & généralement à tous les Chrétiens. *Falkemberg* y promet la vie éternelle à tous ceux qui se ligueroient pour exterminer

les Polono
résolue u
firmée da
avoit sign
la sollicit
mécontent
justice, &
François
les princip
de Jean Po
autres ne
pernicieux
plairt fou
après la f

FARIN.

Rome en
une éruditi
exercça l'er
procura be
étoient po
il se comp
on fut surp
gent pour
faites & de
si son espi
cardinaux.
laissant trè
forment un
I. Un traite
traité de l'h
civil, dont

FAUST,

on attribue
le meritent
premier qui
nes. Son ar
auxquels no

FAUSTE

vers l'an 39
crer au barr
prestiges du
étoit alors l
l'autorité de
ce qui engag
433. Cette v
& après la m
pal de Ricz
ans après, av

Tome II.

les Polonois & *Ladislas* leur roi. La condamnation du libelle fut résolue unanimement dans le concile , mais elle ne fut confirmée dans aucune session publique. Le pape *Martin V* qui en avoit signé la sentence étant cardinal , voulut ensuite l'adoucir , à la sollicitation des chevaliers teutoniques. Les Polonois furent si mécontents de cette conduite , qu'ils appellerent de ce déni de justice , & même de l'élection de *Martin V* , au futur concile. Les François se joignirent aux Polonois dans cette cause , parce que les principes de *Falkenberg* étoient à peu près les mêmes que ceux de *Jean Petit* , autre prédicateur de l'homicide. Ni les uns ni les autres ne purent faire condamner en plein concile les principes perniciois avancés par *Jean Petit* & par *Falkenberg*. *Gerfon* s'en plaint fortement dans le dialogue apologétique qu'il composa après la séparation du concile.

FARINACIUS, (*Prosper*) jurisculte célèbre , vit le jour à Rome en 1554. Après avoir fait ses études à Padoue , où il acquit une érudition peu commune dans le droit canon & civil , il exerça l'emploi d'avocat à Rome. La subtilité de son esprit lui procura beaucoup de cliens. Toutes les causes désespérées lui étoient portées , & il s'en chargeoit. Devenu procureur fiscal , il se comporta avec une sévérité qui excita bien des murmures ; on fut surpris qu'il fut si sévère pour les autres étant si indulgent pour lui-même. Sa conduite emportée lui suscita des affaires & des ennemis , sous le poids desquels il auroit succombé , si son esprit ne lui avoit pas mérité la protection de plusieurs cardinaux. Ce jurisculte mourut à Rome en 1618 , à 64 ans , laissant très-peu de regrets. On a de lui plusieurs ouvrages , qui forment une collection en 13 vol. in-fol. en latin. On y trouve , I. Un traité des immunités de l'église qu'il pousse assez loin. II. Un traité de l'hérésie. III. Des décisions. IV. Plusieurs livres sur le droit civil , dont le détail est étranger à cet ouvrage.

FAUST, (*Jean*) ou plutôt *FUST* , bourgeois de Mayence , auquel on attribue les premiers essais de l'art d'imprimer. Quelques-uns le mettent au rang des auteurs ecclésiastiques , parce qu'il fut le premier qui rendit les bibles & les productions des peres communes. Son article se trouve dans tous les dictionnaires historiques , auxquels nous renvoyons.

FAUSTE , évêque de Riez , naquit dans la Grande-Bretagne vers l'an 390. Son talent pour l'éloquence l'engagea de se consacrer au barreau ; mais la grace lui ayant ouvert les yeux sur les prestiges du monde , il se retira dans la solitude de Lérins qui étoit alors le séjour de la vertu & de la doctrine. Il joignit à l'austérité de la vie d'un solitaire les études d'un savant. Ce fut ce qui engagea les Cénobites , ses confreres , à l'élire leur abbé en 433. Cette vive lumière étoit destinée pour être sur le chandelier , & après la mort de *St. Maxime* , il fut placé sur le siege épiscopal de Riez en 455. Il fut exilé ensuite en 481 , & mourut cinq ans après , avec la réputation de semi-Pélagien. Quelques auteurs

l'ont voulu laver de cette tache, mais ses écrits déposent contre lui. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il erra plutôt par un défaut de lumière que par un défaut de zèle pour la foi. Si la sienne ne fut pas pure; sa vie, qui fut sans tache, doit faire oublier ses erreurs. Nous avons de lui, I. Un traité du libre arbitre & de la grace, réfuté par St. *Fulgence*. C'est sur cet ouvrage que les peres, les conciles & les Papes l'ont condamné comme semi-Pélagien. II. Un traité sur l'incarnation, qui se trouve, ainsi que le précédent, dans la bibliothèque des peres. III. Un petit écrit pour prouver que l'ame est corporelle. *Claudien Mamert* le réfuta.

FAYD'T. (*Pierre*) né à Riom en Auvergne, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1662. La singularité de ses opinions & un ouvrage cartésien qu'il publia, malgré la défense de ses supérieurs, l'obligea d'en sortir en 1671. Se trouvant sans ressource, il se consacra au ministère de la chaire; mais il échoua encore. C'étoit alors le temps de la plus grande chaleur des différends d'*Innocent XI* avec *Louis XIV*. L'abbé *Faydit* ayant prêché le panégyrique de St. *Policarpe*, compara la conduite du Pontife romain avec celle d'*Anicet* dans le différend qu'il eut avec son héros. Ce parallèle fut soutenu par des déclamations emportées, qui lui attirèrent de violens reproches; mais pour tout concilier, on prétend qu'il fit imprimer un sermon à Liege, où il releva les excès de celui de Paris. Un traité sur la *Trinité*, qu'il publia en 1696, fit encore plus de bruit que son panégyrique de St. *Policarpe*. Il osoit donner ses idées sur ce mystère ineffable qui doit être pour nous un objet de la plus profonde adoration, & il fut enfermé à St. *Lazare*, comme un homme dont le cerveau étoit attaqué. Il eut ordre ensuite de se retirer dans son pays, où il mourut en 1709, regardé comme un écrivain qui avoit tant d'esprit, qu'il n'avoit pas le sens commun. Nous avons de lui, I. Des *mémoires* contre ceux que M. de *Tillemont* a publiés pour l'histoire ecclésiastique. On ne peut lui contester l'érudition; elle est répandue avec profusion dans cet ouvrage, mais l'auteur ne prodigue pas moins les singularités, les bizarreries & les mauvaises plaisanteries. II. *La vie de St. Amable*; on y trouve encore du savoir, mais le génie de l'auteur y perce, malgré la gravité de la matière. III. Des remarques sur le style poétique de l'écriture-sainte, pleines de pédantisme & d'extravagance. On lui attribue encore un ouvrage en deux volumes in-12, intitulé: *les moines empruntés*. Le but de l'auteur est de prouver, que les ordres religieux se sont attribués beaucoup de grands hommes, qui ne leur appartiennent point. Il tâche d'en enlever plusieurs à l'ordre de St. *Benoit*, mais qu'importe aux gens sages, qu'un auteur qui les instruit ait été *Bénédictin* ou *Franciscain*? Dès qu'il a enfanté de bons ouvrages, il méritoit d'être de tous les corps: & ce n'est point ce qu'on dira de l'abbé *Faydit*; il fut chassé de la congrégation où il avoit été admis, & obligé de vivre avec lui-même, c'est à dire en très-mauvaise compagnie. Son humeur bizarre & emportée, son esprit mordant, éloignoit de lui tous ses amis.

I. FEL
riograph
tude. Et
l'exempl
mourut
rales en f
le symbo
II. Un c
plus rép
III. Que
judicieux
l'écriture

II. FE
précédent
l'exempl
congrégat
tions. S
fit aime
mourut
Dents, i
que les p
de reche
hommes
C'est un
être utili
oille de
chever

FELL
ses pren
Etant en
coup de
partager
avoit pu
funebre
Ces deu
froides.
de Dieu
Sales, à
traité d
a de plu
il préle
agréabl
autant

FEN
de Cam
d'une f
douze
grandes

I. FELIBIEN, (*Jacques*) frere du fameux *André Felibien* historien de France, eut comme lui beaucoup de goût pour l'étude. Etant devenu chanoine & archidiacre de Chartres, il donna l'exemple d'une conduite réguliere & d'une vie appliquée. Il mourut en 1716, à 82 ans. On a de lui, I. Des *instructions morales en forme de catéchisme* sur les commandemens de Dieu & sur le symbole, tirées de l'écriture-sainte; ouvrage fait avec netteté. II. Un *commentaire latin* sur le pentateuque qui mériteroit d'être plus répandu; l'érudition n'en est ni confuse ni indigeste. III. Quelques autres ouvrages de piété, qui décelent un écrivain judicieux, appliqué de bonne heure à la lecture des peres & de l'écriture.

II. FELIBIEN, (*Michel*) né à Chartres en 1665, étoit neveu du précédent & fils d'*André Felibien*. Sa famille lui avoit donné l'exemple & le goût des lettres & de la piété. Il entra dans la congrégation de St. *Maur* pour cultiver ces heureuses dispositions. Ses supérieurs le placerent à St. Germain-des-Prez où il se fit aimer par sa modestie & par ses autres qualités, & où il mourut en 1715. Nous avons de lui, I. *L'histoire de l'abbaye de St. Denis*, in-fol. Cet ouvrage n'est pas agréable à lire, & il est rare que les gros livres le soient, mais on y trouve un grand nombre de recherches sur une abbaye qui ayant produit plusieurs grands hommes tient une place dans l'histoire ecclésiastique & civile. C'est un magasin qui n'est propre qu'aux savans, mais qui peut être utile aux autres. L'auteur avoit commencé *l'histoire de la ville de Paris* dans le même goût, mais la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage auquel dom *Lobineau* mit la dernière main.

FELLON, (*Thomas Bernard*) naquit à Avignon en 1672. Dès ses premières années, il marqua beaucoup de goût pour l'étude. Etant entré chez les Jésuites, il enseigna les humanités avec beaucoup de distinction. La direction & le ministère de la chaire partagerent ensuite tout son temps. Il mourut en 1759, après avoir publié différens ouvrages. Les principaux sont, I. *Oraison funebre de M. le duc de Bourgogne*. II. *Oraison funebre de Louis XIV.* Ces deux pieces ont quelque mérite; mais elles sont un peu froides. III. *Paraphrase des psaumes*, in-12. IV. *Traité de l'amour de Dieu selon la doctrine, l'esprit & la méthode de St. François de Sales*, à Nanci 1754, in-12, 3 vol. L'auteur a pris dans le grand traité de St. François de Sales, sur l'amour de Dieu, ce qu'il y a de plus intéressant. Son livre n'est pas simplement une analyse; il présente les mêmes choses, mais sous un point de vue plus agréable & dans un ordre plus méthodique. Le pere *Fellon* avoit autant de vertu que d'esprit.

FENELON, (*François DE SALIGNAC DE LA MOTTE*) archevêque de Cambrai, naquit au château de *Fénelon* en Quercy en 1651, d'une famille distinguée & ancienne. Il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle, qui conçut de lui les plus grandes espérances. L'université de Cahors fut sa première école

publique. Il passa delà à Paris, où il acheva ses études sous les yeux d'Antoine marquis de Fenelon, son oncle, lieutenant-général des armées du Roi. L'abbé de Fenelon avoit à peine dix-neuf ans, qu'il prêchoit déjà avec le succès d'un homme qui auroit long-temps exercé ce ministère. Son oncle, craignant que les louanges & le souffle du monde ne stérifissent cette fleur naissante, lui conseilla d'imiter pendant quelques années le silence de J. C. La retraite ne fit que fortifier ses talens & sa piété. Elevé au sacerdoce, il remplit les fonctions de ce redoutable ministère avec autant de zèle que d'applaudissement. Il prêcha de nouveau avec cette éloquence touchante & affectueuse qui gagne les cœurs. M. de Harlai, archevêque de Paris, le nomma supérieur des nouvelles Catholiques, & ce fut une nouvelle occasion de faire éclater la douceur de son caractère & ses heureuses dispositions pour la conversion des âmes. Il falloit un tel homme pour ramener les hérétiques : aussi le Roi le choisit-il en 1686, pour faire des missions sur les côtes de Saintonge & du pays d'Aunis. La solidité de ses discours, jointe à la régularité de ses exemples, confondirent les préventions de l'erreur. Il plut, il instruisit, il persuada. Des abjurations sans nombre furent le fruit de son zèle. La cour reconnut ses services ; il fut nommé en 1689, précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry. C'est alors qu'on connut tout ce qu'il étoit ; il forma les mœurs des princes, il polit leur caractère, il orna leur esprit. Le duc de Bourgogne, né avec un naturel porté à la colere devint le plus doux des hommes. Son ingénieux instituteur fut lui faire trouver du plaisir dans le travail, & ce qui est encore plus précieux, il lui apprit à aimer ses peuples & à s'en faire aimer. L'archevêché de Cambrai auquel il fut nommé en 1695, ne parut point aux courtisans, tout injustes qu'ils sont, une récompense au-dessus de son mérite, mais en acceptant cette place, il remit son abbaye de St. Valeri & un petit prieuré. Il demanda aussi la permission de résider dans son diocèse, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on obtint de lui, qu'il passeroit trois mois à la cour auprès des princes. L'abbé de Fenelon n'étoit pas seulement connu des beaux esprits ; il l'étoit encore des dévots, parce qu'il étoit fort avancé dans ce que les spirituels nomment les voies intérieures. C'étoit un vif attrait pour madame Guyon qui étoit alors à la tête des femmes mystiques. Elle chercha à le connoître ; la duchesse de Béthune, à qui elle en parla, lui en facilita les moyens. Ils se virent à Benne, près de St. Cyr, terre appartenante à madame de Béthune. Pour leur donner occasion de parler plus librement de dévotion, on les renvoya ensemble de Benne à Paris dans le même carosse, avec une demoiselle de la dame. Pendant tout le voyage madame Guyon s'appliqua à lui expliquer tous les principes de sa doctrine, & lui demandant s'il comprenoit ce qu'elle lui disoit, & si cela entroit dans sa tête : cela y entre, répondit l'abbé, par la porte cochère. Depuis

ce temps
ment : l'
dominan
fort étro
posé en
M. de Fe
ont préte
Cambray
son rival
téméraire
Guyon éto
effer ; o
éloignés d
Cambray
lequel il
tualité, &
février 10
n'avoit d'
la plupart
saines int
l'illusion ;
expression
cule langa
on n'est p
beaucoup
temps de l
tre les fau
ment. On
quoient d'
fions ; M.
trer le dar
s'échauffer
pate dans c
obliger M.
Guyon, à q
de plus l'at
res, & il d
à Rome, &
Roi lui pe
rester en F
de Beauvill
part à ce p
qu'à nouve
l'abbé Bossu
discussion en
de compose
nomma un
vingt-une c

te temps-là , ils furent intimes amis. Ils se convinrent parfaitement : l'attachement à la nouvelle spiritualité qui étoit le goût dominant de l'un & de l'autre , produisit entre eux une liaison fort étroite. Cette liaison lui fut funeste ; M. Bossuet ayant composé en 1695 sa grande instruction sur le quiétisme , proposa à M. de Fénelon de la lire & de l'approuver. Les ennemis de Bossuet ont prétendu que c'étoit un piège qu'il tendoit à l'archevêque de Cambrai , autrefois son élève , & qu'il regardoit alors comme son rival. Quoi qu'il en soit de ce soupçon , que nous croyons téméraire , Fénelon refusa , parce que la personne de madame Guyon étoit attaquée dans cet ouvrage. Ce refus fit un mauvais effet ; on soupçonna l'archevêque d'avoir des sentimens peu éloignés de ceux de cette dame. Pour détruire ces soupçons , M. de Cambrai publia son livre de l'explication des maximes des saints , dans lequel il entreprit d'expliquer à fond le système de la vraie spiritualité , & des voies intérieures. Cet ouvrage parut au mois de février 1697 avec des approbations pleines d'éloges. L'auteur n'avoit d'autre dessein que d'expliquer les expressions forcées de la plupart des spirituels contemplatifs ; de les tempérer par de saines interprétations ; de séparer la véritable spiritualité de l'illusion ; en un mot d'établir un point fixe , qui distinguât les expressions de la dévotion tendre & affectueuse , d'avec le ridicule langage du fanatisme ; mais avec les meilleures intentions , on n'est pas sûr de ne pas faire de faux pas. Son ouvrage fit beaucoup d'éclat. La difficulté que l'auteur avoit formée dans le temps de la signature des trente-quatre articles dressés à Issy contre les faux mystiques , fit que son livre fut examiné sérieusement. On y trouva un grand nombre de propositions qui manquoient d'exactitude. M. de Fénelon voulut justifier ses expressions ; M. Bossuet de son côté travailla avec vigueur à en démontrer le danger. Pour concilier les esprits qui commençoient à s'échauffer de part & d'autre , on convint de décider cette dispute dans des conférences particulières. On voulut non seulement obliger M. de Fénelon à condamner les ouvrages de madame Guyon , à quoi il consentoit , mais on exigea qu'il condannât de plus l'auteur de ces ouvrages. Ces conditions lui parurent dures , & il demanda au Roi la permission de porter cette affaire à Rome , & d'y aller lui-même pour en presser la décision. Le Roi lui permit de s'adresser au Pape , mais il lui ordonna de rester en France. Peu de temps après , sa majesté chargea le duc de Beauvilliers , ami particulier de M. de Cambrai , de dire de sa part à ce prélat de se retirer dans son diocèse , & d'y rester jusqu'à nouvel ordre. M. de Meaux de son côté envoya à Rome M. l'abbé Bossuet avec un théologien , pour suivre cette affaire. La discussion en étant fort longue , M. de Fénelon eut tout le temps de composer & de publier un grand nombre d'écrits. Le Pape nomma une congrégation de cardinaux , qui eurent ensemble vingt-une conférences , & ne décidèrent rien. D'autres leur suc-

céderent, qui tinrent plusieurs congrégations. Sans compter pres-
 que autant d'assemblées particulières. Enfin le livre des maximes
 des saints fut condamné le 12 mars 1699, par *Innocent XII*, avec
 vingt-trois propositions qu'on en avoit extraites. Les principales
 sont les suivantes. „ Il y a, dit M. de Cambrai, un état habi-
 „ tuel d'amour de Dieu, qui est une charité pure & sans aucun
 „ mélange de motif de l'intérêt propre..... Ni la crainte des châ-
 „ timens, ni le desir des récompenses, n'ont plus de part à cet
 „ amour. On n'aime plus Dieu ni pour le mérite, ni pour la
 „ perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'ai-
 „ mant. En l'état de vie contemplative ou unitive, on perd tout
 „ motif intéressé de crainte & d'espérance. Dans les dernières
 „ épreuves l'ame peut être invinciblement persuadée d'une per-
 „ suasion réfléchie, & qui n'est pas dans le fond intime de la
 „ conscience, qu'elle est justement réprouvée de Dieu. C'est
 „ alors que l'ame divisée d'avec elle-même expire sur la croix
 „ avec J. C. en disant : *O Dieu, mon Dieu : pourquoi m'avez-vous*
 „ *abandonné ?* Dans cette impression involontaire de désespoir,
 „ elle fait le sacrifice absolu de son intérêt propre pour l'éterni-
 „ nité. Les ames contemplatives sont privées de la vue distincte,
 „ sensible & réfléchie de J. C. en deux temps différens.... pre-
 „ mièrement dans la ferveur naissante de leur contemplation...
 „ secondement une ame perd de vue J. C. dans les dernières
 „ épreuves. Dans l'état passif..... on exerce toutes les vertus
 „ distinctes, sans penser qu'elles sont vertus.... on ne pense à
 „ chaque moment qu'à faire ce que Dieu veut, & l'amour ja-
 „ loux fait tout ensemble qu'on ne peut plus être vertueux, &
 „ que l'on ne l'est jamais tant que quand on n'est plus attaché à
 „ l'erre. On peut dire en ce sens, que l'ame passive & désinté-
 „ ressée ne veut plus même l'amour, en tant qu'il est la perfec-
 „ tion & son bonheur, mais seulement en tant qu'il est ce que
 „ Dieu veut de nous. Les ames transformées, en se confessant,
 „ doivent détester leurs fautes, se condamner & desirer la remis-
 „ sion de leurs péchés, non comme leur propre purification & dé-
 „ livrance, mais comme chose que Dieu veut. “ L'éloquent évê-
 „ que de Meaux avoit le premier sonné le tocsin contre *Fénélon*
 „ dans un recueil intitulé : *Divers écrits ou mémoires concernant le*
 „ *livre de l'explication des maximes*. L'avertissement qui précède
 „ ce recueil, est lui-même un ouvrage très-solide contre les sen-
 „ timens de M. de Cambrai. M. de Meaux y réduit toute la ma-
 „ tière du livre de ce prélat à quatre questions principales. Il de-
 „ mande 1°. S'il est permis de se livrer au désespoir & de faire le
 „ sacrifice de son salut éternel. 2°. S'il est permis en général, & s'il
 „ est même possible, non-seulement d'avoir un amour d'où l'on
 „ détache le motif du salut & le desir de sa propre beatitude, mais
 „ encore si l'on peut regarder cet amour comme le seul parfait &
 „ le seul qui soit pur. 3°. S'il est permis d'établir un certain
 „ état, où l'on soit presque toujours guidé par instinct, en éloi-

gnant tou-
 pre effor-
 les attrib-
 J. C. mèn-
 tre erreur
 maximes,
 suivent le
 Dans le p
 erreurs qu
 voir la no
 cette occ
 fort vive
 Pape eut
 ner son li
 en tout l
 sement,
 „ le fond
 „ l'erreu
 „ à Dieu
 „ le part
 „ ment le
 „ qu'elles
 „ fenistes o
 magnanim
 „ Racine
 „ Fénélon
 „ plus qu
 „ une rét
 „ rien d'
 „ vagues
 „ & forc
 „ tre, n
 „ tout ce
 „ qui ma
 „ par dés
 „ par co
 „ me il
 „ qui cro
 „ de rep
 „ en sile
 „ les bons
 „ cilité, si
 „ l'en félici
 „ de sa sou
 „ St. Sacre
 „ supports
 „ desquels
 „ siarques s'

gnant tous les actes qu'on appelle de propre industrie & de propre effort. 4°. S'il faut admettre un état de contemplation, d'où les attributs absolus & relatifs, d'où les personnes divines, d'où J. C. même présent par la foi se trouvent exclus. Voilà les quatre erreurs principales que M. de Meaux relève dans le livre des *maximes*, & qu'il réfute avec force. Après cet avertissement, suivent les divers écrits qui forment cinq lettres ou mémoires. Dans le premier, M. de Meaux donne un abrégé des principales erreurs qu'il avoit trouvées dans le livre des *maximes*, & il fait voir la nécessité où étoient les évêques d'élever leurs voix dans cette occasion. Cet écrit & les suivans produisirent une querelle fort vive entre ces deux illustres prélats; mais une fois que le Pape eut décidé, M. de Cambrai monta en chaire pour condamner son livre & publia un mandement pour le proscrire. Il suivit en tout le conseil qu'il avoit donné aux mystiques dans l'avertissement, où il parle ainsi: „ Que ceux qui se sont trompés pour „ le fond de la doctrine, ne se contentent pas de condamner „ l'erreur, mais qu'ils avouent l'avoir crue; qu'ils rendent gloire „ à Dieu; qu'ils n'aient aucune honte d'avoir erré, ce qui est „ le partage naturel de l'homme; & qu'ils confessent humble- „ ment leurs erreurs, puisqu'elles ne seront plus leurs erreurs, des „ qu'elles seront humblement confessées.“ Quelques historiens jansénistes ont tâché de répandre leur poison sur cette soumission si magnanime. „ Les personnes vraiment désintéressées, dit M. l'abbé „ Racine, ne furent pas fort édifiées du mandement que M. de „ Fénelon publia en cette occasion. On croyoit qu'il ne songeroit „ plus qu'à réparer le scandale qu'il avoit causé à l'église, par „ une rétractation publique de ses erreurs; mais on n'y trouva „ rien d'approchant; tout y paroissoit sec & plein de paroles „ vagues, qui pouvoient n'exprimer qu'une soumission extérieure „ & forcée. Un homme, disoit-on, qui est forcé de se soumet- „ tre, ne voyant plus aucun moyen d'échapper, dira sans peine „ tout ce qui est contenu dans ce mandement. On n'y voit rien „ qui marque un sincère repentir. Il adhère au bref du Pape „ par déférence ou par nécessité, & non pas par persuasion ou „ par conviction. Il se soumet au jugement du Pape, com- „ me il se soumettoit aux articles d'Issy. C'est un homme „ qui croit qu'on lui a fait une injustice qu'il n'est pas en état „ de repousser, & qu'il prend résolution de porter sa croix „ en silence.“ Voilà ce que dit un historien prévenu, mais les bons esprits, les cœurs sensibles furent pénétrés de cette docilité, si rare dans un homme de génie. Le Pape & les évêques l'en félicitèrent; il n'y eut plus lieu de douter de la simplicité de sa soumission, lorsqu'il eut fait faire pour l'exposition du St. Sacrement un soleil, dont un des anges, qui en étoient les supports, fouloient aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du sien. Heureux les hommes si les hérétiques s'étoient soumis avec autant de modération que le grand

archevêque de Cambrai, qui n'avoit nulle envie d'être hérétique ; je ne fais pas, dit un homme d'esprit, s'il avoit raison de vouloir qu'on aimât Dieu pour lui-même, mais M. de Fénelon méritoit d'être aimé ainsi. Comment peut-on souffrir que M. Phelippeaux traite si mal ce grand homme dans la préface de sa *relation du quietisme*. „ Il le peint comme un esprit vif, artificieux, souple, „ flatteur, & dissimulé s'il n'en fut jamais, qui, séduit par une „ femme, ne songeoit qu'à établir par-tout la séduction. Il „ joignoit à la politesse & à l'élégance du discours, un air modeste & de régularité qui le rendoit aimable. Il parloit de „ spiritualité avec les expressions & l'enthousiasme des prophètes. „ Avec de tels talens, il se flatta que rien ne pouvoit lui résister. „ Il s'étoit fait à la cour de puissans amis par ses manières insinuantes. Il avoit su gagner par ses complaisances les dames „ les plus accréditées, & par leur moyen il étoit de toutes les „ intrigues, sans paroître y avoir aucune part. Le poste où il se „ trouvoit auprès de M. le duc de Bourgogne, & les liaisons qu'il „ avoit avec les principales personnes de la cour, lui avoient „ acquis beaucoup de créatures qui le regardoient comme un „ homme qui pouvoit prétendre aux plus hautes dignités. Il „ s'étoit tellement insinué dans les bonnes grâces de madame „ de Maintenon, alors toute puissante à la cour, qu'il étoit en „ état de tout espérer & de tout obtenir. Quoiqu'avant d'être „ précepteur de M. de Bourgogne, il n'estimât guere les Jésuites, il se lia par intérêt avec eux, & se mit même sous la „ direction du P. Valois, alors supérieur du noviciat. Les Jésuites, „ connoissant son génie & son crédit, se flatterent de trouver „ en lui un puissant protecteur. Ils ne pouvoient souffrir qu'avec „ peine la réputation de M. l'évêque de Meaux, dont la vaste „ érudition obscurcissoit tous leurs écrivains. Ils redoutoient „ le crédit de M. l'archevêque de Paris, en qui ils trouvoient „ plus de piété & de fermeté qu'ils n'auroient souhaité. L'union „ intime de ces deux prélats leur faisoit prévoir de fâcheuses „ suites. Ils se crurent donc obligés de profiter de l'occasion qui se présentoit, & d'opposer l'archevêque de Cambrai à ces deux prélats, qu'ils regardoient comme contraires „ à leur doctrine & à leurs intérêts. La société prit donc avec „ zèle la défense du *quietisme*. „ Qui ne voit dans ce tableau le pinceau d'un satyrique, qui empoisonne tout, & qui ne pouvant imputer des crimes attribués des intentions ; qui s'érigeant en scrutateur des cœurs accuse de cabale le plus pacifique des hommes ? On ne relevera aucun de ces traits odieux ; il suffit de les avoir rapportés. Le public est aujourd'hui éclairé sur cette dispute, & en admirant le grand Bossuet, il chérit, il aime l'estimable & le sage Fénelon. Ce prélat, retiré dans son diocèse, y vécut comme les évêques des premiers siècles. Les œuvres de piété & de charité faisoient son occupation, & la littérature & l'amitié son délassement. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, prenoit

prenoit pl
& de phil
de Dieu &
vages où
rayons de
édifice, l'
titude de
à tant de
légère idé
hommages
l'Être souv
culte, dom
l'Être infin
de cet am
benir publ
le faire co
l'oublie.
seul vérita
le paganis
& ne dem
ter les pas
soient un
il n'y est
nant que c
religion vé
qui entraî
Rien n'est
établit con
volonté bo
tation du f
écrits, ce r
frère, c'est
avec nous p
consulté pa
le quietism
vons pas pa
crovoit y v
cour vécut
roi de Fran
que Malbo
respecter se
diocésains
leur oracle
malgré sa c
le 7 janvier
âgé de 64 a
quels quelq
de force &
prenoit

prenoit plaisir à le consulter sur différens points de métaphysique & de philosophie. C'est ce qui produisit son *traité de l'existence de Dieu & ses lettres concernant divers sujets de religion* : deux ouvrages où les vérités fondamentales sont éclairées de tous les rayons de l'évidence. Après avoir posé pour fondement de cet édifice, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & la certitude de notre liberté, il établit la nécessité d'un culte qu'on a tant de peine à persuader aux Déistes. Nous allons tracer une légère idée de ces différentes lettres. La nécessité de rendre des hommages publics à la divinité suit naturellement de l'idée de l'Être souverain. M. de *Fénelon* établit les vrais caractères de ce culte, dont il fait consister l'intérieur dans l'amour suprême de l'Être infiniment aimable, & l'extérieur dans les signes sensibles de cet amour. Il ne suffit pas de le nourrir en soi-même ; il faut bénir publiquement le pere commun, chanter ses miséricordes, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, & lui ramener ceux qui l'oublient. Le savant prélat cherche ensuite où est ce culte le seul véritable indispensable & nécessaire. Il n'étoit point dans le paganisme ; ses vœux n'imploroient que des figures inanimées, & ne demandoient que la prospérité temporelle qui sert à flatter les passions. Ce culte se montre chez les Juifs, qui connoissoient un Dieu esprit, & qui lui donnoient leur amour ; mais il n'y est encore ni général ni parfait. Il n'est public, ni dominant que chez les Chrétiens. Le christianisme est donc la seule religion véritable : conséquence juste, que la raison approuve & qui entraîne le consentement d'un cœur libre, noble & généreux. Rien n'est plus juste ni mieux pensé que ce que M. de Cambray établit contre ceux, qui voudroient soutenir que le culte d'une volonté bornée est indigne de l'Être infini en perfection. Sa réfutation du spinosisme est aussi lumineuse ; & dans ces différens écrits, ce n'est pas un maître qui parle avec autorité ; c'est un frere, c'est un ami, qui ménage notre délicatesse, & qui doute avec nous pour éclaircir nos doutes. Cet illustre prélat étoit aussi consulté par le duc de Bourgogne, mais secrètement, parce que le quietisme & le beau roman de *Télémaque* (dont nous ne devons pas parler ici) avoient indisposé contre lui *Louis XIV* qui croyoit y voir la satire de son gouvernement. *Fénelon* loin de la cour vécut heureux & tranquille. S'il étoit mal dans l'esprit du roi de France, il étoit aimé & respecté dans toute l'Europe. Lorsqu'il entra en Flandre, il ordonna à ses soldats de respecter ses terres, & il le traita comme un grand homme. Ses diocésains le regardoient comme leur arbitre, ses curés comme leur oracle, ses pauvres comme leur pere. Il conserva toujours malgré sa disgrâce des amis ardens & sincères, qui le perdirent le 7 janvier 1715. Il mourut à Cambray sans argent & sans dettes, âgé de 64 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels quelques critiques n'ont pas trouvé assez de profondeur de force & de fermeté de génie ; mais on oublie ces défauts en

les lisant. Ce que l'éloquence a de varié, de doux, d'insinuant, d'afféctueux & de tendre caractérise tout ce qu'il a écrit; & ce qu'il y a de plus intéressant, sa droiture & sa candeur s'y sont peintes elles-mêmes. L'académie françoise, avec laquelle il entretint une correspondance réglée, le reçut parmi ses membres en 1693, à la place de *Pelisson*. Ses principaux écrits sont, I. Des *ouvrages spirituelles* en 5 vol. in-12, précédées de la vie de l'auteur. Ces ouvrages sont un peu gâtés par une teinture de quêtisme. A cela près c'est le plus grand maître de la vie spirituelle, eh! que ce maître est aimable! que de graces! que d'onction! que d'ardeur! Jamais il ne fut un cœur plus tendre, une ame plus belle. *Nicole* pense, *Fénéon* sent. Quel homme que celui qui les eût réunis, dit un écrivain ingénieux qui nous fournit ce jugement. II. Un traité de l'éducation des filles, in-12, plein d'excellentes leçons, de bons principes, & très-propre à diriger les maîtres & à former d'excellentes élèves. C'est toujours la même douceur, la même facilité, la même politesse. III. Des *sermons*. On a dit qu'il n'y avoit point d'éloquence, si le cœur n'étoit point de la partie; & M. de *Fénéon* faisoit entrer son cœur par-tout; mais s'il sent beaucoup, il raisonne assez peu. On diroit que ce sont des discours faits sans préparation; il y a des endroits très-pathétiques, mais il y en a de négligés & de très-foibles. C'est ce mélange de beautés & de défauts de force & de foiblesse, qui a fait placer ses sermons dans le second rang. M. de *Fénéon* avoit le talent de prêcher sur le champ; mais cette facilité nuisoit à sa composition. Il écrivoit comme il parloit, & dès-lors il devoit écrire un peu négligemment. III. *Dialogues sur l'éloquence en général & sur celle de la chaire en particulier*, in-12. Les regles & les préceptes de la rhétorique se trouvent ramenés dans des entretiens d'une maniere vive nette & agréable. L'auteur examine plusieurs questions intéressantes; il demande lequel vaut le mieux pour le prédicateur & pour la prédication de composer, d'écrire & de prêcher de mémoire, ou bien de parler sans préparation, ou après une préparation légère, en s'abandonnant au mouvement de son cœur. Il dit le pour & le contre sur cette question, qui paroît décidée aujourd'hui au tribunal des gens d'esprit; car autant les choses méditées, dit le pere *Rapin*, surpassent celles qu'on dit sans méditation, autant les choses écrites surpassent-elles celles qui sont méditées. L'illustre archevêque de Cambrai s'éleve dans son ouvrage contre l'usage des divisions dans les sermons. Elles sont un reste de cette barbarie, de ce mauvais goût, auquel la chaire fut si long-temps en proie. Il fait sentir avec ce style enchanteur & persuasif, qui lui est propre, combien elles nuisent à un prédicateur, en arrêtant l'essor de l'éloquence. IV. Le *directoire des princes*: ouvrage composé pour le duc de Bourgogne, & qui a été imprimé après sa mort, in-12. Le style de ce livre est plein de graces, de dignité & de noblesse. Les devoirs des souverains y sont exposés de la

maniere la
enseignant
matiere;
d'ordonner
veur du jo
core moir
ment com
ment, l'é
roit fallu
style nerve
leurs appr
tisme, de
seroit d'ai
sus aujou
d'éloquen
touchant.
sous un j
me il se c
" t'on ce
" se justi
" dans le
" neur de
" Guzon
" ou au c
" enseveli
" Cambra
" lassent
" qu'à R
" tes que
" fense,
" sinon q
" tout inu
" qu'on l
" croie q
" de repr
" à la fen
" voulu q
" en font
" d'un év
" ce n'est
" rens écrits
" traité de l'
" de Paris
" souhaiter
" serens écr
" I. FER
" dre, fut
" moins d'a

maniere la plus intéressante ; l'auteur fait les faire aimer en les enseignant. On a de M. de *Fenelon* plusieurs autres écrits sur cette matiere ; mais ils n'appartiennent que très-indirectement à un *dictionnaire* des auteurs ecclésiastiques. V. Plusieurs écrits en faveur du *formulaire* & de la *constitution unigenitus*. On les lit encore moins que ses sermons, & à cet égard *Fenelon* n'est aucunement comparable à *Bossuet*. Il n'avoit que l'éloquence du sentiment, l'éloquence d'un cœur tendre & affectueux, & il lui auroit fallu cette force qui vient d'un esprit solide & ferme, & ce style nerveux que son génie ne comportoit pas ; il n'avoit pas d'ailleurs approfondi la théologie. VI. Plusieurs autres écrits sur le quietisme, dont il seroit trop long de donner la liste. Ce catalogue seroit d'ailleurs assez inutile, parce que la plupart ne sont plus aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire, c'est que s'il a moins d'éloquence que M. *Bossuet* son adversaire, il a l'art d'être plus touchant. On s'intéresse pour lui, & il montre son antagoniste sous un jour assez odieux. *Bossuet* sentit le coup, & voici comme il se défendit sur les motifs qu'on lui prêtoit : „ Où placera-t-on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve ? & s'il faut se justifier sur une si basse passion, de quoi étoit-on jaloux dans le nouveau livre de cet archevêque ? Lui envioit-on l'honneur de défendre & de peindre de belles couleurs madame *Guyon* & *Molinos* ? Portoit-on envie au style d'un livre ambigu, ou au crédit qu'il donnoit à son auteur, dont au contraire il enfevelissoit toute la gloire ? J'ai honte pour les amis de M. de *Cambrai* qui font profession de piété, & cependant qui ne laissent pas, sans fondement, d'avoir répandu par-tout & jusqu'à Rome, qu'un certain intérêt m'a fait agir. Quelque fortes que soient les raisons que je pourrois alléguer pour ma défense, Dieu ne me met point d'autre réponse dans le cœur, sinon que les défenseurs de la vérité, s'ils doivent être purs de tout intérêt, ne doivent pas moins être au-dessus de la crainte qu'on leur impute d'être intéressés. Au reste je veux bien qu'on croie que l'intérêt m'a poussé contre ce livre, s'il n'y a rien de reprehensible dans sa doctrine, ni rien qui soit favorable à la femme dont il falloit que l'illusion fût révélée. Dieu a voulu qu'on me mir malgré moi entre les mains les livres qui en font foi. Dieu a voulu que l'église eût dans la personne d'un évêque, un témoin vivant de ce prodige de séduction : ce n'est qu'à l'extrémité que je la découvre. “ VII. Les différens écrits dont nous avons parlé dans la suite de cet article ; son traité de l'existence de Dieu, dont la meilleure édition est celle de Paris 1726, in-12 ; ses lettres sur la religion, &c. Il seroit à souhaiter que quelque bon littérateur publiât un recueil des différens écrits de ce prélat, qui méritent de passer à la postérité.

I. FERDINAND ou FERRAND, (*Charles*) né à Bruges en Flandre, fut aveugle dès l'enfance, mais il ne s'en appliqua pas avec moins d'ardeur à la poésie, à la musique, à la philosophie & à

l'éloquence. Les libéralités du roi de France l'attirerent à Paris, où il professa les humanités avec distinction. Il jouissoit d'une grande réputation, lorsqu'il prit l'habit de Bénédictin dans le monastère de St. Vincent du Mans. Il alla jouir du repos céleste en 1494, après avoir prêché & écrit avec succès du moins aux yeux de ses contemporains, car ç'auroit été un homme très-médiocre de notre temps. On a de lui deux livres de l'immaculée conception & d'autres ouvrages, qui ne trouvent plus aucun lecteur. La plupart sont des écrits de spiritualité & de morale, qui virent le jour à Paris en 1512, 1515 & 1516.

II. FERDINAND, (Jean) Jésuite espagnol, né à Tolède & mort à Palencia en 1595, acquit un savoir profond, & n'en eut pas moins de modestie. Il publia en 1594 le premier volume in-fol. d'une vaste compilation intitulée : *Divinarum scripturarum, juxta SS. Patrum sententias locupletissimus thesaurus*. Il en prépara deux nouveaux vol. lorsque la mort vint le surprendre. Ce très-riche trésor ne méritoit point un titre si emphatique; on doit louer les recherches de l'auteur, mais son discernement est quelquefois en défaut. Il auroit eu besoin du flambeau du goût & de la critique qui lui ont presque toujours manqué.

III. FERDINAND, (Jean) religieux Dominicain, mort en 1625, eut un nom dans son ordre par son érudition. On a de lui des commentaires sur l'ecclésiaste, dans lesquels il prouve la conformité du texte hébreu avec la vulgate. On y désireroit plus de précision & de choix, & sur-tout un style plus correct.

FERNANDE'S, (Charles) voyez FERDINAND, N°. I.

I. FERRAND, (Fulgentius Ferrandus) diacre de l'église de Carthage, florissoit au sixième siècle. Il fut un des premiers qui se déclarerent contre la condamnation des trois chapitres, & particulièrement contre la condamnation de la lettre d'Ibas. Nous avons de lui, I. Une exhortation au comte Reginus sur les devoirs d'un capitaine chrétien. II. Une collection abrégée des canons, qui se trouve dans la bibliothèque du droit canon de Justel, in-fol. Paris 1661. III. Quelques autres écrits. Ces ouvrages ont été recueillis à Dijon 1649, in-4°. Quelques auteurs lui attribuent aussi la vie de St. Fulgence, dont on le fait disciple, mais il n'est pas sûr qu'elle soit de lui. Cet écrivain étoit recommandable par sa science & par ses vertus. La pénitence fut son unique plaisir; ses écrits respirent la piété dont il étoit pénétré, mais le style n'en est pas assez pur.

II. FERRAND, (Louis) naquit à Toulon en 1645, & fit ses études au collège des prêtres de l'Oratoire de cette ville. Sa mémoire prodigieuse donna de lui de grandes espérances. Etant allé à Lyon il apprit d'un ecclésiastique l'hébreu & les langues orientales, & acquit de vastes connoissances sur les antiquités sacrées & profanes. De Lyon il se rendit à Mayence, pour travailler à une traduction du texte hébreu de la bible; mais ce dessein n'ayant pas réussi, il revint en France & fut reçu avocat

au parlement
toute l'éternité
lecteurs. I
de citoyen
de sa plume
vol. in-12
y a plus d'
les pleaum
mais les ob
commenta
III. Un tra
presque pl
il veut pro
mais ses p
de partie
ait été rel
un grand a
de ses ouv
d'une vain
ne s'élevoi
sonnemen
FERRAN
Milan, sa p
péséditonn
gea en Ital
que de Mi
nombre d'
Ambrosien
plusieurs g
connoissan
Nous avon
leure édit
dans cet
jet; il ci
sion & sa
ecclésiastiq
curieuses.
FERRE
lence. Son
fut choisi
Salamanqu
prière & d
lomme de
ouvrage si
teur a com
S'il les ac
son style l
à cet ouvr

au parlement de Paris. Le président de *Mesmes*, qui connoissoit toute l'étendue de son mérite, fut un de ses plus grands protecteurs. *Ferrand* mourut en 1699 à 54 ans, avec la réputation de citoyen vertueux & de savant laborieux. Les principaux fruits de sa plume sont, I. *Réflexions sur la religion chrétienne* en deux vol. in-12 ; elles manquent un peu d'ordre & d'agrément, & il y a plus d'érudition que de profondeur. II. *Commentaire latin sur les psaumes*, in-4°. Il y a des longueurs dans cet ouvrage, mais les obscurités du prophète royal y sont bien éclaircies. Ce commentaire eut beaucoup de cours, & on le consulte encore. III. *Un traité de la connoissance de Dieu*, production qui n'est presque plus connue aujourd'hui. IV. *Monachus sancti Augustini* ; il veut prouver dans ce discours que St. *Augustin* a été moine ; mais ses preuves ne sont point du tout décisives & la plus grande partie des savans les a rejetées. D'ailleurs que St. *Augustin* ait été religieux ou non, en sera-t'il moins un grand saint & un grand auteur ? Profitons de ses exemples, nourrissions-nous de ses ouvrages : voilà l'essentiel ; tout le reste n'est que le fruit d'une vaine curiosité, qui ne mérite pas d'être satisfaite. *Ferrand* ne s'élevoit guere au-dessus de la classe de compilateurs ; ses raisonnemens sont foibles, & son style dur.

FERRARI ou FERRARIUS, (*Bernardin*) célèbre docteur de Milan, sa patrie, vit le jour en 1577. Son esprit vif & pénétrant se perfectionna par de bonnes études & par de savantes courses. Il voyagea en Italie & en Espagne, par ordre de *Frédéric Boromée*, archevêque de Milan, & cousin de St. *Charles*. Il rassembla un grand nombre d'ouvrages qui servirent de fondement à la bibliothèque Ambrosienne. Il connoissoit parfaitement les livres, & possédoit plusieurs genres de sciences ; il étoit sur-tout fort versé dans la connoissance des auteurs, des monumens & des usages anciens. Nous avons de lui, I. *De ritu sacrarum concionum*, dont la meilleure édition est celle d'Utrecht en 1692. L'auteur rassemble dans cet ouvrage tout ce qui peut avoir rapport à son sujet ; il cite un grand nombre de passages, mais sans confusion & sans pédantisme. II. Un traité de l'usage des épîtres ecclésiastiques, dans lequel on trouve beaucoup de recherches curieuses.

FERRE, (*Vincent*) savant Dominicain espagnol, naquit à Valence. Son savoir lui ayant fait une réputation dans son ordre, il fut choisi pour enseigner la théologie à Burgos, à Rome, & à Salamanque, où il finit sa carrière en 1582, après une vie de prière & d'étude. Nous avons de lui un gros commentaire sur la somme de St. *Thomas* en 8 vol. in-f°. On imagine bien qu'un ouvrage si volumineux est plein de digressions ennuyeuses ; l'auteur a compilé bien des choses inutiles à la plupart de ses lecteurs. S'il les accable par son érudition, il ne les dédommage pas par son style lourd & incorrect. Quelques auteurs cependant donnent à cet ouvrage le titre d'excellent.

FERRIER, (Jean) Jésuite, né à Rhodéz en 1619, enseigna pendant plusieurs années la théologie. Après avoir été recteur du college de Toulouse, il succéda au pere *Annat* dans la charge de confesseur du Roi, parce qu'il étoit propre aux affaires & aux intrigues. Il mourut dans la maison professe de Paris en 1674, regardé comme un des soutiens de la morale des Jésuites. Sa these, soutenue à Toulouse en 1659 sur la probabilité, fit beaucoup de bruit. Nous avons de lui une réponse en latin aux objections du pere *Baron* contre la science moyenne. Ce livre est intitulé : *responsio ad objectiones vincentianas*, & fut imprimé à Toulouse l'an 1668, in-8°. Le pere *Ferrier* avoit dessein de publier un cours de théologie ; mais on n'a vu que le premier tome qui traite de *Deo uno juxta sancti Augustini & sancti Thomae principia*. Ses autres œuvres sont en françois, & regardent pour la plupart le jansénisme. Il écrivit contre les lettres de M. *Arnauld*, & il fit une relation de tout ce qui s'étoit passé l'an 1663 sur l'affaire du jansénisme : relation exacte impartiale, suivant les Jésuites, & pleine de mauvaise foi & de fourberie, suivant leurs adversaires.

FEU. (François) né à Massiac en Auvergne en 1653, vint faire ses études à Paris, où il brilla sur les bancs de Sorbonne. Honoré du bonnet de docteur, il fut chargé des études de l'abbé *Colbert*, auquel il inspira beaucoup de goût pour le savoir. Son élève ayant été fait archevêque de Rouen, le nomma son grand vicaire. L'abbé *Feu* obtint ensuite (en 1686) la cure de St. Gervais à Paris où il mourut en 1699 à 66 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un bon pasteur. Nous avons de lui les deux premiers volumes d'un cours complet de théologie, dont il préparoit la suite, lorsqu'il mourut. Ils sont intitulés : *Theologici tractatus ex sacris codicibus, & sanctorum patrum monumentis excerpti*.

FEU ARDENT, (François) né à Coutances en 1541, d'une famille riche, quitta le monde pour prendre l'habit de Cordelier. C'étoit un homme d'une piété ardente & emportée. Après avoir été reçu docteur de Sorbonne en 1576, il se mit à prêcher contre les hérétiques, mais avec une violence qui l'auroit fait enfermer dans un siècle plus éclairé. On imagine bien, qu'avec un tel esprit la ligue dut lui paroître une confédération sainte ; il y entra & se signala par des déclamations séditieuses contre *Henri III* & *Henri IV*, qu'il outragea plusieurs fois en chaire. Ce fanatique mourut le premier janvier 1610. Nous avons de lui, I. Des commentaires sur quelques livres de la bible, souillés de ses fureurs, & qui ne meritoient pas d'être lus quand il y auroit mis plus de modération. II. Des mauvaises éditions de quelques ouvrages des peres. III. Des traités de controverse, pleins de quolibets & de mauvaises plaisanteries, & vuides d'érudition & de bons raisonnemens. Les Calvinistes se vengerent de ses plats bons mots en publiant contre lui des turlupinades. Quelques-uns d'eux s'extaseroient sur l'analogie qu'ils trouvoient entre le tempérament de

Feu Ardent
plaisanteries
FEULL
à 70 ans,
la converfi
fiante en
M. de *Cauv*
d'un esprit
zèle pour
gloire de
Claudeau fu
préchoit en
ce jour la
ne put ret
s'adressa à
Le sage di
lui apprit
jéne & pa
mitent l'éco
& il eut to
lui donna
portionné
le reste de
d'austerité
tout le moi
& celles de
fonde hum
avoit été l'
aussi impi
conversion
une lettre
sainte Hoff
crement. I
être plus re
dans des a
I. FEVRE
fance, qui
qui firent
solides. Ay
il fut oblig
grand adve
logie de Pa
vivacité. Il
prouver qu
tieme de S
au chapitre
Lazare, fo
contre le p

Feu Ardent & son nom ; & *Daille* fait beaucoup valoir cette rare plaisanterie.

FEUILLET, (*Nicolas*) chanoine de *St. Cloud*, mort en 1642 à 70 ans, se rendit celebre par ses predications, & sur-tout par la conversion de *M. de Chanreau*, dont il a publié l'histoire édifiante en un vol. in-12. Ce celebre pénitent, cousin-germain de *M. de Caumartin*, conseiller d'état, étoit un homme bien fait, d'un esprit vif & pénétrant, d'un caractère enjoué, ardent & zélé pour ses amis, mais plongé dans la débauche, & se faisant gloire de ne rien croire de ce que la religion enseigne. *M. de Chanreau* fut entraîné malgré lui à un des sermons que *M. Feuillet* prêchoit en 1661 à *St. Nicolas-des-Champs* à Paris. Le sujet fut ce jour là *la fausse pénitence* ; il en fut pénétré si vivement, qu'il ne put retenir ni ses sorpirs ni ses larmes. Apres le sermon, il s'adressa à celui qui avoit produit ces mouvemens dans son cœur. Le sage directeur lui fit lire assidument le nouveau testament, lui apprit à prier, à s'humilier & à racheter ses péchés par le jeûne & par l'aumône. Dieu bénit le zèle de *M. Feuillet* ; son pénitent l'écouta comme un homme qui lui parloit de la part de Dieu, & il eut toujours pour ses avis la docilité d'un enfant. *M. Feuillet* lui donna un reglement de vie conforme à ses besoins, & proportionné à ses fautes. *M. de Chanreau* marcha constamment tout le reste de sa vie dans la voie étroite : humble, mortifié, plein d'austerité pour lui-même, pendant qu'il étoit bienfaisant envers tout le monde. Les lettres que *M. Feuillet* écrivoit à *M. de Chanreau*, & celles de ce dernier, font voir toute la sagesse de l'un & la profonde humilité de l'autre. Le sermon sur la fausse pénitence qui avoit été l'occasion de la conversion de *M. de Chanreau*, se trouve aussi imprimé dans les dernières éditions de l'histoire de cette conversion, avec ses lettres. Nous avons encore de *M. Feuillet* une lettre à *M. le duc d'Orléans*, qui lui avoit mandé que la sainte Hostie étoit tombée dans la boue à la procession du *St. Sacrement*. Il en prend occasion de montrer, combien on doit être plus touché de ce que l'on jette si souvent le corps de *J. C.* dans des ames impures.

I. FEVRE, (*Jacques le*) surnommé D'ETAPLES, lieu de sa naissance, qui est un petit bourg en Picardie, fut un des premiers qui firent revivre dans l'université de Paris le goût des études solides. Ayant été accusé de favoriser les nouveautés de *Luther*, il fut obligé de sortir de Paris & fut dégradé du doctorat. Son grand adversaire fut *Noël Beda*, docteur de la faculté de théologie de Paris, qui s'attira des affaires fâcheuses par son extrême vivacité. Il attaqua la dissertation que le *Fevre* avoit faite, pour prouver que *Marie Magdelaine*, dont il est parlé au chapitre huitième de *St. Luc*, la femme pécheresse dont il est fait mention au chapitre septième du même évangéliste, & *Marie* sœur de *Lazare*, sont trois femmes différentes. Le *Fevre* s'élevoit en cela contre le préjugé universel, & sa dissertation fit beaucoup de

bruit ; tant parce que l'orthodoxie de le *Fevre* étoit suspecte , que parce que l'on craignoit les moindres innovations dans les commencemens du lutheranisme. Mais quand les esprits furent un peu plus tranquilles , on commença à goûter le sentiment de le *Fevre* , qui devint ensuite celui des meilleurs critiques. Le *Fevre* mourut à Nérac en 1537 , où la reine *Marguerite* de Navarre lui avoit donné un asyle contre ses ennemis. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages , sans compter celui dont nous avons parlé dans cet article. Les principaux sont , I. Un *Pseaume* à cinq colonnes , que les savans de son temps honorèrent d'un accueil favorable ; mais qui n'auroit pas le même succès aujourd'hui. II. Une version françoise de la bible en 4 vol. in-8° , à Anvers , & réimprimée plusieurs fois depuis , mais qui est devenue très-rare. Cette traduction causa des chagrins à l'auteur. Il avoit d'abord commencé par les évangiles , mais il fut obligé de prendre la fuite , pour échapper aux poursuites des fanatiques , qui prétendoient qu'il ne falloit pas mettre l'écriture-sainte à la portée des fideles. La version de le *Fevre* est dans un françois barbare , plein d'hellenismes & de latinismes , & il n'y a que quelques curieux d'un goût bizarre qui la recherchent. III. Des commentaires latin sur les pseaumes , sur les évangiles , sur les épitres de *St. Paul* , & sur les épîtres canoniques. L'érudition la plus profonde est répandue dans cet ouvrage , mais l'élégance l'ordre & le goût ont manqué au compilateur. Le *Fevre* étoit un savant plus propre à recueillir des passages , qu'à écrire avec précision & avec noblesse. On ne doit pas être étonné si l'on refuse des éloges à la plupart des écrivains du seizième siècle ; c'est qu'en effet ils en méritoient très-peu. Le *Fevre* péchoit aussi par le caractère ; il étoit inquiet & mordant ; il attaqua fort mal-à-propos *Erasme* , qui publia contre lui un écrit où il le pulverisa. Il avoit été grand vicaire de *Brignon* , évêque de *Meaux* , soupçonné de favoriser le calvinisme , & il fut lui-même accusé d'avoir beaucoup de penchant pour cette secte ; mais s'il pensa comme les novateurs en plusieurs points , il ne se sépara jamais de l'église romaine. Il rétracta son sentiment sur les trois Magdeleines dans son traité intitulé : *De duplici & unica Magdalenâ*.

II. FEVRE , (*Jacques le*) né à Coutances en Normandie , vint étudier en Sorbonne , où il fit éclater son savoir & son esprit. Dès qu'il eut été honoré du bonnet de docteur , l'archevêque de Bourges le choisit pour son grand vicaire ; emploi qu'il remplit avec autant de zèle que d'intelligence. Ce savant mourut à Paris en 1716 , avec la réputation d'un homme pieux & d'un bon critique. Nous avons de lui , I. *Nouvelle conférence avec un ministre , touchant les causes de la séparation des Protestans* , imprimée en 1685. Ce livre mérite d'être lu. II. *Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans en France*. III. *Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'église*. IV. *Histoire critique contre les dissertations sur l'histoire ecclésiastique du pere Alexandre* , dont

Il ne publi
des assem
Cet ouvra
Il est plei
tion de l'a
de *Domini*
Maimbourg
de théolog
liere , le F
blia contr
rriens d'
Iconoclastes
pour convai
ouvrage es
écrits en f
en avoit
point ces o
FEVRE
meilleures
tique à D
de *Moyse*
1602. Son
le fit distin
miere caus
à Dijon en
laire , *Fevre*
de la ville
flateur qu
dont il ét
Cet habile
de lui plus
Pabus , in-
ferends de
appellation
de *Louis* L
sans améni
été réimpr
Lyon 1736
Cibet. II.
1630 , in-8
FEYDEA
lustré dans
leville près
ques , qui v
divine. Ce
méditations
ture-sainte ,
plusieurs fo
Tome II

Il ne publia qu'un vol. V. Une réfutation du journal historique des assemblées de Sorbonne touchant l'ouvrage du pere le Comte. Cet ouvrage est intitulé : *L'anti-journal des assemblées de Sorbonne*. Il est plein d'esprit & d'une fine critique. VI. Une nouvelle édition de l'accord des contradictions apparentes de l'écriture-sainte, de *Dominique Magrio*, en latin, Paris 1685, in-12. VII. Le pere Maimbourg, Jésuite, ayant contredit la doctrine de la faculté de théologie de Paris touchant la puissance ecclésiastique & séculière, le Fevre, qui l'avoit soutenue dans une de ses theses, publia contre lui un ouvrage solide & ingénieux sous le titre d'*enrreniens d'Eudoxe & d'Euchariste sur l'arianisme, & sur l'histoire des Iconoclastes du P. Maimbourg, Jésuite*. VIII. *Morifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue reformée*, in-12. Cet ouvrage est un des meilleurs traités de controverse. IX. Quelques écrits en faveur des *morifs invincibles*, contre M. Arnauld, lequel en avoit attaqué quelques endroits. Cette dispute n'empêcha point ces deux docteurs d'être amis.

FEVRET, (*Charles*) naquit à Saumur en 1583, d'une des meilleures familles de robe de Dijon. Après avoir fait sa rhétorique à Dole sous le pere *Millien*, Jésuite, connu par le poëme de *Moses Victor*, il fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1602. Son éloquence, soutenue par une érudition peu commune, le fit distinguer parmi les avocats bourguignons. Il plaida sa première cause avec applaudissement à 22 ans. *Louis XIII* étant allé à Dijon en 1630, pour y punir les auteurs d'une sédition populaire, *Fevret* fut chargé de porter la parole pour tout le corps de la ville, & obtint la grace des coupables : succès d'autant plus flatteur qu'il le dut en partie à ses talens. Les états de Bourgogne, dont il étoit conseiller, eurent souvent recours à ses lumieres. Cet habile homme mourut à Dijon en 1661 à 78 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. *Un traité de l'abus*, in-fol. où l'on trouve des recherches curieuses sur les différends des deux puissances, sur l'abus, & sur le vrai sujet des appellations qualifiées de ce nom. Il le composa à la sollicitation de *Louis II*, prince de Condé. Ce traité écrit d'un style dur & sans aménité, mais où l'érudition est répandue à pleines mains, a été réimprimé plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Lyon 1736, en 2 vol. in-fol, par les soins du savant canoniste *Cibert*. II. *L'histoire de la sédition arrivée à Dijon le 28 février 1630*, in-8^o; cette relation est fidele & exacte.

FEYDEAU, (*Mathieu*) né à Paris en 1616, d'une famille illustre dans l'église & dans la robe, fut d'abord vicaire de Belleville près Paris. Sa réputation y attira plusieurs jeunes ecclésiastiques, qui vinrent se nourrir auprès de lui du lait de la parole divine. Ce fut pour ces jeunes gens que M. *Feydeau* composa ses *méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'écriture-sainte, des conciles & des saints peres*, qui ont été imprimées plusieurs fois. Dieu répandit sa bénédiction sur ce livre de *Méth*

rations, qui contribua beaucoup à la conversion du grand prince de *Coni*. Ce fut pendant què M. *Feydeau* étoit à Belleville qu'il prit le bonnet de Docteur. Il devint ensuite vicaire à saint Merri. Quelques ecclésiastiques s'étant joints à lui dans cette paroisse comme à Belleville, ils firent entr'eux des conférences qui devinrent bientôt célèbres. On chargea presque en même-temps M. *Feydeau* du catéchisme fondé dans cette paroisse par M. le président *Hennequin*, & le nouveau catéchiste y attira la plupart des paroissiens. M. *Feydeau* en se déchargeant du vicariat, se réserva les conférences, les catéchismes, la visite des malades, & la direction des ames, où il faisoit beaucoup de fruit. Il prêchoit aussi quelquefois hors de la paroisse, & toujours avec un grand applaudissement. Pendant le temps qu'il étoit occupé de ces fonctions, M. *François le Ferre de Caumartin*, évêque d'Amiens, lui demanda un *catéchisme sur la grace*, qu'il composa en huit jours à la sollicitation de ce prélat. Il a été imprimé à Paris en 1650, & fut réimprimé peu après sous le titre d'*eclaircissements sur quelques difficultés touchant la grace*. Ce catéchisme fut imprimé plusieurs fois en France & en Flandre, & traduit en plusieurs langues; mais il fut condamné la même année par un décret de l'inquisition de Rome. Pour s'occuper dans sa solitude d'où il ne sortoit presque plus, il travailla à des *meditations sur l'histoire & la concordance des évangiles*, que l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes* trouve pleines de la doctrine jansénienne. Mais quand on juge un livre utile & qui a produit beaucoup de bien, il ne faut pas porter la rigueur à la dernière extrémité. Ces méditations furent imprimées en 2 vol. in-12 à Bruxelles en 1676, & depuis à Lyon en 1688, en 3 vol. in-12, avec plusieurs changemens. Il y a eu encore plusieurs autres éditions de cet ouvrage tant en France qu'en Flandre. En 1661, M. *Feydeau* alla demeurer à Haute-Fontaine où il fit une *traduction du prophète Jérémie*, qui n'a point été imprimée. Au mois d'avril 1665, M. *Pavillon*, évêque d'Alet, lui ayant fait proposer la théologie de St. Pol de Fenouilhede petite ville à quatre lieues, & du diocèse d'Alet, il l'accepta par le conseil de M. *Arnauld*. Il la remplit avec beaucoup de zèle jusqu'à ce que le pieux évêque de Châlons (*Vialart*) l'eut engagé d'accepter la cure de Vitri-le-François en 1665. Ayant trouvé des contradictions dans cette place, il s'en démit & devint théologal de Beauvais en 1677; mais peu de temps après, il fut exilé à Bourges, puis à Annonai dans le Vivarais. C'est-là qu'il finit une *carrière* traversée, mais pleine de bonnes œuvres, en 1694 à 72 ans.

FEYDEAU DE BROU, (*Henri*) évêque d'Amiens, étoit de la même famille que le précédent, auquel il ne céda ni en vertus ni en lumières. Sa régularité & ses talens lui ayant procuré l'évêché d'Amiens, il travailla au maintien de la discipline & du dogme. Les pauvres trouverent en lui un bienfaiteur toujours prêt à les secourir. Cet illustre prélat mourut en 1706, avec la réputation d'un homme zélé pour le bien & plein de bonnes

intention
contre le
donnanc
pere des
lettre à u
Nous no
tion de c

FICIN
dans cette
fit une ét
dia pas a
s'attach
efforts po
seul qui a
mables on
même da
savant mo
préjugés.
chimé. II.
de zèle qu
IV. Un g
recueill
& à Paris
nouveau.

FILESA
positions
devint cur
nités & la
teur de l'u
de Sorbon
fit accepte
cette faute
donna des
censure du
séculiers c
composé p
fanes. Les
évêques. II
les materia
œuvre d'un
paroisses,
sion auricu
la faculté d
la lecture
lens répert
Sa piété &
FILLASS
pagne & cr

intentions. Nous avons de lui , I. Une lettre latine à *Innocent XII* contre le *nodus predestinationis* du cardinal *Sfondrate*. II. Une ordonnance pour la juridiction des évêques & des curés contre le pere des *Imbrioux*, Jésuite. III. Une autre lettre au sujet de la lettre à un curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697. Nous ne citons ce dernier ouvrage que pour prouver que l'érudition de ce prélat embrassoit le profane, ainsi que l'ecclésiastique.

FICIN, (*Marseille*) celebre chanoine de Florence, vit le jour dans cette ville en 1433. Son goût le tournant vers les langues, il fit une étude particuliere des langues grecque & latine. Il n'étudia pas avec moins de soin la theologie & la philosophie, & il s'attacha sur-tout à la philosophie platonicienne. Il fit de vains efforts pour travestir *Platon* & *Plotin* en chrétiens; il n'est pas le seul qui ait eu cette manie, & quelques écrivains d'ailleurs estimables ont cherché, comme lui, tous nos mysteres & la Trinité même dans le philosophe grec, & ont cru les y trouver. Ce savant mourut en 1499, avec la réputation de philosophe plein de préjugés. On a de lui, I. Un *commentaire sur St. Paul* assez peu estimé. II. Un *traite de la religion chrétienne*, où il montre plus de zele que de solidité. III. Quelques autres *traitez* de doctrine. IV. Un grand nombre de *lettres*. Ces differens ouvrages ont été recueillis à Venise en 1516, *in-fol.* & réimprimés à Bâle en 1561 & à Paris en 1641. On doute beaucoup qu'on les réimprime de nouveau. La plupart le meritent très-peu. Ils sont en latin.

FILESAC, (*Jean*) né à Paris, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences. Il fut reçu docteur en theologie & devint curé de *St. Jean en greve*, après avoir enseigné les humanités & la philosophie au college de la Marche. Il avoit été recteur de l'université en 1586. Il se montra contre *Richer*, syndic de Sorbonne, & lorsque cette place lui eut été enlevée, on la lui fit accepter, en lui promettant l'évêché d'Autun. *Filesac* répara cette faute par sa fermeté à soutenir ses anciens principes. Il en donna des preuves par le zele avec lequel il se conduisit pour la censure du livre séditionnaire de *Sancarel*, qui lui attira bien des persecutions de la part de ceux qui en étoient les auteurs. *Filesac* a composé plusieurs ouvrages sur des matieres ecclésiastiques & profanes. Les principaux sont, I. Un *traite de l'autorité sacrée des évêques*. II. Un autre du carême. Ces deux ouvrages renferment tous les matériaux, qu'on peut souhaiter sur ce sujet, mais ils sont mis en oeuvre d'une maniere peu agreable. III. Un *traite de l'origine des paroisses*, qui est très-savant. IV. D'autres *traitez* de la confession auriculaire, de l'idolâtrie, de l'origine des anciens statuts de la faculté de Paris. La dureté du style & le défaut d'ordre rendent la lecture de ces ouvrages assez ennuyeuse, mais ce sont d'excellens répertoires. Ce docteur mourut en 1638, dans un âge avancé, sa pieté & sa droiture donnoient du relief à son érudition.

FILLASSIER, (*Marin*) prêtre parisien, fut curé à la campagne & ensuite chapelain des dames de Miramion. Il mourut à

Paris en 1733 à 56 ans, après avoir passé les quinze dernières années de sa vie dans des souffrances continuelles. Nous avons de lui les *sentimens chrétiens propres aux personnes infirmes & malades*, in-12 : ouvrage qui respire l'esprit de Dieu & cette onction sainte, que l'auteur avoit puisée dans l'écriture-sainte & dans les ouvrages des peres.

FIRMICUS MATERNUS, (*Julius*) auteur latin, florissoit sous les enfans de *Constantin* vers l'an 345. Nous avons de lui un *traité des erreurs des religions profanes*, dans lequel on trouve des recherches très-intéressantes sur les différentes extravagances, qui avoient séduit les hommes jusqu'à son temps. Ce traité se trouve dans l'édition de *St. Cyprien* de 1666. Quelques auteurs font *Firmicus*, évêque de Milan.

FISCHER ou **FICHER**, (*Jean*) célèbre cardinal, vit le jour au diocèse d'York vers 1455. Après avoir brillé sur les bancs de Cambridge, il fut docteur & chancelier de cette université. Son savoir lui fit un nom célèbre qui lui procura l'évêché de Rochester, & le fit choisir pour précepteur du roi *Henri VIII*. Ce prince eut une estime distinguée pour lui, & il le consulta long-temps comme son oracle ; mais son changement de religion fut le terme du crédit de *Fischer*. Ce prélat n'ayant pas voulu le reconnoître comme chef de l'église anglicane, il fut mis en prison & traité durement. Le pape *Paul III* lui ayant fait offrir le chapeau de cardinal, dans la pensée que cette dignité le feroit respecter, elle ne fit que hâter son supplice. Le Roi l'ayant appris, en fut indigné, & commanda aux Juges de demander au prélat s'il avoit recherché cette faveur du Pape. *Fischer* répondit que par la miséricorde de Dieu il n'avoit jamais eu d'ambition ; mais que quand même on l'en auroit soupçonné autrefois, l'état dans lequel il se trouvoit, son grand âge, la mort dont il étoit menacé à tous momens, sa prison & ses chaînes le justifioient assez sur cet article. Une réponse si sage n'appaisa point le Roi, qui dit en se moquant du Pape. *Qu'il envoie son chapeau de cardinal quand il vaudra, je ferai en sorte que quand il arrivera, la tête pour laquelle il est destiné ne s'ustifie plus.* En effet *Henri* fit faire aussitôt le procès à ce vénérable vieillard, qui eut la tête tranchée le 21 juin 1535. Il avoit gouverné pendant trente ans l'église de Rochester, & y avoit établi de très-saints réglemens. Il passe pour un des meilleurs écrivains qui ont attaqué *Luther* & les autres nouveaux hérétiques. L'on a tous ses ouvrages recueillis en un volume in-folio, à Wirtzbourg en 1597. On trouve à la tête de cette collection le traité d'*Henri VIII* contre *Luther*, dédié à *Léon X* ; & l'on croit que ce fut *Fischer* qui aida ce Prince à le composer. Outre plusieurs excellens traités de controverse contre *Luther* & *Oecolampade*, il a fait plusieurs ouvrages de piété qui sont fort estimés. Il étoit très-bon théologien, & avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & les peres.

FLAMINIO ou **FLAMINIUS**, (*Marc-Antoine*) poète latin, né à

Amola, n
cardinal
Trente ;
commis
recteurs
qu'il eut
seuimes
primés à
gance, a
autres ou
savant po
peu régle
jours, &
FLAVI
église n'é
l'exil de
pas cesser
niquoien
nèrent av
avec indig
Constant
audience.
comme p
de douce
tioche, a
leur recon
de ses cit
leroient
crime c
donner
couron
vous la
celle-ci
statues
le cœu
y aura
l'exemple
se venge
statues à
visage,
bleté. ,,
qui dir
villes p
donnie
égales
qu'avez
n'atten
tres att

Amola, mort à Rome en 1550 à 57 ans, plut par son esprit au cardinal *Parnese*, qui le fit nommer secrétaire du concile de Trente; mais la foiblesse de sa santé l'empêcha d'accepter cette commission. Le cardinal *Polus*, qui fut aussi au rang de ses protecteurs, l'engagea à paraphraser les *psaumes* en vers latins. Après qu'il eut rempli ce travail avec succès, il donna des notes sur les *psaumes* qu'il avoit paraphrasés; & ces deux ouvrages furent réimprimés à Paris, in-8°, 1549. L'un & l'autre sont écrits avec élégance, avec pureté & avec goût. *Flaminius* a composé quelques autres ouvrages, qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire. Ce savant possédoit plusieurs talens différens. Sa jeunesse avoit été peu réglée; mais il reconnut ses égaremens dans ses derniers jours, & il les expia par la pénitence.

FLAVIEN, (*Saint*) patriarche d'Antioche, gouverna cette église n'étant encore que prêtre, pendant le schisme de *Paulin* & l'exil de *Melece*, auquel il succéda en 381. Son élection ne fit pas cesser le schisme, parce que les évêques d'Occident communiquoient avec *Paulin*, mais après la mort de celui-ci, ils se réunirent avec lui. Les habitans d'Antioche ayant renversé & traité avec indignité la statue de l'impératrice *Placille*, *Flavien* alla à Constantinople pour appaiser *Théodose*. Ayant été admis à son audience. L'empereur vint à lui le premier, & prenant la parole comme pour se justifier lui-même, il lui représenta avec beaucoup de douceur & de gravité les graces qu'il avoit faites à la ville d'Antioche, ajoutant à chaque bienfait qu'il racontoit : *est-ce donc là leur reconnoissance ?* Le saint évêque avoua sans détour le crime de ses citoyens, & reconnut que les plus grands supplices n'égaleroient jamais l'énormité de leur ingratitude. „ Mais plus le „ crime est grand, ajouta-t'il, plus il vous sera glorieux de par- „ donner. Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'une „ couronne plus brillante que celle que vous portez; puisque „ vous la devez en partie à la générosité d'un autre, au lieu que „ celle-ci fera le fruit de votre seule vertu. On a renversé vos „ statues, mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans „ le cœur de vos sujets, & avoir autant de statues vivantes qu'il „ y aura jamais d'hommes sur la terre. „ Ensuite il lui rapporta l'exemple de *Constantin*, qui étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux, qui avoient défigurés une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, & leur répondit en souriant qu'il ne se sentoit point blessé. „ N'écoutez pas, Seigneur, ajouta le saint évêque, ceux „ qui diront, que la grace accordée à Antioche rendra les autres „ villes plus insolentes. Vous le pourriez craindre, si vous par- „ donniez par impuissance, & si ses forces ou supérieures ou „ égales aux vôtres vous mettoient hors d'état de la punir. Mais „ qu'avez-vous à craindre de gens qui sont morts de peur, qui „ n'attendent à tout moment que le supplice, & qui n'ont d'au- „ tres armes pour leur défense que les larmes & les prières ?

» Quelle gloire pour vous , quand un jour on dira qu'une si grande
 » ville étant coupable, tous les habitans confternés, les magistrats,
 » les gouverneurs, les juges, personne n'osant ouvrir la bouche,
 » un seul vieillard revêtu du sacerdoce de Dieu s'est montré, & a
 » touché le prince par sa seule présence & par un discours simple
 » & sans raisonnement ? Car notre ville, Seigneur, ne vous fait
 » pas peu d'honneur, en me chargeant de cette députation,
 » puisqu'elle juge que vous faites plus de cas des prêtres du
 » Seigneur, quelque méprisables qu'ils soient par eux-mêmes,
 » que de tous vos autres sujets. « Ce discours de *Flavien* pénétra
 le cœur de *Théodose*. Quelque effort qu'il fit pour retenir ses lar-
 mes, il fallut enfin les laisser couler, & il répondit au saint
 évêque en peu de mots : *Si le fils de Dieu attaché en croix par ceux*
qu'il avoit comblés de grâces, a bien voulu prier pour eux ; dois-je
faire difficulté de pardonner à mes sujets, moi qui ne suis qu'un
homme mortel comme eux ? *Flavien* plein de reconnaissance se pro-
 terna & lui souhaita toutes les prospérités qu'il méritoit par cette
 action de clémence ; & comme ce saint évêque témoignoit quel-
 que envie de passer la fête de pâques à Constantinople, *Théodose*
 le pressa de partir. Allez, lui dit-il, les consoler par votre
 présence ; je sais qu'ils sont dans le trouble & dans la crainte : quand
 ils verront le pilote, ils se tiendront assurés contre la tempête. Son
 arrivée à Antioche fut comme un triomphe. Il y eut des illumina-
 tions par toute la ville, la place publique fut ornée de festons,
 & l'on sema des herbes odoriférantes dans toutes les rues par où
 il devoit passer. Le saint prélat ne s'attribua rien du succès de sa
 négociation ; & quand on lui demandoit comment il avoit fait
 pour appaiser l'Empereur ; je n'y ai contribué en rien, répondit-il,
 c'est Dieu qui lui a attendri le cœur : il s'est apaisé de lui-même, avant
 que j'eusse ouvert la bouche pour lui parler. Ce saint prélat mourut
 en 404, après avoir rempli sa carrière par toutes les vertus épiscopa-
 les. Nous n'avons de lui que son discours à *Théodose*, dont
 nous avons rapporté une partie. Quelques auteurs l'attribuent à
 St. Jean Chrysostome.

FLAVIGNI (*Valerien de*) né dans le diocèse de Laon ; vint
 étudier en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur en 1628.
 Il fut chanoine de Rheims & ensuite professeur d'hébreu au col-
 lege royal en 1630. Ce savant mourut en Sorbonne en 1674. C'étoit
 un homme vif, opiniâtre & plein de feu. Il eut de vives disputes
 avec *Abraham Ecchellenfis*, contre lequel il écrivit. Il attaqua aussi
 la poliglote de le Jai, dont il releva plusieurs inexactitudes.
 L'abbé de *Flavigni* n'est guere connu par ses ouvrages. Il com-
 pila en 1668, une grosse *Apologie* in-4°, en latin, pour défendre
 une these qu'il avoit signée en qualité de grand maître d'étude.
 On soutenoit dans cette these que l'épiscopat, abstraction faite de
 la prêtrise, n'est point un sacrement. Cette apologie est écrite
 d'un style emporté & avec toute la vivacité d'un jeune hom-
 me, quoique l'auteur fût assez avancé en âge. L'abbé de *Fla-*
vigni mourut doyen des professeurs du college royal.

YLECE
 dans le
 jeunele
 annonç
 de la Dod
 général.
 ment à l'é
 nes. Apr
 panegyriq
 distingué
 dans ce g
 lui accor
 le dernier
 ses admir
 Grand pou
 auquel il
 services ;
 mes. Il n'
 La douce
 talent. Plu
 à la bont
 rennes : l
 nité, ne l
 Quelques-
 Il les ram
 liques & d
 il conserva
 dont il fut
 ou il forn
 exemples.
 78 ans, j
 ennemis r
 ractere &
 Il conserva
 qu'on ne v
 de sa répu
 nombre d'
 patrie, va
 cipaux son
 sieurs fois
 d'arranger
 des grands
 un des pr
 vivans. Sor
 d'harmonie
 Il a moins
 pance de si
 séparément

FLECHIER, (*Esprit*) évêque de Nîmes, naquit à Pernes dans le diocèse de Carpentras en 1632. Les dispositions de sa jeunesse annonçoient beaucoup, & elles tinrent tout ce qu'elles annonçoient. Il entra à 16 ans, dans la congrégation des peres de la Doctrine chretienne, dont *Hercule Aulais* son oncle étoit général. Il s'y forma le cœur & l'esprit, & se consacra entièrement à l'étude des belles-lettres & des orateurs anciens & modernes. Apres la mort de son oncle, il se rendit à Paris, où ses panégyriques & ses oraisons funèbres lui firent une réputation distinguée; peu s'en fallut qu'on ne lui donna le premier rang dans ce genre. Ses poësies l'avoient fait connoître à la cour, qui lui accorda des gratifications. Son oraison funebre de *Turenne* mit le dernier sceau à sa réputation. Le duc de *Montausier*, un de ses admirateurs le chargea de la vie de l'empereur *Theodose le Grand* pour l'instruction du grand Dauphin. L'évêché de Lavour, auquel il fut nommé en 1685, fut la premiere récompense de ses services; mais il fut transféré deux ans après à l'évêché de Nîmes. Il n'accepta qu'avec peine ce diocèse rempli de Calvinistes. La douceur étoit son caractère, comme l'éloquence étoit son talent. Plusieurs hérétiques cédoient à la force de ses raisons & à la bonté de son ame. Pendant les troubles déplorables des Cévennes, les rebelles sourds à la voix de la patrie & de l'humanité, ne le furent pas toujours à celle de l'évêque de Nîmes. Quelques-uns d'entr'eux allerent déposer leur férocité à ses pieds. Il les ramena; il les radoucit; il fut le pere commun des Catholiques & des Protestans. Au milieu des soins d'un diocèse agité, il conserva le goût des lettres. Il établit à Nîmes une académie, dont il fut l'ame & le président. Son palais en étoit une autre, où il forma plusieurs orateurs chrétiens par ses préceptes & ses exemples. Cet illustre prelat mourut à Montpellier en 1710 à 78 ans, jouissant de l'amour de ses diocésains & de l'estime des ennemis mêmes de l'église. Sa politesse, les charmes de son caractère & de sa conversation lui avoient fait beaucoup d'amis. Il conserva avec eux une égalité d'humeur & de sentimens, qu'on ne voit guere parmi les hommes. Il fut jouir sans orgueil de sa réputation & de sa fortune. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages dont *M. Menard*, de l'académie de Nîmes sa patrie, va donner un recueil complet en 6 vol. in 4°. Les principaux sont, I. Ses *oraisons funebres*, qu'on a imprimées plusieurs fois in-12. Ce genre d'ouvrage n'étoit avant lui que l'art d'arranger de beaux mensonges, pour relever les fausses vertus des grands & souvent l'abus de la grandeur même. *Flecher* fut un des premiers, qui dans l'éloge des morts fit des leçons aux vivans. Son éloquence est noble, grande, pleine de majesté & d'harmonie. L'art y est caché, mais il dirige toujours la nature. Il a moins de force & de sublime que *Bossuet*, mais plus d'élégance de finesse & de correction. II. Ses *panégyriques*, imprimés séparément en 3 vol. in-12. *Flecher* avoit beaucoup de talent

pour ce genre, qui tient à l'oraison funebre, & qui demande les ornemens & la pureté du style. Il y a des graces & de la force dans plusieurs de ses discours, mais il faut convenir avec un excellent critique que ces graces ont quelquefois un air d'affectation & que sa force n'est souvent qu'un ton déclamateur. L'oration & la chaleur sont rares chez lui, parce qu'il avoit plus d'esprit que de genie, plus l'esprit des tours que celui des pensées, & beaucoup plus l'esprit de l'antithese que celui des autres tours. On pourroit même dire qu'il en avoit le genie, tant il manioit bien cette figure. Elle se presentoit à lui tres-souvent, & il la prodiguoit. III. Des sermons en 2 vol. qui ne sont pas de la même force que ses oraisons funebres & ses panegyriques. On y trouve de belles périodes & très-peu de raisonnement. Il avoit beaucoup lu les vieux sermonaires, pour y chercher des traits d'éloquence & des pensées ingénieuses, dont il faisoit un usage plus ingénieux encore: aussi lui trouve-t'on quelquefois quant au fond des choses un air antique, l'air du commencement de son siecle. Il prêchoit avec un vieux goût & un style moderne: delà des traits recherchés, des contrastes peu naturels, des pensées plus ingénieuses que solides, enfin cette foule de traits qui amusent l'auditeur frivole, mais qui ne le touchent jamais. Le reproche qu'on a fait à M. Flechier, de puiser dans nos anciens predicateurs, n'est point une chimere; il est certain qu'il prit le texte & l'exorde de l'oraison funebre de Turenne, dans celle que prononça Jean de Lingendes évêque de Mâcon pour Charles Emmanuel, duc de Savoye, mort en 1530. IV. Histoire de l'empereur Théodose le Grand, in-4°, & en 2 vol. in-12. L'exactitude des recherches & l'élegance du style caractérisent ce morceau. L'auteur découvre avec beaucoup d'attention toutes les qualités de Théodose; mais il ne cache point ses défauts. V. Vie du cardinal Commendon, traduite du latin de Grariani, in-4°. Cette version élégante d'un ouvrage estimé se fait lire avec plaisir. VI. Vie du cardinal Ximenes, in-4°. C'est plutôt un panegyrique qu'une histoire; il ne montre son héros que par les beaux côtés; il l'excuse en tout & il en fait presque un saint. L'abbé Marsollier publia, en même temps que lui, une vie de Ximenes moins élégante & d'un style moins pur & moins harmonieux, mais bien plus exacte & plus impartiale. VII. Des lettres en 2 vol. in-12, où l'on trouve des choses curieuses sur les troubles des Cevennes. Celles qui ne sont que de pur compliment ne méritoient guere d'être imprimées, & on devoit bien faire un choix dans les lettres des grands écrivains, puisqu'on en fait pour leurs ouvrages. M. Flechier n'avoit point le style épistolaire; le sien est trop arrondi & il recherchoit le nombre & l'harmonie, jusques dans ses moindres billets. Nous croyons devoir finir cet article par le parallèle que l'abbé des Fontaines a fait des oraisons funebres de Flechier, Bossuet & Mascaron. „ Les oraisons funebres de M. Flechier sont „ fort au-dessus de ses panegyriques des saints & plus encore au-
 „ dessus

dessus de
 dans ses
 même su
 trie de f
 quence
 main, il
 marche
 que jam
 qu'à la
 gage à l'
 Mascaron
 Il n'a r
 veux, pl
 aussi sub
 tre. L'or
 & celle d
 fort dese
 FLEURI
 en 1640. S
 dant neuf
 l'occuperen
 & son goût
 ecclésiastiqu
 des-lors ro
 ces ecclési
 étoit qu'en
 fait perdre
 étudié série
 ecclésiastiqu
 à faire part
 resta pas lo
 précepteur
 de Mgr. le
 devoirs, lu
 conduite du
 mort duque
 Cinq ans a
 d'Anjou &
 son, & il n
 vertueux &
 remplacer l
 de vérité da
 de la cour
 cabinet. Il
 fit pendant
 qu'il s'attac
 il avoit déj
 tégent du r
 „ dessus
 Tome I

dessus de ses sermons. Mais quoiqu'il soit vraiment éloquent dans ses oraisons funebres ; qu'il y soit insinuant, touchant & même sublime quelquefois, on y trouve cependant une symmétrie de style trop étudiée & qui est contraire à la belle éloquence. M. *Flecbier* a trop souvent le compas & le niveau à la main, il veut marcher presque toujours sur des fleurs & il n'y marche qu'à pas comptés. M. *Bossuet* au contraire ne fait presque jamais usage de l'antithese, dédaignant l'art, ne se livrant qu'à la nature, sacrifiant l'exacritude & les agrémens du langage à l'énergie & à la sublimité des pensées. L'éloquence de *Mascaron* est fort différente de celle de *Flecbier* & de *Bossuet*. Il n'a ni l'élégance de l'un ni la force de l'autre ; plus nerveux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier, aussi sublime que le second, moins judicieux que l'un & l'autre. L'oraison funebre de M. de *Turenne* est son chef-d'œuvre, & celle du chancelier *Seguier* est assez belle. Les autres sont fort défectueuses, & peuvent à peine se lire.

FLEURI, (*Claude*) fils d'un avocat au conseil, naquit à Paris en 1640. Ses parens le destinerent au barreau, qu'il suivit pendant neuf ans avec distinction. La jurisprudence & la littérature l'occupèrent alors uniquement ; mais la douceur de ses mœurs & son goût pour la retraite & la piété le portant vers l'état ecclésiastique, il y entra & fut élevé au sacerdoce. Il abandonna dès-lors toutes les études qui n'avoient point rapport aux sciences ecclésiastiques, dans lesquelles il se renferma. Sa maxime étoit qu'en étendant l'esprit par une érudition variée, on lui fait perdre en profondeur ce qu'il gagne en étendue. Après avoir étudié sérieusement la théologie, l'écriture-sainte, l'histoire ecclésiastique, le droit canonique & les saints peres il se prépara à faire part au public de ce qu'il avoit amassé. Son mérite ne resta pas long-temps caché ; en 1672 il fut choisi pour être précepteur des princes de Conti, que le Roi faisoit élever auprès de Mgr. le Dauphin son fils. La fidélité avec laquelle il remplit ses devoirs, lui procura un autre élève. En 1680, on lui confia la conduite du prince de Vermandois, amiral de France, après la mort duquel le Roi le nomma en 1684 à l'abbaye du Loc-Dieu. Cinq ans après il fut sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri. Il fut associé dans ce travail à l'illustre *Fénélon*, & il ne contribua pas moins que lui à en faire des princes vertueux & éclairés. L'académie françoise le choisit en 1696, pour remplacer la *Bruyere*, dont il traça le caractère avec beaucoup de vérité dans son discours de réception. L'abbé *Fleuri*, délivré de la cour où il avoit vécu en solitaire, se renferma dans son cabinet. Il n'interrompoit ses études que par des conférences qu'il fit pendant plusieurs années sur l'écriture-sainte. Ce fut alors qu'il s'attacha plus que jamais à son histoire ecclésiastique, dont il avoit déjà composé quelques volumes. M. le duc d'Orleans, régent du royaume, l'appella à la cour en 1716, pour être con-

fesseur du roi Louis XV, parce qu'il n'étoit, à ce que lui dit ce prince, ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain. Ce respectable vieillard remplit avec zèle cet emploi, d'autant plus important que les conjonctures étoient plus délicates. Obligé par son grand âge à s'en démettre au mois de mars 1722, il mourut le 14 juillet 1723 à 83 ans. La candeur, la droiture, l'affabilité, la douceur, l'exacte probité firent le fond de son caractère. Les dons de la grace vinrent aider ceux de la nature; il joignit aux vertus du philosophe un amour ardent de la vérité; une charité sans bornes; une fidélité scrupuleuse à s'acquitter de tous ses devoirs; le mépris des honneurs; le détachement des biens périssables; l'amour de la retraite au milieu des pompes de la cour. Sa vie fut pure, exemplaire, irréprochable. Les richesses du savoir aiderent en lui les talens de l'esprit. Il eut un jugement solide, une pénétration profonde, une mémoire vaste & fidelle, une ardeur infatigable pour le travail. Ses nombreux ouvrages sont, I. *L'histoire du droit françois*, in-12, ouvrage savant & utile. II. *Les mœurs des Israélites*, in-12; plusieurs fois réimprimés: c'est un tableau fidèle & instructif des mœurs des Juifs, de l'innocence de leur vie & de la naïve candeur de leur caractère. Ces vertus n'étoient pas moins fidèlement représentées dans la personne du peintre, qu'elles étoient naïvement exprimées dans ses écrits. III. *Les mœurs des Chrétiens*, in-12, livre plein de lumières & de vues par rapport à la religion: le style est plein d'onction & de sagesse. On peut regarder cet ouvrage comme une esquisse de l'histoire ecclésiastique. IV. *Le catéchisme historique*, in-12, en 1699. Il y donne une idée de l'histoire de la religion depuis la création jusqu'à J. C. & depuis J. C. jusqu'à nous. Cet ouvrage fut depuis traduit en plusieurs langues. Dès qu'il parut, M. Arnauld écrivit à M. Dodart, pour le prier d'engager l'auteur à corriger ce qui est dit dans la leçon 48 du grand catéchisme sur l'attrition. Il lui sembloit que l'auteur adoptoit l'erreur de ceux qui prétendent qu'on peut être justifié dans le sacrement par la seule crainte des peines sans aucun amour; ce qui ne se peut soutenir, dit M. Arnauld, sans renverser la morale chrétienne par le fondement. Ce n'est pas le seul défaut d'exacritude que l'on remarque dans ce catéchisme, qui d'ailleurs est un bon ouvrage. V. *La vie de la mere d'Arbouze*, réformatrice du Val-de-Grace, in-12, parut en 1684. VI. *Traité du choix & de la méthode des études*, in-12 1686, que M. Dupin regarde comme la clef de tous les ouvrages de M. Fleuri. Après y avoir fait l'histoire des études de toutes les sciences, il y donne des conseils sur la méthode d'étudier par rapport aux différentes personnes. VII. *L'instruction au droit ecclésiastique* en 2 vol. in-12, qui est un abrégé de la pratique du droit canonique. VIII. *Les devoirs des maitres & de domestiques*, où les uns & les autres peuvent profiter des avis généraux qui y sont solidement établis, 1688 in-12. IX. Enfin il entreprit un corps d'*histoire ecclésiastique*, dont on a vingt

volumes.
 1719. Il s
 tains qui
 l'église, f
 rans, qu'
 principa
 contempo
 bonne foi
 tres-court
 ché les di
 s'y attach
 il y fait d
 doctrine,
 rtyis, qu'il
 reurs & le
 cessaire av
 qui est à l
 tes & qu'
 cours au
 également
 On voit
 dirin du c
 me, l'inc
 seizieme,
 les tranlla
 les univers
 les indulg
 gisse, enf
 sur l'état d
 me siecle
 mes qu'a
 personnes
 mencemen
 le public
 tres editio
 le goût de
 sainte, su
 Quoiqu'ils
 les a tous
 compose
 sur le ren
 torzieme
 de l'Hôpit
 cours de
 ques. Nou
 & nous la
 rables, &
 nous d

volumes. Le premier parut en 1690, & le dernier sur la fin de
 1719. Il s'est proposé dans cet ouvrage de rapporter les faits cer-
 tains qui peuvent servir à établir ou à éclaircir la doctrine de
 l'église, la discipline & ses mœurs. Il omet les faits peu impor-
 tans, qui n'ont point de liaison entre eux, ni de rapport au but
 principal de l'histoire. Il n'admet que le témoignage des auteurs
 contemporains, & encore faut-il qu'il soit persuadé de leur
 bonne foi. Il n'a semé dans son histoire que quelques réflexions
 très-courtes, mais très-solides & très-judicieuses. Il en a retran-
 ché les dissertations, les discussions & les notes de critique. Il ne
 s'y attache point. scrupuleusement aux questions de chronologie ;
 il y fait des extraits exacts des ouvrages des peres touchant la
 doctrine, la discipline & les mœurs. Il donne les actes des mar-
 tyrs, qu'il a cru les plus véritables. Il marque la suite des Empe-
 reurs & les événemens particuliers qui ont une connexion né-
 cessaire avec l'histoire de la religion. Il expose dans le discours
 qui est à la tête du premier volume, les regles qu'il s'est prescri-
 tes & qu'il a suivies exactement. On trouve plusieurs autres dis-
 cours au commencement de quelques volumes, qui montrent
 également le bon goût, l'érudition & le jugement de l'auteur.
 On voit dans celui qui est au huitieme tome, l'établissement
 divin du christianisme, & le gouvernement de l'église : au treizie-
 me, l'inondation des barbares & la décadence des études : au
 seizieme, le changement dans la discipline & dans la pénitence,
 les translations, érections, appellations, &c. au dix-septieme,
 les universités & les études : au dix-huitieme, les croisades &
 les indulgences : au dix-neuvieme, la juridiction essentielle à l'é-
 glise, enfin au vingtieme on trouve les réflexions de l'auteur
 sur l'état des divers ordres religieux qui subsistoient au quatorzi-
 eme siecle. Ces huit premiers discours ne furent d'abord impris-
 més qu'avec le corps de l'histoire ecclésiastique ; mais plusieurs
 personnes ayant désiré de les avoir séparément, on en fit au com-
 mencement de ce siecle une édition à part, en 2 vol. in-12 que
 le public reçut avec plaisir, & qui fut suivie de beaucoup d'au-
 tres éditions. M. *Fleuri* avoit composé quatre autres discours dans
 le goût des précédens sur la poésie des Hébreux, sur l'écriture-
 sainte, sur la prédication & sur les libertés de l'église gallicane.
 Quoiqu'ils ne soient pas de la même force que les autres, on
 les a tous réunis dernièrement en un seul volume in-12 : ce qui
 compose un recueil de douze discours. On y a joint le discours
 sur le renouvellement des études ecclésiastiques depuis le qua-
 torzieme siecle par M. l'abbé *Goujet*, chanoine de St. Jacques
 de l'Hôpital. Il n'y a eu qu'une voix sur les huit premiers dis-
 cours de M. *Fleuri*, mais son histoire a essuyé différentes criti-
 ques. Nous nous bornerons à rapporter celle de M. l'abbé *Lengler*,
 & nous la détruirons en partie par des témoignages plus favo-
 rables. „ Cette histoire, dit ce censeur sévère, est ce que nous
 „ avons de moins mauvais. Néanmoins ce sont plutôt des extraits

1. confus l'un avec l'autre, qu'une histoire exacte & bien suivie;
 2. On sent que cet écrivain, quoiqu'habile, travailloit son
 3. livre à mesure qu'il étudioit l'histoire de la religion. On
 4. s'apperçoit aisément qu'il n'est pas maître de sa matiere;
 5. il ne marche qu'en tremblant, sans être même assuré sur la
 6. chronologie, qui est un des arcbutans de cette histoire. Il
 7. n'ose entrer dans les discussions les plus essentielles & les
 8. plus nécessaires. Il a une monotonie perpétuelle qui ennuye.
 9. Les extraits qu'il donne des écrits des peres sont languissans;
 10. les actes des martyrs, qu'il a soin de rapporter avec trop de
 11. détail, devroient avoir plus de précision & ne montrer que
 12. l'héroïsme de leurs souffrances, sans nous présenter un pro-
 13. cès verbal, qui est bon pour servir de preuves, mais qui fait
 14. languir la narration historique. Je ne disconviens pas néan-
 15. moins, que M. l'abbé *Fleuri* n'écrive avec une simplicité qui
 16. fait voir la candeur de ses mœurs, & avec une onction qui
 17. édifie ses lecteurs. C'est ce qu'on doit principalement confi-
 18. dérer dans son ouvrage. " M. l'abbé des *Fontaines* en porte un
 19. jugement bien différent. „ L'histoire ecclésiastique de M. *Fleuri*,
 20. dit ce célèbre critique, est un ouvrage dont tous les savans
 21. & toutes les personnes d'esprit & de goût, on fait jusqu'ici
 22. beaucoup d'estime. Il renferme une critique excellente. Quel
 23. historien a jamais pris son parti aussi heureusement dans les
 24. points contestés; je l'ai trouvé théologien sûr, juge éclairé
 25. & integre; ainsi en jugent tous les habiles gens, dont les lu-
 26. mières sont préférables aux miennes. Sa théologie est aussi
 27. bonne que celle de quelque historien que ce soit. Les extraits
 28. qu'il donne des Sts. peres, sont ce qu'on admire le plus dans
 29. son ouvrage. Il est impossible d'analyser avec une plus grande
 30. précision. Les actes des martyrs sont la partie touchante &
 31. intéressante du livre; & aux yeux des personnes de piété, elle
 32. est préférable à celle qui concerne l'exposition & la réfutation
 33. des hérésies. Le style de M. *Fleuri*, simple & néanmoins tou-
 34. jours pur, élégant & concis, est dans le goût de l'écriture-
 35. sainte. L'onction y regne avec un esprit de candeur & de vé-
 36. rité qui gagne le lecteur. On se défie d'une histoire ornée;
 37. on y soupçonne toujours le fard & le mensonge. L'historien le
 38. plus simple est toujours le meilleur; parce que l'historien doit
 39. ressembler à un témoin qui dépose, & non à un agréable con-
 40. teur. Cet auteur a réuni les qualités de philosophe, de disser-
 41. tateur & de grand historien. Quels morceaux philosophiques
 42. que les discours qui sont à la tête de ses volumes! quelle satire
 43. des mœurs..... M. l'abbé *Fleuri*, dit-il dans un autre endroit,
 44. n'est point inférieur dans ses huit discours à M. *Bossuet*, & si
 45. l'on n'y trouve pas la même force de pinceau, ni la même
 46. pompe d'expression, on en est bien dédommagé par la netteté
 47. & par la pureté du style, par la solidité du raisonnement, &
 48. par la noble indépendance des préjugés. Rien n'est mieux pen-

té que
 ces dis
 saine
 toire ecclé
 à l'artic
 1758 une
 de l'histoi
 dates des
 tionnaire
 les patriar
 les abbés
 les saints
 ciles génér
 toire des
 litaires; u
 table est e
 assez de ju
 latin de l'
 Bossuet, No
 confesseur
 d'Orléans p
 proposition
 Roi un hor
 presque to
 ses desirs à
 & de tous
 doivent é
 portent plu
 le zeile po
 traire tout
 ELODO
 disciples de
 & à la vert
 motion d'A
 évêques aff
 pitre de Rh
 Le goût de
 de ses jou
 avons de
 trouve des
 cules. Elle
 dans le co
 toire de la
 pere Sirmo
 ne se fut p
 & sans réfle
 roit été bea
 ves, comp
 fondation

"É que ce qu'il dit sur ces matieres ; & il nous a donné dans ces discours tous les éclairciffemens nécessaires pour juger sainement des révolutions arrivées dans la religion. " L'histoire ecclésiastique de M. *Fleuri* a été continuée par le pere *Fabre*, à l'article duquel nous croyons devoir renvoyer. On a publié en 1758 une table générale des matieres contenues dans les 36 volumes de l'histoire ecclésiastique de M. *Fleuri* & du pere *Fabre* avec les dates des principaux événemens. Cet ouvrage peut servir de dictionnaire pour l'histoire ecclésiastique. On y trouve les Papes, les patriarches, les évêques les plus distingués, les cardinaux, les abbés, les peres de l'église & autres auteurs ecclésiastiques, les saints les plus célèbres, les Empereurs & les Rois ; les conciles généraux & particuliers ; les heresies & les schismes ; l'histoire des Juifs & des Mahométans ; les ordres religieux & militaires ; un abrégé de l'histoire de l'église gallicane, &c. Cette table est en 4 vol. in-12, & en 1 vol. in-4° ; elle est exécutée avec assez de justesse. On a encore de M. l'abbé *Fleuri* une traduction en latin de l'exposition de la doctrine de l'église Catholique par M. *Bossuet*. Nous ne devons pas oublier que le choix de cet écrivain pour confesseur de *Louis XV*, fut l'effet d'un mémoire remis au duc d'Orléans par le cardinal de *Noailles*. On y établissoit ces deux propositions, premièrement que l'on ne doit point donner au Roi un homme de communauté pour confesseur, parce qu'il est presque toujours passionné pour son corps & qu'il faut satisfaire ses desirs & ceux de tous les particuliers qui composent son ordre & de tous les étrangers qui y sont attachés. II. Que les Jésuites devoient être exclus encore plus que les autres, parce qu'ils portent plus loin que les autres réguliers l'attachement au Pape, le zele pour la grandeur de leur corps, & l'application à détruire tout ce qui leur est opposé.

FLODOARD, né à Epernai en 894, fut un des plus célèbres disciples de *Remi* d'Auxerre sous lequel il se forma à la science & à la vertu. Devenu chanoine de Rheims il s'opposa à la promotion d'*Hugues* à l'archevêché de cette ville, jusqu'à ce que les évêques assemblés à Soissons l'eussent confirmée. Il passa du chapitre de Rheims à la cure de Coroi, & se fit aimer de ses ouailles. Le goût de la retraite & de l'étude l'engagea de se retirer à la fin de ses jours dans un monastere où il mourut en 966. Nous avons de lui différens ouvrages, I. Une chronique où l'on trouve des faits curieux, mais où il y a aussi des fables ridicules. Elle a été imprimée dans le recueil du savant *Pitou* & dans le corps des auteurs de l'histoire de France. II. L'histoire de la ville de Rheims publiée en 1611, in-8°, par le pere *Sirmond*, Jésuite. Il seroit à souhaiter que le compilateur ne se fut pas borné à entasser des événemens copiés sans choix & sans réflexion, & son ouvrage qui est plein de recherches auroit été beaucoup plus utile. Cette histoire, divisée en quatre livres, comprend tout ce qui regarde l'église de Rheims depuis sa fondation jusqu'au temps de l'auteur, qui l'a tirée de archives

de Rheims dont il étoit gardien , des actes des martyrs & des autres saints , des actes des conciles , des lettres des Papes , & de plusieurs autres pieces originales. La *chronique* renferme tout ce qui s'est passé de plus remarquable en France & dans les pays voisins pendant la vie de l'auteur. Elle commençoit à l'an 917, & finissoit en 965 ; mais nous ne l'avons que depuis 919 avec une continuation jusqu'en 978. III. Un recueil d'histoires écrites en mauvais vers latin. Cette collection se trouve en manuscrit dans la poussiere de plusieurs bibliotheques, & il faut l'y laisser. On en a imprimé au commencement de ce siecle , ce qui regarde les Papes , depuis Grégoire II jusqu'à Léon VII.

FLORENT , (*François*) né à Arnay-le-Duc en Bourgogne , s'appliqua à la jurisprudence. Il exerça la profession d'avocat à Dijon avec beaucoup de distinction. Ses talens le firent appeler à Orléans , où il remplit une chaire de droit , & où il finit sa vie en 1650. Nous avons de lui plusieurs *traités* sur le droit canonique recueillis en deux parties *in-4°* , en 1679 à Paris , par le célèbre *Doujat*. Cette collection peut être très-utile , parce que l'auteur avoit approfondi plusieurs matieres concernant le droit.

FLORIMOND DE REMOND , célèbre controversiste natif d'Agen , fut conseiller au parlement de Bordeaux en 1570. Les opinions des Calvinistes avoient d'abord fait impression sur son esprit ; mais la délivrance d'une fille , que le peuple croyoit possédée , s'étant opérée sous ses yeux par l'application de l'eucharistie , il ferma ses yeux à l'erreur & combattit pour la vérité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages contre les prétendus-réformés , qu'il attaqua avec plus d'emportement que de prudence. Les principaux sont , I. Un traité de l'*origine des heresies* , qui merito de rester dans la foule des livres ignorés. L'auteur y a fait des grandes dépenses d'érudition ; mais son ouvrage n'en a pas plus de prix , parce que cette érudition est dispensée avec peu de discernement. Quelques écrivains attribuent ce livre au pere *Richome* , Jésuite. II. Un traité de l'*antechrist* , auquel le public ignorant de son temps fit un accueil favorable ; mais l'ouvrage n'en vaut pas mieux. *Florimond* mourut en 1602 , avec une réputation assez étendue. Il la devoit en partie à la guerre de plume qu'il fit toute sa vie.

FLORIOT , (*Pierre*) prêtre parisien , né en 1604 , mourut en 1691 à 87 ans. Les solitaires de Port-Royal s'étant chargés d'élever quelques enfans aux granges près de ce monastere , *Floriot* devint preset de cette école. Il fut ensuite curé de Lay à cinq ou six lieues de Paris , près de l'abbaye des Vaux de Cernai. Il possédoit cette cure en 1647. Le plus célèbre de ses ouvrages est celui que l'on appelle la *morale du pater* , qui a été imprimé pour la premiere fois à Rouen en 1672 , & dont on a fait depuis tant d'autres éditions. C'est un volume *in-4°* de douze cens pages. On trouve à la tête les approbations de plusieurs grands évêques. Voici l'idée qu'en donne *M. de Buzanval* , évêque de Beauvais. „ Ce „ qu'un ancien auteur ecclésiastique a dit de l'oraison dominicale ,

que c
lectur
fidele
ont la
mor
voit ri
vra
sans
& dan
sacren
divine
saluta
nous
espère
seul a
en écl
adressé f
il lui en
beaucou
que le t
J. C. o
qu'agr
bourb
peres c
en J. C
teux d
encore
avec le
ceux q
esprit
moignag
faire pro
avoir qu
paroitro
qui peut
du pater
de profo
& de pu
qu'il est
homélie
sur les pr
2 vol. in
de 1681
voisse , qu
comme u
Paris cher
sur les p
FLORI

que c'est l'abrégé de tout l'évangile, se trouve véritable par la lecture de ce livre qui en est une très-docte explication, & un fidele racourci de tout ce que les saints peres de l'église nous ont laissé de plus excellent sur le sujet de la religion & de la morale chrétienne. L'auteur qui l'a donné au public, ne pouvoit rien produire de plus utile pour renfermer dans un seul ouvrage le fruit de ses veilles & de ses travaux. On y apprendra sans peine l'excellence du christianisme dans tous les états & & dans toutes les conditions. La sainteté majestueuse de nos sacremens fera concevoir à tous les fideles la pureté toute divine à laquelle ils sont engagés; & toutes les maximes les plus salutaires qui sont renfermées dans les trésors de l'antiquité, nous ont paru y être si fidelement recueillies, que l'on en doit espérer une très-grande bénédiction avec la grace de Dieu, qui seul a le pouvoir & la vertu d'échauffer le cœur des hommes en éclairant leur esprit. " Le cardinal *Bona*, à qui l'auteur avoit adressé son ouvrage l'en remercia par une lettre très-obligeante; il lui en parle comme d'un livre d'un travail infini, fait avec beaucoup d'exacritude & de jugement, & très-accompli; de sorte que le titre en est très-juste. " Car c'est la véritable morale de J. C. que vous y traitez d'une maniere qui n'est pas moins utile, qu'agréable, l'ayant puisée, non de je ne sai quels ruisseaux bourbeux, mais des pures sources de l'écriture-sainte, & des peres de l'église, & que tous ceux qui veulent vivre avec piété en J. C. doivent continuellement méditer. Je vous tiens heureux d'avoir fait un si excellent ouvrage, & je vous remercie encore une fois du présent que vous m'en avez fait. J'espère avec le secours de Dieu, qui donne libéralement ses graces à ceux qui les lui demandent, d'y puiser en le relisant le véritable esprit de la piété chrétienne. " Nous citons avec plaisir ces témoignages avantageux, parce que quelques Jésuites ont voulu faire proscrire ce livre dicté par la vertu la plus pure. Il peut y avoir quelques propositions, qui prises dans un mauvais sens paroitraient dangereuses, mais pourquoi interpréter en mal ce qui peut l'être en bien? Tout ce qu'on peut dire sur la morale du *parer*, c'est qu'un peu moins de prolixité dans l'ouvrage, plus de profondeur dans les réflexions, plus de choix dans les choses & de pureté dans le style auroient rendu ce livre aussi agréable qu'il est utile. Les autres ouvrages de M. *Florius* sont, I. Des *homélies morales sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, & sur les principales fêtes de Notre-Seigneur J. C. & de la Ste. Vierge*, 2 vol. in-4°, à Paris chez *Jasset* en 1677. La seconde édition est de 1681, & la troisieme de 1687. II. Un *traité de la messe de paroisse*, que l'on peut regarder comme un ouvrage de morale, & comme un très-bon traité de liturgies. C'est un in-8° imprimé à Paris chez *Jasset* en 1679. On attribue au même auteur un écrit sur les paroles de la consécration.

FLORUS, (*Drepanius*) diacre de l'église de Lyon, fut sur-

nommé le maître par ses contemporains. Son érudition justifioit cet éloge. Son église le choisit pour écrire sur la prédestination contre *Jean Scot*, dont les sentimens faisoient alors beaucoup de bruit. Il le fit dans un livre où il prouve la foiblesse du libre-arbitre & la nécessité de la grace. „ L'homme, dit-il, n'a de lui-même ni la bonne volonté, ni l'action ; mais il tient l'un & l'autre de Dieu, selon cette parole de l'apôtre : c'est lui qui opère en nous le vouloir & le faire. C'est donc lui qui inspire „ à l'homme la grace de bien penser ; c'est lui qui est en nous la cause de la bonne volonté, du bon desir & de la bonne action. Celui donc qui refuse de croire que Dieu est la cause „ souveraine & très-efficace qui précède notre volonté, afin que „ nous puissions & vouloir & faire le bien, résiste ouvertement „ à la vérité, & il est atteint & convaincu de renouveler l'hérésie de *Pélage*. „ *Florus* laissa d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque, I. Une explication du canon de la Messe où il donne trop dans le sens mystique & ne s'attache point assez au sens littéral. II. Un commentaire sur *St. Paul*. On trouve ces différens ouvrages dans quelques éditions du vénérable *Bede* & dans la bibliothèque des peres.

FOINARD, (*Frédéric-Maurice*) prêtre originaire de Conches dans le diocèse d'Evreux, possédoit les langues & la théologie. Il étoit sur-tout versé dans l'hébreu. La connoissance de cette langue lui servit beaucoup dans ses explications du sens littéral & spirituel de la *Genèse* sur laquelle il publia 2 vol. in-12. Il se proposoit d'expliquer de la même façon tous les livres de la bible ; mais les idées singulieres & les interprétation hazardées, qu'il avoit glissées dans son ouvrage, les firent supprimer. Nous avons encore de cet écrivain, I. *Breviarium ecclesiasticum*, en 2. vol. in-12. Ce bréviaire, composé avec beaucoup d'ordre & de choix, a été une source où les compilateurs de quelques bréviaires ont puisé. II. *Les pseumes dans l'ordre historique nouvellement traduits sur l'hébreu avec des sommaires qui en marquent l'occasion & le sujet, & des prieres tirées d'anciens manuscrits qui en renferment le précis & en font recueillir le fruit*. Cet ouvrage dont on a loué l'exacritude & les recherches, mérite une place parmi les traductions des pseumes. L'abbé *Foinard* mourut à Paris en 1743, âgé d'environ 60 ans. Il avoit été curé de la ville de Calais, à laquelle il prêcha par ses exemples.

FOLENGIO, (*Jean-Baptiste*) né à Mantoue, montra dès son jeune âge beaucoup de vivacité & d'application. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, où il cultiva ses talens, sans négliger ses devoirs. Ce savant & pieux religieux mourut en 1559. Nous avons de lui un commentaire latin sur les pseumes & sur les épîtres canoniques, qui eut beaucoup de cours de son temps. L'auteur y explique le sens littéral & le mystique. On y trouve des recherches intéressantes & des interprétations assez justes, mais le grand nombre d'ouvrages de ce genre, qui ont paru depuis *Folengio*,
ons

ont fait
dans les
quelles
Folengio
quelques
dans ce
monstru
I. FON
pour l'oi
servente
rieurs l'e
1542. De
de théol
il fut en
carriere.
ges, par
taires du
putation
imdicains
II. FON
1528, pr
gout pour
mier qui
mais il s'a
temps, q
pas encor
dans l'un
1570. Son
rele. Ce
C'est le pr
ment l'opi
a de lui q
FONTA
dit son per
Jesuite, il
société, ne
en effet d'
Port-Roya
penser. Il
chargea de
M. Arnau
rent presq
retraites. I
furent con
demeuroit
Jacy & du
la Bastille
M. de Sacy
Tome I

ont fait tort à ses productions. *Possevin* trouvoit diverses erreurs dans les œuvres de ce Bénédictin, mais il est difficile de savoir quelles étoient ces erreurs. Il ne faut pas confondre *Jean-Baptiste Polengio* avec *Theophile*, autre Bénédictin mantouan, qui composa quelques piéces bouffonnées dans le style macaronique, c'est-à-dire, dans ce langage extravagant & barbare, qui est un mélange monstrueux du latin & de l'italien.

I. FONSECA, (*Anoine de*) né à Lisbonne, eut de la vocation pour l'ordre des Dominicains, dans lequel il entra. Sa piété fervente ne diminua point son goût pour les sciences. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, où il fut reçu docteur de Sorbonne en 1542. De retour en Portugal, on lui donna la chaire de professeur de théologie à Conimbre, & il la remplit avec applaudissement; il fut ensuite confesseur du Roi, & finit peu de temps après sa carrière. Son nom fut célèbre dans son ordre par quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue des remarques sur les commentaires du cardinal *Cajetan* sur la bible. *Fonseca* a très-peu de réputation en France, & il n'est guere connu que par les Dominicains.

II. FONSECA, (*Pierre de*) né à Corticada en Portugal vers 1528, prit des engagements chez les Jésuites, vers lesquels son goût pour les sciences & pour la piété l'entraînoit. Il fut le premier qui enseigna la philosophie dans l'université de Conimbre; mais il s'attacha plus aux futiles subtilités des philosophes de son temps, qu'aux véritables principes de la philosophie qui n'avoient pas encore paru. Le pere *Fonseca* professa ensuite la théologie dans l'université d'Evora, où il reçut le bonnet de docteur en 1570. Son ordre l'éleva aux premiers emplois qu'il remplit avec zèle. Ce savant Jésuite mourut à Lisbonne en 1599 à 71 ans. C'est le premier membre de sa société qui ait enseigné publiquement l'opinion de la science moyenne, dont il étoit l'inventeur. On a de lui quelques mauvais ouvrages de philosophie.

FONTAINE, (*Nicolas*) fils d'un maître écrivain de Paris, perdit son pere à l'âge de 12 ans. Ayant conçu le dessein de se faire Jésuite, il l'auroit exécuté, si un de ses parens, membre de cette société, ne lui avoit conseillé de prendre un autre état. Il se jeta en effet d'un côté bien opposé. Il forma avec les solitaires de Port-Royal des liaisons, qui changerent totalement sa façon de penser. Il se retira dans cette solitude dès l'âge de 20 ans, & se chargea des études de quelques jeunes gens qu'on y élevoit. MM. *Arnauld* & *Nicole* auxquels il servoit de secrétaire, le rendirent presque toujours le fidele compagnon de leurs différentes retraites. Il accompagna MM. *Singlin* & de *Sacy* dans celles qu'ils furent contraints de choisir, & dont ils changerent souvent. Il demeuroit en 1666 dans le Fauxbourg St. Anoine avec MM. de *Sacy* & du *Fosse* lorsqu'il fut arrêté par ordre du Roi & conduit à la Bastille. Après qu'il en fut sorti, il ne voulut pas quitter M. de *Sacy*; il l'accompagna successivement à Pomponne, à Paris

& à Port-Royal des Champs, d'où il venoit souvent à Paris, parce qu'il s'étoit chargé de l'impression des ouvrages de son ami. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à St. Mandé, & en 1679 il voulut retourner à Port Royal; mais les solitaires de cette maison ayant eu ordre cette année de se retirer de nouveau, il demeura à St. Mandé, & M. de Sacy alla à Pomponne. Après la mort de ce savant, M. Fontaine changea plusieurs fois de demeure, gardant toujours une exacte retraite. Sur la fin de ses jours il se retira à Melun où il mourut le 28 janvier 1709, âgé de 84 ans. Il est auteur, I. *Des figures de la bible*, in-12 & in-4°, données sous le nom de *Royaumont*, & que l'on a toujours attribuées à M. de Sacy. II. *Abrégé de St. Jean-Chrysostome sur le nouveau testament*, in-8°, & sur l'ancien testament aussi in-8°. III. *Pseaumes de David traduits en françois avec des notes latines tirées de St. Augustin*, in-12. Dans une autre édition ces notes ont paru en françois. IV. *Explication du nouveau testament tirée de St. Augustin & des autres peres latins*, 4 vol. in-8°, réimprimés en 2 vol. in-4°. V. *Les huit beatitudes*, in-12. VI. *Méditations sur la semaine sainte* in 12. VII. *Vies des Patriarches avec des réflexions tirées des saints peres*, in-8°. VIII. *Vies des prophetes avec des réflexions*, in-8°. IX. *Vies des saints pour tous les jours de l'année*, in-8°. 4 vol. X. *Les O de l'aveut avec des réflexions*, in-12. XI. Traduction françoise du *paradisus anima christiana de horstius*, sous le titre d'*heures chrétiennes*, in-12. XII. *Instruction sur le mariage*, traduite du latin de *Lindenbrogius*, in-12. XIII. *Prières de l'écrivain-sainte pendant la Messe*, in-12. XIV. *Le dernier jour du monde*, ou traité du jugement dernier. XV. *Le dictionnaire chrétien*, in-4°. XVI. *Imitation de Jesus-Christ avec des réflexions sur le premier livre*. XVII. *Traité de la conversion du pécheur*, traduit en françois. XVIII. On lui attribue la traduction françoise des *institutions & des conferences de Cassien*, publiées en 2 vol. in-8°, sous le nom de *Saligni*. XIX. *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*. On les a imprimés en 1736 à Utrecht en 3 vol. in-12. Ces mémoires donnent une grande idée de la piété de l'auteur. XX. Traduction des *homélies de St. Jean-Chrysostome* (voyez ci-dessous.) Tous ces ouvrages dont la plupart ont été plus d'une fois réimprimés, ont fait beaucoup d'honneur à M. Fontaine; mais quelques-uns ont esnyé des contradictions. Le pere Daniel donna sa traduction des *homélies de St. Jean-Chrysostome sur les épîtres de St. Paul*, qu'il publia en 5 vol. in-8°, comme renouvelant le Nestorianisme. Cette accusation épouvanta M. Fontaine, qui donna une rétractation très respectueuse & qui fit mettre plusieurs cartons aux endroits reprehensibles. Cette soumission ne désarma point M. de Harlai, archevêque de Paris, qui condamna son livre. Alors M. Fontaine, qui n'avoit nullement pensé à être hérétique, se justifia dans un ouvrage particulier. Les versions de cet auteur sont écrites avec assez de noblesse, mais son style quelquefois sec & languissant & ses périodes trop longues leur font perdre

me partie
res ouvra
que le do
reurs le t
sa piété
l'ami. Il
innocente
sincere, u
ses devoi
FONTA
en 1592,
rection d
doit mot
FORBIE
nom de J
marquis
chevalier
paroitre
statique
faire écl
evêque d
de Marse
près du g
termina.
naire en
Jean Sob
lui en er
riterent d
1679, &
ambassa
intérets
à Paris e
le regne
ciations
ticulier d
moderat
culerent
ne fut qu
pre, il fit
timens e
il fit une
s'élever
nuée d'é
parle le
quand il
une nuée
sa colere
divine o

une partie de leur prix. Ces défauts se font sentir dans ses autres ouvrages, & il est à l'égard des MM. *Arnauld & Nicole* ce que le domestique est au maître. Il acquit sous ces illustres auteurs le talent d'écrire, mais il ne le poussa pas aussi loin qu'eux. Sa piété ne fut pas inférieure à celle des solitaires, dont il fut l'ami. Il se distingua par un cœur plein de droiture, des mœurs innocentes, une vie simple, laborieuse, édifiante; une modestie sincère, un désintéressement rare & une fidélité parfaite à tous ses devoirs.

FONTE-MODERATA, dame Vénitienne, née en 1555, morte en 1592, est connue par un poëme sur la passion & sur la résurrection de J. C. Elle avoit une mémoire si heureuse qu'elle rendoit mot pour mot un sermon qu'elle n'avoit entendu qu'une fois.

FORBIN, (*Toussaint de*) célèbre cardinal, plus connu sous le nom de *Janson*, étoit le troisieme fils de *Gaspard II de Forbin*, marquis de *Janson*. Sa famille est assez connue. *Toussaint* fut reçu chevalier de Malte dès le berceau. La vivacité de son esprit le fit paroître avec éclat dans tous les exercices classiques. L'état ecclésiastique, qu'il embrassa, lui fournit de nouveaux moyens de faire éclater ses talens & d'en recevoir la récompense. Il fut sacré évêque de Digne en 1658, & 10 ans après transféré sur le siege de Marseille. Son talent pour la négociation le fit employer auprès du grand duc de Toscane pour des affaires importantes qu'il termina. On l'envoya ensuite en 1673, ambassadeur extraordinaire en Pologne, où il eut la gloire de faire élever sur le trône *Jean Sobieski*. Ce Prince le nomma au cardinalat, & *Alexandre VIII* lui en envoya le chapeau en 1690. Des nouveaux services lui méritèrent de nouveaux bienfaits; il obtint l'évêché de Beauvais en 1679, & la charge de grand aumônier de France en 1706. Nommé ambassadeur à Rome, il y soutint la gloire de la nation & les intérêts de sa patrie avec beaucoup de zele. Ce cardinal mourut à Paris en 1713 à 83 ans; il fut un des hommes qui honorèrent le regne de *Louis XIV*. Il réussit dans un grand nombre de négociations importantes & difficiles, par un talent qui lui étoit particulier de persuader & de plaire. Il se comporta avec assez de modération dans les disputes ecclésiastiques. Les Jansénistes l'accusèrent d'avoir sacrifié ses lumieres à son ambition, tandis qu'il ne fut qu'évêque de Beauvais; mais dès qu'il eut obtenu la pourpre, il fut moins politique & il découvrit plus librement ses sentimens envers eux. Lorsqu'il n'étoit encore qu'évêque de Digne, il fit une censure de l'*apologie des casuistes*. On a vu, dit ce prélat, s'élever en ce dernier siècle dans le ciel de l'église une épaisse nuée d'écrivains; mais ce n'étoit pas de ces nuées fécondes dont parle le prophete, que Dieu empêche de se répandre sur la terre quand il veut punir les péchés des hommes, c'étoit au contraire une nuée ténébreuse, semblable à celle que Dieu répandit dans sa colere sur le camp des Israélites, dont au lieu de la parole divine on ne vit sortir que des serpens. Ces écrivains sont les

casuistes, qui . . . combattent ouvertement & la saine raison de l'homme, & l'évangile de J. C. Quand on s'est opposé à leur corruption, au lieu de la condamner les premiers, ils l'ont défendue par des apologies, & pour rendre incurable le mal qu'ils font, ils veulent faire passer leur venin pour un remède, & le remède pour un venin. Nous voulons parler de cette apologie pour les casuistes, qui vient d'être publiée, & qui a fait horreur à tous les gens de bien. Car l'auteur de ce mauvais livre s'est étudié à ramasser en un corps, tous les poisons qui sont répandus dans les casuistes modernes, comme s'il eût craint que les lecteurs se fussent lassés à les chercher dans ces malheureux auteurs qui les ont proposés aux fideles, afin de les corrompre sous prétexte de les guérir.

FOREIRO, *Forerius*, (François) Dominicain de Lisbonne s'illustra dans son ordre par son érudition théologique. Il possédoit les langues, & il se servit de cette connoissance pour pénétrer dans le sens de l'écriture. Le roi de Portugal l'envoya en qualité de théologien au concile de Trente, où il fut consulté comme un oracle. Il monta plusieurs fois en chaire, & il charma ses illustres auditeurs par son éloquence. Le concile le choisit avec deux autres théologiens pour faire le catéchisme publié en 1566. On prétend même qu'il fut chargé de réduire le texte du concile, tel que nous l'avons aujourd'hui. Ce savant homme mourut au couvent d'Almeida en 1587. Parmi les ouvrages sortis de sa plume, il faut distinguer un commentaire in-fol. sur *Isaïe*, où l'on trouve beaucoup de savoir & où l'on desireroit plus de précision. L'auteur en avoit composé sur les autres prophètes, sur *Job* & sur les *Pseumes*, mais ils n'ont pas vu le jour.

FORESTI, (Jacques-Philippe de) plus connu sous le nom de Jacques-Philippe de Bergame, vit le jour en 1434 à Soldia, terre près de Bergame, qui appartenoit à son illustre famille. Après avoir orné son esprit par des bonnes études, il entra en 1451 dans l'ordre des hermites de St. Augustin où sa profonde érudition lui fit un nom célèbre. Son ordre le perdit en 1520 à l'âge de 85 ans. On a de lui, I. Une histoire universelle sous le titre de *supplementum chronicorum*, in-fol. 1496 à Bresse. Cette chronique depuis Adam jusqu'en 1501 a été continuée jusqu'en 1535. On l'a beaucoup consultée autrefois, mais on la regarde aujourd'hui comme un ouvrage sec & décharné, sans agrément & sans liaisons, où certains événemens ne sont qu'indiqués, & où il n'y a pas plus d'exactitude que d'élegance. II. Un traité des *femmes illustres chrétiennes*, in-fol. à Paris 1521. L'auteur le dédia à Beatrix d'Arragon, reine de Hongrie & de Bohême. Le choix manqua à cet ouvrage, qu'on peut regarder comme une déclamation. III. Un directoire des confesseurs, intitulé: *Confessionale*, lequel est en latin comme le précédent. On y trouve des préceptes utiles, mais nous avons de meilleurs livres sur cette matière depuis *Foresti*.

FORESTIER, (Pierre) né à Avalon, embrassa l'état ecclésiast.

rique, au
nonicat
On a de
vrage ple
érudition
FORM
heure dan
ché de F
lui succé
ordonné
C'est le p
à celui de
rut en 89
quinze m
damna F
apporter
tifical, r
répondre
me s'il ét
injures. I
cres, on
dans le T
Formose a
bientôt p
du saint f
& on l'étr
donnable
Jean IX r
& ses qua
ce Pontife
conciles,
in. 8°. Le
mais il y a
nement p
FORTU
FORTU
FOSCA
dans l'ord
les objets
choisir pou
de cette p
Il parut av
logiens de
concile. Il
des savans
FOSSE'
naquit à R
signalée pe

rique, auquel sa piété & son savoir l'appelloient. Il obtint un canonat dans le chapitre de sa patrie, & mourut en 1723 à 69 ans. On a de lui une *histoire des indulgences & des jubiles*, in-12, ouvrage plein de recherches & qui donne une grande idée de son érudition.

FORMOSE, appelé auparavant *Damase*, se distingua de bonne heure dans l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & obtint l'évêché de Porto. Après la mort d'*Etienne V* en 891, il fut élu pour lui succéder, à cause de sa science & de sa vertu. Il ne fut point ordonné, parce qu'il étoit déjà évêque, mais seulement intronisé. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siège à celui de Rome. *Formose* le remplit quatre ans & demi, & mourut en 896. Ce Pontife eut pour successeur *Etienne VI*, qui mourut quinze mois après son ordination. Il tint un concile où il condamna *Formose* son prédécesseur. Il fit déterrer son corps, & le fit apporter au milieu de l'assemblée. On le mit dans le siège pontifical, revêtu de ses ornemens, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors *Etienne* parlant à ce cadavre, comme s'il eût été vivant, lui fit diverses questions, & lui dit des injures. Ensuite on le condamna, on le dépouilla des habits sacerdotaux, on lui coupa trois doigts, puis la tête, & enfin on le jeta dans le Tibre. Le pape *Etienne* fit plus. Il déposa tous ceux que *Formose* avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Mais il fut bientôt puni de ces violences inouïes. On le prit, on le chassa du saint siège, on le mit chargé de fers dans une obscure prison, & on l'étrangla. Punissant ainsi une faute qui pouvoit être pardonnable, dit M. l'abbé *Racine*, par un crime qui fait horreur. *Jean IX* rétablit ensuite la mémoire de *Formose*, que son savoir & ses qualités épiscopales rendoient assez illustre. Nous avons de ce Pontife les *vies* des Papes qu'on trouve dans les éditions des conciles, & qui ont été imprimées séparément à Venise en 1547 in-8°. Le latin de cet ouvrage n'est certainement pas élégant; mais il y a quelques recherches, & un homme qui auroit du discernement pourroit y trouver des mémoires utiles.

FORTUNAT, voyez VENANCE-FORTUNAT.

FORTUNATUS, voyez AMALAIRE-FORTUNAT.

FOSCARARI, (*Gille*) né à Bologne d'une famille noble, entra dans l'ordre de *St. Dominique*. L'étude & sa sanctification furent les objets principaux de ses vues en y entrant. Ses talens le firent choisir pour maître du sacré palais en 1547. Il passa trois ans après de cette place à l'évêché de Modene, où il fit beaucoup de bien. Il parut avec éclat au concile de Trente, & fut un des trois théologiens de son ordre choisis pour travailler au catéchisme de ce concile. Il mourut en 1564 à 53 ans, après avoir mérité l'estime des savans & des gens de bien.

FOSSE' (*Charles-Thomas du*) célèbre écrivain de Port-Royal, naquit à Rouen en 1634, d'une famille distinguée, qui s'étoit signalée pendant les troubles de la ligue par sa fidélité envers nos

Rois. Le jeune du *Fosse* fut envoyé à l'âge de neuf ans à Port-Royal des Champs, où il fit ses études & qu'il ne voulut pas quitter, quoique la mort d'un de ses freres l'eût rendu l'aîné de sa famille. Ayant été obligé de sortir de Port-Royal en 1636, il vint demeurer à Paris avec M. de *Tillemont*. Ce fut alors qu'il étudia l'hébreu. Un an après, M. le *Maitre* obtint du cardinal *Mazarin* la permission de retourner à Port-Royal des Champs avec un ami. Il fit choix de M. du *Fosse* pour qui il avoit toujours eu une affection particuliere. Le désert ayant recouvré peu à peu ses anciens habitans, M. le *Maitre* continua d'y vivre avec M. du *Fosse*, comme s'ils eussent été seuls, s'appliquant à le former à la traduction & à la composition à laquelle il s'occupoit lui-même. Ils revirent ensemble la traduction de *St. Jean Climaque*, faite par M. d'*Andilli*. L'année suivante 1658, il travailla conjointement avec lui à préparer les matériaux pour le grand ouvrage des *Vies des Saints* qu'il vouloit entreprendre. M. du *Fosse* recueillit aussi les mémoires de M. de *Pontis*, qui étoit alors retiré à Port-Royal des Champs. Au milieu de ces occupations il perdit M. le *Maitre*; mais il trouva un ami & un pere dans la personne de M. de *Sacy*, qui eut pour lui la charité la plus tendre & la plus vigilante. Ce fut par son conseil qu'il apprit l'espagnol & traduisit de cette langue la vie de dom *Barthelemi des Martyrs*, archevêque de Brague. Cette traduction servit dans la suite à M. de *Sacy* pour en composer la vie qui a été imprimée. Ce dernier écrivain voulut l'engager à entrer dans les ordres sacrés, mais on ne put jamais forcer son humilité, & il se borna à la tonsure qu'il avoit reçue à l'âge de sept ans. Les persécutions suscitées aux solitaires de Port-Royal rejaillirent sur lui, & il fut mis à la Bastille en 1666, avec MM. de *Sacy* & *Fontaine*. Enfin après une vie traversée, laborieuse, & édifiante il mourut en 1698. Il y avoit deux ans qu'il supportoit les douleurs les plus aiguës avec une patience admirable. Il s'étoit sanctifié dans la retraite, dans la priere, dans l'étude de la religion, dans la pratique de la charité. On a de lui, I. *Vie de dom Barthelemi des Martyrs*, archevêque de Brague en Portugal, traduite de l'espagnol vers 1658. II. *Vie de saint Thomas*, archevêque de *Canrober*, en 1662 in-4°. III. La vie de *Tertulien* & d'*Origene*, in-4°. IV. *Les vies des saints* des mois de janvier & de février. Le mois de janvier fut imprimé en 1685, & celui de février en 1687. V. *Explications tirées des saints peres* sur différens livres de l'écriture-sainte, qui sont communément attribuées à M. de *Sacy*. Voici la portion de cet Ouvrage qui a pour auteur M. du *Fosse*: explications sur le livre des *Nombres*; sur le *Deuteronomie*; sur *Josué*; sur *Ruth*; sur le troisieme & le quatrieme livre des *Rois*; sur les deux livres des *Paralipomenes*; sur les deux livres d'*Esdras*; sur *Tobie*; sur *Judith*; sur *Esther*; sur *Job*; sur les *Pseaumes*; sur le *Cantique des Cantiques*; sur *Jeremie*; *Baruch*; *Ezechiel*; *Daniel*; sur les deux livres des *Machabees*, & sur les quatre *Evangiles*. Il commença ces Explications après la mort de M. de *Sacy* en

1684, &
qui est ar
amis de
1739. On
de Port-
re? *Baillet*
de tout
Morre. L
de *Sacy*
& la mêm
doit bien
de Port-R
FOUIL
des chez
Il vint en
logie dan
plie alon
qui valo
mier ran
le choisit
quel il e
noissance
de consé
droit, lu
publié u
dans des
écrit, ou
cour, &
Quésnel
& le clir
ce ne fu
des réap
de *Vieux*
retour d
mort ar
de ces h
tous jours
à laisser
par ses é
dirent le
I. La des
sur le fil
verseme
évêques
les cent
a eu pa
1710-17
les *benap*

1684, & y travailla jusqu'à sa dernière maladie. VI. *Mémoires sur ce qui est arrivé aux ecclésiastiques, aux solitaires, aux religieuses & aux amis de Port-Royal depuis 1643 jusqu'en 1698, in-12*, à Utrecht 1739. On les a accusés de partialité; mais vouloit-on qu'un écrivain de Port-Royal parlât de ce monastère, comme auroit fait un Jésuite? *Bailler* assure que c'est à M. du Fosse que le public est redevable de tout ce qui a paru sous les noms empruntés de *Beaulieu* & de la *Morre*. Le style de cet écrivain n'est point indigne de celui de M. de *Sacy*, dont il fut le continuateur; il y regne la même fermeté & la même rondeur. Son savoir étoit moins étendu, mais il possédoit bien ce qu'il savoit. On peut voir dans les différentes histoires de Port-Royal plusieurs traits de sa charité envers ses vassaux.

FOUILLOU, (*Jacques*) né à la Rochelle, fit ses premières études chez les Jésuites de cette ville avec un succès peu commun. Il vint ensuite à Paris où il fit son cours de philosophie & de théologie dans la communauté des *Gilloyins*. Cette maison étoit remplie alors d'excellens sujets, & l'abbé *Fouillou* n'étoit pas celui qui valoit le moins. Sa licence, dans laquelle il obtint le premier rang, le fit connoître par plusieurs personnes de mérite. On le choisit pour diriger les études de l'abbé de la *Vieuville*, avec lequel il entra au séminaire de *St. Magloire*. C'est-là qu'il fit connoissance avec les plus fameux soutiens du jansénisme. Le cas de conscience, publié en 1702 sur la distinction du fait & du droit, lui fournit une occasion de se signaler. L'évêque d'*Apt* ayant publié une ordonnance contre ce cas, le jeune écrivain la réfuta dans des *considérations sur la censure de M. l'évêque d'Apt*. Cet écrit, où il y avoit du savoir, mais trop de chaleur, déplut à la cour, & l'auteur fut obligé de se retirer en Hollande auprès du pere *Quésnel*, qui avoit alors son petit troupeau à Amsterdam. L'étude & le climat ayant dérangé sa santé, il retourna en France, mais ce ne fut que pour se voir exilé à Mâcon. Son nom mis sur la liste des réappellans lui valut cette lettre de cachet, que la marquise de *Vieuxbourg* sa protectrice fit révoquer quelque-temps après. De retour à Paris, il y jouit de la liberté & du repos jusqu'à sa mort arrivée en 1736 à l'âge de 66 ans. L'abbé *Fouillou* fut un de ces hommes, qui étant engagés dans un parti, sont presque toujours décriés par le parti contraire; mais il ne se borna pas à laisser croasser ses ennemis, il leur ferma souvent la bouche par ses écrits. Il fut l'un des partisans du pere *Quésnel* qui répandirent le plus d'encre en sa faveur. Ses principaux ouvrages sont, I. *La défense des théologiens contre M. de Chartres*. II. *Un traité sur le silence respectueux*. III. *La chimère du jansénisme & le renversement de la doctrine de St. Augustin par les ordonnances des évêques de Luçon & de la Rochelle, in-12*. IV. *Observations sur les cent une propositions condamnées par la bulle unigenitus*. V. Il a eu part à la publication de *l'histoire du cas de conscience*, 1705, 1710-1711 à Nancy en 8 vol. in-12. VI. Il revit & fit imprimer les *hexaples* en 7 vol. in-4°, & ce fut-là le terme de ses travaux en

Hollande. VII. Il contribua aussi à la publication de la première édition du *traité de l'action de Dieu sur les créatures* & des gémissens de Port-Royal. VIII. Un grand *traité de l'équilibre*, in-4°, en 1727. Cet ouvrage fut imprimé en Hollande, & c'est celui qui l'occupa le plus long-temps. Tous ces écrits ont reçu de grands éloges de la part du *nouvelliste ecclésiastique* & de ceux qui ont été ses échos. Les adversaires de ce gazetier leur ont prodigué des injures & ont donné des qualifications très-mortifiantes à la plupart. Pour nous qui sommes sans passion, & qui n'aimons que la vérité, nous ne craignons pas de dire, que l'Abbé *Fouillon* avoit puisé dans l'écriture, les conciles & les peres. Il possédoit les grands principes de la morale, & ces principes dirigerent toutes ses actions. Les *hexaples* ou les *six colonnes sur la constitution unigenitus*, dont nous avons rapporté le titre, sont un amas prodigieux de textes tirés de l'écriture & des peres, dont on veut prouver la conformité avec les *reflexions morales* de *Quesnel*, pour s'en faire un rempart contre la bulle. La préface historique, qui est à la tête, est elle seule un gros livre, dans lequel on trouve une histoire très-détaillée de la *constitution unigenitus*. Il y a plusieurs faits hazardés; on y dit par exemple que le cardinal *Casimiri* s'étoit jeté aux pieds du Pape pour le conjurer de ne point faire paroître la bulle. Ce cardinal nia ce fait, qui effectivement ne paroît pas vraisemblable. Le pere *Paul de Lyon*, Capucin, auteur des *anti-hexaples* prouva assez bien que l'auteur avoit altéré quelques passages des peres, mais il n'examina pas d'autres passages, qui disent à peu près la même chose que *Quesnel*. Au reste cette conformité ne prouve rien en faveur de l'ouvrage de cet Oratorien. Des expressions innocentes dans un temps, deviennent dangereuses dans un autre temps, par l'abus qu'en ont fait les novateurs. D'ailleurs on prouveroit tout ce qu'on voudroit par l'autorité des peres, en détachant de leurs passages ce qui les amene & ce qui les suit. Nous ne dirons pas que *M. Fouillon* ait usé de cet artifice; mais l'envie qu'il avoit de défendre son ami & son maître, a pu l'égarer quelquefois.

FOULON ou FOULLON, (*Jean-Erard*) naquit à Liege d'une famille noble. Les Jésuites lui ayant trouvé des dispositions, l'engagerent d'entrer dans leur ordre, auquel il fit honneur par son erudition. Il professa les humanités & la philosophie avec succès, & mourut à Tournai en 1668. Ce Jésuite ne cultiva pas moins la piété & la vertu que les lettres. Nous avons de lui une *histoire des évêques de Liege* en latin, imprimée à Liege en 1735, en 3 vol. in-fol. On ne voit guere d'histoires, où il y ait plus de recherches. Sa critique a percé dans les ténèbres des premiers temps du diocèse de Liege. S'il n'est pas toujours exact & impartial, il est toujours savant. L'esprit de patriotisme lui a fait adopter bien des traditions qu'un autre auroit rejetées, & l'a rendu diffus sur des faits qu'un écrivain plus judicieux auroit élagués. Son style manque souvent de pureté & d'élégance.

I. FOUR, (*Dom Thomas du*) naquit à Fécamp en Normandie

en

en 1613.

Dès l'âge

breu : la

son goût

tins de S

de profes

âge seule

verset du

en vous.

érudition

I. Une gr

dont on

des cantie

On regret

ment spir

d'ontion

II. FO

suire abb

son zele

pere Bris

active. Il

troupeau.

leur arch

tre l'apolo

compagnie

autres ouv

versé dans

FRAIN

académici

lités de se

lecture ass

cation & l

différens o

morale, in

billon en t

ceux de Ni

bles. II. Un

ouvrage né

diriger dan

III. Des co

elles mérit

traité de la

toit trop li

I. FRAN

Freres Min

Pierre Bern

des villes d

depuis on

Tome 1

en 1613. Sa mémoire prodigieuse lui rendit l'étude fort facile. Dès l'âge de 17 ans, il soutint ses theses de philosophie en hébreu : langue qu'il avoit été en état d'enseigner. Pour satisfaire son goût pour les recherches savantes, il entra chez les Benedictins de St. Maur en 1637. Le monastere de Jumiege fut sa maison de profession & le lieu de sa mort. Elle arriva en 1647. Il étoit âgé seulement de 34 ans. Il travailloit lorsqu'il mourut sur ce verset du pseaume neuf : *Que ceux qui ont connu votre nom espèrent en vous.* Ce sentiment étoit dans son cœur. La piété sanctifia son érudition, & son érudition éclaira sa piété. Nous avons de lui, I. Une *grammaire* hébraïque, dont on loue la méthode, mais dont on ne se sert plus guere. II. Une *paraphrase* sur le cantique des cantiques qui est très-estimée. III. Un *essai sur les pseaumes*. On regrette qu'il n'y ait pas mis la dernière main. IV. Un *testament spirituel pour servir de préparation à la mort* : ouvrage plein d'onction & de piété.

II. FOUR, (Charles du) curé de St. Maclou à Rouen, & ensuite abbé d'Aulnai, s'est fait un nom dans le dernier siècle par son zèle contre la morale relâchée, & par ses disputes avec le pere Brisacier. C'étoit un homme d'une piété exemplaire & active. Il ne négligeoit rien de ce qu'il croyoit nécessaire à son troupeau. Nous avons de lui, I. La *Requête* des curés de Rouen à leur archevêque. II. Une *lettre* des mêmes curés à ce prélat, contre l'*apologie des casuistes*. III. Un *mémoire* sur la conduite d'une compagnie établie à Caen nommée l'*Hermitage*. IV. Quelques autres ouvrages qui prouvent, ainsi que les précédens, qu'il étoit versé dans la lecture de l'écriture & des peres.

FRAIN, (Jean) seigneur du Tremblai, un des trente premiers académiciens d'Angers, où il mourut en 1724 à 84 ans. Les qualités de son esprit brillèrent de bonne heure. Il joignit à une lecture assez variée un juste discernement pour en faire l'application & l'usage. Après avoir beaucoup lu & réfléchi, il donna différens ouvrages. Les principaux sont, I. Les *nouveaux essais de morale*, in-12 : ouvrage solide & assez bien écrit. Le pere Marbillon en faisoit cas ; mais on n'y trouve ni la profondeur de ceux de Nicole, ni l'ingénieuse finesse de ceux de M. l'abbé Trublet. II. Un *traité de la vocation chrétienne des enfans*, in-12 : ouvrage nécessaire aux peres & aux meres, & très-propre à les diriger dans le choix de l'état qu'ils donnent à leurs enfans. III. Des *conversations morales sur les jeux & les divertissemens*, elles méritent les mêmes éloges que les écrits précédens. IV. Un *traité de la confiance*, qui fut supprimé, parce que l'auteur s'étoit trop livré à ses préjugés en le composant.

I. FRANÇOIS D'ASSISE, (Saint) fondateur de l'ordre des Freres Mineurs, naquit à Assise en Ombrie l'an 1182. Son pere Pierre Bernardon étoit marchand, comme la plupart des citoyens des villes d'Italie. L'enfant fut nommé Jean au baptême, mais depuis on lui donna le surnom de François, à cause de la faci-

lité avec laquelle il avoit appris la langue françoise, nécessaire alors aux Italiens pour le commerce. *Pierre Bernardon* y appliqua son fils dès la première jeunesse, après lui avoir donné un légère teinture des lettres. *François* ayant pris la résolution de renoncer au monde & à la propriété de tous ses biens temporels, eut bientôt un grand nombre de disciples. Ce fut alors qu'il pensa à fonder un ordre religieux qu'il appella *Freres Mineurs*. C'étoit vers l'an 1206 ou 1208. Le Pape *Innocent III* approuva cette nouvelle milice dans le concile général de Latran en 1215, & *Honorius III* le confirma en 1223. Voici comme la regle de ce patriarché commence. „ La regle & la vie des *Freres Mineurs* est d'observer l'évangile, pratiquant l'obéissance, la „ pauvreté & la chasteté. “ *Frere François* promet obéissance & respect au pape *Honorius* & à ses successeurs. On voit ici que *St. François* étoit toujours reconnu pour vrai supérieur de l'ordre, & que *frere Elie* qui avoit été choisi de nouveau après la mort de *Pierre de Catane*, étoit seulement son vicaire. La regle dit ensuite qu'il n'y a que le ministre provincial qui puisse recevoir les freres; & qu'après les avoir examinés; s'il les trouve propres à l'institut, il doit leur dire qu'ils aillent vendre tous leurs biens & les distribuer aux pauvres: mais les freres ne doivent point se mêler de cette distribution du temporel des postulans. Après l'année d'épreuve, ils promettent de garder toujours cette regle, & dès-lors ils porteront une tunique & un capuce: en cas de nécessité ils pourront même porter des souliers. Tous seront vêtus pauvrement, & ne mépriseront point ceux qui portent des habits de couleur, ou qui vivent délicatement. Les clercs seront l'office divin selon l'usage de l'église de Rome: les laïques diront vingt-quatre *Pater* pour matines, cinq pour laudes, sept pour chacune des petites heures, douze pour vêpres, sept pour complies, & prieront pour les morts. Tous les freres jeûneront depuis la Toussaint jusqu'à Noël. Ceux qui voudront, jeûneront une première quarantaine depuis l'épiphanie jusqu'au carême; le reste du temps ils ne seront obligés à aucun jeûne particulier, si ce n'est le vendredi. Les freres n'auront rien en propre: mais ils se regarderont comme étrangers en ce monde, & ils iront avec confiance demander l'aumône. Aucun des freres ne prêchera au peuple, que le ministre général ne le lui ait permis, après l'avoir examiné. Ils ne prêcheront point dans un diocèse, si l'évêque s'y oppose: leurs discours seront simples, tendants à l'édification. Si un frere commet un péché mortel de ceux pour lesquels on sera convenu de recourir au ministre provincial, on ira le trouver au pluriel; & le ministre lui imposera la pénitence, s'il est prêtre; s'il ne l'est pas, il la fera imposer par un prêtre de l'ordre. Il falloit qu'il y eût peu de prêtres chez les *Freres Mineurs*, puisque tous les provinciaux ne l'étoient pas. La regle ajoute: les ministres qui sont les serviteurs des autres freres, les visiteront souvent, les avertiront, & les corrigeront

avec hum
n'est poin
nistres le
siférant
de l'orgu
sans lett
qu'ils s'a
la patien
que dans
plus de 5
différente
des Capu
nombre d
St. Franç
en Espag
associés.
un grand
& ne vou
& sœurs.
quel il d
des ordres
cher la re
sur les cō
avoir ten
à Damiert
cher. Il
verité de
soumettre
généralat
plus haute
qu'il vit,
chair les
l'autentici
rent par f
vues. Fran
malade; s
supérieurs
command
te les prêt
cœur & d'
„ demeur
„ suivant
„ prêtres
„ tre. “ T
d'autre vu
saint sacri
disoient la
n'avoient

avec humilité & charité. Les freres leur obéiront en tout ce qui n'est point contraire à leur conscience & à notre regle. Les ministres leur doivent donner toute liberté de leur parler, les considérant comme leurs maitres. J'exhorte mes freres à se garder de l'orgueil, de la vaine gloire & de l'envie. Que ceux qui sont sans lettres, ne se mettent pas en peine de les apprendre: mais qu'ils s'appliquent à la priere, & s'exercent à l'humilité & à la patience. Cet ordre fut si considérable dès le commencement, que dans le premier chapitre général tenu en 1219, on compta plus de 5000 religieux. Il s'est divisé depuis par des réformes en différentes branches, telles que celles des Récollets, des Picpus, des Capucins, &c. Il a donné quatre Papes à l'église, un grand nombre de cardinaux, & plusieurs autres personages illustres. St. François l'étendit encote beaucoup avant sa mort en Italie, en Espagne & en France, & des laïques mêmes voulurent y être associés. Etant allé prêcher au mont-Carmelio proche d'Assise, un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe le suivit, & ne voulut pas l'abandonner, qu'il ne les eût reçu pour freres & sœurs. Ce fut-là l'origine du tiers ordre de St. François, auquel il donna des regles. Son zele ne se bornant pas à fonder des ordres en Europe, il obtint du Pape la permission d'aller prêcher la religion chrétienne en Syrie, mais une tempête le jeta sur les côtes d'Esclavonie & l'obligea de revenir en Italie. Après avoir tenu un chapitre général de son ordre à Rome, il passa à Damiette en Egypte, & il obtint du Sultan la liberté de prêcher. Il lui avoit offert de passer dans le feu pour prouver la vérité de la religion chrétienne, mais le Sultan ne voulut pas le soumettre à cette épreuve. De retour en Italie, il se démit du généralat en faveur de Pierre de Catane, & se retira sur une des plus hautes montagnes de l'Apenin. C'est sur cette montagne qu'il vit, dit-on, un séraphin crucifié, qui lui imprima sur la chair les cinq plaies de J. C. Quelques auteurs ont contesté l'authenticité des stigmates; mais plusieurs de ses enfans assurent par serment quelque temps après sa mort qu'ils les avoient vues. François, accablé par les austérités, tomba dangereusement malade; sentant sa mort approcher il écrivit une lettre à tous les supérieurs, prêtres & freres de l'ordre, par laquelle il leur recommande le respect envers le St. Sacrement de l'autel. Il exhorte les prêtres à ne célébrer la Messe qu'avec une grande pureté de cœur & d'intention. „ Je desire, dit-il, que dans les lieux où demeurent nos freres, on ne célèbre qu'une Messe par jour, „ suivant l'usage de la sainte église romaine: s'il y a plusieurs „ prêtres, que l'un se contente d'entendre la Messe de l'autre. „ Toute la suite de la lettre fait bien voir qu'il n'avoit d'autre vue dans ce régleme, que d'attirer plus de respect au saint sacrifice. C'étoit aussi la pratique des Chartreux: ils ne disoient la Messe que rarement; & les dimanches mêmes, ils n'avoient guere que la Messe conventuelle. En même-temps St.

François fit son testament, dans lequel il recommande particulièrement le respect à l'égard des prêtres, parce que ce sont eux qui consacrent le corps & le sang du Fils de Dieu, & les administrent aux autres. Ce saint homme veut absolument que ses disciples s'appliquent au travail, & que ceux qui ne savent pas travailler l'apprennent, pour donner le bon exemple & fuir l'oisiveté. *Et se*, dit-il, *on ne nous paye pas notre travail, ayons recours à la table de Notre-Seigneur, en demandant l'aumône.* Je défends expressément à tous nos freres, ajoute-t'il, de jamais demander en cour de Rome aucun privilege, soit pour une église, soit pour un autre lieu, soit même pour la prédication. Que si on ne les reçoit pas dans un lieu, qu'ils passent dans un autre, pour y faire pénitence avec la bénédiction de Dieu. Il finit en conjurant tous les freres de l'ordre, de ne donner aucune interprétation à sa regle & à son testament, & de les suivre littéralement. Le saint patriarche mourut à Assise le 4 octobre 1226 à 45 ans. Il n'étoit que diacre; son humilité l'ayant empêché de recevoir la prêtrise. Nous croyons devoir rapporter quelques traits qui feront connoître ses vertus & sa façon de penser sur la mendicité & sur les dispenses que son ordre prétendoit. Plusieurs freres vinrent des provinces éloignées, pour se plaindre au chapitre général des mauvais traitemens qu'ils avoient eu à souffrir en divers lieux, faute d'avoir des lettres authentiques, pour montrer que leur institut étoit approuvé de l'Église. Ils se plaignoient encore qu'on ne leur permettoit pas de prêcher, & prioient *François* d'obtenir du Pape un privilege en vertu duquel ils pussent prêcher par-tout où il leur plairoit, même sans permission des évêques. Le saint homme répondit avec indignation: „ Quoi, mes freres! Vous ne connoissez pas la volonté de Dieu? il veut que nous gagnions les supérieurs par l'humilité & le respect, & les peuples par la parole & les bons exemples. Quand les évêques verront que vous vivez saintement, & que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront d'eux-mêmes de travailler avec eux au salut des ames dont ils sont chargés, & vous appelleront pour vous entendre & pour vous imiter. Votre privilege singulier doit donc être, de n'avoir point de privileges. Ils ne serviroient qu'à vous enfler, à vous donner trop de confiance, & à exciter des contestations. „ Quelques-uns représentoient qu'ils avoient trouvé plusieurs curés si durs, qu'ils n'avoient pu les fléchir ni par priere, ni par industrie, ni par soumission, ni par leur vie exemplaire, pour obtenir la permission de prêcher à leurs paroissiens, ou d'en recevoir quelque assistance corporelle. *François* répondit: „ Mes freres, nous sommes envoyés au secours des prêtres, pour suppléer à leur défaut. Ce qui est plus agréable à Dieu, c'est le salut des ames; & nous les gagnerons plutôt en vivant bien avec les prêtres, qu'en nous divisant d'avec eux. S'ils s'opposent au salut des peuples, Dieu les en punira. Si vous êtes

enfans
sera p
ple,
à ce q
re de Ca
foule de
François
novices
Le saint
dépou
persua
tel, q
da s'il t
l'ordre,
dit-il,
re; q
doiver
faire c
veux p
mais q
plicité
toit-il
néglig
savent
les enf
aux la
dans l
de ses fr
lui disoi
terre c
démor
roient
toutes
& con
roient
tous c
joie q
& les
ans après
ditions d
pour laq
On a au
rez dans
Paduani
II. FR.
étoit ne
1306, au
l'envoyer

enfans de la paix , vous gagnerez le peuple & le clergé : ce qui
 sera plus agréable à Dieu , que si vous ne gagniez que le peu-
 ple , en scandalisant le clergé. Couvrez leurs défauts , suppléez
 à ce qui leur manque , & n'en soyez que plus humbles. " *Pier-*
re de Catane voyant qu'il ne pouvoit fournir aux besoins de la
 foule de freres qui venoient à la Portioncule , demanda à *St.*
François s'il permettoit de réserver quelque chose des biens des
 novices qui se présentoient , pour le soulagement des autres.
 Le saint homme le refusa absolument. , Il vaut mieux , dit-il ,
 dépouiller l'autel de la Vierge de tous ses ornemens : soyez
 persuadé que la Vierge aimera mieux voir dépouiller son au-
 tel , que de voir violer l'évangile de son Fils. " On lui deman-
 da s'il trouvoit bon que les hommes de lettres déjà reçus dans
 l'ordre , étudiaffent l'écriture-sainte. , Je l'approuve très-fort ,
 dit-il , pourvu qu'ils ne manquent pas de s'appliquer à la prie-
 re ; qu'ils n'étudient pas seulement pour savoir comment ils
 doivent parler , mais pour pratiquer ce qu'ils ont appris , & le
 faire ensuite pratiquer aux autres. " Il disoit encore : , Je ne
 veux pas que mes freres soient curieux de science & de livres :
 mais qu'ils s'appliquent à la pratique de l'humilité , de la sim-
 plicité , de la priere & de la pauvreté. Plusieurs freres , ajou-
 toit-il , mettent tout leur soin à acquérir de la science , &
 négligent l'humilité & la priere. Quand ils ont prêché , & qu'ils
 savent que quelques-uns ont été édifiés & touchés , ce succès
 les enfle ; & ils ignorent que Dieu l'a accordé aux prieres &
 aux larmes de quelques freres , qui vivent dans l'humilité &
 dans la simplicité. " *François* s'entretenant un jour avec un
 de ses freres sur ce qui devoit faire la vraie joie des religieux ,
 lui disoit : , Quand les Freres Mineurs donneroient par toute la
 terre de grands exemples de vertu : quand ils chasseroient les
 démons , guéreroient les sourds & les aveugles , ressuscite-
 roient les morts ; quand ils sauroient toutes les langues &
 toutes les sciences ; quand ils auroient le don de prophétie ,
 & connoitroient le secret des consciences ; quand ils prêche-
 roient si efficacement , qu'ils convertiroient tous les infideles :
 tous ces grands avantages devoient leur donner moins de
 joie que le bonheur de souffrir les opprobres , les outrages ,
 & les plus indignes traitemens. " *St. François* fut canonisé deux
 ans après sa mort par *Grégoire IX.* Il y a un grand nombre d'é-
 ditions de sa regle , dont nous avons déjà donné un extrait &
 pour laquelle nous avons cru devoir le placer dans cet ouvrage.
 On a aussi de lui quelques autres productions , que vous trouvez
 dans le recueil intitulé : *Sti. Francisci Asiatris & Sci. Antonii*
Paduani opera omnia , in-fol. *Pedeponci* 1739 , 2 vol.

II. FRANC OIS XAVIER , (*Saint*) surnommé l'apôtre des Indes ,
 étoit neveu du fameux docteur *Navarre*. Il vit le jour le 7 avril
 1506 , au château de Xavier au pied des Pyrenées. Ses parens
 l'envoyèrent finir ses études à Paris , où il enseigna ensuite la

philosophie au college de Beauvais. St. Ignace de Loyola étoit alors à Paris, & méditoit la fondation de la compagnie de *Jésus*. François renonça à toutes les vues d'établissement, qu'il pouvoit avoir dans le monde pour s'attacher au nouvel instituteur. Il fut un des sept qui firent vœu en 1534 le jour de l'assomption dans l'église de Montmartre, d'aller offrir au Pape de servir l'église par-tout où il lui plairoit de les envoyer. *Xavier* fut ordonné prêtre à Venise, où il fit paroître son goût pour les austérités. *Jean III*, roi de Portugal, ayant demandé des missionnaires, pour porter l'évangile dans les Indes-orientales, on lui envoya ce saint qui arriva à Goa le 6 mai 1542. Ses travaux dans cette terre étrangère furent dignes des premiers apôtres de la foi; il fit pour conquérir des âmes à la religion autant de courses que les premiers conquérans de l'Amérique en avoient fait pour se procurer des biens périssables, & cette boue jaune qu'on appelle de l'or. Le St. missionnaire mourut le 10 décembre 1552, dans une isle à la vue du royaume de la Chine, où il avoit désiré ardemment de prêcher la foi. *Grégoire IV* le canonisa en 1622. Nous avons de cet illustre apôtre, I. Cinq livres d'épîtres, où l'on trouve des choses intéressantes & curieuses sur ses missions. Il n'y est point question de cette foule de miracles incroyables, que les auteurs de sa vie lui ont attribués. II. Un catéchisme fait avec beaucoup de sagesse. III. Quelques traités mystiques, où l'on trouve de l'onction. Le pere *Bouhours*, Jésuite, a écrit sa vie.

III. FRANCOIS DE SALES, (*Saint*) naquit à Geneve en 1567, d'une famille illustre. Dès son enfance ses actions & ses discours étoient accompagnés d'une candeur & d'une modestie qui charmoient tout le monde. Sa charité pour les pauvres étoit dès lors singulière; elle alloit jusqu'à se priver d'une partie de sa nourriture pour les assister. On lui fit faire ses premières études à Anneci. De là il fut envoyé à Paris pour les y continuer. Il ne connoissoit presque dans cette grande ville que l'église & le college. Son pere l'ayant rappelé de Paris après six ans d'études, l'envoya à Padoue, où étoit alors la plus fameuse école de droit. Après avoir achevé ses études, & pris le bonnet de docteur, il voyagea dans l'Italie. De retour en Savoye, il reçut les provisions d'une charge de sénateur. Il déclara à son pere la résolution qu'il avoit prise de se consacrer au service de Dieu dans l'état ecclésiastique. On vit bientôt que Dieu l'y avoit appelé; quand il eut été élevé au sacerdoce, il parut un homme rempli de l'esprit apostolique. L'évêque de Geneve voulut se donner pour coadjuteur un prêtre si digne de l'épiscopat. Ayant obtenu le brevet du duc de Savoye, il usa de toute son autorité pour le faire accepter à François, qui employoit toutes sortes de raisons pour éviter un si redoutable fardeau. En 1602, les affaires de la religion l'appellerent à la cour de France. Il fit de si grands biens à Paris que le cardinal du Perron disoit: qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fût assuré de convaincre, mais que pour les convertir, il falloit les mener au coadjuteur de Geneve.

Henri IV
le premier
appelé m
suivre la v
que le peu
ne serviro
fut sacré l
s'étoit fai
de son die
maison m
nombre, r
Toutes fo
toujours c
bli pour v
ses enfans.
de ne plai
cha toutes
temps à p
pauvres &
même à le
pliqua, fu
l'instructio
l'instructio
diocese en
l'église n'a
qu'il fallo
saint évêqu
la résoluti
chercher s
marchant
des hauteu
cipices, si
pauvres ge
leurs besoi
voir. Souv
pour en re
à leur don
ment d'un
l'autre sex
tés, de len
maisons d
l'exécution
grande ver
pellé de la
ses avis po
France, &
congrégati
à toutes le

Henri IV vouloit le retenir en France lui offrant une pension & le premier évêché vacant : mais *François* répondit que Dieu l'ayant appelé malgré lui à l'évêché de Geneve, il se croyoit obligé de suivre sa vocation & de le garder toute sa vie ; quant à la pension, que le peu qu'il avoit lui suffisoit, & qu'un plus ample revenu ne serviroit qu'à l'embarrasser. L'évêque de Geneve étant mort il fut sacré le 3 décembre 1602, & dès lors il exécuta le plan qu'il s'étoit fait pour le reglement de sa maison & le gouvernement de son diocèse. Sa table étoit frugale, ses habits modestes, sa maison meublée simplement. Ses domestiques étoient en petit nombre, mais bien choisis, & d'une conduite réglée & édifiante. Toutes sortes de jeux leur étoient défendus, & on les tenoit toujours occupés à quelque chose d'utile. Il y avoit un prêtre établi pour veiller sur eux. Il vivoit avec eux comme un pere avec ses enfans. Il observa constamment la regle qu'il s'étoit prescrite de ne plaider jamais, quelque tort qu'on pût lui faire. Il retrancha toutes ses visites inutiles, disant qu'un évêque n'a point de temps à perdre. Il ne s'en rapportoit à personne du soin des pauvres & des malades : mais il les visitoit & pourvoyoit par lui-même à leurs besoins. Une des premieres choses à quoi il s'appliqua, fut l'établissement des catéchismes dans son diocèse pour l'instruction de la jeunesse. Il donna tous ses soins au choix & à l'instruction des prêtres. On lui représentoit quelquefois que son diocèse en manquoit, & il le savoit bien : mais il répondoit que *l'Eglise n'avoit pas tant besoin de prêtres, que de bons prêtres ; & qu'il falloit prier le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers.* Le saint évêque entreprit la visite des paroisses de son diocèse, avec la résolution de ne l'interrompre jamais entièrement. Il alla chercher ses brebis avec des peines infinies sur les montagnes, marchant à pied dans des déserts affreux, obligé de grimper sur des hauteurs presque inaccessibles au péril de rouler dans des précipices, si le pied ou la main lui eût manqué. Il parloit à ces pauvres gens avec une bonté qui les attendrissoit ; il entroit dans leurs besoins & dans leurs peines, les assistoit de tout son pouvoir. Souvent on l'a vu se dépouiller d'une partie de ses habits pour en revêtir des pauvres, quand il n'avoit plus rien autre chose à leur donner. Sa charité s'étendoit à tout. Il entreprit l'établissement d'une nouvelle congrégation en faveur des personnes de l'autre sexe, qui, à cause de leur âge avancé, de leurs infirmités, de leur état de veuve, ne pouvoient être reçues dans les maisons d'ancienne institution. Dieu lui adressa pour l'aider dans l'exécution de ce dessein la baronne de *Chantal*, veuve d'une très-grande vertu. Elle fut la premiere supérieure du nouvel ordre appelé *de la Visitation*. La mere *Marie* de l'Incarnation avoit pris ses avis pour l'établissement de la réforme des Carmelites en France, & le pere de *Berulle*, depuis cardinal, pour celui de la congrégation de l'Oratoire. Quelqu'occupé que fût le saint prélat à toutes les fonctions du ministère, il trouva encore le moyen

d'instruire les fideles par ses écrits. Les principaux sont, I. *Son introduction à la vie devore*, dont il y a eu un très-grand nombre d'éditions. Cet ouvrage a opéré beaucoup de conversions, quoique quelques écrivains l'aient accusé de relâchement, on ne sait pourquoi. Ce saint évêque exigeoit de grandes dispositions pour la communion fréquente. On peut juger de sa doctrine sur cette matiere importante par ces paroles tirées du vingtieme chapitre de son *introduction*. *Pour communier tous les huit jours*, dit-il, *il est requis de n'avoir ni péché mortel, ni aucune affection au péché véniel, & d'avoir un grand desir de communier*. Il dit dans une de ses lettres, que la communion de tous les quinze jours est trop fréquente pour ceux qui n'ont que la chaleur à (pour) la communion, & non point à (pour) la mortification de leurs imperfections. II. *Philotée* ou traité de l'amour de Dieu, dans lequel il pousse la spiritualité aussi loin qu'on peut la pousser. Quelques écrivains ont voulu y trouver le germe du quietisme, mais en vain. Il est vrai qu'il y a quelques éditions de ce traité, qui sont infectées de cette erreur, mais ce sont des éditions altérées. Le pere Felon, Jésuite, a corrigé le langage de cet ouvrage après l'avoir élagué, & l'a publié en 3 vol. in-12. III. Divers autres traités de piété qui sont pleins d'onction. IV. Des lettres où l'on trouve d'excellens avis de direction. Tous ces ouvrages ont été recueillis en 2 volumes in-fol. & il seroit à souhaiter que quelque savant en donnât une nouvelle édition. St. François de Sales est un des premiers maîtres de la vie spirituelle. Son cœur dirigeoit sa plume; il sentoit encore plus qu'il ne pensoit, & une douce chaleur anime tout ce qu'il a écrit. Son style manque de pureté & de correction; mais il étoit dans un pays éloigné de Paris, & il vivoit dans un temps où le bon goût & les bonnes études n'avoient point encore pris le dessus. Ce ne fut que vingt ans après sa mort qu'on vit paroître une aurore, qui fut bientôt suivie du plus beau jour. MM. de Port-Royal ont beaucoup contribué à ramener le bon goût & les instructions solides avec la pureté du langage. Pour juger de la rapidité du progrès: que l'on compare pour le style les écrits de St. François de Sales avec les lettres provinciales. Sur la fin de l'an 1618, le saint évêque fut obligé de venir à Paris avec le cardinal de Savoye. Il y fit comme la premiere fois, plusieurs conversions. Le sujet du voyage du cardinal étoit la conclusion du mariage du prince de Piémont avec *Christine* de France, seconde fille d'*Henri IV*. La princesse força François d'accepter la charge de son premier aumônier. Il céda, mais à deux conditions; l'une, qu'elle ne l'empêcherait pas de résider dans son diocèse; l'autre, qu'il ne recevrait point les revenus de la charge, quand il ne l'exerceroit pas. La princesse se plaignant de cette dernière condition, le saint évêque lui dit: *Je me trouve bien d'être pauvre; je crains les richesses: elles en ont perdu tant d'autres, elles pourroient bien me perdre aussi*. La princesse lui fit présent d'un diamant de grand prix, en lui disant: *c'est à condition que vous le garderez pour l'amour*

l'amour de
moins que
contenez-
drés, repa
n'abusass
Gondi) to
saint évêq
déjà l'agre
me veut ex
n'y a rien
dans son d
ses infirm
même fou
dans sa m
d'enfans q
ordre du c
avoit desfi
d'Annici d
prochaine.
Il y prêcha
dore la Mess
apoplexie.
dans la vir
1665 par l
en 2 vol. in
IV. FRA
lebre de l'e
forma à la
étoit né (à
feller à Sala
Les suffrage
Ses traités d
de rheologica
plication &
y domine tro
FRANC
à Burgos. L
il entra chez
lui donna d
François mo
Cursus theolo
beaucoup de
FRA-PAO
FRASSEN
vit le jour à
Sorbonne, i
d'applaudisse
leur général
Tome II

l'amour de moi. Je vous le promets, madame, lui répondit-il, à moins que les pauvres n'en aient besoin. En ce cas, dit la princesse, contentez-vous de l'engager, & j'aurai soin de le dégager. Je craindrois, repartit François, que cela n'arrivât trop souvent, & que je n'abusasse enfin de votre bonté. Le cardinal de Retz (Henri de Gondy) touché de la haute estime que l'on avoit à Paris pour le saint évêque de Geneve, voulut le faire son coadjuteur. Il avoit déjà l'agrément du roi Louis XIII: mais François, lui dit: Dieu me veut évêque de Geneve: il m'a donné cette église pour épouse; il n'y a rien qui puisse m'obliger à l'abandonner pour un autre. De retour dans son diocèse, il travailla avec une nouvelle ardeur, & malgré ses infirmités il ne cessa d'annoncer la divine parole. Il faisoit même souvent le catéchisme en public, & plus souvent encore dans sa maison épiscopale, où on le trouvoit parmi une troupe d'enfans qu'il instruisoit & formoit à la vertu. L'an 1622, il eut ordre du duc de Savoye de se rendre à Avignon, où ce prince avoit dessein d'aller saluer Louis XIII. Le saint évêque partit d'Anneci déjà indisposé, & avec un pressentiment de sa mort prochaine. D'Avignon il alla à Lyon avec le cardinal de Savoye. Il y prêcha le jour de Noël. Le jour de St. Jean, après avoir célébré la Messe, il tomba dans une foiblesse, qui fut suivie d'une apoplexie. Il en mourut le lendemain 28 décembre, âgé de 55 ans, dans la vingtième année de son épiscopat. Il fut canonisé l'an 1665 par le pape Alexandre VII. L'abbé Marfolier a écrit sa vie en 2 vol. in-12, dont cet article est un léger extrait.

IV. FRANC.OIS ou FRANCISCUS de *Victoria*, théologien célèbre de l'ordre de St. Dominique, fit ses études à Paris où il se forma à la doctrine & à la piété. De retour en Espagne, où il étoit né (à *Victoria* ville de la Navarre) il fut choisi pour professeur à Salamanque, & il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Ses suffrages du public se soutinrent jusqu'à sa mort arrivée en 1549. Ses traités de théologie ont été recueillis en 1 vol. in-fol. sous le titre de *theologica praelectiones*. Cet ouvrage est une preuve du zèle, de l'application & des connoissances de l'auteur; mais la forme scholastique y domine trop, & il y a quelques principes qu'on pourroit contester. FRANC.OIS DE JESUS-MARIE, *Franciscus à Jesu-Maria*, naquit à Burgos. La piété eut de bonne heure des attraites pour lui, & il entra chez les Carmes de la réforme de Ste. Thérèse. Son savoir lui donna du crédit dans son ordre, où il fut définitif. Le pere François mourut en 1677, après avoir publié un ouvrage intitulé: *Cursus theologiae moralis Salmanticensis*. Ce cours de théologie a eu beaucoup de succès en Espagne.

FRA-PAOLO, voyez SARPI.

FRASSEN, (*Claude*) religieux de l'Observance de St. François, vint le jour à Perone. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne, il professa la théologie dans son ordre avec beaucoup d'applaudissement. Les emplois de gardien de Paris & de Définitif général furent la récompense de son mérite. Il fut choisi

pour assister en 1682 au chapitre général qui se tint à Toledé, & en 1688 à celui de Rome. Le pere *Frasen* s'y comporta avec une sagesse & une prudence, qui lui concilia le suffrage de *Louis XIV*, qui lui dit à son retour qu'il étoit satisfait de sa conduite. Ce prince le nomma souvent, pour informer & pour donner son avis sur des affaires importantes. Ce savant Franciscain mourut en 1711 dans la 91^e année de son âge. C'étoit un homme d'un zele actif, d'un discernement assez sûr & d'une érudition consommée. Il fut plus d'une fois consulté par les magistrats & les évêques. Ses ouvrages sont, I. Une *théologie* en 5 vol. in-fol. en latin. Elle a été réimprimée à Venise sous ce titre : *Scorus academicus, seu universa doctoris subtilis theologica dogmata*, in-4^o, 12. tom. Vener. 1744. Elle prouve en lui un théologien laborieux & profond ; mais on y trouve rarement l'écrivain précis, & il marche trop sur les traces des scholastiques qui l'ont précédé. II. Des dissertations sur la bible intitulées, *disquisitiones biblica* en 2 vol. in-4^o ; le premier sur la bible en général, l'autre sur le pentateuque. Les richesses de l'érudition ont acquis à cet ouvrage l'estime publique. Si l'auteur avoit écrit avec plus d'élégance & de précision ; il auroit réuni l'approbation du public & celle des critiques sévères.

FREDEGAIRE, le *Scholastique*, florissoit dans le huitieme siecle, auquel il fit honneur par son savoir. Il écrivit par ordre de *Childebrand*, frere de *Charles Martel*, une chronique qu'il commença où finit l'histoire de *Grégoire* de Tours. On la trouve à la suite de quelques éditions de ce dernier historien. Son continuateur marche fidelement sur ses traces, c'est à-dire, qu'il est crédule & mauvais écrivain, peu judicieux dans le choix des faits, & les présentant sous une forme désagréable. On lui attribue aussi l'abrégé de l'histoire de *Grégoire* de Tours, mais cet ouvrage paroît être de plusieurs auteurs différens.

FREDOLI, (*Beranger*) évêque de Beziers, s'est fait un nom par son érudition. Il naquit à Benne en Languedoc d'une famille noble. Son habileté dans le droit le fit choisir par *Boniface VIII* en 1298, pour faire la compilation du *sexte*, c'est à-dire, du sixieme livre des décrétales avec *Guillaume de Mandagor* & *Richard de Siemie*. *Clement V* l'honora du chapeau de cardinal en 1305. *Frédoli* mourut à Avignon en 1323, avec une réputation assez étendue.

FREGOSE, (*Frédéric*) génois, cardinal & archevêque de Salerne, étoit d'une illustre famille à laquelle il dut son élévation. Il fut ambassadeur de la république de Genes auprès du pape *Léon X*, & se signala ensuite dans les guerres que le Génois soutint contre les Espagnols. *Fregose* ayant été fait prisonnier par eux, se sauva en France où *François I* lui donna l'abbaye de *St. Benigne* de Dijon. De retour en Italie, il eut l'évêché d'*Eugubio* qu'il n'accepta qu'avec peine. Les devoirs de pasteur le faisoient trembler. Il n'eut pas moins de peine à recevoir le chapeau de cardinal. Retiré dans son diocèse, il s'occupa à instruire les fideles confiés à ses soins, à les tirer du vice & à les entretenir dans la

vertu. Ce
lettres : c'
FREMIO
éducation
siatique,
mieres & t
Son talent
Louis XIII
mourut à
parmi lesq
re les hére
suis les tra
FRESNE
FRESNO
FRISCH
reçut de la
St. Matr,
a produit
modestie,
& une éru
avec dom
qu'il donna
1690. Cette
reté du tex
marques s
œuvres de
fort applau
lui permit p
le public eff
dition des
Tillemont. I
qui est sans
FRIZON
chez lesque
& le revêti
l'avoir port
Rheims, &
quel il ma
une histoire
1 vol. in-f
toriques ; r
plus lourde
temps l'anc
fautes de F
FROIDM
en 1587, fit
dignes de so
au college d

vertu. Ce prélat possédoit le grec & l'hébreu, & il protégea les lettres : c'est ce qui lui mérite une place dans ce dictionnaire.

FREMIOT, (*André*) naquit à Dijon d'une famille illustre. Son éducation répondit à sa naissance. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il obtint l'archevêché de Bourges, & contribua par ses lumières & ses vertus à y établir l'ordre & l'amour de la discipline. Son talent pour les négociations le fit employer par *Henri IV* & *Louis XIII* dans des affaires de conséquence. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1641, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son *discours des marques de l'église contre les hérésies*. Il y a de bons principes dans cet écrit ; l'auteur suit les traces de l'erreur, & leve le masque dont elle se couvre & FRESNE, voyez CANGE.

FRESNOY, voyez LENGLET.

FRISCHE, (*Dom Jacques*) naquit à Seez en Normandie & reçut de la nature une mémoire heureuse. La congrégation de *St. Maur*, dans laquelle il entra, le met au rang des savans qu'elle a produit, & des savans qui lui ont fait honneur autant par leur modestie, par leur zèle & par leur piété, que par un esprit juste & une érudition sûre. Ses supérieurs le chargèrent de travailler avec *dom Nicolas le Nourri* à la nouvelle édition de *St. Ambroise*, qu'il donna en 2 vol. *in-fol.* le premier en 1686, & le second en 1690. Cette édition est précieuse non-seulement à cause de la pureté du texte, mais encore par des notes judicieuses & des remarques savantes. *Dom Frische* travailla aussi à l'édition des œuvres de *St. Grégoire de Nazianze* : il en forma le plan qui fut fort applaudi ; mais sa mort arrivée à Paris le 15 mai 1693, ne lui permit pas de finir cette carrière. C'est à ce savant *Bénédictin* que le public est redevable de la vie de *St. Augustin*, qui se trouve dans l'édition des œuvres de cet illustre docteur, sur les mémoires de *M. de Tallemont*. *Dom Hugues Vaillant* travailla avec lui à cet ouvrage, qui est sans contredit ce que nous avons de mieux sur *St. Augustin*.

FRIZON, (*Pierre*) naquit au diocèse de Rheims. Les Jésuites chez lesquels il étudia lui trouverent de l'esprit & de la mémoire, & le revêtirent de l'habit de leur ordre. *Frizon* le quitta après l'avoir porté quelque temps, & devint pénitencier de l'église de Rheims, & ensuite grand maître du collège de Navarre, dans lequel il maintint l'ordre. Ce savant est principalement connu par une histoire des cardinaux françois, intitulée : *Gallia purpurata*, en 1 vol. *in-fol.* Cet ouvrage prouve beaucoup de connoissances historiques ; mais l'auteur est inexact & tombe dans les bevuees les plus lourdes. On ne doit jamais le consulter sans lire en même temps l'*anti-Frizonius* du savant *Baluze*, qui a relevé toutes les fautes de *Frizon* avec une sagacité peu commune.

FROIDMONT, (*Libert*) né à Haccour, bourg près de Liege, en 1587, fit de très-bonnes études, qui lui procurerent des places dignes de son mérite. Après avoir professé la philosophie à Louvain au collège du Faucon, il obtint le bonnet de docteur en théo

logie. La chaire royale d'interprete de l'écriture-sainte dans la même ville lui fut adjugée en 1635. Il avoit eu deux ans auparavant la dignité de doyen de la collégiale de St. Pierre de Louvain qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1663, à l'âge de 66 ans. *Froidmont* étoit un homme d'un véritable mérite. Les langues, surtout le grec & l'hébreu, lui étoient familières. Les belles-lettres donnoient de l'agrément à son érudition; il s'appliqua aussi aux mathématiques & il y fit de grands progrès, au jugement de *Descartes*, bon juge en cette matière. La conformité d'études, de goûts & de vertus l'avoit lié avec *Jansenius*, évêque d'Ypres, dont il défendit la cause avec zèle. Ce fut lui qui fit imprimer son *Augustinus*, & qui fut son exécuteur testamentaire conjointement avec *Calenus*. *Froidmont* a produit plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. Un abrégé en latin *in-fol.* à Louvain 1669, du commentaire d'*Estius* sur les épîtres de St. Paul, qui est estimé pour sa clarté, sa précision & sa solidité. II. Un autre commentaire non moins estimable sur les actes des apôtres publié sous ce titre à Louvain en 1654, *in-4°*: *in actus apostolorum commentarii*. III. *Homologia Augustini hipponenfis, & Augustini Ypresis*. IV. *Chryssippus sive de libero arbitrio*. V. *Vincentii lenis rheriaca*, contre les peres *Perau* & *Deschamps*, Jésuites. Ces derniers ouvrages sont polémiques & ne sont pas les plus consultés. On a encore de lui dans le même genre, avec des titres bizarres & ridicules: *La lampe de St. Augustin* & *St. Ambroise*; ces écrits sont en latin.

FROMAGEAU, (*Germain*) né à Paris d'une famille riche & alliée aux premiers magistrats. Elevé par de très-bons maîtres, il fit des progrès rapides, & se fit beaucoup d'honneur en Sorbonne, où il fut reçu docteur en 1664. La théologie morale fut le principal objet de ses études. Il fut consulté de toute part, & après la mort de M. de *Lamer*, il lui succéda dans la décision des cas de conscience. L'abbé *Fromageau* s'acquitta aussi pendant longtemps du triste & sublime emploi d'assister à la mort les malheureux condamnés au dernier supplice. Les services qu'il rendit à l'humanité furent toujours gratuits; il refusa constamment toutes les dignités, qui lui furent offertes, & se contenta du bien que la providence lui avoit accordé. Ce pieux & savant ecclésiastique mourut en Sorbonne en 1705. M. *Treuvé* recueillit en 2 vol. *in-fol.* en forme de dictionnaire, imprimés à Paris en 1732 toutes ses décisions avec celles de M. *Lamer*. C'est un utile supplément au dictionnaire de *Pontas*; & on y trouve la même clarté, la même sagesse & la même exactitude, que dans les résolutions de cet auteur. Ce recueil devoit avoir plusieurs vol. mais la difficulté de mettre en ordre des matériaux obligea l'éditeur de se borner à deux. On a donné un abrégé du dictionnaire de *Pontas*, dans lequel on a analysé aussi ces deux vol.

FROMENTIERES, (*Jean-Louis de*) évêque d'Aire, fit ses études dans le college des peres de l'Oratoire du Mans. Il se distingua

parmi ses
vertu san
tenoit le
Envoyé a
chaire de
ses de la
devant le
fut si ch
pour se
une face
tres; il l
malheure
en 1684
public au
6 vol. in
de noble
la Vallier
écrivains
blime, r
M. de Fr
dans l'au
familier.
gyriques,
se soutien
le même
pere Sen
mit sur f
aimé la b
perdez pa
FROM
FRON
chanoine
& de son
l'universi
place. On
ensin la c
carême d
de Pâque
malades
née à 48
fut lui qu
étoit aussi
nauld dan
qui peut
chrétien,
un philos
spirituel,
si a su mi

parmi ses condisciples par une application sans relâche & par une vertu sans ostentation. Il suivoit avec ardeur les sermons, & retenoit les gestes, les pensées & les mouvemens du prédicateur. Envoyé au séminaire de St. Magloire à Paris, il se forma pour la chaire sous le pere *Senaur*, qui en étoit alors supérieur. Les églises de la capitale retentirent de sa voix éloquente, & il prêcha devant le Roi l'avenant de 1672, & le carême de 1680. *Louis XIV* en fut si charmé, qu'il lui donna l'évêché d'Aire, où il se retira pour se livrer entièrement à son zèle. Ce diocèse prit bientôt une face nouvelle; il établit des catéchismes; il forma des prêtres; il leur donna la leçon & l'exemple. Son cœur s'ouvrit aux malheureux, & ses mains aux indigens. Cet illustre prélat mourut en 1684, après avoir ordonné qu'on brûleroit ses sermons. Le public auroit trop perdu si on lui avoit obéi, & on les publia en 6 vol. in-12. Ce recueil renferme, I. Des sermons pleins de force, de noblesse & de solidité. Son discours pour la vesture de M^{me}. de la Valliere a été attribué long-temps au grand *Bossuet*. Ces deux écrivains se ressembloient par la réunion de la simplicité au sublime, mais cette dernière qualité se fait moins sentir dans M. de *Fromentieres*. La pureté de la langue est blessée dans l'un & dans l'autre; & ils tombent quelquefois dans le bas & dans le familier. II. Des *mysteres*, dignes de ses sermons. III. Des *panegyriques*, où l'on distingue quelques beaux morceaux; mais qui ne se soutiennent pas. IV. Des *oraisons funebres*, dont on peut faire le même éloge & la même critique. On a beaucoup loué celle du pere *Senaur* de l'Oratoire. Cet humble prélat ordonna qu'on ne mit sur sa tombe que ces paroles du psaume XXVI. *Seigneur j'ai aimé la beauté de votre maison & le lieu où réside votre gloire; ne perdez pas, ô mon Dieu, mon ame avec les impies.*

FROMONDUS, voyez FROIDMONT.

FRONTEAU, (*Jean*) né à Angers en 1614, entra chez les chanoines réguliers de Ste. *Genevieve*, où la mémoire de ses vertus & de son savoir sera long-temps chère. Il fut fait chancelier de l'université de Paris en 1648, & se fit respecter & aimer dans cette place. On lui donna ensuite le prieuré de Benets en Anjou, & enfin la cure de Montargis dont il prit possession sur la fin du carême de 1662. Les peines qu'il se donna pendant la quinzaine de Pâques pour l'administration des sacremens & la visite des malades, le conduisirent au tombeau le 17 avril de la même année à 48 ans. Ce savant homme possédoit neuf langues, & ce fut lui qui dressa la belle bibliothèque de Ste. *Genevieve*. Sa piété étoit aussi solide qu'affectueuse. Voici l'idée qu'en donne M. *Arnauld* dans une de ses lettres. Son caractère étoit composé de ce qui peut faire un parfaitement honnête homme, un véritable chrétien, un excellent religieux, un savant & solide théologien, un philosophe subtil & pénétrant, un orateur aussi judicieux que spirituel, & un directeur aussi sage que zélé. Car jamais personne n'a su mieux joindre dans la conduite des ames l'huile & le vin

du Samaritain de l'évangile, la douceur & la fermeté. Mais sa grace singulière, & qu'on peut dire avoir été la source de toutes les autres, est d'avoir senti d'une manière plus vive que la plupart des saints mêmes, cette impression de mépris pour la vie présente, & d'amour pour l'éternelle qui faisoit dire à St. Paul : *Cupio dissolvi & esse cum Christo*. Ce n'a pas été seulement dans sa dernière maladie, mais long-temps auparavant, que le monde ne lui étoit plus rien, qu'il ne soupiroit qu'après le jour qu'il le délivreroit de ce corps de mort, & qui le feroit passer du temps à l'éternité, & qu'il souffroit avec une sainte impatience le retardement de ce bonheur qui occupoit toutes ses pensées. Il n'a pu aussi s'appliquer à autre chose dans les dernières années de sa vie. Nous avons de lui, I. Une *chronologie* des Papes en vers hexamètres acrostiches : ouvrage qui prouve plus sa patience que son génie. II. La vie d'*Yves* de Chartres, qu'il a mis à la tête d'une édition des lettres de cet évêque. III. Plusieurs écrits pour conserver à *Thomas à Kempis* la gloire d'avoir produit l'*Imitation* de J. C. IV. Un écrit pour concilier les disciples de *Jansenius* avec les Jésuites, intitulé : *questionum de prædestinatione & gratiâ concordia*.

FULBERT, évêque de Chartres, fut un des premiers restaurateurs des belles-lettres, des sciences & de la théologie dans le onzième siècle. On ne connoît pas sa patrie, mais il semble dire lui-même qu'il étoit romain. Il eut de bons maîtres dès l'enfance, & il profita si bien de l'éducation qu'il reçut, qu'il devint un des plus célèbres docteurs de son siècle. *Fulbert* enseigna long-temps à Chartres, & fut chancelier de cette église. Comme son mérite le faisoit estimer des Rois, des évêques & des peuples, il en fut élu évêque, étant encore jeune. Il témoigna la crainte qu'il avoit de n'avoir pas été bien appelé à l'épiscopat, par des vers dont le sens est plus beau que le style. „ O vous, dit-il à Dieu, „ qui êtes mon créateur, ma vie, mon unique espérance ; donnez-moi votre conseil, & la force de le suivre dans l'incertitude où je suis. Je crains qu'étant mal entré dans l'épiscopat, je ne sois plus nuisible qu'utile au troupeau. C'est ce qui me porte à vouloir céder mon siège à ceux qui sont plus dignes de le remplir. D'un autre côté, quand je pense qu'étant sans naissance & sans richesses, j'y ai été placé par celui qui tire le pauvre de la poussière & de son fumier, je suis porté à croire que je suis par votre ordre dans cette place, & je n'ose en changer, quoique je sois troublé par les remords de ma conscience. Vous savez, Seigneur, ce qui vous est le plus agréable & ce qui vous est le plus avantageux : faites-le-moi connaître, je vous supplie, & faites-le-moi exécuter. “ Il fut rassuré dans ces craintes par St. Odilon de Cluni, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié. *Odilon* lui conseilla de demeurer évêque ; & *Fulbert* lui dit qu'il se rendoit, à condition qu'il l'aideroit de ses prières & de ses conseils. Il mourut l'an 1029, & laissa plusieurs disciples & quelques écrits, publiés à Paris en 1608, in-8°.

sous le titre d'*opera varia*. Nous avons de *Fulbert* plus de cent lettres, la plupart fort courtes, à cause, comme il dit souvent, de la multitude de ses occupations. Dans la première, qui est une lettre dogmatique, en expliquant les principaux articles de la religion chrétienne, il dit que l'eucharistie est par l'opération du Saint-Esprit le vrai corps de J. C. Il n'est pas permis de douter, ajoute-t'il, que celui qui a tout fait de rien ne change par la même puissance la matière terrestre en la substance de J. C. Dans la seconde lettre, *Fulbert* répond à une consultation touchant l'usage qui s'observoit alors en plusieurs églises, où le prêtre à son ordination recevoit de l'évêque une hostie consacrée, qu'il devoit consommer peu-à-peu, en prenant chaque jour une particule de cette hostie pendant quarante jours. On prétendoit que cette cérémonie représentoit les apparitions de J. C. à ses disciples depuis sa résurrection jusqu'à son ascension. Elle monroit aussi, selon *Fulbert*, l'unité du sacrifice du prêtre & de l'évêque. Nous avons encore de cet auteur quelques sermons, particulièrement contre les Juifs, & sur la nativité de la sainte Vierge, dont il institua la fête dans son diocèse. Son style est peu élevé; il manque quelquefois de noblesse, & presque toujours de correction.

FULGENCE, évêque de Ruspe en Afrique, étoit de la première noblesse de Carthage. Il avoit beaucoup d'élévation dans l'esprit & de douceur dans le caractère. De si heureuses dispositions furent cultivées par d'excellentes études, & par les instructions de sa mère, qui avoit beaucoup de vertu. Il possédoit la langue grecque aussi parfaitement que si elle eût été sa langue naturelle. *Fulgence* fut obligé de bonne heure de prendre la conduite de ses affaires; mais il se dégoûta bientôt de la vie tumultueuse du monde. Son unique plaisir étoit de visiter les plus saints moines, & il n'avoit d'autre desir que de les imiter. Il s'en ouvrit à un vertueux évêque qu'*Huneric* avoit exilé, & qui avoit bâti un monastère dans le lieu de son exil. Le saint évêque voyant un jeune homme noble, riche & délicat, fit d'abord difficulté de le recevoir, & voulut l'éprouver auparavant. Sa mère fut affligée de sa retraite, & pressa l'évêque de lui rendre un fils si tendrement aimé; mais ses prières furent inutiles. Plusieurs de ses amis quitterent le monde à son exemple, & s'enfouirent dans la retraite. La persécution obligea l'évêque qui avoit reçu *Fulgence*, de changer souvent de place pour se cacher, & il conseilla au jeune solitaire de passer à un monastère voisin, dont l'abbé, nommé *Félix*, avoit une éminente piété. *Félix* voulut céder à *Fulgence* le gouvernement du monastère; mais comme il ne pouvoit vaincre son humilité, il se borna à exiger qu'ils gouvernassent ensemble. *Fulgence* étoit chargé de l'instruction des freres & des hôtes, & *Félix* du temporel & de l'hospitalité. L'incurision des barbares les obligea de quitter leur monastère, & de chercher du repos plus loin. Après un assez long voyage, ils s'arrêtèrent en un lieu où ils eurent beau-

coup à souffrir d'un prêtre arien riche & cruel. Il prit St. *Fulgence* pour un évêque déguisé, qui venoit apporter des aumônes aux Catholiques persécutés, & donner les sacremens à ceux qui étoient privés de tout secours. Le prêtre arien se fit amener St. *Fulgence* & l'abbé *Felix*, & leur fit donner des coups de bâtons. *Felix* prioit qu'on épargnât *Fulgence* à cause de sa délicatesse, & qu'on ne frappât que lui; mais comme le caractère de l'erreur est de rendre inhumain & impitoyable; le prêtre arien les fit frapper l'un après l'autre, & les renvoya après les avoir dépouillés, même de leurs habits. Ils retournerent dans leur pays & fondèrent un nouveau monastere. Peu de temps après, St. *Fulgence* admirant les vies des moines d'Egypte, qu'il avoit lues dans les institutions & les conférences de *Cassien*, résolut d'aller dans ce pays, pour y mener une vie plus austere & plus parfaite. Il s'embarqua donc pour passer à Alexandrie. Etant arrivé à Syracuse, il fut reçu par l'évêque *Eulalius*, qui avoit un monastere particulier où il passoit tout le temps que ses fonctions lui laissoient libre. Il reçut St. *Fulgence* avec beaucoup de charité, comme il recevoit tous les étrangers. Pendant le repas, quand on eut commencé à parler des choses de Dieu, selon la coutume des évêques, *Eulalius* connut bientôt aux discours de St. *Fulgence*, que c'étoit un docteur très-éclairé sous l'apparence d'un simple moine. Il le détourna de son dessein, & lui conseilla de retourner dans son pays. St. *Fulgence* suivit un si sage conseil, mais il demeura quelques mois à Syracuse. Dans le petit logement qu'*Eulalius* lui avoit donné, il commença à exercer lui-même l'hospitalité envers d'autres étrangers, avec le peu qu'on lui fournissoit. Avant que de retourner en Afrique, il voulut aller à Rome visiter le tombeau des apôtres. Il y arriva, lorsque *Théodorice* y fit son entrée. En voyant la pompe & la magnificence de cette cérémonie, il dit: *Si la splendeur d'une ville terrestre est si grande, quelle doit être la beauté de la Jérusalem céleste? Et si l'on rend en ce monde de si grands honneurs aux amateurs de la vanité, quelle est la gloire des saints qui contemplant la vérité?* Etant de retour en Afrique, il fonda un nouveau monastere, & y fut le pere d'une grande communauté. Il alla ensuite se cacher dans une isle où il vivoit du travail de ses mains. Ordonné prêtre lorsqu'il s'y attendoit le moins, on l'auroit chargé du fardeau de l'épiscopat, si on eût pu ordonner des évêques. Mais c'étoit le temps où *Trasamond* défendoit les ordinations; & cette défense tranquillissoit St. *Fulgence*. Les évêques ayant résolu de ne plus déférer à un ordre si injuste, il se cacha si bien, qu'on ne put le trouver. Quand il vit les sieges remplis, il crut le péril passé, & revint à son monastere. La ville de Ruspe étoit néanmoins demeurée sans évêque. Les habitans allerent surprendre St. *Fulgence* dans sa cellule, comme il avoit mal aux yeux. On le prit, on l'amena, on le fit ordonner malgré lui. Il conserva dans l'épiscopat les pratiques de la vie monastique. Il n'étoit vêtu que

d'une t
comme
du col,
pieds. I
tout l
éclatant
laquelle
falloir pl
d'herbes
une si g
Il passoi
ou médi
Comme
en bâti t
ce saint
peau, &
Quoique
& sa sain
routres le
tion de t
réputatio
me le pl
à Carthag
aufquels
le fit avec
né, & le
infinis qu
Ariens à
avoit acc
lui étoit p
la sainte
qu'à norre
monastere
La réunio
moit com
tes parts
tions de
St. *Fulgen*
il le faiso
ponfes à c
& qui fer
Il écrivit
nir contre
pour leur
piété; aux
tere de l'in
voit-il pr
Catholi
Tome

d'une tunique fort pauvre, hiver & été, sans user de l'orarium
 comme tous les évêques. C'étoit une écharpe de toile autour
 du col, d'où est venue notre étole. Il marchoit souvent nuds
 pieds. La chasuble étoit alors un habit ordinaire qui couvroit
 tout le corps. Il n'en porta jamais de précieuse ni de couleur
 éclatante. Il offroit le saint Sacrifice avec la même tunique dans
 laquelle il dormoit, & il disoit que pour cette sainte action, il
 falloit plutôt changer de cœur que d'habits. Il ne se nourrissoit que
 d'herbes & de légumes; il mettoit dans le vin qu'il prenoit,
 une si grande quantité d'eau, qu'il n'en sentoit point le goût.
 Il passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à lire, à dicter
 ou méditer, étant occupé tout le jour des affaires de son peuple.
 Comme il ne pouvoit vivre nulle part sans avoir un monastere, il
 en bâtit un auprès de l'église de Ruspe. Le roi *Trasamond* fit prendre
 ce saint évêque, avant qu'il eût eu le temps d'instruire son trou-
 peau, & il l'envoya en Sardaigne avec les autres évêques exilés.
 Quoique *St. Fulgence* fût le dernier par son ordination, sa science
 & sa sainteté lui donnoient le premier rang. Il étoit l'âme de
 toutes les délibérations; les évêques le chargeoient de l'exécu-
 tion de toutes les entreprises; on le consultoit de tous côtés. Sa
 réputation devint si grande, que *Trasamond* le regardant com-
 me le plus puissant défenseur de la foi catholique, le fit venir
 à Carthage, où il essaya de l'embarrasser par quelques écrits,
 auxquels il lui ordonna de répondre sur le champ. *St. Fulgence*
 le fit avec tant de lumière & de solidité, que le Roi en fut éton-
 né, & le regarda comme un homme extraordinaire. Les biens
 infinis que le saint docteur faisoit à Carthage, engagerent les
 Ariens à le faire retourner dans le lieu de son exil. Dieu lui
 avoit accordé des dons surnaturels, qu'il cachoit, autant qu'il
 lui étoit permis de le faire. *Les miracles, disoit-il, ne donnent pas
 la sainteté, mais la réputation, qui, sans la vraie piété, ne sert
 qu'à notre perte.* Revenu en Sardaigne, il forma un nouveau
 monastere, dans lequel on vit bientôt fleurir toutes les vertus.
 La réunion de tant de saints évêques exilés en Sardaigne, y for-
 moit comme un concile perpétuel, auquel on s'adressoit de tou-
 tes parts pour recevoir la lumière. On y envoyoit des consulta-
 tions de toutes les provinces, d'Afrique, d'Italie, de Scythie.
St. Fulgence étoit chargé par les autres évêques d'y répondre, &
 il le faisoit d'une manière qui ne laissoit rien à desirer. Les ré-
 ponses à ces consultations sont des ouvrages infiniment précieux,
 & qui feront toujours la consolation des vrais enfans de l'église.
 Il écrivit aux fideles de Carthage & d'Afrique, pour les prémunir
 contre les subtilités des Ariens; à plusieurs illustres romains
 pour leur donner des regles de conduite, & les affermir dans la
 piété; aux moines de Scythie, pour leur faire connoître le mys-
 tere de l'incarnation, & le prix des vérités de la grace. A peine
 avoit-il procuré ce grand bien à l'église, que le calme fut rendu
 aux Catholiques d'Afrique, & la liberté aux évêques exilés. Rien

ne fut plus glorieux que leur retour. Ce fut pour tous un véritable triomphe, mais sur-tout pour St. *Fulgence*. Le peuple de Carthage vint en foule sur le rivage, & observoit le vaisseau dont il descendroit. Aussi-tôt que son visage parut, il s'éleva un grand cri de joie & d'acclamation. Ayant visité ses amis à Carthage, il en partit pour se rendre à son église de Ruspe. Dès qu'il fut arrivé auprès de son cher troupeau, il s'appliqua de tout son pouvoir à guérir ses blessures. Le soin de son diocèse ne lui fit point perdre de vue le bien de l'église universelle. Dans tous les conciles auxquels il assista depuis son retour, il donna de nouvelles preuves de sa sagesse, de sa science, & sur-tout de son humilité, qui semble avoir été la vertu qui le caractérisoit. Sa mort arriva le premier janvier 533, la vingt-cinquième année de son épiscopat, & la soixante-cinquième de son âge. Sa vie écrite, comme l'on croit, par le diacre *Ferrand* son disciple, est adressée à *Felicien* son successeur.

O U V R A G E S.

I. St. *Fulgence* ne composa ses premiers écrits, que parce qu'il y fut forcé par le roi *Trasamond*. Pendant le séjour qu'il l'obligea de faire à Carthage, il lui envoya un ouvrage des Ariens, en lui ordonnant d'y répondre promptement. Le saint docteur réduisit cet écrit, qui étoit fort long, à quelques objections divisées par articles, & y joignit des réponses courtes & solides. On croit que c'est la réponse aux dix objections des Ariens. II. *Trasamond* voulant encore éprouver St. *Fulgence*, lui envoya d'autres questions, avec ordre de les lire seulement une fois devant lui, sans lui permettre d'en prendre copie. Il craignoit qu'il n'insérât dans sa réponse les paroles de l'écrit des Ariens, comme la première fois, & que toute la ville ne connût son avantage. St. *Fulgence* ne vouloit point répondre; mais le Roi le pressa si fort, qu'il composa les trois livres adressés à *Trasamond* lui-même. Dans le premier, St. *Fulgence* traite des deux natures de J. C. en une personne; faisant voir qu'il a une ame raisonnable outre la divinité. Dans le second, il parle de l'immenité du Fils de Dieu; & dans le troisième, de sa passion, pour montrer que ce n'est point la divinité qui a souffert. III. Quand il eut été renvoyé dans son exil, il écrivit aux fideles de Carthage une lettre, dans laquelle il découvroit tous les artifices qu'on employoit pour le séduire. Nous n'avons plus cette lettre. IV. Nous avons encore de lui deux livres de la remission des pechés, qui sont une réponse à un homme vertueux qui demandoit, si Dieu par sa toute-puissance ne remet point quelquefois les pechés dans l'autre vie. St. *Fulgence* répond, que Dieu n'accorde la remission des pechés qu'à ceux qui sont véritablement convertis, dans l'église catholique seulement, & pendant cette vie. Il est clair par la lecture de l'ouvrage, qu'il ne parle que des pechés mortels, & non des peines qui peuvent rester à expier aux justes, & qui sont que l'église a toujours prié pour les morts. V. Nous avons

aussi les t
 reur par p
 destination
 à toute la
 tendoient
 que l'église
 soit alors
 mander à
 à-dire, fu
 sang de J
 roles sacr
 tôt après
 elle est t
 place la p
 sanctificat
 te priere
 Esprit, q
 voye par
 à la consé
 du Saint-
 la sanctifi
 livre, il
 lettres de
 des traité
 embrassé
 ce de la v
 La troisi
 ful. St.
 VII. Trai
 gence, po
 sulté les
 dit au no
 combat le
 Il réfuta
 vons plus
 de l'église
 écrivit le
 posa aussi
 grace &
 exhortent
 nemis de
 Augustin à
 me esprit
 reçu pour
 die, don
 que quelc
 tre un fa
 avoit pub

aussi les trois livres à *Monime*, qui avoit consulté le saint docteur par plusieurs lettres. Dans le premier, il traite de la prédestination; dans le second, il prouve que le sacrifice est offert à toute la Trinité, & non pas seulement au Pere, comme le prétendoient les Ariens. Il parle ensuite de la mission du Saint-Esprit, que l'église demandoit au saint sacrifice. Car l'église latine faisoit alors une priere que l'église grecque a conservée, pour demander à Dieu que le Saint-Esprit descende sur les dons, c'est-à-dire, sur le pain & le vin, pour les changer au corps & au sang de J. C. Les Grecs ne font plus cette priere qu'après les paroles sacramentelles. Les Latins la faisoient tantôt devant, tantôt après, comme on le voit dans l'ancien missel gothique; mais elle est supprimée dans la plupart des autres. Nous avons en la place la priere que nous disons aussi-tôt après l'oblation: *Venez, sanctificateur, Dieu éternel, &c.* Les Ariens prétendoient que cette priere étoit une raison invincible contre la divinité du Saint-Esprit, qui étoit inférieur au Pere & au Fils, puisqu'il étoit envoyé par eux. *St. Fulgence* répond, que toute la Trinité concourt à la consécration de l'eucharistie, & que l'invocation particuliere du Saint-Esprit, marque seulement l'effet du sacrement, qui est la sanctification de nos ames par la charité. Dans le troisieme livre, il réfute une autre objection des Ariens. VI. Parmi les lettres de *St. Fulgence*, il y en a trois assez longues pour être des traités. Deux à *Proba* fille de grande naissance, qui avoit embrassé la virginité. Dans la premiere il l'instruit de l'excellence de la virginité & de l'humilité, & dans la seconde de la priere. La troisieme adressée à *Galla* sœur de *Proba*, & veuve d'un consul. *St. Fulgence* l'instruit des devoirs d'une veuve chrétienne. VII. Traité de l'incarnation & de la grace, composé par *St. Fulgence*, pour répondre aux moines de Scythie qui avoient consulté les évêques relegués en Sardaigne. Le saint docteur répondit au nom de tous ces évêques, & quinze y souscrivirent. Il combat les semi-Pélagiens, dont le principal étoit *Fausste* de Riès. Il réfuta les deux livres de *Fausste* par un ouvrage que nous n'avons plus, dans lequel il s'étoit attaché à développer la doctrine de l'église sur la grace. VIII. Après son retour en Afrique, il écrivit les trois livres de la prédestination & de la grace. Il composa aussi la lettre des douze évêques à *Jean* & à *Vénarius* sur la grace & le libre-arbitre. *St. Fulgence* & ses illustres collegues exhortent ceux à qui ils écrivent, à travailler à ramener les ennemis de la grace du Sauveur, en leur lisant les livres de *St. Augustin* à *Prosper* & à *Hilaire*. Il faut demander, dit-il, le même esprit d'intelligence pour les lire, que ce saint homme a reçu pour les écrire; & la même lumiere de grace pour apprendre, dont il a été éclairé pour enseigner. IX. Nous n'avons plus que quelques fragmens des dix livres que *St. Fulgence* écrivit contre un fameux Arien, qui ayant eu une conférence avec lui, en avoit publié une fausse relation. X. *Traité de la foi à Pierre*. Cet

homme allant à Jérusalem, & craignant d'être surpris par les hérétiques dont l'Orient étoit rempli, pria le saint docteur de lui donner une regle de foi; mais comme il vouloit l'avoir promptement, St. *Fulgence* lui envoya un petit traité, où après avoir parlé de la Trinité, de l'incarnation, de la création, de la chute des Anges & des hommes, & de quelques autres points, il met à la fin quarante regles qui sont autant d'articles de foi, que l'on ne peut combattre, selon St. *Fulgence*, sans être hérétique. XI. *Traité de la Trinité* contre les Ariens, adressé au notaire *Félix*, & un de l'incarnation à *Scarila*. Parmi tous les disciples de St. *Augustin*, il n'y en a aucun qui ait mieux compris que St. *Fulgence*, la doctrine de ce grand docteur, & qui l'ait développée avec plus de lumière & de clarté. Les meilleures éditions de St. *Fulgence* sont les suivantes: S. *Fulgentii episc. Rusp. opera omnia*, in-fol. Lugd. 1622. *Idem accedunt D. Amedæi episc. Lausan. homilia*, in-fol. Venet. 1742.

G

I. **GABRIEL**, surnommé *Severe*, naquit à Monembazie (autrefois Epidaure) ville du Peloponèse. Son esprit & son savoir le firent connoître avantageusement. Il fut ordonné évêque de Philadelphie à Constantinople en 1577, par le patriarche *Jérémie*; mais voyant que son église étoit presque déserte, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs, qui étoient dans le territoire de cette république. Il cultiva en paix les lettres & les sciences. Nous avons de lui quelques ouvrages que *Richard Simon* publia en grec & en latin avec des savantes remarques. On y trouve,

I. Un petit *Traité* des sacremens imprimé pour la première fois en 1606, qui peut servir à faire connoître la croyance des Grecs.

II. Une *apologie* publiée en 1604. L'auteur y défend contre quelques théologiens latins le culte que les Grecs rendoient aux symboles du pain & du vin avant leur consécration. Le cardinal *du Perron* est le premier, qui ait cité dans son livre de l'eucharistie l'ouvrage de cet Evêque, pour montrer que les Grecs croient la transsubstantiation de la même manière que les Latins. Il se sert même du mot *metousiosis*, qui est le même que transsubstantiation.

II. **GABRIEL SIONITE**, savant maronite, se retira à Rome, où il professa les langues syriaque & arabe. La réputation qu'il avoit de les connoître supérieurement le fit appeler à Paris pour travailler à la bible de le *Jay*. Il apporta avec lui des bibles syriaques & arabes, qu'il avoit copiées lui-même sur des exemplaires manuscrits à Rome. Ces copies ont été imprimées pour la première fois dans la grande bible de le *Jay*, à laquelle il contribua beaucoup. *Gabriel* composa quelques ouvrages pendant son séjour à Paris, entr'autres, la géographie arabe intitulée :

Geograph
les langu
ci fit veni
deux aut

GABRI
de Montp
l'esprit. R
Louis de
comte de
en 1515,
& de son
Les exerc
remplien
des jeunes
du pénite
mythes d
respirent
puisse les f
en Poitou
etroit da

GAGUI
confins de
succès; il
voyerent à
Mathurins
ner de doc
celui de g
choisir par
négociation
Ce savant l
rans de son
ges & les lu
son ordre;
de style. Se
qu'il termi
y fait entr
n'a pas l'an
extravagan
bles. Il ne
se sont pas
désagréable
celle qui lu
gothiques:
mun. III. U
Gaguin ne
IV. Des épi
choses utile
sont l'éloqu

Geographie nubienfis. Ce savant fut professeur royal à Paris dans les langues syriaque & arabe. S'étant brouillé avec le *Jay*, celui-ci fit venir de Rome *Abraham Ecchellenfis* pour le remplacer. Ces deux auteurs écrivirent l'un contre l'autre avec emportement.

GABRIELLE DE BOURBON, fille de *Louis de Bourbon I*, comte de *Montpensier*, se distingua dès son enfance par les talens de l'esprit. Recherchée par plusieurs seigneurs, elle épousa en 1485 *Louis de la Tremouille* tué à la bataille de Pavie en 1525. *Charles* comte de *Talmond* qui perdit la vie à la bataille de *Marignan* en 1515, fut le fruit de leur union. *Gabrielle* privée de son époux & de son fils se consola de ses malheurs dans le sein de Dieu. Les exercices de piété & la composition de quelques ouvrages remplirent tout le temps de sa vie. On a d'elle, I. Instruction des jeunes pucelles. II. Le temple du Saint-Esprit. III. Le voyage du pénitent. IV. Les contemplations de l'ame dévote sur les mystères de l'incarnation & de la passion de J. C. Ces ouvrages respirent l'onction, mais le style est trop suranné pour qu'on puisse les lire encore. Cette princesse mourut au château de *Thouars* en *Poitou* en 1516. Ses vassaux perdirent en elle une mere qui entroit dans leurs peines & qui soulageoit leurs besoins.

GAGUIN, (*Robert*) naquit à *Colinnes*, petit bourg dans les confins de l'Artois. Après avoir fait ses études à *Provins* avec succès, il reçut l'habit de l'ordre de la *Trinité*. Ses supérieurs l'envoyèrent à *Paris*, pour y achever ses études dans le couvent des *Mathurins* où son génie heureux le fit distinguer. Honoré du bonnet de docteur en droit, il parvint d'emploi en emploi jusqu'à celui de général de son ordre. Sa science & son mérite le firent choisir par les rois *Charles VII* & *Louis XII* pour l'employer en des négociations importantes, dont il s'acquitta avec applaudissement. Ce savant homme mourut à *Paris* en 1501, estimé & respecté des savans de son temps. Quelques-uns lui firent hommage de leurs ouvrages & les lui dédièrent. *Gaguin* fit renaitre l'esprit des lettres dans son ordre; mais il ne lui donna pas de bons modeles de goût & de style. Ses ouvrages sont, I. Une histoire de France en latin, qu'il termina à l'an 1499. On l'a imprimée in-fol. & in-8°. L'auteur y fait entrer plusieurs faits de l'histoire ecclésiastique; mais il n'a pas l'art de les choisir. Il a souillé son ouvrage par des fables extravagantes, par des faux miracles, par des prodiges incroyables. Il ne peut être utile que pour l'histoire des événemens, qui se sont passés de son temps; encore les rend-il d'une maniere désagréable. II. La chronique du fameux *Turpin*, ou du moins celle qui lui est attribuée, traduite en françois in-4°, en lettres gothiques: ouvrage rare & qui ne mérite guere d'être plus commun. III. Un traité de l'immaculée conception, in-4°, *Paris* 1498. *Gaguin* ne choisit pas toujours bien ses raisons & ses autorités. IV. Des épiques latines, in-4°: elles sont rares; on y trouve des choses utiles pour les événemens de son temps. V. Des harangues dont l'éloquence est gothique. VI. Des poésies latines, sans ima-

ges & sans élévation. VII. Un traité latin des malheurs de la condition humaine : malheurs qu'il n'est pas plus besoin de prouver, que de démontrer qu'il est jour, lorsque le soleil éclaire.

GAICHIE'S, (*Jean*) naquit à Condom & entra dans l'Oratoire en 1665, âgé de 18 ans. Il professa ensuite les humanités & la philosophie avec beaucoup de succès dans plusieurs colleges de sa congrégation. En 1684, il fut fait supérieur à Avignon, & posséda la confiance de l'archevêque de cette ville, *Hymaire Libelly*, qui en mourant le nomma son exécuteur testamentaire, avec les cardinaux *Alzéri* & *Carpegna*. En 1685, il écrivit une très-belle lettre au pape *Innocent XI*, au nom des peres de l'Oratoire d'Avignon, pour demander au St. Siege la canonisation du vénérable *Cesar de Bus*, instituteur de la congrégation de la Doctrine chrétienne. Le pere *Gaichies* prêchoit des-lors avec succès, & ce fut par ce talent qu'il gagna l'amitié & l'estime de M. l'évêque de Soissons (*Brulard de Sillery*). La place de théologal de Soissons lui fut donnée en 1692, après qu'il eut pris le degré de docteur en théologie dans l'université de Bourges, entre les mains du pere du *Carné*, Jésuite, docteur de la même université, sans être obligé d'aller en cette ville. Mais dans la suite il se repentit de s'être gradué de cette maniere, désapprouvée par Ste. *Beuve*. Les fonctions de la théologale de Soissons ne l'empêcherent pas de prêcher encore plusieurs avens & carêmes en différentes villes de province & à Paris. Les désagrémens qu'il eut à Soissons lorsque M. *Languet* en eut été nommé évêque, l'obligerent de résigner son bénéfice en 1723; & son chapitre fut si sensible à sa démission, qu'il honora sa retraite de tous les privilèges qu'on n'accorde qu'au premier mérite. Le pere *Gaichies* se retira à Paris dans la maison de St. Honoré où il vécut dans la même piété & avec la même édification qu'à Soissons jusqu'au 5 mai 1731, qu'il mourut âgé de 83 ans. Egalement homme de lettres & théologien, il fut membre de l'Académie de Soissons, & il acquitta souvent cette compagnie du tribut volontaire, qu'elle payoit tous les ans à l'Académie française par des discours dont plusieurs ont été imprimés. Nous avons de lui, I. *Maximes sur le ministère de la chaire*. II. *Des discours académiques*. Ces ouvrages ont été recueillis à Paris en 1739, in-12. Il y a peu de livres écrits avec plus de précision que les *maximes* sur la chaire. Il seroit difficile, dit l'abbé des *Fonaines*, de rassembler en moins de mots & avec autant de goût & de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importants sur cette matiere; & quoique distinguée par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat & ingénieux. On voit tout d'un coup qu'il n'a observé cette méthode que pour les rendre plus vifs & plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées, & à les avoir exprimées avec un laconisme, dont l'énergie ne nuit point à la clarté. On peut dire sans flatterie, qu'un ouvrage si bien digéré, & dont toutes les

parties tie
 citation la
 beautés de
 cipes & au
 cheresse di
 noblesse.
 primées, c
 tribua, fu
 se trompoi
 l'auteur,
 faisoit. Le
 en a onze
 rale. Les f
 On y trou
 parété de
 GAIGNY
 & obtint l
 noire; il f
 compagnie
 son premi
 publié dive
 les savans
 évangiles,
 ques comm
 on consulte
 tours. On l
 in-fol. Cet
 GAITTE
 siecle, se fi
 bonne le
 d'honneur.
 1638 in 4°
 sure. Quelc
 pas été la p
 GALANI
 années en
 Il y recuei
 latin, en y
 il les fit im
 une partie
 Concilsation
 moignages a
 les laborie
 aux mission
 toire ecclési
 primée sépa
 ne fit pas r
 condition.

parties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies beautés de l'éloquence, & l'attention la plus sérieuse aux principes & aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique; le style est toujours plein d'agrément & de noblesse. Un grand éloge de ses maximes, plusieurs fois réimprimées, c'est que dans une édition faite à Toulouse on les attribua, sur un bruit assez répandu, au pere *Massillon*; mais on se trompoit, & le célèbre orateur déclara qu'il n'en étoit point l'auteur, en marquant en même-temps toute l'estime qu'il en faisoit. Les discours du *Gaichès* sont dignes de ses maximes; il y en a onze qui roulent sur des matieres de littérature & de morale. Les sujets en sont bien choisis, & encore mieux exécutés. On y trouve de l'ordre, des raisons, de l'élégance & une grande pureté de langage.

GAINY, (*Jean de*) *Gagnaus*, né à Paris, étudia en Sorbonne, & obtint le bonnet de docteur. Son érudition le fit bientôt connoître; il fut chancelier de l'université, & joua un rôle dans cette compagnie. Le roi *François 1*, instruit de son mérite, le nomma son premier aumônier. Ce docteur mourut en 1549, après avoir publié divers ouvrages. La plupart sont oubliés aujourd'hui; & les savans ne connoissent guere que ses *commentaires* latins sur les *évangiles*, sur les actes des *apôtres* & les *épîtres* de *St. Paul*. Quelques commentateurs peuvent les consulter dans l'occasion, comme on consulte un vieux dictionnaire; mais ils trouvent peu de lecteurs. On les a inserés dans la *biblia magna*, à Paris 1643, 5 vol. in-fol. Cet auteur écrit avec assez de précision.

GAITTE, (*Charles*) chanoine de Luçon dans le dix-septieme siecle, se fit estimer par ses connoissances théologiques. La Sorbonne le compte parmi les docteurs, qui lui ont fait le plus d'honneur. Nous avons de lui un traité de *usura & fenore*, à Paris 1638 in-4°, dans lequel il établit de fort bons principes sur l'usure. Quelques théologiens l'ont trouvé trop sévere, mais ce n'a pas été la plus grande partie des casuistes, ni la plus estimable.

GALANUS, (*Clement*) religieux Théatin, demeura plusieurs années en Arménie, où il travailla à la propagation de la foi. Il y recueillit plusieurs actes écrits en arménien, qu'il traduisit en latin, en y ajoutant quelques observations. De retour à Rome, il les fit imprimer en 1650 en 2 vol. in-fol. Cette collection dont une partie est en arménien, & l'autre en latin, est intitulée: *Conciliation de l'église arménienne avec l'église latine, sur les témoignages des peres & des docteurs arméniens*. On ne peut que louer les laborieuses recherches de l'auteur; son livre est nécessaire aux missionnaires qui vont dans le Levant. Il renferme aussi l'histoire ecclésiastique & civile d'arménie. Cette histoire a été imprimée séparément en 1686, in-8°, à Cologne. Le pere *Galanus* ne fit pas moins d'honneur à son ordre par sa piété que par son érudition.

GALATIN, (*Pierre*) religieux de l'ordre de *St. François*, étoit un Juif Italien, qui embrassa le christianisme & l'état religieux. Son zele contre la religion qu'il avoit quitté, éclata dans ses discours & dans ses ouvrages. Nous avons de lui un traité de *arcanis catholica veritatis, hoc est in omnia difficilia loca veteris testamenti, ex talmud aliisque hebraicis libris, contra obstinatam Judaeorum perfidiam commentarius*, à Francfort 1612, in-fol. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, est presque entièrement copié du livre de *Porchet* intitulé; *Victoria adversus Judaeos*. *Porchet* avoit lui-même pris son livre dans *Raimond Martin*; mais il en fait hommage à cet auteur, au lieu que *Galatin* donne le sien comme étant de lui-même. Ces différens écrivains firent voir plus de zele que de force; tous les trois servirent moins leur cause que leur cause ne les servit elle-même. Comme *Aristote* étoit toujours mêlé dans les objections, c'étoit aussi sous son autorité qu'on se mettoit à couvert. Cet arbitre étoit pourtant plus propre à perpétuer, qu'à finir les disputes, & si peu convenable à la nature de nos différends que je serai toujours surpris qu'on n'eût pas le courage de le recuser. C'est le sentiment de M. l'abbé de *Houteville*, sur *Raimond Martin* & sur *Porchet*, & nous avons cru devoir l'appliquer à *Galatin*, dont l'emportement étoit peu propre à faire des prosélytes.

I. GALENUS. (*Jean*) de *Kayserwert* en Allemagne, fut célèbre de son temps; il florissoit vers l'an 1493. Nous avons de lui des sermons & plusieurs traités de morale & de doctrine, imprimés en 1510, 1513, 1515, 1518, à Strasbourg. Ces différens écrits sont peu connus aujourd'hui & ne méritent pas de l'être d'avantage.

II. GALENUS, (*Marthieu*) né à *Westcapel*, petite ville dans la *Zélande*, enseigna la théologie, avec beaucoup de réputation. Ses sermons ajouterent au nom qu'il s'étoit fait, & il devint prévôt de *St. Amé* de *Douay*, & chancelier de l'université de cette ville fondée depuis peu. Cette compagnie lui dûnt une partie de son lustre; elle trouva en lui un guide sage & un défenseur zélé. Nous avons de cet écrivain des ouvrages, où il paroît rempli de l'écriture & des peres. Les principaux sont, I. *De originibus monasticis*, où l'on trouve des recherches. II. *De missa sacrificio*. III. *De saculi nostri choreis*. IV. *Commentarium de christiano & catholico sacerdote*. On trouve dans ce dernier ouvrage tout ce qui peut servir à former un prêtre. Ce savant mourut en 1573.

GALINDON ou PRUDENCE, dit le Jeune, étoit espagnol, & vivoit dans le neuvieme siecle. Il passa en France avec les autres Chrétiens d'Espagne, qui s'y retirèrent pour se délivrer du joug des Musulmans. On ne fait rien de ses actions jusqu'au temps de son épiscopat. Il fut élevé sur le siege de *Troyes* un peu avant le milieu du neuvieme siecle. Il falloit qu'il eût employé presque tout son temps jusqu'alors à l'étude de l'écriture & de la tradition. On le consultoit de toutes parts dès le commencement de son épiscopat, & il passoit pour un des plus savans évêque de l'église

gallicane,

gallicane
qu'il pren
St. August
cane occu
rempli p
reçu cert
efforts qu
évêque e
lui-même
préchoit
avoit un
s'appelloi
sentiment
grace qui
thodoxe s
ges des sai
à un conc
concile. O
ence trou
qui avoien
que Pruden
odieuses q
rager, l'in
l'entendre
pour écou
le précieux
sur-tout d
quoit la d
malade, l
en le prian
cherent pe
couvrir; &
Après la m
pu se trou
der à *Erca
crivit quat
établissien
grace & la
pas moins
fut voulu v
mes; & to
feu de son
mission que
St. Loup, ab
saint évêqu
sons par un
teur des an
St. Berin. I
Tome II*

gallicane. Il étoit fort attaché à la doctrine des saints peres, qu'il prenoit pour guides dans ses décisions. Il avoit sur-tout pour *St. Augustin* une si grande estime, qu'il ne laissoit échapper aucune occasion, sans témoigner le profond respect dont il étoit rempli pour ce saint docteur & pour sa doctrine. Il dit qu'elle a reçu cette prérogative de ne pouvoir être renversée, quelques efforts que l'ennemi de la vérité fasse pour la détruire. Le saint évêque entendoit les confessions des fideles, & il administroit lui-même les sacremens d'extrême-onction & d'eucharistie. Il prêchoit aussi très-souvent, & sur-tout les fêtes solennelles. Il avoit une profonde humilité; & c'étoit très-sincèrement qu'il s'appelloit toujours le plus méprisable des serviteurs de J. C. Ce sentiment venoit de la persuasion où il étoit de la nécessité d'une grâce qui prévienne la volonté. Pour défendre donc la foi orthodoxe sur cet article. *St. Prudence* composa un recueil de passages des saints peres sur la grace & le libre-arbitre, & le présenta à un concile où il se trouva. On ne fait pas bien quel étoit ce concile. On le fit examiner & on l'approuva. Néanmoins *St. Prudence* trouva des adversaires, même parmi les évêques. Plusieurs qui avoient peu étudié cette importante matiere, s'imaginoient que *Prudence* se trompoit. On lui attribuoit aussi des conséquences odieuses qu'il désavouoit. Le saint évêque souffrit, sans se décourager, l'injustice que lui faisoient ceux qui le cenfuroient sans l'entendre. Egalemant ferme pour soutenir la vérité, & patient pour écouter les difficultés qu'on lui faisoit, il conserva toujours le précieux dépôt de la foi sans perdre la charité. Son zele éclata sur-tout dans la réfutation qu'il fit du livre où *Jean Scot* attaquoit la doctrine de l'église sur la prédestination. *Prudence* étoit malade, lorsque *Vénilon* archevêque de Sens lui envoya cet écrit, en le priant de le réfuter. Néanmoins ses infirmités ne l'empêchèrent point de l'examiner. Il frémit des impiétés qu'il y découvrit; & ranimant toutes ses forces, il le réfuta solidement. Après la mort d'*Ercanrad*, évêque de Paris, *St. Prudence* n'ayant pu se trouver à l'ordination d'*Enée*, qui avoit été élu pour succéder à *Ercanrad*, il écrivit qu'il y consentoit pourvu qu'*Enée* sousscrivit quatre articles qu'il inséra dans sa lettre. Ces articles établissoient la vraie doctrine de l'église sur la nécessité de la grace & la gratuité de la prédestination. *St. Prudence* n'avoit pas moins de zele pour la discipline que pour la doctrine. Il étoit curieux de voir autant de chrétiens parfaits, qu'il voyoit d'hommes; & tous les abus qu'il pouvoit réformer, éprouvoient le feu de son zele. Il eut occasion de l'exercer dans la commission que *Charles-le-Chatve* lui donna, de réformer avec *St. Loup*, abbé de Ferrieres, tous les monasteres de France. Le saint évêque mourut le sixieme d'avril de l'an 861. Nous apprenons par une lettre du fameux *Hincmar*, que *St. Prudence* est auteur des annales de nos Rois qui portent le titre d'annales de *St. Bertin*. Les traités de *Prudence* sur la grace se trouvent dans

le recueil des auteurs du onzieme siecle , qui ont écrits sur la prédestination. Ce recueil important fut imprimé à Paris en 1650, en 2 vol. in-4°. Les annales de St. *Berrin* ainsi appellées à cause qu'elles furent trouvées dans l'abbaye de ce nom , se trouvent dans le recueil des auteurs de l'histoire de France. L'abbé *Breyer*, chanoine de Troyes, a écrit la vie de St. *Prudence*.

GALLONIUS, (*Anroine*) naquit à Rome & fut un des premiers membres de la congregation de l'Oratoire fondée par St. *Philippe de Néri*. Son érudition fit beaucoup d'honneur à son ordre , mais il ne lui en fit pas moins par la pureté de ses mœurs , par ses sentimens de religion & par son amour pour la vérité. Nous avons de lui différens ouvrages. Les principaux sont, I. Un traité des *martyrum cruciatibus* , imprimé à Rome en 1594 , & ensuite à Paris en 1659, in-4°. L'objet de cet ouvrage est de donner une idée des différens supplices qu'on faisoit souffrir aux martyrs , & des instrumens dont on se seroit pour les tourmenter. On y trouve de grands détails sur ces excès. L'auteur rassemble tout ce qui a rapport à sa matiere. Cet ouvrage, également instructif pour les savans & les Chrétiens , est fait avec ordre & avec discernement. *Gallonius* l'avoit d'abord composé en italien , mais il le traduisit ensuite en latin & le dédia au pape *Clement VIII*. II. La vie de St. *Philippe de Néri* à Rome in-4°. Cet ouvrage est plein de circonstances , que plusieurs personnes pourront trouver minutieuses. L'auteur ajoute foi très-facilement aux miracles , & en adopte quelques-uns sans un examen trop réfléchi. III. Une *histoire de vierges* , qui est instructive & édifiante. IV. Les *vies de quelques martyrs*. Ce savant pere de l'Oratoire mourut en 1605. il étoit fort lié avec le cardinal *Baronius* , son confrere , qui en faisoit beaucoup de cas.

GAMACHES , (*Philippe*) de la maison & societé de Sorbonne, reçut le bonnet de docteur en 1598. Son érudition le fit pourvoir dès la même année de la chaire de professeur royal en théologie positive , que venoit de fonder *Henri IV*. Ce fut lui qui approuva le livre de la *puissance ecclésiastique & politique* du fameux docteur *Richer* ; mais cet ouvrage ayant excité une tempête , le docteur *Duval* , ennemi de *Richer* , voulut le faire déposer de son syndicat , & tâcha d'attirer *Gamaches* dans son parti. On lui fit résigner l'abbaye de St. *Julien* de Tours pour lui imposer silence ; & le Nonce pour achever de le gagner , promit de lui faire avoir ses bulles gratuitement. Ce docteur mourut le 21 juillet 1625, âgé de 57 ans. On a de lui des *Commentaires* sur la somme de St. *Thomas* , en 2 vol. in-fol. à Paris 1627. On y trouve de très-bons matériaux pour une théologie , & les savans les consultent très-souvent. L'abbé *Gamaches* avoit beaucoup de science & de vertu , & *Richer* le regardoit comme le plus grand homme de son temps. La cabale des Jésuites & de *Duval* tâcha de lui fermer la bouche en lui procurant une abbaye , comme nous l'avons dit ; mais elle ne put jamais lui faire abandonner la bonne doctrine. Il résista à toutes les attaques qu'on lui livra , pour lui arracher

une app
profiter
livrer les
ses émiss
pour sa
même av
malade ,
tomber d
dressé , et
mestiques
lui faire
dir public
jugeoit le
rempli de
Siege. Le
deposer
GARACH
tes en 16
qu'il tém
mis de so
Theophile
lecture. C
une bonn
te étoit fi
doit que
étoit hors
nora sa so
ges sont ,
rels , con
Et aux bon
ressus de la
gion est d
voit l'ètr
tenir l'ath
sutes le j
n'est pas
ils aient c
plutôt né p
lique. Son
sine de pro
rieux , une
de gens de
choses sur
aux Jésuit
de notre rel
tre l'athéis
des ames &
né ridicul

une approbation des maximes ultramontaines. Les factieux profiterent de la longue maladie, qui précéda sa mort, pour lui livrer les plus violens assauts. Duval avoit recommandé à un de ses émissaires nommé *Mauclerc* d'épier un moment favorable pour faire signer au moribond une déclaration que Duval lui-même avoit dressée. *Mauclerc* ne cessoit de crier aux oreilles du malade, que sa mémoire seroit en exécution, & qu'il alloit tomber dans les flammes éternelles. Enfin le plan qu'on lui avoit dressé, étoit de saisir l'instant où la mere du malade & les domestiques seroient retirés, pour prendre la main du moribond & lui faire signer sans témoins la prétendue déclaration. On la rendit publique après la mort de *Gamaches*. On lui faisoit dire qu'il jugeoit le livre de *Richer* très-pernicieux à l'église de Dieu, étant rempli de propositions hérétiques, schismatiques, injurieuses au St. Siege. Le confesseur de *Gamaches*, ses parens, ses domestiques déposerent contre la fourberie.

GARASSE, (François) né à Angoulême, entra chez les Jésuites en 1601, à l'âge de 15 ans. Il se rendit célèbre par le zèle qu'il témoigna contre les esprits libertins, & contre les ennemis de son ordre. Il se déchaina principalement contre le poète *Theophile* & contre *Pasquier*. Il ne manquoit ni de génie, ni de lecture. Comme il avoit beaucoup de feu, l'imagination vive & une bonne poitrine, il passa pour un bon prédicateur. Ce Jésuite étoit fort propre à soutenir une cause, lorsqu'elle ne demandoit que la force des poumons; mais s'il falloit des raisons, il étoit hors de sa sphere. S'étant voulu mêler d'écrire, il déshonora sa société & se déshonora lui-même. Ses principaux ouvrages sont, 1. *La doctrine des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'état, à la religion, & aux bonnes mœurs combattue & renversée, par le pere François Garassus de la compagnie de Jesus, 1623, in-4°.* Ce livre où la religion est défendue d'une manière à la rendre ridicule, si elle pouvoit l'être, parut aux gens sensés beaucoup plus propre à entretenir l'athéisme qu'à le détruire. Le prieur *Ogier* adressa aux Jésuites le jugement & la censure de cet ouvrage. Il leur dit, qu'il n'est pas possible, qu'étant les plus forts champions de la vérité, ils aient choisi le pere *Garasse* pour la défendre; cet homme étant plutôt né pour être poète satyrique ou farceur que docteur Catholique. Son livre ne lui paroit qu'un cloaque d'impie, une sentine de profanations, un ramas de bouffonneries & de contes facétieux, une satire de malignité & de médisance contre beaucoup de gens de bien & de mérite. Après avoir dit plusieurs autres choses sur ce ton-là pour caractériser cet ouvrage, on demanda aux Jésuites si ce sont-là les moyens de défendre la vénérable vérité de notre religion; si ce sont-là les vraies armes dont il faille combattre l'athéisme, ou si ce ne sont pas plutôt les instrumens de la perte des âmes & les inventions du pere des mensonges pour rendre la vérité ridicule & méprisable d'avantage parmi ses malheureux suppôts.

II. *Somme des théologie des vérités capitales de la religion chrétienne*, in-fol. 1625. Cet ouvrage trouva aussi des critiques. La plus forte est celle que publia l'abbé de St. Cyran sous ce titre : *Somme des fautes & faussetés capitales contenues en la somme théologique du pere François Garasse*. Le censeur l'accuse de fausseté, d'ignorance, d'impiété, d'hérésie, de bouffonnerie. Cette censure devoit contenir quatre volumes, mais l'auteur se borna à deux. Le premier vol. rend compte des fautes que *Garasse* avoit commises en citant la sainte écriture, St. *Augustin* & St. *Basile* de Séleucie. Le second contient ses fautes dans les citations des autres peres & des auteurs profanes. Le troisieme devoit renfermer les fautes de théologie, de philosophie, de chronologie, de cosmographie, &c. Le quatrieme devoit contenir plusieurs héréses, erreurs, impiétés, irrévérences, bouffonneries, vaneries insupportables. L'auteur dédie l'ouvrage au cardinal de *Richelieu*; il y a un endroit singulier dans son épître dédicatoire, & d'autant plus singulier qu'il parloit d'un ennemi violent des Jésuites. L'abbé de St. Cyran dit qu'il honore la société de *Jésus* comme une des plus fortes compagnies de l'armée du fils de Dieu, & qui surpasse en courage aux occasions, & l'escadron invincible de la *Macedoine* & la bande inseparable des amoureux qui mouroient ensemble pour le bien public. Je ne crois pas, dit *Bayle*, qu'il soit facile de trouver une critique aussi forte que celle là. On y rencontre une exacte & profonde érudition, un jugement solide, & une sagacité merveilleuse à découvrir les défauts d'un écrivain. C'est uné des plus utiles lectures que l'on puisse faire, & sur-tout lorsqu'on a dessein de s'ériger en auteur à raisonnemens par autorité, par allusion, par comparaisons, &c. Le Jésuite *Garasse*, quoique le plus emporté des hommes, parce que son imagination animoit son zele, étoit d'ailleurs un homme très-vertueux. Il finit sa vie par une action héroïque. Une affreuse contagion désolant *Poitiers*, il se dévoua au service des pestiferés & mourut au milieu d'eux à l'hôpital en 1631 à 46 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui, I. Un mauvais livre de controverse intitulé : le *Rabelais reformé*; il y parle satyriquement de plusieurs ministres & sur-tout de *Pierre du Moulin*, qu'il accuse d'être imitateur de *Rabelais* & un *Rabelais resuscité*. *Placcius* a été trompé par le titre de ce livre, qu'il croit être une édition de *Rabelais*, purgée des obscénités dont cet auteur fourmille. II. *Recherches des recherches de Pasquier*, 1622 : libelle infame qui souleva contre *Garasse* les fils de *Pasquier*. Ils justifierent la mémoire de leur pere par un livre imprimé en 1624 avec privilege du Roi. On trouve dans l'ouvrage de ces magistrats deux listes d'injures distribuées par les lettres de l'alphabet, & tirées des livres du Jésuite *Garasse*. Il y en a une multitude de si grossieres, qu'on ne conçoit pas comment un homme a pû les écrire sans être arrêté par la crainte de choquer ses lecteurs. Dans cet étrange dictionnaire d'injures, il y en a plusieurs qui sont moins grossieres, mais plus ridicules, &

qui paro
de bel e
rasse dit
for par b
melle, f
tes de s
en adres
sieurs an
Adieu av
Adieu ho
Adieu ca
de l'églis
merc. Ad
sous d'aut
ce grand
verfité, 8
trois pag
GARCE
St. Domin
entrepren
de Sorbon
avec un
Charles-Qu
au Mexiqu
la dernière
sous le jo
me des b
Espagnols
la charité
en faveur
ressant, se
évêque ne
intruisit,
1547, fut
GARCIA
supérieurs
bord son n
par les dan
idolâtres,
conféres.
littre. Il s'
mais on le
bien; & p
raste empir
nombre des
1665. Nous
Les princip
a de bonne
taité contr

qui paroissent incroyables, de la part d'un auteur qui se piquoit de bel esprit. En voici un échantillon. A ce mot *fo*, le P. *Garasse* dit que (*Pasquier* est un *fo* par nature, *fo* par becquarre, *fo* par bémole, *fo* à la plus haute gamme, *fo* à double semelle, *fo* à double teinture, *fo* en cramoisi, *fo* en toutes sortes de sottises.) Il finit son gros livre des *recherches des recherches*, en adressant la parole au célèbre magistrat mort depuis plusieurs années. (Adieu maître *Pasquier*. Adieu plume sanglante. Adieu avocat sans conscience. Adieu Monophile sans cervelle. Adieu homme sans humanité. Adieu chrétien sans religion. Adieu capital ennemi du St. Siege de Rome. Adieu fils dénaturé de l'église, qui publiez & augmentez les opprobres de votre mere. Adieu jusqu'à ces coups de tonnerre qui vous enseveliront sous d'autres montagnes que dans votre parnasse. Adieu jusqu'à ce grand parlement, auquel vous ne plaidez plus pour l'université, &c.) C'en est assez de ces beaux adieux qui tiennent trois pages du livre du pere *Garasse*.

GARCES, (*Julien*) né en Arragon en 1460, prit l'habit de St. *Dominique*, qu'il honora par ses vertus. Ses études lui firent entreprendre le voyage de Paris, où il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. De retour dans sa patrie, il y professa la théologie avec un succès peu commun, qui lui mérita les bienfaits de *Charles-Quint*. Ce prince le nomma premier évêque de *Tlascala* au Mexique. Ce pays conquis par les Espagnols étoit traité avec la dernière barbarie par ses vainqueurs. Les Indiens gémissent sous le joug d'une servitude insupportable; on les traitoit comme des bêtes. *Garcès* indigné de ces excès, écrivit contre les Espagnols une lettre au pape *Paul III*, où il deplioit tout ce que la charité chrétienne, l'humanité & la justice peuvent inspirer en faveur des malheureux. Cette lettre, qui est un traité intéressant, se trouve dans l'histoire du Mexique de *Padilla*. Le St. évêque ne se borna pas à écrire en faveur des Indiens; il les instruisit, il les consola, il les secourut. Sa mort arrivée en 1547, fut celle d'un véritable serviteur de Dieu.

GARCIA, (*Jean*) Dominicain espagnol, fut choisi par ses supérieurs pour porter la foi aux peuples infideles. Il exerça d'abord son ministère aux isles *Philippines*, & il ne fut rebuté ni par les dangers ni par les fatigues. Après avoir converti plusieurs idolâtres, il passa à la Chine en 1638 avec quelques-uns de ses confreres. Les cérémonies chinoises lui parurent des actes d'idolâtrie. Il s'éleva si fortement contre elles qu'il fut chassé du pays; mais on le rappella huit mois après. Il y fit alors beaucoup de bien; & pendant 30 ans qu'il enseigna le christianisme dans ce vaste empire, il eut la consolation d'augmenter beaucoup le nombre des adorateurs de la croix. Ce St. religieux mourut en 1665. Nous avons de lui quelques ouvrages en langue chinoise. Les principaux sont, I. Un traité sur l'oraison mentale, où il y a de bonnes réflexions. II. Un catéchisme. III. Il eut part à un traité contre le culte de *Confucius*.

GARDINER, (*Erléme*) né à St. Edmond, dans le comté de Suffolck en Angleterre, fit ses études dans l'université de Cambridge. Les langues, le droit, la théologie & les belles-lettres l'occupèrent successivement. Ses connoissances dans tous ces genres lui méritèrent la place de chancelier de l'université, & ensuite l'évêché de Winchester. Il fut envoyé à Rome par *Henri VIII*, pour solliciter la dissolution de son mariage. Ses soins ayant été inutiles il souscrivit à la sentence du divorce prononcée par *Crammer* & il le défendit par un traité latin de la *vraie & de la fausse obéissance*. En approuvant la conduite de *Henri VIII*, il ne s'opposa pas moins fortement à la réformation : ce qui le fit déposer & emprisonner sous le regne d'*Edouard VI*. La reine *Marie* le rétablit en 1553, & il eut beaucoup de crédit auprès de cette princesse. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort en 1555, après s'être fait estimer par son zèle & ses vertus. Nous avons de lui plusieurs traités de controverse contre les Luthériens & les Calvinistes. Il a défendu principalement contre eux la *Messe* & l'*Eucharistie*. Plusieurs citations, quelques raisonnemens foibles & d'autres très-pessans ; tel est le caractère de ses ouvrages.

GARET, (*Dom Jean*) né au Havre dans le diocèse de Rouen, entra dans la congrégation des *Bénédictins* de *St. Maur*. Son savoir l'y annonça bientôt comme un des meilleurs sujets de cet ordre. Il mourut en 1694, dans l'abbaye de *Jumièges*, aussi cher à ses confrères par sa modestie & sa douceur qu'utile au public par une excellente édition de *Cassiodore*. *Dom Gare*, la publia à Rouen en 1679, en 2 vol. *in-fol.* Cette édition, une des meilleures qui soient sorties des bibliothèques des *Bénédictins* de *St. Maur*, est ornée d'une dissertation curieuse sur la profession monastique de cet homme-célebre. On y trouve aussi des préfaces intéressantes.

I. GARNIER, (*Jean*) Jésuite de Paris, naquit en 1612, & se distingua de bonne heure par son goût pour les recherches savantes. Il professa successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie, & se fit beaucoup d'honneur dans ces différens emplois. Ses supérieurs le députerent à Rome pour les affaires de leur société ; mais il mourut en y allant en 1681, à 70 ans, à Bologne. A l'érudition la plus profonde, le pere *Garnier* ajouta les vertus qui font le religieux & le chrétien. Nous avons de lui, I. Une édition de *Marius Mercator*, qu'il publia en 1673, *in-fol.* Le mérite de cette édition consiste en dissertations très-savantes, où plusieurs points relatifs aux matières ecclésiastiques sont discutés avec beaucoup d'exacritude, & en remarques qui sont dignes des dissertations. II. Une édition du *brevarium* de *Liberat*, diacre de Carthage, qu'il publia à Paris *in-8°* en 1675. *Cebreviarium* est une histoire abrégée des Nestoriens & des Eutychéens, qui peut être fort utile, sur-tout avec les notes du pere *Garnier*. III. Une autre édition d'un petit traité de *Jusien* d'Élène fameux pélagien contre lequel *St. Augustin* a écrit. IV. Il a publié le

Journal des
beaucoup de
siffes romai

II. GAR
du Mans
1689. La
reutes, qu
qui peuv
lingue grec
pellerent
(
de *St. Basi*
1721, mais
rent de fini
leurs égare
sur les mei
l'auteur y a
l'auteur ne
les biblioth
écrites dan
cette collecti
forme des
not y est t
mourut en
cristere, les
la politesse
son éruditi
l'abbé *Maran*

GASTAU
mille noble
avoit beauc
ans ; mais
chaire, &
se consacra
de la jurisp
bres avocat
suffiques. L
plaida cont
on fait ave
La chateur
de cacher,
enterré sur
voit en se
jeux sur se
meurs pure
mens de i
principaux se
Romains, en
que des *Jesu*

Journal des Papes , ouvrage latin qui , quoiqu'inezact , peut beaucoup servir à éclaircir divers points de l'histoire des Pontifes romains. V. Un supplement aux œuvres de *Theodoret*, in-fol.

II. GARNIER , (*Dom Julien*) né à Converai dans le diocèse de Mans , se fit Bénédictin dans la congrégation de St. Maur en 1689. La nature lui avoit accordé les dispositions les plus heureuses , que l'art perfectionna. Il cultiva toutes les sciences , qui peuvent orner l'esprit ; mais il s'attacha principalement à la langue grecque , qu'il posséda parfaitement. Ses supérieurs l'appellerent (en 1699) à Paris où il entreprit une nouvelle édition de St. Basile le Grand. Il en avoit déjà donné 2 vol. in-fol. en 1721 , mais les infirmités causées par son application l'empêchèrent de finir cette entreprise. Cette édition est précieuse à plusieurs égards , soit par rapport au texte que l'auteur a corrigé sur les meilleurs manuscrits , soit par rapport à la version que l'auteur y a jointe , soit enfin pour l'exécution typographique. L'auteur ne se borna pas à comparer des manuscrits puisés dans les bibliothèques de sa congrégation ; il fit les recherches les plus exactes dans les autres bibliothèques de Paris. La préface de cette collection mérite de fixer l'attention du lecteur ; elle renferme des choses importantes ; elle éclaircit des difficultés , & tout y est traité avec sagacité & avec exactitude. Dom Garnier mourut en 1725 , âgé d'environ 50 ans. La douceur de son caractère , les agrémens de son esprit , la pureté de ses mœurs , la politesse de ses manieres honorent sa mémoire autant que son érudition. L'édition de St. Basile fut achevée par dom Prudent Maran , qui en publia le troisieme vol. en 1730.

GASTAUD , (*François*) naquit à Aix en Provence d'une famille noble. Le congrégation de l'Oratoire , pour laquelle il avoit beaucoup de goût , le reçut dans son sein à l'âge de 14 ans ; mais il la quitta un an après. Il avoit du talent pour la chaire , & il alla l'exercer à Paris. De retour dans sa patrie , il se consacra au barreau & donna toute son application à l'étude de la jurisprudence. On le compta bientôt parmi les plus célèbres avocats d'Aix. Il se signala sur tout dans les causes ecclésiastiques. Les Jésuites ont eu peu d'ennemis aussi acharnés ; il plaida contre eux en 1717 , dans une cause qu'ils perdirent , & on fait avec quelle ardeur il poursuivit le fameux pere Girard. La chaleur qu'il montra en cette occasion , lui valut une lettre de cachet , qui l'exila à Viviers. Il y mourut en 1732 , & fut enterré sur le grand chemin par l'ordre de l'évêque , qui ne voyoit en lui que le janséniste opiniâtre , & qui fermoit les yeux sur ses autres qualités. C'étoit un homme édifiant , de mœurs pures , plein d'amour pour les pauvres & de grands sentimens de religion. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont , I. Un recueil d'homelies sur l'épître de St. Paul aux Romains , en 2 vol. in-12 , ouvrage solide & instructif. II. La polémique des Jésuites démasquée ; c'est un livre , dans lequel on remar-

que un ton d'aigreur; le style est allumé par le zele, mais quel que ardent que puisse être ce zele, il n'aura jamais son effet sur les esprits doux & sur les ames sensibles, s'il n'est modéré par la charité. III. Les *illusions*; les *erreurs* de l'évêque de Marseille, contre lequel il publia aussi des *reflexions critiques sur son mandement sur la grace*. L'auteur dans ces différentes brochures s'attache aux plus petites expressions, pour en tirer un sens condamnable; & il exprime toutes ces critiques d'une maniere forte & vive.

GASTINAU, (*Nicolas*) né à Paris en 1621, embrassa l'état ecclésiastique, & fut élevé au sacerdoce. Il avoit à peine 24 ans, lorsqu'il fut pourvu de la cure d'Anet, dans laquelle il travailla fort utilement pendant 20 années. L'ayant abandonnée pour se fixer à Paris, il eut l'amitié & l'estime des MM. *Arnauld, Nicole & Launoi*. Ce dernier tenoit chez lui des conférences sur la théologie, l'écriture-sainte, l'histoire ecclésiastique & les *Sts. peres*. *Gastinau* y assista & y fit paroître son érudition. Il mourut en 1695 à 77 ans. Ce savant avoit tout ce qu'il faut à un bon prêtre, la piété, le zele, l'amour de l'étude & de la retraite. Nous avons de lui 18 *lettres* de controverse, dans lesquelles il établit avec beaucoup de solidité les dogmes contestés par les Calvinistes. Ces lettres forment 3 vol. dont une conversation avec un protestant fut l'occasion. Dans les premières l'auteur s'attache à réfuter le ministre *Claude*, qui avoit écrit contre le livre des préjugés légitimes de *Nicole*, & dans les autres il prouve la vérité de la présence réelle. L'examen qu'il fait de ce dogme, n'est point du tout avantageux aux Calvinistes, dont il renverse les principes de fond en comble. On voit dans cet ouvrage un digne ami des *Nicole* & des *Arnauld*.

GAVANTUS, (*Barthelemi*) né à Milan, passe pour un des plus célèbres rubriquistes du dix-septieme siecle. Etant entré chez les religieux Barnabites, il y professa avec distinction & en devint général. Son érudition se tourna principalement vers les cérémonies de l'église, sur lesquelles il publia des écrits qui lui firent un nom. Nous avons de lui, 1. Un commentaire sur les rubriques du missel & du bréviaire romain, dont la meilleure édition est celle qui a pour titre: *Gavanti thesaurus sacrorum rituum, seu commentar. in rubricas missalis & breviarii romani, cum novis observation. & additionib. Merari* in-4°. 5 vol. cum fig. 1736, 1740, *Taurini*. Cet ouvrage prouve que l'auteur avoit approfondi cette matiere; mais il avoit plus été guidé dans ses recherches par la spiritualité que par la saine critique. Il est plein d'idées mystiques & peu naturelles; il prend presque toujours le mauvais parti en décidant. Il adopte mille explications arbitraires, moins fondées sur les faits que sur les rêveries des rubriquistes. Il apporte souvent des raisons qui contredisent celles dont il s'est déjà servi. Les observations de *Merari* rendent son ouvrage plus précieux, & forment un cours complet des rites ecclésiastiques. Cette édition a été réimprimée à Venise en 1740, en 2 vol. in-fol. II.

St. Mam
instru
celebran
lité, &
pas moi
lieu du

GAU
notre d
mort de
absent.
évêque.

province
cant d'ex
& quoiq
évêque.

Honorius
nir le ré
vit à St.

pour la d
de St. Ga

avons de
noncés a

les écrivi
qui avoit

de l'impe
exercioit

démon ex
explique

ducation
& prouve

réellemen
conserver

la vie spi
Gaudence

fit le jour
seul qui n

ou il avoi
autres sain

de Bresse,
encore dan

St. Augusti
St. Gauden

dinal Quin
ce savant c

mones cum
GAUDR
palla sa vie

Tomé

II. *Manuale episcoporum*, in-4°, à Paris 1647 : ouvrage solide & instructif. III. *Praxis visitationis episcopalis, & synodi diocesana celebranda*, in-4° 1639, Parisis. Ce livre peut aussi avoir son utilité, & on l'a consulté plus d'une fois. *Gavantus* ne se distingue pas moins par sa piété que par sa science. Il mourut vers le milieu du dix-septième siècle consultant de la congrégation des rits.

GAUDENCE, (*Saint*) évêque de Bresse en Italie, se fit connaître de bonne heure par ses vertus & par sa science. Après la mort de *St. Philastre*, il fut élu évêque de Bresse quoiqu'il fut absent. Le peuple s'engagea par serment à ne point avoir d'autre évêque. C'est ce qui obligea *St. Ambroise* & les évêques de la province, à lui écrire, pour lui ordonner de revenir, le menaçant d'excommunication s'il n'obéissoit. Il revint donc d'Orient; & quoiqu'il alléguât sa jeunesse & son incapacité, il fut ordonné évêque. On croit qu'il fut un des trois évêques que l'Empereur *Honorius* & le concile d'Occident députerent à *Arcade*, pour obtenir le rétablissement de *St. Chrysostome*. Cet illustre persécuté écrivit à *St. Gaudence* pour le remercier des travaux qu'il avoit essuyés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le temps de la mort de *St. Gaudence*; mais il paroît qu'il vivoit encore l'an 410. Nous avons de lui dix-sept sermons, dont les dix premiers furent prononcés aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâques. Il les écrivit ensuite à la prière de *Benevole*, ce généreux officier qui avoit refusé de dresser un édit en faveur des Ariens du temps de l'impératrice *Justine*. Il fait voir que la tyrannie que *Pharaon* exerçoit sur les Israélites, étoit une figure de l'empire que le démon exerce sur ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême. Il explique les cérémonies que les anciens observoient dans la manifestation de la Pâque. *Gaudence* s'étend beaucoup sur l'eucharistie, & prouve par l'autorité des divines écritures, qu'elle contient réellement le corps & le sang de J. C. Il exhorte les Néophytes à conserver l'innocence de leur baptême, à nourrir & à entretenir la vie spirituelle de la grace. Outre les dix-sept sermons de *St. Gaudence*, nous avons de lui deux lettres, & un discours qu'il fit le jour de l'anniversaire de la mort de *St. Philastre*. C'est le seul qui nous reste de quatorze qu'il avoit faits sur le même sujet & au même jour. Il avoit fait bâtir une nouvelle Eglise à Bresse, où il avoit mis des reliques des quarante martyrs & de plusieurs autres saints. *St. Philastre* prédécesseur de *St. Gaudence* sur le siège de Bresse, avoit composé un livre des hérésies, que nous avons encore dans la bibliothèque des peres. Cet ouvrage est défectueux. *St. Augustin* avoit connu *St. Philastre* à Milan. Les ouvrages de *St. Gaudence* ont été recueillis à Bresse en 1738, in-fol. par le cardinal *Quirini* avec ceux de *St. Philastre*. Cette édition est digne de ce savant cardinal. Voyez aussi : *S. Gaudenii Brixia episcopi sermones cum Rumperti & Adelmanni opusculis*. Aug. Vind. 1757, in-4°.

GAUDRON, (*Erienne*) clerc tonsuré, né à Paris en 1672, passa sa vie dans la retraite & dans la pratique des bonnes œu-

yres. Il mourut en 1732, dans sa soixantieme année, n'ayant jamais voulu entrer dans les ordres, dont son humilité lui faisoit penser qu'il étoit indigne. Nous avons de lui des *instructions sur les mysteres*, en 6 vol. in 12, qui avoient été précédées de deux autres volumes sur la maniere de passer tout le temps de l'année: tout y est puisé dans l'écriture & la tradition; & cet ouvrage est très-propre à entretenir la piété.

GAULT, (*Jean-Baptiste*) étoit né à Tours, vers la fin du seizieme siecle. Ses parens le firent étudier avec son frere aîné nommé *Eustache* chez les Jésuites de Lyon, & ensuite à la Fleche, où ses talens se perfectionnerent. Etant allé à Rome il y soutint avec éclat des theses de théologie. Après dix-huit mois de sejour dans cette ville, les deux freres revinrent à Tours, & résolurent d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire que le cardinal de *Berulle* avoit depuis peu établie à Paris. L'aîné devint supérieur de la maison de l'Oratoire de Troyes, & *Jean-Baptiste* de celle de Langres. Ces deux freres furent ensuite envoyés en Espagne pour y établir de nouvelles maisons de l'Oratoire. Au retour de cette commission, *Jean-Baptiste* fit un nouvel établissement de l'Oratoire à Dijon, & quelque temps après un autre en Flandre. Le cardinal de *Berulle* l'envoya ensuite à Montauban, pour travailler à la conversion des hérétiques, suivant l'intention du roi *Louis XIII*, qui avoit souhaité cette mission. Le zele & la douceur de *Jean-Baptiste Gault*, joints à la force de ses discours, produisirent un heureux changement dans l'esprit des Calvinistes. Ils disoient publiquement, que si tous les Catholiques eussent ressemblés à ce saint missionnaire, ils n'auroient jamais hésité à se faire catholiques-romains. Delà il alla au Mans, où il contribua beaucoup à la réforme de l'abbaye de *St. Julien* du Pré. Peu de temps après l'archevêque de Bordeaux le demanda pour être juge de la primatie, & lui donna la cure de *Ste. Eulalie* à Bordeaux, afin de l'attacher auprès de lui. Son frere étoit alors supérieur du seminaire de cette même ville, où il reçut un brevet du Roi, qui l'avoit nommé à l'évêché de Marseille; mais il mourut en 1639 avant que de recevoir ses bulles. *Jean-Baptiste* fut nommé à la place de son frere, & fut sacré à Paris dans l'église de *St. Magloire*. Il se rendit aussitôt à Marseille, où son zele pour la réforme de son diocèse, pour le soulagement des pauvres, pour le rachat des captifs, pour la conversion des galériens le rendit cher & respectable. Mais ce peuple ne posséda pas long-temps ce saint pasteur; car il mourut le 25 mai 1643, âgé de 48 ans. Nous avons de ce prélat quelques *mandemens*. *Eustache Gault*, son frere, est auteur de plusieurs ouvrages manuscrits. Ils consistent en ouvrages de piété & en écrits polémiques. On y trouve entr'autres un petit traité, pour prouver combien il est dangereux, que tous les colleges tombent peu-à-peu entre les mains des Jésuites. Ce danger n'est plus à craindre en France. Le pere *Senault* de l'Oratoire a écrit la vie du pieux évêque de Marseille.

I. GA
Après la
prieur de
ne font
ce titre
conciles
de Poitie
rinthes
Aristote
latrique
bar par l

II. GA
d'Evreux
de bonne
en provin
en Sorbo
l'empêch
il prit le
il consac
mes & de
tes par se
son avan
fut contr
celui de
Quésnel,
prêtre, le
le conseil
de perdre
alors aup
voir en jo
son de ce
moyen qu
de Montp
consequ
livres, fan
en 1738,
Il alloit p
le qui lui
voyages q
à 71 ans.
coup du c
l'abbé *Ca*
avoit écri
si c'en est
nocence c
amour ten
l'ardeur p
en lui le

I. GAUTIER de St. Victor, florissoit dans le douzieme siecle. Apres la mort de Hugues de St. Victor, arrivée en 1178, il fut élu prieur de cette abbaye. Il composa plusieurs ouvrages, mais qui ne sont pas imprimés. Il y a entr'autres quatre livres qui portent ce titre : *Contre les hérésies manifestes & condamnées, même dans les conciles, que fourriement les sophistes* Abailard, Lombard, Pierre de Poitiers & Gilbert de la Porrée. Il les nomme les quatre labyrinthes de la France, & dit qu'ils se sont égarés en suivant Aristote dans sa dialectique, & en traitant avec la légereté scholastique les mysteres de la Trinité & de l'incarnation. Il les combat par l'autorité de l'écriture & des peres.

II. GAUTIER, (Jean Baptiste) né à Louviers dans le diocèse d'Evreux en 1685, d'une famille honnête & pieuse, se destina de bonne heure au sacerdoce. Ses premieres études furent faites en province; il les acheva à Paris, & fit son cours de théologie en Sorbonne, mais les signatures qu'on exige dans cette école l'empêcherent de prendre des degrés. Il entra à St. Magloire, où il prit le goût des études ecclésiastiques. De retour dans sa patrie, il consacra ses talens à l'instruction de ses freres. Il fit des catéchismes & des conférences: fonctions qui lui furent bientôt interdites par son évêque. La bulle *unigenitus* fut un nouvel obstacle à son avancement. Ayant fait éclater son opposition à ce décret, il fut contraint de quitter le diocèse d'Evreux & de se retirer dans celui de Boulogne. M. de Langlé, protecteur des partisans de *Quefnel*, en étoit évêque. Il le reçut à bras ouverts, l'ordonna prêtre, le fit son promoteur, & ensuite son vicaire-général. Il fut le conseil, l'ami & l'écrivain de cet évêque, qu'il eut le malheur de perdre en 1724. M. de Colbert, évêque de Montpellier, l'appella alors auprès de lui, & lui donna sa confiance; mais pour pouvoir en jouir plus paisiblement, il n'eut d'autre titre dans la maison de ce prélat que celui de bibliothécaire. Ce fut par ce moyen qu'il évita une lettre de cachet. Les adversaires de l'évêque de Montpellier ne le regarderent, que comme un homme sans conséquence, qui n'étoit occupé qu'à ranger & à époudrer des livres, sans être capable d'autre chose. M. de Colbert étant mort en 1738, l'abbé Gautier revint à Paris où il vécut dans la retraite. Il alloit passer quelques mois tous les ans dans le sein de sa famille qui lui étoit tendrement attachée. Ce fut au retour d'un de ces voyages qu'il mourut à Gaillon, où sa chaise avoit versé, en 1755 à 71 ans. Quelques Jésuites fanatiques attribuerent sa mort à un coup du ciel, qui châtoit un de leurs ennemis. Il est vrai que l'abbé Gautier, les voyant du même oeil dont ils le voyoient, avoit écrit contre eux avec beaucoup de chaleur; mais ce crime, si c'en est un, étoit racheté par plusieurs vertus. Une grande innocence de mœurs, un attrait naturel pour la simplicité, un amour tendre pour les pauvres, un extérieur modeste & grave, l'ardeur pour l'étude, l'application au travail, tout annonçoit en lui le chrétien & le savant. Cet auteur a publié un grand

nombre d'ouvrages, dont la plupart sont polémiques. Les principaux sont, I. *Mémoires où l'on détruit les plaintes portées contre le gouvernement de M. l'évêque de Boulogne dans son diocèse*, 1723, in-4°. II. *Mémoire pour servir d'éclaircissement à la lettre du pere Pacifique de Calais, Capucin*, 1724, in-8°. III. *Relation de ce qui s'est passé durant la maladie & à la mort de M. de Langle, évêque de Boulogne*, 1724, in-4°. IV. La préface qui est à la tête des œuvres de M. Colbert, 1739, in-4°. V. *Lettre à M. Berger de Charancy, évêque de Montpellier*, 1740, in-4°. Elle est connue sous le nom de *verges d'Héliodore*. C'est un des écrits les plus forts, qui aient été publiés contre ce Prélat. VI. *Mémoire apologétique & défense des curés bénéficiers & autres prêtres du diocèse de Montpellier*, 1742, in-4° : ouvrage savant. VII. *Les Jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie dans la Chine*, 1743, in-12. Cet ouvrage fit de la peine aux Jésuites, contre lesquels on intentoit les mêmes accusations de toute part. VIII. Le poème de *Pope*, intitulé : *Essai sur l'homme convaincu d'impiété*, 1746, in-12. L'auteur trouve le poison de l'irréligion dans ce poème & il y est réellement, quoiqu'en aient dit quelques critiques. IX. *Cinq lettres apologétiques pour les Carmélites du fauxbourg St. Jacques à Paris contre dom la Taste, évêque de Bethléem*, 1748, in-12. X. *Réfutation d'un libelle intitulé : La voix du sage & du peuple*, in-4°, 1750. La brochure que l'abbé *Gaucier* réfutoit étoit plutôt impie que satyrique; mais l'auteur appelloit un libelle, parce qu'on y trouvoit ce passage : „ Ce „ qu'on appelle un Janseniste est réellement un fou, un mauvais „ citoyen & un rebelle. Il est fou parce qu'il prend pour des vé- „ rités démontrées des idées particulières; il est mauvais citoyen „ parce qu'il trouble l'ordre de l'état; il est rebelle parce qu'il „ désobéit. “ Ce morceau étoit très-dur, & il y avoit d'autres passages dans cette brochure qui ne l'étoient pas moins. XI. *Vie de M. Soanen, évêque de Senes*, 1750, in-4° & in-12. XII. *Les lettres persanes convaincus d'impiété*, 1751, in-12. XIII. *Lettres à M. l'évêque d'Angers*, au sujet du prétendu extrait du catéchisme de Montpellier, 1752, in-12. L'auteur venge ce catéchisme des erreurs, que les ennemis des bons livres ont voulu y trouver. XIV. *Lettre à M. l'archevêque de Sens*, 1752, in-12; elle fut assez répandue dans le temps qu'elle parut. XV. *Lettre d'un Théologien aux Evêques*, qui ont écrit au Roi pour se plaindre de l'arrêté du parlement de Paris, du 5 mai 1752, in-8°. Cette lettre eut aussi du cours, du moins dans le parti pour lequel elle étoit faite. XVI. *Lettre aux évêques* qui ont écrit au Roi pour lui demander la cassation de l'arrêté du parlement de Paris, du 18 avril 1752, in-12. XVII. Quelques autres écrits sur la même matière, parmi lesquels il faut distinguer son *histoire abrégée du parlement de Paris durant les troubles au commencement du règne de Louis XIV*, 1754, in-12. Cet ouvrage est assez superficiel. On peut le regarder comme un tableau de ces temps orageux; mais l'auteur favorise beaucoup le parlement. Au reste nous ne parlons de tous ces écrits

dans ce
les firent
des peres
en 1756
reloppé
Dieu; &
Le style
me son ca
gie; il p
dant il f
mémoire
sur des q
les piece
dit dernie
I. GEL
réputatio
hymnes à
pour le f
C'est pou
sacramen
l'année,
mentaire
allons en
premier c
fice des S
chés à cer
cement,
peuple. L
commenc
vigile. Au
des super
la Messe
tens pour
la pénite
marquée
„ l'entrée
„ pour lui
me il y a
samedi de
quatre-ter
On disoit
ordination
On y voit
diacre, à
il n'est p
livre des
rapportée
pour les m

dans ce dictionnaire, que parce que nos querelles ecclesiastiques les firent naître. XVIII. *Lettres théologiques contre le système impie des peres Berruyer & Hardouin.* Ce livre ne parut qu'après sa mort en 1756, en 3 vol. in-12, & fut bien accueilli. L'auteur y développe assez bien les erreurs cachées dans l'histoire du peuple de Dieu; & il relève avec force les indécences de ce pieux roman. Le style des différentes productions de l'abbé *Gaurier* étoit comme son caractère, grave & solide. Il avoit approfondi la théologie; il possédoit l'écriture-sainte; il avoit lu les peres. Cependant il sera difficile que ses ouvrages vivent long-temps dans la mémoire des hommes. La raison en est, qu'ils ne roulent que sur des querelles particulières & sur des procès dont on oublie les piéces, même avant qu'ils ne soient terminés, comme l'a dit dernièrement un auteur.

I. GELASE I, Pape après *Felix II*, mourut en 496 avec la réputation d'un Pontife aussi vertueux qu'éclairé. Il composa des hymnes à l'imitation de *St. Ambroise*, des préfaces & des oraisons pour le saint sacrifice, & pour l'administration des sacremens. C'est pourquoi on lui attribue avec assez de fondement un ancien sacramentaire de l'église de Rome, qui contient les Messes de toute l'année, & les formules de tous les sacremens. Comme ce sacramentaire est important pour connoître l'ancienne discipline, nous allons en donner un extrait. Il est divisé en trois livres, dont le premier contient principalement l'office du temps; le second l'office des Saints; & le troisième les offices qui ne sont point attachés à certains jours. Chaque Messe a deux collectes au commencement, une secrette, une post-communion, & une oraison sur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Le premier livre commence à Noël & marque les trois Messes outre celle de la vigile. Au premier de janvier, il y a des oraisons pour détourner des superstitions païennes qui se pratiquoient en ce jour-là. Après la Messe de la sexagesime, sont plusieurs oraisons sur les pénitens pour marquer qu'on les préparoit dès-lors à l'imposition de la pénitence publique, en suivant cette ordonnance qui y est marquée: „ Vous recevrez le pénitent le mercredi matin à l'entrée du carême; vous le couvrirez d'un cilice, vous prierez pour lui, & l'enfermerez jusqu'au jeudi-saint.“ Pendant le carême il y a des Messes pour tous les jours, excepté les jaudis. Au samedi de la première semaine, sont marquées les prieres des quatre-temps pour le premier mois qui étoit alors celui de mars. On disoit ce jour-là douze leçons à la Messe, & on faisoit les ordinations; c'est pourquoi le sacramentaire en traite en ce lieu. On y voit les prieres de l'ordination du prêtre, & de celle du diacre, à-peu-près telles qu'on les fait encore à présent; mais il n'est point dit qu'on leur donnât des habits particuliers, le livre des évangiles ou le calice. La consécration des mains est rapportée dans un autre endroit, & l'on y trouve les bénédictions pour les moindres ordres. A l'ordination de l'évêque, deux évê-

ques lui tiendront sur la tête le livre des évangiles, un d'eux prononcera la bénédiction, tous les autres évêques présens lui imposeront les mains. Tous les prêtres présens feront de même à l'ordination du prêtre; mais à l'ordination du diacre, l'évêque seul lui met la main sur la tête, parce qu'il est consacré pour le ministère & non pour le sacerdoce. Le sous-diacre ne reçoit point l'imposition des mains, mais l'évêque lui donne la patène & le calice vuides, & l'archidiacre la burette avec l'eau & l'essuyemain. L'acolyte reçoit de l'archidiacre le chandelier avec le cierge, & le reste comme il se pratique aujourd'hui. Le troisième dimanche de carême on parle des scrutins, ou de l'examen des catéchumenes choisis pour être baptisés à Pâques. Ceux qui étoient choisis avoient le nom d'élus. On les rangeoit à l'église, les garçons à droite & les filles à gauche, & on faisoit sur eux les oraisons & les exorcismes. Le second scrutin étoit marqué au quatrième dimanche, & un autre au cinquième. Il n'y est point parlé de dimanche de la passion. Après cette semaine on rapporte de suite tout ce qui regarde la préparation & l'instruction des catéchumenes. On récitoit le symbole de Nicée, & ce qui marque l'antiquité de ce sacramentaire, c'est qu'il y est dit seulement que le saint-Esprit procede du Pere. On l'expliquoit, de même que l'évangile & l'oraison dominicale. Le dimanche des Rameaux est aussi nommé de la Passion. Au jeudi-saint sont marquées les deux grandes cérémonies, la réconciliation des pénitens & la consécration des saintes huiles. On y voit ensuite la maniere de réconcilier un pénitent à la mort. La bénédiction des saintes huiles étoit telle à peu près qu'elle est encore, excepté la salutation & les génuflexions. Le jeudi-saint il y avoit deux Messes, l'une le matin, l'autre le soir. Pour le vendredi saint sont marquées les mêmes oraisons que nous disons, l'adoration de la croix, la communion générale de l'eucharistie réservée le jour précédent. Le samedi-saint au matin les catéchumenes élus venoient rendre compte du symbole. L'évêque ou le prêtre faisoit sur eux le dernier exorcisme; ensuite il leur touchoit de sa salive le nez & les oreilles, en disant *Ephpheta* & le reste; il leur faisoit l'onction de l'huile des catéchumenes, leur faisoit faire les renonciations, disoit sur eux le symbole; & après les avoir fait prier, le diacre les renvoyoit jusqu'à l'heure du baptême. A une heure & demie après-midi, l'office commençoit par une litanie suivie de la bénédiction du cierge pascal, & des douze leçons avec les oraisons après chacune. Ensuite on alloit aux fonts en faire la bénédiction, & baptiser tous les élus l'un après l'autre, en les plongeant trois fois. Au sortir des fonts, le prêtre leur faisoit l'onction du chrême sur la tête, & l'évêque leur donnoit la confirmation. On retournoit au sanctuaire, & on commençoit la Messe quand la première étoile paroissoit. Après l'octave de Pâques, est marquée la Messe de la Paque annotine. C'est le nom que l'on donnoit à l'anniversaire du baptême. A la

Messe de la
 Au samedi
 le sacram
 un énergu
 jeune de
 me mois.
 beaucoup
 tion de l'a
 consacré
 di de Pâq
 mentaire
 que des fé
 St. Paul;
 Le troisiè
 sans en de
 Messe, tel
 sur le peu
 Messes voi
 nite: la M
 Messe pou
 avant & a
 On voit d
 l'eau-béni
 cet du pap
 & apocryp
 vante dix
 nient prem
 me à celui
 livres inf
 de Constan
 des concile
 Cyprien, d
 de S. Cyrill
 de S. Ambro
 lettre de S
 tion d
 L'Emper
 te Royal
 puissance
 Pontifes
 les ordon
 Ces parole
 qui étoit f
 avoir beau
 disciple de
 évêque. Il
 de St. Augu
 que les tem

Messe de l'Ascension, on met la bénédiction des premiers fruits. Au samedi de la Pentecôte, à l'occasion du baptême solennel, le sacramentaire marque la maniere de baptiser un malade & un énegumene. Après l'office de la Pentecôte, est l'annonce du jeûne des quatre-temps pour le quatrieme, le septieme & le dixieme mois. On y trouve les cérémonies de la dédicace d'une église, beaucoup plus simples que dans les derniers temps; la consécration de l'autel, des vaisseaux sacrés & des linges. On y voit la consécration des vierges, qui se doit faire à l'Epiphanie, le lundi de Pâque, ou aux fêtes des Apôtres. Le second livre du sacramentaire de *Gelase* contient les Messes des Saints. On n'y trouve que des fêtes des martyrs, & séparément celle de *St. Pierre* & de *St. Paul*; de qui marque encore l'antiquité de ce sacramentaire. Le troisieme livre contient seize Messes pour les dimanches, sans en désigner aucun en particulier. Ensuite est le canon de la Messe, tel que nous le disons encore, & plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion. On y trouve ensuite plusieurs Messes votives pour les voyageurs, pour les affligés, pour la stérilité: la Messe pour les noces avec la bénédiction nuptiale; la Messe pour les malades; & à la fin les prieres pour les morts avant & après la sepulture, & plusieurs autres Messes pour eux. On voit dans ce même livre la bénédiction & l'aspersion de l'eau-bénite, & plusieurs autres bénédictions. Nous avons un décret du pape *Gelase* touchant la distinction des livres authentiques & apocryphes. Il paroît que c'est le resultat d'un concile de soixante-dix évêques qui s'assemblerent l'an 494. Ce décret contient premierement le catalogue des saintes écritures, conformément à celui que reçoit aujourd'hui l'église catholique. Après les livres inspirés, l'église reçoit les quatre conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcédoine; & après eux, les conciles autorisés par les peres: ensuite les ouvrages de *S. Cyprien*, de *S. Athanase*, de *S. Gregoire de Naziance*, de *S. Basile*, de *S. Cyrille d'Alexandrie*, de *S. Jean Chrysostome*, de *S. Hilaire*, de *S. Ambroise*, de *S. Augustin*, de *S. Jerome*, de *S. Prosper*, & la lettre de *S. Léon à Flavien*. Le pape *Gelase* parle ainsi de la distinction des deux puissances, l'ecclésiastique & la séculière: L'Empereur n'a pas le nom de Pontife, ni le Pontife la dignité Royale. Dieu a séparé les fonctions de l'une & de l'autre puissance, afin que les Empereurs chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes suivissent les ordonnances des Empereurs pour les choses temporelles. Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche du pape *Gelase*, qui étoit fort éloigné de limiter les droits de son siege. Ce Pape avoit beaucoup de vertu, & un grand zele pour la doctrine & la discipline de l'église. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un saint évêque. Il fit paroître beaucoup d'attachement à la doctrine de *St. Augustin* sur la grace, & s'opposa vigoureusement aux efforts que les semi-Pélagiens faisoient pour repandre le poison de l'ex-

reur. Les lettres & les autres opuscules du pape *Gélasé* se trouvent dans la collection des conciles.

III. GELASE II. appelé auparavant *Jean de Gaëte*, étoit chancelier de l'église romaine. Il étoit né à Gaëte, d'où il tira son nom. Après la mort du pape *Pascal II*, en 1118, il fut placé malgré lui sur la chaire de *St. Pierre*. Elevé dans l'ordre de *St. Benoît*, dont il étoit membre, il ne voyoit dans la tiare qu'un fardeau insupportable. Il savoit ce qu'avoit eu à souffrir son prédécesseur à qui il avoit été fort attaché, & qu'il avoit aidé à supporter toutes ses afflictions. *Cencio Frangipane*, qui étoit pour l'Empereur, ayant appris son élection, accourt à l'église, le prend à la gorge, le frappe à coups de poing & de pied, le met tout en sang, & le traînant par les cheveux, il le mene chez lui & l'y enchaîne. Au bruit de cette violence le peuple s'assembla, & obligea les *Frangipane* de rendre le Pape. Il fut aussi-tôt couronné, mis sur un cheval blanc & mené à *St. Jean de Latran*, précédé & suivi de bannieres selon la coutume. Son pontificat paroïssoit devoir être paisible; & comme il n'étoit que diacre, on se dispoïoit à l'ordonner & à le sacrer, lorsqu'on apprit que l'empereur *Henri* étoit en armes à *St. Pierre*. *Gélasé* se leva la nuit, & s'étant fait mettre sur un cheval malgré son grand âge & ses infirmités, se retira dans la maison d'un particulier, où il demeura caché le reste de la nuit. Ensuite il s'embarqua sur le *Tibre* & alla à *Porto*. Les Allemands qui étoient sur le rivage, tiroient sur les gens du Pape de traits empoisonnés. Un cardinal prit le Pape sur ses épaules, & à la faveur de la nuit l'emporta dans un château. L'Empereur le fit prier de revenir à Rome se faire sacrer; mais *Gélasé* ayant refusé fut ordonné prêtre & ensuite sacré évêque à *Gaëte*, en présence d'un grand nombre d'évêques & de seigneurs qui lui prêterent serment de fidélité. Cependant l'empereur *Henri* fit un autre Pape, & choisit *Maurice Bourdin*, archevêque de *Brague*, qui avoit fait de grands voyages dans lesquels il s'étoit acquis beaucoup d'autorité. *Bourdin* envoya des bulles de tous côtés, & il fut reconnu en quelques endroits. En d'autres on ne reconnoïssoit ni *Gélasé*, ni *Grégoire*; mais en France & dans la plupart des autres royaumes, on s'attachoit à *Gélasé*. Quand il fut que l'Empereur s'étoit retiré, il revint secrètement à Rome & se cacha dans une petite église. Mais les *Frangipane* le vinrent attaquer avec une troupe de gens armés. Il y eut un rude combat qui dura une grande partie du jour. Le Pape s'enfuit dans un état qui faisoit compassion. Son porte-croix tomba de cheval en le suivant, & une pauvre femme qui l'aperçut, le cacha jusqu'au soir avec sa croix & son cheval. On trouva dans la campagne le Pape accablé de fatigues & de tristesse. *Suivons*, dit-il alors à ses amis qui l'étoient venu trouver, *l'exemple de nos peres & le précepte de l'évangile: Puisque nous ne pouvons vivre dans cette ville, allons dans une autre & fuyons cette Sodome & cette Egypte*. Il s'embarqua donc & alla en *Provence* où il fut très-bien reçu. Il tint ensuite un concile à

Vienne,

Vienne,

mit au t

ce Pontife

IV. GE

de lui u

primée da

rement en

il peut être

GENDI

obscur, &

il a été re

toire eccl

d'Amboise

on estime

de Paris, i

qu'il étoit

liege de Pa

Dame en

a mis la pl

de la véri

plusieurs d

pièces par

Gendre dev

Fontaine a

14 ans. On

tribuent se

auxquels pe

de rhétoriqu

GENEBR

l'ordre de

à Paris où

les progrès

qu'après av

naire de p

Lavaur, se

l'empêcha

s'envola da

porte-étenda

d'Aix, il le

tion opiniâ

Henri IV, l'

ouvrage inju

de Provence

royaume. On

agne, où il

le 14 mars

les emporter

sure que G

Tome II

Vienne, & passa à Cluni où il fut attaqué d'une pleurésie qui le mit au tombeau le 29 janvier de l'année 1119. Nous avons de ce Pontife quelques *lettres*. Il étoit savant, & il protégea les savans.

IV. GELASE DE CIZYQUE, florissoit vers l'an 500. Nous avons de lui une histoire peu exacte du concile de Nicée, qu'on a imprimée dans la collection des conciles, & qu'on trouve aussi séparément en 1 vol. *in-fol.* Quoique cet ouvrage manque d'exactitude, il peut être utile pour l'histoire ecclésiastique.

GENDRE, (*Louis le*) né à Rouen en 1639 d'une famille obscure, a su se faire un nom dans l'église par les dignités dont il a été revêtu, & par quelques ouvrages qui peuvent servir à l'histoire ecclésiastique. Les principaux sont, I. *La vie du cardinal d'Amboise*, in-4°, écrite avec simplicité & avec exactitude, & dont on estime les recherches. II. *Vie de François de Harlai*, archevêque de Paris, in-4°. Ce prélat s'étoit chargé de son avancement, tandis qu'il étoit archevêque de Rouen. Lorsqu'il fut transféré sur le siège de Paris, il y fixa l'abbé le *Gendre* par un canonicat de Notre-Dame en 1690. Ainsi on doit s'attendre que la reconnoissance lui a mis la plume à la main, & qu'elle éclate souvent aux dépens de la vérité. Il faut avouer pourtant, qu'il ne dissimule point plusieurs de ses défauts, & ses louanges sont quelquefois tempérées par une sincérité dont on lui doit savoir gré. L'abbé le *Gendre* devint sous-chantre de l'église de Paris, & abbé de Clairefontaine au diocèse de Chartres. Il mourut le 1 février 1733 à 74 ans. On lui est redevable de la fondation des prix, qui se distribuent solennellement depuis 1747 dans l'université de Paris, auxquels peuvent concourir les écoliers de troisième, de seconde & de rhétorique.

GENEBRARD, (*Gilbert*) né à Riom en Auvergne, entra dans l'ordre de Cluni & s'y distingua de bonne heure. Il vint étudier à Paris où il eut pour maître *Turnebe*, *Charpentier* des *Saintes*; ses progrès furent si rapides dans les sciences & dans les langues, qu'après avoir reçu le bonnet de docteur en 1563, il obtint la chaire de professeur royal en hébreu. *Pierre Danès*, évêque de Lavaur, se démit en sa faveur de son évêché, mais le ministère l'empêcha d'obtenir ses bulles. *Génébrard*, en fut si outré qu'il s'enrôla dans le détestable parti de la ligue dont il fut un des porte-étendards. Le duc de *Mayenne* lui ayant obtenu l'archevêché d'Aix, il le gouverna pendant cinq ans en fanatique. Son opposition opiniâtre à la résolution que prit la ville de se soumettre à *Henri IV*, l'obligea de se retirer à Avignon, où il composa un ouvrage injurieux aux droits de l'église de France. Le parlement de Provence condamna ce livre au feu, & l'auteur fut banni du royaume. On lui permit pourtant de se retirer à Semur en Bourgogne, où il possédoit un riche bénéfice. Il y mourut de chagrin le 14 mars 1597 à 60 ans. Ce prélat mérita autant de blâme par ses emportemens, qu'il s'acquit de gloire par son savoir. *Scaliger* assure que *Génébrard* s'est plus fait connoître dans le monde par

sa médisance que par son érudition. Jamais homme ne fut plus éloigné de la douceur d'un disciple de J. C. que *Genébrard*, soit qu'il combattit les adversaires de l'église, soit qu'il se vengeât de ses ennemis particuliers. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'écriture-sainte & sur la langue hébraïque, mais le seul qu'on consulte aujourd'hui est son *commentaire* sur les psaumes, publié sous ce titre : *Psalmi Davidis, calendario hebraeo, syro, graco, latino; argumentis, & commentariis genuinum eorum sensum, hebraïsmosque locupletius, quam antea aperiencibus*, in-4°, Vener. 1606. L'érudition la plus profonde brille dans cet ouvrage. II. L'histoire de *Joseph* traduite en françois en 2 vol. in-8°, qu'on ne lit plus. III. Première partie de la liturgie de *St. Denis l'Aréopagite*. IV. *De sancta Trinitate libri tres*. V. Un *commentaire* sur le symbole de *St. Athanase*, in-4°. VI. Un *traité* des élections des évêques par le clergé & par le peuple, en latin, que le parlement de Provence condamna à être brûlé, comme étant injurieux aux droits de l'église gallicane. VII. Une *chronologie sacrée*, in-12, dont on ne fait plus guere d'usage, quoique quelques savans en fassent cas pour les derniers temps. VIII. Des éditions de quelques discours de *St. Hilaire d'Arles*, de *St. Eucher*, évêque de Lyon, & de *Fausse*, évêque de Riez. IX. Plusieurs autres ouvrages qu'il seroit trop long de détailler. *Genébrard* écrivoit facilement en latin, mais son style n'a ni pureté, ni souplesse, ni élégance; il est chargé d'épithètes & de synonymes. On y voit un pédant emporté qui connoît aussi peu le goût de l'art d'écrire, que les bienéances de l'art de vivre.

GENET, (*François*) évêque de Vaïson, vit le jour à Avignon en 1640. Il s'appliqua d'abord à la philosophie de *Scor*, qu'il abandonna pour celle de *St. Thomas*; quoique ni l'une ni l'autre ne méritât son attention, du moins pour tout ce qui regarde la physique & la plupart des questions, dont on chargeoit autrefois la métaphysique & la logique. Il fut plus heureux en s'attachant à la théologie de *St. Thomas*; & après l'avoir étudiée à fond, il se fit recevoir docteur en droit civil & canonique. Ses talens & ses connoissances le firent employer par l'évêque de Grenoble le *Camus* & par le cardinal *Grimaldi*, archevêque d'Aix. Le pape *Innocent XI*, le fit chanoine & théologal de Notre-Dame d'Avignon, & le nomma en 1685 à l'évêché de Vaïson. Ce diocèse ressentit bientôt les effets de son zèle. Il fit des ordonnances contre les danses, les jeux de hazard, & l'habit court des ecclésiastiques. Il veilla sur son clergé, & visita fréquemment ses ouailles, dont il fut le consolateur & le pere. Ce prélat ayant reçu dans son diocèse les filles de l'enfance prosrites par *Louis XIV*, essuya en 1688 une cruelle persécution. Quatre compagnies de dragons l'enleverent pendant la nuit, & le conduisirent d'abord au Pont St. Esprit, où on l'enferma dans un cachot, delà à Nîmes, puis dans l'île de Rhé. Après y avoir demeuré quinze mois, le Pape le réclama comme son sujet & il retourna dans son diocèse. Il se noya dans

un petit
62 ans. M
morale de
en 1715.
des cas
SS. pere
seigneur
8 vol. in-
rendu ce
quelques
logia mor
canonum
consecrat
de Remon
plupart
II. Cas d
portante
sainte, p
des Pape
M. Genet
fondée à
venoit d

I. GEN
en 458,
qui défol
les dispu
Calédoï
triarche
ples à for
ecclésiast
& plusieurs
qu'à nou
II. GE
paravant
de l'emp
assista au
nion de
prononc
sion sur
ple, il p
détruire
changea
Constant
nom de
pereur in
les mém
dans la g
ornée. I

un petit torrent sur le chemin d'Avignon à Vaison en 1702, à 62 ans. Nous avons de lui, I. L'ouvrage connu sous le nom de *morale de Grenoble*, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1715. Elle porte ce titre : *Théologie morale, ou résolution des cas de conscience*, selon l'écriture-sainte, les canons & les SS. peres ; le tout composé par ordre de son éminence monseigneur le cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, 8 vol. in-12. L'exacritude des principes & la sagesse des regles ont rendu cet ouvrage fort commun ; on l'a enseigné autrefois dans quelques séminaires. Il a été traduit en latin sous ce titre : *Theologia moralis ; seu resolutio casuum conscientia juxta sacra scriptura, canonum & sanctorum patrum mentem, summo pontifici Clementi XI. consecrata*, 7 vol. in-12. Un inconnu caché sous le nom de Jacques de Remonde l'ayant attaqué dans deux volumes de remarques, la plupart très-injustes, ces observations furent mises à l'index. II. *Cas de pratique rouchant les sacrements*, & autres matieres importantes de morale & de discipline, décidées par l'écriture-sainte, par les conciles, par les saints peres, par les décrets des Papes & par les ordonnances des évêques. On a accusé M. Genet de rigorisme ; mais cette accusation qui étoit peut-être fondée à quelques égards, n'a pas fait d'impression, parce qu'elle venoit d'auteurs qui passent pour relâchés.

I. GENNADE I, patriarche de Constantinople après *Anacolius* en 458, reforma son clergé & s'appliqua à combattre le schisme qui désoloit les Orientaux. Il assembla un concile pour terminer les disputes, qui divisoient son église au sujet du concile de Calcédoine ; & ses soins ne furent pas inutiles. Cet illustre patriarche mourut en 1471, après avoir donné des grands exemples à son troupeau. Il étoit aussi savant que pieux. Les historiens ecclésiastiques lui attribuent un *commentaire* sur le prophete *Daniel*, & plusieurs *homélie*s ; mais ces ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

II. GENNADE II, patriarche de Constantinople, nommé auparavant *George Scholarius*, fut juge général des Grecs, secretaire de l'empereur de Constantinople & son prédicateur ordinaire. Il assista au concile de Florence où il se déclara hautement pour l'union de l'église orientale avec l'occidentale. Les harangues qu'il prononça dans cette auguste assemblée firent beaucoup d'impression sur les peres qui la composoient. De retour à Constantinople, il prit de nouveau le parti des schismatiques, & tenta de détruire par ses écrits les prétentions de l'église latine ; mais il changea ensuite de sentiment. *Mahomet II* ayant pris la ville de Constantinople en 1453, *Scholarius* en fut élu patriarche & prit le nom de *Gennade*. Comme c'étoit une ancienne coutume que l'Empereur installât le nouveau patriarche, *Mahomet* voulut observer les mêmes cérémonies. Le patriarche fut conduit par les électeurs dans la grande salle du palais impérial, qui étoit magnifiquement ornée. Le Sultan lui mit entre les mains le bâton pastoral, en

prononçant tout haut ces paroles : „ La très-sainte Trinité qui „ m'a donné l'empire, vous fait par l'autorité que j'en ai reçu „ archevêque de la nouvelle Rome & patriarche œcuménique. L'église des douze apôtres fut assignée à *George* pour l'église patriarcale à la place de sainte Sophie, dont le Sultan avoit fait sa principale mosquée. Ce patriarche obtint quelque-temps après la permission d'aller demeurer dans celle de Notre-Dame appelée Pammachariste. Ce fut-là que *Mahomet* lui alla rendre visite, & le pria de lui expliquer les principaux articles de la religion chrétienne. Le patriarche le fit avec tant de force & de solidité, que *Mahomet* souhaita avoir cet entretien par écrit. On trouve cet ouvrage dans la bibliothèque des peres. Il est divisé en deux parties, la première, qui est en forme de dialogue entre un chrétien & un mahométan, est toute employée à expliquer le mystère de la Trinité. On y trouve des expressions peu exactes. L'auteur ne marque point assez clairement la distinction des trois personnes, & ne leur donne que des noms de propriété, sans doute parce qu'il craignoit de donner occasion au Sultan de dire que les Chrétiens adoroient trois Dieux. La seconde partie est divisée en vingt chapitres, & renferme tous les autres points de la religion. Le nouveau patriarche s'appliqua à combattre le schisme, & n'oublia rien pour faire rentrer son peuple dans la communion de l'église. Il fit une excellente apologie des articles contenus dans le décret de Florence. Comme il l'écrivit peu de temps après la prise de Constantinople, il y dépeint avec les traits de l'éloquence la plus touchante, l'état de cette malheureuse ville; mais voyant que tous ses soins pour la réunion étoient inutiles, il se retira dans un monastere de la Macédoine, où il demeura jusqu'à sa mort. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler, nous en avons beaucoup d'autres de ce patriarche. Les uns ont été imprimés, & les autres sont encore manuscrits. Les principaux sont, I. Une lettre adressée aux évêques grecs touchant l'union. II. Trois discours prononcés dans le concile de Florence sur les moyens de procurer la paix. III. Un traité de la procession du Saint-Esprit contre *Marc d'Ephese*, qui est demeuré imparfait. IV. Un de la prédestination. V. Plusieurs discours & homélies, entr'autres, une sur l'eucharistie. VI. Une oraison adressée à la sainte Trinité. VII. Plusieurs autres traités, dont le savant abbé *Renaudot* nous a donné le catalogue dans son livre de la créance de l'église orientale sur la transsubstantiation. *Gennade* admettoit non-seulement ce dogme, mais encore le terme qui lui est consacré en grec.

III. GENNADE, prêtre de Marseille au sixieme siecle, étoit infecté de l'hérésie des semi-Pélagiens; mais c'étoit d'ailleurs un homme respectable par ses mœurs. Il y a même quelques auteurs qui le lavent de l'imputation de semi-pélagianisme. Quoi qu'il en soit, il mourut vers 492, simple prêtre & non évêque de Marseille, comme quelques écrivains l'ont assuré. Nous avons de lui, I. Un catalogue des hommes illustres, dans lequel il fait

connoître
pour le f
qu'il soi
pitres on
des dog
gustin &
mer la c
ouvrages

IV. G
l'an 920
gnes. C'
vers le m
vage. Gen
que d'As
Sarrasins
de lui so
voient d
Ces livre
entiere;
Ezechiel
St. Augus
peut être

GENN
d'une fan
avec succ
l'Oratoire
étudier e
partisan d
Paris; &
théologie
fut censur
opposa tr
leur effet
de l'envo
réfuter l'
du cardin
pour éven
de Senez.
voyé à Ne
il y parla
de cacher
roit dans
mémoire
mémoire
cesseur au
parce que
Fâché d'av
se cacher

connoître plusieurs écrivains ecclésiastiques. Cet ouvrage médiocre pour le style peut être utile pour les recherches. On ne croit pas qu'il soit entièrement de lui, & on prétend que quelques chapitres ont été ajoutés par quelque écrivain postérieur. II. Un livre des *dogmes ecclésiastiques*, qui se trouve parmi les œuvres de St. Augustin & dans la *bibliothèque des peres*. Cet écrit peut servir à former la chaîne précieuse de la tradition. On lui attribue d'autres ouvrages, mais il n'est pas sûr qu'ils soient de lui.

IV. GENNADE, (*Sainte*) évêque d'Astorga, qui mourut vers l'an 920, avoit été abbé de Vierzo, ou saint Pierre des Montagnes. C'est le monastere que St. Fructueux de Brague avoit fondé vers le milieu du septieme siecle. Le lieu étoit devenu tout sauvage. *Gennade* avec ses moines le défricha, & ensuite fut fait évêque d'Astorga. Il avoit rétabli plusieurs monasteres ruinés par les Sarrasins, & les avoit soumis à la regle de St. Benoit. Nous avons de lui son *testament*; on y voit que plusieurs monasteres se servoient des mêmes livres, qu'ils se prêtoient les uns aux autres. Ces livres qui étoient alors si rares en Espagne, étoient la *bible* entiere; les morales sur *Job*; les *vies des peres*; les morales sur *Exéchiel*; St. Prosper; quelques ouvrages de St. Ambroise & de St. Augustin; les lettres de St. Jerome, le livre des regles qui est peut-être le recueil de St. Benoit d'Aniane.

GENNES, (*Julien-René-Benjamin de*) né à Vitré en Bretagne d'une famille distinguée en 1687, fit ses premieres études à Rheims avec succès, & fa philosophie à Angers au college des peres de l'Oratoire, chez lesquels il entra. Ses supérieurs l'ayant envoyé étudier en théologie au Mans, il se fit connoître pour un zélé partisan de *Quesnel*. Il passa delà au séminaire de St. Magloire à Paris; & en 1716, il fut fait prêtre. Chargé de la chaire de théologie à Saumur, il y fit soutenir une these sur la grace qui fut censurée par l'évêque & la faculté d'Angers. Le pere de *Gennes* opposa trois lettres à cette censure; mais elles ne produisirent leur effet que sur le petit nombre. Ses supérieurs ayant été obligé de l'envoyer à Montmorenci, il composa un écrit *in-4°* pour réfuter l'ouvrage de dom *Petit-Didier*, & l'instruction pastorale du cardinal de *Bussi*, sur la constitution. Il publia un autre écrit, pour éventer les projets qu'on formoit à Embrun contre l'évêque de Senez. Ce fut un nouveau sujet de contradictions: il fut envoyé à Nevers. Député à l'assemblée de sa congrégation en 1729, il y parla avec une fermeté qui déplût. Ayant été exclus par lettre de cacher des délibérations, il protesta contre tout ce qui se feroit dans l'assemblée, dont il voulut prouver la nullité dans un mémoire qui l'obligea de sortir de la congrégation. Un nouveau mémoire donné en 1733, lorsqu'il fut question d'élire un successeur au pere de la *Tour*, ne lui causa pas les mêmes chagrins, parce que quelques avocats de Paris le mirent sous leur nom. Fâché d'avoir vu ses vues trompées, il alla sous l'habit de paysan, se cacher dans le village de Milon près de Port-Royal. Il y de-

meura jusqu'en 1734, qu'étant venu à Paris voir quelques amis, il fut arrêté & conduit à la Bastille. On l'en tira quatre mois après, pour l'enfermer dans un couvent de Bénédictins du Hainaut, où il souffrit pendant onze mois le joug de la captivité sans être ébranlé. Le dérangement de sa santé l'en ayant fait sortir, il alla voir l'évêque de Senz à la Chaise-Dieu. En 1735, il se joignit à un curé du village de Blois, avec lequel il travailla à l'instruction des pauvres de la campagne. Enfin après avoir mené une vie troublée par l'impétuosité de son zèle & par la vivacité de son caractère, il mourut en 1748. Nous avons de lui quelques ouvrages qui sont connoître sa façon de penser, & qui prouvent qu'il ne manquoit ni de chaleur ni d'imagination. Les principaux sont, I. Une instruction en forme de lettre, qu'il composa à la prière de l'évêque de Senz. II. Plusieurs écrits en faveur des convulsions. III. Un recueil accompagné de réflexions & d'un aveu-tissement. Il prétend prouver, qu'il s'est opéré en 1737 un miracle sur la veuve Mercier, par l'intercession du diacre Paris. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par un certain parti; mais c'est aux lecteurs sages à juger du cas qu'on doit en faire.

GEOFFRIN, (*Claude*) plus connu sous le nom de dom *Jerome*, naquit à Paris en 1639. L'amour de la retraite & de la pénitence, le porta à entrer dans l'ordre des religieux pénitens du tiers ordre de St. François. Après y avoir demeuré plusieurs années, il passa dans l'ordre de Feuillans, & y fit ses vœux en 1673 à 33 ans. Il se consacra au ministère de la chaire qu'il remplit à Paris & à la cour avec autant de succès que d'édification. Dom *Jerome* remplit plusieurs charges dans son ordre, entr'autres, celles de prier, visiteur & d'assistant général; mais étant entré dans les contestations qui troublent l'église il fut exilé à Poitiers, quoiqu'agé de 78 ans. Deux ans avant sa mort, il s'imposa un silence volontaire, pour ne plus s'occuper que de son salut, & mourut à Paris le 17 mars 1721 à 82 ans. On a publié ses sermons en 1737 à Paris en 5 vol. in-12. Ces discours ne brillent point par une vaine pureté; c'est un pere qui s'entretient avec ses enfans des importantes vérités de la religion. L'écriture sainte & sur-tout l'évangile nourrissent son style. Dom *Jerome* possédoit les principales parties de l'orateur chrétien; les graces extérieures, la pureté de la doctrine & la solidité des pensées. M. l'abbé *Joly de Fleuri* a été l'éditeur de ses sermons; ils sont sans nom d'auteur, & imprimés sous le titre de Liege.

GEOFROI, abbé de Vendôme, d'une famille noble d'Angers, fut élevé par *Garnier*, archidiacre de la même ville. Il entra fort jeune dans le monastere de Vendôme, dont il devint abbé en 1093. Ses lumieres & ses vertus parvinrent aux oreilles des souverains. Le Pape l'honora de la pourpre romaine, & il fut employé dans les plus grandes affaires de l'église & de l'état. *Louis*, le Gros le choisit pour terminer plusieurs différends. Le cardinal *Geofroi* soutint avec beaucoup de vivacité les intérêts du St. Siège;

il fit douz
ne fut pas
démêles a
disputoier
ignore l'ar
en 1029.
temps; f
fallu des
avec trop
s'il avoit
publia en
y trouve,
qui prou
II. Cinq l
à *Robert* d
mes occas
font insec
Dominica
peu qu'un
de *Robert*
à ses tor
sauroient

I. GEO
Trebison
favorable
sieurs an
Son mérit
ce Pontifi
étendue.
des peres
lentes éd
II. Quelq
Latins co
tote, dor
fâché de
admirate
l'omniareu
faire l'av
excès de

II. GE
pereurs d
fut prise
commire
autres, il
été cond
dernier e
s'est pass
regne un

Il fit douze fois le voyage de Rome, & se signala chaque fois. Il ne fut pas moins jaloux des privileges de son abbaye, & eut des démêlés avec des évêques, des abbés & des seigneurs qui les lui disputoient. Il les terrassa tous les uns après les autres. On ignore l'année de sa mort; il vivoit sous le pontificat d'*Honorius II*, en 1029. Ce cardinal étoit un homme recommandable pour son temps; sa piété & ses vertus animoient son zele, mais il auroit fallu des lumieres saines pour l'éclairer. Il soutint quelquefois avec trop de chaleur des prétentions, qu'il auroit abandonnées, s'il avoit vécu dans un siecle plus sage. Le pere *Sirmond*, Jésuite, publia en 1630, in-8°, les différens ouvrages sortis de sa plume. On y trouve, I. Divers traités de piété écrits assez simplement, mais qui prouvent que l'auteur avoit étudié l'écriture & les peres. II. Cinq livres de lettres parmi lesquelles on en trouve une adressée à *Robert d'Arbrisselles* sur les bruits, que sa conduite avec les femmes occasionnoit. Quelques religieux de l'ordre de *Foncvrauld* se sont inferits en faux contre cette lettre, mais le pere *Alexandre Dominicain* en a soutenu l'autenticité. Au reste il importe assez peu qu'un pareil écrit soit ou ne soit pas de lui. Si la conduite de *Robert d'Arbrisselles* étoit blâmable, cette lettre n'ajoute rien à ses torts; si elle ne l'éroit pas, les reproches de *Geofroi* ne sauroient le rendre coupable.

I. GEORGE DE TREBISONDE, né à Candie, & originaire de Trebisonde, passa à Rome où ses talens reçurent un accueil favorable. Il y professa la rhétorique & la philosophie pendant plusieurs années avec un succès peu commun sous le pape *Eugene IV*. Son mérite le fit choisir pour secretaire de *Nicolas V*, successeur de ce Pontife. *George* mourut en 1480, avec une réputation assez étendue. Nous avons de lui, I. La traduction de plusieurs ouvrages des peres grecs, dont on fait assez peu d'usage, depuis les excellentes éditions que nous ont donné les Bénédictins de *St. Maur*. II. Quelques ouvrages sur la religion, où il prend le parti des Latins contre les Grecs. *George* fut un des grands partisans d'*Aristote*, dont il prit hautement la défense. Le cardinal *Bessarion*, fâché de ce qu'il l'avoit élevé aux dépens de *Platon*, dont il étoit admirateur, publia contre lui un ouvrage intitulé: *contre le calomniateur*, dans lequel il releve autant *Platon*, que son adversaire l'avoit abaissé; & l'un & l'autre tombent dans les deux excès de la satire & de l'enthousiasme.

II. GEORGE DE PHRANZA, maître de la garderobe des Empereurs de Constantinople, occupoit ce poste, lorsque cette ville fut prise par *Mahomet II*. Il fut spectateur des horreurs qui se commirent dans le sac de cette ville. Devenu esclave comme les autres, il fut ensuite vendu & racheté à *Lacédémone*, où il avoit été conduit, & devint domestique du prince *Thomas*, frere du dernier empereur *Constantin*. Il a composé une chronique de ce qui s'est passé de plus remarquable de son temps jusqu'en 1461. Il y regne un grand air de sincérité, mais elle est une preuve de la

décadence des Grecs par rapport aux arts. On ne fait pas en quel temps il mourut.

III. GEORGE dit AMIRA, savant maronite, vint à Rome sur la fin du seizième siècle, & s'y fit rechercher par les amateurs des langues orientales. Le college des Maronites reçut beaucoup de lustre de son voyage. De retour dans son pays, il fut élu patriarche par ceux de sa nation. Quelque-temps après il fit recevoir la réformation du calendrier, faite par le pape *Gregoire XIII.* Cet homme estimable mourut vers l'an 1641. Nous avons de lui une *grammaire, syriaque & chaldaique*, dont les savans font beaucoup de cas & qu'il publia à Rome sous le pape *Clément VIII.* Ce fut lui qui reçut au mont Liban François *Galaup de Chasseuil*, que les Maronites voulurent lui donner pour successeur. *George* n'avoit pas moins de vertu que de savoir.

IV. GEORGE; il y a eu plusieurs autres auteurs ecclésiastiques de ce nom, mais comme ils ont fait peu de chose, nous les renfermerons dans un seul article. I. *George*, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 620, publia quelques ouvrages & la vie de *St. Jean Chrysostome*, qu'on trouve dans les éditions de ce saint. II. *George*, diacre de Constantinople; qui est connu par l'histoire de la création du monde en vers, par un traité de la vanité du monde aussi en vers. On lui attribue le *chronicon alexandrinum* & quelques sermons. Il florissoit vers l'an 640. III. *George Eleusius*, prêtre de Constantinople. On a de lui la vie de *St. Theodore*, abbé de Sicé. Il vivoit vers l'an 641. IV. *George*, moine grec vers 1083. Nous avons de lui une chronique depuis *Adam* jusqu'à l'an 1081, qu'on a imprimée à Paris dans l'édition de *Theophane* 1685, in-fol. V. *George*, archevêque de Nicomédie, ami de *Phorius*, dont nous avons divers sermons dans le supplément à la bibliothèque des peres, du pere *Combesis*, in-fol. Paris 1648. VI. *George* de Cypre, patriarche de Constantinople en 1284. Il reste de lui une *histoire*, des *lettres* & des *décrets* qu'on peut voir dans les recueils d'*Allacius*. VII. *George Gemiste*, voyez GEMISTE. VIII. *George Scholarius*, voyez GENNADE II. IX. *George Syncelle*, qui a laissé une chronique, voyez SYNCELLE.

GERARD LE GRAND OU GROOT, naquit à Deventer en 1340. Après avoir étudié en Sorbonne où son esprit & ses vertus le firent remarquer, il fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle. Le desir de la solitude & de la pénitence lui fit quitter ce bénéfice; mais il ne négligea pas l'instruction des fidèles, qu'il édifia par ses exemples & qu'il éclaira par ses sermons. Il institua une communauté de clercs qui s'occupioient à instruire la jeunesse, dans les lettres & dans la piété. Il mourut en odeur de sainteté le 20 août 1384; à 44 ans. Nous avons de ce pieux fondateur quelques écrits dont le style n'est ni pur ni élevé; mais si l'on n'y rencontre pas des fleurs, on y trouve des fruits. L'auteur connoissoit le langage de l'écriture-sainte, & il le parle; il va au cœur & c'est tout ce qu'il faut dans les ouvrages de piété. *Thomas*
à Kempis

à Kempis
congrégé
freres de
subsiste

GERARD
de paren
donné u
leur. Et
Sorbonn
theses lu
d'éloque
suite pou
avec les
plaudie
titia. Son
fert quel
prit la dé
en avoit
au St. Sic
du livre c
quelques
son traité
maximes
evêques c
freres dai
matieres
tour de R
hardi que
les causes
instance a
minées,
ce droit s
de l'église
pureté & l
Gerbai m
rendoit pa
piété étoit
dont nous
glise & des
sute à la f
ce pouvoir
L'auteur co
mun à l'ég
vieux fait
à la fabriq
tions curial
tile de Bâl
Caffaro, Th
Tome II

à Kempis fut élevé dans la communauté de Gerard Groot. Cette congrégation, dont les membres portèrent d'abord le titre de frères de la vie commune, ensuite celui de chanoines de Windesheim subsiste encore avec honneur à Cologne, à Wesel & ailleurs.

GERBAIS, (Jean) né à Rupois, village du diocèse de Rheims, de parens pauvres, fut se former lui-même. La nature lui avoit donné une vaste mémoire, que la culture rendit encore meilleure. Etant venu faire ses études à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1661. La distinction avec laquelle il soutint ses thèses lui fit un nom. Il fut nommé l'année suivante à une chaire d'éloquence au collège royal. Le clergé de France le choisit ensuite pour donner l'édition des réglemens touchant les réguliers, avec les notes de Hallier. Cette édition qui fut beaucoup applaudie lui mérita une pension de 600 liv. dont le clergé le gratifia. Son traité de *causis majoribus episcoporum*, in-4°, ayant soulevé quelques contradictions, l'assemblée du clergé de 1681 en prit la défense. Ce traité avoit paru en 1679, & le pape Innocent XI en avoit condamné la doctrine comme schismatique & injurieuse au St. Siege. Les commissaires de l'assemblée firent un grand éloge du livre de M. Gerbais; mais ils furent d'avis que l'auteur y fit quelques corrections dans une seconde édition. Il avoit composé son traité par ordre du clergé de France. Il y soutient par-tout les maximes de l'église gallicane, & celle-ci en particulier: que les évêques doivent être jugés en première instance par leurs confreres dans leurs provinces, & qu'ils ont droit de décider des matieres de foi & de discipline. Ces principes avoient déplu à la cour de Rome, qui avoit sur-tout été irritée du ton vigoureux & hardi que l'auteur prenoit. Le but de ce traité est de prouver que les causes majeures ne doivent pas être portées en première instance au St. Siege; mais qu'elles doivent auparavant être examinées, jugées par les évêques de la province. L'auteur établit ce droit sur les canons des conciles, & sur la pratique constante de l'église. On y voit un grand fond d'érudition, & le style a la pureté & la clarté qui conviennent au genre qu'il traite. L'abbé Gerbais mourut en 1699, âgé d'environ 70 ans. Sa piété ne le rendoit pas moins recommandable que son érudition, & cette piété étoit solide. Nous avons encore de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé, I. Un traité pacifique du pouvoir de l'église & des princes sur les empêchemens du mariage, in-4°. Il y réfute à la fois le docteur Launoi, qui attribuoit aux princes seuls ce pouvoir, & Galefius, qui le donnoit uniquement à l'église. L'auteur concilie les deux sentimens, en rendant ce pouvoir commun à l'église & aux princes. II. Trois lettres sur le pécule des religieux faits curés ou évêques. Il y prouve que ce pécule appartient à la fabrique & aux pauvres des paroisses où ils ont fait les fonctions curiales. III. Une traduction du traité de Panorme sur le concile de Bâle, in-8°. IV. Une lettre sur la comédie contre le pere Cassaro, Théatin, qui avoit publié sous son nom un ouvrage de

Boursault, favorable au théâtre. V. Un écrit sur les dorures des habits des femmes, in-12. Son sentiment est que la défense faite aux femmes par St. Paul de se parer avec de l'or, est de précepte. Ces différens ouvrages sont solides, sçavans & bien raisonnés. Ces productions latines sont écrites avec élégance & assez de pureté.

GERBERON, (*Gabriel*) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit à St. Calais, dans le diocèse du Mans en 1628, & fit profession en 1649. Ses supérieurs le choisirent pour professer la théologie, & il s'en acquitta avec distinction. Ses talens & ses premiers ouvrages lui firent un nom, mais ils ne lui procurèrent pas la tranquillité. Comme il se trouva engagé dans les disputes sur les matières de la grace, & qu'il s'expliquoit en toutes occasions avec beaucoup d'imprudence, on inspira à Louis XIV, de fâcheuses impressions contre lui. Ce prince donna ordre qu'on l'arrêtât, au mois de janvier 1682, dans l'abbaye de Corbie, où il étoit sous-prieur. Mais ayant été averti à propos, il s'échappa & se retira en Hollande. Il offrit ses services à l'évêque de Castorie, qui l'admit volontiers parmi ses coopérateurs. Il composa en Hollande un fort grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, mais principalement sur les vérités de la grace. Etant venu depuis en Flandre, il y fut arrêté en 1703, le même jour que le pere *Quésnel*, par ordre de M. de *Precipiane*, archevêque de Malines, qui le condamna après lui avoir fait subir un interrogatoire. Ayant appelé au Pape de la sentence rendue contre lui, il fut transféré par ordre du roi Louis XIV, dans la citadelle d'Amiens. M. *Feydeau* de Brou, évêque d'Amiens, qui avoit eu beaucoup de charité pour lui étant mort; il y eut un ordre du Roi de le conduire au château de Vincennes. Après y avoir été enfermé jusqu'en 1710, il fut remis entre les mains de ses supérieurs qui l'envoyèrent à l'abbaye de St. Denis. C'est dans ce monastère qu'il mourut un an après en 1711 à 83 ans. Ce Bénédictin avoit demeuré long-temps à Rotterdam; & c'est pour cela que le pere *Quésnel* le désignoit quelquefois dans ses lettres par le nom de *Cucullatus civis Rotterodamensis* (le citoyen de Rotterdam qui porte un capuchon.) C'étoit un des plus ardens partisans de cet Oratorien. Son génie bouillant & impétueux ne connoissoit pas la modération. Incapable par son caractère de déguiser ses sentimens, il s'attira bien des chagrins par sa conduite peu mesurée. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, où il s'est déguisé sous les différens noms de *Flore de Sainte-Foi*, de *Rigberius*, de *Fressigni*, de *Richard*. Ses ennemis n'ont pu lui refuser beaucoup de piété & même de droiture. Dans une brochure intitulée: *Occasus jansenismi* ou la chute du Jansénisme, il déclame violemment contre les jansénistes hypocrites, qui sans être intérieurement persuadés ont la lâcheté de signer le formulaire: Ces menagemens annoncent, suivant lui, la ruine prochaine du jansénisme. Le satyrique Jésuite d'*Avrigni*, dit, qu'on auroit pu le mettre au rang des patriarches de l'ordre, si son inflexible droiture par rapport

à ses opi
pari, q
ment. L
Il est vra
formula
& de le
un écrit
à l'église
lui fit fi
soumissio
cing pro
regretta
appris q
mettre.
Vain erio
jour. On
lier, qu
ques éga
persecuti
trine, il
mettre à
guiser, p
cette con
gistes, ne
giens des
de Pélagi
que trop
Gerberon
écrits. I.
auteur du
ristie. II.
III. Une
1675. C'
piété chre
considere
choliques
fut profc
Toulon,
Bains &
le 14 janv
excellens
pas passe
ce que les
gie dans
les vérités
par l'abbé
contenant
livre intit

à ses opinions ne l'avoit fait juger peu propre à être mis à la tête d'un parti, qui ne pouvoit se soutenir & se fortifier que par le déguisement. Les Jésuites ont prétendu qu'il avoit abjuré le jansénisme. Il est vrai qu'on obtint de ce religieux octogénaire la signature du formulaire, en le menaçant de le laisser mourir sans sacremens, & de le faire enterrer comme un chien; mais il ne signa suivant un écrit, où il rend compte de ses sentimens, que pour rendre à l'église la soumission que ses enfans lui doivent; & quoiqu'on lui fit signer plusieurs autres articles, on ne demanda de lui de soumission intérieure que pour la doctrine condamnée dans les cinq propositions. Ces signatures lui valurent sa liberté, mais il regretta à St. Denis d'être sorti de la prison de Vincennes. Ayant appris que le cardinal de Noailles, qui l'avoit engagé à se soumettre, avoit rendu sa signature publique, il fit un écrit intitulé: *Vain triomphe du cardinal de Noailles*; mais cet écrit n'a pas vu le jour. On a reproché au pere Gerberon d'avoir paru en habit séculier, quoiqu'il fût Bénédictin; mais ce reproche est injuste à quelques égards. La façon de penser de ce religieux l'exposant à la persécution, & cette façon de penser lui paroissant la Ste. doctrine, il falloit qu'il perdît sa liberté, ou si on lui permet de la mettre à couvert, il faut bien qu'on lui permette aussi de se déguiser, pour se soustraire à ses ennemis. Quoi qu'il en soit de cette conduite dont nous sommes très-éloignés d'être les apologistes, nous souhaiterions pour le bien de la paix que les théologiens des différens partis ne se traitassent pas de Calvinistes masqués, de Pélagiens, de Novateurs, d'Apostats, de Réfractaires; & on n'a que trop employé quelques-uns de ces termes à l'égard du pere Gerberon, qui méritoit plus d'être plaint qu'insulté. Venons à ses écrits. I. Il publia en 1669 l'apologie de *Rupert*, abbé de Tui, auteur du onzième & du douzième siècle, au sujet de l'eucharistie. II. Les actes de *Marius Mercator* avec des notes en 1673. III. Une nouvelle édition de tous les ouvrages de St. Anselme, en 1675. C'est la meilleure que nous ayons. IV. *Le miroir de la piété chrétienne* sous le nom du sieur Flore de Sainte-Foi, où l'on considère avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la prédestination de la grace, 1670, in-12. Cet ouvrage fut proscrit par plusieurs prélats, & nommé par l'évêque de Toulon, Jean de Vinimille, comme renouvelant les erreurs de Baius & de Jansenius. Le parlement d'Aix le condamna au feu le 14 janvier 1678, & le pere Gerberon s'en fit un mérite. Les plus excellens livres avoient eu ce sort, selon lui, & le sien ne devoit pas passer pour l'ouvrage de quelque démon, parce qu'il avoit subi ce que les démons souffrent, qu'il avoit été brûlé. Il en fit l'apologie dans un écrit intitulé: *Le miroir sans tache, où l'on voit que les vérités que Flore enseigne dans le miroir de la piété sont très-pures*, par l'abbé Valentin, à Paris 1680. V. *Histoire générale du jansénisme* concernant ce qui s'est passé en France, en Italie, &c, au sujet du livre intitulé: *Augustinus*, à Amsterdam 1703, 3 vol. in-12. Cet

ouvrage renferme beaucoup de recherches ; mais il n'est pas écrit avec cette simplicité & cette impartialité que demande l'histoire. Tous ses ennemis sont des *Molinistes outrés*, des *disciples de Pélagé* ou des *semi-Bélagiens*. Il prête des intentions à tous ceux, qui avoient agi contre le livre de *Jansénius*. Si le cardinal *Mazarin*, & *M. de Marca*, archevêque de *Toulouse*, se déclarerent en faveur de ceux qui le poursuivoient, c'est que le premier n'aimoit pas le cardinal de *Rezz* ; & l'autre cherchoit à se raccommoier avec *Rome*. Nous n'aurons que fort tard une histoire fidele du jansénisme ; il faudroit voir les choses de sang froid pour l'écrire, & tout le monde porte les armes ou pour ou contre dans cette guerre si longue & si funeste à la charité. VI. *Traité historique sur la grace*. VII. *Lettres de Jansénius, avec des remarques théologiques & historiques*. VIII. *Deux lettres à M. Bossuet, évêque de Meaux*, avec les traités de *St. Augustin* & de *St. Bernard* sur la grace & le libre arbitre, traduits en françois. IX. *La confiance chrétienne au sujet de la prédestination*. X. *Le chrétien désabusé*. Ce traité est encore sur la grace. XI. *Deux lettres à un seigneur d'Angleterre touchant la mission des Jésuites*. XII. *Le premier sermon contre le P. Hazard, Jésuite, en faveur des petits-neveux des Jansénius*. Les autres passent pour être de *M. Arnauld*. XIII. *Le véritable pénitent, ou apologie de la pénitence*. L'auteur y réfute plusieurs propositions du catéchisme du *P. Hazard*, Jésuite, sans le nommer. XIV. *Manifeste à M. de Segnelat, ministre d'état*, pour lui rendre compte de sa retraite & de sa doctrine. XV. *La vérité catholique victorieuse*. C'est une apologie des vérités de la prédestination & de la grace efficace. XVI. *Défense de l'église qui contient le juste discernement de la créance catholique touchant la prédestination & la grace*. XVII. Nouvelle édition des œuvres de *Baius*, avec un recueil de ce qui a été fait pour & contre ce docteur. XVIII. *La règle des mœurs contre les fausses maximes de la morale corrompue*, in-12. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par *M. l'abbé Racine*, & le but de l'auteur paroît être vertueux. Il est de la dernière importance de rechercher & de connoître quelle est cette règle des mœurs, pour ne se laisser pas séduire, & ne prendre pas le mal pour le bien : comme il est d'une extrême conséquence de savoir quelle est la vraie règle de la foi, pour ne se tromper pas dans la créance des mystères. C'est ce qui a obligé le pere *Gerberon*, de faire voir quelle est la règle sur laquelle tous les hommes doivent former leur conduite, pour ne pas se tromper dans le discernement du bien & du mal. Il montre que tout ce qui n'est pas conforme à cette règle, ne sauroit être que déréglé & vicieux, quelque apparence de bonté qu'il puisse avoir d'ailleurs. La vérité est selon lui la seule règle des mœurs, parce que dans les actions humaines, ce qui n'est pas un véritable bien, est nécessairement un mal, quelque vraisemblance & apparence de bien que lui puissent donner les sentimens des hommes ou la coutume.

GER
basse.
Après
seigneur
ques
pereur
avec les
procura
trouva
tions de
que l'I
plusieur
jenonce
de Rhe
l'empêc
Rheims
fut env
A Rom
où il f
écrivain
qu'il no
ione, C
rhétoriqu
Gerbert
de Rhe
concile
ment c
lettre d
jeune h
pillé de
main ar
mande.
l'ordina
& inter
s'éleva f
, dans
, l'évêq
, que d
, ti plu
, selon
, un pa
, est da
, parce
, pourr
, ni no
, aux é
, dre la
, Car c

GERBERT, étoit né en Auvergne de parens d'une condition basse. Il fut élevé à Aurillac dans le monastere de St. Gerould. Après qu'il eut appris la grammaire, l'abbé l'envoya chez un seigneur, qui lui facilita les moyens d'étudier les mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il fut connu de l'empereur *Othon II*, qui le joignit à plusieurs savans de ce temps-là, avec lesquels il conféroit sur différentes sciences. L'empereur lui procura la célèbre abbaye de *Bobio*, fondée par St. *Colomban*. Il trouva les grands biens de cette abbaye dissipés par les usurpations des seigneurs voisins. Après la mort d'*Othon II*, *Gerbert* voyant que l'Italie étoit sans maître & qu'il falloit ou se soumettre à plusieurs petits tyrans, ou lever des troupes, quitta le pays, sans renoncer à son abbaye. Il vint en France auprès de l'archevêque de Rheims. Il se mêla beaucoup des affaires de l'état; ce qui ne l'empêchoit pas de cultiver les sciences. Il gouvernoit l'école de Rheims; & le jeune *Robert* depuis Roi, fils de *Hugues Capet*, y fut envoyé par sa mere, pour y étudier sous un si habile maître. A Rome, & dans le reste de l'Italie, en Allemagne, & par-tout où il se trouvoit, il employoit beaucoup d'argent à payer des écrivains, & à acheter des exemplaires des bons auteurs. Ceux qu'il nomme en diverses lettres sont, *Pline*, *Jules-Cesar*, *Suétone*, *Claudien*, *Boëce*. Il avoit lui-même composé un livre de rhétorique, & faisoit des spheres. Il étudioit aussi la médecine. *Gerbert*, n'étant encore que diacre, fut élu & sacré archevêque de Rheims après la condamnation d'*Arnoul*. Il tint aussi-tôt un concile avec les évêques de sa province, où l'on s'éleve fortement contre ceux qui pilloient les biens des églises. Il y a une lettre de *Gerbert* sur ce même sujet, à *Fouques*, évêque d'Amiens, jeune homme emporté, qui, dans son propre diocèse, avoit pillé des biens ecclésiastiques, & étoit entré dans une église à main armée. L'archevêque *Gerbert* lui en fait une sévere réprimande. Le pape *Jean XV*, ayant appris la déposition d'*Arnoul* & l'ordination de *Gerbert*, trouva l'un & l'autre fort mauvais, & interdit tous les évêques qui y avoient eu part. Mais *Gerbert* s'éleva fortement contre ce décret. „ Peut-on montrer, disoit-il „ dans une lettre à l'archevêque de Sens, que le jugement de „ l'évêque de Rome soit plus grand que celui de Dieu? Si l'évê- „ que de Rome lui-même pèche contre son frere, & étant aver- „ ti plusieurs fois, n'obéit pas à l'église, cet évêque de Rome, „ selon le commandement de Dieu, doit être regardé comme „ un payen & un publicain. Plus le rang est élevé, plus la chute „ est dangereuse: que s'il nous croit indignes de sa communion, „ parce qu'aucun de nous ne veut jurer contre l'évangile, il ne „ pourra pas pour cela nous séparer de la communion de J. C. „ ni nous priver de la vie éternelle. On ne doit pas appliquer „ aux évêques ce que dit St. *Grégoire*, que le troupeau doit crain- „ dre la sentence du pasteur, soit qu'elle soit juste ou injuste. „ Car c'est le peuple qui est le troupeau & non pas les évêques.

„ Il ne faut pas donner occasion à nos ennemis de dire , que le
 „ sacerdoce qui est un par toute l'église , soit tellement soumis
 „ à un seul , que s'il se laisse corrompre par argent , par faveur ,
 „ par crainte ou par ignorance , personne ne puisse être évêque ,
 „ sans se soutenir auprès de lui par de tels moyens. La loi
 „ commune de l'église est l'écriture , les canons , & les décrets
 „ du St. Siege qui y sont conformes. Quiconque se fera écarté
 „ de ces loix par mépris , doit être jugé selon ces loix : mais
 „ celui qui les observe , doit demeurer en paix. Ainsi gardez-
 „ vous bien de vous abstenir des saints mysteres : ce seroit vous
 „ rendre coupable. “ C'est ainsi que *Gerbert* écrivoit à l'archevê-
 que de Sens , pour l'empêcher d'avoir égard à la sentence du
 Pape. Mais il fut obligé d'y déferer lui-même quelque-temps
 après. *Jean XV* , voulant terminer cette affaire , envoya en France
 pour légat *Leon* , abbé de St. *Alexis* à Rome , qui indiqua de sa
 part un concile dans le diocèse de Rheims. Il s'assembla à Mou-
 son , & il ne s'y trouva que l'archevêque de Treves & les évê-
 ques de Verdun , de Liege & de Munster , tous du royaume de
 Germanie. Le légat s'assit au milieu d'eux , & l'archevêque *Ger-
 bert* vis-à-vis , comme accusé. Il défendit sa cause par un discours
 où il paroissoit plus d'éloquence que de sincérité. Il soutint que
 les évêques des Gaules l'avoient chargé malgré lui de l'archevê-
 ché de Rheims ; & que , si dans toute cette affaire les regles
 n'avoient pas été observées , on devoit l'attribuer au malheur du
 temps & aux hostilités publiques , dont les évêques mêmes n'é-
 toient pas à couvert. Le légat ayant renvoyé l'affaire au concile
 de Rheims qu'il indiqua alors , ordonna à *Gerbert* de s'abstenir
 de célébrer l'office divin jusqu'à la tenue de ce concile. *Gerbert*
 lui représenta , qu'aucun évêque ou patriarche , ni le Pape lui-
 même , n'avoit le pouvoir d'excommunier personne , s'il n'étoit
 convaincu d'un crime qui méritât cette peine , ou s'il ne refu-
 soit de comparoître ; qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche ,
 puisqu'il étoit le seul des évêques de France qui fût venu au con-
 cile ; que ne se sentant pas coupable , il ne pouvoit se résoudre
 à se condamner lui-même. Il céda néanmoins aux remontrances
 de *Lindolfe* , archevêque de Treves , dont il connoissoit la pro-
 bité & la modération , & s'abstint de célébrer la Messe pour le
 bien de la paix. Pendant dix-huit mois que le roi *Hugues Capet*
 vécut encore , *Gerbert* demeura archevêque de Rheims , & *Arnoul*
 prisonnier à Orléans. Mais après la mort de *Hugues* , son fils *Ro-
 bert* qui avoit épousé *Berthe* sa parente , & qui vouloit obtenir
 du légat *Leon* la confirmation de son mariage , promit de rétablir
Arnoul sur le Siege de Rheims , & pria *Abbon* d'aller à Rome
 pour cette affaire. *Abbon* obtint du Pape tout ce qu'il desiroit ; &
 à son retour il rétablit *Arnoul*. *Gerbert* , dépouillé de sa dignité ,
 se retira à Ravenne auprès de l'empereur *Orthon III* dont il étoit
 aimé. Il fit pour ce prince une horloge , dont il régla la position
 sur l'étoile polaire. Enfin l'Empereur le fit archevêque de Ra-

venne , &
 lettre , p
 privileges
 & d'autr
 tures. E
 à sa plac
 fort âgé ,
 rut au co
 bre de let
 qu'il écri
 simonie.
 „ un tel
 „ sols d'
 „ temps
 „ gent de
 „ J'en uf
 „ ses.

I. GER
 élevé dan
 évêque d'
 au sacer
 Symphori
 vers l'an
 roi Child
 les pauvre
 pas trou
 manquer
 prince fit
 l'évêque
 que depu
 aujourd'h
 bâtir à l'
 son frere
 ragosse. L
 jeunes. Il
 Vincent , &
 ce que fai
 à l'évêque
 da la tun
 étant de
 Vincent. L
 grands rev
 une comm
 même plu
 territoire
 l'église av
 main fut
 éclata entr

venne, & le pape Grégoire V lui envoya le *pallium* avec une lettre, par laquelle il confirmoit à cette église tous ses anciens privilèges. Gerbert tint un concile où l'on condamna la simonie & d'autres abus, & l'on défendit de rien exiger pour les sépultures. Enfin après la mort de Grégoire V, l'empereur Orbon fit élire à sa place Gerbert, qui prit le nom de Silvestre II. Il étoit déjà fort âgé, & il ne tint que quatre ans le siege de Rome. Il mourut au commencement du onzième siècle. Outre un grand nombre de lettres qu'on a de lui, il en reste encore beaucoup d'autres qu'il écrivit depuis qu'il fut pape, où il parle fortement contre la simonie. Il y fait dire à un nouvel évêque: „ J'ai été ordonné par „ un tel archevêque, à qui j'ai donné pour mon ordination cent „ sols d'or; mais si je suis assez heureux pour vivre un certain „ temps, j'espère bien les regagner, en ordonnant pour de l'ar- „ gent des prêtres, des diacres, & d'autres ministres de l'autel. „ J'en userai de même pour la bénédiction des abbés & des égli- „ ses.

I. GERMAIN, (Saint) né à Autun de parens nobles, fut élevé dans la piété par un de ses parens nommé Scopilion. Agrippin, évêque d'Autun, l'ordonna diacre, & trois ans après il l'éleva au sacerdoce. Nestaire, successeur d'Agrippin, le fit abbé de St. Symphorien; & après la mort d'Eusebe, il fut élu évêque de Paris vers l'an 555, sans cesser de pratiquer la vie monastique. Le roi Childebert lui envoya un jour une somme considérable pour les pauvres: il en distribua la moitié, & dit au Roi qu'il n'avoit pas trouvé assez de pauvres. Donnez le reste, dit le Roi, nous ne manquerons pas, s'il plaît à Dieu, de quoi donner. En même temps ce prince fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent, & la donna à l'évêque pour en faire des aumônes. St. Germain n'étoit évêque que depuis quelques années, lorsqu'il dédia l'église St. Vincent, aujourd'hui St. Germain-des-Prés. Le roi Childebert l'avoit fait bâtir à l'occasion de l'événement suivant. L'an 542 Childebert & son frere Cloaire firent la guerre en Espagne, & assiègerent Sarragosse. Les habitans se couvrirent de cilices, & s'imposèrent des jeûnes. Ils portoiént autour des murailles la tunique de St. Vincent, & chantoient de psaumes. Le roi Childebert ayant appris ce que faisoient les assiégés, demanda des reliques de ce martyr à l'évêque de Sarragosse, qui lui donna l'étole du saint, & garda la tunique. Ainsi les François leverent le siege, & Childebert étant de retour à Paris fit bâtir une église en l'honneur de St. Vincent. Le Roi donna à cette église de riches ornemens & de grands revenus en fonds de terre, & pria St. Germain d'y établir une communauté de moines. Le saint évêque le fit, & donna lui-même plusieurs terres de son patrimoine, qui étoient dans le territoire d'Auxerre & de Nevers. St. Germain fit la dédicace de l'église avec six évêques. Le roi Childebert étant mort, St. Germain fut très-sensible aux maux que fit à l'église la haine qui éclata entre Sigebert & Chilperic. Il écrivit à la fameuse Brunehaut

pour la conjurer de porter à la paix son mari *Sigebert*, qu'elle étoit accusée avec fondement d'exciter à la guerre. Le saint évêque p'échoit avec beaucoup de force & de zele. On lisoit à sa table des livres de piété. En voyage il parloit de Dieu, ou chantoit ses louanges. Il disoit toujours l'office tête nue : même à cheval, lors même qu'il tomboit de la pluie ou de la neige. Souvent il se levoit la nuit, pour chanter dans l'église cinquante psaumes avant que d'éveiller les autres. Après avoir ainsi veillé dans la priere, il ne travailloit pas moins infatigablement pendant le jour à ses différentes fonctions de pasteur. Il prédit qu'il mourroit le 28 de mai, & il mourut en effet ce jour-là, l'an 576, étant âgé d'environ 80 ans. Sa vie a été écrite par *Fortunat*, qui y raconte plusieurs miracles. Il avoit été témoin de quelques-uns.

II. GERMAIN, (*Saint*) patriarche de Constantinople en 717, florissoit sous l'empereur *Leon l'Isaurien*, fauteur des Iconoclastes, auquel il résista courageusement. Il soutint que les images avoient toujours été en usage dans l'église, & déclara qu'il étoit prêt à mourir pour leur défense. Pour ramener les évêques qui étoient dans les sentimens de l'Empereur il écrivit trois lettres, où il expliqua solidement la doctrine de l'église & démêla les équivoques. Il fit voir que les Chrétiens ne rendoient aux saintes images, qu'un culte qui se rapporte aux originaux, de la même maniere que l'on respecte la statue & le portrait de son souverain. „ Quand nous adorons, dit cet illustre défenseur de la foi, „ l'image de J. C. nous n'adorons ni le bois, ni les couleurs ; „ mais c'est le Dieu invisible qui est dans le sein du pere, que „ nous adorons en esprit & en vérité. La foi chrétienne, son „ culte & son adoration se rapportent à Dieu seul. Nous n'a- „ dorons aucune créature, & nous ne rendons point à des ser- „ viteurs comme nous, l'honneur qui n'est dû qu'à l'Être souve- „ rain. En permettant de faire des images, nous sommes infi- „ niment éloignés de diminuer la perfection du culte divin. Car „ nous n'en faisons aucune pour représenter la divinité invisible, „ que les Anges mêmes ne peuvent comprendre.... Puisque le „ Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre salut, „ nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, „ pour montrer qu'il n'a pas pris notre nature par imagination, „ mais réellement & véritablement, & pour nous rappeler le „ souvenir de son incarnation. Nous faisons de même l'image „ de sa sainte mere, qui, étant femme & de même nature que „ nous, a conçu & enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admi- „ rons aussi & nous estimons heureux les apôtres, les martyrs, „ les prophetes, & tous les autres saints qui ont été vrais ser- „ viteurs de Dieu ; qui se sont distingués par leurs bonnes œu- „ vres, par le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité, par leur „ patience dans les souffrances ; qui sont ses amis, & ont acquis „ un grand crédit auprès de lui. Nous peignons leurs images, „ pour

pour no
nous ne
mais no
de forti
de fort
apprises
sensibles
main n'ig
d'évêques
res les im
les Chréti
à l'évêque
Ne scan
rible jug
sujet de
votre m
je vous
fonction
que de n
vit encore
les images
nous log
ture, fa
J. C., de
vous ave
commun
nouveau
& que l
temps da
que les i
& divine
& les v
décrier.
ne serven
discours
abrégée,
puis la fi
meniques
abus. Au
images,
s'il nous
tres d'étr
même à
puisque il
blés en s
multitude
communi
n'est pas s
mais presc
Tome II

pour nous souvenir de leur courage & de leurs vertus. Au reste
 nous ne leur rendons pas l'adoration qui n'est due qu'à Dieu ;
 mais nous sommes pleins d'affection pour eux , & nous tâchons
 de fortifier par la peinture la foi des vérités que nous avons
 apprises. Car étant composés de chair & de sang , les choses
 sensibles peuvent être utiles à notre ame. « Le patriarche Ger-
 main n'ignoroit pas que l'Empereur avoit gagné un nombre
 d'évêques , & qu'ils étoient convenus d'enlever des églises tou-
 tes les images , pour ôter tout prétexte aux Musulmans d'accuser
 les Chrétiens de favoriser l'idolâtrie. C'est pourquoi il s'adressa
 à l'évêque de Phrygie premier auteur du scandale , & lui dit :
 Ne scandalisez pas le peuple innocent : souvenez vous du ter-
 rible jugement de Dieu contre ceux qui sont aux autres un
 sujet de chute : & sachez que jusqu'à ce que vous ayez rendu à
 votre métropolitain la lettre dont je vous ai chargé pour lui ,
 je vous défends au nom de la sainte Trinité de faire aucune
 fonction d'évêque ; car j'aime mieux user de quelque rigueur ,
 que de me rendre moi-même coupable devant Dieu. « Il écri-
 vit encore à l'évêque de Claudiopolis qui s'étoit déclaré contre
 les images. ,, Vous avez été , lui dit-il , long-temps avec nous ;
 nous logions ensemble ; vous proposiez des questions sur l'écri-
 ture , sans jamais avoir rien avancé contre les images de
 J. C. , de sa sainte Mere & des Saints. Cependant j'apprens que
 vous avez fait ôter les images , comme par une résolution
 commune. Souvenez-vous que nous devons éviter en tout les
 nouveautés , sur-tout quand c'est un scandale pour les fideles ,
 & que l'on s'oppose à une coutume établie depuis si long-
 temps dans l'église. D'ailleurs nous devons réfuter les calomnies
 que les infideles publient contre l'église , & montrer sa noble
 & divine immobilité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Juifs
 & les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche pour nous
 décrier. Les images des saints qui sont chez les Chrétiens ,
 ne servent qu'à les exciter à la vertu , comme seroient les
 discours des gens de bien. Car la peinture est une histoire
 abrégée , & tout se rapporte à la gloire du pere céleste. De-
 puis la fin des persécutions on a tenu plusieurs conciles œcu-
 méniques , qui ont fait des canons pour corriger les moindres
 abus. Auroient-ils gardé le silence sur l'honneur rendu aux
 images , s'il conduisoit à l'idolâtrie , comme on le prétend , &
 s'il nous éloignoit de Dieu ? Car celui qui a promis aux apô-
 tres d'être avec eux jusqu'à la fin du monde , l'a promis de
 même à ceux qui devoient gouverner l'église après eux. Et
 puisqu'il a dit qu'il seroit au milieu de deux ou de trois assen-
 blés en son nom , il n'auroit pas abandonné de si grandes
 multitudes assemblées par le zèle de sa religion , sans leur
 communiquer ses lumieres ; d'autant plus que cette coutume
 n'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes ,
 mais presque dans tous les pays & dans les premières & les

„ plus illustres églises. Il dit encore : On ne doit point être
 „ scandalisé de ce qu'on présente aux images des saints des lu-
 „ mières ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus,
 „ pour marquer leur lumière spirituelle, & l'inspiration du Saint-
 „ Esprit. Ce qui est bien important, c'est que Dieu a souvent
 „ fait des miracles à l'occasion des images comme des guérisons
 „ de malades, des charmes rompus, & d'autres merveilles dont
 „ nous avons été témoins. “ *St. Germain* ne parle que des ima-
 „ ges de plate peinture ; & il n'y en avoit point d'autres dans les
 „ églises, selon l'usage que les Grecs observent encore aujour-
 „ d'hui. *St. Germain* ne manqua pas d'écrire au pape *Gregoire II* ce
 „ qui se passoit. Le Pape lui répondit par une grande lettre, où
 „ d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il défend la
 „ doctrine de l'église. „ L'honneur qu'on rend aux images n'a, dit-
 „ il, rien de commun avec l'idolâtrie, comme par l'incarnation
 „ du Fils de Dieu tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il
 „ a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité ; plutôt
 „ à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, tou-
 „ tes les plantes pussent raconter ces merveilles par la parole,
 „ par l'écriture, ou par la peinture. “ C'est ainsi que l'église
 „ de Rome étoit d'accord avec celle de Constantinople. *Leo* crut
 „ le gagner en le menaçant de le priver de son siège ; mais le saint
 „ vieillard le refusa courageusement, & aima mieux renoncer à sa
 „ dignité. L'empereur irrité envoya à la maison patriarchale, des
 „ officiers armés pour l'en chasser à coups de poing & avec outrage,
 „ quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il se retira dans sa mai-
 „ son paternelle pour y pratiquer la vie monastique, laissant dans
 „ une extrême désoiation la ville de Constantinople, dont il avoit
 „ tenu le siège près de quinze ans. Il finit saintement sa vie dans
 „ cette retraite, & l'église honore sa mémoire le douzième de mai.
 „ Ce saint patriarche avoit composé un ouvrage que nous n'avons
 „ plus, où il défendoit *St. Gregoire de Nyse* contre ceux qui l'ac-
 „ cussoient d'*Origenisme*. On lui a attribué quelques écrits que les
 „ meilleurs critiques croient être d'un autre *Germain*, patriarche de
 „ Constantinople, plus nouveau de cinq cens ans. On trouvera
 „ quelques-unes de ses lettres dans les collections des conciles ;
 „ quelques traités qui portent son nom dans la bibliothèque des
 „ pères ; & un écrit sur les six conciles généraux dans la bibliothe-
 „ que du droit canonique, par *Justel*.

III. GERMAIN, (*Jean*) natif de Cluni, se distingua de bonne
 „ heure par sa piété & par son érudition. Etant entré dans l'état
 „ ecclésiastique, *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, lui procura l'évê-
 „ ché de Nevers, puis celui de Chalons, & le fit chancelier de
 „ son ordre de la Toison. Ce prince l'envoya au concile de Con-
 „ stance où il se distingua par son éloquence. *Germain* mourut le 11
 „ février 1460. Nous avons de lui quelques ouvrages de morale &
 „ de controverse, dont il est inutile de rapporter les titres, parce
 „ qu'on ne les lit plus.

„ entra da
 „ se fit géné
 „ piété. Ce
 „ l'associa
 „ diplomati
 „ *Germain*.
 „ vre, & qu
 „ ve rien de
 „ savantes.
 „ au septien
 „ encore de
 „ où l'on tro
 „ celle de t
 „ mais il n'
 „ I. GER
 „ étoit fort
 „ traité en l
 „ beaucoup
 „ mourut e
 „ vertus.

II. GER
 „ dans la fo
 „ avoir remp
 „ coup d'app
 „ rens ouvra
 „ lequel il e
 „ tentations
 „ cernendi an
 „ in-12. Plus
 „ trouva des
 „ M. Fontan
 „ dictin, ma
 „ de latin.
 „ ribus, aut
 „ rissis. I vo
 „ quelques-u
 „ importante
 „ tion de au
 „ tre le pet
 „ justifia très
 „ de l'histoir
 „ Le pere Se
 „ correcteur
 „ en deux g
 „ bulle unig
 „ style de ce
 „ qui étoit v

IV. GERMAIN, (*Dom Michel*) naquit à Peronne en 1645 ; entra dans la congrégation des Bénédictins de St. Maur où il se fit généralement estimer par son érudition , sa candeur & sa piété. Ce savant religieux mourut à Paris en 1694. Dom *Mabillon* l'associa à ses études , & sur-tout à la composition de sa *diplomatique*. Le traité qui regarde le palais des Rois est de dom *Germain*. Ce traité renferme environ la cinquieme partie du livre , & quoique l'érudition n'y soit point ménagée , on n'y trouve rien de superflu , du moins quand on aime les recherches savantes. Le compagnon de dom *Mabillon* eut aussi quelque part au septieme & au huitieme siecle des *actes Bénédictins*. Nous avons encore de lui l'*histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons* , où l'on trouve beaucoup de savoir. Dom *Germain* avoit commencé celle de tous les monasteres de la congrégation de St. Maur ; mais il n'eut pas le temps de l'achever.

I. GERMON, (*Anastase*) célèbre archevêque de Tarentaise , étoit fort versé dans le droit canonique. Nous avons de lui un traité en latin de la *jurisdiction ecclésiastique* , in-fol. où il y a beaucoup d'érudition , mais quelques faux principes. Ce prélat mourut en 1627 , également estimé pour ses lumieres & ses vertus.

II. GERMON, (*Barthélemi*) né à Orléans en 1663 , entra dans la société des Jésuites , qui l'employa dans les colleges. Après avoir rempli les différens postes qui lui furent confiés avec beaucoup d'applaudissement , il se consacra à la composition de différens ouvrages. Il attaqua la diplomatique de dom *Mabillon* avec lequel il eut une dispute assez vive. Il publia en 1707 des dissertations : *De veteribus Regum francorum diplomaribus & arte servandis antiqua diplomata vera à falsis* , à Paris chez *Rigaud* , 1707 , in-12. Plusieurs savans prirent part à cette dispute. Dom *Mabillon* trouva des défenseurs dans dom *Constant* son confrere , & dans *M. Foncanini* , savant italien. La victoire fut adjugée au Bénédictin , mais le Jésuite eut la gloire d'avoir écrit mieux que lui en latin. II. *De veteribus hæreticis ecclesiasticorum codicum corruptoribus , aurore Bartholomæo Germon , è societate Jesu presbytero. Parisiis*. 1 vol. in-8°. L'auteur y déploie beaucoup d'érudition , mais quelques-unes de ses opinions furent contredites. III. Questions importantes à l'occasion de la nouvelle histoire de la congrégation de *auxiliis* à Liege , in-8°. Cette brochure fut publiée contre le pere *Seri* qui en prit la défense , & qui sur plusieurs points justifia très-bien la vérité des faits qu'il avoit avancé. IV. Errata de l'histoire de la congrégation de *auxiliis* à Liege , in-8° , 1702. Le pere *Seri* fut encore dans la nécessité de se défendre , & publia le correcteur corrigé. V. On lui attribue encore le traité théologique en deux gros vol. in-4° , sur les propositions condamnées par la bulle *unigenitus* qui parut sous le nom du cardinal de *Bissi*. Le style de ces différens ouvrages porte l'empreinte de son caractère qui étoit vif & animé. N'oublions pas de remarquer que les écrits

du pere Germon ne roulant que sur des discussions particulieres ; auront le sort de tous les autres écrits polemiques qui n'ont qu'un temps comme les chenilles & les mouchérons. Ce Jésuite mourut en 1718.

GERSEN, (Jean) célèbre Bénédictin, devint abbé de Verceil. Son érudition & ses vertus lui concilierent l'amitié & l'estime des hommes les plus illustres de son temps. Il fut ami de St. François d'Assise, & maître de St. Antoine de Padoue. Quelques sçavans lui ont attribué l'imitation de J. C. & cette opinion produisit dans le siecle dernier des disputes violentes entre les Bénédictins de St. Maur & les Genovefains qui en faisoient honneur à Thomas à Kempis, chanoine régulier de l'ordre de St. Augustin. Les Bénédictins se fondoient principalement sur quatre anciens manuscrits qui sont à Rome. Gabriel Naudé, qui étoit alors dans cette ville, fut chargé par le cardinal de Richelieu de les examiner ; il prit pour adjoint un des sous-gardes de la bibliotheque du vatican, l'un & l'autre donnerent la plus grande attention à cette affaire ; mais leurs décisions ne furent pas favorables aux Bénédictins. Il leur parut que le nom de Gersen, placé à la tête de quelques uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Naudé envoya ses observations aux sçavans Dupui, qui les communiquèrent au pere Fronteau, chanoine régulier de Ste. Genevieve. Ce Genovefain fit promptement imprimer le livre de l'imitation sous ce titre : *Thomas à Kempis de imitatione Christi libri IV, cum eversione fraudis quâ nonnulli hoc opus Joanni Gersen, Benedictino, attribuere. C'est-à-dire, les 4 livres de l'imitation de J. C. par Thomas à Kempis avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, Bénédictin.* L'éditeur, pour justifier cette nouveauté, ne manqua pas de rapporter la relation du Sr Naudé à Mrs. Dupui de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'imitation de J. C. faussement attribué à Jean Gersen, abbé de Verceil. Ce fut le signal de la guerre. Le pere Robert de Quarremaires publia quelques dissertations, où il prodigna l'érudition & les injures. Il accusa Naudé d'avoir été vendu aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Le pere François Valgrave, autre Bénédictin, vint à l'appui de son confrere, & reprocha pareillement à Naudé de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits & dans sa relation. Naudé, choqué de ces imputations odieuses, fit présenter une requête au Châtelet pour faire saisir & supprimer les exemplaires des livres de Quarremaires & de Valgrave. Les Bénédictins éludèrent cette juridiction, & firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussi tôt parurent de part & d'autre des factums qui rendirent les deux parties ridicules. Naudé en donna un avec ce titre : *Raison peremproires de maître Gabriel Naudé demandeur en suppression d'injures & calomnies, & défendeur en main-levée contre dom Placide, Roussel, Robert de Quarremaires & François Valgrave, religieux Bénédictins, défendeurs en main-levées des livres sur eux saisis, &*

les congr
que les q
pour être
donner à
été qu
par quel
dires fau
seule aff
réguliers
gueur. E
avocats
On orde
yées, se
plaires
roit plu
Jean Ger
Les Bén
chambre
faire pu
de Gerse
de cette
des œuv
Valart a
les Bén
à Kemp
parleme
noissons
de ces d
qu'il so
tions ; l
grand n
rectes &
titre : D
primarur
gati ex
duite en
nuscrits
a pris q
goise. I
cun qui
roissent
phrasée
traduite
par le R
à la fin
du Beuil
nouvelle
pere Bri

les congrégations de St. Maur & de Cluni, intervenans, pour montrer que les quatre manuscrits de Rome, dont lesdits Bénédictins se servent pour ôter le livre de l'imitation de J. C. à Thomas à Kempis & le donner à un supposé Gersen, sont falsifiés, & qu'ils ne peuvent l'avoir été que par le nommé Constantin Cajetan, religieux Bénédictin, ou par quelques autres du même ordre, avec une conviction manifeste desdits faussetés, principales, commises par lesdits Bénédictins, en la seule affaire de leur prétendu Gersen, 1652, in-4°. Les chanoines réguliers intervinrent au procès : il traîna quelque-temps en longueur. Enfin, après avoir été un sujet de plaisanterie, pour les avocats & pour le public, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses, respectivement employées, seroient supprimées; qu'il y auroit main-levée des exemplaires du livre de *Valgrave*, qui avoient été saisis; qu'on ne laisseroit plus imprimer le livre de l'imitation de J. C. sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil, mais sous celui de *Thomas à Kempis*. Les Bénédictins en appellerent des requêtes du palais à la grand-chambre, mais cet appel ne fut point suivi. Ils se contenterent de faire publier de temps en temps quelques dissertations en faveur de *Gersen* par leurs auteurs. On peut lire une relation curieuse de cette dispute par dom *Vincent Thuillier* à la tête du tom. premier des œuvres posthumes des peres *Mabillon* & *Ruinart*. M. l'abbé *Valarr* a renouvelé cette dispute en 1758, & il s'est décidé pour les Bénédictins, fondé sur l'autorité des manuscrits; mais *Thomas à Kempis* a pour lui le préjugé du public & l'arrêt provisionnel du parlement. Laissons les parties disputer de leurs droits, & reconnoissons avec un célèbre écrivain l'extrême inutilité de la plupart de ces disputes. Il n'importe guere de qui soit un livre, pourvu qu'il soit bon. Notre véritable intérêt est d'y puiser des instructions; le nom de l'auteur n'est qu'un objet de curiosité. Il y a un grand nombre d'éditions de l'imitation de J. C. Une des plus correctes & des plus élégantes est celle de M. l'abbé *Valarr*, qui a pour titre: *De imitatione Christi libri quatuor, ad octo manuscriptorum ac primarum editionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati ex recensione J. Valarr*, in-12, 1758. Le même auteur l'a traduite en françois sur l'édition latine de 1758, revue sur huit manuscrits, in-12, Paris, 1759. Je ne fais pas où l'abbé *LeNGLET* a pris que *Thomas à Kempis* en avoit donné une traduction françoise. De tous les auteurs que j'ai consultés, je n'en connois aucun qui ait vu cette prétendue version. Voici celles qui me paroissent les plus estimables. I. *Imitation de J. C.* traduite & paraphrasée en vers, par *Pierre Corneille*, in-12, Paris 1739. II. *Idem.* traduite par le pere de *Gonnelieu*, Jésuite, in-12. III. *Idem.* traduite par le R. P. dom *Morel*, Bénédictin, avec des effusions de cœur, à la fin de chaque chapitre, in-12, 1745. IV. *Idem.* traduite par *du Beuil*, (c'est à-dire par M. de *Saci*) in-12. V. *Idem.* traduction nouvelle, par le R. P. *Lallemand*, in-12, 1745. VI. *Idem.* par le pere *Brignon*, Jésuite, in-12, fig. VII. *Idem.* traduction nouvelle,

ornée de figures en taille-douce, in-8°, 1741. VIII. *Idem.* traduction nouvelle, par M. le Pelletier, in-12, 1731. IX. *Idem.* traduite par M. de Bellegarde, avec les notes d'*Horstius*, in-12, 1718. X. *Idem.* traduite & augmentée des réflexions, des prières & des pratiques, par M. l'abbé Goujet, in-12, fig. 1739. XI. *Idem.* traduite par M. leTourneux, in-12, 1722. XII. La consolation intérieure, ou le livre de l'imitation de J. C. selon son original, traduit d'un ancien exemplaire gothique, nouvellement decouvert, par M. Andry, in-12, 1719.

GERSON, (*Jean Charlier*) surnommé *Gerfon*, du nom d'un village du diocèse de Rheims proche Rhetel dans lequel il naquit l'an 1363, fut élevé dans la piété & dans les lettres. A l'âge de quarorze ans il vint à Paris & fut reçu dans la société des artistes du collège de Navarre. Il passa ensuite dans celle des théologiens, & étudia la théologie pendant dix ans sous *Pierre d'Ailli* & *Gilles Deschamps*. Honoré du bonnet de Docteur en 1392, il succéda quelque tems après à *Pierre d'Ailli* dans la dignité de chancelier & de chanoine dans l'église de Paris. Le meurtre de *Louis* duc d'Orléans, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, excita le zèle de *Gerfon* contre *Jean Petit* qui par une lâche complaisance avoit entrepris de justifier cette action. Il fit plusieurs sermons contre cette doctrine abominable, la fit censurer par les docteurs, & par l'évêque de Paris. Il travailla infatigablement à éteindre le schisme avant & après le concile de Pise. Il se signala sur-tout dans celui de Constance, auquel il assista en qualité d'ambassadeur du roi de France, & de député de l'université de Paris & de la Province de Sens. Il composa divers écrits & prononça plusieurs discours pendant la tenue du concile, où il fut considéré comme le plus savant théologien de son temps. Il y combattit fortement l'erreur de *Jean Petit*, & la fit condamner par le concile: ce qui lui attira l'indignation du duc de Bourgogne. Il n'osa revenir à Paris; & fut contraint de se retirer en Allemagne, déguisé en pèlerin. Après y avoir passé quelque temps, il vint à Lyon, & y demeura dans le couvent des Célestins où il avoit un frere. L'humilité porta ce grand homme à devenir maître d'école. On croit qu'il mourut en 1429 à l'âge de soixante & six ans. *Gerfon* avoit été nommé curé de St. Jean en Greve en 1408. Il l'étoit encore l'an 1413 lorsque dans une sédition excitée à Paris par les partisans du duc de Bourgogne, sa maison fut pillée par les séditieux, & lui obligé de se réfugier dans les voutes de l'église Notre-Dame, où il demeura quelque temps caché. *Gerfon* a beaucoup écrit sur différentes matières. Tous ses ouvrages ont été recueillis avec ceux de quelques autres auteurs par M. du Pin, qui les fit imprimer en Hollande au commencement de notre siècle en 5 vol. in fol. On les réimprima en 1728 sous ce titre: *Gerfonii* (Joann.) *opera omnia, novo ordine digesta, operâ & studio Lud. E. du Pin qui huic præfixit Gerfonia-na*, in-fol. 5. vol. Hagæ Comit. Les ouvrages de *Gerfon* sont distri-

bués en ci
discipline
IV Ceux
Son trait
pendant
puiffanc
rée sur
passer à
l'édifica
pour co
fortes de
puiffanc
rement l
mystique
J. C. est
regarde l
dans le H
regarde c
rappor
rituelles
dit que c
être exer
fiée à St.
lement d
lieu que
des born
mettre à
d'exercer
des princ
tant de c
regarde l
tairement
l'instru
fier par l
cipes, il
La pui
invaria
jusqu'a
coup va
sion, c
de J. C
assez l'hi
les. Mais
dont la c
annates
ont voulu
venir qu
abus, ve

bués en cinq classes. I. Les dogmatiques. II. Ceux qui regardent la discipline. III. Ceux qui ont rapport à la morale & à la piété. IV. Ceux qui sont sur l'écriture-sainte. V. Enfin les œuvres mêlées. Son traité de la puissance ecclésiastique fut composé à Constance pendant la tenue du concile. Il contient treize considérations. „ La puissance ecclésiastique, dit-il, est une puissance qui a été conférée surnaturellement par J. C. à ses apôtres & à ses disciples, pour passer à leurs successeurs légitimes jusqu'à la fin des siècles, pour l'édification de l'église militante selon les loix de l'évangile, & pour conduire les hommes à la vie éternelle. Il distingue deux sortes de puissances ecclésiastiques, la puissance d'ordre & la puissance de juridiction. La puissance d'ordre regarde premièrement la consécration du corps de J. C. Secondement son corps mystique qui est l'église. Le pouvoir de consacrer le corps de J. C. est égal dans les prêtres & dans les évêques. Celui qui regarde la confirmation & l'ordination des ministres, est égal dans le Pape & dans les évêques. La puissance de juridiction regarde ou le for extérieur, ou le for intérieur. Celle qui a rapport au for extérieur n'a pour objet que les peines spirituelles, dont la plus grande est l'excommunication. *Gerfon* dit que cette puissance a été donnée par J. C. à son église pour être exercée par le concile général; que, quoiqu'elle ait été confiée à *St. Pierre* & à ses successeurs, elle a été néanmoins principalement donnée à l'église. 1. Parce que l'église est infallible, au lieu que le Pape ne l'est point. 2. Parce que l'église peut mettre des bornes à la puissance du Pape, au lieu que le Pape n'en peut mettre à celle de l'église. *Gerfon* ajoute que l'église n'a point droit d'exercer aucune punition corporelle, si ce n'est par la concession des princes. C'est pourquoi il n'approuve pas que l'on ait employé tant de censures pour soutenir cette juridiction. La puissance qui regarde le for intérieur s'exerce sur ceux qui s'y soumettent volontairement. Elle a pour but de les éclairer & de les sanctifier par l'instruction & par l'administration des sacremens, & de les purifier par le baptême & par la pénitence. Après avoir établi ces principes, il en fait l'application dans les considérations suivantes. „ La puissance ecclésiastique, dit-il, considérée en elle-même, est invariable, & la même depuis le commencement de l'église jusqu'à la fin du monde. Mais l'usage de cette puissance a beaucoup varié. La cupidité & l'ambition y ont mis une telle confusion, qu'il est difficile de discerner ce qui vient de l'institution de J. C. d'avec ce qui vient des hommes. C'est ce que montre assez l'histoire des Papes, leurs décrétales & les canons des conciles. Mais que doit-on penser de tant de procès sur les bénéfices, dont la cour de Rome est occupée, des collations du Pape, des annates & d'une infinité d'autres pratiques, par lesquelles les Papes ont voulu usurper les droits de toutes les églises? Ils doivent se souvenir qu'ils n'ont reçu la puissance que pour édifier, corriger les abus, veiller par-tout, s'opposer aux intrus, élever ceux qui ne

cherchent qu'à se cacher. *Gerfon* donne ensuite d'excellentes règles sur les dispenses. Il passe de-là à l'autorité du concile général, qu'il prouve être souveraine dans l'église. Elle est plus étendue & plus ample que celle du Pape, tant à cause de l'infailibilité du concile, qu'à cause du pouvoir qu'il a de réformer l'église dans son chef & dans ses membres, & de décider en dernier ressort les causes de la foi. Il définit le concile général, *une assemblée faite en quelque lieu par une autorité légitime de tous les ordres hiérarchiques de l'église catholique, de laquelle on n'exclut aucun fidele qui veuille être entendu, pour régler ce qui regarde le gouvernement de l'église dans la foi & dans les mœurs.* C'est au Pape à le convoquer, excepté lorsqu'il est mort, ou déposé, ou insensé; ou bien si étant requis d'assembler le concile, il le refuse avec opiniâtreté; ou enfin, si le concile légitimement assemblé désigne le temps & le lieu du concile suivant. *Gerfon* a fait un traité intitulé: *De auferibilitate Papa ab ecclesiâ*, pour montrer qu'il y a plusieurs cas dans lesquels l'église peut être pour un temps sans Pape: & qu'il y en a d'autres dans lesquels on peut le déposer. Il en a fait un autre sur la manière dont il faut se comporter pendant le temps du schisme, lorsqu'il y a deux Papes, & que l'on ne sçait pas certainement lequel des deux il faut reconnoître. Il y établit qu'il faut alors s'abstenir de se condamner mutuellement, & que l'on doit sur-tout éviter de se séparer de la communion les uns des autres. Ce savant théologien a composé d'autres ouvrages sur l'autorité de l'église, sur son unité & sur ses prérogatives. Dans ses traités de morale il s'éleve avec force contre les vices des ecclésiastiques. La pluralité des bénéfices n'y est point oubliée, non plus que les brigues & les sollicitations pour les obtenir; l'absence des évêques de leurs diocèses; la négligence du clergé à s'acquitter de ses devoirs & à célébrer l'office divin; l'ignorance de plusieurs, leur vie toute mondaine; la pompe & le faste des cardinaux & des autres prélats, & une infinité d'autres désordres. Dans un traité de la communion des laïcs sous les deux espèces, *Gerfon* fait voir que, quoique l'écriture soit la règle de la foi, elle est susceptible d'explications, & que c'est à l'église à les donner. Il combat l'erreur de ceux qui soutenoient, qu'il étoit de nécessité de salut pour les laïcs de communier sous les deux espèces, & il rapporte les raisons qui avoient engagé à retrancher la coupe. Nous avons de ce savant théologien deux écrits fort importans sur le discernement des esprits, & sur les moyens de distinguer les fausses visions des véritables. Voici entr'autres les règles qu'il donne: un miracle qui n'est ni utile ni nécessaire & qui n'a point de rapport à la religion, devient par-là même suspect ou digne d'être rejeté. Dans une vision ou une révélation divine, tout doit y être vrai, jusqu'à la moindre proposition, usque ad minimam propositionem. Dans le discernement des choses extraordinaires, il faut suspendre son jugement: à moins que la fausseté & la folie ne s'y manifestent clairement. Si la révélation s'écarte dans le plus petit point, de la vérité

table de
ner la val
tain que
néanmoins
table: &
parce qu
montre la
çoit pas d
ge tripar
différens
tent dans
fideles de
leurs pro
contient t
plication
des péche
renferme
la mort. I
re les enf
ducation
les moyen
Il dit net
nie. Dans
science, &
les erreur
mystiques
en franço
d'autres é
gue. Son
thodique
établit ses
sainte, ou
d'occasion
pour la ju
Sa reputa
fut recon
excellent
faits dans
écrits soie
beaucoup
moins au
I. GER
On a de l
1122 jusq
temps bar
II. GER
tine & fa
Tome

table doctrine qui est comme la marque du souverain Roi pour donner la valeur legitime à la monnoie spirituelle, dès-lors il est certain que la pretendue revelation est une fausse monnoie. Elle est néanmoins, ajoute *Gerfon*, quelquefois tres-semblable à la véritable: & les plus habiles n'en decouvrent pas aisément la fausseté; parce qu'au milieu d'un grand nombre de traits où le démon montre la vérité à dessein de faire prendre le change, on n'apperoit pas d'abord le point unique où se trouve la fausseté. L'ouvrage *tripartite*, ainsi intitulé, parce que *Gerfon* y traite trois sujets differens, fut très bien accueilli. Les évêques de France le choisirent dans leurs synodes pour servir d'instruction aux prêtres & aux fideles de leurs dioceses, recommanderent aux curés de le lire dans leurs prônes, & l'insérerent dans leurs rituels. La premiere partie contient une exposition fort claire des articles de foi, & une explication solide du decalogue. La seconde traite de la confession des péchés; & la troisieme, qui a pour titre l'art de bien mourir, renferme des exhortations & des prieres pour assister un homme à la mort. Le même auteur a fait un traité de la maniere de conduire les enfans à J. C. L'on y trouve d'excellentes regles pour l'éducation de la jeunesse. Dans le traité de la symonie, il propose les moyens que le concile général peut employer pour l'extirper. Il dit nettement que les annates ne sont point exemptes de symonie. Dans celui de la théologie mystique, il approfondit cette science, & pose des regles très-utiles pour ne pas tomber dans les erreurs & dans les folies que l'on remarque dans quelques mystiques. Nous avons de ce grand homme des *sermons* prêchés en françois, des *poésies* latines, des *lettres*, & un si grand nombre d'autres écrits, qu'il seroit trop long d'en donner ici le catalogue. Son style est fort dur & fort désagréable: mais il est méthodique, il raisonne juste, & épuise les matieres qu'il traite. Il établit ses décisions sur des principes certains, tirés de l'écriture-sainte, ou de la loi naturelle. Il a défendu la vérité en toute sorte d'occasions avec un courage admirable, a souffert persecution pour la justice, & est mort en exil pour l'avoir soutenue avec zele. Sa reputation étoit si grande, que dans le concile de Constance il fut reconnu & loué par le cardinal de *Zabareles*, comme le plus excellent docteur de toute l'église. Quoiqu'il y ait quelques défauts dans plusieurs de ses ouvrages, & que quelques-uns de ses écrits soient peu considérables, cela n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup à profiter en les lisant avec application, & en s'arrêtant moins au langage qu'au fond de la doctrine.

I. GERVAIS, moine de Cantorberi, flossoit vers l'an 1194. On a de lui une *chronique* des archevêques de Cantorberi, depuis 1122 jusqu'à 1199. Cette chronique est comme celle de tous les temps barbares, c'est-à-dire, plate & infidelle.

II. GERVAIS, évêque de Séz, fut recommandable par sa doctrine & sa piété. Il vivoit vers l'an 1207. Nous avons de lui des

lettres imprimées in-4°, à Mons 1662. Elles peuvent être de quelque utilité, pour l'histoire de son temps.

III. GERVAIS, de Tilbury, florissoit dans le treizieme siecle. *Henr. II*, roi d'Angleterre, étoit son oncle; il fut gagner les bonnes graces de l'empereur *Orbon IV*, qui le fit maréchal du royaume d'Arles. Ce fut pour ce prince que *Gervais* composa sa chronique intitulée: *De otiis imperialibus*, imprimée à Helmstad, in-4°, 1678. Cet ouvrage étant destiné à servir d'heures de récréation à l'Empereur, est rempli des contes les plus extravagans. Les faits y sont tellement éloignés de la vraisemblance, que les fables d'*Esopé* & les contes des *Amadis* sont cent fois plus croyables. Cependant quelques Protestans se sont servi de l'autorité de ce chroniqueur imbécille pour appuyer l'aventure de la papesse *Jeanne*. On a encore de *Gervais* plusieurs autres ouvrages qui méritent encore moins d'attention que sa chronique, dont nous n'aurions pas parlé si on n'y trouvoit quelques faits relatifs à l'histoire ecclésiastique.

I. GERVAISE, (*Nicolas*) naquit à Paris du médecin du fameux surintendant *Fouquet*. Il connut de bonne heure *MM. Brisacier & Tiberge*, prêtres de la congrégation des missions étrangères, qui l'engagerent à s'embarquer pour le royaume de Siam, avec quelques ecclésiastiques qui y alloient en mission. Après avoir demeuré quelque temps dans ce pays, sur lequel il publia quelques ouvrages, il revint en France, où son mérite reçut des récompenses. Il devint d'abord curé de Vannes en Bretagne, & ensuite prévôt de Suevre dans l'église de *St. Martin* de Tours. Cette dignité l'engagea à écrire la vie de *St. Martin*, in-4°. Cet ouvrage où l'on trouve des recherches, mais où il y a beaucoup à désirer du côté de l'exacritude, fut réfuté par dom *Badier*, Bénédictin, qui en releva plusieurs méprises. L'abbé *Gervaise* quitta Suevre pour se rendre à Rome, où il obtint du Pape l'évêché d'Horen. Il s'embarqua pour exercer son zele dans le lieu de sa mission; mais il en fut la victime. Ayant voulu appaiser une révolte qui s'étoit élevée parmi les Caraïbes, il fut massacré avec ses ecclésiastiques le 20 novembre 1729. L'abbé *Gervaise* étoit un homme de mérite, qui avoit beaucoup de vivacité & de pénétration; mais ses démarches étoient quelquefois précipitées, & il se laissoit emporter à l'ardeur de son caractère. Comme écrivain, il ne sera jamais placé dans le premier ordre, ni même dans le second. Nous avons de lui outre sa vie de *St. Martin*, l'histoire du philosophe *Boëce* qu'il dedica à *Louis XIV*. Ce morceau est intéressant pour l'histoire ecclésiastique & profane. *Boëce* y est peint avec des couleurs avantageuses. L'érudition fait le mérite principal de cet ouvrage, dont le style n'est pas toujours pur & agréable.

II. GERVAISE, (*Dom Armand-François*) frere du précédent, naquit à Paris comme lui. Après avoir fait ses humanités avec distinction, il entra chez les Carmes déchauffés, où son esprit & ses vertus le firent remarquer. Son amour pour la pénitence n'é-

tant pas :
en 1695.
gination
de dom
fit conno
Trappe
abbé, & l
eut l'adr
faire agré
lier, qui
de son c
que sa ch
eut pour
loit jouir
Il avoit f
geoit des
voit d'au
son bienf
quand il
Dom Ger
traite, to
le repos &
arrêté par
ferma da
de Troyes
de ce relig
font, I. A
ne publia
Les Berna
il avoit c
plaintes o
beaucoup
de l'exact
& emport
rosité du
dans laqu
notes criti
les différe
L'auteur a
mont; ma
que cet éc
noble & r
dissertatio
vie a été v
in-12. III
vie est une
le parti d'
de raison.

tant pas assez satisfait dans cet ordre, il prit l'habit de la Trappe en 1695. Sa régularité jointe au savoir & aux agrémens d'une imagination vive plurent à l'abbé de *Rancé*, qui, après la mort de dom *Zozime*, le fit élever à la dignité d'abbé. Cette place fit connoître son caractère bouillant, inquiet & emporté. La Trappe fut bientôt divisée en deux partis, l'un pour le nouvel abbé, & l'autre pour l'ancien; celui-ci voyant chanceler son ouvrage eut l'adresse de lui faire donner sa démission & le crédit de la faire agréer à *Louis XIV.* Dom *Gervaise* se voyant simple particulier, quitta la Trappe, & composa une longue apologie qui mit de son côté la plupart de ceux qui l'avoient condamné. Il paroît que sa chute vint moins de ses cabales, que du peu d'égards qu'il eut pour l'abbé de *Rancé* (voyez son article.) Ce réformateur vouloit jouir de tous les privilèges des autres réformateurs d'ordre. Il avoit fait des réglemens, il vouloit qu'on les suivit; il exigeoit des déférences, & elles lui étoient dues. Dom *Gervaise* devoit d'autant moins les lui refuser, que dom de *Rancé* avoit été son bienfaiteur. La reconnoissance est le premier des devoirs, & quand il n'auroit manqué qu'à celui-là, il étoit assez coupable. Dom *Gervaise* erra pendant quelque temps de retraite en retraite, toujours inquiet, toujours bouillant, ne connoissant point le repos & jouissant très-peu du calme de la raison. Il fut enfin arrêté par l'ordre de la cour, en sortant du Luxembourg. On l'enferma dans l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, dans le diocèse de Troyes. C'est-là qu'il finit une vie errante en 1755. Nous avons de ce religieux aventurier plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. *Histoire générale de la réforme de Cîteaux*, in-4°, dont il ne publia que le premier vol. Ce livre fut la cause de sa détention. Les Bernardins, qui y étoient vivement attaqués, & sur lesquels il avoit compilé bien des faits défavantageux, porterent des plaintes contre l'auteur. Son ouvrage n'auroit pas pu leur faire beaucoup de mal, si on ne l'avoit recherché que pour le mérite de l'exacritude, & pour le choix des faits; mais il étoit satyrique & emporté, & il n'en falloit pas davantage pour exciter la curiosité du public malin. II. *Vie de St. Cyprien, évêque de Carthage*, dans laquelle on trouvera l'abrégé des ouvrages de ce pere, des notes critiques & historiques & des dissertations théologiques sur les différentes contestations de son temps. Paris 1717, in-4°. L'auteur a puisé ses matériaux dans les savans mémoires de *Tillemont*; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi exact & aussi sage que cet écrivain. Son style est peut-être plus agréable, mais moins noble & moins pur. Il ne prend pas toujours le bon parti dans ses dissertations, & dans quelques-unes il soutient le mauvais. Cette vie a été vivement attaquée dans les *lettres écrites aux solitaires*, in-12. III. *La vie d'Abailard & d'Héloïse*, en 2 vol. in-12. Cette vie est une espèce de roman verbeux & mal écrit. L'auteur prend le parti d'*Abailard* contre *St. Bernard*; mais ce n'est pas avec trop de raison. Il se peut faire que le *St. réformateur de Clairvaux*

ait mis trop de vivacité dans son zele contre *Abailard* ; mais ce lui-ci n'en étoit pas moins le théologien le plus inintelligible, le plus grand diseur de mots, le plus superficiel & en meme-temps le plus plat raisonneur. Il soutint des véritables erreurs, & il fut dominé toute sa vie par l'esprit de la chicane scholastique. IV. *Lettres d'Abailard à Heloise*, en 2 vol. in-12, avec une traduction en françois. On doit porter le même jugement de la version des lettres d'*Abailard* que de son histoire ; c'est une paraphrase ennuyeuse qu'on ne sauroit supporter, lorsqu'on connoit l'original. Le traducteur n'a pas su se dépouiller de son esprit pour prendre le génie de son auteur ; il tombe dans des négligences & dans des répétitions qui font tout languir. V. *Histoire de Suger*, ministre d'état, sous *Louis le Gros*, en 3 vol. in-12. Il y a quelques recherches dans cette histoire ; mais elle est longue & ennuyeusement écrite. L'auteur n'avoit pas d'ailleurs assez de sang froid pour bien saisir les caractères. VI. *Vie de St. Irenée*, évêque de Lyon, docteur de l'église & martyr, à Paris 1723, in-12, 2 vol. Voilà encore une histoire puisée dans *Tillemont* ; mais, quoique la source soit bonne, le ruisseau n'en vaut pas mieux. On y trouve les mêmes défauts que dans les autres ouvrages de dom *Gervaise*. VII. *Vie de Rufin*, en 2 vol. in-12. VIII. *Vie de l'apôtre St. Paul*, en 3 vol. in-12. IX. *Vie de St. Faustin*, évêque de Nole, avec des dissertations, in-4°. La précision du style, la pureté du langage, l'exactitude des recherches, l'arrangement des faits, l'heureux mélange des réflexions & des récits font les qualités d'une bonne histoire ; mais on les remarque très-rarement dans la vie de *Rufin*, quoiqu'un savant estimable se fut chargé de la corriger, de l'élaguer & de la retoucher. X. *Histoire de l'abbé Joachim*, en 2 vol. in-12. Le panegyriste (car cette histoire est un panegyrique insipide) fait faire des miracles à son héros, & donne beaucoup de poids à ses prophéties. Il manque absolument de critique, & sa diction ne demande pas grâce pour ses absurdités. XI. *Vie de St. Epiphane*, in-4°, dont on peut porter le même jugement que de sa vie de *St. Paulin*. XII. Deux lettres contre le pere le Courrayeur sur les ordinations angloises. Tous ces ouvrages ne méritent pas d'être tirés de la foule ; il y a quelquefois de la chaleur & de l'esprit : mais qu'est ce que l'esprit, s'il n'est guidé par la raison & par le goût ? Ces deux avantages manquoient à dom *Gervaise*, & ses livres ne contribuèrent pas plus à la gloire de l'auteur que sa conduite peu mesurée, son caractère inconstant, son humeur legere, son zele inconsidéré, son esprit inquiet ne servirent à l'honneur du citoyen & du religieux. Il a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on cite un abrégé de l'*histoire ecclésiastique* de l'abbé *Fleury*. Cet ouvrage ne mérite pas d'être imprimé.

GESVRES, (Dom *François*) naquit en 1657, à Soindre dans le diocèse de Chartres. Il fit ses études en Soibonne avec distinction, mais l'amour de l'étude & de la retraite le porta d'entrer dans la congrégation de *St. Maur*. Dom *Gesvres* y professa la théologie

pendant
Benedict
rieux, u
ni impos
théologi
furent a
lastra cu
partisan
solidem
logia sop
naldina
Arnaldo
prebensor
du livre
M. Arn
édition
cette an
Dom G
défense

GIBE
bre 166
il se cor
res étud
logie da
tre droi
profond
vécut d
mort ar
ferent s
fut guer
tous les
la cand
temps s
le consi
Sans re
bulle u
moins s
vérité. I
canonic
réimpr
ble par
les étu
toutes l
cernant
tiere es
dans le
y trou
& benef

pendant plusieurs années, & forma plusieurs bons élèves. Ce savant Bénédictin mourut en 1705 à 48 ans. C'étoit un homme laborieux, un critique sage & un religieux fervent. Ses écrits ne sont ni importants, ni en grand nombre. Lorsqu'il étoit professeur de théologie à St. Denis, il fit soutenir des thèses en 1699. Elles furent attaquées vivement dans un écrit intitulé : *Theologia scholastica tumulus in thesibus sandionisianis*. Cette critique venoit d'un partisan outré de la théologie scholastique. Dom Gesvres le réfuta solidement, dans une brochure judicieuse qui a pour titre : *Theologia sophistica tumulus sincerior*. On a encore de lui, *defensio arnaldina, sive analitica synopsis libri de correptione & gratia quæ ab Arnaldo, doctore sorbonico, edita est, anno 1644, ab omnibus reprehensorum vindicata calumniis. Antuerpia 1700. in-12*. L'analyse du livre de St. Augustin, de correptione & gratia, composé par M. Arnauld, fut d'abord insérée par les Bénédictins dans leur édition de St. Augustin; mais un abbé allemand ayant attaqué cette annalyse, les éditeurs jugerent à-propos de la supprimer. Dom Gesvres, ne voulant pas la laisser perdre, en entreprit la défense, & la fit imprimer à la suite de son livre.

GIBERT, (Jean-Pierre) né à Aix en Provence au mois d'octobre 1660, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique; mais il se contenta de la tonsure cléricale. Après avoir fait ses premières études à Aix au college des Jésuites, il étudia ensuite la théologie dans l'université, & se fit recevoir docteur en l'un & l'autre droit. Ce ne fut point pour lui un vain titre; il étoit déjà très-profond dans le droit canon. Etant venu à Paris en 1703, il y vécut dans l'étude, dans la retraite & dans la médiocrité. Sa mort arrivée en 1736, fut une suite de l'épuisement que lui causèrent ses travaux & sa vie pénitente. Quoique l'abbé Gibert ne fût guere au dessus de l'état de pauvreté, il refusa constamment tous les bénéfices qui lui furent offerts. Ses mœurs resplendoient la candeur & la simplicité; il cacha son savoir pendant quelque temps sous le voile de l'obscurité, mais dès qu'il fut connu, on le consulta de toutes parts, & il ne refusa jamais ses lumières. Sans respect humain & sans crainte, il fit éclater son appel de la bulle *unigenitus* & son opposition au formulaire; mais ce fut moins par opiniâreté, que par amour pour ce qu'il croyoit la vérité. Les ouvrages qui illustrent sa mémoire sont, I. *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, imprimé en 1735, & réimprimé à Lyon en 1738. Cette compilation est recommandable par la méthode qui y regne: méthode qui facilite beaucoup les études du droit canon. On voit que l'auteur en connoissoit toutes les parties. II. *Traité de l'usage de l'église gallicane, concernant les censures & l'irrégularité*: ouvrage solide & où la matière est approfondie. III. *Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocésain*. Cette dissertation mérite d'être lue; on y trouve des preuves & des autorités. IV. *Institutions ecclésiastiques & beneficiales*, dont la meilleure édition est en 2 volumes in-4°.

Ce livre offre tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la parfaite connoissance de la matiere bénéficiale. Il est souvent consulté & il le sera pendant long-temps, parce qu'on y trouve de la solidité & de l'érudition & de la netteté. V. *Consultations canoniques sur les sacremens en général & en particulier*, à Paris en 1725, 12 vol. in-12. Les lecteurs s'y éclairciront sur un grand nombre de doutes, & sur plusieurs cas qui se présentent assez souvent. VI. *Tradition ou histoire de l'église sur le sacrement de mariage*, trois vol. in-4°. L'auteur a rassemblé tout ce que les peres, les historiens ecclésiastiques & les canonistes fournissent sur cette matiere. Il néglige un peu son style en quelques endroits, mais à tout prendre son ouvrage mérite d'avoir place dans les meilleures bibliothèques. Nous croyons devoir appliquer le même jugement à ses autres écrits, qui respirent un zele ardent pour les libertés de l'église gallicane.

GIBERTI, (Jean-Marthieu) natif de Palerme, l'un des plus pieux & des plus savans hommes du seizieme siecle, fut chargé d'affaires importantes par les papes *Leon X* & *Clement VII*. Elevé sur le siege épiscopal de Verone, il gouverna son diocèse avec tant de sagesse que St. *Charles* & les autres pieux évêques d'Italie établirent dans leurs églises les mêmes ordonnances qu'il avoit établies dans la sienne. Ce prélat mourut saintement en 1543. Amateur & protecteur des lettres, il avoit chez lui une imprimerie où il entretenoit avec beaucoup de dépense plusieurs ouvriers pour l'impression des peres grecs. C'est de sa presse illustre que sortit en 1529, cette belle édition grecque des homélies de St. *Jean Chrysostome*, sur les épîtres de St. *Paul*, que les savans ont tant louée.

GIBIEUF, (Guillaume) naquit à Bourges & se consacra aux études théologiques. Il devint docteur de la maison de Sorbonne, qu'il honora par son savoir. Etant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il fut fait vicaire général du cardinal de *Berulle* & supérieur des Carmélites en France. Ces saintes religieuses ont eu peu de guides plus sages & plus vigilans. Elles le perdirent en 1650. Il mourut à Paris dans la maison de St. *Magloire*. *Descartes* & le pere *Mersenne* faisoient un cas particulier de lui. Il joignoit à la droiture d'esprit d'un philosophe les vertus d'un prêtre. Nous avons de lui un traité de *liberata Dei & creatura*, à Paris 1730. Il y avoue avec candeur, qu'étant encore jeune théologien il ne croyoit pas que ce fut une hérésie de nier dans l'homme la liberté d'indifférence pour faire le bien ou le mal; pour agir ou pour ne pas agir; mais qu'il se détrompa en lisant une censure de la Sorbonne faite en 1650. Cette censure condamnoit comme hérétique cette proposition: *liberum hominis arbitrium non habet potestatem ad opposita*. Quoique le livre du pere *Gibieuf* renfermât à peu-près les mêmes opinions que celui de *Jansénius*, il aimoit cependant la religion & la vérité. Il n'eut donc pas plutôt vu le jansénisme condamné par le St. Siege, qu'il changea de sentiment

de condu
aux religieu
leur défense
livres des p
GIFORD
dans cette
gliger le fo
de *Guillaun*
quel les Car
des argum
I. GILBE
Théologien.
loufe par la
ou 1168, a
morale. Il
des cantiqu
vrages de c
Angleterre
abbé de W
de la foi c
sonnemens
tion de St
II. GILB
seigné la th
Il avoit eu
& il prit s
croire & a
quand on
évança dan
Paul, & su
la divinité
1. Que l'es
personnes
nature div
élus qui f
d'enseigne
deux arch
l'examen
assemblée
tinué dans
Gilbert co
le principa
fut renvoy
l'année su
ques de Fr
nard fit av
divinité, s
meat cette

de de conduite , & rompit avec Port-Royal. Il écrivit en 1649, aux religieuses Carmélites, une lettre circulaire par laquelle il leur défendoit, en qualité de leur supérieur, de lire aucun des livres des partisans de l'évêque d'Ypres sur la grace.

GIFORD, (Guillaume) savant archevêque de Rheims, mort dans cette ville en 1629 à 76 ans, cultiva les lettres sans négliger le soin de son diocèse. On a publié sous le nom supposé de Guillaume Reginald, un livre intitulé : *Calvino-turcismus*, auquel les Calvinistes ont eu assez de peine de répondre. On y trouve des argumens pressans.

I. GILBERT, abbé de Cîteaux, fut surnommé le *Grand* & le *Théologien*. Il brilla beaucoup dans l'université de Paris & de Toulouse par la subtilité de son esprit. Il mourut à Cîteaux en 1166 ou 1168, après avoir publié quelques ouvrages de théologie & de morale. Il continua le *commentaire* de St. Bernard sur le cantique des cantiques : *commentaire* qu'on trouve dans l'édition des ouvrages de ce saint donnée par dom Mabillon. Gilbert étoit né en Angleterre ; mais il ne faut pas le confondre avec un autre Gilbert, abbé de Westminster vers l'an 1106, dont nous avons un traité de la foi contre les Juifs. Cet ouvrage dont les preuves & les raisonnemens ne sont pas toujours concluans, se trouve dans l'édition de St. Anselme par le pere Gerberon, à Paris 1675.

II. GILBERT DE LA PORRE'E, né à Poitiers, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, en fut élu évêque l'an 1141. Il avoit eu pour maîtres les plus habiles théologiens de son temps, & il prit sous eux la manie de vouloir expliquer ce qu'il faut croire & adorer dans l'humilité & dans le silence. Il est difficile, quand on veut raisonner sur les mystères, de ne pas s'égarer ; il avança dans ses *commentaires* sur les *psaumes*, sur les épîtres de St. Paul, & sur les œuvres de Boëce, des propositions téméraires sur la divinité. On lui reprochoit principalement d'avoir enseigné : 1. Que l'essence divine n'étoit pas Dieu. 2. Que les propriétés des personnes divines n'étoient pas les personnes mêmes. 3. Que la nature divine ne s'étoit pas incarnée. 4. Qu'il n'y avoit que les élus qui fussent véritablement baptisés. Gilbert ayant continué d'enseigner ses erreurs dans un discours qu'il fit à son clergé, les deux archidiacres de son église le défererent au pape Eugene. L'examen de cette affaire fut commencé à Auxerre, dans une assemblée qui s'y tint au commencement de l'an 1147, & continué dans une autre assemblée tenue à Paris quelques mois après. Gilbert comparut à celle-ci en présence du Pape. St. Bernard fut le principal de ses accusateurs. Le jugement de cette contestation fut renvoyé au concile de Rheims, qui se tint vers le carême de l'année suivante. Il étoit composé du Pape, des cardinaux, d'évêques de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne. St. Bernard fit avouer à Gilbert qu'il enseignoit que l'essence de Dieu, sa divinité, sa sagesse, n'est pas Dieu, & le saint abbé attaqua fortement cette proposition. Après que l'on eût disputé long-temps

les cardinaux qui étoient favorables à *Gilbert*, dirent qu'ils jugeroient cette affaire. Les archevêques & les évêques indignés avec raison, de ce que les cardinaux vouloient s'attribuer à eux seuls un jugement qui devoit être commun, allerent trouver le lendemain *St. Bernard*, & dressèrent avec lui une profession de foi contraire aux erreurs de *Gilbert*. Ils donnerent cet écrit au Pape & aux cardinaux, qui furent obligés de l'approuver : néanmoins le Pape ne confirma pas ce jugement par un décret solennel ; il se contenta de faire venir *Gilbert* dans une assemblée qui se tint dans le palais de l'archevêque de Rheims : & après l'avoir obligé de rétracter ses erreurs, il les condamna, & défendit de lire ou de copier son livre jusqu'à ce qu'il fût corrigé. On ne fit rien contre la personne de *Gilbert*, qui s'en retourna dans son diocèse réconcilié avec ses archidiacres. Sa rétractation fut sincère ; mais quelques-uns de ses disciples n'abandonnerent pas ses opinions, & continuerent de les soutenir.

III. GILBERT OU GUBERT, savant Cordelier du quatorzième siècle, étudia dans l'université de Paris, où il se signala & où il prit le bonnet de docteur. Nous avons de lui un traité *du devoir des évêques*, & quelques autres ouvrages de morale, qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres*.

IV. GILBERT, célèbre théologien, entra dans les disputes du jansénisme & il en fut la victime. Son savoir lui avoit procuré une chaire de professeur royal en théologie dans l'université de Douay. Les Jésuites la lui firent perdre. Fâchés de ce qu'il avoit dicté un *traité de la grace*, qui respiroit le jansénisme & dans lequel il s'élevoit contre eux, ils firent secrètement une compilation de quelques extraits des cahiers de ce professeur, & ils en portèrent leurs plaintes en cour en 1686, en se servant du crédit du pere de la *Chaise*, & de *M. de Harlai*, archevêque de Paris. Ces extraits furent mis par ordre du Roi entre les mains de quelques docteurs de Sorbonne, qui eurent ordre de les examiner, & d'en porter leur jugement. Ces docteurs firent une censure ; & l'évêque d'Arras ayant en conséquence condamné les extraits des cahiers de *M. Gilbert*, le professeur fut privé de ses charges & de ses emplois. Obligé de quitter Douay il fit sa rétractation à Lille le 27 juillet 1687. Il reconnut en particulier le tort qu'il avoit eu d'enseigner, que la grace suffisante étoit une grace pélagienne : mais on vit bientôt que sa rétractation n'étoit qu'un jeu. Il s'éleva contre la censure qu'avoient fait de sa doctrine les docteurs de Sorbonne, dans une lettre qu'il écrivit au pere *Quésnel* & qui porte pour titre : *Lettre justificative de M. Gilbert, prêtre docteur en théologie*, &c. Il continua de répandre ses sentimens dans l'université de Douay par l'ascendant que sa capacité lui donnoit sur l'esprit des professeurs. Ayant été exilé dans la ville de *St. Quentin*, il y eut des partisans, & il mourut enfin à Lyon dans le château de Pierre-Encise, martyr de son attachement aux opinions de *Jansenius*.

GILDAS.

GILDA
Ecosse ve
prêcha da
ensuite e
pline. En
il bâtit le
rut en 57
lui attrib
déplore d
des Angl
trême de
régnoient
crimes, a
cours, et
n'est pas
négligenc

GILLE
il étoit n
St. August
philosoph
signala pa
gna pas n
plus appl
curé la p
de se fair
ment patr
nal. Jules
convoqué
mérite un
quelques
chaire l'ap
des plus a
espérance
tion, il co
ma préd
duites ar
un abim
c'est qu'
si obscur
après la
& dit qu'
cessation o
siècles q
les ont
chercher d
caces de c
pureté de
larmes de t

Tome

GILDAS, (*Saint*) surnommé le Sage, naquit à Dumbrition en Ecosse vers la fin du cinquieme siecle. Il ne fut que prêtre, & il prêcha dans la province septentrionale de la Grande-Bretagne, ensuite en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline. Enfin il passa en Gaule, & s'établit auprès de Vannes, où il bâtit le monastere de Buis qui porte encore son nom, & y mourut en 570. Il reste de lui quelques *canons* de discipline, & on lui attribue deux *discours* sur la ruine de la Grande-Bretagne. Il déplore dans le premier la désolation de sa patrie par la conquête des Anglois-Saxons, & en attribue la cause à la corruption extrême des mœurs. Il s'adresse en particulier à cinq princes qui régnoient alors chez les Bretons, & leur reproche à chacun leurs crimes, avec une liberté & une force étonnante. Le second discours, est une exhortation au clergé de la Grande-Bretagne, qui n'est pas moins vigoureuse. Il leur reproche leur ignorance, leur négligence, leur avarice, & les accuse même de symonie.

GILLES DE VITERBE, prit ce nom de la ville de Viterbe, où il étoit né. A l'âge de 18 ans, il prit l'habit des hermites de *St. Augustin*. Ses supérieurs l'ayant choisi pour professer la philosophie & la théologie dans plusieurs villes d'Italie, il se signala par son savoir. L'éloquence de la chaire ne le distingua pas moins, & il fut un des prédicateurs de son temps les plus applaudis & les plus recherchés. Son mérite lui ayant procuré la place de général de son ordre en 1507, il eut occasion de se faire connoître à la cour de Rome. Il devint successivement patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe & cardinal. *Jules II* le chargea de faire l'ouverture du concile de Latran convoqué en 1512. Le discours qu'il prononça à cette occasion, mérite une attention particuliere. Après avoir dit que s'étant vu quelques années auparavant dans la nécessité d'expliquer en chaire l'apocalypse, il avoit annoncé que l'église étoit menacée des plus affreux malheurs, & que cependant il y avoit quelque espérance de les pouvoir détourner par une véritable réformation, il continua ainsi: „ Je me réjouis de voir aujourd'hui que ma prédiction n'est pas entièrement faulle. Les choses sont réduites aux dernières extrémités. Nous nous voyons plongés dans un abîme de maux; mais ce qui doit nous consoler un peu, c'est qu'un rayon d'espérance commence à luire après une nuit si obscure, & que nous nous flatons de voir renaître le calme après la tempête.“ Il parle ensuite de la nécessité des conciles, & dit qu'il falloit attribuer la plupart des maux de l'église à la cessation de ces saintes assemblées. „ Heureux, s'écria-t'il, les siècles qui ont eu des conciles! Malheureux les temps qui ne les ont point connus! „ Il exhorta les peres à se réunir pour chercher de concert les moyens les plus prompts & les plus efficaces de conserver le précieux dépôt de la foi, & de maintenir la pureté de la morale. Peut-on voir, ajouta-t'il, sans verser des larmes de sang, les désordres & la corruption du siècle pervers où

nous vivons ; le dérèglement monstrueux qui regne dans les mœurs ; l'ignorance , l'ambition , l'impudicité , le libertinage , l'impiété triompher dans le lieu saint , d'où ces vices honteux devroient être à jamais bannis ? Qui de nous pourroit regarder avec des yeux secs , & sans être pénétré de la plus profonde douleur , les campagnes d'Italie teintes , arrosées , & , si j'ose m'exprimer ainsi , plus imbibées du sang humain , qu'elles ne le sont des eaux du ciel ? L'innocence est opprimée , les villes nagent dans le sang de leurs habitans cruellement égorgés , les places publiques sont couvertes des corps morts. Il n'y a qu'un concile qui puisse remédier au déluge de maux qui inonde & désolé toute la république chrétienne. Il est fâcheux qu'un discours si touchant , & qui convenoit si bien au triste état où *Jules II* avoit réduit l'Italie , fût en quelque sorte gâté par l'éloge que l'orateur fit de l'ambition de ce Pape. Il le loua d'avoir réuni à l'état ecclésiastique plus de villes qu'aucun de ses prédécesseurs , & d'avoir par-là immortalisé son pontificat. „ Mais , ajouta-t'il en lui adressant la

„ parole , l'Europe chrétienne attend de votre courage & de votre

„ zèle quelque chose de plus grand , & , si je l'ose dire , de plus

„ digne de votre sainteté. Rétablir la paix entre les princes chré-

„ tiens , les réunir tous contre l'ennemi commun de notre sainte

„ religion , est un dessein plus glorieux , & seul capable de vous im-

„ mortaliser. Si vous voulez que le succès en soit heureux , quit-

„ tons les armes , qu'il paroît que nous n'avons prises que pour

„ les tremper dans le sang des fideles. Reprenons-en d'autres plus

„ conformes au caractère sacré dont nous sommes revêtus , &

„ plus proportionnées à la milice sainte dans laquelle nous som-

„ mes engagés. Declarons une guerre éternelle & implacable à cette

„ foule de vices & d'abus énormes , qui ont inondé l'église &

„ qui déshonorent la religion. „ *Leon X* ne fit pas moins de cas

de lui que *Jules II* , & l'employa dans diverses affaires importantes. Ce prélat mourut à Rome en 1532. Les gens de lettres de son temps le regardoient comme leur protecteur , & comme un protecteur très-éclairé. Le latin , le grec , l'hébreu , le chaldéen étoient pour lui des langues familières. On le consultoit très-souvent , & on en recevoit des éclaircissimens utiles. L'éloquence étoit un de ses dons , & s'il avoit vécu de notre temps , il est à croire qu'il auroit été le digne rival de nos plus grands prélats. Nous avons de lui , I. Des remarques sur les trois premiers chapitres de la *genèse*. II. Des commentaires sur quelques *psaumes* : où l'on trouve la même érudition que dans l'ouvrage précédent. III. Des *dialogues* , des *épiques* , des *poésies*. Tous ces ouvrages eurent du cours dans leur nouveauté , mais on ne les imprime plus à présent.

GILLET , (N.) chanoine régulier & bibliothécaire de l'abbaye de Ste. Genevieve , se distingua par son érudition. Son cabinet fut le centre de tous ses plaisirs. Il s'attacha sur-tout à la langue grecque. Nous avons de lui une nouvelle *traduction* de l'historien *Joséph*. Cette version n'a pas été accueillie , comme elle auroit dû

l'être. J'
lant ; m
coup de
ferment
rut au
Il allioit
sédentair
bitude c
donner
sous ce t
grec , av
dans les
obscur ; j
qui ne s
& en do
Chaubert
nouveau
beaucoup
tement t
avec de
hébraïqu
qui a fu
cèrement
plus le
chûtes &
tés & il
quefois
pour la
parable

GILL
calvinist
& dans
vaut , l
fut alors
quence.
sa chair
les yeux
ration o
nifre du
sistoire o
pour y
en faveu
tendus n
entre les
donna u
Ce princ
beaucoup
pasteurs.

l'être. J'avoue que le style pourroit quelquefois être plus coulant ; mais la traduction est fidelle. L'auteur releve avec beaucoup de raison les fautes de M. d'Andilli, & ses remarques renferment des choses curieuses & interessantes. Ce traducteur mourut au mois d'octobre 1753. C'étoit un homme très-estimable. Il alloit la modestie au savoir, les vertus sociales aux exercices sédentaires du cabinet, & beaucoup de douceur à une longue habitude d'infirmités. Il eut été à désirer qu'il eut assez vécu, pour donner lui-même son livre. Mais il n'a paru qu'après sa mort sous ce titre : *Nouvelle traduction de l'historien Joseph, faite sur le grec, avec des notes critiques & historiques pour en corriger le texte dans les endroits où il paroît altéré ; l'expliquer dans ceux où il est obscur ; fixer les temps & les circonstances de quelques événemens, qui ne sont pas assez développés ; éclaircir les sentimens de l'auteur & en donner une juste idée*, en 4 vol. in-4°, 1756, à Paris chez *Chaubert & Hérisant*. Le caractère particulier qui distingue ce nouveau traducteur, suivant les journalistes de Trévoux, c'est beaucoup de capacité & de travail. On sent un homme parfaitement maître de sa matière, qui s'est porté à cette entreprise avec de grandes connoissances dans les deux langues grecque & hébraïque ; qui a pris le texte de *Joseph* dans tous les sens, & qui a su l'apprécier de toutes les manières. Comme il avoue sincèrement les défauts de cet historien, il ne lui refuse pas non plus le tribut d'éloges dont il le croit digne. Il remarque ses chûtes & il les indique au lecteur ; il tient compte de ses beautés & il les fait sentir avec justesse. A ses yeux, *Joseph* n'est quelquefois qu'un misérable déclamateur, sans jugement & sans respect pour la vérité ; mais en d'autres endroits, c'est un écrivain comparable aux plus grands historiens.

GILLI, (*David*) vit le jour dans le Bas-Languedoc de parens calvinistes. Son habileté dans les langues grecque & hébraïque, & dans la théologie, qu'il avoit étudiée sous le savant *Aminault*, le fit choisir pour ministre de Baugé en Anjou. Quoiqu'il fût alors dans la première jeunesse, il se signala par son éloquence. Les Catholiques & les Calvinistes couroient en foule à sa chaire. L'étude qu'il fit des vérités de la religion lui ouvrit les yeux sur les erreurs qu'il professoit. Il résolut de faire abjuration du calvinisme de concert avec *David Courdil* son ami, ministre du Château-du-Loir. Il se présentèrent l'un & l'autre au consistoire de Sorges, assemblé par permission du Roi le 3 juin 1683, pour y rendre compte de leur conduite. Tous les deux parlèrent en faveur de la tradition & contre la séparation injuste des prétendus réformateurs. Ils firent cette même année leur abjuration entre les mains d'*Henri Arnauld*, évêque d'Angers. *Louis XIV* leur donna une pension de mille livres, & le clergé de quatre cents. Ce prince envoya *Gilli* en Languedoc, où il ramena au bercail beaucoup de ministres & de brebis égarées dont ils étoient les pasteurs. De retour en Anjou, il fixa son séjour à Angers avec

son ami *Courdil*. L'un & l'autre furent membres de l'académie de cette ville, qu'ils honorèrent par leurs connoissances littéraires & théologiques. On a de *Gilli*, I. Un traité de la véritable idée du christianisme en manuscrit. II. Un abrégé de l'histoire du vieux & du nouveau testament, pour sa famille, avec de courtes réflexions sur la doctrine & sur la morale chrétienne, auquel il a joint un abrégé de l'histoire universelle, jusqu'à *Charles-Quint*. Ces ouvrages sont médiocres & pour la diction & pour les pensées. *Gilli* mourut à Angers le 27 decembre 1711, âgé de 63 ans, peu de jours après son ami *Courdil*. Leur amitié se soutint jusqu'à la mort sans effort & sans caprice, & c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'un & de l'autre. La vertu fut la source de cette amitié : pouvoit-elle n'être pas durable ? On a imprimé un recueil sous le titre de *conversion de Gilli* en 1683, in-12, contenant les discours de *Gilli* & de *Courdil*, au synode de Sorges, près d'Angers, & l'exhortation que *M. Arnauld* leur fit en recevant leur abjuration. *Gilli* montre dans son discours la nécessité de recourir à la tradition sur bien des points qui regardent les dogmes. Le peu de lumiere que l'on trouvoit dans les sentimens des Protestans pour éclaircir les doutes, sert de preuve à sa proposition. L'église catholique répond à tout d'une maniere satisfaisante, tandis que les Calvinistes ne savent à quoi s'attacher. Il conclut qu'il ne reconnoit que cette église pour celle que *J. C.* a établie. On trouve les mêmes principes dans les discours de *Courdil*. Il prouve l'inconséquence du schisme des Protestans. Cette separation téméraire ne peut laisser sa conscience en repos, & il déclare qu'il va retourner dans le sein de la rendre mere, qu'il n'avoit jamais eu raison d'abandonner. La réponse de l'évêque d'Angers est analogue à leurs discours, & aussi éloquente que solide.

GILLOT, (*Jacques*) d'une famille noble de Bourgogne, se distingua dans ses études. Il devint chanoine de la Sainte-Chapelle, & conseiller clerc au parlement de Paris. La ligue faisoit alors ses ravages : l'abbé *Gilot* eut beaucoup de part au catholicon d'Espagne, composé pour tourner cette confédération en ridicule. C'est dans sa maison que fut faite cette satire ingénieuse. Tous les savans alloient chez lui pour y chercher des lumieres & des livres. Il avoit une bibliotheque très-belle & très-curieuse, qui leur étoit toujours ouverte. Les magistrats & toutes les personnes du plus rare mérite, faisoient beaucoup de cas de son savoir & de son esprit de modération. Nous avons de lui, I. Des instructions & lettres missives concernant le concile de Trente, dont la meilleure édition est celle de *Cramoisi*, 1654, in-4°. Cet ouvrage renferme des choses très-intéressantes pour l'histoire du seizieme siecle. II. La vie de *Calvin*, imprimée in-4°, sous le nom de *Papire Masson*. Cette vie a été réfutée par quelques Calvinistes, & il étoit impossible que cela ne fût point. Tout auteur qui écrit sur un chef de secte, doit être traité de menteur & de

calomni

de Gillo

GIR

sacra à

& les

janvier

bre d'o

tienne

tingue

vierges

sont no

modelé

posée c

IV. La

des pau

traité

traité a

rale &

J. C. da

traité

est dû.

rus théo

tenr. X

chrétien

graduate

mé pr

des liv

qu'il a

qui do

roit pu

les répo

sèche

instruir

but, s

d'agrén

GIR

ne, sur

disting

90 ans

Attribu

rum in

GIR

de Piet

l'univer

sophie

le filer

roi d'Es

maître

calomniateur par ceux qui marchent sous sa bannière. L'ouvrage de *Giloe*, ou du moins qu'on lui attribue, est en latin assez pur.

GIRARD DE VILLETHIERI, (*Jean*) naquit à Paris, & se consacra à l'état ecclésiastique. Elevé au sacerdoce, il eut le savoir & les vertus que ce sublime état exige. Il mourut à Paris le 15 janvier 1709, âgé de 68 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, où il a tracé les principaux devoirs de la vie chrétienne dans tous les états & dans toutes les conditions. On distingue les suivans, I. *La vie des vierges*, in-12 : ouvrage où les vierges chrétiennes trouveront toutes les instructions qui leur sont nécessaires. II. *La vie des gens mariés*, faite sur le même modèle que la précédente. III. *La vie des veuves*, in-12, composée encore dans le même goût, ainsi que celles qui suivent. IV. *La vie des religieux & des religieuses*. V. *La vie des riches & des pauvres*. VI. *La vie des saints*. VII. *La vie des clercs*. VIII. Un traité de la *vocacion*. IX. *Le chrétien erranger sur la terre*. X. Un traité de la *flatterie*, qu'il condamne par les principes de la morale & de l'évangile. XI. *Traité de la médisance*. XII. *La vie de J. C. dans l'eucharistie*. XIII. *Le chrétien dans la tribulation*. XIV. Un traité des *églises & des temples*. XV. Un autre du *respect qui leur est dû*. XVI. *La vie de St. Jean de Dieu*. XVII. Un traité des *vertus théologiques*. XVIII. *La vie des justes*. XIX. *Le véritable pénitent*. XX. *Le chemin du Ciel, ou les sentimens & devoirs d'une ame chrétienne qui rend au Ciel*, contenus dans les quinze psaumes graduels, en 1707, à Paris, in-12. chez Pralard, qui a imprimé presque tous ses autres ouvrages. L'auteur du *dictionnaire des livres jansenistes* a voulu y chercher des erreurs ; mais celles qu'il a cru y trouver ne peuvent l'être qu'aux yeux d'un homme qui donne la contorsion aux passages qu'il cite. Cet auteur auroit pu reprendre plus justement dans les livres de M. Girard les répétitions des mêmes réflexions & des mêmes autorités. La sécheresse, l'uniformité & la négligence de son style. Il vouloit instruire & il y a réussi ; mais il auroit atteint encore mieux son but, s'il avoit plus approfondi ses sujets, & s'il avoit mis plus d'agrément & d'onction dans la manière de les traiter.

GIRARDIN, (*Parrice-Piero de*) anglois, docteur de Sorbonne, fut reçu dans cette compagnie en 1707 ; son érudition le fit distinguer. Il mourut au mois de septembre 1764, âgé d'environ 90 ans. Il est auteur de la préface de l'ouvrage du docteur *Arterbury*, intitulé : *De vera & non interrupta successione episcoporum in Anglia*, in-4°.

GIRON GARCIAS DE LOAYSA, naquit à Talavera en Espagne de *Pierre Giron*, conseiller au conseil de Castille. Il étudia dans l'université d'Alcala, où il fit de grands progrès dans la philosophie & la théologie. S'étant retiré à Tolède, il cultiva dans le silence les talens qu'il avoit reçus de la nature. *Philippe II*, roi d'Espagne, l'appella ensuite à la cour, le fit son aumônier, maître de sa chapelle ; & peu de temps après précepteur de son

filz *Philippe*, infant d'Espagne. Le zèle avec lequel il remplit ce poste lui mérita l'archevêché de Tolède. Il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car on prétend qu'il mourut de chagrin cinq ou six mois après, parce que *Philippe III* qui venoit de succéder à son pere, ne lui témoigna pas toute la considération qu'il devoit à ses services. Nous avons de ce prélat un ouvrage latin sous ce titre: *Collectio conciliorum Hispania cum notis & emendarionibus*. Ce recueil, qu'il publia en 1594, in-f. l. manque d'exactitude dans plusieurs endroits, & on fait beaucoup plus de cas de la collection des conciles d'Espagne par le cardinal d'*Aguire*.

GIROUST, (*Jacques*) né à Beaufort en Anjou, entra dans la compagnie de Jesus en 1641. Il y enseigna les humanités avec succès. S'étant consacré au ministère de la parole, il occupa les chaires les plus brillantes de la capitale & de la province. Ce Jésuite mourut à Paris en 1689 à 65 ans. Il ne se distingua pas moins comme religieux que comme prédicateur. Il ne fut point de ces orateurs dont on a dit: *le sermon édifie, & l'exemple détruit*. S'il nourrit les fideles du pain de la parole de Dieu, il les remplit de la bonne odeur de ses vertus. Nous avons de lui cinq vol. de *sermons*, qui furent publiés en 1704, par le pere *Bretonneau*, son confrere. L'onction en fait le principal caractère; l'élégance n'y manque pas, mais ce n'est pas la principale qualité qui y domine. On souhaiteroit quelquefois que ses raisonnemens eussent plus de profondeur & son style moins de négligence, mais la perfection est si rare dans l'éloquence, qu'on ne doit pas être trop severe, en jugeant ceux qui s'y sont consacrés.

I. GIRY, (*Louis*) naquit à Paris d'une famille honnête. Le barreau lui parut l'état le plus propre à ses talens. Il devint avocat au parlement & au conseil, & membre de l'académie françoise. Le cardinal *Mazarin* instruit de sa probité & de son habileté, le mit de son conseil secret. *Giry* mourut à Paris en 1665 à 70 ans. Ses mœurs furent très-pures; il écrivit en chrétien & en philosophe, & il vécut comme il écrivit. Nous avons de lui plusieurs traductions d'anciens auteurs sacrés & profanes. Celles du premier genre sont, I. *L'histoire sacrée de Sulpice Severe*, traduite avec fidélité & élégance. II. *L'apologétique de Terrullien*, qui lui fit ouvrir les portes de l'académie. III. La traduction de *la cité de Dieu* de *St. Augustin*, en 2 vol. in-8° & in-4°. IV. *Epiîtres choisies de St. Augustin*, traduites en françois en 5 vol. in-12. Tous ces ouvrages lui firent beaucoup d'honneur. Il fut une des premieres sources de la pureté & de la politesse de notre langue; & quoique nous ayons eu de meilleurs écrivains depuis, on ne doit pas cesser d'estimer ceux qui ont les premiers défriché ce champ aride & stérile.

II. GIRY, (*François*) fils du précédent, hérita des vertus & des talens de son pere. L'amour de la pauvreté & de la retraite

lui donna
se dans l'
à la prédi
la pieté &
penfé de
grand non
tre les m
peut-être
discernem
bien des
tion. Bai
teurs pie

GLABE
sous le re
quel tem
esprits &
ce siecle
si la plup
diocrite,
l'imprime
vie de Gu
de France
contient p
fort utile
narchie,
croyance
les temp
confusion
qui écrit
de Pirhou
me ce que

GLYCA
Il passa la
les évêqu
consulter.
civile. No
passé dep
en 1118.
notes de
qui s'eten
blant tan
la vérité
recevable.
style n'a p
qu'on ne
intéressan
tantinopl
Armenie &

lui donna du dégoût pour le monde ; il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes , où il s'appliqua à la direction & à la prédication. Devenu provincial de son ordre , il y fit régner la piété & le savoir. Ce saint religieux alla jouir de la récompense de ses travaux en 1688 à 53 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété , qu'on ne voit plus guere entre les mains des fideles. Ses *vies de saints* , en 2 vol. *in-fol.* sont peut-être le seul qu'on lise encore. Si l'on n'est pas satisfait du discernement de l'auteur qui multiplie les miracles & qui débite bien des fables , on l'est allez de son style simple & plein d'unction. *Bailliet* doit plaire davantage aux critiques , & *Giry* aux lecteurs pieux.

GLABER , (*Rodolphe*) religieux de l'ordre de Ciuni , vivoit sous le regne des rois *Robert* , & *Henri I* ; mais on ne fait pas en quel temps il mourut. On le regarde comme un des plus beaux esprits & des plus savans hommes de son siecle. Il est vrai que ce siecle étoit bien barbare ; mais il faut aussi remarquer , que si la plupart des écrivains de ce temps-là restèrent dans la médiocrité , ils en seroient sortis s'ils avoient eu les secours que l'imprimerie a procuré au gens de lettres. On a de lui , I. Une vie de *Guillaume* , abbé de *St. Benigne* de *Dijon*. II. Une *histoire de France* qui commence à l'an 900 & qui finit en 1005 , elle ne contient proprement que la vie de *Hugues Capet*. Quoiqu'elle soit fort utile pour bien connoitre les premiers temps de notre monarchie , il faut avouer que l'auteur ne mérite pas beaucoup de croyance sur plusieurs faits & qu'il se trompe quelquefois pour les temps & pour les lieux. Il y regne d'ailleurs une grande confusion ; & ce défaut d'ordre paroît davantage dans un auteur qui écrit assez mal. Cette chronique se trouve dans la collection de *Pitbou* & de du *Chefne*. Il faut appliquer à sa vie de *Guillaume* ce que nous avons dit de sa chronique.

GLYCAS , (*Michel*) florissoit vers le milieu du dixieme siecle. Il passa la plus grande partie de sa vie en Sicile , où les moines , les évêques & les docteurs les plus célèbres s'empressoient de le consulter. Il possédoit la théologie , l'histoire ecclésiastique & civile. Nous avons de lui des *annales* qui traitent de ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à *Alexis Comnene* , mort en 1118. On les a imprimées au Louvre , *in-fol.* 1660 , avec les notes du pere *Labbe*. *Leunclavius* y ajouta une cinquieme partie , qui s'étend jusqu'à la prise de Constantinople. *Glycas* en rassemblant tant d'événemens a dû faire beaucoup de fautes contre la vérité des faits. Il en rapporte plusieurs sans avoir de garans recevables. Ses détails ne sont pas toujours nécessaires , & son style n'a pas assez d'agrément ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'on ne trouve dans son ouvrage plusieurs choses curieuses & intéressantes. Il y a eu un autre *Jean Glycas* , patriarche de Constantinople , vers l'an 1316. Nous avons de lui son *ambassade en Arménie* & son *Testament* qu'on trouve dans le 6me livre de *Ni-*

cephore Gregoras. Il ne faut pas passer sous silence les lettres de *Michel Glycas*, où l'on trouvera des remarques utiles pour l'histoire de son temps.

GOAR, (*Jacques*) né à Paris en 1601, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la langue grecque. Il se fit Dominicain en 1619 dans la maison de St. Honoré, fondée depuis peu, & qui étoit alors dans la première ferveur de la réforme. Il étudia avec soin la doctrine des Grecs, leurs rits, leur liturgie, tout ce qui avoit rapport à leur créance, à leur morale, à leur discipline. Il fut envoyé dans l'isle de Chio, où il passa huit ans toujours occupé à affermir les fideles, à examiner les sentimens & les usages des Grecs, & à faire rentrer les schismatiques dans le sein de l'église. Etant allé ensuite à Rome, il se lia avec le célèbre *Leo Allarius*, auteur du *consentement perpétuel de l'église orientale & occidentale*. En 1642, le P. Goar revint en France, & l'année suivante il retourna en Italie où il eut son entrée libre dans toutes les bibliothèques. Quand il eut fait une riche collection, il repassa en France où il publia *l'eucologe ou rituel des Grecs*, qui renferme dans un volume *in-folio* de 950 pages toute la liturgie sacrée des Orientaux. On l'a réimprimé à Venise sous ce titre : *Goar (R. P. Jacobi) rituale Græcorum, completens ritus & ordines divina liturgiæ officiorum, &c. in-fol. Veneriis 1730*. L'auteur qui avoit recherché, lu & examiné avec exactitude un grand nombre d'exemplaires, tant imprimés que manuscrits, a joint à son ouvrage de savantes remarques. Il y explique l'origine & l'antiquité des cérémonies, & la foi constante de toutes les églises touchant l'unité & la perpétuité du sacrifice, qui a toujours été le même dans l'église chrétienne. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1647, en grec & en latin. Le P. Goar donna ensuite au public les traductions qu'il avoit faites de divers ouvrages grecs, avec des notes sur ces mêmes livres, dont quelques-uns contiennent une bonne partie de *l'histoire Byzantine*. Cet auteur mourut en 1653 à 52 ans. Les savantes veilles de ce Dominicain ont fait beaucoup d'honneur à son ordre, mais il ne l'honora pas moins par ses vertus.

GOBINET, (*Charles*) naquit à St. Quentin, ville de Picardie. Il vint de bonne heure à Paris où il se fit connoître par son savoir. Après avoir pris le bonnet de docteur de Sorbonne, il fut élu principal du collège Duplessis le 4 décembre 1647. Son zèle pour le bien public, son amour pour la vertu furent très-utiles à cette maison, qu'il éclaira par ses instructions & qu'il édifia par ses vertus. Quoique sa vie eût été très-pure, un prêtre imprudent qui l'assistoit à la mort lui dit : *qu'il est terrible de tomber dans les mains d'un Dieu vivant !* L'illustre mourant lui répondit : *qu'il est doux de tomber dans les mains d'un Dieu mort en croix pour nous !* Il expira un instant après, le 9 décembre 1690 à 77 ans. Ce pieux ecclésiastique a donné plusieurs ouvrages, qui devroient être entre les mains de tous les jeunes gens. Les principaux

épaux so
de la je
netteté 8
de toutes
qu'on t
cèdent. I
L'auteur
ment. Sa
du Sr. S
raction s
tion sur l
préceptes
de tout c
Tous ces
prime me
assez cou
gues pou
très-facile
GODEF
meilleure
le, & y r
blissement
rard pour
compositi
à composé
phrase en
coup de r
morale ch
naturelle
l'évêché d
la même a
pliquer un
leurs synè
son clergé
voyoit pre
elles d'unio
celles qu'é
Clement VI
les villes d
que de tro
de Vence s
droit, que
clergé de
dignité de
Vence en r
nommé à l
senter la p
ma à ce b
pointe : Vo
Tome

épaux sont , I. *Instruction de la jeunesse* , in-12. Les devoirs de la jeunesse chrétienne y sont exposés avec beaucoup de netteté & de solidité. L'écriture & les peres viennent à l'appui de toutes les leçons. II. *Addition à l'Instruction de la jeunesse* , qu'on trouve dans quelques éditions à la suite de l'ouvrage précédent. III. *Instruction sur la penitence & sur la sainte communion*. L'auteur tient le milieu entre l'extrême sévérité & le relâchement. Sa morale est saine & exacte. IV. *Instruction sur la vérité du St. Sacrement* , écrite avec une simplicité touchante. V. *Instruction sur la religion* , in-12 , ainsi que les précédens. VI. *Instruction sur la manière de bien étudier* , in-12. L'auteur y trace les préceptes les plus utiles , & c'est toujours la religion qui est l'ame de tout ce qu'il écrit. VII. *Instruction chretienne des jeunes filles*. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. On les réimprime moins qu'autrefois , peut-être parce que le style n'est pas assez coulant , ni assez pur , & que les phrases en sont trop longues pour des enfans , mais ces défauts pourroient se corriger très-facilement.

GODEAU, (*Antoine*) évêque de Grasse & de Vence , issu d'une des meilleures familles de Dreux , s'attacha à la poésie dès sa jeunesse , & y réussit. Il fut un de ceux qui donnerent occasion à l'établissement de l'académie françoise , en s'assemblant chez M. *Conrard* pour y conférer de leurs études , & y lire les pieces de leur composition. L'inclination & la piété de M. *Godéau* le porterent à composer des poésies chrétiennes ; & il commença par une paraphrase en vers du cantique *benedicite*. Ce poëme lui acquit beaucoup de réputation. Il se remplit des maximes les plus purés de la morale chrétienne , les expliqua dans la chaire avec son éloquence naturelle , & les pratiqua dans toute sa conduite. Il fut nommé à l'évêché de Grasse en 1636 , & fut sacré à *St. Magloire* à la fin de la même année. Il se retira aussi-tôt dans son diocèse , pour s'appliquer uniquement à bien remplir tous ses devoirs. Il tint plusieurs synodes , fit un grand nombre d'instructions pastorales pour son clergé , & y rétablit la discipline ecclésiastique , dont on n'y voyoit presque plus aucune trace. *Innocent X* lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse telles que celles que son prédecesseur *Guillaume le Blanc* avoit obtentes de *Clement VIII*. Ces deux évêchés n'avoient que peu de paroisses , & les villes de Grasse & de Vence ne sont éloignées l'une de l'autre que de trois lieues. Cependant voyant que le peuple & le clergé de Vence s'opposoit à cette union , il aima mieux céder son droit , que de poursuivre un procès. Il assista aux assemblées du clergé de 1645 & 1655 , dans lesquelles il soutint avec vigueur la dignité de l'épiscopat & la pureté de la morale. Il mourut à Vence en 1672 à 67 ans. Ce fut le cardinal de *Richelieu* , qui le nomma à l'évêché de Grasse. On prétend qu'étant allé lui présenter la paraphrase du cantique *benedicite* , ce ministre le nomma à ce bénéfice pour avoir le plaisir de faire une mauvaise pointe : Vous m'avez donné *benedicite* , lui dit-il , & je vous donne

Grasse ; mais c'est une fable réfutée dans les remarques de M. l'abbé Joly sur Bayle au mot Balzac. Ce prélat avoit un génie, qui se plioit à tout. Son caractère n'étoit pas moins aimable, & il avoit les qualités qui font chérir & estimer. Parmi le grand nombre d'ouvrages sortis de sa plume, on doit distinguer les suivans, I. *Histoire de l'Eglise depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du neuvième siècle*, in-fol. Paris 1663, &c. trois vol. réimprimée à Bruxelles & à Lyon, in-12, en 6 vol. Cette histoire est écrite avec éloquence & avec majesté ; mais ce qui précède le temps avant J. C. est fort superficiel & ne peut servir que d'une médiocre introduction. Ce qui regarde proprement l'histoire ecclésiastique est beaucoup mieux traité. L'auteur a l'art de fonder les faits & de les rapprocher pour en faire un corps. Il a corrigé *Baronius* dans plusieurs endroits, mais dans d'autres il le suit trop aveuglement. Moins crédule que les historiens qui l'avoient précédé, il l'est encore quelquefois. Des recherches plus savantes, un style plus précis auroient rendu cet ouvrage digne de la postérité ; mais on ne l'imprime plus depuis que l'abbé *Fleury* a donné son histoire, écrite avec moins d'art, mais avec plus de simplicité & d'exaétitude. D'ailleurs l'ouvrage de M. *Godeau* n'est point fini. II. *Paraphrase des épîtres de St. Paul*, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage est clair, & très-propre à faire entrer dans le sens de l'écriture, dont il conserve l'onction. III. *Version expliquée du nouveau testament*, en 2 vol. in-8°. L'ingénieux prélat fait entrer dans sa traduction un commentaire, qui sert à interpréter le texte. Le pere *Carrière* de l'Oratoire nous a donné une version de la bible sur ce modele, & a beaucoup mieux réussi que M. *Godeau* ; mais quelque utilité qu'on puisse tirer des ouvrages de ce genre, il est à craindre que les imprimeurs ne confondent le commentaire avec le texte, & qu'ils mêlent l'ouvrage de Dieu avec celui de l'homme. IV. *Des méditations sur l'épître de St. Paul aux Hébreux*. V. *La vie de St. Paul*, in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous ceux du même auteur, est écrit d'un style éloquent, mais il est un peu diffus. VI. *La vie de St. Augustin*, in-4°. C'est un tableau assez bien fait pour ceux qui ne considèrent que la diction dans un ouvrage ; mais on n'y trouve ni l'exaétitude, ni les recherches, qui distinguent celle de *Tillemont*. VII. *La vie de St. Charles Boromé* qui a eu beaucoup de lecteurs, avant que le pere *Touron*, Dominicain, eût donné une histoire de ce St. Cardinal. VIII. *Les tableaux de la pénitence*, en 2 vol. in-12. C'est un recueil d'histoires édifiantes tirées la plupart des livres sacrés. Cet ouvrage a eu beaucoup de cours. IX. *Des homélies* écrites avec une simplicité noble, & où rien ne sent la contrainte, ni l'art. X. *Des œuvres chrétiennes & morales* nourries de ce que l'écriture & les Peres ont fourni de meilleur. XI. *Des discours sur les ordres sacrés*, où la plupart des objets qui intéressent les devoirs des ecclésiastiques se trouvent exposés. XII. *Plusieurs petits traités de morale*, où l'auteur ne

prodigue
il écrit av
qui sont
XIV. Les
fleuri en
ble, qui
placés da
gois con
Voici con
s'être e
gances
qui fon
avec t
d'un si
que fai
pœnales
le rais
des per
danger
air en
chrétie
nom d
sont le
du roy
prêtres
condan
& de
de bor
avons cru
façon de
M. M. de
leurs acc
ajouter f
France é
persuadé
liques. Il
vouloient
qui n'est
sa majest
que cette
servent po
adopter le
a raison
qui sacrifi
portent si
fort anim
perversi l
sue ne f

prodigue pas les réflexions ; mais s'il ne pense pas profondement, il écrit avec élégance XIII. *Instructions & ordonnances synodales*, qui sont tout autant de monumens de sa vigilance pastorale. XIV. *Les éloges des évêques qui dans tous les siècles de l'église ont fleuri en doctrine & en sainteté*, in-4° ; ouvrage édifiant & agréable, qui fournit des vertus à imiter & des faits propres à être placés dans la mémoire. XV. Quelques écrits en latin & en françois contre l'apologie des casuistes, composée par le Pere Piror. Voici comme il s'exprime sur cet ouvrage. „ Son auteur semble „ s'être étudié à ramasser toutes les ordures, toutes les extravagances, tous les défauts de jugement & toutes les corruptions, „ qui sont répandues dans les casuistes récents, & il les défend „ avec tant de hardiesse, qu'il y a sujet de gémir devant Dieu „ d'un si prodigieux aveuglement, dont on peut bien dire ce „ que saint Augustin dit de celui des grands pécheurs : *Spargens „ penales cœcitates super illicitas cupiditates*. Le style en est bas, „ le raisonnement puérile, les preuves foibles, la falsification „ des peres allégués très-impudente, & les conclusions fausses & „ dangereuses. Dans tout le corps de l'ouvrage, on sent un „ air envenimé de fureur contre les défenseurs de la morale „ chrétienne, qu'il tâche de rendre odieux en leur donnant le „ nom d'hérétiques. Car ceux qu'il veut faire passer pour tels „ sont les curés de Paris, de Rouen & des plus grandes villes „ du royaume. Ce sont de très-saints évêques, de très-vertueux „ prêtres, de très-bons religieux, qui sont profession publique de „ condamner les cinq propositions que le Pape a condamnées, „ & de rendre au St. Siege tous les devoirs & soumissions que „ de bons & obéissans catholiques lui doivent rendre. “ Nous „ avons cru devoir rapporter ce passage, pour faire connoître la „ façon de penser & d'écrire de ce prélat. Il étoit très-lié avec les „ M. M. de Port-Royal, & il les défendit plusieurs fois contre „ leurs accusateurs. Il écrivit au Roi pour le prier de ne point „ ajouter foi à certaines gens qui ne cessioient de lui dire que la „ France étoit pleine d'hérétiques jansénistes, mais d'être très- „ persuadé que ces prétendus jansénistes étoient très-bons catho- „ liques. Il ajoutoit, que quand certaines gens (les Jésuites) „ vouloient empêcher qu'on élevât à quelque dignité quelqu'un „ qui n'est pas dans leurs sentimens, ils le décrioient auprès de „ sa majesté, comme un janséniste rébelle & hérétique ; quoi- „ que cette nouvelle hérésie ne soit qu'un phantôme dont ils se „ servent pour perdre ceux qui s'opposent à leurs maximes. Sans „ adopter les idées de M. Godeau, on peut dire en général qu'ils „ a raison dans le portrait, qu'il fait de ces prêtres hypocrites, „ qui sacrifient leurs ennemis à une haine secrète, tandis qu'ils „ portent sur le visage le masque de la religion. Il étoit sur-tout „ fort animé contre ces théologiens anti-chrétiens, qui avoient „ perverti la morale. Il étoit surpris que le clergé & la magistrature „ ne se fussent pas contre eux. Il s'écrioit dans l'amertume

de son cœur : , Où est l'ancienne Sorbonne , qui a foudroyé
 „ par avance cette proposition ? Où sont les *Servins* , les *Marions* ,
 „ & les *Harlais* ? Où sont les évêques de l'assemblée de Melun ?
 „ Où est enfin notre honneur & notre conscience , de nous
 „ taire quand il y a un si grand sujet de parler ? Qu'il est fa-
 „ cheux de vivre en un si mauvais temps ? Et à quoi , mon Dieu ,
 „ nous réservez-vous ? Mais espérons en celui qui fortifie & qui
 „ vivifie. Il laisse aujourd'hui prévaloir les ténèbres ; mais il
 „ saura en tirer la lumière. XVI. Morale chrétienne qu'il compo-
 „ posa à l'occasion de l'apologie des *casuistes* qui venoit d'être con-
 „ damnée par un grand nombre d'évêques. Mais cet ouvrage avoit
 „ été fait avec trop de précipitation & d'une manière trop impar-
 „ faite , pour être donné au public tel qu'il étoit sorti des mains
 „ de l'auteur. Vers l'an 1686 , on le remit entre les mains de M.
 „ *Arnauld* , suivant le desir de l'illustre prélat qui avoit demandé
 „ que son ouvrage fût donné à examiner à ce célèbre docteur. M.
 „ *Arnauld* après s'être défendu assez long-temps d'y toucher , y fit
 „ beaucoup de corrections comme on le voit par plusieurs lettres
 „ du 5 vol. D'autres personnes ont encore retouché depuis cet
 „ ouvrage , & c'est après avoir été ainsi remanié plusieurs fois ,
 „ qu'il fut imprimé en 1709. XVII. On a de lui plusieurs ouvrages
 „ édifians en vers françois. Celui qui a eu le plus de cours , est sa
 „ traduction des *psaumes de David* , dont les Calvinistes n'ont
 „ pas fait difficulté de se servir pour leur usage particulier. On a
 „ aussi de lui en vers des *éclogues chrétiennes* , & plusieurs poèmes ,
 „ qui sont encore plus recommandables par les sentimens de piété
 „ qu'ils inspirent , que par la beauté & la facilité de leurs vers.
 „ En 1713 on a donné un volume in-12 de lettres imprimées chez
 „ *Etienne*. L'on a encore de quoi en former un second volume.

GODEFROI DE VITERBE prit ce nom du lieu de sa naissan-
 „ ce. Il fut chapelain & secrétaire du roi *Conrad III* , de l'empereur
 „ *Frederic I* , & de *Henri IV* , son fils. Nous avons de lui un
 „ ouvrage intitulé : *Pantheon* , dédié au pape *Urbain III*. Cette chro-
 „ nique commence à la création du monde , & finit l'an 186 ,
 „ elle est écrite en vers & en prose , elle est également mal dans
 „ l'un & l'autre genre. Cette chronique fut imprimée à Francfort
 „ en 1584 , in-fol. & on la trouve dans la collection des écrivains
 „ de Germanie. Il y en a eu plusieurs autres éditions. On va s'ima-
 „ giner que l'ouvrage est fort bon ; point du tout. Si les éditions
 „ multipliées étoient un préjugé favorable , il faudroit avoir une
 „ plus grande idée de l'histoire de *Fortunatus* & de *Pierre de Pro-
 „ vence* que de l'histoire de France du président de *Thou*. Il y a
 „ des livres faits pour le peuple qu'il faut multiplier nécessaire-
 „ ment , parce qu'il y trouve de quoi nourrir sa sorte crédulité. Ce
 „ sont les alimens grossiers digne de son palais , & la chronique de
 „ *Godefroi* est de ce genre. On y trouve cependant des matériaux
 „ pour l'histoire du douzième siècle dans lequel il vivoit. II. Un
 „ ouvrage manuscrit intitulé ; *Speculum regium*. C'est une espèce de

généalogie
 qu'à l'ère

GODI
 se distin
 avons d
 de dom

GOLI
 anales
 lettres.

GONI
 château
 college
 sa philo
 écoles d
 cousin ,
 jureur e
 grés. M
 fiafique

Le nou
 rent l'a

archevê
 ralité c

les prop
 qu'il se

de foib
 son dio

rendit l
 ministr

d'Alexa
 node ,

étoit é
 ment r

testatio
 trine d

princip
 de ces

& conv
 soi-mêm

en 167

son dio

rable ,

tifans a

plusieu

„ lustre
 „ arde
 „ qu'il
 „ ni so
 „ disse

généalogie des Rois & des Empereurs, depuis le déluge jusqu'à l'empereur *Henri IV.*

GODEHART, évêque d'Ildesheim en Allemagne en 993, se distingua par son amour pour la discipline ecclésiastique. Nous avons de lui quelques lettres que l'on trouve dans les *analectes* de dom *Mabillon.*

GOLBERT, abbé de Tergerufée, florissoit vers l'an 1003. Les *analectes* de dom *Mabillon* renferment quelques-unes de ses lettres.

GONDRIN, (*Louis-Henri DE PARDAILLAN DE*) naquit en 1620 au château de Gondrin dans le diocèse d'Auch, & fit ses études au collège de la Fleche. Il alla fort jeune à Paris, où il recommença sa philosophie dans l'université, & étudia en théologie dans les écoles de Sorbonne. *Ostave de Bell-garde* archevêque de Sens, son cousin, le demanda, & l'obtint de la Reine régente pour coadjuteur en 1644, dans le temps qu'il se dispoisoit à prendre les degrés. M. de *Bellegarde* étoit savant & versé dans l'antiquité ecclésiastique. Il ne pouvoit pas choisir un successeur plus digne de lui. Le nouvel archevêque de Sens, fut l'un des premiers qui censurèrent l'*Apologie* des casuistes. Il adhéra à l'assemblée de plusieurs archevêques & évêques tenue en 1654, où il fut conclu à la pluralité des voix que la constitution d'*Innocent X* avoit condamné les propositions dans *Jansenius* & au sens de *Jansénius*. On prétend qu'il se repentit de cette adhésion, que les Jansénistes traitent de foiblesse. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'autorisa point dans son diocèse, le formulaire des assemblées du clergé, & ne se rendit là dessus, ni aux arrêts ni aux déclarations que le premier ministre faisoit rendre à son gré. Dès qu'il vit le formulaire d'*Alexandre VII*, il prévint la déclaration du Roi, tint son synode, & en recevant ce formulaire, il fit un procès verbal, où étoit énoncée la distinction du fait & du droit comme absolument relative à la signature. Craignant qu'on ne profitât des contestations du jansénisme pour donner atteinte à la précieuse doctrine de St. *Augustin*, il fit dresser & imprimer un recueil des principaux passages de ce saint docteur, sur les points essentiels de ces disputes, avec ce titre : *Augustinus per se docens catholicos, & convincens pelagianos.* C'est-à-dire, *St. Augustin enseignant par soi-même les catholiques, & réfutant les pélagiens.* Ce prélat mourut en 1674 à 54 ans. Il étoit renfermé depuis quelque-temps dans son diocèse, parce qu'il avoit été disgracié pour une cause honorable, dont sa niece, Mad. de *Montespan*, étoit l'objet. Les partisans de *Jansénius* en ont fait un grand éloge, & il le méritoit à plusieurs égards. Il joignoit, dit M. *Racine*, à une naissance illustre, un esprit vif & étendu, un courage, une activité & une ardeur, que les obstacles mêmes sembloient augmenter. Dès qu'il avoit à cœur une bonne œuvre, il n'épargnoit ni ses peines, ni son bien, ni sa santé, pour la faire réussir. Les plus grandes difficultés ne servoient qu'à rendre son zèle plus agissant, & son

„ application plus opiniâtre. Son génie aisé & fécond lui faisoit
 „ trouver sur le champ des expédiens dans les conjonctures les
 „ plus imprévues & les plus embarrassées : & il n'avoit pas moins
 „ de promptitude & d'adresse pour exécuter ce qu'il avoit résolu,
 „ que de lumiere pour discerner le parti qu'il falloit prendre. Ces
 „ grandes qualités étoient jointes à une facilité merveilleuse de
 „ s'énoncer, & de donner à tout ce qu'il disoit, un tour noble,
 „ agréable & relevé. Il avoit une lumiere & une pénétration ex-
 „ traordinaire, pour connoître le fort ou le foible de ceux avec
 „ qui il avoit à traiter, & il gaignoit leur affection avec une dexté-
 „ rité singuliere. Il s'étoit acquis une haute réputation dans tout le
 „ clergé de France, par sa grande habileté & sa longue expérience.
 „ Sa fermeté & son zele pour les intérêts de l'église & de la hiérar-
 „ chie, avoient éclaté dans toutes les occasions qu'il avoit eues de les
 „ défendre contre les entreprises des réguliers & de la cour de Rome.
 „ Il s'étoit toujours déclaré pour la doctrine de St. *Augustin*; & après
 „ l'affoiblissement dont nous avons parlé ailleurs, il ne cessa de
 „ s'opposer aux Jésuites, qui l'ont peint avec les plus noires cou-
 „ leurs. „ Voici ce qu'en dit l'auteur du *dictionnaire de livres jansenis-*
 „ *tes* : „ Jamais peut-être personne ne varia plus dans sa doctrine que
 „ *Henri - Louis de Gondrin*, archevêque de Sens. Invariable dans
 „ ses passions, il changea cent & cent fois de sentiment au gré
 „ de ses craintes ou de ses desirs : aujourd'hui janseniste, demain
 „ catholique : rétractant le lendemain ce qu'il avoit fait la veille.
 „ Odieux aux Catholiques : sans avoir pu mériter l'approbation du
 „ parti. „ Une qualité que ses ennemis ne doivent pas lui refu-
 „ ser, c'est la fermeté avec laquelle il parloit aux personnes en place.
 „ Les dix-neuf évêques opposés à la signature du formulaire resolu-
 „ rent d'écrire au Pape & au Roi. Cette démarche paroissoit hardie;
 „ M. Archevêque de Sens étant venu à Paris dans cette conjon-
 „ cture, M. le Tellier lui fit confidence de la découverte que l'on
 „ avoit fait de la lettre qu'on devoit présenter au Roi, & de
 „ celle que l'on avoit envoyée au Pape. Le prélat voyant que ce
 „ ministre ignoroit encore qui étoient les évêques qui avoient
 „ signé, lui dit : *Puisque vous me confiez un secret, je veux par res-*
 „ *connaissance vous en confier un autre; c'est que je suis à la tête des*
 „ *évêques qui ont signé la lettre au Pape, & que je n'ai pas signé celle*
 „ *qui est pour Sa Majesté, parce qu'ayant l'honneur de lui parler, je*
 „ *me suis réservé à lui dire de vive voix ce que mes confreres absens*
 „ *lui ont écrit.* On a de lui plusieurs lettres & ordonnances pasto-
 „ rales sur les principaux points de la discipline ecclésiastique, &
 „ sur les principales matieres de la morale. Il. Une traduction des
 „ lettres choisies de St. *Grégoire le Grand*, publiées par *Jacques Boileau*.

GONDI, (*Jean-Paul de*) plus connu sous le nom de cardinal de
 Retz, étoit fils de *Philippe Emanuel de Gondi*, comte de Joigni,
 lieutenant général, &c. Ses talens lui firent un nom de bonne
 heure. Il fut docteur de Sorbonne, puis coadjuteur de son oncle
Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. Il fut l'ame

du parti
 excités p
 Vincenn
 demis d
 moyen
Alexand
 s'en étoi
 se retira
 magne,
 pendant
 en 1661
 ment,
 le Roi.
 son égar
 fond de
 son côté
 de dette
 lut se ré
 ché. A c
 me en
 luer le F
 fruits de
 retourna
 ment LX
 traite. I
 qu'il voi
 le Pape
 vouluren
 la Trape
 au nomb
 convena
 moires.
 gence de
 échappé
 ou quatr
 tant d'ar
 dont l'an
 dépense
 lions de
 24 d'aoû
 reconnoi
 le vrai
 cienne d
 Royal d'
 de l'hist
 est vrai
 logiens d
 Il lui con

du parti des frondeurs, & joua un grand rôle dans les troubles excités par ce parti. Le cardinal *Mazarin* le fit mettre en prison à Vincennes, d'où il fut transféré au château de Nantes, après s'être remis de son archevêché. Il étoit alors cardinal ; il trouva le moyen de se sauver à Rome, où il assista au conclave qui élut *Alexandre VII*. Ce Pape n'ayant pas eu pour lui les égards qu'il s'en étoit promis, il sortit de Rome, & abandonna l'Italie. Il se retira d'abord en Franche-Comté, d'où il passa bientôt en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il mena une vie errante pendant cinq ou six ans. La mort du cardinal *Mazarin*, arrivée en 1661, le délivra enfin de son plus grand ennemi. Dès ce moment, ses amis entrevirent quelque jour à sa réconciliation avec le Roi. Quoique la cour semblât affecter encore plus de hauteur à son égard depuis la mort du cardinal *Mazarin*, elle souhaitoit au fond de voir finir cette longue affaire. Le cardinal de *Retz* de son côté ennuyé de la vie qu'il menoit, accablé de chagrins & de dettes, fut bien aise de faire sa paix. Pour y parvenir, il fallut se résoudre à donner une nouvelle démission de son archevêché. A cette condition il eut la liberté de rentrer dans le royaume en 1661, & quelque-temps après d'aller à Fontainebleau saluer le Roi. Ce Prince lui donna l'abbaye de *St. Denis*, avec les fruits de ses bénéfices dont il avoit été privé pendant son exil. Il retourna depuis à Rome, où il assista au conclave qui élut *Clement IX*. Etant de retour en France, il prit le parti de la retraite. Il parut même si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au Pape son chapeau de cardinal ; mais ni le Pape, ni le college des cardinaux, à qui il en écrivit, ne voulurent y consentir. On a su de la bouche du célèbre abbé de la Trappe *Bouhillier de Rancé*, qu'il lui demanda de le recevoir au nombre de ses religieux. L'abbé ne crut pas que la chose fût convenable. Il lui conseilla en même-temps de supprimer ses mémoires. Ce sont ceux qui ont paru au commencement de la régence de *Philippe duc d'Orléans*, sur quelque exemplaire qui aura échappé à la vigilance du cardinal pénitent. Il vécut encore trois ou quatre ans, uniquement appliqué à réfléchir sérieusement sur tant d'années passées dans des agitations & dans des intrigues, dont l'ambition avoit été le secret mobile. Il s'étoit réduit à une dépense très médiocre, pour pouvoir acquitter plus de trois millions de dettes, qu'il paya avant sa mort. Elle arriva à Paris le 24 d'août 1679. Il étoit âgé de 66 ans. Ses plus mortels ennemis reconnoissoient en lui une grande supériorité de génie. Il estimoit le vrai mérite, & étoit attaché aux bons principes & à l'ancienne doctrine de l'église. On a accusé les solitaires de Port-Royal d'avoir favorisé les desseins du cardinal de *Retz*. La vérité de l'histoire exige que nous les lavions de cette imputation ; il est vrai qu'il regardoit *M. Arnauld* comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile. Il lui conserva jusqu'à la mort cette estime qu'il avoit conçue pour

lui dès qu'ils étoient ensemble sur les bancs. Il aima mieux se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté, que de souffrir à la censure de ce docteur. Mais tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire, dans le temps qu'il étoit à la tête de la fronde, MM. de Port-Royal eurent très-peu de commerce avec lui. Il ne s'amusoit guere alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience, ni les ressorts de sa politique. Rien ne les prouve mieux que ce qu'il disoit à quelques-uns de ses plus intimes amis, qui, en lui parlant de ses aventures passées, lui demandoient si en effet en ces temps là il avoit reçu quelques secours des Jansénistes. „ Je me connois, leur répondit-il, en cabale, & pour „ mon malheur, je ne m'en suis que trop mêlé. J'avois autrefois „ quelque habitude avec les gens dont vous parlez, & je vou- „ lus les sonder pour voir si je les pourrois mettre à quelque „ usage. Mais vous pouvez vous en fier à ma parole : je ne vis ja- „ mais de gens qui par inclination & par incapacité fussent plus „ éloignés de tout ce qui s'appelle cabale. “ Ce même cardinal leur avoua aussi qu'il avoit auprès de lui pendant sa disgrâce deux théologiens réputés jansénistes. Ces théologiens ne purent jamais souffrir que dans l'extrême besoin où il étoit, il prit de l'argent que les Espagnols lui faisoient offrir, & qu'il se vit par là obligé à en emprunter de ses amis. Quelques-uns de ceux à qui le cardinal de Retz tint ce discours, vivent encore, dit M. Jean Racine dans son abrégé de l'histoire de Port Royal, qu'il écrivoit vers l'an 1693; & ils sont dans une telle réputation de probité, que je suis bien sûr qu'on ne récuseroit pas leur témoignage. La meilleure édition des mémoires du cardinal de Retz est celle d'Amsterdam en 1719, en 4 vol. in-8°. Si cet ouvrage ne renfermoit quelques particularités relatives à l'histoire ecclésiastique de son temps, nous ne l'aurions pas placé dans ce dictionnaire. Il avoit eu la foiblesse d'y parler de ses aventures galantes, dont il n'eût dû se souvenir que pour en gémir. Quelques religieuses, à qui il confia son manuscrit original, eurent la prudence, en le copiant, de faire main basse sur tous les traits qui déshonoroient le caractère de ce cardinal. C'est sur une de ces copies, que fut faite la première édition des mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes.

GONET, (Jean-Baptiste) né à Beziers, entra dans l'ordre des Dominicains, où son savoir lui fit une réputation. Il fut reçu docteur de l'université de Bordeaux, & y professa long-temps la théologie. La régularité de sa vie, son zèle pour le maintien de la discipline monastique, le nom que lui avoient fait ses talens, le fit choisir pour provincial de son ordre. Il mourut à Beziers en 1681 à 65 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, où la scholastique domine beaucoup plus que la positive. Les principaux sont, I. *Clypeus theologiae thomisticae*, in-fol. 3 tom. & in-8°, 24 tom. Anruerpia 1744. II. *Manuale Thomistarum*, in-fol. *ibid.* 1741, & in-12, 6 tom. Lugd. 1690. III. *De virtutibus & donis Spiritus S.* in 12, Burdig. 1666. IV. *De sacramentis in communi*, in-12. Burdigale.

v. De legib
dât les m
Quelle en
de pureté
sont bann
ces livre
d'ouvrage

GONZ
société, &
la probab
ges ravag
1670 un l
danger. I
ne lui fut
publier q
fesseur en
considéral
primer, p
après il é
primer so
paravant t
la probab
erreurs. S
Jésuites e
taquoient
point à ce
sur celle
ayant été
titre : *Fun
bilium*, L
principes
causa un
fussent po
& sa digni
ait conda
ble. Ce q
préface,
compagni
tion n'est
doctrines
entière lib
certe, disp
attachée a
fource de
a plus de r
ou tirés de
siers, le d
GOTTI
Tome

V. *De legibus*, in-12, *ibid.* On ne peut nier que le pere *Gonet* ne possédât les matieres théologiques. Cependant ces livres sont peu lus. Quelle en est la raison ? C'est que son style manque de noblesse, de pureté & d'agrément ; c'est qu'il traite plusieurs questions, qui sont bannies aujourd'hui des écoles de théologie ; c'est qu'enfin ces livres ne sont que de compilations scholastiques, espece d'ouvrages qui ne sont que trop multipliés.

GONZALE'S, (*Tyrse*) Jésuite espagnol, devint général de sa société, & mourut à Rome le 24 octobre 1705. La doctrine de la probabilité fit pendant le cours du dix-septieme siecle d'étranges ravages dans l'église d'Espagne. Le pere *Gonzales* composa en 1670 un livre où il l'attaquoit, & en monroit la fausseté & le danger. Il avoit résolu de le dédier à son général *Paul Oliva*. Il ne lui fut pas possible de le faire paroitre alors, & il ne put le publier que vingt-quatre ans après. Ayant été fait docteur & professeur en théologie à Salamanque en 1676, il y fit des additions considérables. Mais il ne put encore venir à bout de le faire imprimer, parce que sa compagnie s'y opposa toujours. Quatre ans après il écrivit à *Innocent XI*, pour obtenir la liberté de faire imprimer son livre. Il crut que ce Pape ayant condamné un an auparavant soixante-cinq propositions dont les premieres étoient sur la probabilité, il favoriseroit un livre qui attaquoit les memes erreurs. Sa lettre fut très bien reçue à Rome, & le général des Jésuites eut ordre de ne point s'opposer au zele de ceux qui attaquoient la doctrine de la probabilité. Le général ne se soumit point à cet ordre, & son autorité l'emporta parmi les Jésuites sur celle du St. Siege. Le P. *Oliva* étant mort, & le P. *Gonzales* ayant été élu général en 1687, il fit imprimer son livre sous ce titre : *Fundamenta theologiae moralis, de recto usu opinionum probabilium*, Lugd. 1694. On pouvoit espérer qu'il feroit goûter ses principes à sa compagnie ; mais la publication de son livre y causa un soulèvement contre lui. Si le Pape & les cardinaux ne fussent point intervenus, il en auroit coûté à l'auteur son repos & sa dignité. Et néanmoins ils s'en faut beaucoup que le P. *Gonzales* ait condamné dans la probabilité tout ce qu'elle a de condamnable. Ce qui est digne d'être remarqué, il declare à la fin de sa préface, qu'il n'a point publié son livre comme général de sa compagnie, mais comme un simple théologien ; que son intention n'est pas d'obliger aucun de ses sujets à enseigner la même doctrine que lui sur cette matiere, mais qu'il laisse à tous une entière liberté de prendre tel parti qu'ils jugeront à propos dans cette dispute. Ce trait fait assez voir combien la société étoit attachée alors à la doctrine de la probabilité, qui est la principale source de toutes les erreurs sur la morale. L'ouvrage de ce Jésuite a plus de réputation que de mérite. Les passages ou mal allégués, ou tirés des livres apocryphes & les raisonnemens touchés & grossiers, le défigurent entièrement.

GOTTI, (*Vincent-Louis*) naquit à Bologne, d'un professeur en

droit. Etant entré chez les Dominicains à l'âge de seize ans, il étudia la théologie à Salamanque, ou la sagacité de son esprit lui mérita l'attention de ses supérieurs. De retour en Italie, il occupa les principales places de son ordre, & se fit aimer & respecter. *Benoît XIII* l'honora de la pourpre romaine en 1728. Après la mort de ce Pontife, il fut mis sur les rangs pour lui succéder. Ce savant cardinal mourut à Rome en 1742 à 78 ans. Il ne brilla pas moins par ses vertus que par ses lumières. Sa vie, même lorsqu'il eut été décoré du titre de cardinal, fut sobre, réglée, occupée, comme quand il étoit simple religieux. Son attachement à la doctrine de son ordre a éclaté dans tous ses ouvrages. Les principaux sont les suivans, I. *Theologia scholastico-dogmatica*, in-fol. 3 tom. Venet. 1750. II. *Veritas theologia christiana, contra Atheos, Polytheos, Idololatrias, Mahometanos & Judaeos*, in-4°, 12 tom. Bonon. 1735, & in-fol. 2 tom. Venetiis 1750. III. *Vera ecclesia Christi, signis ac dogmatibus demonstrata contra Jacobi Picenini apologiam pro reformatoribus, & religione reformata, arque ejus religionis triumphantum*, in-4°, 3 vol. Bononia, 1748. IV. *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa. In prima sacrorum ministrorum cælibatus, in secunda romanorum Pontificum auctoritas in conciliis & definitionibus, in tertia alia catholica veritates propugnatur*, in-4°, Bononia 1727. Le cardinal *Gorri* traite dans le premier de toutes les matieres, qui ont rapport à la théologie dogmatique. Il suit la méthode des scholastiques, & il en a quelquefois les défauts, c'est-à-dire, qu'il est diffus & qu'il traite des questions peu intéressantes. L'objet du second ouvrage est d'établir la vérité de la religion chrétienne contre les Athées, les Polythéistes, les Idolâtres, les Mahométans & les Juifs. Son ouvrage est important, quand ce ne seroit que pour les matériaux. Il ne les arrange pas toujours d'une maniere satisfaisante, & on y admire plus son érudition que l'élégance de son style. On trouvera dans le troisieme ouvrage un traité complet de controverse. Enfin le quatrieme est destiné à la discussion de plusieurs points de la théologie polémique. Le cardinal *Gorri* travailloit, lorsqu'il mourut, à un commentaire sur la genese, qui n'a point vu le jour.

GOURDAN, (*Simon*) chanoine régulier de l'abbaye de *St. Victor* de Paris sa patrie, naquit posthume en 1646. Après avoir reçu une éducation chrétienne sous les yeux de sa mere, dame très-vertueuse, il prit l'habit dans l'abbaye de *St. Victor* en 1661, & y édifia ses confreres, par la piété la plus constante & la plus affectueuse. Le desir d'une plus grande perfection le porta à se présenter à la Trappe, mais l'abbé de *Rancé* refusa de le recevoir, & lui conseilla de continuer à être l'exemple de la maison, où il avoit fait profession. Le pere *Gourdan* suivit ce conseil à la lettre, Humble, vigilant, assidu, fervent dans la priere, uniquement occupé de l'oraison & de quelques ouvrages de piété, il ne sortit qu'une seule fois des murs de son monastere, & il s'interdit même les promenades dans le jardin. On disoit de lui qu'il imitoit les

saints,
religieu
d'un ze
constitu
de rom
Noailles
pour l'é
toire m
sieurs v
nombre
on doit
& d'am
cœur en
pour ne
ture-fai
chans. L
son cœ
GRA
Paris sa
son éru
& son o
freres.
nateur
coup d
passion.
vertus,
amis. M
viaire r
dance
pourtar
récitent
en 2 vo
mais se
des céré
contro
IV. Tra
lem. V
On y se
science
Pégli
traits g
On a p
taire d
Grancol
versus
GRA
1604.
Amien

saints, tandis que *Santeuil*, son confrere, les chantoit. Ce saint religieux mourut en 1729, de la mort des justes. On l'a accusé d'un zele amer & outré contre ceux qui ne recevoient pas la constitution *unigenitus*. On prétend même, qu'il fut sur le point de rompre de communion avec son archevêque le cardinal de *Noailles*; mais il faut pardonner quelque chose à son attachement pour l'église & à sa piété sincère. Nous avons de lui, I. Une histoire manuscrite des *hommes illustres* de *St. Victor*, qui forme plusieurs vol. *in-fol.* On assure que cet ouvrage renferme un grand nombre de recherches. II. Plusieurs livres de piété parmi lesquels on doit distinguer celui qui a pour titre: *Sacrifice perpétuel de foi & d'amour au St. Sacrement de l'autel*, in-12, 1734. On y voit un cœur embrasé de l'amour divin, & pénétré des plus vifs sentimens pour nos adorables mystères. L'auteur étoit tout plein de l'écriture-sainte, dont il applique à propos les passages les plus touchans. III. Des lettres, qui respirent les sentimens qui animoient son cœur. IV. Des *proses* latines, où il y a de l'onction.

GRANCOLAS, (*Jean*) docteur en théologie de la faculté de Paris sa patrie, fit honneur à la Sorbonne par la profondeur de son érudition. Cette société le perdit en 1732. Son humeur aigre & son caractère singulier éloignèrent de lui le cœur de ses confreres. Les étudiants le redoutoient comme le plus sévère examinateur qu'il y eut dans la Sorbonne. Il fit toujours paroître beaucoup de zele contre les Jansénistes; mais ce zele tenoit de la passion. Il étoit dur comme son caractère. Il avoit cependant des vertus, & il ne lui manqua que l'art de les rendre agréables à ses amis. Nous avons de lui, I. Un *commentaire historique sur le bréviaire romain*, en 2 vol. *in-12.* Le savoir s'y trouve dans une abondance prodigieuse; mais il y est assez mal digéré. Ce livre est pourtant fort utile, & doit être lu plus d'une fois par ceux qui récitent le bréviaire romain. II. *Critique des auteurs ecclésiastiques*, en 2 vol. *in-4°*, où l'on trouve aussi beaucoup de recherches, mais son jugement est quelquefois en défaut. III. De l'*antiquité des cérémonies des sacremens*: ouvrage qui peut servir beaucoup aux controversistes, qui travaillent contre les nouveaux réformateurs. IV. Traduction françoise des catéchèses de *St. Cyrille* de Jérusalem. V. Un traité de liturgie, où cette matière est approfondie. On y souhaiteroit seulement plus d'ordre & de méthode. VI. La science des confesseurs, en 2 vol. *in-12.* VII. *Histoire abrégée de l'église de Paris*, en 2 vol. *in-12.* Elle fut supprimée à cause des traits grossiers qui y étoient répandus contre le cardinal de *Noailles*. On a publié à Venise en 1734, une traduction latine du commentaire de l'abbé *Grancolas* sur le bréviaire romain sous ce titre: *Grancolas (Joan.) Comment. histor. in breviarium romanum, è gallico versus*, in-4°. Venet. 1734.

GRANDIN, (*Martin*) naquit à *St. Quentin* le 11 novembre 1604. Il étudia les humanités d'abord à *Noyon*, & ensuite à *Amiens*, avec beaucoup de succès. Etant venu à Paris, il ensei-

gna la philosophie, & se fit recevoir docteur de Sorbonne. Il professa la théologie dans cette faculté pendant cinquante années, & se distingua par sa piété, par la facilité de son esprit & par l'étendue de son érudition. Ce savant mourut le 16 novembre 1691, à 87 ans. Nous avons de lui un cours de théologie, qui ne fut imprimé qu'après sa mort en 6 gros vol. in-4°, sous le titre d'*opera theologica*. C'est une des théologies qui ont été les plus applaudies. On y trouve de l'ordre & de la clarté, & le style est plus pur que celui de la plupart des ouvrages de ce genre.

GRANET, (*François*) diacre de l'église d'Aix, né à Brignole en Provence, fit ses études dans sa patrie, où il enseigna pendant quelque temps les humanités. Le séjour de Paris lui parut propre à fortifier ses talens; il se rendit dans cette capitale, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 2 avril 1741, âgé de 49 ans, après une maladie de cinq jours. Il avoit un grand nombre d'amis dans la littérature & à la cour & à la ville. Il en avoit même d'illustres. Quoiqu'il fût fort attaché à son cabinet, il ne laissoit pas de les cultiver. Assez répandu dans le monde il joignoit la qualité d'homme savant à celle d'homme poli & sociable. Il étoit d'une complexion foible & délicate; & dans ses dernières années, ses maladies fréquentes alarmoient ses amis. Voici le portrait qu'en a tracé l'abbé des *Fonaines*. L'abbé *Granet* étoit un homme de probité & d'honneur, modeste, de mœurs douces & d'un esprit égal. Philosophe dans ses sentimens & dans sa conduite, il fut exempt d'ambition; son ame élevée ne s'abaisa jamais à solliciter des bienfaits & des titres. Il avoit une droiture, qui rendoit son commerce sûr. Il aimoit la vérité en toutes choses; & la même chaleur d'imagination qui l'en éloignoit quelquefois, l'y ramenoit aussi tôt qu'on le mettoit sur la voie de l'apercevoir. Malgré l'étendue & la vivacité de ses lumieres, il ne se montra jamais opiniâtre dans ses sentimens. Son esprit orné & son humeur gaie rendoient sa conversation amusante & enjouée. Excellent humaniste, il joignoit à un riche fond de belles-lettres, beaucoup de lumieres sur l'histoire de la littérature ancienne & moderne. Son érudition s'étendoit à la théologie & à l'histoire ecclésiastique & profane. Une imagination vive & une mémoire heureuse lui donnoient une extrême facilité d'écrire, & depuis quelques années il avoit beaucoup perfectionné son style. Il est l'auteur des *réflexions sur les ouvrages de littérature*, en 12 vol. qui à l'exception du premier sont tous de lui seul. C'est par cet ouvrage principalement, qu'on peut juger de son érudition, de son style & de son goût. Il a enrichi le public de plusieurs éditions importantes qu'il a ornées de doctes préfaces. Celles qui appartiennent à ce dictionnaire sont, I. L'édition des *œuvres du docteur Launois*, qu'il publia en 10 vol. in-fol. à Geneve, en 1731. On y trouve des préfaces & des remarques, & un *Launoiana*, écrit très-purement en latin. II. Celle de *l'histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples & embarrassé les savans*, par le pere

Le Brnn d'
ouvrage
rent l'attr
avoit tra
ainsi le
certain q
critique
qu'il n'e

GRAT
cane, m
pour les
tre, &
Gratiani
employé
fut le pri
devint se
fit conne
le nomm
de certe
épiscopal
cence de
l'estime
mônes,
pasteur z
font, I.
vre l'espr
mens, fo
latin, qu
Nîmes. C
des œuv
qui n'app
son style

GRAT
naquit à
chard de
compilate
La concor
autorités
Les mati
& nouvea
décrétales
peres, co
St. *Isidore*
souvent
comme la
loix tirée
Gratien a
prend cer

Le *Brun* de l'Oratoire, en 4 vol. in-12. L'éditeur a augmenté cet ouvrage d'un grand nombre de morceaux intéressans, qui méritent l'attention du lecteur chrétien & philosophe. L'abbé *Granel* avoit travaillé aux feuilles périodiques de l'abbé des *Fontaines*; ainsi le portrait qu'en trace cet auteur est un peu flatté. Il est certain que ces deux écrivains avoient beaucoup de penchant à la critique, & si l'abbé *Granel* ne l'avoit pas eu, il étoit difficile qu'il n'en prit pas le goût avec l'abbé des *Fontaines*.

GRATIANI, (*Antoine-Marie*) né à Borgo san Sepulcro en Toscane, montra de bonne heure du talent pour la littérature & pour les affaires. Le cardinal *Comendon* voulut bien être son maître, & après l'avoir formé lui-même, il le fit son secrétaire. *Gratiani* suivit ce cardinal en Allemagne & en Pologne, où il fut employé dans les affaires les plus importantes. Une riche abbaye fut le prix de ses services. Le cardinal *Comendon* étant mort, *Gratiani* devint secrétaire de *Sixte-Quint* & du cardinal de *Montalte*, & se fit connoître avantageusement à la cour de Rome. *Clement VIII* le nomma à l'évêché d'*Amelia*, & l'envoya nonce à Venise. L'air de cette ville étant contraire à sa santé, il se retira dans sa ville épiscopale, où il termina sa carrière en 1611 à 75 ans. La décadence de ses mœurs & la politesse de ses manières lui attiroient l'estime & l'amour de ses peuples. Il répandoit d'abondantes aumônes, & veilloit sur son troupeau. Bon littérateur autant que pasteur zélé, il s'illustra par plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Des *ordonnances synodales*; l'auteur tâche d'y faire revivre l'esprit des premiers temps de l'église. II. Un *traité des sacrements*, solide & instructif. III. La *vie du cardinal Comendon*, en beau latin, qui a été traduite en françois par M. *Flechier*, évêque de Nîmes. On trouve l'original & la version dans le premier volume des œuvres de ce dernier prélat. IV. Quelques autres ouvrages qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire. *Gratiani* savoit écrire; son style est élégant, mais il n'a pas toujours assez de simplicité.

GRATIEN, Bénédictin du monastere de St. Felix de Bologne, naquit à Clusium ou Chiufi en Toscane. A l'imitation de *Boucharde* de Wormes, d'*Ives* de Chartres, & de tant d'autres compilateurs, il fit un nouveau recueil de canons. Il l'intitula: *La concorde des canons discordans*; parce qu'il y rapporte plusieurs autorités qui paroissent opposées, & qui s'efforce de concilier. Les matieres de ce recueil sont, I. Les canons des conciles anciens & nouveaux. II. Les *Décrétales* des Papes, entr'autres, les fausses *décrétales* de la compilation d'*Isidore*. III. Plusieurs extraits des peres, comme de St. *Ambroise*, St. *Jerôme*, St. *Augustin*, St. *Grégoire*, St. *Isidore* de Seville, *Bede*, mais sous les noms des peres, il cite souvent les ouvrages qui leur étoient faussement attribués, comme la critique a fait voir depuis. IV. Il rapporte aussi des loix tirées du *code* & du *digeste*, & des capitulaires de nos Rois. *Gratien* a divisé son recueil en trois parties: la première comprend cent une distinctions. Il y parle premièrement du droit

en général & de ses parties : ensuite des ministres de l'église, depuis le Pape jusqu'aux moindres clercs. La seconde partie est divisée en trente-six causes, qui sont autant d'especes ou cas particuliers, sur chacun desquels il propose plusieurs questions; & à la trente-troisième, il insere par digression sept questions sur la pénitence. La troisième partie est intitulée : *De la consécration*, & traite des trois sacremens, d'eucharistie, de baptême & de confirmation, & de quelques cérémonies. Dans le corps de l'ouvrage l'auteur examine par occasion quelques questions de théologie. On dit que le pape *Eugene III* l'approuva, & ordonna de l'enseigner publiquement à Bologne. Ce qui est certain, c'est que depuis on ne connut presque plus d'autre droit canonique que celui qui étoit compris dans ce livre, & on le nomma simplement le *décret*. Ce moine ignorant favorise par-tout les nouvelles prétentions de la cour de Rome, fondées sur les fausses décretales, en faveur desquelles il ne manque pas de citer la lettre du pape *Nicolas I*. Après avoir rapporté plusieurs autorités des Papes mêmes, qui se reconnoissent obligés à garder les canons & les décrets de leurs prédécesseurs, il ajoute : A cela on répond ainsi : „ La sainte église romaine „ donne l'autorité aux canons, mais elle n'est pas liée par „ les canons, & ne s'y soumet pas elle-même. Comme J. C. „ qui a fait la loi, l'a accomplie pour la sanctifier en lui- „ même; & ensuite, pour montrer qu'il en étoit le maître, „ il s'en est dispensé & en a affranchi ses Apôtres : ainsi les „ Pontifes du premier siege respectent les canons faits par eux, „ ou par d'autres de leur autorité, & les observent par humi- „ lité, pour les faire observer aux autres. Mais quelquefois ils „ montrent, soit par leurs ordres, soit par leurs décisions, „ soit par leur conduite, qu'ils sont les maîtres & les auteurs „ de ces décrets. Les chapitres précédens, dit *Gratien*, im- „ sent donc aux autres la nécessité d'obéir : mais ils montrent „ que les souverains Pontifes ont l'autorité d'observer les „ canons, pour faire voir qu'ils ne sont pas méprisables : „ à l'exemple de J. C. qui a reçu le premier les sacremens „ qu'il avoit ordonnés, pour les sanctifier en sa personne. Ainsi parle *Gratien*, mais de son chef, & sans alléguer aucune autorité pour prouver cette doctrine inouïe jusqu'alors. Les siècles suivans l'ont embrassée sur sa parole : tout ce qui se trouve dans son décret a passé pour la plus pure discipline de l'église, & on ne l'a point cherchée ailleurs pendant trois cens ans. Les maux que produisit le décret de *Gratien*, sont voir sensiblement l'importance de la critique, que la plupart des scholastiques méprisoient comme un amusement vain & frivole. La paresse détournoit d'une étude longue & pénible. Mais cette étude est nécessaire pour s'assurer de la vérité des faits. On ne la trouvera jamais par le seul raisonnement; & cependant de ces faits dépend souvent toute

sa cond
terribles
décret
canoniqu
& à Pa
GRA
GRA
bre ult
mieres
Naples
venoit
de pass
& de la
point
yeux le
bientôt
aussi be
barreau
ses écri
qu'il do
sous le
Le but
les corr
té une
eussent
nicain
incredul
quelque
Les tra
zele por
morale.
étoit le
nombre
bientôt
Arcades
premier
opuscule
Innocent
& le pr
que. Ch
L'étude
moyen
lement.
trinarum
tique, &
véhém
l'église.
l'école

la conduite de la vie. On est tombé dans des inconvéniens terribles, pour avoir ajouté foi à des piéces fausses. Le décret de *Gratien* fait la premiere partie du corps du droit canonique, imprimé plusieurs fois, sur-tout à Rome en 1582, & à Paris en 1685, in-fol.

GRAVESON, voyez AMAT DE GRAVESON.

GRAVINA, (*Jean-Vincent*) naquit à Rogliano dans la Calabre ultérieure le 18 janvier 1668. Son pere dirigea ses premieres études. Un oncle maternel, après avoir cultivé à Naples, avec un succès éclatant, la poésie & la philosophie, venoit de se retirer à Scala sa patrie, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours dans le sein de l'indépendance & de la tranquillité. L'éducation de son neveu ne dérangeoit point ses projets, & il s'en chargea. *Gravina* apprit sous ses yeux le latin & le grec. L'étude de la philosophie accompagna bientôt celle des langues. La poésie latine & italienne eurent aussi beaucoup d'attraits pour lui. Ses parens l'ayant destiné au barreau, l'envoyèrent à Naples, où il se distingua bientôt par ses écrits. La morale relâchée fut l'objet du premier ouvrage qu'il donna au public. Il publia un dialogue à Naples en 1691, sous le titre de *Cologne* & sous le nom de *Priscus Centorius*. Le but de cet ouvrage est de démontrer que la corruption & les corrupteurs de la morale, faisoient à l'église & à la société une plaie plus dangereuse que toutes celles des hérésies eussent jamais faites. Cet ouvrage, que le pere *Concina* Dominicain a depuis fait passer presque entier dans son traité de *incredulis*, excita contre son auteur tous ceux qui prenoient quelque intérêt aux objets qu'il avoit si fortement attaqué. Les tracasseries de ses ennemis ne diminuèrent rien de son zele pour le rétablissement des bonnes études & de la saine morale. Plusieurs savans entrèrent dans ses vues. Sa maison étoit le lieu des assemblées, d'abord secretes; mais que le nombre des associés qui grossissoit tous les jours, ne permit bientôt plus de tenir cachées. Delà naquit la société des Arcades, à laquelle *Gravina* donna des loix promulguées le premier juin 1696. Ce fut cette même année que parurent ses opuscules, dont le quatrieme roule sur le mépris de la mort. *Innocent XII* lui donna une chaire de droit trois ans après, & le premier abus qu'il corrigea fut l'argumentation scholastique. Chaque année fut marquée par quelque changement utile. L'étude de toutes les sciences dans les sources, étoit le seul moyen qu'il connut & qu'il admit pour en hâter le renouvellement. Ce fut l'objet d'un de ses discours de *reperendis doctrinarum fontibus*. Appliquant son principe à la science ecclésiastique, & la rappelant à la bible & aux conciles, il s'éleve avec véhémence contre ceux qui proposent de nouvelles regles dans l'église. Avant les vacances de Pâques, 1703, *Gravina* ferma l'école de droit par un discours intitulé: *De canone interiore*,

sur la piété chrétienne, qu'il présente à ses élèves, comme la base fondamentale de l'étude & de la pratique des loix. Ce savant jurifconsulte mourut à Rome en 1718, à 56 ans. Nous avons de lui divers ouvrages, qui n'appartiennent pas tous à ce dictionnaire; nous ne citerons que ses *Institutiones canonicae, nunc primum in lucem edita*, in-8°, Taurini 1742.

I. GREGOIRE, surnommé *Thaumaturge*, à cause du grand nombre & de l'éclat de ses miracles, étoit né à Néocésarée dans le Pont, de parens nobles & riches. Son pere étoit païen. Il le perdit à l'âge de quatorze ans, & il commença dès lors à se dégoûter des superstitions dans lesquelles il avoit été élevé, & à s'instruire de la vraie religion. Il fit de grands progrès dans l'éloquence, & dans la langue latine, nécessaire à ceux qui aspireroient aux charges. Ayant résolu de voyager pour se perfectionner dans cette étude, il alla avec son frere *Athenodore* à Césarée; *Origene* s'y étoit retiré pour éviter les poursuites de *Deme-trius*, évêque d'Alexandrie. Les deux freres s'attachèrent à lui, & devinrent ses plus intimes amis. *Grégoire* ne songea plus ni à l'étude des loix romaines, ni à sa patrie, ni à ses parens; il ne pensa qu'à faire sous un tel maître de grands progrès dans la philosophie & dans la théologie. Cependant la persécution ayant obligé *Origene* de se cacher, *Grégoire* se retira à Alexandrie. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu le baptême, sa vie étoit pure. L'église étant en paix sous le jeune *Gordien*, *Grégoire* retourna à Césarée où il acheva de s'instruire sous la conduite d'*Origene*. S'étant fait un trésor de toutes sortes de richesses spirituelles sous la discipline de ce grand homme, il retourna dans son pays avec son frere *Athenodore*, le compagnon de ses études & de ses voyages. L'embaras des affaires dégoûta bientôt *Grégoire* du séjour de sa patrie. Il se retira à la campagne, abandonnant tous ses biens, sans se réserver d'autres richesses que sa foi & sa vertu. A peine commençoit-il à jouir des douceurs de la solitude, qu'il fut élu, vers l'an 240, évêque de Néocésarée. Il eut beau se cacher; il fallut se rendre à la vocation divine, quoiqu'il fût encore jeune. Ne voulant point s'engager trop tôt dans l'exercice du ministère, il prit du temps pour s'y préparer par une profonde étude de la religion. Ce fut pendant ce temps qu'il reçut de *St. Jean* l'évangéliste dans une vision le symbole de la foi, qu'il prêcha depuis à son église. Son épiscopat ne fut qu'une suite de miracles & de conversions. Il s'appliqua à établir la foi, non-seulement dans Néocésarée, mais encore dans les villes voisines; & il donna des évêques à celles qui en manquoient. Celle de Comane lui envoya des députés pour le prier de venir présider à l'élection qu'on devoit y faire d'un évêque, & il fit choix d'*Alexandre le Charbonnier*, qui la gouverna dignement, jusqu'à la persécution de *Dece*, où il souffrit le martyre par le feu. Cette même persécution obligea *St. Grégoire* de se retirer dans le désert, d'où il ne sortit que quand la paix eût été

rendue

rendue
étant au
sans eu
uns pou
de d'y
toit en
Ayant a
ce qu'il
avoit tr
novemb
par les
que St.
fonde,
Son élo
dans l'é
gene, pie
science
dans un
héritage
ce symb
server ce
où elle
que. III.
faiste qu
ge, ne
tre cano
Les rava
& la M
rent occ
Grégoire
devoient
l'on voit
ques-uns
D'autres
même e
celle de
anciens
le recuei
& *Basil*
II. G
Arianze
None sa
son pere
ques de
& St. C
le confa
toute sai
mains d
Tom

rendue à l'église. Peu de temps après, la ville de Néocesarée étant attaquée de la peste qui désoloit tout l'empire, les habitans eurent recours au saint évêque qui les convertit tous, les uns pour les avoir délivrés de la maladie, les autres par la crainte d'y tomber. Se voyant près de mourir, il s'informa s'il restoit encore des infideles dans toute la ville & le territoire. Ayant appris qu'il n'en restoit que dix-sept, il remercia Dieu de ce qu'il ne laissoit à son successeur qu'autant d'idolâtres qu'il avoit trouvé de chrétiens. Il s'endormit au Seigneur, le 17 novembre 265. Le grand nombre de ses miracles le fit appeller par les ennemis même de l'église un autre *Moyse*. St. Jerome dit que St. Grégoire a fait paroître dans ses ouvrages une science profonde, soit de la philosophie humaine, soit des divines écritures. Son éloquence, ses vertus & ses miracles l'ont rendu très-célebre dans l'église. Ses ouvrages sont, I. Un *Discours* en l'honneur d'*Origene*, piece d'éloquence achevée. On y admire également l'art & la science de l'auteur. II. Son *symbole* qu'il reçut de St. Jean l'Evangeliste dans une vision, & qu'il transmit à ses successeurs comme l'unique héritage qu'il leur laissoit. St. Grégoire de Nyffe semble regarder ce symbole, comme le moyen dont Dieu s'étoit servi pour conserver cette église pure de toutes les hérésies jusqu'à son temps, où elle en gardoit encore l'original écrit de la main de son évêque. III. On ne doute pas non plus que la paraphrase sur l'*ecclesiaste* qui se trouve parmi les œuvres de St. Grégoire Thaumaturge, ne soit véritablement de lui. IV. Enfin, nous avons une *épiître canonique* qui est unanimement attribuée à ce saint évêque. Les ravages que firent les Goths dans l'Asie, le Pont, la Thrace & la Macédoine sous le foible gouvernement de *Gallien*, donnerent occasion à plusieurs chrétiens de commettre des crimes. St. Grégoire consulté par un évêque sur la maniere dont les coupables devoient être punis, lui répondit par cette célèbre lettre, où l'on voit plusieurs degrés de pénitence distingués dès-lors. Quelques-uns étoient admis aux prieres publiques, mais prosternés. D'autres n'étoient reçus qu'aux instructions. Plusieurs en étoient même exclus. On voit dans cette *épiître canonique*, comme dans celle de St. Denys d'Alexandrie, dont nous avons parlé, que ces anciens casuistes décidoient tout par l'autorité de l'écriture. Voyez le recueil intitulé : *SS. PP. Gregorii Thaumaturgi, Macarii-Egyptii & Basilii Seleucienfis opera graeco-latina*. Paris, 1622, in fol.

II. GREGOIRE DE NAZIANZE, (*Saint*) naquit vers l'an 329 à Arianze, petit bourg du territoire de Nazianze en Cappadoce. None sa mere avoit une piété éminente, & Grégoire de Nazianze son pere a toujours été regardé comme un des plus saints évêques de son temps. Ils eurent deux autres enfans, Ste. *Gorgonie* & St. *Cesaire*. Grégoire fut le fruit des prieres de sa mere, qui le consacra à Dieu dès sa naissance. Il fut élevé d'une maniere toute sainte; il aimoit les livres sacrés qu'on lui mit entre les mains dès son enfance. Il renonça à tous les divertissemens de

la jeunesse, aux festins, à la chasse, aux beaux habits, aux cheveux frisés, aux discours de raillerie. Son pere qui remarquoit en lui un très-bel esprit, l'envoya étudier à Césarée, de là à Alexandrie, puis à Athenes où il s'appliqua à l'éloquence. Ce ne fut qu'après avoir quitté cette ville, qu'il reçut le baptême; & dès-lors il renonça à toutes les esperances du siècle, pour travailler uniquement à devenir un parfait chrétien. Il méditoit sans cesse les saintes écritures, pour purifier son esprit de la corruption des livres profanes. Il domptoit sa chair par de grandes austérités. Il veilloit sur ses regards & sur tous ses sens, couchoit sur la terre, dans des habits rudes, & ne cherchoit de remède à l'insomnie que dans les larmes. Il suivit St. Basile dans le désert, & il fut le compagnon de la vie admirable que cet illustre ami y menoit. Sous l'empire de Julien il vint à Nazianze, où il réconcilia son pere âgé de 90 ans, avec les moines & une grande partie de son troupeau, séparé de lui, parce qu'il avoit souscrit la formule de Rimini. St. Basile le choisit pour gouverner l'église de Sasimes; mais il renonça à cet évêché, afin de n'être pas une occasion de dispute entre Basile & Anzibime, évêque de Tyanes, au sujet de la juridiction de la ville de Sasimes. Son pere lui fit de si vives instances, pour l'engager à gouverner avec lui l'église de Nazianze, qu'il fut obligé de céder. Après la mort de son pere en 373, il quitta cette église à laquelle il n'avoit jamais voulu s'attacher. Il ne m'appartient pas, dit M. Racine, de juger un si grand homme; mais il semble que dans l'état affligeant où étoit l'église, il auroit dû préférer l'utilité des fideles au goût qu'il avoit pour la retraite. L'église de Constantinople étoit depuis long-temps ravagée par les Ariens. Ceux qui conservoient la vraie foi, étoient sans pasteur, sans église, sans instruction. Les Ariens y dominoient depuis quarante ans, & toutes les hérésies y avoient un libre cours. Personne ne parut plus propre à relever cette église que St. Gregoire. Envoyé à Constantinople en 378 il combattit fortement les Ariens & les Apollinaristes, & ramena plusieurs de ceux qu'ils avoient séduits. Son zele pour la foi de la Trinité l'exposa à la persécution & au mépris. Son extérieur n'étoit pas propre à lui attirer le respect des hérétiques & des gens du monde. Il étoit pauvre, mal vêtu; son accent avoit quelque chose de rude & d'étranger; son corps étoit accablé d'infirmités, sa tête chauve, son visage desséché par les maladies & les austérités. Gregoire ne se rebuta point; il s'attacha à témoigner une grande charité à tout le monde; à mener une vie pauvre & mortifiée, à gémir devant Dieu dans le secret, à se préparer à l'exercice de son ministère par la priere & par la méditation des saintes écritures. Cette conduite vraiment épiscopale lui gagna en peu de temps l'affection des habitans de Constantinople. On passa bientôt de ces premiers mouvemens de tendresse, aux sentimens de la vénération & du respect. L'empereur Theodose étant

venu à
bla d'
nople
lecc. M
la ten
rent
d'un f
plus
ces di
infig
à Aria
vie tr
tude
390 n
avanc
Nazian
Gregoi
de po
en gre
notes
tion la
purs,
mens
faisoit
lui a a
mots l'
» est
» moe
» res
» son
de St.
matier
dignité
Le fac
s'agit d
homm
ainsi c
qu'il tr
& qu i
tres, se
coopér
& de l
mes qu
qu'il r

(*)
naire

venu à Constantinople, lui rendit de grands honneurs & le combla d'éloges. On l'établit solennellement évêque de Constantinople dans un célèbre concile auquel présidoit le grand St. Melece. Mais après la mort de ce saint évêque, qui arriva pendant la tenue du concile en 382, quelques-uns des évêques acceptèrent les offres pressantes que St. Grégoire faisoit de se décharger d'un fardeau si pesant. Plusieurs personnes, d'ailleurs pleines du plus profond respect pour ce grand homme, sont affligées de ces divers changemens de situation. Il y auroit cependant une insigne témérité à l'accuser d'inconstance. St. Grégoire se retira à Arianze, où il continua de mener, malgré ses infirmités, une vie très-austère & très-mortifiée; mais que le repos & la solitude lui rendoient agréable. Il mourut dans sa retraite vers l'an 390 n'ayant guere que soixante ans, & non pas dans un âge avancé. (*) Constantin Porphyrogenete fit apporter son corps de Nazianze à Constantinople, vers l'an 950. Les ouvrages de St. Grégoire consistent en 55 discours ou sermons, en plusieurs pieces de poésie, & un grand nombre de lettres. On les a imprimés en grec & en latin à Paris en 1609, en 2 vol. in-fol. avec les notes du savant abbé de Billi, qui est aussi auteur de la traduction latine. Ils sont écrits avec éloquence; les termes en sont purs, les expressions nobles, les figures variées, & les raisonnemens solides. Sa profonde connoissance des divines écritures lui faisoit développer nos mysteres avec tant d'exactitude, qu'elle lui a acquis le surnom de *Theologien*. St. Basile fait en peu de mots l'éloge le plus complet de St. Grégoire, en disant: „ qu'il „ est un vase de gloire & d'élection par l'innocence de ses „ mœurs; un puits profond par la vaste étendue de ses lumie- „ res; la bouche même de J. C. par la force & la sublimité de „ son éloquence. “ I. On a mis à la tête de tous les discours de St. Grégoire celui du sacerdoce, à cause de l'importance de la matiere qui en est l'objet. Il traite à fond dans ce discours de la dignité, de l'excellence, des devoirs & des dangers du sacerdoce. Le sacerdoce de J. C. ayant un rapport essentiel à Dieu, à qui il s'agit de rendre le culte & l'hommage qui lui sont dûs, & aux hommes qu'il s'agit de sanctifier & d'élever jusqu'à Dieu même; ainsi c'est tantôt par rapport à Dieu qu'il l'envisage; & c'est alors qu'il traite tout ce qui regarde son culte, sa religion, son sacrifice; & qu'il représente les prêtres comme ses sacrificateurs, ses ministres, ses ambassadeurs chargés d'annoncer ses oracles, & comme ses coopérateurs dans le grand ouvrage de la sanctification des élus, & de la formation de l'église. Tantôt c'est par rapport aux hommes que le saint docteur considere le sacerdoce; & c'est alors qu'il représente encore les prêtres comme autant de médiateurs

(*) Comme dit M. Tricalet qui se contredit; puisqu'il ne le fait naître qu'en 330, & mourir en 391.

établis entre Dieu & les hommes. Autant que l'idée que donne St. Grégoire du sacerdoce de J. C. est grande & sublime, autant, selon ce Pere, les dispositions que l'on doit y apporter, sont saintes & éminentes. Etre exempt même de l'apparence du mal; veiller continuellement sur soi-même; joindre à la fuite du mal la pratique constante du bien; l'emporter autant en mérite au-dessus des ses inférieurs, que l'on est élevé au-dessus d'eux en dignité. Ce sont là, selon St. Grégoire de Nazianze, les dispositions que doivent avoir ceux qui sont honorés du sacerdoce. Il explique tout cela fort au long, l'éclaircit par de belles comparaisons, & l'appuie des preuves les plus fortes & les plus convaincantes. Il ne comprend pas comment ceux mêmes qui ont fait les plus grands progrès dans la vertu, peuvent sans frayer se charger d'un fardeau aussi pesant, que l'est celui de la conduite des hommes. L'on doit, dit-il, regarder ce ministère comme l'art des arts, le cœur de l'homme étant un abîme de misère & de corruption. Il passe delà aux maximes fondamentales du gouvernement ecclésiastique, & prouve qu'un de ses caractères essentiels, c'est de bannir tout esprit de domination & d'employer la voie de douceur, de charité & de persuasion. Il développe tous les devoirs de ceux qui sont revêtus du sacerdoce, explique les difficultés de les remplir dignement, & se plaint de ce qu'ils sont ignorés ou négligés par un grand nombre de pasteurs. Il s'éleve avec force contre leur ignorance, leur avarice & leur vie toute profane. Il leur fait voir qu'ils attirent sur eux-mêmes & sur les peuples, les plus grands fléaux de Dieu. Il réunit dans un seul point de vue ce que l'écriture a de plus terrible sur cet article capital. Le déchainement du démon & la fureur des tyrans sont peu de chose, tant qu'ils n'attaquent l'église que par les dehors, au lieu que les persécutions que l'on éprouve dans l'intérieur & dans le sein même de l'église du côté des mauvais pasteurs, sont tout autrement dangereuses & redoutables. Il prouve que la source de tant de malheurs, c'est le défaut de vocation, & l'ambition d'une foule de gens qui aspirent sans talens & sans mérite aux premières dignités. Il parle enfin des prêtres que Dieu a choisis & appelés, & montre que si les mauvais attirent par leur séduction & leurs scandales l'indignation de Dieu sur les peuples, les bons travaillent à la détourner par leurs instructions, par leurs prières & leurs sacrifices. Il les compare à tous les grands hommes dont il est parlé dans l'écriture, & à ceux que Dieu a suscités dans tous les siècles, pour être au milieu des plus grands malheurs l'appui & la ressource du reste des hommes. On a appelé cet important discours l'apologie de St. Grégoire, parce qu'il y justifie sa conduite, & y explique pourquoi il avoit d'abord fui le sacerdoce, ensuite l'avoit reçu & s'étoit retiré, & enfin étoit revenu en exercer les fonctions. Après avoir analysé cet excellent morceau, nous croyons devoir rapporter les titres & le sujet des principaux discours de St. Grégoire. Il y en a deux contre Julien, sur-

nommé
la relig
renver
les chat
aux rep
trace la
des ma
chant l
faire for
12me d
avec son
son peu
été affli
Le 16m
pour le
tianisme
goire for
24me es
nité de
contre l
qu'il fa
le dogm
blissime
Son 32m
tinople.
question
vers my
sieurs l
touchan
qui rou
qu'elles
les poët
ni moind
peuses,
fées ave
tion est
tant d'o
mille ve
goût n'
à un je
„ quez-
„ sant d
„ tout
„ qui e
„ n'ayan
„ les fle
„ lui es
„ recuei

nommé l'Apostat. Dans le premier, il prouve les avantages de la religion chrétienne, & il montre que la morale des Païens renverse les grands principes. Dans son second discours, il décrit les chatimens dont Dieu punit l'impiété de *Julien*, & répond aux reproches des Païens contre les Chrétiens. Son 6me discours trace la maniere, dont les Chrétiens doivent célébrer les fêtes des martyrs. Dans le 7me, il fait l'apologie de ses peines touchant l'épiscopat. Le 10me discours est l'oraison funebre de *Césaire* son frere, & le 11me celle de sainte *Gorgonie* sa sœur. Le 12me discours a pour objet la réunion des moines de *Nazianze* avec son pere qui en étoit évêque. Dans son 13me, il exhorte son peuple à reconnoître que la grêle, dont leurs biens avoient été affligés, est un fleau de Dieu, qui veut punir le pécheur. Le 16me discours est pour prouver, que l'amour que l'on a pour les pauvres est une des plus excellentes vertus du christianisme. Le 19me discours est une oraison funebre de *St. Grégoire* son pere, & dans le 20me, il fait celle de *St. Basile*. Le 24me est en faveur des Egyptiens; il y établit nettement la divinité de chacune des trois personnes. Dans le 25me, il se défend contre les injures des Ariens. Le 26me est sur la modération qu'il faut garder dans les disputes. Son 29me discours est sur le dogme de la Trinité & des trois personnes divines, & sur l'établissement des évêques. Son 31me discours a pour objet le divorce. Son 32me discours renferme son adieu au peuple de Constantinople. Le 33me réfute les *Eunoméens*. Dans les suivans il est question de la divinité de J. C. de celle du Saint-Esprit, & de divers mysteres attaqués par les *Apollinaristes*. II. Nous avons plusieurs lettres de *St. Grégoire* où il y a des endroits remarquables touchant le dogme, la morale & la discipline. III. Ses *Poësies* qui roulent presque toutes sur des sujets assez communs. Quoiqu'elles ne soient point soutenues par les fictions, qui faisoient les poëtes chez les Païens, elles n'en sont ni moins relevées ni moins agréables. Le style en est coulant, les expressions pompeuses, les pensées sublimes, les comparaisons justes & enchaînées avec art. Il est étonnant que dans un âge, où l'imagination est refroidie, il ait pu écrire avec tant de feu & produire tant d'ouvrages. *St. Jerome* & *Suidas* lui attribuent jusqu'à trente mille vers. *St. Grégoire* avoit le goût de la littérature; mais ce goût n'éteignit pas en lui la piété. Voici les regles qu'il prescrivit à un jeune homme sur la lecture des auteurs profanes. „ Appliquez-vous y, lui dit-il, avec prudence & précaution, en faisant d'une part un choix sage & un discernement judicieux de tout ce qui peut vous être utile, & fuyant de l'autre tout ce qui est pernicieux. Imitez en cela la sagesse de l'abeille, qui n'ayant pas d'autre maître que la nature, se repose sur toutes les fleurs, pour y prendre avec une adresse merveilleuse ce qui lui est utile. Puisque vous avez la raison pour vous conduire, recueillez de la lecture des livres profanes, ce qui vous est

avantageux ; & quand vous y trouverez quelque chose capable de vous nuire, envollez-vous aussi-tôt que vous en appercevez le danger. " M. Muratori, savant italien, publia en 1709, in-4°, à Padoue, un recueil de 228 épigrammes de St. Grégoire, qui ne se trouvent point dans l'édition de l'abbé de Billi.

III. GREGOIRE DE NYSSÉ, né en Cappadoce vers 331, étoit frere de St. Basile. Après avoir été engagé dans le mariage, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait lecteur. Ayant exercé pendant quelque temps les fonctions de cet ordre, il quitta par la tentation du démon, la lecture des livres sacrés pleins de l'onction de la grace, pour expliquer à de jeunes gens les livres secs & stériles de la rhétorique. Tout le monde en murmura ; mais la suite de la vie de Grégoire nous persuade qu'il se releva promptement de cette chute. Il paroît qu'il demeura quelque temps dans la solitude avec sa sœur Ste. Macrine. Dieu qui l'appelloit à l'épiscopat, voulut l'y préparer par la retraite, & par l'étude des vérités dont il devoit bientôt instruire les autres. Le siege de Nyssé étant venu à vaquer en 372, Grégoire fut élu pour le remplir. Il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. St. Basile, évêque de Césarée, métropole de Cappadoce, dont Nyssé dépendoit, lui imposa les mains, accompagné des évêques de la province. Grégoire sentit toute la grandeur de ce ministère. Quoiqu'il eût hérité de grands biens de ses parens, il se réduisit à une très-étroite pauvreté, pour avoir de quoi soulager les pauvres. La fermeté avec laquelle il soutenoit la foi contre les Ariens, lui attira la haine & la persécution de ces hérétiques. La violence alla si loin, qu'il fut obligé de s'enfuir & de se cacher pour éviter de tomber entre leurs mains. Les Ariens mirent à sa place un indigne sujet en 374, & engagerent l'empereur Valens à bannir le legitime pasteur. Le saint évêque ne revint à son église qu'après la mort de cet Empereur, lorsque tous les exilés furent rappelés. St. Grégoire assista au grand concile d'Antioche de l'an 379, de qui il reçut commission d'aller visiter les églises d'Arabie & de Palestine, pour y corriger quelques désordres, & rétablir la paix dans celle de Jérusalem. On lui fournit par ordre de Theodose, une voiture publique, dont il fit une église, où lui & ceux de sa suite chantoient des psaumes & jeûnoient pendant tout le chemin. Etant arrivé à Jérusalem, il trouva cette église désolée par les ravages des Ariens. Plusieurs méprisoient l'autorité de St. Cyrille, qui en étoit évêque, & entretenoient un schisme scandaleux. St. Grégoire fit tout ce qu'il put pour les ramener à l'unité ; mais il eut la douleur de s'en retourner sans y avoir pu réussir. Il assista en 381 au grand concile de Constantinople, qui est le second concile œcuménique. Il y prononça l'oraison funebre de St. Melece. La pureté de sa foi étoit si universellement reconnue, qu'il fut du nombre des évêques que le concile choisit pour être dans l'église d'Orient le centre de la communion catholique ; en sorte que nul n'étoit regardé comme

orthodoxe
ou quelq
travaillé l
struire les
mourut
reste un g
meilleure
in-fol. Or
tiques ; d
des panég
Nyssé écri
mens très
extrême p
trice Flaco
cesses, m
tres écrits
donner un
ritent un
des cantio
dées. Ce
qué déjà
rême, &
il n'eut q
cessaire.
des canriq
de toute
l'intellige
traité de
homélies
dominica
aussi en p
béatitude
tiere étoit
plication
qu'il don
nous oso
figuré un
turel de
fort curie
du proph
sur l'autr
bienheure
pénétrabl
uns des a
& il y pr
VI. Nous
évêque de
tence, qu

orthodoxe, s'il n'étoit uni de communion avec St. Grégoire, ou quelqu'un des évêques désignés par le concile. Après avoir travaillé long-temps par ses écrits comme par ses discours à instruire les fideles, & à combattre les ennemis de la vérité, il mourut vers la fin du quatrieme siecle, le 9 mars 396. Il nous reste un grand nombre d'écrits de St. Grégoire de Nyffe, dont la meilleure édition est celle qui a été imprimée à Paris en 1615, in-fol. On y trouve des *homelies* sur l'écriture; des traités dogmatiques; des sermons sur les mysteres; des discours de morale; des panegyriques des saints; & quelques lettres. St. Grégoire de Nyffe écrit d'un style pur & coulant; il emploie des raisonnemens très-forts & des comparaisons fort belles. On lit avec un extrême plaisir les oraisons funebres de *Pulquerie* & de l'impératrice *Flaccille*. Le choix qu'on fit de lui pour l'éloge de ces princesses, marque quelle idée l'on avoit de son éloquence. Ses autres écrits prouvent sa science & son érudition. Il sera bon de donner un sommaire de ces différens ouvrages, qui la plupart méritent une attention distinguée. I. Les *homelies* sur le cantique des cantiques sont adressées à *Olympiade* qui les lui avoit demandées. Ce commentaire ne lui coûta pas beaucoup. Il avoit expliqué déjà la moitié de ce livre divin à son peuple pendant le carême; & quelques personnes l'ayant écrit, à mesure qu'il parloit, il n'eut qu'à corriger leur copie, en y ajoutant ce qu'il jugea nécessaire. St. Grégoire y releve beaucoup l'excellence du *cantique des cantiques*, & veut qu'on le lise avec un cœur pur & dégagé de toute image sensuelle, qui ne pouvoit qu'être un obstacle à l'intelligence des mysteres, cachés sous l'écorce de la lettre. II. Le traité de St. Grégoire, intitulé: *De la priere*, est composé de cinq homélies qu'il avoit prêchées devant son peuple sur l'oraison dominicale. Rien n'est plus utile ni plus instructif. III. Ce fut aussi en présence de son peuple que St. Grégoire expliqua les huit béatitudes prononcées par J. C. sur la montagne. Comme la matière étoit abondante, il employa une homélie entiere pour l'explication de chacune. Il y suit la méthode ordinaire, c'est-à-dire, qu'il donne beaucoup à l'allégorie & même peut-être trop, si nous osons le dire. Il est certain qu'il interprete dans un sens figuré une foule de passages de l'écriture, qu'il seroit plus naturel de prendre à la lettre. IV. Son traité sur la *pythonisse* est fort curieux. Il rejette l'opinion de ceux qui vouloient que l'ame du prophete *Samuel* eût véritablement apparu à *Saül*. Il s'appuye sur l'autorité de l'évangile qui nous apprend qu'il y a entre les bienheureux & les damnés un espace immense, & un cahos impénétrable, qui ne leur permet pas de passer dans le séjour les uns des autres. V. Son traité sur le destin est en forme de dialogues & il y prouve contre un philosophe, que ce destin n'existe pas. VI. Nous avons une *épître canonique* de St. Grégoire à *Alecotus*, évêque de Melitime en Arménie. Il lui donne des regles de pénitence, qui paroîtroient bien severes à la mollesse & au relache-

ment de notre siècle. Pour la simple fornication, il y a neuf ans de pénitence, trois ans entièrement exclus de la priere, trois ans auditeur, trois ans prosterne. Pour l'adultere, le double dans les mêmes états, c'est-à-dire, dix-huit ans. Pour l'homicide vingt-sept ans. VII. Son traité sur la *Trinité* & son autre traité sur la *divinité du Fils & du St. Esprit* sont deux ouvrages fort intéressans, & qu'il faut lire tout entiers. VIII. Un de ses écrits les plus importans est sa grande *carêchese*; elle n'est point de la nature de celle de *St. Cyrille de Jérusalem*. *St. Grégoire* n'entreprend pas d'instruire ceux que l'on dispoit à recevoir le baptême, mais les catéchistes, à qui il enseigne à prouver par le raisonnement les mysteres de la foi à ceux qui ne déferent pas à l'autorité de l'écriture. Elle est divisée en 40 chapitres, qui sont également importans. IX. Le livre de la *virginité*, divisé en 24 chapitres, a la douceur & la clarté du style de *St. Grégoire*. Ce pere y prouve, que pour que la virginité soit entiere, il faut qu'elle ne soit souillée d'aucune habitude de péché. X. On a encore de lui trois traités de la *perfection chrétienne*, où il y a d'excellentes regles. XI. Son traité de ceux qui meurent dans l'enfance, est curieux, ainsi que son discours sur la résurrection. XII. La vie de *St. Grégoire Thaumarurge*, est pleine de faits qui ont paru si incroyables à *Rivet* & à quelques autres Protestans qu'ils n'ont pu s'imaginer qu'elle fût de *St. Grégoire*. D'autres l'ont traité à cette occasion d'homme simple & crédule; mais les prodiges qu'il rapporte sont attestés par un grand nombre d'autres écrivains. XIII. La vie de *Ste. Macrine* & quelques autres éloges. On peut consulter sur ce pere de l'église l'*histoire des écrivains ecclésiastiques*, par dom *Ceillier*, & la *bibliothèque portative des peres de l'église*, par *M. Tricaler*, tome second.

IV. GREGOIRE DE TOURS, (*Saint*) naquit vers l'an 544 en Auvergne d'une famille noble. Son pere *Florentius* étoit frere de *St. Gal*, évêque de Clermont; sa mere *Armentaria* étoit petite fille de *St. Grégoire*, évêque de Langres. Le jeune *Grégoire* fut élevé auprès de *St. Gal* son oncle. Il entra dans la cléricature, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait étant malade, au tombeau de *St. Alire*. Après la mort de *St. Gal*, *Avit*, évêque de Clermont, se chargea de l'éducation de *Grégoire*, & l'ordonna diacre. Après la mort d'*Euphrone*, évêque de Tours, l'an 573, le peuple s'assembla pour lui donner un successeur, & nomma *Grégoire*. On l'avoit souvent vu à Tours, & l'on y connoissoit l'innocence de sa vie. On envoya une députation à *Sigebert*, à qui étoit la ville de Tours, & le Roi pressa *Grégoire* d'accepter la charge qu'on lui impoisoit & qu'il refusoit absolument. De peur qu'il ne s'enfuit, on le fit sacrer aussi-tôt par *Gilles*, archevêque de Rheims. Il avoit environ trente ans. Il assista à plusieurs conciles, où il donna des preuves de sa sagesse. Il montra beaucoup de fermeté dans plusieurs occasions, & reprit vigoureusement le roi *Chilperic* de ses vices. On disoit de lui qu'il étoit aussi grand

par

par sa ve
sieurs mi
dont il p
instruit
disputes
le roi
de ses p
Grégoire
les derni
pape St.
se de T
52 ans,
publiés p
excellen
premier
création
vans qu
due, pri
faits sur
il y en a
sieurs
peres. Il
commen
tiques.
plus de
reconno
V. GR
mille no
sénéateur
Rome,
pour la
ner une
de son p
teres en
sans. Il
qui sub
le choisi
bles pré
& se mi
monaste
blirent
étoit plu
ses infir
divines
goire eût
il trou
dant au
à la con
Tom

par sa vertu, qu'il étoit petit par sa taille. On lui attribue plusieurs miracles, qu'il rapportoit à St. *Martin* & à d'autres saints, dont il portoit toujours sur lui des reliques. Il étoit très-bien instruit de la doctrine de l'église, comme il paroît par plusieurs disputes, qu'il rapporte lui-même; contre deux Ariens; contre le roi *Chilperic*, qui donnoit dans le sabellianisme; contre un de ses prêtres, qui nioit la résurrection. En toutes ces occasions *Grégoire* emploie fort à propos les preuves tirées de l'écriture. Dans les derniers temps de sa vie, il alla à Rome & fut très-bien reçu du pape St. *Grégoire*. Ce Pontife voulant honorer l'éveque & l'église de Tours, lui donna une chaîne d'or. Il mourut à l'âge de 52 ans, après 22 ans d'épiscopat l'an 595. Ses ouvrages ont été publiés par dom *Ruinart* en 1699, in-fol. On trouve dans cette excellente édition. I. *L'histoire ecclésiastique* en dix livres, dont le premier contient en abrégé toute la suite des temps depuis la création du monde jusqu'à la mort de St. *Martin*. Dans les suivans, qui vont jusqu'en 595, il rapporte les faits avec plus d'étendue, principalement ceux de son temps, y mêlant beaucoup de faits sur les affaires temporelles. II. *Sept livres de miracles*: dont il y en a deux de la gloire des martyrs; un de la gloire des confesseurs; quatre de St. *Martin*; un huitième livre de la vie des peres. III. Il avoit aussi écrit deux livres que nous n'avons plus: un commentaire sur les psaumes, & un traité des offices ecclésiastiques. Le grand nombre de miracles qu'il rapporte, marque plus de crédulité que de critique; & son style, comme il le reconnoît lui-même, se sent de la barbarie de son siècle.

V. GREGOIRE, surnommé le *Grand*, naquit à Rome d'une famille noble vers le milieu du sixième siècle. *Gordien* son pere étoit sénateur & possédoit de grands biens. *Grégoire* fut préteur de Rome, c'est-à-dire, le principal magistrat de cette grande ville pour la justice civile. Il prit de bonne heure la résolution de mener une vie véritablement chrétienne. Ayant acquis par la mort de son pere la libre disposition de ses biens, il fonda six monastères en Sicile, leur donna en fonds de terre des revenus suffisans. Il en établit un septième à Rome dans sa propre maison, qui subsiste encore & qui est occupé par les Camaldules. *Grégoire* le choisit pour sa retraite. Il quitta ses riches habits & ses meubles précieux, qu'il donna aux pauvres, prit l'habit monastique, & se mit sous la conduite des saints abbés qui gouvernoient ce monastère. La rigueur de ses jeûnes & l'austérité de sa vie l'affoiblirent à un tel point; qu'il tomboit en défaillance, lorsqu'il étoit plusieurs heures sans prendre de la nourriture. Mais malgré ses infirmités, il s'occupoit continuellement à prier, à lire les divines écritures, à dicter ou à écrire. Quelque desir que St. *Grégoire* eût d'obéir, il fut contraint de gouverner ses freres. Mais il trouva un moyen de se décharger de ce fardeau, en demandant au pape *Benoit* la permission d'aller en Angleterre travailler à la conversion des Païens. Il étoit déjà parti, lorsque les Romains

qui connoissoient tout le prix du trésor qu'ils possédoient, crièrent que la sortie de *Gregoire* causeroit la ruine de Rome. Le Pape envoya des courriers qui le forcerent de reyenir. Le pape *Benoit* admirant le progrès qu'il faisoit dans la vertu, le tira du repos de son monastere, & l'ordonna un des sept diacres de l'église de Rome. *Gregoire* en remplit les devoirs avec autant d'humilité que d'exactitude. Peu de temps après, le pape *Pelage* l'envoya à Constantinople en qualité d'apocryfiaire ou de nonce apostolique. *Gregoire* gémissoit de se voir chargé de tant d'affaires. Il ne crut pas pour cela devoir quitter les pratiques de la vie monastique. Il mena avec lui à Constantinople plusieurs moines, & tâcha de se faire une solitude au milieu de cette grande ville. Il fit de grands biens dans tout l'Orient, & y affermit la foi par ses lumieres & par ses vertus. Il résista en face au patriarche *Eurychius*, qui enseignoit qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables, & il le défabusa de cette erreur. Après la mort du pape *Pelage II*, arrivée le 3 février 590, le clergé, le sénat & le peuple de Rome, l'élirent pour leur évêque, d'un consentement unanime. Comme il ne put empêcher son élection, il laissa espérer qu'il y consentiroit. Se fiant à l'amitié de l'empereur *Maurice*, dont il avoit tenu le fils sur les fonts, il lui écrivit secrètement pour le conjurer de ne point approuver ce choix. Mais *Germain*, préfet de Rome, fit arrêter son courrier, ouvrit ses lettres, & envoya à l'Empereur le décret de l'élection. Pendant qu'on attendoit la réponse de Constantinople, *St. Gregoire* fit un sermon sur la maladie contagieuse qui désoloit Rome. Il indiqua à la fin de ce sermon une litanie ou procession à sept bandes, qui devoient marcher au point du jour le mercredi suivant, portant de diverses églises pour se rendre toutes à sainte *Marie Majeure*. La premiere bande étoit composée du clergé : la seconde des abbés avec leurs moines : la troisieme des abbeses avec leurs religieuses : la quatrieme des enfans : la cinquieme des hommes laïcs ; la sixieme des veuves : la septieme des femmes mariées. Chaque bande étoit conduite par les prêtres du quartier. On croit que de cette procession générale est venue celle du jour de *St. Marc*, qui s'appelle encore à Rome la *grande litanie*. Quand il fut que le préfet *Germain* avoit intercepté ses lettres, il voulut prévenir la réponse de l'Empereur, jugeant bien qu'elle seroit contraire à ses desirs. Il ne pouvoit sortir de Rome sans user d'adresse ; il se fit donc enlever par des marchands, déguisé & enfermé dans une grande manne d'osier. Ayant été découvert d'une maniere qui paroissoit miraculeuse, il fut pris & ramené à Rome. Alors il fut obligé de se rendre, & fut sacré solennellement dans l'église de *St. Pierre*, le troisieme de septembre 590, & il tint le *St. Siege* treize ans. *Saint Leandre*, archevêque de Seville, son ami, ayant appris son élection lui écrivit pour lui en témoigner sa joie. Il le consultoit sur les trois immersions du bapême dont les Ariens abusoient, & lui demandoit plusieurs livres. *St. Gregoire* ne put répondre que l'année suivante, & il le fit en ces

terme
lettres
que j'
condu
je ne t
,, sion
,, de
,, sain
,, nité
,, gear
,, entr
,, ne t
pontif
écrivit
s'être
profess
révéro
,, J'ai
,, prêt
,, de d
,, cont
réunir
vouloir
Il s'op
les for
œur, t
religion
portoit
soins d
égale.
de son
voirs,
vailloit
Il corrig
pureté
& de
596, il
d'envoy
rieur de
nastere
plusieur
de juill
glois en
Son ex
prince n
d'amitie
sa princ
négliger

termes : Je desirerois de tout mon cœur pouvoir répondre à vos lettres ; mais je suis tellement accablé des soins de l'épiscopat, que j'ai plus envie de pleurer que de parler. Je suis chargé de la conduite d'un vieux vaisseau, si usé & si battu de la tempête, que je ne puis le conduire au port. » A l'égard des trois immersions du baptême, nous les faisons pour exprimer les trois jours de la sépulture, ou si l'on veut, les trois personnes de la sainte Trinité : comme l'immersion unique peut signifier l'unité de la nature divine. Mais comme les hérétiques en plongeant trois fois chez vous, le font pour marquer la division entre le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, je suis d'avis que vous ne fassiez qu'une seule immersion. « La seconde année de son pontificat 591, St. Grégoire tint un concile à Rome, d'où il écrivit ses lettres synodales aux quatre patriarches d'Orient. Après s'être recommandé aux prières de ceux à qui il écrivait ; il fait sa profession de foi selon la coutume, & déclare qu'il recevoit & révéroit les quatre conciles généraux comme les quatre évangiles. J'ai, ajoutoit-il, le même respect pour le cinquième, où la prétendue lettre d'Ibas a été condamnée, Théodore convaincu de diviser la personne du médiateur, & les écrits de Théodore contre St. Cyrille, réprouvés. « Le saint Pontife travailla à réunir les schismatiques, & à convertir les hérétiques. Mais il vouloit qu'on les attirât par la persuasion & non par la violence. Il s'opposa aux vexations que l'on exerçoit contre les Juifs, pour les forcer d'embrasser le christianisme. C'est, dit-il, par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeler les infideles à la religion chrétienne, & non par les menaces & par la terreur. Grégoire portoit ses vues & ses attentions par-tout. Il s'occupoit des besoins de toutes les églises avec une présence d'esprit toujours égale. Il s'efforçoit de leur procurer de bons pasteurs : il appuyoit de son autorité ceux qui s'acquittoient dignement de leurs devoirs, & reprenoit avec charité ceux qui les négligeoient. Il travailloit de tout son pouvoir à rendre par-tout l'église florissante. Il corrigeoit les abus, réprimoit les désordres, & maintenoit la pureté de la discipline. Il envoyoit des ministres pleins de zèle & de courage prêcher la foi de Jesus-Christ aux infideles. En 596, il exécuta le projet qu'il avoit formé depuis long-temps, d'envoyer des missionnaires en Angleterre. Il choisit pour supérieur de cette mission, Augustin, prieur ou prévôt de son monastere de St. André de Rome, à qui il donna pour compagnons plusieurs autres religieux. Ces apôtres partirent de Rome au mois de juillet, & leur mission eut le plus grand succès. Plusieurs Anglois embrasserent la foi ; le Roi lui même crut, & fut baptisé. Son exemple attira un grand nombre de ses sujets ; mais ce prince ne contraignoit personne, se contentant de témoigner plus d'amitié à ceux qui se faisoient baptiser. Le saint Pontife donnoit sa principale application aux besoins spirituels de l'église, sans négliger néanmoins les affaires temporelles. L'église de Rome

avoit de grands revenus, & possédoit des terres, où l'on envoyoit des intendans qui recevoient cette charge devant le corps de St. Pierre. Nous avons la formule de leurs provisions dans les lettres de St. Grégoire. Il y avoit de ces terres en Afrique, comme dans les autres provinces. Il paroît qu'on ne se servoit que de clercs pour l'administration de tout ce temporel; mais c'étoit des clercs du moindre rang, dont le chef n'étoit qu'un sous-diacre. St. Grégoire disoit à la fin d'une lettre écrite au sous-diacre Pierre, où l'on voit un détail étonnant: „ Vous m'avez „ envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne puis mon- „ ter le cheval parce qu'il est mauvais, ni les ânes, parce que ce „ sont des ânes: si vous voulez contribuer à notre entretien, „ envoyez-nous des choses qui nous conviennent. “ Ces paroles font juger que l'écurie de St. Grégoire étoit au dessous de celle du dernier de nos prélats. Il ne veilloit pas moins au bon emploi de ces grands revenus qu'à leur conservation. Comme il se proposoit pour modèle le pape Gélase, il suivit l'état qu'il avoit dressé des revenus de l'église. Il en faisoit des distributions à tout le clergé, aux officiers de sa maison, aux monastères, aux églises, aux hôpitaux. Il avoit réglé ce que l'on devoit donner à chacun quatre fois l'année; à Pâque, à la St. Pierre, à la St. André, & au jour de son ordination. On gardoit plusieurs siècles après, un gros volume où étoient les noms de tous les pauvres que St. Grégoire assistoit, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, & même dans les provinces éloignées. Ces distributions réglées n'empêchoient pas qu'il ne fit d'autres aumônes tous les jours. Elles étoient si abondantes, qu'il étoit quelquefois réduit à manquer du nécessaire. Il ne se regardoit que comme l'économe des pauvres, & il étoit persuadé que les grands revenus de l'église de Rome étoient leur patrimoine. Un pauvre ayant été trouvé mort dans un coin de rue écartée, on dit qu'il se mit en pénitence comme s'il eût été coupable de sa mort. Les guerres dont l'Italie étoit affligée depuis long-temps, avoient ruiné plusieurs villes & désolé leurs églises. St. Grégoire en prit soin dès le commencement de son pontificat; & afin que le peu qui y restoit de peuple ne fût point sans secours, il en chargea les évêques les plus voisins. Par exemple, l'église de Populonium étoit tellement abandonnée depuis la mort de St. Carbonei, qu'on n'y administroit ni la pénitence aux mourans, ni le baptême aux enfans. St. Grégoire ordonna à Balbin évêque de Roselle, de prendre soin de cette église en qualité de visiteur, d'y établir un prêtre cardinal & deux diacres, & trois prêtres dans les paroisses de la campagne. On appelloit alors cardinaux les évêques, les prêtres & les diacres titulaires, attachés à une église, pour les distinguer de ceux qui ne les servoient qu'en passant & par commission. Quelquefois il donnoit un seul visiteur à plusieurs églises voisines. Quelquefois il commettoit seulement un prêtre, pour avoir soin d'une église vacante & présider à l'élection. Il vouloit que l'évêque

fat élu
venoit
lettres
sur les
& qu'
celles
que,
des m
même
& d'A
tout l
de let
ticulie
occasi
St. Gr
étend
n'exer
vrai p
gable
une f
tout l
pereu
ment
que c
„ ami
„ nou
„ mie
„ cier
„ plif
fa pié
tibles
une v
reur
des ch
naster
soldat
de ces
miere
public
„ que
„ fait
„ pou
„ que
„ mo
„ néc
Grégo
dans
trois

fut élu de la ville même, autant qu'il étoit possible. L'évêque élu venoit à Rome se faire ordonner, avec le décret d'élection & les lettres du vifiteur. St. *Grégoire* n'exerçoit cette juridiction que sur les églises qui dépendoient particulièrement de celle de Rome, & qu'à cause de cela on appelloit suburbicaires. Ces églises étoient celles de la partie méridionale d'Italie, où il étoit seul archevêque, & celles de Sicile & des autres isles, quoiqu'elles eussent des métropolitains. Mais on ne trouvera pas qu'il ait exercé le même pouvoir immédiat dans les provinces dépendantes de Milan & d'Aquilée, ni dans l'Espagne & les Gaules, non plus que dans tout l'empire d'Orient. Il étoit en communion & en commerce de lettres avec les patriarches, sans entrer dans la conduite particulière des églises de leur dépendance, excepté dans quelques occasions fort extraordinaires. Quand on étudie les lettres de St. *Grégoire* on doit observer toutes ces distinctions, pour ne pas étendre indifféremment à toutes les églises, les droits qu'il n'exerçoit que sur quelques-unes. Outre toutes les fonctions d'un vrai pasteur, dont St. *Grégoire* s'acquittoit avec un zèle infatigable, & l'administration des revenus de l'église, qui lui attiroit une foule d'affaires; c'étoit encore sur lui que rouloit presque tout le temporel de l'Italie. Car les exarques qu'envoyoit l'Empereur, faisoient à l'Italie plus de mal que de bien. Voici comment il se plaignoit d'un de ces exarques, en écrivant à un évêque qui étoit en Orient. „ Je ne puis vous exprimer ce que votre „ ami le seigneur romain me fait souffrir en ce pays. Sa malice „ nous nuit plus que les armes des Lombards. Nous sommes „ mieux traités par les ennemis qui nous tuent, que par les offici- „ ciers de l'empire, dont les rapines & les fraudes nous rem- „ plissent d'amertume. “ L'ardeur de son zèle & la grandeur de sa piété, lui faisoient allier les qualités qui paroissent incompatibles. Il réunissoit une bonté & une douceur inaltérable, avec une vigueur & une magnanimité vraiment sacerdotale. L'empereur *Maurice* avoit défendu par une loi à ceux qui auroient exercé des charges publiques, d'entrer dans le clergé, ni dans les monasteres, & à tous ceux qui étoient marqués à la main comme soldats enrôlés, d'embrasser la vie monastique. St. *Grégoire* fâché de cet ordre, lui écrivit une lettre, dans laquelle il loue la première partie de la loi, qui exclut de la cléricature les officiers publics. „ Car, dit-il, ces gens veulent plutôt changer d'emploi, „ que renoncer sincèrement au siècle. Mais la défense que la loi „ fait aux soldats d'embrasser la vie monastique, m'épouvante „ pour vous. C'est fermer à plusieurs le chemin du ciel : car quoi- „ que l'on puisse vivre saintement dans le monde, il y a néan- „ moins beaucoup de personnes, à qui l'asyle d'un monastere est „ nécessaire. “ L'Empereur eut égard aux remontrances de St. *Grégoire* : la loi fut modérée ; il fut permis aux soldats d'entrer dans des monasteres, à condition qu'on les éprouveroit pendant trois ans, & qu'on examineroit sérieusement les motifs de leur

retraite. Le même zele de St. Grégoire paroît dans le grand différend, qu'il eut avec Jean, patriarche de Constantinople. Jean envoya à St. Grégoire les actes d'un jugement qu'il avoit rendu contre un prêtre accusé d'hérésie, dans lesquels il prenoit presque à chaque ligne le titre d'évêque universel. St. Grégoire, pour garder l'ordre de la correction fraternelle, lui en fit parler deux fois par son nonce Sabastien. Il lui en écrivit ensuite, puis à l'empereur Maurice & à l'impératrice Constantine. Il défendit à Sabastien d'assister à la Messe avec Jean; & parce qu'il ne doutoit point que les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ne dussent s'intéresser à réprimer la prétention de celui de Constantinople, il leur écrivit une lettre commune. Tous ces mouvemens furent inutiles; Jean conserva le titre d'évêque œcuménique jusqu'à sa mort arrivée en 595. Les derniers jours de St. Grégoire furent affligés par la goutte. Quoique cette infirmité lui ôta l'espérance d'une longue vie, il entreprit de réparer les basiliques de St. Pierre & de St. Paul, auxquelles il fit de grandes donations. Etant enfin consumé par ses maladies & par les travaux, il mourut le douzième de mars 604, âgé d'environ 64 ans, après avoir tenu le St. Siege treize ans six mois & dix jours. Il ne bâtit point de nouvelles églises, mais il eut grand soin de réparer les anciennes. On conserva son pallium, le reliquaire qu'il portoit au col, sa ceinture; & tout cela monroit à la postérité la pauvreté & la simplicité de ses habits. Le reliquaire que l'on croit avoir été la croix pectorale, étoit d'argent & fort mince. Il s'étoit fait peindre dans le monastere de St. André, afin que la vue de son portrait retint les moines dans la ferveur. Il étoit de belle taille: son visage tenoit de la longueur de celui de son pere & de la rondeur de celui de sa mere: la barbe étoit médiocre, les cheveux assez noirs & frisés. Il étoit chauve sur le devant avec deux petits toupets; il avoit la couronne grande, un beau front, la physionomie noble & douce: il portoit une chasuble de couleur de chataigne avec une dalmatique par-dessous. Le pallium couvroit les épaules & pendoit sur le côté. De la main droite il faisoit le signe de la croix, & de la gauche il tenoit l'évangile. Jean, diacre, témoigne que l'on avoit coutume de peindre le Saint-Esprit en forme de colombe sur la tête de St. Grégoire écrivant. L'église lui est redevable d'un grand nombre d'ouvrages, dont la meilleure édition est celle du pere de Ste. Marthe, Bénédictin. Ce savant a aussi écrit sa vie imprimée à Rouen en 1700, in-4°. Paul, diacre, secrétaire de Didier, roi des Lombards, & ensuite moine du Mont-Cassin, l'avoit écrite vers la fin du huitième siecle. Nous avons de lui, 1. L'explication de Job. On l'appelle les morales de St. Grégoire, parce que tout cet ouvrage a rapport au règlement des mœurs. Il l'avoit commencé lorsqu'il étoit à Constantinople, à la priere de St. Léandre, & de quelques autres amis avec qui il s'occupoit faintement. Il leur en exposa le commencement de vive voix, & dicta des homélies sur le reste. Quand il eut plus de

loisir, i
mentair
estimés
l'on pu
pour tex
il cite
sert de
justifier
piscopat
pouvoir
exposan
importa
la voca
marque
doit pa
forcé: c
même c
goire m
quitter
marque
pasteur
livre, 9
cessaire
duite. c
Maurice
d'Antio
Il devr
reuse s
deux fu
cemen
évangil
les mè
jours. L
le peup
tes à m
treprit
l'on éc
qu'il ex
voyant
pas d'a
moins
qui est
» dans
» de c
» Lom
» prit
» péné
crainte

loisir, il revit avec soin tout l'ouvrage, & en fit un grand commentaire divisé en trente-cinq livres. Ils ont toujours été très-estimés dans l'église, & c'est une des sources les plus pures, où l'on puisse puiser la saine morale. St. Grégoire suit ordinairement pour texte la version de St. Jerome, qu'il nomme nouvelle; mais il cite aussi l'ancienne, parce que, dit-il, l'église de Rome se sert de l'une & de l'autre. II. Le *pastoral*, qu'il composa pour justifier la résistance & l'opposition qu'il avoit montrée pour l'épiscopat. Quelques-uns ayant blâmé cette résistance, il crut ne pouvoir mieux prouver combien elle avoit été légitime, qu'en exposant tout ce qu'il pensoit de la grandeur de cette charge. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties. La première est sur la vocation, dont il prouve la nécessité & dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités & les vertus nécessaires, ne doit pas recevoir une charge si redoutable, à moins qu'il n'y soit forcé: celui qui ne les a pas, ne doit point la recevoir, quand même on voudroit l'y contraindre. Dans le second livre St. Grégoire montre comment le pasteur appelé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point recherchée. Il marque dans le troisième livre les différentes instructions qu'un pasteur doit donner. Dans la quatrième partie ou le quatrième livre, St. Grégoire fait voir en peu de mots, combien il est nécessaire qu'un pasteur fasse de fréquentes réflexions sur sa conduite. Cet excellent traité fut si estimé dès-lors, que l'empereur Maurice voulut en avoir une copie, & que St. Anastase patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des églises d'Orient. Il devoit être le manuel de tous les pasteurs. L'église seroit heureuse s'il étoit la règle de leur conduite. III. Les *homélies*; vingt-deux sur *Ezechiel*, & quarante sur les évangiles. Dès le commencement de son pontificat, il fit les quarante homélies sur les évangiles, que l'on lisoit à Rome pendant le cours de l'année, les mêmes, pour la plupart, que l'on dit encore aux mêmes jours. Il en avoit dicté vingt, & les avoit ensuite fait lire devant le peuple. Il avoit prononcé les vingt autres; & on les avoit écrites à mesure qu'il parloit. On les recueillit en deux livres. Il entreprit ensuite d'expliquer à son peuple le prophète *Ezechiel*, & l'on écrivoit ses homélies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze sur les trois premiers chapitres, son peuple voyant que les affaires dont il étoit accablé, ne lui permettoient pas d'achever ainsi tout le livre, le pria de lui en expliquer au moins la dernière partie, touchant le rétablissement du temple, qui est la plus difficile. „ Il faut, dit-il, vous obéir; mais il y a „ dans cette entreprise deux choses qui me troublent, l'obscurité „ de cette prophétie, & la nouvelle de l'approche du roi des „ Lombards. Jugez, mes chers freres, comment un pauvre es- „ prit, troublé par la crainte, & partagé en divers soins, pourra „ pénétrer des mysteres profonds. „ Aussi paroit-il pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qui éclatoient sur Rome & sur

tout l'Occident depuis si long-temps. Ses discours ne respirent qu'humilité, componction, & esprit de pénitence. Il ne fit que dix *homélies* sur la dernière partie d'*Ezechiel*, & n'en expliqua qu'un chapitre. Il finit ainsi : „Personne ne doit trouver mauvais si je cesse „ après ce discours. Vous voyez tous combien nos afflictions sont „ augmentées. Le glaive nous environne de toutes parts. Les uns „ reviennent ayant les mains coupées : nous apprenons que les „ autres sont pris, & les autres tués. Quand on ne peut plus vivre, „ comment peut-on expliquer les mystères de l'écriture ? Que „ reste-t'il à faire autre chose que de rendre grâces avec larmes à „ celui qui nous frappe pour nos péchés ? “ Ces vingt deux *homélies* sur *Ezechiel*, furent recueillies en deux livres au commencement du septième siècle. IV. Les *lettres*, qui sont au nombre d'environ 840, divisées en douze livres. Nous en avons rapporté quelques extraits. Elles sont très-propres à faire connoître St. *Gregoire*. Ce saint Pape s'y est peint au naturel. V. L'*antiphonaire* & le *sacramentaire*. Ils sont véritablement de St. *Gregoire* ; mais on ne peut nier que l'on n'y ait fait quelques additions, comme il est ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Nous avons parlé du *sacramentaire* du pape *Gélase*. (Voyez son article) *Gregoire* en retrancha plusieurs choses, en changea quelques-unes, & en ajouta d'autres. Il recueillit tout en un volume qui est son *sacramentaire*. C'est le nom qu'on donnoit autrefois au livre, qui contenoit les prières que le prêtre devoit dire dans l'administration des sacrements, & sur-tout dans la célébration du saint sacrifice. Il y avoit le *lectionnaire*, l'*antiphonaire* & le *psautier*. Pour montrer les règles que l'on devoit observer dans la pratique, & que nous nommerions rubriques, il y avoit une autre volume nommé *ordres*. Les Grecs ont encore aujourd'hui plusieurs livres séparés pour les différentes parties de l'office. Les Latins avoient plusieurs ordres, pour les différentes fonctions, comme l'*ordre de la messe pontificale* ; l'*ordre du baptême* ; l'*ordre de l'ordination*. Les écrits que nous avons sous le nom d'*ordre romain*, sont les plus anciens qui nous restent en ce genre, & on les croyoit au moins du temps de St. *Gregoire*. On les nomme *ordres romains*, parce que chaque pays avoit un ordre particulier pour la liturgie & les autres parties de l'office. La Grece & l'Orient, les églises latines, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, & la partie de l'Italie qui dépendoit de Milan, avoient leurs liturgies. Il y avoit à Rome quatre sortes d'églises. 1°. Des églises patriarcales qui appartenoient proprement au Pape, comme St. *Jean de Latran*, St. *Pierre du Vatican*, St. *Marie Majeure*. 2°. Des titulaires, qui étoient comme des paroisses gouvernées par des prêtres, dont le chef étoit appelé le prêtre cardinal, & c'est ce que nous appellons curé. 3°. Dès la fin du cinquième siècle, il y avoit à Rome trente-six titres ou paroisses des diaconies, qui étoient des hôpitaux ou des bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étoient gouvernées par les sept diacones régionnaires, un pour chaque région, ou quartier de

de Rom
les cin
prêtre
Il y en
régla l
faire la
fêtes lo
broient
marqua
sont en
comme
exempl
mains.
défense
Latran
clercs d
pauvres
matin à
Marie M
Pape &
les défe
cession
nécessai
phiole d
acolytes
au-deva
doient a
cristie.
aidoient
autre la
que, &
le Pape
dans le
troite,
qu'un ve
sont ma
les disor
& conti
qu'on le
& que d
chanter
diacre,
acolytes
dans le s
en porte
faisoit s
troite. A
la rémiss
Tom

de Rome. 4°. Enfin il y avoit des oratoires qui étoient souvent dans les cimetières. C'étoit des chapelles où l'évêque envoyoit un prêtre quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer le saint sacrifice. Il y en avoit même dans les maisons particulières. St. Grégoire régla les stations à Rome, c'est-à-dire, les églises où se devoit faire l'office chaque jour du carême, des quatre-temps, ou des fêtes solennelles. A l'égard des fêtes des saints, elles se célébroient toujours dans les églises où étoient leurs reliques. Il marqua donc ces stations dans son sacramentaire, comme elles sont encore dans le missel romain. Pour représenter maintenant comment la Messe pontificale étoit célébrée, nous prendrons pour exemple celle du jour de Pâque selon les plus anciens ordres romains. Dès le matin tous les acolytes du troisieme quartier, & les défenseurs de tous les quartiers se rendoient à la maison de Latran qui étoit la demeure du Pape. Les défenseurs étoient des clercs destinés à exécuter les ordres de l'évêque, pour l'utilité des pauvres. Tout le reste du clergé de Rome se rendoit dès le grand matin à l'église de la station; le jour de Pâque, c'étoit à Ste. Marie Majeure. Il s'y trouvoit aussi toujours quelques évêques. Le Pape & les principaux officiers alloient à cheval: les acolytes & les défenseurs l'accompagnoient à pied. Dans cette espece de procession on apportoit de la maison de Latran les livres & les vases nécessaires, & un acolyte portoit à sa main le saint chrême dans une phiole couverte d'une serviette. Quand le Pape approchoit, les acolytes & les défenseurs qui étoient de service ce jour-là, alloient au-devant avec le prêtre titulaire de la station. Les diacres l'aideroient à descendre de cheval, & il entroit d'abord dans la sacristie. Les diacres changeoient d'habit à la porte. Les sous-diacres aidoient le Pape à en changer aussi. L'un lui donnoit l'aube, un autre la ceinture, la dalmatique de toile, la grande dalmatique, & enfin la chasuble. Un diacre lui mettoit le pallium. Quand le Pape faisoit signe de commencer, les chantres se rangeoient dans le chœur, & leur chef commençoit l'antienne pour l'introïte, qui étoit suivie du psaume entier dont on ne dit plus qu'un verset. Ces antiennes avec le commencement des psaumes, sont marquées dans l'antiphonier de St. Grégoire, telles que nous les disons encore, commençant au premier dimanche de l'aveug, & continuant toute l'année. On les appelloit introïtes, parce qu'on les chantoit pendant que les fideles entroient dans l'église & que chacun y prenoit sa place. Aussi-tôt que l'on entendoit chanter, le Pape sortoit de la sacristie s'appuyant sur le premier diacre, précédé de l'encens & de sept chandeliers portés par sept acolytes. Avant qu'il fût à l'autel, les diacres qui étoient déjà dans le sanctuaire, ôtoient leurs planettes ou chasubles; car tous en portoitent, jusqu'aux acolytes. Le Pape étant arrivé à l'autel, faisoit signe de dire *Gloria Patri* & de finir le psaume de l'introïte. Après avoir prié quelque-temps incliné, pour demander la rémission de ses péchés, il baisoit l'évangile, & l'autel au mi-

lieu, & montoit à son siege. Alors on chantoit *Kyrie eleison*, & on continuoit jusqu'à ce que le Pape fit signe de le finir. Etant ensuite tourné vers le peuple, il commençoit *gloria in excelsis*, & il se retournoit à l'Orient jusqu'à ce qu'il fût fini. Selon le sacramentaire de St. *Gregoire*, il n'y avoit que l'évêque qui dit le *gloria in excelsis*, encore n'étoit-ce que les dimanches & les fêtes. Les prêtres ne le disoient qu'à Pâque. Ensuite le Pape saluoit les fideles en disant : la paix soit avec vous. Il se retournoit vers l'Orient, & disoit l'oraison ou collecte du jour. Nous les disons encore telles qu'elles sont dans le sacramentaire de St. *Gregoire*. Après cette priere, le Pape s'asseyoit tourné vers le peuple, & faisoit signe aux évêques & aux prêtres de s'asseoir. Ils étoient à ses côtés, les évêques à droite, les prêtres à gauche, dans le demi-cercle qui enfermoit l'autel par derrière. Aussi-tôt que le sous-diacre qui devoit lire l'épître, les voyoit assis, il montoit sur l'ambon, ou petite tribune élevée de quelques marches au côté du chœur. Après la lecture de l'épître, le chantre montoit sur l'ambon avec son antiphonier, & chantoit ce que nous nommons graduel, à cause des degrés de l'ambon; ou répons, à cause que le chœur répond au chantre. On chantoit ensuite *alleluia*, ou le trait, ainsi nommé, parce qu'on le chantoit en traînant. Toutes ces prieres sont encore telles dans le missel romain, que nous les voyons marquées chaque jour dans l'antiphonier de St. *Gregoire*. Ensuite le diacre ayant reçu la bénédiction du Pape, venoit devant l'autel, baïsoit l'évangile, le prenoit entre ses mains, marchoit avec deux sous-diacres, dont l'un portoit l'encensoir, & deux acolytes qui portoient devant des chandeliers. Le diacre montoit sur l'ambon, & lisoit tourné vers le midi qui étoit le côté des hommes; car ils étoient séparés des femmes dans l'église. Nous voyons par les quarante homélies de St. *Gregoire*, qu'on lisoit les mêmes évangiles qu'à présent aux mêmes jours. Après la lecture de l'évangile, un sous-diacre le portoit à baiser à tout le monde. On ne disoit point encore alors le symbole à la Messe dans l'église de Rome. Si le Pape prêchoit, comme St. *Gregoire* faisoit souvent, c'étoit après l'évangile. Ensuite le Pape ayant salué le peuple par *Dominus vobiscum*, & dit *Oremus*, le diacre marchoit vers l'autel, accompagné d'un acolyte portant le calice, & un corporal dessus, qu'il présentoit au diacre, & le diacre le mettoit sur l'autel, & jettoit l'autre bout à un autre diacre pour l'étendre: car c'étoit une grande nappe qui couvroit tout l'autel. Alors le Pape descendoit du sanctuaire, & marchoit vers la place du sénat, pour recevoir les offrandes des grands, selon leur rang, c'est-à-dire, le pain & le vin pour le sacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'on mettoit dans une nappe, que tenoient deux acolytes. Le premier des diacres suivoit le Pape, prenoit les burettes de chacun, & versoit le vin dans un grand calice, que tenoit un sous-diacre suivi d'un acolyte portant un autre vase pour vider le calice quand il étoit plein. Le Pape passoit

ensuite
tout le
étoient
à son si
le Pape
sous-dia
pour la
calice &
l'autel
diacres
Cepen
son an
& faiso
derrier
l'oraiso
cela il
St. *Gr*
mais l
missel
nouvel
le cho
seul,
prêtre.
inclin
ches,
Le ca
mot p
qu'il a
de voi
L'aut
cien,
très-p
d'autr
en dis
noit l
touch
Des l
à un a
ché à
non.
la pa
trois
le jou
sacrifi
que q
peupl
mes
à coi

ensuite du côté des femmes, & recevoit leurs offrandes. Ainsi tout le peuple restoit rangé à sa place. Les pains que l'on offroit étoient ronds, & chacun les faisoit soi-même. Le Pape revenoit à son siege, lavoit ses mains, & le premier des diacres aussi. Quand le Pape lui faisoit signe, il arrangeoit sur l'autel les pains que les sous-diacres lui fournissoient, & en mettoit autant qu'il en falloit pour la communion du peuple. On versoit un peu d'eau dans le calice en forme de croix. Le Pape alors descendoit de son siege à l'autel qu'il baisoit, & recevoit les offrandes des prêtres, des diacres, & enfin la sienne que le premier diacre lui présentoit. Cependant on chantoit l'offertoire, c'est-à-dire, un psaume avec son antienne, & quand il étoit temps, le Pape regardoit le chœur & faisoit signe de finir. Ensuite incliné vers l'autel, les évêques derriere lui avec les prêtres & les diacres tout autour, il disoit l'oraison sur les offrandes, que nous appellons *secrète*; & après cela il commençoit la préface du sacrifice. Le sacramentaire de St. Grégoire en met de différentes presque à toutes les Messes; mais le missel romain n'en a gardé que neuf. Dans le nouveau missel de Paris qui a été dressé avec soin, on a ajouté plusieurs nouvelles préfaces qui sont admirables. Le Pape attendoit que le chœur eût chanté *sanctus* pour commencer le canon. Il le disoit seul, étant debout devant l'autel: cependant les évêques, les prêtres, & les sous-diacres étoient dans le sanctuaire debout, & inclinés. C'étoit la posture la plus respectueuse pour les dimanches, & les autres jours où on ne fléchissoit point les genoux. Le canon de la Messe est dans le sacramentaire de St. Grégoire mot pour mot, tel que nous le disons aujourd'hui. On croit qu'il ajouta ces paroles à la seconde oraison: & de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours, *diesque nostros in tuâ pace disponas*. L'auteur du traité des sacremens, qui est certainement très-ancien, rapporte le canon presque entier conforme au nôtre avec très-peu de différence. On ne voit point dans les anciens ordres d'autre élévation de l'hostie que celle qui se fait à la fin du canon; en disant *per ipsum & cum ipso*. Alors le premier diacre prenoit le calice par les anses, & l'élevoit auprès du Pape, qui le touchoit par le côté avec les hosties & le remettoit à sa place. Dès le commencement du canon, on donnoit la patene à garder à un acolyte, qui la tenoit devant sa poitrine dans un linge attaché à son col en écharpe. On la portoit à l'autel à la fin du canon. Après l'oraison dominicale & la suivante, le Pape ayant dit, la paix du Seigneur soit toujours avec vous, faisoit de la main trois signes de croix sur le calice, & y mettoit l'hostie consacrée le jour précédent, qu'on lui avoit présentée au commencement du sacrifice. Alors le premier diacre donnoit le baiser au premier évêque qui le donnoit au suivant, & les autres de même par ordre. Le peuple se donnoit aussi le saint baiser, les hommes & les femmes séparément. L'église de Rome ne donnoit la paix qu'après la consécration, comme un témoignage du consentement que le

peuple y avoit donné. On faisoit ensuite la fraction de l'eucharistie. Le Pape rompoit une hostie, les évêques & les prêtres rompoient les autres. Le premier diacre faisoit après cela signe au chœur de chanter *Agnus Dei*, & se rangeoit auprès du Pape à qui un autre diacre portoit la patene avec les hosties rompues. Le Pape qui avoit été à son siege pendant la fraction, y communioit debout & tourné à l'Orient, & il mettoit une particule de l'hostie dont il communioit, dans le calice que tenoit le premier diacre, en disant les mêmes paroles que dit encore le prêtre en mêlant les deux especes. Ensuite il prenoit le précieux sang de la main du premier diacre, qui en versoit un peu dans un vase plein de vin que tenoit un acolyte. Car on croyoit que le vin étoit entièrement consacré par le mélange ou sang de notre Seigneur. Alors les évêques s'approchoient pour communier de la main du Pape, & ensuite les prêtres: le premier diacre les communioit du calice; ce que l'on appelloit confirmer. Après la communion de ceux qui étoient dans le sanctuaire, le Pape descendoit de son siege pour communier ceux qui tenoient le premier rang parmi les fideles, & le premier diacre suivoit pour leur donner l'espece du vin avec un chalumeau d'or. Les évêques & les prêtres portoient ensuite la communion au peuple, suivis des diacres pour l'espece du vin; & après avoir communiqué les hommes du côté droit, ils passoient du côté des femmes. Pendant la communion des fideles, le chœur chantoit l'antienne de la communion & le psaume entier, que l'on finissoit quand tout le peuple avoit communiqué. Ces antiennes sont marquées dans l'antiphonier de St. Grégoire, comme on les dit encore dans le missel romain. Le Pape se levait ensuite de son siege, & venoit à l'autel où il disoit le dernier *Dominus vobiscum* sans se tourner vers le peuple, & l'oraison que nous appellons post-communion; & qu'on appelloit alors la conclusion. Un diacre regardoit le Pape; & quand il lui faisoit signe, il disoit à l'assemblée: *Ite missa est*, pour la congédier. Le Pape retournoit à la sacristie, précédé de l'encens & des sept chandeliers. L'évêque qui officioit dans son église, faisoit comme le Pape à Rome. Outre les prieres marquées dans le sacramentaire, il y en avoit d'autres moins solennelles, que le célébrant disoit en son particulier, soit avant, soit pendant la Messe. Les préparations étoient longues, & consistoient en plusieurs psaumes, versets, & oraisons qu'il disoit avec ses ministres, avant que de se revêtir, & en prenant les ornemens. Il prioit en allant à l'autel, en recevant les offrandes, en bénissant l'encens, en encensant. Il recommançoit aux assistans de prier, en disant: *Orate fratres*. Il prioit à la communion pour lui, & pour les autres. Enfin il faisoit ses actions de grâces, à peu près telles que nous les faisons encore. Il reste d'anciens recueils de toutes ces prieres, mais on ne croit pas qu'ils soient du temps de St. Grégoire. On voit dans le sacramentaire de ce saint Pape, outre la Messe & ce qui regarde l'eucharistie, l'administration du

baptême
pales
Géla
l'on
la tra
sistoi
gard
il se
VI. I
qui v
quel
parle
& lu
talie
de l
évêq
emp
cacio
feu
dant
plus
la c
ce sa
prit
droi
som
série
nes
pas
très
lité
des
pou
aut
Ausi
men
suiv
Sur
A l
son
ler
la p
V
la c
d'O
ges
on
On

baptême & l'ordination, dont nous avons rapporté les principales cérémonies en parlant du sacramentaire attribué au pape *Gélase*. *St. Grégoire* ne se contenta pas de régler les prières que l'on devoit chanter, il en régla aussi le chant; & pour en conserver la tradition, il établit à Rome une école de chantres, qui subsistoit encore trois cens ans après, du temps de *Jean*, diacre. On gardoit avec respect l'original de son antiphonier, avec le lit où il se reposoit en chantant, & le fouet dont il menaçoit les enfans.

VI. Les *dialogues*, qu'il écrivit à la prière des clercs & des moines qui vivoient familièrement avec lui, & qui le pressoient d'écrire quelque chose des miracles des saints dont ils avoient entendu parler. *St. Grégoire* fit donc un dialogue entre lui & le diacre *Pierre*, & lui raconta les histoires merveilleuses de plusieurs saints d'Italie, distribuées en quatre livres, dont le second est tout entier de la vie de *St. Benoît*. Les autres parlent de plusieurs saints évêques, abbés & moines d'Italie, excepté le quatrième, qui est employé à prouver l'immortalité de l'ame. Il enseigne à cette occasion qu'il y a un purgatoire, où les ames sont purifiées par le feu, des fautes les plus légères qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Cet ouvrage est celui que les critiques ont trouvé plus digne de leur censure, & quelques-uns de leur mépris. Mais la connoissance que nous avons des sentimens & des actions de ce saint Pape, ne permet pas de le soupçonner de foiblesse d'esprit ni d'artifice. On voit en lui une humilité, une candeur, une droiture, jointe avec une grande fermeté & une prudence consommée. Quoiqu'il eût plus de goût pour la conduite des affaires sérieuses & pour la science des mœurs, que pour les lettres humaines & les connoissances abstraites & spéculatives, il ne manquoit pas de discernement. Son intention en rapportant ces miracles étoit très-pure; c'étoit de confirmer la foi des foibles sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps, sur l'intercession des saints, la vénération de leurs reliques, sur l'utilité de la prière pour les morts, particulièrement du saint sacrifice. Or ce sont autant de vérités enseignées dès les premiers temps de l'église. Aussi ces dialogues furent-ils d'abord reçus avec un applaudissement universel, & ils ont été également estimés dans les siècles suivans. Le pape *Zacharie*, 150 ans après, les traduisit en grec. Sur la fin du huitième siècle ils furent traduits même en arabe. A l'égard du style de *St. Grégoire*, il se sent du mauvais goût de son siècle. Il témoigne lui-même qu'il méprisoit l'art de bien parler, & qu'il croyoit que c'étoit une chose indigne, d'assujettir la parole de Dieu aux règles de la grammaire.

VI. GREGOIRE II, Pape (*Saint*) étoit romain; il monta sur la chaire de *St. Pierre* après *Constantin* en 715. *Léon*, empereur d'Orient, persécutoit alors ceux qui admettoient le culte des images. Dès qu'on eut entendu parler en Italie de cette persécution, on abattit les images de l'Empereur & on les foula aux pieds. On résolut d'élire un autre Empereur & de le mener à *Constan-*

tinople , mais le Pape arrêta l'exécution de ce dessein. Les Lombards profitoient de ces troubles pour faire du progrès en Italie. L'Empereur envoya des gens pour se saisir du Pape ; mais le peuple romain , les grands & les petits s'obligèrent par serment , à mourir plutôt que de permettre que l'on fit aucun mal au Pape , qui défendoit la foi avec tant de zele. Les Lombards se joignirent aux Romains , pour empêcher l'Empereur d'exécuter les mauvais desseins qu'il avoit contre *Grégoire II*. Ce Pape de son côté , pour s'attirer de plus en plus la protection de Dieu , faisoit d'abondantes aumônes , s'appliquoit au jeûne & à la priere , & faisoit tous les jours des processions. Il rendoit grâces au peuple de son attachement , l'exhortoit à faire du progrès dans la vertu , & à conserver la foi , mais en même-temps à demeurer fidele à l'empire romain. Les Grecs ont néanmoins accusé le Pape *Grégoire II* , d'avoir soustrait l'Italie à l'obéissance de l'Empereur , mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie. Ce Pape mourut l'an 731 , & l'église l'honore entre les saints. Nous avons de lui un *mémoire* & quinze *lettres* qu'on trouve dans la *collection* des conciles.

VII. GREGOIRE III, (*Saint*) successeur du précédent en 731 , étoit un Syrien plein de sagesse , & bien instruit des saintes écritures. Il savoit les psaumes par cœur , & s'étoit appliqué à en pénétrer les sens spirituels & cachés. Il savoit le grec & le latin , parloit bien , prêchoit avec beaucoup de force & d'agrément. Il aimoit les pauvres & réunissoit plusieurs excellentes qualités. *Grégoire* écrivit à l'empereur *Léon* , pour combattre l'hérésie des Iconoclastes. „ Qui vous oblige , lui dit-il , à regarder en arriere , „ après avoir si bien marché pendant les premieres années de votre regne ? Vous dites que c'est une idolâtrie d'honorer les images ; vous ordonnez de les abolir , sans craindre le jugement de Dieu qui punira les auteurs d'un tel scandale. Pourquoi n'avez-vous pas consulté les hommes savans ? Comme vous êtes grossier & ignorant , nous sommes obligés de vous parler avec force , mais avec vérité. Quittez votre présomption , & nous écoutez humblement. Les décisions de l'église n'appartiennent pas aux Empereurs , mais aux évêques. C'est pourquoi comme les évêques qui sont établis pour gouverner les églises , ne se mêlent point des affaires temporelles , les Empereurs doivent aussi ne point se mêler des affaires ecclésiastiques , & se contenter de celles qui leur sont confiées. Vous nous avez écrit d'assembler un concile œcuménique : mais nous ne le jugeons pas à propos. C'est vous qui êtes auteur du trouble ; tenez-vous en repos , & le monde sera en paix. Les églises étoient tranquilles , lorsque vous avez allumé le feu de la division. “ L'empereur *Leon* écrivit de son côté au Pape , qui lui répondit en ces termes. „ La vie m'est devenue insupportable , en voyant que vous demeurez dans vos mauvaises dispositions. Vos prédécesseurs ornoient les églises , & vous tra-

„ vail
 „ leur
 „ ave
 „ mèn
 „ ce
 „ coe
 „ inn
 „ sût
 „ ges
 „ lui m
 „ Co
 „ dign
 „ des
 „ sa v
 „ des
 „ bic
 „ que
 „ con
 „ ject
 „ pri
 „ de
 „ ils
 „ Seig
 „ Pape
 „ l'Emp
 „ cette
 „ blessé
 „ moind
 „ s'étan
 „ & le
 „ extrê
 „ les M
 „ de l'e
 „ propo
 „ porel
 „ Rom
 „ lonn
 „ côtés
 „ En r
 „ fit de
 „ en fo
 „ une g
 „ tenu
 „ aussi
 „ lectio
 „ VII
 „ en T

„ vaillez à les défigurer. Les peres & les meres , tenant entre
 „ leurs bras leurs petits enfans nouveaux baptifés , leur montrent
 „ avec le doigt les hiftoires de la religion : on instruit de la
 „ même maniere les jeunes gens & les nouveaux convertis ; par
 „ ce moyen fi fimple on les édifie, on eleve leur esprit & leur
 „ cœur à Dieu. Vous êtes caufe que le peuple privé de ces objets
 „ innocens , s'occupera de fables , de chansons profanes , de
 „ flûtes , & de femblables badineries , au lieu des faintes ima-
 „ ges qui les portoient à benir Dieu & à lui rendre graces. “ Il
 „ lui marque enfuite la difference de l'empire & du facerdoce.
 „ Comme , dit-il , il n'eft pas permis à l'évêque de donner les
 „ dignités temporelles ; l'Empereur ne doit point auffi fe mêler
 „ des élections du clergé. Chacun de nous doit demeurer dans
 „ fa vocation. Voyez-vous , feigneur , la difference des évêques &
 „ des princes ? Si quelqu'un vous a offenfé , vous confifquez fes
 „ biens , vous le banniffez , ou lui ôtez même la vie. Les évê-
 „ ques n'en ufent pas ainfi ; mais fi quelqu'un a péché , & s'en
 „ confefse , au lieu de lui couper la tête , ils lui impofent des
 „ jeûnes , des veilles & des prieres ; le trésor de l'églife eft leur
 „ prifon , la croix & l'évangile font les chaînes dont ils défirent
 „ de le charger. Après l'avoir fait arriver à une vraie converfion ,
 „ ils lui donnent le facré corps & le précieux fang de notre
 „ Seigneur , & l'envoient pur & fans tache devant Dieu. “ Un
 „ Pape qui parloit ainfi , étoit bien éloigné de prétendre ôter à
 „ l'Empereur fa puiffance temporelle. Le pape *Grégoire III* envoya
 „ cette lettre & la précédente par le prêtre *George* , qui eut la foib-
 „ leffe de n'ofer la rendre à l'Empereur. Il ne foutint pas avec
 „ moins de zele les intérêts temporels de Rome. Le duc de Spolette
 „ s'étant révolté contre *Luitprand* fon maître , fe refugia à Rome ,
 „ & le Pape refufa de le rendre au Roi. Il vint donc affiéger Rome ,
 „ & enleva quatre villes qui en dépendoient. Ce fut dans cette
 „ extrémité que *Grégoire III* implora fi vivement le fecours de *Char-
 „ les Martel* , & qu'il lui promit de fe fouftraire à la domination
 „ de l'empereur *Léon* , & de le proclamer conful de Rome. Une
 „ propofition fi nouvelle paroît être l'époque de la grandeur tem-
 „ porelle des Papes. *Grégoire III* répara & orna plufieurs églifes de
 „ Rome , entr'autres celle de *St. Pierre* , où il fit amener fix co-
 „ lonnes précieufes , qu'il plaça autour du fanctuaire des deux
 „ côtés devant la confeffion de *St. Pierre* , auprès des fix anciennes.
 „ En réparant plufieurs églifes , il y fit faire des peintures , & leur
 „ fit des préfens magnifiques. Il rétablit des monafteres ruinés &
 „ en fonda de nouveaux. Il fit la dépense néceffaire pour rebâtir
 „ une grande partie des murailles de Rome. Il mourut après avoir
 „ tenu le *St. Siege* près de onze ans. Le *martyrologe* Romain le met
 „ auffi entre les faints. On a de lui quelques lettres dans la col-
 „ lection des conciles.

VIII. GREGOIRE VII , appellé auparavant *Hildebrand* , naquit
 en Tofcane. Son pere qui étoit charpentier , le mit fous la con-

duite de l'abbé de Notre-Dame au Mont-Aventin à Rome. On croit qu'il vint en France continuer ses études à Cluni ; il est au moins certain que dès sa jeunesse il embrassa la vie monastique. Quelques années après il retourna à Rome, où il prêcha avec beaucoup de zèle. Le pape *Léon IX* qui suivoit en tout ses conseils, lui confia le gouvernement du monastere de *St. Paul*, où il n'y avoit plus que quelques moines, qui se faisoient servir par des femmes dans le réfectoire. *Hildebrand* fit rendre les biens de ce monastere à ceux qui les avoient usurpés ; il y assembla une nombreuse communauté soumise à une exacte discipline. Il devint en peu de temps si riche & si puissant, qu'il se rendit maître des affaires, & tint les Papes dans une espece de dépendance. Envoyé légat en France, il présida aux conciles de *Lyon* & de *Tours*. Il chassa *Benoît IX*, & fit élire en sa place *Nicolas II* qui le fit archidiacre de Rome. Enfin ce fut par son moyen que l'antipape *Honorius* fut chassé, & *Alexandre II* mis sur le *St. Siege*. Il gouverna absolument toutes les affaires, tant ecclésiastiques que civiles pendant le pontificat de ce Pape, & fut proclamé souverain Pontife le même jour qu'il mourut, en 1073. Ordonné prêtre, & ensuite évêque de Rome, il prit le nom de *Grégoire VII*, pour honorer la mémoire de *Grégoire VI* qui l'avoit élevé. Ce Pape né avec un grand courage, & élevé dans la discipline monastique la plus régulière, desiroit ardemment de purger l'église des vices dont il la voyoit infectée, particulièrement de la simonie & de l'incontinence du clergé. Mais dans un siècle si peu éclairé, il n'avoit pas les lumières nécessaires pour régler son zèle. Prenant de fausses lueurs pour des vérités solides, il en tiroit les plus dangereuses conséquences. Son grand principe étoit qu'un Supérieur est obligé de punir tous les crimes qui viennent à sa connoissance, sous peine de s'en rendre complice. Dès la première année de son pontificat, *Grégoire VII* ordonna dans un concile, que ceux qui étoient entrés dans les ordres sacrés par simonie, seroient privés de toutes fonctions ; que ceux qui vivoient dans l'incontinence, ne pourroient servir à l'autel, & que le peuple n'assisteroit point aux offices qu'ils feroient. Le Pape excommunia dans ce même concile le duc de la Pouille, de Calabre & de Sicile, parce qu'il avoit pris quelques terres de l'église. Il fit publier par toute l'Italie & dans toute l'Allemagne, les décrets du concile qu'il avoit tenu à Rome contre la simonie & le mariage des clercs. La dispute de *Grégoire VII* avec l'empereur *Henri IV* est un des plus grands évènements de son pontificat ; mais le détail de ce démêlé ne pouvant entrer dans cet ouvrage, nous renvoyons nos lecteurs à l'histoire ecclésiastique de M. L'abbé *Fleury*. Il nous suffira de rapporter dans cet article les principales raisons, dont ce Pontife se servoit pour autoriser ses prétentions. Nous voyons dans une lettre de *Grégoire VII* à *Herman*, évêque de Metz, jusqu'où ce Pape étendoit ses droits, & sur quels fondemens il les appuyoit.

» Ceux,

» Ceux
 » mun
 » leur
 » apôt.
 » *Pierr*
 » touc
 » Qu'il
 » avec
 » le ro
 » lité
 » goire
 » mun
 » roier
 » tés.
 » *brois*
 » de D
 » quoi
 » comb
 » l'orig
 » gueil
 » divin
 » jusqu'al
 » person
 » le quat
 » où l'on
 » torité
 » gats
 » le pri
 » re à
 » d'excom
 » terres d
 » prêtres c
 » excomm
 » sonnes.
 » parts le
 » doit imp
 » tences.
 » ignoranc
 » d'avoir
 » qu'usant
 » femmes
 » n'étoit
 » temporel
 » avoir de
 » l'Europe
 » pire d'Oc
 » la raison
 » pereurs d
 » les prédé

Tome

„ Ceux, dit-il, qui prétendent qu'un Roi ne doit pas être excom-
 „ munié, sont si impertinens, qu'ils ne mériteroient pas qu'on
 „ leur répondît. Nous les renvoyons néanmoins aux paroles des
 „ apôtres & aux exemples des pères. Qu'ils lisent ce que St.
 „ Pierre ordonna au peuple dans l'ordination de St. *Clement*,
 „ touchant celui que l'on fait n'être pas bien avec l'évêque.
 „ Qu'ils apprennent que l'apôtre dit : *Il ne faut pas même manger*
 „ *avec eux.* Qu'ils considèrent pourquoi le pape *Zacharie* déposa
 „ le roi de France, & dégagea les François du serment de fidé-
 „ lité qu'ils lui avoient prêté. Qu'ils apprennent que St. *Gré-*
 „ *goire* dans des privilèges donnés à quelques églises, n'excom-
 „ munié pas seulement les Rois & les seigneurs qui pour-
 „ roient y contrevenir, mais les prive même de leurs digni-
 „ tés. Qu'ils fassent aussi attention à la manière dont St. *Am-*
 „ *broise* traita l'empereur *Théodose*. Que si le St. Siege a reçu
 „ de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pour-
 „ quoi ne jugera-t'il pas les temporelles ? On peut voir
 „ combien la dignité royale est différente de l'épiscopale par
 „ l'origine de l'une & de l'autre. La temporelle vient de l'or-
 „ gueil ; au lieu que la spirituelle a été instituée par la bonté
 „ divine. “ Tels sont les fondemens de cette doctrine inouïe
 „ jusqu'alors, que le Pape a droit de déposer les souverains. Les
 „ personnes instruites peuvent juger combien ils sont solides. Dans
 „ le quatrième concile que *Grégoire* tint à Rome, on fit un décret
 „ où l'on trouve ces paroles remarquables : „ Nous lions par l'au-
 „ „ torité apostolique celui qui s'opposera à la commission des lé-
 „ „ gats, non-seulement quant à l'âme, mais quant au corps : nous
 „ „ le privons de toute prospérité en cette vie, & ôtons la victoi-
 „ „ re à ses armes. “ Le Pape prononça ensuite une sentence
 „ d'excommunication contre tous les Normands qui pilloient les
 „ terres de St. *Pierre*, & de déposition contre les évêques & les
 „ prêtres qui célébroient l'office devant eux tant qu'ils seroient
 „ excommuniés. Il anathématisa encore une multitude d'autres per-
 „ sonnes. Mais il s'aperçut lui-même qu'en lançant de toutes
 „ parts les foudres ecclésiastiques, il en empêchoit l'effet, & ren-
 „ doit impraticable l'exécution d'un nombre si prodigieux de sen-
 „ tences. Il comprit qu'il y avoit plusieurs personnes, qui, par
 „ ignorance ou par crainte, ou par nécessité, ne pouvoient éviter
 „ d'avoir quelque commerce avec les excommuniés. Il déclara donc
 „ qu'usant d'indulgence, il exceptoit de l'excommunication les
 „ femmes, les enfans & les serviteurs des excommuniés. *Grégoire VII*
 „ n'étoit pas seulement persuadé en général, que la puissance
 „ temporelle devoit être soumise à la spirituelle ; il croyoit encore
 „ avoir des titres particuliers pour s'affujettir tous les royaumes de
 „ l'Europe. Premièrement il prétendoit avoir droit de donner l'em-
 „ pire d'Occident avec la couronne impériale ; & c'est sans doute
 „ la raison pour laquelle il n'emploie jamais les années des Em-
 „ pereurs dans la date de ses lettres, comme faisoient les Papes
 „ les prédécesseurs. Il avoit tant de prétentions sur le royaume

d'Allemagne, qu'il vouloit que le Roi lui rendit hommage comme son vassal & exécutât ponctuellement tous ses ordres. A l'égard de la Saxe en particulier, il prétendoit que *Charlemagne*, après l'avoir soumise, l'avoit donnée à *St. Pierre*. Il en disoit autant de la France, & en écrivoit ainsi à ses légats : „ Il faut dire à tous „ les François, que chaque maison doit payer à *St. Pierre* au „ moins un denier par an, & il faut le leur commander, s'ils „ reconnoissent *St. Pierre* pour pere & pour pasteur selon l'ancienne coutume. Car l'empereur *Charles*, comme on lit dans „ son livre qui est aux archives de l'église de *St. Pierre*, recueil „ loit tous les ans en trois endroits douze cens livres pour le „ service du *St. Siege*, outre ce que chacun offroit par sa dévotion particuliere. „ On ne voit rien de ces collectes, ni dans les capitulaires de *Charlemagne*, ni dans les histoires & les monumens de son temps; mais on pouvoit avoir fabriqué de faux titres pendant les deux siècles suivans : il est plus raisonnable de le croire, que de penser que le Pape ait voulu en imposer. A l'égard de l'Angleterre, le roi *Guillaume* envoyoit au Pape le tribut accordé par ses prédécesseurs; mais il refusa de rendre l'hommage que demandoit *Gregoire VII*, qui fut fort irrité de ce refus. Ce Pape écrivit à *Suënon*, roi de Danemarck, deux lettres qui sont voir qu'il prétendoit que ce prince avoit promis de se donner à *St. Pierre* lui & son royaume; mais nous ne voyons point l'effet de cette promesse. Il offrit à ce Roi une province occupée par des hérétiques, pour la donner à un de ses enfans: ce qui prouve qu'il croyoit avoir droit de disposer des biens des hérétiques. Quant à l'Espagne, il prétendoit qu'avant l'invasion des Sarrasins elle appartenoit à *St. Pierre*; & il déclaroit qu'il aimoit mieux qu'elle demeurât à ces infidèles, que d'être occupée par des chrétiens qui n'en voudroient pas faire hommage au *St. Siege*. Dès la première année de son pontificat il écrivit aux juges de Sardaigne, de payer les droits dûs à *St. Pierre*, négligés par leurs ancêtres; les menaçant que s'ils y manquoient, leur pays en souffriroit. „ Nous ne voulons pas que vous ignoriez, leur „ dit-il, que plusieurs nations nous ont demandé votre terre, „ promettant de nous laisser la jouissance de la moitié & de „ nous faire hommage de l'autre, si nous leur donnions cette „ permission. Mais nous ne l'accorderons à personne, si vous persévèrez à être dévoués à *St. Pierre*. „ Il écrivit ainsi à *Salomon*, roi de Hongrie : „ Vous pouvez apprendre des anciens de votre „ pays, que le royaume de Hongrie appartient à l'église de Rome, „ ayant été donné autrefois à *St. Pierre* par le Roi avec tous ses „ droits & sa puissance. Sachez donc que vous n'aurez point les „ bonnes grâces de *St. Pierre*, & ne régnerez pas long-temps „ sans éprouver l'indignation du *St. Siege*, si vous ne reconnoissez que c'est de lui de qui vous tenez votre couronne. „ *Gregoire VII* manda à un seigneur qui vouloit se rendre roi de Dalmatie, qu'il lui défendoit de la part de *St. Pierre*, de prendre le

armes c
rité ape
„ mand
„ nous
„ votre
„ dan
ques si
rius d
miner l
exempl
Gregoir
temps.
manda
qu'il a
„ roi
„ qui
„ que
„ nique
le plus
avoit b
c'étoit
la guer
Salern
écrite e
noine
qu'il c
goire. I
entre l
me sie
par les
le pon
Pape,
main,
nise la
fista, d
intrepie
tombé
munion
ples qu
jurée.
les par
les vice
d'Auxe
tés de
rens. S
religion
& bon
l'église

armes contre un Roi qui avoit été mis sur le trône par l'autorité apostolique. „ Si vous avez quelque sujet de plainte , demandez-nous justice & attendez notre jugement. Autrement , nous tirerons contre vous le glaive de St. Pierre , pour punir votre audace & la témérité de ceux qui vous favoriseront , dans cette entreprise. „ Ce Pape étendoit ses prétentions jusques sur les Russes , & il donna ce royaume au fils de *Demetrius* de la part de St. Pierre. Enfin il se croyoit en droit de terminer les différends entre les souverains pour leurs états. Ces exemples sont , je pense , suffisans pour montrer l'idée qu'avoit *Grégoire VII* de l'autorité du St. Siege ; il n'en abusa pas longtemps. Etant tombé malade à Salerne l'an 1085 , on lui demanda s'il vouloit user de quelque indulgence envers ceux qu'il avoit excommuniés. Il répondit : „ Excepté le prétendu roi *Henri* , l'anti-pape *Guibert* , & les principales personnes qui les favorisent , j'absous & je bénis tous ceux qui croient que j'en ai le pouvoir. „ Néanmoins *Sigebert* dit dans sa chronique , que ce Pape ayant mandé un des cardinaux qu'il aimoit le plus , il confessa à Dieu , à St. Pierre & à toute l'église , qu'il avoit beaucoup péché dans le gouvernement de l'église , & que c'étoit à l'instigation du démon qu'il avoit excité la discorde & la guerre. Il mourut le vingt-cinquième de mai , & fut enterré à Salerne. Il avoit tenu le St. Siege près de douze ans. Sa vie fut écrite environ quarante-cinq ans après sa mort , par *Paul* , chanoine régulier en Bavière , qui relève principalement les faits qu'il croit miraculeux & propres à montrer la sainteté de *Grégoire*. Le pape *Anastase IV* le fit peindre à Rome dans une église entre les saints , soixante ans après sa mort. Vers la fin du seizième siècle , son nom fut inséré au martyrologe romain corrigé par les ordres de *Grégoire XIII*. Nous avons vu de notre temps sous le pontificat de *Benoit XIII* , non-seulement établir la fête de ce Pape , mais même insérer pour cette fête dans le *bréviaire romain* , un office qui fit beaucoup de bruit en France. On y canonise la conduite de *Grégoire VII* à l'égard du roi *Henri IV*. Il résista , dit la légende de *Grégoire VII* en parlant de ce Pape , avec intrépidité aux efforts impies de l'empereur *Henri*. *Henri* étant tombé dans le profond abîme des maux , il le priva de la communion des fideles & de son royaume , & il déchargea les peuples qui lui étoient soumis , de la fidélité qu'ils lui avoient jurée. Cette légende fut proscrite par plusieurs évêques & par les parlemens. Les plus célèbres jurisconsultes en firent voir tous les vices dans une consultation qu'ils dressèrent pour M. l'évêque d'Auxerre qui l'avoit condamnée. Les jugemens que l'on a portés de la personne & de la conduite de ce Pape , sont fort différens. Ses partisans l'ont représenté comme un homme plein de religion & de piété , juste , humble , patient , savant canoniste & bon théologien , zélé pour la discipline & pour le bien de l'église , protecteur des opprimés , défenseur intrépide des droits

& des libertés ecclésiastiques. Ses ennemis au contraire l'ont fait passer pour un homme cruel, sans foi & sans religion, qui, s'étant emparé par violence du St. Siege, a jetté toute l'église dans le trouble pour satisfaire son ambition. Ils lui ont imputé toutes sortes de crimes, ceux même qui n'ont pas la moindre vraisemblance. On voit par exemple dans les écrits du cardinal *Bennon* des histoires ridicules, qu'il ne raconte que pour décrier *Grégoire VII*. En général on y remarque tant de passion, qu'il est difficile d'y discerner la vérité d'avec le mensonge. Pour juger sainement de ce Pape, il faut reconnoître qu'il avoit beaucoup d'esprit; qu'il étoit capable de grandes choses, ferme & intrépide dans l'exécution de ses projets, ennemi de la simonie & du libertinage, & zélé pour la réforme des mœurs du clergé. Mais il faut avouer aussi, qu'il a été élevé sur le St. Siege avec un peu de précipitation; que l'idée fautive qu'il avoit des prérogatives de son siege, l'a porté à former des entreprises déraisonnables & au-dessus de son pouvoir; qu'il a causé de grands troubles dans l'église & dans l'empire; qu'il est le premier qui non-seulement se soit voulu rendre souverain, & exercer une domination absolue dans l'église, mais même dans les royaumes, qui ait entrepris de disposer des biens & des états des princes, de déposer les Empereurs & les Rois & d'en mettre d'autres à leur place. Les bons Chrétiens, disoit-il, de quelque rang qu'ils soient, sont plus véritablement rois que les mauvais princes. Les uns sont membres de J. C. les autres du diable. La conséquence naturelle seroit de ne plus reconnoître les méchans pour souverains, mais ce seroit une hérésie. *Grégoire VII* ne s'apercevoit pas que l'on pourroit en dire autant des méchans évêques, & que l'on introduiroit une horrible confusion dans le monde & dans l'église, si l'on faisoit dépendre la soumission à l'autorité, soit spirituelle soit temporelle, des dispositions personnelles de ceux qui en sont revêtus. Le Pape ajoutoit, pour humilier les Rois, qu'il y en a peu qui soient honorés comme saints, & que chez eux la pénitence est aussi rare, que les péchés sont communs. Il dit enfin que le St. Siege rend saints ceux qui le remplissent. Cet étrange paradoxe pouvoit-il être avancé, après la triste expérience que l'on venoit de faire de tant de Papes qui avoient déshonoré le St. Siege pendant le dixième siecle? On a de ce Pontife un recueil de lettres en neuf livres, dans lesquelles il déploie ses prétentions. On les trouve dans les collections des conciles. Elles commencent au mois d'avril 1073, & finissent en 1082. L'auteur abuse des passages de l'écriture sainte & des Sts. peres, pour réaliser ses chimères. On trouve parmi ces lettres un traité intitulé: *Discursus Papa*, dans lequel respire le même esprit qui regne dans les lettres. Quelques auteurs pensent qu'il n'est point de *Grégoire VII*, mais il est conforme à toutes ses idées, & s'il n'est pas de lui, il est digne d'en être. Au reste il est bon d'observer que parmi les accusations impertinen-

tes de
n'est p
besoin

IX.

le 10

qui d

Innoce

mém

meno

& pro

mona

mois.

me à

à la t

donna

adress

l'exho

étoit

,, mis

,, noy

,, de

,, don

,, com

,, vou

,, qui

,, vou

Toute

le Pap

ornem

myster

explic

par ce

toient

ric éta

temps

malad

Telle

IX &

maiso

plong

relevé

menag

aussi

prélat

,, plei

reste d

bête e

es dont on a chargé la mémoire de ce Pape, celle de la magie n'est pas la moins ridicule; elle l'est même tant qu'il n'est pas besoin de la réfuter.

IX. GREGOIRE IX D'ANAGNIE, obtint la tiare après *Honorius III* le 19 mars 1227. Il se nommoit auparavant *Hugolin*. Son pere, qui descendoit des comtes de *Segni*, étoit proche parent du pape *Innocent III*. *Grégoire* étoit bienfait, avoit beaucoup d'esprit & de mémoire, favoit fort bien le droit civil & le droit canonique, & menoit une vie exemplaire. Il fut ami particulier de *St. François*, & protecteur des Freres Mineurs, pour lesquels il fonda plusieurs monasteres. *Grégoire IX* tint le St. Siege quatorze ans & cinq mois. Aussi-tôt après son élection, il en fit part selon la coutume à tous les évêques, & se recommanda à leurs prieres. Dans la même lettre il leur ordonne de presser les Croisés de marcher à la terre-sainte, en les menaçant des censures ecclésiastiques. Il donna aux Freres Prêcheurs de grands privileges, par une bulle adressée à tous les évêques. Il écrivit à l'empereur *Frédéric*, pour l'exhorter à s'embarquer pour la croisade, comme ce prince s'y étoit engagé. Sa lettre commence ainsi: „ Le Seigneur vous a „ mis en ce monde comme un Chérubin armé d'un glaive tour- „ noyant pour montrer à ceux qui s'égarerent le chemin de l'arbre „ de vie. Car considérant en vous la raison illuminée par le „ don de l'intelligence naturelle, & l'imagination nette pour la „ compréhension des choses sensibles, on voit manifestement en „ vous une vertu motrice, pour distinguer le convenable de ce „ qui ne l'est pas; & une vertu compréhensible, par laquelle „ vous pouvez facilement obtenir ce qui est licite & convenable. Toute la lettre, qui est assez longue, est de ce style singulier, & le Pape s'y étend beaucoup sur les significations mystérieuses des ornemens impériaux. Il n'est pas facile d'entendre les prétendus mysteres que renfermoient ces ornemens, même après la longue explication qu'en donne le Pape dans cette lettre. On peut juger par cet exemple, quel étoit le goût & le génie de ceux qui traitoient ainsi alors les affaires les plus sérieuses. L'empereur *Frédéric* étant tombé malade, ne put passer à la terre-sainte dans le temps qu'il avoit fait vœu d'y aller. *Grégoire IX*, crut que cette maladie étoit feinte, & en conséquence excommunia ce prince. Telle fut la source du différend si fameux qui fut entre *Grégoire IX* & *Frédéric II*, qui attira la ruine de cet Empereur & de sa maison, réduisit l'Allemagne à une anarchie de trente ans, & plongea l'Italie dans des maux dont elle ne s'est jamais bien relevée. *Frédéric*, piqué contre le Pape, publia une lettre où il le menageoit très-peu. Quand le Pape eut vu cette lettre, il en publia aussi une de son côté, adressée à tous les princes & à tous les prélats, qui est très-longue, & qui commence ainsi: „ Une bête „ pleine de noms de blasphème s'est élevée de la mer; „ & le reste de la description de cette bête tirée de l'apocalypse. Cette bête est *Frédéric*, selon *Grégoire IX*. Dans sa lettre, il prétend

détruire tout ce que ce prince avoit avancé contre lui, comme des mensonges & des calomnies. Il l'accuse ensuite d'avoir proféré des blasphèmes contre Jesus Christ, & d'estimer la religion de Mahomet plus que la religion chrétienne. L'Empereur ne demeura pas sans repliche. Il en fit écrire une adressée aux cardinaux, où d'abord il établit l'allégorie des deux grands luminaires, le soleil & la lune, pour signifier le sacerdoce & l'empire, c'étoit alors un principe dont on convenoit de part & d'autre. Ensuite il rend au Pape injures pour injures, employant de même des figures tirées des livres sacrés. „ C'est, dit-il, le grand dragon qui séduit l'univers, l'Antechrist, „ un autre Balaam, & un prince de ténèbres. „ Pour se justifier touchant le reproche de favoriser la religion de Mahomet, il fait sa profession de foi, exacte & catholique, sur la divinité de J. C. & le mystere de l'Incarnation, & parle de Mahomet comme doit faire un chrétien. Frederic excita le peuple romain contre le Pape, qui sortit de Rome, parce qu'il voyoit bien qu'il n'y seroit pas en sûreté. Gregoire voyant que le glaive spirituel n'avançoit pas assez ses affaires, eut recours au matériel, & leva des troupes contre l'Empereur. Ce Pape dans toutes ses bulles employoit l'équivoque, si commune alors, de confondre l'église avec l'état temporel du Pape ou des évêques. Il ne se contenta pas d'excommunier l'Empereur; il alla jusqu'à absoudre tous ses sujets du serment de fidélité, parce que, disoit-il, personne ne doit fidélité à celui qui s'oppose à Dieu & à ses saints. Maxime nouvelle & erronée, qui autorisoit les révoltes les plus criminelles. Dans le temps que la guerre étoit plus animée entre le Pape & l'Empereur, ils firent la paix ensemble. Mais cette paix n'empêcha pas Frederic de fomenter par des largesses, l'indisposition des Romains contre le Pape. Gregoire, forcé de sortir encore de Rome, fut dans la nécessité d'implorer le secours de Frederic lui-même & de tous les évêques. Il écrivit aussi aux Grecs, pour les engager à se soumettre à lui & à se réunir. Il envoya aux princes Musulmans de longues instructions sur la religion chrétienne, dans lesquelles il les menaçoit, s'ils ne se convertissoient, de soustraire à leur autorité les Chrétiens qui étoient dans leurs états. Cette menace ne s'accorde guere avec la doctrine des apôtres, qui ordonnent aux Chrétiens d'obéir aux princes, même infideles. Gregoire IX se brouilla de nouveau avec l'Empereur, & l'excommunia. Cette funeste division troubla toute l'église: le Pape employant tout ce qu'il avoit de crédit pour perdre l'Empereur, & ce Prince faisant de son côté les derniers efforts pour se venger du Pape. Gregoire IX écrivit au roi St. Louis encore fort jeune, pour lui offrir la couronne impériale. On accueillit assez mal en France une proposition qui paroït si flatteuse. Le Pape se tourna vers les princes d'Allemagne, leur enjoignant d'élire un autre Empereur, mais il n'y gagna rien. Cependant Frederic pouvoit la guerre en Italie, & il chassa de ses états tous les Freres Prêcheurs & Mineurs. Le Pape n'avoit plus d'espérance que dans le concile qu'il convoquoit, lorsqu'il

mouru
Nous a
in-fol. 2

X. G.
moges
son on
rafter
canoni
néfices
sité où
sous le
l'Epiph
sade f
Rome
les au
quoi l
une co
donne
dre, c
exacte
rent a
nir ré
„ put
„ tous
„ nou
„ se p
Les R
pour l
raison
fenta
une a
lins;
qu'nn
étoit
usurp
guerre
de ces
les so
lution
treizi
jeme
tité d
lampo
huit r
jours
sept a
à Avi
Rome

mourut le vingtieme d'aouÛt, âgé de près de cent ans, en 1241. Nous avons de ce Pontife un grand nombre de lettres, imprimées *in-fol.* à Anvers en 1572, & dans les *collections* des conciles.

X. GREGOIRE XI. (*Pierre Roger*) né dans le diocèse de Limoges, & neveu du pape *Clement VI*, avoit été fait cardinal par son oncle avant l'âge de dix-huit ans. Il étoit d'un excellent caractère, aimoit l'étude, & s'appliqua long-temps au droit civil & canonique. Avant que d'être Pape il eut un grand nombre de bénéfices. On prétendoit justifier cet abus par la prétendue nécessité où étoient les cardinaux de soutenir leur dignité. Elu Pape sous le nom de *Grégoire XI*, il fut sacré & couronné la veille de l'Epiphanie 1371. Quelques années après, il reçut une ambassade solennelle des Romains, qui le pressoient de revenir à Rome. Le long séjour des Papes à Avignon, sembloit autoriser les autres évêques à ne pas résider dans leurs églises. C'est pourquoi le Pape voulant de son côté mettre fin à ce scandale, fit une constitution pour le faire cesser dans toute l'église. Elle ordonne à tous les évêques, aux abbés réguliers & aux chefs d'ordre, de se rendre dans deux mois à leurs églises & d'y faire une exacte résidence. Vers la fin d'aouÛt 1376, les Romains envoyèrent au Pape de nouveaux ambassadeurs, pour le supplier de venir résider à Rome, avec les cardinaux. „ Car, disoient ces députés, les Romains veulent avoir un Pape à Rome puisque „ tous les Chrétiens l'appellent l'évêque de Rome. Autrement „ nous vous assurons, que les Romains trouveront le moyen de „ se procurer un Pape qui demeure désormais à Rome avec eux. Les Romains avoient jetté les yeux sur l'abbé du Mont-Cassin pour le faire Antipape. On joignit à ces menaces, de puissantes raisons pour déterminer le Pape à venir à Rome. On lui représenta que pendant l'absence des Papes, la ville avoit été réduite à une affreuse désolation par les factions des *Guelphes* & des *Gibellins*; que le patrimoine de *St. Pierre* avoit été entièrement pillé; qu'une partie de l'état ecclésiastique s'étoit révoltée; que l'autre étoit occupée par des seigneurs particuliers, qui en avoient usurpé le domaine, & que le peu qui restoit, étoit ravagé par la guerre que les Florentins faisoient au *St. Siege*. *Grégoire* touché de ces raisons, & sur-tout persuadé par les pressantes & continuelles sollicitations de *Ste. Catherine* de Sienne, prit enfin la résolution de rétablir son siege à Rome. *Grégoire* partit d'Avignon le treizieme de septembre 1376, & n'arriva à Rome que le dix-septieme de janvier de l'année suivante. On l'y attendoit avec quantité de flambeaux dans la place, & on avoit allumé toutes les lampes de l'église, dont on faisoit monter le nombre à plus de huit mille. Il tomba malade l'année suivante 1378. Il avoit toujours eu une santé très-foible, & quoiqu'il eût à peine quarante-sept ans, il étoit accablé d'infirmités. Il se proposoit de retourner à Avignon, mais Dieu ne le permit pas. *Grégoire XI* mourut à Rome le vingt-septieme de mars de cette même année 1378.

Cette mort fut suivie du grand schisme d'Occident. Il nous reste de ce Pontife un grand nombre de lettres qu'on trouve dans differens recueils, tels que les *collections des conciles*; le recueil des épîtres des Papes; la continuation des annales de *Baronius* par *Bzovius*, &c.

XI. GREGOIRE D'ARIMINI OU DE RIMINI, général de l'ordre des Augustins, se signala dans son ordre par son savoir théologique. Il enseigna avec réputation dans l'université de Paris, où il fut honoré du surnom de docteur *authentique*. Grégoire fut chargé du gouvernement de son ordre l'an 1357, & se concilia l'amitié & le respect de ses inférieurs. Il termina sa carrière l'année d'après. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur les quatre livres des sentences. II. Des notes sur les épîtres de St. Paul, sur l'épître canonique de St. Jacques. III. Un traité des usures. Ces differens ouvrages prouvent en lui de l'érudition; mais on y sent toute la sécheresse d'un scholastique qui ne connoissoit point les fleurs de la littérature. Il y a eu plusieurs autres GREGOIRES dont nous ne donnerons pas une liste détaillée; nous nous bornerons à citer, 1°. Grégoire, moine grec vers l'an 897 dont nous avons la vie de St. Basile, surnommé le Jeune, son maître dans la vie spirituelle: on la trouve dans les *Bollandistes*, tome III, au mois de mars. 2°. Grégoire prêtre de Césarée, qui florissoit vers l'an 940. Nous avons de lui la vie de St. Grégoire de Nazianze, qu'on trouve dans l'édition des œuvres de ce saint. 3°. Grégoire d'Arménie, qui vivoit en 1295. Il nous reste de lui une lettre sur l'église d'Arménie, qui peut être utile pour la connoissance des dogmes de cette église. Nous avons encore des cantiques à l'usage des Arméniens. Voyez la conciliation de l'église d'Arménie par *Clement Galanus*, premiere partie.

GRENADE, (*Louis*, surnommé *de*) parce qu'il étoit né en cette ville au commencement du seizieme siecle, entra de bonne heure dans l'ordre de St. Dominique. Il fut très-consideré des rois de Castille & de Portugal. Son éloquence brilla également dans la chaire & dans ses ouvrages. Le pape Grégoire XIII disoit de ses écrits, que par eux ce saint religieux avoit opéré de plus grands miracles, que s'il eût rendu la vie aux morts & la vue aux aveugles. Il refusa toujours persévéramment toutes les dignités ecclésiastiques qu'on lui offrit. Le siege de Brague perdit son évêque en 1558. La reine *Catherine*, veuve du roi *Jean III* & sœur de *Charles-Quint*, gouvernoit alors le royaume de Portugal, son petit-fils *Sébastien* étant fort jeune. Les plus grands seigneurs sollicitoient pour quelqu'un de leurs parens ce premier bénéfice du royaume: mais la Reine régente voulut le donner à son confesseur, *Louis de Grenade*, alors provincial de son ordre, qu'elle en jugeoit le plus digne. Ce religieux refusa, & rien ne put vaincre sa résistance. La Reine lui demanda un sujet digne de remplir cette place, puisqu'il persistoit à la refuser. Il pria pendant trois jours, après lesquels il proposa *Barthelemi des*

Martyrs.

Mart
les p
prod
lides
regal
libre
craig
Son
il ne
Ce s
en r
parus
chés
enco
I. L
III. V
instru
ques.
estim
Charle
ple,
en ce
pour
vons
de Gre
Nicola
Paris,
de G
en a f
tion,
tion c
l'écrit
assez
pourq
te. Il
qui ig
Au res
n'est p
sont n
teur o
Girard
est fo
qu'elle
écrits
sont p
in-12,
pendiun
GRE
Toi

Martyrs. Le pere Grenade conduisoit les pécheurs, selon les regles les plus saines de la morale & de la discipline ecclésiastique. Il produisit un grand nombre de conversions, & elles furent solides & persévérantes; plein de charité pour les pécheurs il se regardoit comme leur pere & leur médecin. Il leur donnoit un libre accès auprès de lui, quand ils étoient pauvres; & il ne craignoit point de leur dire la vérité, quand ils étoient riches. Son exemple étoit une leçon vivante de toutes les vertus; mais il ne se bornoit pas à pratiquer le christianisme, il l'enseignoit. Ce serviteur de Dieu alla jouir de la récompense de ses travaux en 1588. Il a été un des plus célèbres prédicateurs qui aient parus dans ce dernier siecle. Ses sermons sont encore recherchés, & ils ont été traduits en plus de neuf langues. Nous avons encore de lui plusieurs autres ouvrages. Les principaux sont, I. *La guide des pécheurs.* II. *Le memorial de la vie chrétienne.* III. *Un traité de l'oraison.* IV. *Un catéchisme fort étendu.* V. *Une instruction pour les prédicateurs.* VI. *Un traité du devoir des évêques.* VII. *La vie du prêtre Avila.* Tous ces ouvrages sont fort estimés des savans, & sont la consolation des ames pieuses. St. Charles Borromée y puisoit les instructions qu'il faisoit à son peuple, & St. François de Sales ne se lassoit pas de les étudier, & en conseilloit la lecture comme infiniment utile. Son instruction pour les prédicateurs mérite une attention particuliere. Nous l'avons en françois sous ce titre: *Rhétorique ecclésiastique de Louis de Grenade de l'ordre de St. Dominique, traduite en françois par Nicolas-Joseph Biner, docteur en théologie de la faculté de Paris, Paris, 1698, in-8°.* On regarde ce livre comme le chef-d'œuvre de Grenade. Il parut d'abord à Lisbonne en 1576, & depuis on en a fait plusieurs éditions. Ce savant auteur y traite de l'invention, de la disposition, de l'élocution, enfin de la prononciation du sermon. Tout y est éclairci par des exemples tirés de l'écriture-sainte & des peres de l'église. Le style du traducteur est assez net; mais il n'est pas toujours correct. On ne sait pas pourquoi il a laissé en latin les exemples que son auteur rapporte. Il devoit les donner en françois, pour faire connoître à ceux qui ignorent la langue latine, s'ils sont bien ou mal appliqués. Au reste quoique cet ouvrage soit le chef-d'œuvre de Grenade, ce n'est point le chef-d'œuvre des rhétoriques; ses observations ne sont ni fines, ni profondes. Les productions ascétiques de cet auteur ont été traduites en françois dans le siecle dernier par M. Girard, en 2 vol. *in-fol.* & en 10 *in-8°.* Comme cette collection est fort commune, il est inutile d'entrer dans le détail de ce qu'elle renferme. La vie de l'auteur est à la tête. La plupart des écrits de Grenade ont été aussi traduits en latin. Voici ceux qui sont parvenus à notre connoissance. I. *De frequenti communione,* in-12, Colonia. II. *Philosophia Christiana,* in-8°. Ingolstadt. III. *Compendium introductionis ad symbolum fidei,* in-12, 1597, Lugduni.

GRE NAN, (Bénigne) naquit à Noyers en Bourgogne & vint

de bonne heure à Paris, où il professa la seconde & la rhétorique au collège d'Harcourt pendant 20 ans, depuis 1703 jusqu'en 1723, année de sa mort. Nous avons de lui une paraphrase en vers latins des *lamentations de Jeremie*, qu'il publia en 1715.

GRETSEY, (*Jacques*) Jésuite allemand, naquit à Marckdof. Il entra dans la société à l'âge de 17 ans en 1577, & s'y distingua par son érudition. Il professa pendant 24 ans dans l'université d'Ingoistad. L'application à l'étude ne l'empêcha point d'être assidu à l'oraison; & son grand savoir fut accompagné d'une modestie admirable. Les habitans de Marckdof souhaiterent d'avoir son portrait, pour en orner leur maison de ville; mais il s'y opposa, en leur disant que *s'ils vouloient avoir son portrait, ils n'avoient qu'à peindre un âne*. Pour se dédommager ils acheterent toutes ses œuvres, & les consacrerent au public. Ce pieux & savant Jésuite mourut à Ingoistad le 29 janvier 1625. Sa vie fut une guerre continuelle contre les auteurs protestans, & pour la défense de son ordre. C'étoit un des plus habiles controversistes, & des plus féconds écrivains de son siècle. Il avoit la plus grande facilité en écrivant, & réfutoit ses adversaires avec beaucoup de véhémence; mais on lui répondoit sur le même ton. Le bibliothécaire des Jésuites l'appelle le marteau des hérétiques & la terreur des calomnieurs de la compagnie de Jesus. Le nombre d'ouvrages qu'il a composés ou traduits, est prodigieux, & il a épuisé tous les sujets qu'il a traités; mais faute de goût pour la saine critique, il a employé diverses piéces, que les savans tiennent pour suspectes de fausseté & d'altération. D'ailleurs ses ouvrages sont écrits avec force, & une éloquence mâle. Ils sont sur-tout recommandables par la variété des matières, & par l'exacritude avec laquelle il recueille sur chaque sujet tout ce qui peut y avoir rapport. Il entendoit bien le grec, & il a composé quelques ouvrages de grammaire sur cette langue, & de notes sur divers auteurs grecs. Le catalogue de ses nombreux ouvrages fut publié à Munich l'an 1674, in-4°, par les soins du Jésuite *George Hesperus*. Ce catalogue est fort exact, & on l'a suivi dans la collection qu'on a donné des œuvres du Jésuite *Gretser*, en 1734, sous ce titre: *Gretseri (Soc. Jesu) opera omnia, ante-hac ab ipsomet auctore accurate recognita, opusculis multis, notis, & paralipomenis pluribus, propriis locis in hac editione inseritis, aucta & illustrata; nunc selecto ordine ad certos titulos revocata*, in-fol. 17 vol. *carca majori cum figuris*; Ratisbone, 1734-1741. On trouve dans cette vaste collection plusieurs écrits de controverse. Il a approfondi tout ce qui regarde la croix, & il a défendu *Bellarmin*. Il seroit trop long de rapporter le titre de chacune de ses productions.

GROPPER, (*Jean*) né dans le diocèse de Cologne la première année du seizième siècle, défendit avec zèle la foi de l'église contre les Luthériens. Il fut archidiacre de Cologne, & assista au concile de Trente. Nommé cardinal par *Paul IV*, il

refusa
de ses
& trad
troverf
étendu
premier
peres g
L'auter
ses, en
hérétic
J. C. n
la dom
fécratic
dans l'
la fête
sous un
précept

GRO
fut pla
naire.
élevé a
Jacque
de doct
la cath
nefte à
voir pe
tric. Il
enviro
La mo
ter for
de la
biffée
députa
march
vorabl
Gros y
gea er
doctri
Le ren
nouve
contre
Après
Paris,
Le bu
soit da
tions d
XII ar
pellier

refusa cet honneur, & mourut à Rome en 1558. Le plus célèbre de ses ouvrages est un *traité de l'eucharistie* écrit en allemand, & traduit en latin par *Surius*. C'est le premier écrit où la controverse de l'eucharistie soit traitée à fond & dans toute son étendue. Il est divisé en quatre livres. *Gropper* prouve dans le premier la présence réelle par l'écriture & par la tradition. Les peres grecs & latins viennent déposer en faveur de cette vérité. L'auteur fait sur cette foule de passages des réflexions judicieuses, en montre la force & l'énergie, & répond à ceux que les hérétiques alléguoient. Dans les autres livres, il montre que J. C. n'est pas seulement dans l'eucharistie dans le moment qu'on la donne ou qu'on la reçoit, mais qu'il y demeure après la consécration; que la pratique de tous les siècles a été d'adorer J. C. dans l'eucharistie. Il y parle des processions, des miracles & de la fête du St. Sacrement. Enfin il prouve que la communion sous une seule espece n'est point contraire à l'institution ni au précepte du Sauveur.

GROS, (*Nicolas le*) naquit à Rheims d'une famille obscure, & fut placé par M. le Tellier son archevêque, dans le petit séminaire. Il y étudia la théologie avec applaudissement. Ayant été élevé au diaconat, il eut la direction du petit séminaire de St. Jacques. Ordonné prêtre en 1700, il reçut en 1702 le bonnet de docteur, & deux ans après il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale. La perte de M. le Tellier arrivée en 1710 fut funeste à son repos. M. de Mailli, son successeur, lui ôta le pouvoir pour confesser, & le réduisit à se retirer secrètement de sa patrie. Il vint à Paris, passa ensuite en Hollande, où il demeura environ un an avec le pere *Quesnel* & MM. *Petit-Pied* & *Fouillon*. La mort de *Louis XIV* l'engagea à revenir à Rheims. Il y fit éclater son zele contre la constitution. La conclusion d'acceptation de la bulle qui avoit été prise par la faculté de théologie, fut biffée de l'avis unanime des docteurs. Le clergé de Rheims le députa à Paris, pour demander justice au parlement contre les démarches de M. de Mailli. Il obtint en 1717 un arrêt assez favorable. Dès que la voie de l'appel eut été ouverte, l'abbé le Gros y fit entrer la faculté de Rheims. Cette compagnie le chargea en 1718 de dresser une dénonciation de quelques points de doctrine que les Jésuites enseignoient dans le séminaire de Rheims. Le renouvellement de son appel qu'il fit en 1720, l'obligea de nouveau de se cacher, parce que son archevêque avoit obtenu contre lui une lettre de cachet, qui l'exiloit à St. Jean de Luz. Après avoir demeuré quelque-temps dans l'obscurité, tantôt à Paris, tantôt en province, il passa en Italie au printemps de 1725. Le but de ce voyage étoit de voir ce qui se passeroit à Rome, soit dans le concile qui y étoit indiqué, soit dans les négociations de *Benoit XIII*, avec le cardinal de *Noailles* au sujet des XII articles. De retour d'Italie par la Provence, il s'arrêta à Montpellier, où M. *Colber* lui fit un accueil distingué. N'espérant point

d'avoir sa sûreté en France, il se retira en Hollande en 1726. Il y passa les vingt-cinq dernières années de sa vie, jouissant du titre de professeur de théologie dans le séminaire d'Amersfort : titre que M. l'archevêque d'Utrecht lui avoit donné. Il mourut à Rhimwick près d'Utrecht le 4 décembre 1751, à 76 ans. Ce théologien ayant été mêlé dans les affaires du temps, on a dû en tracer bien des portraits différens. Nous allons rapporter d'abord celui qu'en fait le nouvelliste ecclésiastique, & ensuite nous rapporterons le jugement qu'en porte le *dictionnaire des livres Jansénistes*. Ces deux tableaux sont également chargés. Le lecteur éclairé pourra s'en former une idée véritable, en prenant le milieu entre le panégyrique & la satire. Si l'on en croit le gazettier ecclésiastique, quelque grandes que fussent les qualités de l'esprit de le *Gros*, celles du cœur étoient encore plus dignes d'admiration. Excellent ami, il s'intéressoit à votre santé, & à vos affaires, beaucoup plus qu'aux siennes. Jamais les traitemens les plus injustes n'ont donné la moindre atteinte aux sentimens de modération & de douceur, que la nature & la religion avoient profondément gravés dans son ame. Elle étoit inaccessible à la vengeance, à l'aigreur, à la mauvaise humeur, même vis-à-vis de ceux qui s'oublioient à son égard ; & c'étoit chez lui, disoit-il, une disposition exempte d'efforts. Toujours attentif à conserver la paix & la charité, à ménager la réputation de ses freres, à éviter ou à réprimer la raillerie & la médisance, à l'égard même de ceux qui le calomnioient. Incapable de se prévaloir de ses grands talens, se renfermant toujours dans les bornes de la modestie & de la simplicité. Sans empressement pour parler, loin d'en avoir pour montrer sa science, il aimoit à relever le mérite des autres, autant qu'à cacher le sien ; racontant volontier certains traits qui indiquoient l'obscurité de son extraction ; & par le souvenir de ce premier état, aimant la simplicité, la pauvreté même dans ses habits, comme dans ses meubles. Il étoit enfin pour tous ceux qui l'environnoient, un modèle & une règle vivante, par une tempérance poussée quelquefois au-delà des bornes, par une attention continuelle à se mortifier, par l'amour du silence, de la retraite & du travail, & par une exactitude ponctuelle à tous ses exercices. Venons à présent à l'idée qu'en donne le lexicographe anti-janséniste, à l'occasion du discours que l'abbé le *Gros* publia en 1735, in-4°, sur les *nouvelles ecclésiastiques*. „ Il „ est, dit-il, un des chefs du parti des figuristes. Il n'a pas rougi „ d'enseigner publiquement dans les écrits qu'il a dictés à Utrecht, „ que le grand prêtre *Heli*, déposé du sacerdoce nous marquoit „ clairement que le Pape seroit bientôt déposé, parce qu'il a „ prévariqué à l'exemple d'*Heli*. Dans cette ridicule pensée, voici „ comme il a expliqué ces paroles du premier livre des Rois, „ chapitre 2. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem* : nous aurons bien- „ tôt un Pape juif. Avouons après cela que tous les fanatiques „ ne sont pas dans le Cevenes, & qu'un pareil approbateur

„ des
 „ du
 ouvr
 de l
 2 vo
 & pi
 ti ? l
 pas c
 & d
 dre à
 brocl
 cile.
 (Lat
 sur le
 déjà
 Perir
 „ qu
 „ tre
 „ He
 „ ris
 „ tou
 „ à f
 „ est
 „ il
 tradu
 1739
 1756
 table
 les p
 d'avo
 préte
 rable
 de to
 lettre
 génés
 né,
 expos
 l'ufur
 sentie
 Petir
 rritio
 pour
 in-12
 lettre
 concor
 aux
 nique
 quels

„ des nouvelles ecclésiastiques est parfaitement assorti au mérite
 „ du libelle dont il a pris en main la défense. “ Les nombreux
 ouvrages de l'abbé le Gros font , I. Le renversement des libertés
 de l'église gallicane dans l'affaire de la constitution unigenicus , en
 2 vol. in-12 , en 1717. Ce livre renferme beaucoup d'érudition
 & plusieurs raisonnemens fort subtils , mais à quoi ont ils abou-
 ti ? le livre est oublié , & son auteur le seroit bientôt s'il n'avoit
 pas composé d'autres ouvrages. II. Les entretiens du prêtre Eusebe
 & de l'avocat Théophile , sur la part que les laïques doivent pren-
 dre à l'affaire de la constitution , in-12 , 1724. Le but de cette
 brochure est d'ancantir la bulle & d'autoriser l'appel au futur concile.
 III. Quatre lettres théologiques adressées à M. de Soissons
 (Languet) sur les promesses faites à l'église , in-4°. IV. Discours
 sur les nouvelles ecclésiastiques , in-4°. & in-12. Nous en avons
 déjà parlé ; mais il est bon de rapporter le jugement de M.
 Petit-Pied sur cet ouvrage. „ C'est une chose incompréhensible
 „ que l'apologie qu'un célèbre théologien des nôtres a osé en-
 „ treprendre de l'auteur des nouvelles ecclésiastiques. L'air de la
 „ Hollande est contagieux. Le convulsionisme monté sur le figu-
 „ risme , a pénétré dans cette province. Il y a infecté presque
 „ toutes les têtes. Le bon cœur de notre théologien fait illusion
 „ à son esprit. Parmi les appellans qui ont de la réputation , il
 „ est le seul qui ait fait une si téméraire entreprise : aussi n'est-
 „ il avoué d'aucun de ses confreres , &c. “ V. La sainte bible
 traduite sur les textes originaux avec les différences de la vulgate ,
 1739 , in-8°. M. Rondet en a donné une nouvelle édition en
 1756 , en 5 petits vol. in-12 , augmentée de concordances , de cinq
 tables chronologiques , de quelques notes & d'un discours sur
 les prophetes. Quelques Jésuites fanatiques lui ont reproché
 d'avoir traduit sur le texte hébreu & non sur la vulgate. Ils ont
 prétendu , que c'étoit afin de traduire d'une manière plus favo-
 rable à l'erreur ; mais ces imputations nous paroissent destituées
 de tout fondement , & l'ouvrage de le Gros est utile. VI. Dix-sept
 lettres théologiques contre le traité des prêts de commerce & en
 général contre toute usure , in-4° : ouvrage solide , bien raison-
 né , & d'une morale sévère. VII. Dogma ecclesia circa usuram
 expositum & vindicatum , avec divers autres écrits en latin sur
 l'usure , in-4°. La partie de ce savant ouvrage , qui regarde le
 sentiment des peres & le droit canon , est toute entiere de M.
 Petit-Pied. VIII. Eclaircissement historique & dogmatique sur la con-
 trizion , in-12. IX. Motif invincible d'attachement à l'église romaine
 pour les Catholiques , ou de réunion pour les prétendus réformés ,
 in-12. X. Défense de la vérité & de l'innocence outragées dans la
 lettre pastorale de M. de Charancy , in-4°. XI. Méditations sur la
 concorde des évangiles , 3 vol. in-12. XII. Méditations sur l'épître
 aux Romains , 2 vol. in-12. XIII. Méditations sur les épîtres cano-
 niques , en 2 vol. in-12. Ces trois différens ouvrages , dans les-
 quels quelques écrivains trouvent de l'onction , ne sont pas aussi

touchans qu'on a voulu les faire ; mais on y voit plusieurs applications heureuses des passages de l'écriture & des peres. XIV. Plusieurs ouvrages sur la constitution, sur les miracles attribués à M. Paris, & sur les convulsions. Il seroit inutile d'en donner la liste ; si quelqu'un en est curieux, il la trouvera dans le nouveau *Mooreri*.

GROSTESTE, (*Marin*) seigneur des *Mahis*, naquit à Paris l'an 1649, & fut élevé dans la religion prétendue réformée. Son éloquence & son zele l'avoient distingué dans son parti, lorsque la vérité lui fit entendre sa voix. *Grosteffe* fit abjuration à Paris entre les mains de M. de *Coislin*, évêque d'Orléans, le jour de l'ascension l'an 1681. Il crut qu'il étoit de son devoir de ramener à l'église, ceux qu'il en avoit éloigné auparavant, & ses soins ne furent pas sans effet. Il convertit plusieurs calvinistes, entr'autres, son pere, sa mere & un de ses freres, qui fut depuis bâtonier des avocats au parlement de Paris. Etant entré au séminaire de St. *Magloire*, il reçut un canonicat de sa cathédrale. Il mourut M. de *Coislin* lui donna un canonicat de sa cathédrale. Il mourut diacre ; âgé de 45 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un ecclésiastique fervent & zélé, annonçant la parole de Dieu, répandant d'abondantes aumônes, visitant les malades, &c. Nous avons de lui, I. *Considerations sur le schisme des Protestans*, livre plein de lumiere & de solidité. II. *Un traité de la presence réelle de J. C. dans l'eucharistie*. III. *La vérité de la religion catholique prouvée par l'écriture-sainte*, in-12. Quoique cet ouvrage soit solide & savant, il est peu connu aujourd'hui. Il est précédé d'un long éloge historique de l'auteur, sous le nom de *Gilles Jousset*, mais qui est véritablement du pere *Quésnel* de l'Oratoire, que M. de *Coislin* avoit chargé de la conscience de ce pieux ecclésiastique.

GROTIUS, (*Hugues*) né à Delf, en Hollande en 1582, plaïda à l'âge de dix sept ans, & s'établit à Rotterdam dont il fut syndic en 1613. Son attachement pour *Barneveld* lui attira des affaires facheuses. Deux théologiens fanatiques, *Arminius* & *Gomar*, avoient divisé tous les Pays Bas protestans en deux partis, d'*Arminiens* ou remontrans, & *Gomaristes* ou contre-remontrans. *Barneveld*, qui avoit beaucoup travaillé pour l'établissement de la république de Hollande, se déclara pour la tolérance en faveur des *Arminiens* ; & *Grotius* ayant suivi le même parti, le soutint par ses écrits & par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre. Le premier eut la tête tranchée en 1618, & *Grotius* fut arrêté prisonnier, condamné à une prison perpétuelle, & enfermé dans le château de Louvenstein. Sa femme l'en tira par adresse. Elle avoit obtenu la permission de faire porter à son mari des livres qu'elle lui envoyoit dans un grand coffre. *Grotius* se mit dans le coffre même, que ses gardes portèrent hors du château. Il se retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France où le roi *Louis XIII* lui donna une pension. *Grotius* eut ensuite pouvoir se rétablir en Hollande, sur les promesses de

Frédéric-Henri prince d'Orange; mais ses ennemis détournèrent les effets qu'auroit pu produire en sa faveur la bonne volonté de ce prince. *Christine*, reine de Suede, l'appella auprès d'elle & l'envoya ambassadeur en France où il résida onze ans; & le Roi lui donna souvent des marques de son estime. *Grotius* revenant de Suede en Hollande tomba malade dans le Mekelbourg, & y mourut en 1645. Les ennemis de *Grotius* ont prétendu, qu'il étoit mort en impie, mais *Bayle* a voulu le justifier. Il rapporte une lettre du ministre, qui l'assista à la mort de laquelle il résulte selon lui, 1°. Que *Grotius* prêt à mourir a été dans les dispositions du publicain: 2°. qu'il a confessé ses fautes, il en a eu de la douleur; il a recouru à la miséricorde du pere céleste. 2°. Qu'il a mis toute son espérance en J. C. seul. 3°. Que ses dernières pensées ont été celles qui sont contenues dans la priere des agonisans, selon le rituel des Luthériens. Hors je ne crois pas qu'on puisse trouver une priere plus remplie que celle-là des sentimens que doit avoir un vrai chrétien, lorsqu'il se prépare à comparoître devant le tribunal de Dieu. Voilà les raisons qu'apporte *Bayle*; il faudroit pour les discuter un ouvrage plus considérable que celui-ci, & qui permît de s'étendre sur chaque article. Bornons-nous au jugement qu'on doit porter des connoissances & des ouvrages de *Grotius*. Cet auteur étoit sans contredit un des plus savans hommes de son temps. Sa diction étoit pure, son esprit très-étendu, son érudition prodigieuse. Il savoit les langues, possédoit l'histoire, étoit très-versé dans l'antiquité ecclésiastique & profane, & consommé dans la science du droit public. I. Ses commentaires sur l'écriture-sainte surpassent de beaucoup ceux des autres critiques. Il y a au reste des défauts considérables: en quelques endroits il favorise le socinianisme & le pélagianisme; & il fait souvent violence au texte pour trouver des explications littérales dans les passages où il est visible que J. C. est l'objet immédiat de l'écrivain sacré. Il étoit modéré protestant; & l'on dit qu'il avoit en vue de les rapprocher de l'église romaine. II. Son traité de la vérité de la religion chrétienne, en latin, a été traduit en françois, en grec, en arabe, en anglois, en allemand, en persan & en flamand. La dernière traduction françoise est de *M. Goujet* qui y a joint des notes historiques & critiques. *Grotius* fit cet ouvrage durant sa prison, & il le dédia à *Jerôme Bignon*. Son dessein n'étoit pas seulement de garantir la religion chrétienne, contre les impies qui l'attaquent dans le sein même du christianisme; il vouloit de plus donner à la Hollande de quoi faciliter les progrès de l'évangile. On fait que le commerce de cette nation qui la met en société avec toutes les autres, lui fait aussi connoître toutes les religions. Elle voit des idolâtres dans la Chine, dans les Indes, & dans les isles reculées; des Mahométans dans l'Afrique, dans la Perse, & dans le vaste empire des Turcs; des Juifs de toute part & dispersés chez les différents peuples de l'Europe. *Grotius* suit ces différentes religions, & les réfute l'une après l'autre. Tous les genres

d'érudition sont employés dans son livre, non pas comme dans bien d'autres ouvrages, pour l'ostentation, mais en moyens de preuves, d'éclaircissemens & de réponses nécessaires. Cet ouvrage est fort court; il l'avoit d'abord composé en vers flamands, en faveur des matelots, & ce ne fut qu'à Paris qu'il le traduisit en latin. On imprima les commentaires sur l'écriture sainte, & les œuvres théologiques de *Grotius*, à Amsterdam, en 4 vol. in-fol. en 1679, & on les a réimprimés à Bâle en 1732. Ces ouvrages se ressentent de la façon de penser de l'auteur. Ce savant parut, à la fin de sa vie, incliner pour les Sociniens dans le temps même qu'il venoit d'écrire contre eux. Ils furent redevables de la conquête de cet inconstant profélyte, à la subtilité d'une réponse insinuante que fit à son ouvrage le fameux *Crellius*, le plus savant, le plus sensé, le plus modéré, & dès-lors le plus dangereux de tous les Sociniens. Les écrits de *Grotius* se ressentirent bientôt de son intelligence avec *Crellius*. On vit enfin éclore des propositions qui favorisoient absolument les unitaires, ou du moins qui conduisoient insensiblement à leur système. Ce fut ainsi que dès le commencement de son commentaire sur le nouveau testament, *Grotius* altéra ouvertement la force des prophéties par rapport à J. C. Il avança même, que *les apôtres n'ont point prétendu combattre les Juifs par ces prophéties, comme par des témoignages qui prouvent que J. C. est le Messie*. Il ajoute peu après, que la plupart & presque tous les passages qu'ils alleguent de l'ancien testament, ne sont pas proprement allégués en preuve & par forme d'arguments, mais pour appuyer ce qui est déjà cru. On a de lui un grand nombre d'autres ouvrages, qui n'ont qu'un rapport indirect à ce dictionnaire. Nous ne citerons que *ses poésies sacrées*, imprimées à la Haye en 1601, in-4°. La plupart auroient été capables de lui faire une réputation étendue, quand même il n'auroit pas donné d'autres ouvrages.

GUARIN, (*Dom Pierre*) naquit dans le diocèse de Rouen en 1678, & fit profession à l'âge de 18 ans, dans la congrégation de *St. Maur*. Son génie le portoit à l'étude des langues; il s'y appliqua avec succès. Il possédoit sur-tout le grec & l'hébreu, qu'il professa dans sa congrégation. Ses supérieurs le nommerent bibliothécaire de *St. Germain-des-Près* à Paris en 1729, où il mourut à 51 ans. L'érudition n'avoit pas éteint en lui la piété. Ses ouvrages sont, I. Une *grammaire hébraïque* en latin en 2 vol. in-4°: ouvrage savant, mais diffus & peu méthodique. II. Un *dictionnaire hébraïque* qui ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur en 1746, en 2 vol. in-4°, sous ce titre: *Lexicon hebraicum, & chaldaeo-biblicum*. Le travail de *dom Guarin* ne s'étend que jusqu'à la lettre MEM inclusivement. Les autres lettres sont de la composition de trois religieux de sa congrégation. Cet ouvrage a eu à peu-près le même sort que sa grammaire, c'est-à-dire, qu'il a reçu beaucoup d'éloges dans les journaux, mais il n'a pas enrichi son imprimeur. Les écrits de ce genre ne peuvent avoir que peu d'acheteurs,

d'ache
exécut
d'Ami
prend
dans o
Mas
solide
une a
terie

GU
pouill
du ter
On a
des no
de M.
ces em
arrivé
Un p
ouvrage

GU
Bray e
bonne
Reçu
profes
Il mo
lui des
fut jan
les plu
7 vol.
des det
& du

Macha
ne che
met,
On pe
cien &
des ré
sur le
ouvrages

GU
fession
travail
Le livr
Guerar
relegu
recher
Ayant
imperfe
Ta

d'acheteurs, sur-tout quand il en paroît d'autres qui sont mieux exécutés. III. Un écrit contre l'abbé *Masclef*, savant chanoine d'Amiens, qui donna en 1716 une nouvelle méthode pour apprendre l'hébreu sans points. Il y avoit quelques bonnes raisons dans cet ouvrage, mais on en trouvoit encore plus de foibles, & *Masclef* lui répondit par une lettre de 24 pages, qu'on trouve assez solide. Dom *Guarin* écrivit de nouveau contre cet auteur. Il y eut une ample réplique de *Masclef*, qui fut achevée par l'abbé de la *Bletterie*, alors de l'Oratoire & un de ses plus illustres disciples.

GUDVER, (N.) curé de St. *Pierre le Vieil* à Laon, fut dépouillé de sa cure, en punition de l'éclat qu'il fit dans les affaires du temps. Il mourut en 1737, après avoir renouvelé son appel. On a de lui, I. La *constitution unigenitus*, avec des remarques & des notes. II. J. C. sous l'anathème. III. *Entretiens sur les miracles de M. Paris*. L'auteur s'étend fort au long dans le troisieme de ces entretiens, publiés en 1736, sur les prétendus changemens arrivés à la jambe de l'abbé *Becherant*, qui s'allongea de cinq pouces. Un pareil trait dispense de porter des jugemens sur ses autres ouvrages.

GUEDIER DE ST. AUBIN, (*Henri-Michel*) naquit à Gournay en Bray en 1696, du lieutenant général de ce pays. Il vint à Paris de bonne heure, pour se fortifier dans la science & dans la piété. Reçu docteur de la maison & société de Sorbonne, il en devint professeur & bibliothécaire : places qu'il remplit avec distinction. Il mourut en 1742 à 47 ans. L'étude & la retraite avoient pour lui des charmes. Il possédoit les langues & la théologie, & il ne fut jamais avare de ses lumieres. Il fut compté parmi les casuistes les plus exacts de la Sorbonne. Nous avons de lui un ouvrage en 7 vol. in-12, qu'il publia en 1741, sous ce titre : *Histoire sainte des deux alliances*, &c. avec des réflexions sur chaque livre de l'ancien & du nouveau testament, & un supplément qui conduit l'histoire des *Machabées* jusqu'à la naissance de J. C. On y voit un savant, qui ne cherche point à le paroître. Sa seule vue est d'être utile, & il met, autant qu'il peut, son érudition à la portée de ses lecteurs. On peut regarder son livre, comme une bonne concorde de l'ancien & du nouveau testament. Il a su la rendre intéressante par des réflexions & des dissertations sur l'authenticité de la bible, & sur le dessein des auteurs sacrés. L'abbé *Guedier* a laissé d'autres ouvrages en manuscrit.

GUERARD, (*Dom Robert*) naquit à Rouen en 1647. Il fit profession en 1659 dans la congrégation de St. *Maur*, & fut choisi pour travailler avec dom *Delfau* à la révision des œuvres de St. *Augustin*. Le livre de l'abbé commendataire ayant fait exiler ce dernier, dom *Guerard* partagea sa disgrâce. On l'accusa d'y avoir eu part ; & il fut relegué à *Ambournay* en Bresse. Cet exil fut utile à l'église ; il rechercha les manuscrits qui pouvoient être dans cette province. Ayant trouvé l'ouvrage de St. *Augustin* contre *Julien*, intitulé : *Opus imperfectum*, dont on ne connoissoit que deux exemplaires en

Europe, il le copia exactement, & l'envoya à Paris à ses confreres qui travailloient à l'édition de St. *Augustin*. Dom *Guerard* fut envoyé ensuite à Fecamp, puis à Rouen, où il termina sa carrière le 2 janvier 1715. Nous avons de lui : un abrégé de la *Ste. bible* en forme de questions & de reponses familières, avec des éclaircissements tirés des saints peres, & des meilleurs interpretes, divisé en deux parties, l'ancien & le nouveau testament, en 2 vol. in-12. Le dictionnaire des livres jansénistes y trouve plusieurs hérésies; mais c'en est une très-grande aux yeux des hommes charitables de chercher l'erreur où elle n'est point. L'ouvrage de dom *Guerard* est propre à tout le monde, même à ceux qui peuvent donner à la lecture le moins d'attention; son style est clair & simple, & son livre méthodique. On en a fait quatre ou cinq éditions.

GUERCHOIS, (*Madame le*) de la famille d'*Aguesseau*, fut élevée dans la maison de l'Enfance, où elle prit du goût pour la vertu. Mariée à *Pierre Hector* de *Guerchois*, intendant d'Alençon, puis de Franche-Comté, & enfin conseiller d'état, elle remplit tous les devoirs d'une dame chrétienne. Après la mort de son mari, elle se consacra à la priere, à la retraite & aux exercices de charité. Cette dame vertueuse mourut à Paris en 1740. Nous avons d'elle deux petits vol. in-12, publiés en 1743. On trouve dans le premier les avis d'une mere à son fils, en deux parties. La premiere renferme des maximes très-solides pour la conduite d'un Chrétien dans le monde. La seconde, qui est une suite de la premiere, traite de la sanctification des dimanches, des temps consacrés aux mysteres de J. C. & des fêtes des saints. Le second vol. contient deux traités qu'elle avoit faits pour elle-même. Ce sont des instructions & des exercices pour les sacremens de pénitence & d'eucharistie, & des pratiques pour se disposer à la mort.

GUERET, (*Louis-Gabriel*) naquit à Paris & y étudia en Sorbonne, où il reçut le bonnet de docteur. Etant devenu vicaire-général du diocèse de Rhodéz, il travailla à donner des lumieres & des vertus aux ecclésiastiques confiés à ses soins. Nous avons de lui quelques écrits sur les affaires du temps. I. *Observations sur le sentiment de M. l'archevêque de Cambray*, in-4°. II. *Avis d'un docteur de Sorbonne au sujet de la déclaration du Roi en 1750, 1751*, in-12. III. *Lettres d'un théologien sur l'exacritude des cercificats de confession*, 1751, in-12. IV. *Lettres au sujet du nouveau bref de Benoit XIV, 1756*. V. *Du droit qu'ont les curés de commettre leurs vicaires & les confesseurs dans leur paroisse*, 1759 : in-12. L'auteur mourut le 9 septembre de la même année avec la réputation d'un homme pieux.

GUEVARA, (*Antoine de*) né en Espagne, entra dans l'ordre de St. François, après la mort de la reine *Isabelle* de Castille, à la cour de laquelle il avoit été élevé. *Charles-Quint* le choisit pour son prédicateur, & ensuite pour son historiographe : place qu'il remplit fort mal. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont quelques-uns roulent sur la morale & sur la piété. On cite, entr'autres,

le mo
& l'
Il av
I. G
inver
moy
homi
des t
laxis
l'avo
, vic
, ch
, un
, ch
le pa
un p
Il flo
II.
a de
se tr
Biblio
III
Les
le no
que
à Avi
diver
guere
decre
histo
tes in
vaut
III. D
hispan
Colog
cette
GU
naqui
homi
I. En
in-12
ration
de l'é
GU
embra
discip
noit p
L'an

le mont du calvaire & un traité du mépris de la cour, écrit, l'un & l'autre avec un emphase ridicule. Cet auteur mourut en 1544. Il avoit été évêque de Mondonedo dans la Galice.

I. GUI ARETIN, ainsi nommé, parce qu'il étoit moine d'Arefe, inventa la gamme & les six notes *ut, re, mi, fa, sol, la*. Par le moyen de ces notes un enfant apprend en peu de mois, ce qu'un homme apprenoit à peine en plusieurs années. Il prit ces syllabes des trois premiers vers de l'hymne de St. Jean-Baptiste, *ut queant laxis*. Il parloit ainsi de sa nouvelle méthode, à un moine qui l'avoit aidé dans cette entreprise. „ J'espère, dit-il, que ceux qui „ viendront après nous, prieront pour la rémission de nos pé- „ chés ; puisqu'au lieu qu'en dix ans on pouvoit à peine acquérir „ une science imparfaite du chant, nous faisons maintenant un „ chantre en un an ou tout au plus en deux. “ Il dit ensuite, que le pape Jean le fit venir à Rome, & admira son invention comme un prodige. On attribue à Gui un écrit contre l'hérétique Bérenger. Il florissoit vers l'an 1030.

II. GUI, moine de St. Germain d'Auxerre, vivoit vers 1291. On a de lui l'histoire de son abbaye, depuis 1189 jusqu'en 1277. Elle se trouve au tome premier du recueil du pere Labbe, intitulé : *Bibliotheca manuscriptorum*, imprimé à Paris, in-fol. 1657.

III. GUI DE PERPIGNAN, prit son nom de celui de cette ville. Les Carmes l'ayant nommé leur général en 1318, il porta aussi le nom de *Carme.irc*. Son mérite le fit nommer évêque de Majorque en 1321, puis d'Elne vers 1330. Ce savant religieux mourut à Avignon le 21 août 1342. Ses principaux ouvrages roulent sur divers points de la théologie scholastique ; la plupart ne méritent guere d'être cités. Nous nous bornerons à trois, I. *Correctorium decreti*. II. Une somme des hérésies avec leur réfutation. La partie historique de cet ouvrage est fort inexacte ; on y voit mille contes insipides dénués de tout fondement. La partie théologique vaut un peu mieux, quoiqu'on y trouve plusieurs raisons foibles. III. Des statuts synodaux publiés par M. Baluze, à la fin du *marca hispanica*. IV. Une concorde des évangélistes, imprimée in-folio à Cologne en 1631. Nous avons des ouvrages beaucoup meilleurs sur cette matiere, & il y a long-temps qu'on ne lit plus ceux de Gui.

GUIARD, (Antoine) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit à Saulieu dans le diocèse d'Autun en 1692. C'étoit un homme d'une piété tendre & d'une vie exemplaire. On a de lui, I. *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle*, in-12. II. *Réflexions politiques sur la régie des bénéfices*. III. *Dissertation sur l'honoraire des Messes*. Ces différens ouvrages marquent de l'érudition. L'auteur mourut en 1760.

GUIBERT DE NOGENT, né à Beauvais d'une famille noble, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de St. Germer. Il fut disciple de St. Anselme qui étoit alors prieur du Bec, & qui prenoit plaisir à l'instruire de la maniere d'étudier l'écriture sainte. L'an 1104 St. Godefroi ayant été élu évêque d'Amiens, Guibert

fut fait à sa place abbé de Nogent sous Couci dans le diocèse de Laon. *Guibert* le gouverna pendant vingt ans, s'appliquant à l'étude & à la composition de divers ouvrages, pour instruire les prédicateurs & pour réfuter les hérétiques. Le plus singulier de ses écrits est le traité des reliques des saints, composé à l'occasion d'une dent de Notre-Seigneur, que les Moines de St. Medard de Soissons prétendoient avoir. Il dit d'abord que nous devons honorer les reliques des saints, pour imiter leurs vertus & obtenir leur protection; mais il soutient qu'il faut être assuré de la sainteté de ceux que nous honorons, & de la vérité de leurs reliques. Il ne croit pas que les miracles seuls soient une preuve de la sainteté des personnes vivantes qui les font: sur quoi il témoigne en passant, que plusieurs croyoient dès-lors que les Rois de France guérissent des écrouelles. Il rapporte plusieurs exemples de fausses vies des saints & de fausses reliques; & pour montrer la retenue de l'église sur les faits incertains, il dit qu'elle n'ose assurer que la Ste. Vierge soit ressuscitée. Il blâme l'usage de tirer les corps saints de leur sépulture, de les transporter & diviser; comme contraire à l'antiquité, & propre à donner occasion de supposer de fausses reliques. Il parle ensuite des prétendus reliques de J. C. & soutient qu'il n'en faut point chercher d'autres que la sainte eucharistie, où il nous a laissé son corps entier. *Guibert* s'étend là sur les preuves de la présence réelle du corps de J. C. dans l'eucharistie, contre *Bérenger* & les autres hérétiques de son temps, comme il avoit déjà fait dans sa lettre à *Sigefroi*, où il dit ces paroles remarquables: „ Si l'eucharistie „ n'est qu'une ombre & une figure, nous avons passé des ombres „ de l'ancienne loi, à des ombres encore plus méprisables. „ Enfin l'auteur revient à son principal sujet, (la dent de Notre-Seigneur) & dit qu'il faut rejeter cette relique comme toutes les autres semblables. Il soutient qu'elles sont contraires à la foi de la résurrection de J. C. qui nous rend certains qu'il a repris son corps tout entier. D'ailleurs, ajoute-t'il, il n'est point vraisemblable que la Ste. Vierge ait conservé ces sortes de choses, non plus que son lait, que l'on montrait à Laon. Ce jugement de *Guibert* est d'autant plus remarquable, que dans tous ses ouvrages, & dans celui-ci même, il paroît fort crédule sur les histoires miraculeuses. Il mourut l'an 1124. Les œuvres de *Guibert* ont été imprimées à Paris, in-fol. 1652; on y trouve outre le traité des reliques une histoire des croisades & quelques autres traités.

GUIGUES, célèbre Chartreux, étoit un homme distingué par sa science & par ses vertus. Il écrivit vers l'an 1128 les usages de la Chartreuse, qui avoit été fondée environ 44 ans auparavant, & dont il étoit prieur depuis 18 ans. Il commence, comme *St. Benoît* dans sa règle, par exposer ce qui regarde l'office divin, & passe ensuite aux autres articles. Voici ce que l'on y trouve de plus remarquable. Le prieur devoit être prêtre. Après son élection il demouroit un mois en haut avec les moines. Il descendoit

ensuite dans la maison d'en-bas, & passoit une semaine avec les freres convers ; mais il ne sortoit point de l'enceinte de la Chartreuse. Il établissoit un procureur dans la maison d'en-bas, pour avoir soin des affaires temporelles & pour instruire les freres convers. En recevant les hôtes, on logeoit & on nourrissoit leurs personnes seulement & non leurs chevaux : la maison qui étoit pauvre, n'auroit pu soutenir cette dépense. Nous avons en horreur, ajoute le pieux auteur, la coutume d'aller de côté & d'autre, & de quêter, & nous la regardons comme très-dangereuse. Nous voyons avec douleur qu'elle s'est établie chez plusieurs personnes, dont d'ailleurs nous estimons la vertu. Les Chartreux se contentoient de donner l'aumône, sans loger les pauvres, de peur de nuire à leur profonde solitude, & de donner un soulagement corporel aux autres, aux dépens de leur propre avantage spirituel. Les novices ne pouvoient faire profession qu'à vingt ans. Les habits étoient très-pauvres ; car, dit l'auteur, tout ce qui est à notre usage doit coûter peu, & doit annoncer la pauvreté & l'humilité. On leur donnoit du parchemin & tout ce qui étoit nécessaire pour transcrire des livres. C'étoit leur occupation ordinaire, afin que ne pouvant instruire les fideles par leurs discours, ils le fissent par les copies qu'ils faisoient des livres saints. Chacun apprêtoit sa nourriture : c'est pourquoi on leur donnoit les ustensiles nécessaires, afin qu'ils n'eussent aucune occasion de sortir de leurs cellules. Ils n'en sortoient en effet que pour aller à l'église, où les jours ouvriers ils ne disoient que matines & vêpres. S'il étoit nécessaire de parler, ils le faisoient en peu de mots, sans employer les signes, comme les moines de Cluni. Car nous croyons, dit l'auteur, que la langue commet assez de péchés de parole, sans qu'il faille encore en commettre par d'autres membres du corps. A l'égard de la nourriture, ils se contentoient de pain & d'eau le lundi, le mercredi & le vendredi. Les autres jours ils faisoient cuire des légumes. Depuis la mi-septembre jusqu'à Pâque, ils ne mangeoient qu'une fois le jour. Le reste de l'année, ils mangeoient deux fois, le mardi, le jeudi & le samedi. Pendant l'aveugement ils ne mangeoient ni œufs, ni fromage. On n'achetoit du poisson que pour les malades. Ils usoient rarement de médecine : mais ils se faisoient saigner cinq fois par an, & ne se rasoient que six fois. Ils n'avoient ni or, ni argent dans leur église, excepté un calice, & un chalumeau pour prendre le précieux sang. Il leur étoit défendu d'enterrer chez eux aucun autre mort que leurs freres, & de se charger d'aucun anniversaire. Le nombre des moines de la Chartreuse étoit fixé à treize, & celui des freres laïcs à seize, parce qu'ils avoient pour regle, de ne point s'engager à une plus grande dépense que le lieu ne pouvoit porter. Si nos successeurs, ajoute l'auteur, ne pouvoient conserver même ce petit nombre, sans être réduit à l'odieuse nécessité de quêter & de courir de côté & d'autre, nous leur conseillons de diminuer plutôt leur

nombre , que de s'exposer à de si grands dangers. Notre institut se soutient par le petit nombre de ceux qui l'embrassent. Car s'il est vrai , selon la parole de notre Seigneur , que la voie qui mene à la vie est étroite & que peu la trouvent , l'ordre religieux qui admet le moins de sujets est le meilleur , & celui qui en admet le plus est le moins estimable. Ainsi finissent les constitutions du vénérable *Guignes* qui mourut l'an 1136 , après avoir été 27 ans prieur de cette sainte maison. Les statuts de *Guignes* furent imprimés *in-fol.* à Bâle en 1510. Cette édition est très rare.

GUILLARD D'ARCY , (*Charles*) prêtre de l'Oratoire , zélé & vertueux , mourut en 1659 , après avoir été le directeur & le conseil du bienheureux *Gaut* , évêque de Marseille , pour le gouvernement de son diocèse. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *les regles de la discipline* , recueillies des conciles , des synodes de France , & des saints peres , touchant l'état & les mœurs du clergé. Il fut imprimé après sa mort en 1665 & en 1719. Cet ouvrage est solide , mais il n'y faut pas chercher l'élégance & la correction.

I. GUILLAUME DE TYR , historien du douzieme siecle , ainsi nommé , parce qu'il étoit archevêque de Tyr en Phénicie. Ses talens le firent employer dans les négociations que les rois de Jerusalem eurent avec les empereurs Grecs ; il assista au troisieme concile de Latran dont il dressa les actes & où il fit briller son éloquence. Ce savant prélat mourut à Rome vers 1184. Nous avons de lui une histoire des croisades en 32 livres , imprimée à Bâle en 1549 & à Hanovre en 1611 , *in-fol.* On y trouve plusieurs détails curieux qu'on ignoreroit sans lui ; mais son siecle n'étoit point philosophe , & *Guillaume* se ressent beaucoup des défauts de son siecle. Il ajoute foi trop-facilement aux histoires merveilleuses , & son style n'est pas agréable.

II. GUILLAUME D'AUXERRE , ainsi nommé , parce qu'il étoit évêque de cette ville , fut un des plus illustres & des plus savans évêques de son temps. Les différends qu'il eut avec les chanoines de son église , le firent transférer à l'évêché de Paris , où il fit de grands biens. Ce prélat mourut le 23 novembre 1223. On lui attribue une *somme* de théologie , mais elle est d'un autre *Guillaume* d'Auxerre , qui professa la théologie à Paris avec beaucoup de succès. On le nomma archidiacre de Beauvais. Il mourut à Rome en 1230 , après avoir mérité l'estime de ses contemporains.

III. GUILLAUME DE PARIS , né à Aurillac en Auvergne , fut d'abord medecin du roi *Philippe II.* Il professa ensuite la théologie , & se fit un nom par son érudition & par sa piété. Ses sermons produisirent plusieurs conversions , & lui méritèrent l'évêché de Paris. Ses diocésains le perdirent en 1248 , & le pleurerent comme un pere tendre & un pasteur vigilant. Nous avons de lui , I. Des *traités* sur la pluralité des bénéfices qu'il fit condamner solennellement dans un synode , & sur divers points de morale & de discipline. II. Des *sermons* , où il fait une peinture affreuse des

mœurs du clergé de son temps. Dans son sermon sur St. Michel, il compare l'église militante au ciel, où il est dit dans l'épître du jour, qu'il s'éleva un grand combat. Apres avoir remarqué que dans le ciel il ne regne point de cupidité, mais une parfaite concorde, un bel ordre, la charité, il ajoute: „ A l'égard de cette „ premiere propriété, aujourd'hui l'église ne ressemble point au „ ciel, mais à la terre; car la plupart n'aiment pas moins les „ choses terrestres, que les aimoit la Synagogue, selon ce qu'à „ dit Jérémie: Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'é- „ dient à satisfaire leur avarice. Dieu a voulu que l'église fût la „ demeure des hommes spirituels. & non des hommes charnels: „ les premiers qui sont entrés dans l'église, étoient des hommes „ spirituels; mais il n'en est plus ainsi. Dieu a voulu que l'église „ fût le lieu de l'union & de la concorde: maintenant elle est „ devenue le lieu de la dissension & de la discorde. J. C. a voulu „ qu'il régnât un ordre merveilleux dans l'église: maintenant ce „ n'est plus que confusion; ceux qui devoient être au dernier „ rang occupent le premier. J. C. a voulu que son église re- „ tentit d'actions de grâces; maintenant la plupart prononcent „ de bouche les louanges de Dieu; mais leur vie n'est, pour ainsi „ dire, qu'un blasphème continu. „ L'église, dit-il dans un „ autre sermon, a été autrefois la demeure des saints; elle est „ devenue ensuite une caverne de voleurs, à cause de plusieurs mé- „ chans qui s'y sont tenus caches; car on ne souffroit point alors „ que les méchans y parussent ouvertement. Mais aujourd'hui c'est „ la demeure publique des ravisseurs: *Sed hodie est manifesta habi- „ tatio raptorum.* A l'égard de notre temps, dit-il ailleurs, qui est „ la lie, pour ne pas dire la fin des siècles, il ne paroît dans nos „ prélats rien de cette sagesse céleste, rien de cette fermeté qui „ convient tant à leur état; c'est tout le contraire; on n'apperçoit „ en eux que l'image de la turpitude de tous les vices, dont ils „ portent les marques. Il en est de même des prêtres & du clergé „ inférieurs: on ne voit en eux aucune sorte de vertu; il y paroît „ au contraire tant de difformité, qu'ils méritent plutôt le nom „ de scélérats, que celui de pécheurs. Ainsi parloit ce grand évê- „ que des abus dont il étoit témoin. *Blaise le Feron* a donné en „ 1674 une édition de ses œuvres, à Paris, en 2 vol. in-fol. Elles „ sont écrites avec clarté & avec simplicité; & s'il n'y a pas d'é- „ légance; on n'y trouve pas non plus de la grossièreté.

IV. GUILLAUME DE ST. AMOUR, étoit un docteur de Paris fort opposé aux religieux mendiants. Le maître de l'ordre des Freres Prêcheurs se plaignit à un concile qui se tenoit à Paris en 1256, que quelques séculiers docteurs en théologie avoient enseigné & prêché publiquement plusieurs erreurs, & avoient parlé contre son ordre. Les prélats appellerent *Guillaume de St. Amour*, alois professeur de théologie, & quelques autres célèbres docteurs, & lui demanderent s'il avoit enseigné quelques erreurs, ou blâmé l'ordre des Freres Prêcheurs, approuvé par le Pape. Il le nia, &

dit qu'il étoit prêt de soutenir ce qu'il avoit prêché, si c'étoit la vérité; ou de le rétracter, si c'étoit une erreur. *Guillaume de St. Amour* composa en effet cette même année, & à la priere des évêques, à ce qu'il prétendoit, un écrit qu'il intitula: *Des périls des derniers temps*. Voici comme il propose son dessein. Nous montrerons que dans l'église il doit y avoir un grand nombre de périls, quels en seront les auteurs; quels seront ces périls; que ceux qui n'auront pas soin de les prévoir ou de se précautionner, y périront; que ces périls sont proches, & qu'il ne faut point différer de les examiner, & de les détourner. Il proteste qu'il ne parlera contre personne en particulier, ni contre aucun ordre approuvé par l'église: mais on voit par la suite, que cette protestation n'est pas sincere; car dans tout cet ouvrage il désigne les religieux mendiants, & en particulier les Freres Prêcheurs. Il est évident que son but n'est que de les décrier. Voici les propositions qui nous ont paru les plus remarquables dans cet ouvrage. I. Tous ceux qui prêchent sans mission sont de faux prédicateurs, quand même ils feroient des miracles. II. Il n'y a dans l'église de mission légitime, que celle des évêques & des curés: les évêques tiennent la place des apôtres, les prêtres des soixante & douze disciples. III. On dira que pour prêcher, il suffit d'avoir l'autorité du Pape. Mais le Pape se feroit tort à lui-même, s'il troubloit les droits de ses freres les évêques. IV. Si les prélats veulent arrêter la prédication des faux apôtres, le moyen le plus court est d'empêcher qu'ils ne reçoivent leur subsistance; car si ce secours leur manquoit, ils ne prêcheroient pas long-temps. V. Si on demande quel mal il y a de demander son nécessaire: je réponds que ceux qui veulent vivre par la mendicité, deviennent flatteurs, médisans, menteurs. Et si l'on dit que c'est une perfection de tout quitter pour J. C. & de mendier ensuite; je soutiens que la perfection consiste à tout quitter & à suivre J. C. en l'imitant dans la pratique des bonnes œuvres, c'est-à-dire, en travaillant, & non pas en mendiant. Celui donc qui aspire à la perfection, doit après avoir tout quitté, vivre du travail de ses mains, ou entrer dans un monastere qui lui fournisse le nécessaire de la vie. On ne trouve nulle part que J. C. ou ses apôtres aient mendié. Entre les signes des faux apôtres & des séducteurs, l'auteur marque ceux-ci. Ils sont semblant d'avoir plus de zèle pour le salut des ames que les pasteurs ordinaires. Ils se vantent d'avoir rendu à l'église de grands services. Ils flattent les hommes par intérêt, & demeurent volontiers dans les cours des princes. Ils usent d'artifice pour se faire donner des biens temporels, soit pendant la vie, soit à la mort. Ils font la guerre aux vérités qui leur déplaisent, & s'efforcent de les faire condamner. Ils persécutent ceux qui leur sont contraires, & excitent contr'eux les puissances temporelles. Ils recherchent l'amitié des gens du monde, & font donner des bénéfices & des dignités ecclésiastiques à ceux qui en sont indignes. Le livre

de

de
l'un
Lou
por
L'u
Fren
con
dian
ses
sent
dem
après
livre
& q
rou
legu
que
Rom
d'ent
gner
lage
ce Pa
hom
cesser
livre
mour
Confi
rense
& l'a
ges e
les dr
V.
l'ais
Londr
VI.
Franc
puis l
dans
enfants
utiles
soit pa
VII.
lastiqu
neurs
maître
intitul
Guillau
Tor

de Guillaume de St. Amour ne fit qu'échauffer la querelle entre l'université & les Freres Prêcheurs. Pour l'appaiser, le roi St. Louis envoya à Rome deux docteurs de grande réputation, qui porteroient avec eux le livre pour le faire examiner par le Pape. L'université l'ayant appris, envoya des députés de sa part. Les Freres Prêcheurs en envoyèrent aussi pour soutenir leur cause contre ceux de l'université. Alexandre IV que les religieux mendiants avoient prévenu, condamna Guillaume, le priva de tous ses bénéfices, & demanda qu'il fût chassé du royaume. Cette sentence étoit trop violente pour avoir son exécution. Guillaume demeura tranquille à Paris. L'université le députa quelque temps après, avec quatre autres de ses membres, pour défendre le livre des périls, que les Dominicains avoient dénoncé au Pape, & qui fut condamné dans le temps qu'ils continuoient leur route. Guillaume ne se découragea point. Abandonné de ses collègues, il alla défendre seul son livre, & le fit avec tant d'art, que le Pape le renvoya absous. Mais lorsqu'il fut parti de Rome, il reçut une lettre par laquelle Alexandre lui défendoit d'entrer en France, & lui interdisoit pour toujours d'enseigner ni de prêcher. Ce théologien infortuné se retira à son village de Saint-Amour, d'où il revint à Paris, après la mort de ce Pape. L'université le reçut avec l'enthousiasme qu'inspire un homme, qu'on croit martyr de la bonne cause. Clement IV, successeur d'Alexandre, ne voulut porter aucun jugement sur son livre; mais il témoigna de l'estime pour l'auteur. St. Amour mourut en 1272. Ses ouvrages ont été imprimés en 1532 à Constance, in-4°. Outre le traité dont nous avons parlé, il en renferme deux autres, l'un intitulé : *De Phariseo & Publicano*, & l'autre : *Collationes scripturae sacrae*. Le but de tous ses ouvrages est de décrier les religieux, qui veulent entreprendre sur les droits des pasteurs légitimes.

V. GUILLAUME DE MAMELSBURI, Bénédictin Anglois, a laissé des ouvrages historiques qu'Henri Savil fit imprimer à Londres en 1506. Il vivoit dans le douzième siècle.

VI. GUILLAUME DE NANGIS, Bénédictin de St. Denis en France, mort vers 1302. On a de lui, I. Une *chronologie* depuis le commencement du monde jusqu'en 1301, qu'on trouve dans le *spicilege* de dom d'Acheri. II. *Vie de St. Louis* & de ses enfans dans la collection d'André du Chêne. Ces ouvrages sont utiles pour l'histoire de ce temps-là; mais l'auteur ne connoissoit pas la bonne critique, qui apprend à discerner le faux du vrai.

VII. GUILLAUME DE VORILLONG, fameux théologien scholastique du quinzième siècle, entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il joua un rôle. On a de lui un commentaire sur le maître des sentences, & un abrégé des questions de théologie, intitulé : *Vade mecum*. Ces ouvrages sont très-peu de chose. Guillaume mourut en 1464. Il y a eu un grand nombre d'autres

écrivains de ce nom dans les siècles d'ignorance , mais nous n'en avons déjà que trop cité. Nous ne parlerons plus que de *Guillaume Parrant* , religieux de l'ordre de *St. Dominique* dans le monastere de Lyon. Nous avons de lui une *somme* des vertus & des vices , fort estimée par *Gerfon* , qui remarque que cet auteur a puilé sa doctrine dans les saintes écritures , & n'a rien tiré de sa tête & de son imagination , comme plusieurs autres ont fait depuis.

GUILLERI, (*Pierre*) chanoine régulier & curé de la Ferté-Milon, naquit à Beauvais en 1617 , & y fit ses humanités. A l'âge de dix-neuf ans ayant résolu de renoncer au monde , il demanda d'être reçu à *Ste. Genevieve* de Paris , où après quelques mois d'épreuve le *V. P. Charles-Faure* , ce digne réformateur des chanoines réguliers , lui donna l'habit. Après avoir fait ses études de philosophie & de théologie , il fut élevé au sacerdoce. Son talent pour les affaires obligea ses supérieurs à l'appeler à Paris, pour aider le procureur général de la congrégation. Le pere *Guilleri* , malgré cette fonction , parut toujours à tous les exercices de la communauté , & chacun étoit étonné de le voir si exact aux moindres réglemens parmi tant d'occupations. Dans le chapitre général de 1650 , le pere *Guilleri* fut élu procureur général. Après qu'il eut passé trois ans dans cette charge , il représenta l'affoiblissement de ses forces & le besoin qu'il avoit de demeurer dans la solitude. On eut quelque égard à sa priere , & on le déchargea de la fonction de procureur général ; mais on ne put se résoudre à le laisser sans emploi. On le fit prieur de *St. Ferreol* d'Essonne près de Châteaui-Thieri , & ensuite de *St. Lo* , où il demeura 18 mois , après lesquels il pria les supérieurs avec tant d'instance de le décharger de la supériorité , qu'il obtint de demeurer à *Ste Genevieve* simple religieux. Mais un an après on le contraignit d'aller gouverner la cure de la Ferté-Milon dans le diocese de Soissons. Il employoit le matin à la priere & à l'étude. L'après-midi il visitoit sa paroisse, & lorsqu'il étoit rentré chez lui, il prioit encore & étudioit. Il faisoit faire le catéchisme par son vicaire , & il y assistoit pour voir s'il s'en acquittoit d'une maniere convenable , & pour encourager les enfans. Il visitoit souvent l'école , avertissant le maître de traiter les enfans avec douceur , de respecter leur innocence , & de les contenir dans une honnête retenue. Il avoit surtout un cœur plein de tendresse pour les pauvres. Ce pieux & savant religieux mourut à la Ferté , en odeur de sainteté , le 14 février 1673. Lorsqu'il étoit prieur d'Essonne , il ramena beaucoup d'hérétiques à la foi de leurs peres. Il composa pour eux des *instructions catholiques des mysteres de la foi* , en faveur de ceux qui sont parmi les religionnaires. Cet ouvrage solide & clair fut imprimé à Paris , & eut beaucoup de succès.

GUILLIAUD, (*Claude*) naquit à Villefranche en Beaujolois. Après avoir fait ses études théologiques avec distinction , il devint

docteur de la maison & société de Sorbonne, dont il fut prieur. Il enseigna l'écriture-sainte avec réputation, & devint chanoine & théologal d'Autun. Il florissoit dans le seizieme siecle. On a de lui, I. Des *homélie*s pour le carême. II. Des *commentaires* sur St. *Marctieu*, sur St. *Jean*, & sur les épîtres de St. *Paul*. Tous ces ouvrages ont assez peu de mérite.

GUILLORE', (*François*) Jésuite, né à Croisic dans le diocèse de Nantes, entra dans la société en 1635, & mourut à Paris le 29 juin 1684. Il est auteur de plusieurs ouvrages de piété, recueillis en un vol. *in-fol.* où il a semé les principes du plus dangereux quiétisme. Ce que M. *Nicole* rapporte des sentimens de ce Jésuite dans une lettre latine, fait horreur, & il nous apprend que c'est lui qu'il réfute dans les deux derniers livres de son *traité de l'oraison*, où l'on trouve en effet la réfutation des dogmes capitaux du quiétisme, & en particulier de celui de l'indifférence pour le salut. Les excès de cet écrivain auroient mérité d'être réprimés sévèrement par l'autorité des supérieurs; mais l'obscurité de l'auteur, & peut-être sa qualité de Jésuite, le firent épargner. Peut-être aussi craignit-on de faire trop connoître par des censures une corruption que l'on croyoit ne pouvoir être assez-tôt étouffée. Le pere *Guilloré* avoit des vertus, qui doivent faire pardonner ses erreurs. Il publia ses livres dans un temps où le quiétisme n'étoit point condamné.

GUITMOND, auteur du onzieme siecle, dont on a un traité de la *vérité du corps & du sang de J. C.* contre *Berenger*. C'étoit un moine disciple de *Lanfranc*. Il refusa constamment un évêché que le roi d'Angleterre voulut lui donner; mais long-temps après le pape *Urbain II* le fit archevêque d'Averse en Italie. Les sectateurs de *Berenger*, dit *Guitemond*, prétendent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de J. C. répugne à la nature. Parler ainsi, c'est nier la toute-puissance de Dieu, & par conséquent nier qu'il soit Dieu. Car s'il ne fait pas tout ce qu'il veut, il n'est pas tout-puissant, & ainsi il n'est pas Dieu. Nous croyons que le corps de J. C. ne peut plus être divisé en lui-même, quoique dans le sacrement il paroisse l'être pour s'unir à chacun des fideles en particulier. La moindre particule contient autant que l'hostie tout entiere, enforte que chaque particule séparée est le corps entier de J. C. Nous ne pouvons comprendre ce mystere, mais nous pouvons le croire. Nous croyons la providence & le libre arbitre, quoique notre raison ait peine à les accorder, & plusieurs vérités également certaines & incompréhensibles. Il exhorte les hérétiques à se rendre à la vérité; car, dit-il, dans cette dispute, il y va pour vous de la vie éternelle.

GUYON, (*Jeanne-Marie BOUVIERS DE LA MOTHE*) née à Montargis en 1648, de parens nobles, épousa à l'âge de 18 ans M. *Guyon*, fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Elle ne vécut que quatre ans avec son mari, & devenue veuve dans l'âge des

plaisirs, elle se dévoua entièrement à l'éducation de sa famille & aux exercices de piété. Sa vertu, son esprit & sa beauté lui firent un nom. Elle fit un voyage à Paris où M. Darenthon, évêque de Geneve, qui étoit alors dans cette capitale, conçut de l'estime pour elle. Ce prélat charmé de son zèle, l'engagea d'aller demeurer dans son diocèse, pour établir à Gex une communauté avec plusieurs nouvelles Catholiques, afin de travailler à la conversion des Protestans. Mad. Guyon se rendit à Gex en 1681, & abandonna tous ses biens à ses enfans en se retenant une modique pension. Quelque temps après, il s'éleva des nuages dans son esprit, qui l'obligerent de quitter sa retraite. Ayant refusé de devenir supérieure de la nouvelle communauté établie à Gex, & les regles de cette communauté n'étant point de son goût, parce qu'elle ne les avoit pas dictées, elle se retira chez les Ursulines de Thonon, & delà à Turin, puis à Grenoble. Mad. Guyon avoit connu à Gex un Barnabite nommé la Combe, homme entêté du quietisme. Elle avoit déjà beaucoup de penchant pour la spiritualité & ce religieux acheva de lui gâter l'esprit. Dès qu'il la fut à Grenoble, il vint la trouver; mais l'évêque lui ayant fait dire de se retirer, il alla à Verceil en Piémont, d'où il passa à Rome. Après y avoir passé quinze jours il revint à Verceil, où Madame Guyon le suivit. Ils n'y demeurèrent pas long-temps. L'inquisition de Verceil paroissant avoir dessein de faire quelques mouvemens contre eux, ils ne jugerent pas à propos de luter contre ce tribunal. Madame Guyon revint à Grenoble; ce fut-là qu'elle fit imprimer son *moyen court & facile pour faire l'oraison*. Le pere la Combe avoit aussi publié un ouvrage sous le titre d'*analyse de l'oraison mentale*. Ces deux livres, qui ne respiroient que l'illusion du quietisme, furent proscrits dans la suite par les censures de différens évêques. Le pere la Combe, sorti de Grenoble, étoit venu s'établir à Paris. La chaire & le confessionnal l'y firent bientôt connoître, & il s'acquit en peu de temps la réputation d'un fameux directeur. Cependant quelques personnes ayant examiné de près sa doctrine, y remarquèrent bien des singularités. On le dénonça à M. de Harlai, alors archevêque de Paris. Il fut d'abord enfermé chez les Peres de la doctrine chrétienne, où il fut interrogé sur son livre de *l'analyse de l'oraison*. Après six séances d'interrogatoire il fut mis à la Bastille par ordre du Roi, delà exilé à Oleron, ensuite au château de Vincennes. Mad. Guyon, peu après son retour à Paris, fut aussi arrêtée; on la mit chez les Filles de sainte Marie, rue S. Arvoine. L'official de l'archevêque s'y transporta & l'interrogea plusieurs fois tant sur sa doctrine que sur ses voyages. Transférée chez Madame de Miramion, elle obtint enfin sa liberté par le crédit de Madame de Maintenon, qui demanda cette grace au Roi sur les sollicitations de Madame de Maisonfort supérieure de St. Cyr. Ce fut cette circonstance qui pro-

sura à Madame *Guyon* la connoissance & la protection de Madame de *Mainrenon*. Elle eut permission d'aller à *St. Cyr*. On y fut charmé de la beauté de son génie, du brillant de sa conversation. Le quiétisme eut bientôt parmi ses partisans, des dames d'une grande distinction : les duchesses de *Chevreuse*, de *Bethune*, de *Morremani*, de *Beauvilliers* ; & ce qui valoit mieux que toutes ces dames, l'abbé de *Fénélon*, depuis archevêque de *Cambrai*. Quand on a de tels disciples, on ne peut rester long-temps caché. Un bruit sourd commençoit à se répandre que Madame *Guyon*, par ses discours, par les livres & les conférences de piété qu'elle tenoit chez différentes personnes, étoit devenue extrêmement suspecte. Ses amis en furent alarmés. On lui conseilla, pour lever toute suspicion, de remettre tous ses écrits, tant imprimés que manuscrits, entre les mains de *M. Bossuet*. Elle y consentit avec d'autant plus de plaisir, que se flattant de n'avoir aucune erreur à se reprocher, elle ne pouvoit s'en rapporter à personne qui fût plus en état de la justifier que ce savant évêque. Elle prit le parti de se retirer à la campagne, pour laisser dissiper les différens bruits qui couroient sur son compte, & en partant elle écrivit à *M. Bossuet*. Elle offroit dans sa lettre de se condamner elle-même hautement, si le prélat trouvoit dans sa doctrine quelque chose de repréhensible. Le prélat examina d'abord un manuscrit qui contenoit la vie de cette dame, écrite par elle-même. Cet écrit renfermoit des choses très-singulieres. Elle se croyoit pleine de grace, & cette plénitude étoit quelquefois surabondante au point de l'incommoder. Elle décrit elle-même ce qui lui arriva un jour étant en compagnie : *Je mourais, dit-elle, de plénitude, & cela surpassoit mes forces au point de me faire crever*. Une duchesse qui étoit présente prit la peine de la délasser ; mais cela ne put se faire si promptement que le corps ne se brisât des deux côtés. *Bossuet* s'associa pour l'examen des pieuses extravagances de *Mad. Guyon*, l'évêque de *Châlons*, depuis cardinal de *Noailles*, l'abbé *Tronçon*, supérieur de *St. Sulpice*. Après plusieurs mois de conférence, on dressa trente articles, auxquelles l'abbé de *Fénélon* en ajouta quatre autres, que les examinateurs signèrent à *Isly* le 30 mars 1695. La soumission de *Mad. Guyon* aux décisions des évêques édifia beaucoup ; mais cette édification ne fut que passagere. Ayant dogmatifé de nouveau, elle fut enlevée vers la fin de 1695, & conduite à *Vincennes*, puis chez les Filles de *St. Thomas* à *Vaugirard*, & enfin à la *Bastille*. Nous avons raconté dans l'article de *Fénélon* la suite de cette affaire, dans laquelle l'archevêque de *Cambrai* eut le malheur d'entrer. *Mad. Guyon* ayant eu sa liberté, se retira à *Blois*, où elle mourut en 1717 à 69 ans. Son imagination étoit vive & son cœur sensible : aussi sa piété fut-elle tendre. Cette piété éclate dans tous ses ouvrages au travers de ses rêveries. Les principaux sont, I. Une explication du cantique des cantiques. II. *L'ancien & le nouveau testament*, avec des explications & des

réflexions. III. Des lettres chrétiennes & spirituelles, en 4 vol. in-12
IV. Sa vie écrite par elle-même. V. Les torrens spirituels. VI. Un
volume de poésies, dans lequel on trouve plusieurs parodies des
morceaux d'opéra. Elle applique à l'amour divin les sentimens de
l'amour profane. Mad. Guyon parle au cœur dans ces différens ou-
vrages. Son style est vif & affectueux; il respire le feu de la cha-
rité, & il seroit très-capable de l'inspirer, si quelque homme in-
telligent choisiroit dans ces ouvrages ce qui peut être favorable à
la piété, sans jeter l'esprit dans des travers dangereux.

Fin du second Volume.

-120
Un
des
s de
ou-
ha-
in-
le à





